

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
RIVERSIDE



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

MÉMOIRES

DOCUMENTS ET ÉCRITS DIVERS

LAISSÉS PAR LE PRINCE DE

METTERNICH

CHANCELIER DE COUR ET D'ÉTAT

L'Éditeur déclare réserver ses droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1884.

MÉMOIRES

DOCUMENTS ET ÉCRITS DIVERS

LAISSÉS PAR LE PRINCE DE

METTERNICH

CHANCELIER DE COUR ET D'ÉTAT

PUBLIÉS PAR SON FILS

LE PRINCE RICHARD DE METTERNICH

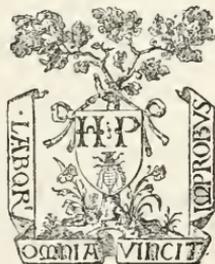
CLASSÉS ET RÉUNIS PAR M. A. DE KLINKOWSTROEM

Troisième partie : La Période de repos.

(1848-1859)

Metternich - Winneburg, Paris, La Haye, Londres, 1859-1860.

TOME HUITIÈME



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1884

Tous droits réservés

D88618
MSA25
48

AVANT-PROPOS.

Le tome VIII nous conduit jusqu'à la mort du chancelier d'État. La troisième partie de l'ouvrage est terminée.

Nous avions primitivement l'intention d'y ajouter une quatrième partie ; elle aurait compris des documents qu'il n'est pas facile de disposer suivant l'ordre chronologique et qui, d'après leur contenu, se classent mieux en groupes distincts.

Dans l'intervalle, pendant que l'ouvrage était sous presse, par conséquent lorsqu'il était trop tard pour les faire entrer dans les volumes déjà parus, il nous est venu de différents côtés des écrits précieux émanant du prince de Metternich, qu'on a mis à notre disposition avec une obligeance qui mérite toute notre gratitude. Nous ne voudrions pas les soustraire à la publicité, et nous comptons les faire paraître à titre de suppléments.

Pour cette raison, en partie aussi par suite des proportions que notre ouvrage a déjà prises, nous trou-

vons plus pratique et peut-être aussi plus agréable pour le public d'arrêter l'ouvrage à la troisième partie. Nous nous réservons de faire, des matériaux que nous nous proposons de faire figurer dans la quatrième partie et des suppléments dont il est question plus haut, l'objet d'une publication spéciale.

L'ÉDITEUR.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME HUITIÈME.

(TROISIÈME PARTIE.)

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR.....	v
--------------------------------	---

LIVRE X.

EXIL VOLONTAIRE ET RETOUR. — RECUEIL DE DOCUMENTS (1848-1858).

	Pages
Extraits du Journal de la princesse Mélanie.....	1
En voyage (n° 1699).....	1
A Londres (n° 1700).....	16
Brighton (n° 1701).....	32
Richmond (n° 1702).....	50
Bruxelles (n° 1703).....	71
Retour (n° 1704).....	102
De retour dans la patrie (n° 1705).....	113
Mort de la princesse Mélanie (n° 1706).....	146
Coup d'œil rétrospectif et événements du jour. Recueil de lettres écrites par le prince de Metternich à sa fille Léontine.....	148
En voyage (nos 1707-1711).....	148
Londres (nos 1712-1731).....	153
Brighton (nos 1732-1762).....	188
Richmond (nos 1763-1766).....	225
Bruxelles (nos 1767-1803).....	229
Au Johannisberg (nos 1804-1815).....	269
Retour dans la patrie (nos 1816-1848).....	277
Sur les événements politiques du jour, I, II, III (nos 1849-1939).....	295
APPENDICE N° I.	
Complément du Journal de la princesse Mélanie.....	437
La cour à Inspruck (nos 1940-1942).....	437
Mission de Hummelauer à Londres, etc. (n° 1943).....	449
Sur la situation du jour (n° 1944).....	456

	Pages
La question allemande (n° 1945).....	460
Sur la question d'une médiation anglo-française en Italie (nos 1946-1948).....	470
Indications pour le ministre des affaires étrangères (nos 1949-1950).....	478
Sur une constitution en Autriche (nos 1951-1952).....	492
Sur la situation en Hongrie (n° 1953).....	495
La mission de Kübeck à Francfort et les complications allemandes (n° 1954).....	501
L'alliance des trois Rois et l'État fédéral d'Erfurt (n° 1955).....	506
La liberté de l'Église en Autriche (nos 1956-1958).....	513
Entretien de Metternich avec le roi Maximilien II de Bavière à Bruxelles, le 29 juillet 1850 (n° 1959).....	519
Le conseil de l'Empire en Autriche (nos 1960-1961).....	524
Le retour de Metternich à Vienne (nos 1962-1963).....	533
Sur les traits principaux des mesures arrêtées par Sa Majesté le 31 décembre 1851 (n° 1964).....	538
L'Empire ressuscité et la situation générale (nos 1965-1966).....	544
Une démarche du Sultan auprès du prince de Metternich (nos 1967-1968).....	552

APPENDICE n° II.

Mélanges	554
Différence entre les droits de l'État et ceux de la famille (n° 1969).....	554
Le traitement des fonctionnaires en Angleterre (n° 1970).....	555
Disciples pervertis (n° 1971).....	556
L'Église et l'armée (n° 1972).....	557
La question du Schleswig-Holstein et la puissance maritime de l'Allemagne (n° 1973)	558
Ambistie et grâce (n° 1974).....	559
Note de Bunsen (n° 1975).....	559
La souveraineté du peuple. Que veut dire ce mot? Qu'est-elle (n° 1976)?.....	560
La révision de la constitution française (n° 1977).....	561
La souveraineté nationale et la souveraineté du peuple (n° 1978).....	562
Le portefeuille historique de Raumer (n° 1979).....	564
La noblesse (n° 1980).....	567
La carrière diplomatique (n° 1981).....	568
Les révolutions (n° 1982).....	569
Le point de départ de la puissance séculière (n° 1983).....	569
Joseph Cœrres (n° 1984).....	570
M. de Radowitz mon biographe (n° 1985).....	571
Nicolas Vogt (n° 1986).....	573
François Raveaux (n° 1987).....	574
L'Église et l'État (n° 1988).....	575
L'irresponsabilité des rois et la responsabilité des ministres (n° 1989).....	576
Les grandes puissances (n° 1990).....	577
L'opinion publique (n° 1991).....	579
Le droit historique (n° 1992).....	580
Les rois libéraux (n° 1993).....	581
Le mobilier de l'Église Saint-Paul (n° 1994).....	581
Concessions et non-concessions (nos 1995).....	581

TABLE DES MATIÈRES.

xj

	Pages
Entretien entre Thiers et moi (n° 1996).....	582
Le chiffre de Napoléon III (n° 1997).....	583
Sur le parlementarisme en Angleterre (n° 1998).....	585
La France paisible (n° 1999).....	586
Les partis en Angleterre (n° 2000).....	587
L'État chrétien et l'État païen (n° 2001).....	588
La guerre sur la base de l'orthodoxie russe (n° 2002).....	589
L'association catholique d'Allemagne (n° 2003).....	592
Une résolution du synode évangélique de Berlin (n° 2004).....	593
Les saint-simoniens (n° 2005).....	594
La réconciliation des princes d'Orléans avec le chef de la Maison de Bourbon (n° 2006).....	596
L'émigration irlandaise (n° 2007).....	597
Une opinion du <i>Constitutionnel</i> (n° 2008).....	598
Paroles prononcées à un banquet par le prince Napoléon (n° 2009)....	599
La visite de la Reine d'Angleterre à Paris (n° 2010).....	600
L'histoire du percement de l'isthme de Suez (n° 2011).....	601
Mort de Henri Heine (n° 2012).....	604
Sur la conférence de Paris (n° 2013).....	604
Sur la tendance à pousser l'Autriche vers l'Orient (n° 2014).....	605
La presse considérée comme l'expression de l'opinion publique (n° 2015).....	606
La foi religieuse (n° 2016).....	606

LIVRE XI.

L'ANNÉE DE LA MORT DU PRINCE. — RECUEIL
DE DOCUMENTS (1859).

Sur les événements politiques du jour et autres faits (nos 2017-2034)...	609
Derniers jours et mort du prince de Metternich.....	642
ÉPILOGUE.....	649
TABLE ANALYTIQUE.....	655

LIVRE X.

EXIL VOLONTAIRE ET RETOUR.

RECUEIL DE DOCUMENTS (1848-1858).

EXTRAITS DU JOURNAL DE LA PRINCESSE MÉLANIE.

DÉTAILS BIOGRAPHIQUES.

1699. En voyage (du 17 mars au 19 avril 1848). — 1700. A Londres (du 20 avril au 14 septembre 1848). — 1701. Brighton (du 15 septembre 1848 au 23 avril 1849). — 1702. Richmond (du 23 avril au 10 octobre 1849). — 1703. Bruxelles (du 11 octobre 1849 au 8 juin 1851). — 1704. Pendant le retour (du 9 juin au 23 septembre 1851). — 1705. Dans la patrie (du 24 septembre 1851 à la fin du mois de mai 1853). — 1706. Mort de la princesse Mélanie (3 mars 1854).

EN VOYAGE.

1699. Séjour à Feldsberg. — Sentiment d'abandon. — Le conseil municipal de Feldsberg exige l'éloignement du prince. — Voyage à Olmütz. — Refus de laisser entrer la famille de Metternich dans cette ville. — Événements qui marquent la suite du voyage. — Passage par Prague. — Triste coucher dans un petit village. — Démonstration favorable à Teplitz. — Nouveau passe-port à Dresde. — Lettre au Roi. — Mesures de précaution prises sur la ligne de chemin de fer depuis Leipzig jusqu'à Magdebourg. — On annonce beaucoup de bruit à Hanovre. — Calme dans les campagnes. — Coucher à Fürstenau. — Voyage à Arnheim. — Lettre du prince au Roi de Hollande. — Lettre de l'Archiduchesse Sophie. — Le comte Maurice Esterhazy. — Le baron de Schimmelpenninck. — Voyage à La Haye par Amsterdam. — Séjour assez long dans cette ville. — Départ pour Rotterdam. — Passage en Angleterre.

1699. Le 17 mars, Clément était reposé après une nuit de bon sommeil. Hügel et Rechberg, restés avec nous, avaient pris toutes les mesures indispensables pour que nous n'eussions rien à craindre pour sa vie. Les gens du prince de Liechtenstein nous

furent d'un grand secours : ils organisèrent le service de surveillance et firent prêts les moyens de transport nécessaires, de manière à parer à toutes les éventualités. Mais ensuite où aller? Pendant trois jours nous fûmes poursuivis par les bruits les plus sinistres. Hügel fit demander à Vienne qu'on envoyât à Nikolsburg l'ordre de nous faire protéger en cas de danger par la garnison de cette ville. Mais il paraît qu'on n'a rien fait à cet égard, pas plus que pour le reste, et le sentiment de l'abandon le plus complet envahit mon cœur. Nous avons dû quitter Vienne ainsi que des malfaiteurs; que Dieu pardonne à ceux qui nous ont délaissés, et qu'il me donne la force d'oublier! Seule l'Impératrice mère me fit écrire par Sophie Coudenhove pour avoir des nouvelles de celui que l'Empereur François avait appelé son ami.

J'ai passé ici les premières nuits dans une agitation indescriptible. Clément a la conscience d'avoir bien agi. Toute nouvelle venant de Vienne, toute nouvelle concession redouble son inquiétude. Il a souvent les larmes aux yeux, et la douleur que lui causent les événements est vraiment déchirante. Cette vie qu'il passe loin des affaires, au milieu de ce déchainement général, cette vie inactive, à laquelle il est condamné juste au moment où l'on aurait tant besoin de son énergie morale, cette vie devient un fardeau bien lourd pour lui. Il a prié le comte de Rechberg d'aller à Vienne, et il lui a donné un grand nombre de lettres, une entre autres adressée au comte de Ficquelmont*, qui, paraît-il, se trouve à la tête de la chancellerie d'État.

Depuis des années je tremblais pour l'Autriche, tant les symptômes fâcheux s'étaient accumulés. *De facto*, il n'y avait plus de gouvernement. Chacun faisait ce qu'il voulait, et le mécontentement s'étendait de proche en proche. Tous manquaient de cœur en face des circonstances. Partout s'affichait la vanité personnelle, on ne cessait d'être mécontent et envieux. Pourquoi enviait-on Clément, grand Dieu? Pour ses qualités, pour son énergie morale? Sans doute en cela l'on

* La lettre à Ficquelmont se trouve dans le tome VII, page 614.

(Note de l'Éditeur.)

avait raison. Mais la révolution ne peut pas les lui ôter; elle ne peut pas davantage les faire passer à d'autres. On a pu l'enlever à l'État, on a pu détruire son influence, mais sa vie appartient à l'histoire, et la postérité lui rendra la justice que lui refuse aujourd'hui la plus brutale ingratitude.

Nous sommes restés à Feldsberg jusqu'au 21, et jusque-là nous avons empêché Clément de sortir. Il vivait comme un prisonnier. Dans la nuit du 21 au 22, Léontine est arrivée avec Rechberg. Nous comptions passer quelques jours avec elle, mais le bourgmestre de Feldsberg vint nous dire que le conseil municipal de la ville exigeait que mon mari partit dans les vingt-quatre heures, parce que sa présence causait trop d'agitation. Notre première pensée fut de nous rendre à Olmütz, où le commandant de la place et l'archevêque nous accueilleraient certainement. Hügel se décida à partir aussitôt pour cette ville, et nous nous mîmes en devoir de le suivre le même soir. Clément fit rentrer à Vienne sa fille et ses deux plus jeunes fils. Jamais il n'y eut un départ plus pénible que le nôtre. C'était le 22, à six heures du soir. Il me fallait exposer Clément à la fureur d'une populace en délire, et, pour échapper à ce danger, il avait à entreprendre un voyage fatigant, que son âge et ses infirmités rendaient presque impossible. Léontine m'avait donné l'idée d'aller en Angleterre, parce qu'elle croyait que dans ce pays il trouverait avant tout la distraction et le repos; mais comment y arriver? Cela me faisait l'effet d'un voyage aux Indes. Un moment nous eûmes l'idée de nous retirer à Plass; mais, dans la situation actuelle, qui pouvait nous répondre des sentiments de la population*?

Nous emportâmes aussi peu de bagages que possible, et nous partîmes dans la voiture de Rechberg, celui-ci nous accompagnant; il prit place sur le siège de sa voiture, Richard était dans une deuxième voiture avec le valet de chambre et la femme de chambre.

* Les paysans et les ouvriers des hauts fourneaux de Plass avaient adressé une lettre au prince, pour le prier de venir au milieu d'eux, disant qu'ils répondraient tous de son repos et de sa sécurité. (Note de l'Éditeur.)

Nous allâmes sans encombre jusqu'à Olmütz, partie en chemin de fer, dans un wagon que nous avait procuré un chef de train. A Olmütz, Hügel entra dans notre wagon pour nous dire que le commandant de la place et l'archevêque ne voulaient pas engager leur responsabilité en nous recevant, et que nous étions obligés de continuer notre voyage, et cela dans un compartiment non réservé. J'avoue qu'à ce moment je me sentis presque mourir. Il était quatre heures du matin. On nous fit entrer dans un wagon où se trouvait une femme avec un enfant malade qui poussait des cris épouvantables. Le chef de train nous fit passer dans un autre wagon, où nous trouvâmes deux messieurs qui me firent horriblement peur, parce que l'un d'eux avait l'air d'un étudiant. Cependant nous découvrîmes bientôt que c'étaient deux officiers, et je résolus de leur confier notre situation. L'un d'eux, le capitaine Vernier, dit qu'il nous avait reconnus tout de suite, et que bien des personnes voyageant par le même train étaient instruites de notre présence. Il se mit entièrement à notre disposition. Il fit venir auprès de nous un commissaire de police de Prague, qui se trouvait dans le train; c'est à lui, ou plutôt à la cocarde nationale qu'il portait à sa casquette, que nous dûmes de dépasser Kolin sans accident, ce qui n'aurait guère été possible sans son assistance, car à chaque station il fallait présenter son permis de circulation. De plus, ce brave commissaire nous procura des passe-ports, à nous et à nos gens, et c'est ainsi qu'il nous a mis à même d'aller plus loin. Par un hasard extraordinaire, se trouvait dans un wagon voisin du nôtre ce Polonais (Burian) qui, le 13 mars, avait fait un discours devant la chancellerie d'État. Hügel lui demanda où il allait. Il répondit qu'il se rendait dans une petite ville de Bohême, dont le nom ne me revient pas, pour y organiser la garde nationale. Quand Hügel lui demanda s'il était chargé de cette mission, il répondit que le Gouvernement l'y avait autorisé. Il faut avouer que la Monarchie est confiée à des mains bien habiles et bien honnêtes!

Sur la route de Prague, nous trouvâmes à toutes les stations une agitation considérable. Partout la population s'était ras-

semblée, tout le monde portait des cocardes et avait à la boutonnière des rubans de couleur rouge et blanche, pareils aux insignes de l'Ordre de Marie-Thérèse; on aurait dit des chevaliers de l'Ordre, bien que l'aspect de ces gens fût bien loin de briller par la distinction.

Le 23, vers cinq heures de l'après-midi, nous quittâmes le train à la dernière station avant Prague. Nous parcourûmes le village en nous dissimulant comme des voleurs; enfin, après des peines inouïes et grâce à la protection du capitaine Vernier, nous parvînmes à nous procurer des chevaux. Nous ne voulions pas nous arrêter à Prague, mais seulement traverser cette ville. Le maître de poste ne nous y autorisa qu'à condition de payer triple; il nous fallut en passer par là. Le domestique de Rechberg, qui devait nous rejoindre à Olmütz et nous apporter de l'argent, nous avait manqués, ce qui n'était pas surprenant. Nous étions donc sans argent, sans lettre de crédit, avec la perspective d'un long et pénible voyage à faire! Nous voulions aller en Angleterre, où Clément s'était enfin décidé à se retirer*, après avoir reconnu qu'ici il ne pouvait plus compter sur personne. Mille fois dans la journée je pensai involontairement à l'abandon où se trouva le divin Sauveur, mille fois au Seigneur renié par Pierre, ce qui est, selon moi, le fait le plus horrible de toute l'histoire de la passion du Christ!

Nous roulâmes jusqu'à onze heures du soir, par conséquent pendant vingt-huit heures en tout, et, après un voyage aussi fatigant, il nous fallut descendre à l'auberge la plus misérable du monde, dans un petit village, où nous passâmes la nuit enveloppés dans nos manteaux et dans nos fourrures. Clément

* « Je vais en Angleterre, écrivait à cette époque le prince de Metternich au comte de Hartig, à Vienne, où je choisirai une petite maison de campagne à proximité de Londres. Je n'échapperai pas à la nécessité d'être en contact avec ceux qui sont au pouvoir dans ce pays, et je saurai mettre cette circonstance à profit pour les rendre attentifs, du moins autant que cela sera possible, au véritable état des choses, et pour bien les disposer en faveur de l'Autriche. Je connais le monde, et le monde me connaît; je n'ai pas à retirer une seule des paroles prononcées ou écrites par moi à n'importe quelle époque. J'ai donc le droit de m'avancer hardiment sur le terrain de la vérité. Aujourd'hui, ce droit devient pour moi un devoir, que je saurai remplir sans faiblesse. »
(*Note de l'Éditeur.*)

était résigné; il était même de bonne humeur, ce qui m'aïda à tout supporter avec patience. Le lendemain, Hügel et Richard se mirent de bonne heure en route pour Dresde, tandis que nous ne partîmes qu'à midi. Dans l'intervalle qui précéda notre départ, j'éprouvai encore quelques instants de frayeur. Je vis dans notre auberge une douzaine d'étudiants qui étaient arrivés par la poste, et qui, après s'être arrêtés quelques heures, prirent comme nous le chemin de Teplitz. Notre passe-port portait le nom de *Mayern*. Il est facile de comprendre que nous voulions garder l'incognito. Cependant, à Teplitz nous fûmes reconnus à l'hôtel et au bureau de poste; un des assistants se mit à crier : « À bas les cocardes! Voilà le prince de Metternich! » Toutefois on nous traita avec des égards, on nous salua respectueusement, et on nous laissa partir sans nous inquiéter, ce dont je fus étonnée.

Nous n'atteignîmes Dresde que vers minuit, après avoir heureusement franchi la frontière. Le poste ne nous arrêta que *pro forma*; on nous avait reconnus, et l'on ne voulait que par simple curiosité nous regarder de près.

Nous passâmes la journée du 25 à Dresde sans voir personne. Rechberg alla trouver notre ministre plénipotentiaire, le comte de Kuefstein, qu'il trouva bien disposé pour nous. Il nous procura un nouveau passe-port au nom de M. et madame de Matteux. Le 26, le ministre plénipotentiaire anglais, Forbes, nous accompagna jusqu'à Leipzig, pour nous assister en cas de besoin. A Dresde, notre présence avait causé quelque agitation; notre hôte fut visiblement effrayé quand il entendit prononcer notre nom. Il informa la police de notre arrivée; il en résulta qu'un commissaire vint nous assurer de sa protection. Nous remarquâmes que, depuis que nous avons quitté l'Autriche, les autorités étrangères regardaient comme un devoir d'honneur personnel de nous protéger. Clément écrivit au Roi* pour l'informer qu'il traversait ses États.

* Cette lettre de Metternich au Roi de Saxe, datée de Dresde, le 26 mars 1848, était ainsi conçue : « J'ai dû céder à la violence d'une agitation sans exemple. Ce que j'ai voulu, ce que j'ai fait, ce que je n'ai pu faire dans le cours d'une carrière de plus d'un demi-siècle, Votre Majesté le sait, et les preuves à l'appui

Nous avons quitté Dresde à cinq heures du matin, en compagnie de Rechberg. Hügel et Richard ont pris une autre route. Grâce à la sollicitude de Kuefstein, on nous permit à titre d'exception de rester dans notre voiture, qui fut placée sur un wagon; mais on nous imposa la condition de tenir les stores baissés, afin de faire croire que la voiture était vide. A Leipzig, je fus effrayée par des chants. Je croyais que c'étaient des étudiants qui chantaient, mais j'appris plus tard par Rechberg que c'étaient des soldats. Nous passâmes deux mortelles heures dans la voiture fermée, qui fut enfin mise sur un autre wagon. Pour ne pas être découverts, nous n'osions pas faire un mouvement, à cause des nombreux ouvriers qui nous entouraient.

Cela se reproduisit à Magdebourg. Clément ne voulait pas consentir à rester caché, surtout puisqu'il ne voyait aucune raison de prendre des précautions pareilles. Tourmenté par la soif, il pria Rechberg de lui procurer un verre d'eau, ce qui mit notre ami dans une angoisse terrible, car le commissaire de police lui avait déclaré qu'à la moindre imprudence il ne pourrait plus répondre de rien.

Nous n'arrivâmes à Hanovre qu'à onze heures du soir; on nous mena dans une méchante auberge où l'on ne pouvait réellement songer à se reposer. Clément supporta tous ces contre-temps avec beaucoup de courage, ce qui me donna de la force.

A Hanovre, on avait annoncé beaucoup de bruit pour le 28.

se trouvent dans toutes les archives de l'Europe. Je m'en rapporte sans crainte aucune aux documents officiels; ce sont eux qui dicteront le jugement que l'histoire impartiale sera appelée un jour à porter sur ma vie et sur mes actes. Fidèle à mes principes et à mes vues, je resterai jusqu'à mon dernier soupir le défenseur de la vérité, du droit et de l'ordre, sans lesquels l'idée de liberté ne peut être qu'une chimère.

« J'ai quitté Vienne le 14 de ce mois, et je vais m'établir dans un endroit capable de m'offrir le repos personnel, si toutefois, dans la situation présente, il est possible de trouver le repos quelque part. Au lutteur fatigué il faut permettre de chercher le dernier bien qui reste à l'homme.

« Je me serais fait un reproche de traverser la capitale de Votre Majesté sans Vous prier, Sire, d'agréer la nouvelle assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc., etc. » *(Note de l'Éditeur.)*

On reçut de Berlin la nouvelle que le Roi de Prusse y était tout à fait bloqué. Solms, qui revenait en ce moment de Berlin et qui avait voulu y voir le Roi, fut obligé de se procurer quatre permis de circulation émanant des différents clubs qui tous surveillent le Roi de la façon la plus rigoureuse. On ne permettait pas au Roi de sortir avec la Reine, parce que l'on retenait toujours l'un des deux comme otage. L'irritation contre le prince de Prusse est épouvantable. On a mis sa tête à prix et saisi ses biens et sa maison au profit de la nation.

Nous avons quitté Hanovre le 27, à midi, et à six heures nous sommes arrivés sans encombre à Minden. Nous avons parcouru un petit coin de la Prusse où tout était tranquille. En général, il est extrêmement curieux de voir comme, en dehors des grandes villes, le pays est calme et florissant. A présent, nous voyageons en voiture, ce qui fatigue beaucoup Clément, parce que la berline de Rechberg est très-dure.

Le 28, à neuf heures du matin, nous quittâmes Minden. Clément ne voulait pas passer la nuit à Osnabrück; nous n'avons fait qu'y diner, et à dix heures du soir nous sommes arrivés à Fürstenau. Clément était très-fatigué de cette longue journée de voyage et souffrait beaucoup de crampes néphrétiques. On nous conduisit dans un affreux bouge, et, pour laisser le temps aux gens de chauffer une mauvaise chambre, nous dûmes nous rendre dans la salle de café, où nous trouvâmes deux messieurs qui discutaient vivement les nouvelles contenues dans les journaux. Ils étaient désespérés de tout ce qui arrivait. Nous apprimes par eux la fuite du prince de Prusse en Angleterre, ainsi que d'affreuses nouvelles de notre Italie. Milan semble perdu.

Après avoir pris le thé, Clément suivit complaisamment les récits de notre hôtesse, femme aussi bavarde que jolie, qui nous servit du beurre mal salé avec du pumpernickel. Il rit aussi beaucoup de son valet de chambre (Joseph Michel), qui ne pouvait deviner où nous voulions nous rendre. Celui-ci m'avait dit : « Comment cela finira-t-il donc? Nous allons toujours plus loin, et les gîtes deviennent toujours plus mauvais; je croyais que nous allions au Johannisberg. Si le prince était

allé à Kœnigswart et qu'il eût donné à ses gens la moitié seulement de ce que coûte le voyage, il y aurait été en parfaite sûreté. » Et pourtant nous avons appris le même jour que la maison du général Nobili avait été assaillie, parce qu'on croyait que nous y étions ; qu'à Trieste on avait arraché l'enseigne de l' « Hôtel Metternich », et qu'en Bohême les paysans prenaient les armes.

Le 29, nous apprimes par nos gens qu'à l'auberge on avait découvert la couronne princière sur notre linge, et qu'on s'était étonné de la finesse des chemises et des mouchoirs. On a dit à nos gens : « C'est certainement encore un Roi qui a été obligé de s'enfuir. » Détail qui peint suffisamment et l'époque et l'hôtel.

Nous nous mîmes en route à six heures du matin, parce que nous voulions arriver encore le même jour à Arnheim ; mais nous trouvâmes une route horriblement pavée, qui faisait tellement souffrir mon mari, qu'il nous fallut pendant sept heures aller au pas. Ce fut une des plus pénibles journées que j'aie passées dans ma vie. Nous nous arrêtâmes au premier endroit que nous rencontrâmes après avoir franchi la frontière de la Hollande. C'est un village du nom d'Oldenzort. Nous y fûmes reçus par trois demoiselles qui nous servirent d'excellent rôti de veau. Nous avons pu nous reposer dans des lits très-mauvais, mais assez propres, et nous partîmes le 30, à neuf heures du matin, pour continuer notre voyage. Clément était fatigué et souffrant ; les crampes augmentèrent, et les mouvements de la voiture finirent par lui devenir insupportables. Enfin nous arrivâmes à Arnheim ; il était sept heures du soir. Nos compagnons de route Hügel et Richard n'étaient pas encore là ; néanmoins nous venions de nous coucher de fort mauvaise humeur, lorsque tout à coup ils arrivèrent tous deux, avec Maurice Esterhazy. Ils n'avaient pas trouvé l'hôtel où nous étions descendus. Ils apportaient des lettres de Vienne, que le domestique de Rechberg aurait dû nous remettre à Olmütz. Comme Rothschild ne voulait pas confier une lettre de crédit à un inconnu, l'excellent Clément Hügel et le conseiller aulique Raymond se rendirent eux-mêmes à Olmütz ;

mais, ne nous y ayant pas trouvés, ils poussèrent jusqu'à Dresde; c'est là seulement que nous reçûmes notre lettre de crédit. Voilà certes un beau trait de dévouement, surtout de la part du pauvre Clément Hügel, qui est lui-même si souffrant et si faible de santé.

Clément informa le Roi de Hollande de son arrivée à Arnheim*.

L'Archiduchesse Sophie a écrit à mon mari une lettre pleine de cœur et vraiment touchante**. Que Dieu la bénisse

* Cette lettre est datée d'Arnheim, le 30 mars; en voici le teneur : « Sire, je croirais manquer à mon devoir si je ne prévenais pas Votre Majesté de mon passage par ses États. Homme d'un autre temps que celui qui pèse aujourd'hui sur l'Europe et sur l'Empire à la direction politique duquel je me suis trouvé appelé durant près de quarante années, je me suis retiré des affaires pour chercher le repos loin de mes anciens foyers.

« Ne faisant que traverser la Hollande pour me rendre en Angleterre, je me vois privé de l'honneur de demander à Votre Majesté la faveur de me présenter à Elle; qu'Elle daigne m'excuser à cet égard et me conserver les bontés dont j'ai, à ma profonde reconnaissance, recueilli des preuves dans plus d'une occasion de ma vie publique... » (Note de l'Éditeur.)

** Voici cette lettre, datée de Vienne, le 23 mars : « Ne m'en veuillez pas, mon cher, bien cher Prince, de ce que je viens vous importuner avec quelques lignes dictées uniquement par le besoin de mon cœur de vous dire combien je vous aime et vous révère, combien je vous suis reconnaissante pour notre pauvre Autriche de tout ce qu'elle vous doit de beau, de grand, d'ineffaçable, et combien je vous remercie du bien que vous avez fait à mon fils durant ce dernier hiver, en donnant une si bonne direction à ses idées et à ses sentiments. Si vous l'aviez vu, ce cher enfant, lorsque le 13 au soir une générosité et une délicatesse exagérées vous ont engagé à nous quitter; si vous l'aviez vu venir chez moi, le désespoir dans l'âme et sentant tout le poids de ce moment décisif pour la Monarchie, vous auriez eu au moins un instant de satisfaction et de douce émotion.

« Mon pauvre Franzl était ma seule consolation dans notre détresse; au milieu de mes angoisses et de mon désespoir, je bénissais le Ciel de me l'avoir donné tel qu'il est! Son courage, sa fermeté, sa manière de sentir et de juger forte, inébranlable, étaient bien au-dessus de son âge et pourraient presque nous faire espérer que le bon Dieu veut encore lui accorder un avenir, puisqu'il lui a donné les qualités nécessaires pour en accepter toutes les chances. Ah! si je pouvais aller vous rejoindre et vous dire, — vous répéter, — combien nous vous aimons, et pleurer avec votre pauvre Mélanie, dont je sens si vivement toutes les peines, toutes les amertumes! Que le bon Dieu l'assiste, et lui accorde un courage héroïque pour supporter sans murmure toutes les douleurs accumulées sur son pauvre cœur.

« Tous ceux qui ont encore un reste de sentiments nobles et élevés parlent de vous, mon cher Prince, avec estime, vénération et regrets, et lorsqu'ils

d'avoir pensé à lui et d'avoir exprimé de si nobles sentiments!

Nous avons diné à Zutphen, où nous admirâmes l'incroyable propreté de cette ville hollandaise. Le chemin pour venir ici ressemblait à un parc anglais entouré des plus riants cottages. Si l'on pouvait encore trouver du plaisir à quelque chose, nous aurions bien joui de ce charmant paysage.

Maurice Esterhazy est anéanti. Voyant que je n'avais pu m'empêcher de sourire d'une sotte histoire qu'il nous avait racontée, il s'écria joyeusement : « Allons, vous riez encore ;

m'adressent à moi ces paroles consolantes et douces, je les en bénis en silence, comme d'un bienfait qu'ils m'accordent.

« Mon pauvre mari me charge de vous dire mille et mille tendresses; lui aussi a beaucoup souffert d'avoir vu éclater une révolution dans son cher Vienne, où il la croyait impossible; mais, hélas! sur quoi peut-on encore compter de nos jours? Que la Providence daigne avoir pitié de nous! Implorons-la avec ferveur; il me semble qu'elle ne peut abandonner ceux qui l'ont toujours adorée avec humilité et avec une foi si vive. Priez pour nous, mon bien cher Prince, et bénissez de loin mon pauvre Franzl, cette bénédiction lui portera bonheur. Adieu; conservez-moi votre souvenir, et croyez à l'attachement aussi vif qu'incbranlable

« De votre toute dévouée et affectionnée

« SOPHIE.

« Mes fils vous présentent leurs hommages et disent mille amitiés à vos enfants. »

Le prince de Metternich répondit d'Arnheim, le 31 mars : « J'ai l'honneur d'accuser à Votre Altesse Impériale réception de la lettre qu'Elle a daigné m'adresser. Exprimer le sentiment qu'elle m'a fait éprouver me serait impossible; le cœur a une langue que la plume ne sait point traduire; elle ne peut être que sentie, et un cœur comme le Vôtre, Madame, doit la comprendre!

« Ma vie entière a été vouée au soutien d'une cause et dès lors au soutien d'un grand Empire qui, dans le cours des siècles, n'a jamais failli à cette cause. J'ai raconté à Votre auguste fils, dans le cours des heures qu'il a bien voulu m'accorder, l'histoire de ma vie, qui pendant cinquante-quatre ans s'est écoulée au milieu des orages qui viennent de fondre sur l'Europe avec la force d'un ouragan dévastateur. Ma pensée n'a jamais dévié de la ligne que mon instinct m'a fait regarder, dès mon jeune âge, comme la seule utile, et sur laquelle l'observation des faiblesses humaines m'a fixé. M'est-il permis d'avouer que sur cette ligne, à bien peu d'exceptions près, j'ai toujours marché dans l'isolement? Si j'avais pu mettre en doute ce fait pendant le long cours de ma vie publique, ce doute ne m'est plus permis aujourd'hui. Le monde a proclamé sa réalité, en ajoutant à l'immense somme des illusions auxquelles il est livré, celle de confondre en moi la cause et un représentant de cette cause! Le monde peut prononcer l'ostracisme contre ce dernier; la cause est inattaquable, comme l'est la vérité et toute la vérité!

« Ne croyez pas, Madame, que ce soit un autre sentiment que celui de

comme cela me fait du bien ! » Il prétend être plus calme depuis qu'il nous voit. Ayant appris, à son grand effroi, qu'un garçon de l'hôtel où nous étions descendus avait dit à nos gens qu'il était capable de tuer de sa main le prince de Metternich, s'il

mon entier dévouement à la cause de l'ordre qui m'ait engagé à me retirer d'un poste où les moyens de faire le bien m'eussent manqué en entier. Ce ne sont pas les hommes d'un régime éteint qui peuvent faire le bien possible sous un régime nouveau. Dans toute Monarchie, le Souverain seul fait exception à cette loi de la nature, et c'est pour cela que les Érostrates du jour dirigent leurs efforts les plus actifs et leurs traits les plus acérés contre la souveraineté. Avec elle tombe l'ordre, et sans l'ordre, la liberté est un mot vide de sens. Les réformateurs dans notre Empire sont de bien faibles novateurs; ils reculeront épouvantés devant les produits de leurs utopies, — devant des essais faits et parfaits dans les pays où la révolution a déjà passé, sans y être encore arrivée à ses derniers termes. C'est cette révolution sur laquelle j'ai sans déviation fixé mes regards; c'est elle que j'ai prise à tâche de tenir non en arrêt, — la chose eût été impossible, — mais en échec. Je suis né *socialiste*, dans le véritable sens du mot; j'ai toujours regardé la *politique* comme un objet de luxe en face des dangers sociaux, et ce n'est pas ma faute si je n'ai rencontré que peu de soutien dans la direction que suit mon esprit et qu'a suivie mon action.

« Ma vie publique matérielle est finie; ma vie morale ne finira qu'avec mon dernier souffle. Tous les efforts de cette vie seront de ma part voués à mes affections les plus chères; à celles de ma longue carrière, à celles que je porte à l'auguste famille que je vénère, parce que je la connais; aux sentiments de piété enfin qui me lient à une Monarchie que j'ai le sentiment d'avoir bien servie!

« Je me rends en Angleterre, et j'y resterai jusqu'au moment où il me sera possible de retourner sur le continent. Deux raisons m'ont fait choisir l'Angleterre comme asile: l'une, et c'est à mes yeux la plus puissante, est que je pourrai y servir la cause de l'Autriche; l'autre, c'est que si la révolution devait gagner également la Grande-Bretagne, le droit de l'étranger y est respecté.

« Daignez, Madame, être l'interprète de mes sentiments de respect et d'éternel dévouement près de Mgr l'Archiduc François-Charles et de son auguste fils. Veuillez dire à ce dernier que je le porte dans mon cœur, et qu'il ne fera jamais fausse route s'il applique aux bonnes comme aux mauvaises situations les préceptes qu'il m'a permis de lui donner. Je prie également Votre Altesse Impériale de me mettre aux pieds des Impératrices et de Mgr l'Archiduc Louis.

« Ma femme se recommande au bon souvenir de Votre Altesse Impériale. Elle est digne de Ses bontés, car elle aussi est une femme forte et de conscience et de cœur. Vous connaissez ses principes, Madame; ils sont à toute épreuve.

« Mon fils se met aux pieds de Mgrs les Archiducs. J'espère trouver en lui un digne représentant de mes principes et de mes sentiments.

« Daignez agréer, Madame, l'hommage de mon profond respect et de mon éternel dévouement »

(Note de l'Éditeur.)

le rencontrait, Esterhazy courut chez le baron de Schimmelpenninck, gouverneur de la province, pour l'informer de notre arrivée. Le gouverneur vint aussitôt chez nous, se montra très-poli à notre égard, et nous témoigna une prévenance qui ne s'est pas démentie un seul instant pendant la semaine que nous avons passée à Arnheim.

Maurice Esterhazy est très-inquiet de nous, parce que nous voulons quitter la Hollande; nous étions même décidés à partir le 4 avril pour Rotterdam par le bateau à vapeur, et nous rendre de là à Londres. Il alla donc avec Richard à la Haye pour tâcher d'y sonder les sentiments de la Cour. Au moment où il allait partir, le gouverneur reçut du ministre des affaires étrangères une lettre par laquelle celui-ci nous invitait de la manière la plus gracieuse à rester en Hollande, disant que nous pouvions compter sur l'hospitalité de ce pays. La lettre contient des paroles fort aimables prononcées par le Roi. A son retour, Esterhazy m'apporta une charmante lettre de la princesse d'Orange. Tout cela nous décida à aller passer quelques jours à la Haye. Nous devons partir le 2, mais les souffrances de mon mari devinrent plus fortes. Il nous fallut envoyer chercher un médecin, et j'ai passé quelques journées d'angoisses terribles, parce que l'excitation nerveuse de mon mari prit les proportions d'une fièvre violente. Nous quittâmes Arnheim le 5, et nous arrivâmes à Amsterdam à trois heures de l'après-midi.

La princesse d'Orange envoya un chambellan demander des nouvelles de Clément; on ne saurait être plus aimable!

Le 5 au soir, Esterhazy prit les devants et partit pour la Haye, afin de préparer ses propres chambres pour nous. Clément consentit à demeurer chez lui, afin de bien faire ressortir toute la loyauté de ses sentiments pour la Cour d'Autriche.

Pour moi, je ne vois pas comment la situation pourrait devenir plus supportable, même dans un avenir éloigné. On dit que les plus horribles calomnies, que les plus ignobles caricatures circulent à Vienne. Les journaux vous font frémir et trembler; on se demande si ce qu'ils annoncent est pos-

sible : la république à Venise ; Marinovich assassiné, sa tête promenée au bout d'une perche ; la Sardaigne se jetant sur la Lombardie ; la Toscane volant Parme et Modène ; le Pape bénissant les troupes qui doivent conquérir nos provinces. Grand Dieu ! tout sentiment de justice et d'honneur est-il donc éteint ? En Hongrie règne partout la plus affreuse confusion. Notre Monarchie est en train de se dissoudre ; l'Allemagne est livrée aux faiblesses du Roi de Prusse ; l'ordre social est bouleversé ; les armées ne sont plus rien ; les Juifs et les journalistes sont les maîtres du monde ; les banqueroutes se multiplient journellement, tous les pays sont ruinés. Et Dieu ne mettrait pas fin à cet état de choses !

Le 6 au soir, nous sommes arrivés à la Haye. Le bon Rechberg, Hügel, Richard, Maurice Esterhazy et Alexandre Schœnburg nous attendaient à la gare et nous ont installés dans la charmante demeure d'Esterhazy. Le chemin de Harlem jusqu'ici est bordé de jacinthes qui donnaient à toute la contrée l'aspect d'un magnifique tapis. C'étaient des couleurs d'une richesse incroyable, comme Dieu seul sait les donner à la nature, à cette nature qui reste belle en dépit des tempêtes et des folies des hommes.

J'ai quitté Clément pour aller chez la princesse d'Orange, qui m'a fait l'accueil le plus cordial. Elle m'a invitée à venir tous les jours chez elle, ce que j'ai fait consciencieusement et avec un véritable plaisir. Elle a non-seulement beaucoup d'esprit, mais encore beaucoup de cœur. Elle aime infiniment à causer et veut être renseignée sur tout. Mais comme je n'ai rien à cacher, j'ai pu lui répondre avec une parfaite liberté.

Quand j'eus pris congé d'elle, le prince d'Orange me reconduisit jusqu'au bas de l'escalier, en disant qu'il voulait faire comprendre à tout le monde de quelle manière la Cour entendait qu'on nous traitât. Tous deux sont venus très-fréquemment voir Clément ; il en est de même de la princesse Frédéric *. Clément a vu le Roi ; la Reine n'a pu nous recevoir parce qu'elle est en grand deuil ; du reste, tous les deux fai-

* Princesse Louise, fille du Roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, mariée au prince Frédéric des Pays-Bas.

(Note de l'Éditeur.)

saient prendre journellement des nouvelles de la santé de Clément. Nous sommes comblés d'attentions aimables. Tout le corps diplomatique et nombre de personnes de condition viennent régulièrement dans notre salon.

Nous étions venus à la Haye avec l'intention de n'y rester que quelques jours, et c'est pourquoi nous avons accepté l'aimable hospitalité de Maurice Esterhazy. Jamais je n'ai trouvé un cœur plus chaud et plus dévoué, un caractère plus noble et plus généreux. Il paraissait heureux de notre présence, qui s'est prolongée plus que nous ne l'avions pensé, car nous comptons ne quitter que le mercredi saint, le 19 avril, ce charmant séjour qui nous a fait tant de bien, cette belle ville où dans chaque habitant nous avons trouvé un ami.

On rend ici pleine justice à Clément, on admire son calme, sa grandeur d'âme, son patriotisme qui lui fait repousser tout ce qu'on pourrait dire sur l'ingratitude de l'Autriche.

Nous sommes partis le mercredi 19, et dans l'après-midi nous sommes arrivés à Rotterdam avec Maurice Esterhazy et Alexandre Schœnburg. Nous remarquâmes qu'on embarquait sur notre bateau une grande quantité de bestiaux et tout un troupeau de moutons, ce qui nous donna un avant-goût désagréable de nos compagnons de voyage. En outre, la traversée a été un peu pénible. La mer était assez calme, il est vrai, mais cela n'empêcha pas nos gens d'être malades. Moi non plus je n'étais pas bien à mon aise. Nos cabines laissaient beaucoup à désirer. Nous restâmes couchés sur nos lits, Clément en face de moi, et Richard dans le cadre placé sous le mien. Enfin vers minuit nous arrivâmes dans la Tamise; nous commençons à dormir quand nous fûmes réveillés en sursaut par un bruit épouvantable et par un choc violent. Un navire à voiles nous avait heurtés et avait brisé l'une des roues et le gouvernail de notre bateau à vapeur. Heureusement nous pûmes bientôt continuer notre route, après avoir échappé à un danger assez sérieux*.

* Peu de temps avant le départ du chancelier d'État pour l'Angleterre, il exprima les sentiments qui agitaient son cœur au moment de quitter le continent, dans une lettre adressée à Sa Majesté l'Impératrice régnavante Marie-

A LONDRES.

(DU 20 AVRIL AU 14 SEPTEMBRE 1848.)

1700. Arrivée à Londres. — Visites de notabilités. — L'Archiduc François-Joseph va rejoindre l'armée en Italie. — Installation dans la maison de lord Denbigh. — Visite du prince de Prusse. — Bruit du rappel de Dietrichstein. — Déjeuner chez Londonderry. — Le voisinage de lord Minto. — Rencontre de Disraeli. — Mission de Hummelauer à Londres. — Lettres envoyées à la Cour, à Inspruck. — Agitation des chartistes. — L'institution des constables spéciaux. — Nouvelles de plus en plus mauvaises de Vienne. — Discours de Disraeli dans l'affaire Bulwer. — Menaces des chartistes. — Le prince devient plus souffrant. — Agression de Lhozky. — Victoire de Radetzky. — Memorandum du prince Albert. — Révolution à Prague. — Banquet de Waterloo. — Faiblesse du Gouvernement autrichien. — Nomination de l'Archiduc Jean comme administrateur de l'Empire. — Bal masqué chez Londonderry. — Déclaration du Roi de Hanovre. — Opinion de sir Henry Bulwer sur l'Espagne. — Conversation avec Villafranca. — Nouvelles terrifiantes de Vienne. — Visite de la Reine douairière au prince. — Les victoires de Radetzky en Italie. — Discours de lord Stanley contre le Gouvernement. — Visite du prince de Weimar. — Entretien avec Brunnov. — Correspondance avec lord Beauvale au sujet de l'intervention anglo-française en Italie. — Discours de Disraeli contre Palmerston et Minto. — Mission d'Andrian à Londres. — Propos de Morny sur les d'Orléans. — L'intervention franco-anglaise repoussée par l'Autriche. — La Reine Victoria se rendant au Parlement. — Nouvelles de lady Hislop sur la politique anglaise.

1700. Le jeudi 20 avril, à dix heures du matin, nous abordâmes à Blackwall, et un quart d'heure plus tard nous étions dans le train qui nous conduisit à Londres. A une heure, nous descendîmes à Brunswick Hotel, Hanover square; je remer-

Anne, qui lui répondit de la manière la plus gracieuse. Nous reproduisons ces deux intéressants documents. La lettre du prince, datée de Rotterdam, le 19 avril, est ainsi conçue : « Je ne saurais laisser retourner à Vienne le comte de Rechberg, qui, par dévouement pour son ancien chef, m'a accompagné jusqu'au lieu de mon embarquement pour l'Angleterre, sans mettre à profit cette occasion sûre pour me mettre aux pieds de Votre Majesté Impériale. Ce n'est pas à Son auguste souvenir que j'entends me recommander, car je crois pouvoir y compter, comme sur l'un des biens auxquels j'attache le plus de valeur; c'est pour Lui donner une marque de mon respectueux et immuable attachement à Sa personne et à celle de l'Empereur, attachement qui ne finira qu'avec ma vie et qui saura toujours braver les vicissitudes auxquelles un corps social en démence expose toutes les grandeurs de ce monde.

ciai Dieu de notre heureuse arrivée, tout en me demandant si tout cela n'était pas un songe affreux. Peu de temps après notre arrivée, nous reçûmes la visite de la princesse Grassalkovich, du comte de Dietrichstein et du baron Koller, qui

Croyez, Madame, que mon esprit et mon cœur partagent toutes les souffrances auxquelles Votre Majesté, avec Son tact si droit et Sa conscience si pure, doit nécessairement se trouver journellement en proie. Ni Elle ni moi ne connaissons d'autres ennemis que ceux qui s'attaquent aux principes, et auxquels doit être appliqué le mot de notre divin Sauveur : « Pardonnez-leur, » car ils ne savent ce qu'ils font. »

« Malheureusement, il y a dans cette tourbe d'ignorants encore un grand nombre d'hommes qui se permettent d'agir sans savoir même ce qu'ils veulent ni ce qu'ils devraient vouloir.

« Je vais, pendant quelques semaines ou quelques mois, chercher au delà des mers le repos *matériel*; le repos *moral* n'est pas à ma disposition. Je souffre des tourments de l'auguste famille et du grand Empire au salut desquels j'ai voué plus d'un demi-siècle de soins et d'efforts incessants; je souffre de tout ce que les hommes en démente sacrifient, en le qualifiant de progrès, à des prétentions absurdes dans leur point de départ et criminelles dans le point d'arrivée.

« Dans cette situation, il n'y a pour moi aucune tranquillité possible!

« Je prends la liberté de prier Votre Majesté Impériale de me mettre aux pieds de Sa Majesté l'Empereur, et d'agréer tous deux l'hommage de mon plus profond respect et de l'inaltérable dévouement avec lequel, etc., etc. »

Voici le texte original de la réponse de Sa Majesté, datée de Vienne, le 8 mai : « Carissimo Principe! La sua carissima lettera che ho ricevuta per le mani dell' ottimo conte Rechberg, mi ha veramente commossa. Quanti avvenimenti! Quante disgrazie! Qual mente umana avrebbe potuto immaginare una catastrofe così lagrimevole? Quando io penso a Lei e ai suoi meriti, alle fatiche di tanti anni, allo stato così importante ch' Ella occupava nella società, e penso al contraccambio che ora il mondo gli ha reso, mi vien da piangere. Ma Ella è sempre grande nella prosperità e nella tribolazione. So che la Religione è il di Lei conforto, conforto unico, che possa bastare al nostro spirito in cotali vicende. Quanto a me, come io mi trovi, Ella se la può immaginare. Spesso le lagrime sono il mio pascolo; ma a me pure Iddio concede nella Religione tali conforti, che anche in mezzo alle più gravi affezioni non perdo la pace del cuore. Nulla le dico quali siano i sentimenti ch' io nutro nel mio cuore per Lei, sentimenti che tanto più crescono, quanto più la veggio perseguitata dalla sorte. Spero ch' Ella pure si ricorderà spesso di me e mi vorrà mantenere la promessa di continuarmi la sua amicizia. L'Imperatore è stato dolentissimo di non poterla più vedere, e sempre con molto affetto si ricorda di Lei. Egli soffre per tutte le presenti circostanze, ma soffre come un Angelo di pazienza e di bontà. La prego dei miei più cordiali complimenti alla Principessa sua Consorte e di dirle ch'io partecipo con tutto il cuore ai suoi patimenti. Le rinnovo le assicurazioni del mio attaccamento e godo di sottoscrivermi, di Lei riconoscentissima Maria Anna. »

(Note de l'Éditeur.)

nous remirent une vingtaine de lettres de Vienne, toutes fort tristes, fort lugubres, fort désespérantes en général. L'anarchie triomphe partout.

Dès les premiers moments de notre séjour à Londres, j'eus la conviction que les Anglais se réjouissent de tout ce qui se passe de fâcheux hors de leur île; ils laisseront tout périr autour d'eux et sauront très-bien trouver leur compte dans le malheur des autres. Brunnow nous a apporté une belle lettre que l'Empereur de Russie m'a écrite, et une autre non moins belle adressée à Clément*. Quel parfait, quel noble caractère!

Peu de temps après notre arrivée, le duc de Wellington avait invité Clément à venir chez lui à la campagne. Clément n'a pas accepté cette invitation, parce qu'il ne voulait pas se rencontrer chez le duc avec le prince de Prusse; il craignait qu'on ne donnât une signification politique à cette entrevue. Depuis son retour, Wellington vient tous les jours chez Clément. Le duc de Beaufort en fait autant; d'autre part, mon mari a reçu la visite de M. Guizot, de M. Delessert, ancien préfet de police, et du comte Duchâtel, ancien ministre de l'intérieur. Le duc de Cambridge est venu en ville exprès pour voir mon mari. La Cour n'est pas encore à Londres. Du reste, nous sommes bien résolus à ne pas l'importuner. Le 30, Palmerston a été chez nous, pendant que nous étions entourés de toute la famille du duc de Saxe-Weimar. Clément ne lui a pas dit un mot de politique.

Je passe mon temps à chercher un gîte, mais je ne trouve rien, ce qui m'est désagréable pour mille raisons. En général, je n'ai plus la main très-heureuse.

La marquise de Douglas, née princesse de Bade, est venue nous voir; la grande-duchesse Stéphanie de Bade nous a écrit; on est en général bon pour nous, et nous en sommes reconnaissants.

Klindworth, cet être qu'on ne peut éviter, qui se montre partout et sous toutes les formes, est aussi à Londres. Tou-

* Reproduite dans le tome VII, page 608.

(Note de l'Éditeur.)

jours intime avec Guizot, il semble s'être faulxé aussi, « bon gré, mal gré », dans l'intimité de Palmerston. Il me fait l'effet d'un odieux parasite, et je ne puis m'empêcher d'éprouver une certaine anxiété quand je le vois.

De temps en temps nous faisons des promenades dans les interminables rues de Londres. Nous avons aussi visité l'abbaye de Westminster. Cette masse énorme de pierres m'a laissée froide. On se trouve si petit dans cette immense métropole, qu'on en est tout confondu.

D'après des nouvelles de Vienne, nos Archiducs sont partis ces jours derniers pour l'Italie; même l'héritier présomptif, l'Archiduc François-Joseph, était du nombre. Il y a là de quoi donner de grandes inquiétudes. Du reste, les nouvelles de l'armée sont bonnes et, Dieu merci, glorieuses. A l'intérieur règne l'anarchie.

Le duc de Wellington a passé deux heures avec mon mari. Ses paroles font du bien. Ces nobles âmes semblent faites l'une pour l'autre.

J'ai fini par trouver une maison, celle de lord Denbigh. Elle est très-jolie, mais horriblement chère : 4,500 florins pour quatre mois. Il a fallu en passer par là, autrement nous serions restés sans appartement.

Mai.

La Reine est arrivée ici le 4 ou le 5. On voit que le public éprouve pour elle un grand enthousiasme.

Le 6, nous sommes entrés dans notre maison, Eaton square, n° 44.

Le prince de Prusse est venu chez Clément.

On commence pourtant à se tourmenter ici de l'agitation générale, et l'on modère son impatience à l'égard de lord Palmerston par crainte d'une commotion dangereuse. En général, c'est la peur qui gouverne le monde aujourd'hui.

Wellington, Aberdeen, Londonderry, Brougham, bref tous les personnages éminents d'ici viennent chez mon mari. Le *Times* nous a apporté de Vienne une nouvelle d'après

laquelle on demande dans cette ville le rappel de Dietrichstein, parce qu'il nous a trop bien reçus. On s'en est étonné à Londres, parce qu'on a trouvé, au contraire, que le pauvre ambassadeur avait fait à peine assez pour son ancien chef.

Hügel et Richard sont allés au-devant de ma fille Mélanie jusqu'à Cologne. Je l'attendais le 15 pour l'anniversaire de la naissance de mon mari. Ce jour a été bien triste. Que de choses avons-nous souffertes depuis l'année dernière à pareille époque, et par quelles épreuves passerons-nous encore ! Clément, qui a soixante-quinze ans aujourd'hui, est aussi profondément affecté de tout cela. Il s'est décidé à accepter de déjeuner chez lord et lady Londonderry, dans leur magnifique villa de « Rosebank », près de Londres. Nous y avons rencontré lord Hardinge, beau-frère de Londonderry, que Clément aime à voir, lady Ailesbury, lord Beauvale, M. Delmar, qui est aveugle, avec sa femme et sa nièce miss Rumbold, lady Grey, le duc de Devonshire, le duc de Beaufort, etc., etc., société extrêmement aimable qui nous a aidés à passer cette triste journée sans Richard et Hügel. Nous avons appris là que le départ de Mélanie de Vienne avait été retardé : nouveau crève-cœur. Le même jour, Koller a dîné chez nous et a passé la soirée avec nous. Pendant qu'il était encore là, nous avons entendu chanter dans la maison à côté de la nôtre l'hymne de *Pio Nono*; nous avons découvert que nous logions porte à porte près du radical lord Minto.

Le 16, je sortais, fort triste, pour rendre quelques visites, lorsqu'à mon extrême joie je vis arriver Mélanie avec Hügel et Richard. Les lettres qu'elle m'apportait contenaient des nouvelles de plus en plus mauvaises.

Il m'a fallu prendre une résolution au sujet de mes deux plus jeunes fils que j'avais à caser; en dépit de toutes mes angoisses, je me vois amenée à les confier à un collège d'ici.

Disraeli vient de faire la connaissance de mon mari. Il l'avait toujours admiré, et il s'entend parfaitement avec lui.

Hier soir, lady Palmerston est venue chez nous; elle paraissait très-inquiète, et je crois qu'elle a raison, car les derniers temps ont été très-menaçants pour son mari. Entre autres, les

Espagnols ont mis à la porte l'envoyé d'Angleterre, ce qui fait grande sensation parmi le public d'ici. Si Palmerston était renversé aujourd'hui, ce serait trop tard. Selon moi, cet homme n'a pas peu contribué au malheur du monde.

Hummelauer est arrivé subitement ici avec une mission de Pillersdorf. Il paraît qu'il est question d'une intervention ou plutôt d'une médiation en faveur de l'Italie. Pillersdorf a, dit-on, défendu à Hummelauer de venir chez nous; aussi s'est-il borné à nous envoyer des lettres de Vienne. Nous avons appris que l'Empereur avait quitté Vienne le 16 au soir. Il s'est réfugié dans le Tyrol. Personne n'avait prévu l'événement. La consternation est générale à Vienne, et les ministres paraissent être dans un embarras extrême. Hummelauer nous a donné rendez-vous à Kensington Garden, où nous l'avons rencontré. Il me paraît nourrir de grandes illusions sur le compte des talents et de la bonne volonté de Pillersdorf, qui, dans sa suffisance, n'a contribué qu'à compromettre l'existence de la monarchie.

Le 28, Clément envoya à Inspruck un officier anglais de la garde, que le duc de Wellington avait mis à sa disposition; il l'a chargé de lettres adressées à Wessenberg et à Bombelles, qui est aujourd'hui le seul homme capable de bien conseiller la famille impériale dans son délaissement*.

Le 29, il y a eu beaucoup de monde chez nous le soir, entre autres le duc de Wellington, lord Lyndhurst, la princesse Grassalkovich, les Dietrichstein, etc., etc., lorsqu'à minuit arrivèrent Hügel et Richard, annonçant que vingt mille charbonniers parcouraient les rues de Londres.

Personne ne s'y attendait, et même la police fut prise au dépourvu. Les manifestants se sont promenés assez tranquillement depuis sept heures du soir jusqu'à minuit et demi, leur *speaker* déclarant qu'ils demandaient raison à la Reine de la condamnation de l'Irlandais Mitchell, qui avait été déporté et à qui l'on avait infligé quinze ans de travaux forcés. Les charbonniers se sont encore annoncés pour demain.

* Voir dans l'Appendice : « La Cour à Inspruck. »

(Note de l'Éditeur.)

Le 30, est venu chez nous le colonel Bagot, neveu de Ponsonby, qui nous a toujours témoigné de l'amitié. Il nous a dit qu'il croyait que Hügel et Richard devaient se faire inscrire parmi les constables spéciaux, parce qu'il y aurait du bruit demain, et qu'on avait pris toutes les mesures pour tomber sur les chartistes. Clément n'a pas été de cet avis*.

Jun.

Les nouvelles de Vienne deviennent de jour en jour plus mauvaises. On a voulu fermer l'Université et désarmer les étudiants, projet qui a échoué devant un soulèvement général accompagné de la construction de barricades. Colloredo et Hoyos sont, dit-on, retenus à l'Université comme otages. En général, il n'y a pas de folie, pas d'horreur qui ne se commette aujourd'hui. A Rome, le Pape est prisonnier, Naples est en pleine insurrection, les ouvriers sont soulevés à Berlin, des excès se commettent à Mayence et à Turin, etc., etc. Clément est extrêmement triste et abattu depuis qu'il voit empirer de jour en jour une situation qui aurait pu devenir meilleure, et cela grâce à l'irrésolution, à la faiblesse et je dirais presque à la sottise de ceux qui s'imaginent gouverner. Hummelauer est venu chez nous après avoir appris que le ministère Pillersdorf avait été renversé, et que l'Empereur s'était éloigné de Vienne; par suite, il n'avait plus aucune raison de se conformer aux instructions qu'il avait reçues. J'ai été effrayée des progrès que les plus honnêtes gens font aujourd'hui dans le « *non sense* ». Hummelauer a confié à Clément qu'ayant vu l'Angleterre repousser la médiation entre l'Autriche et l'Italie, il voulait s'adresser à la République française. Clément lui a

* Malgré l'avis contraire du prince, Hügel et l'Éditeur passèrent cette nuit avec les constables spéciaux de notre quartier. Cette nouvelle institution, qui, du reste, nous paraissait excellente, consistait en ceci : pendant qu'on réunissait les constables en titre pour agir contre le parti subversif, les jeunes gens de la noblesse et de la bourgeoisie avaient à les remplacer dans l'intérieur de la ville. Ajoutons que, dans le manège qui servait de lieu de réunion à ces constables spéciaux dans notre quartier, l'Éditeur fit la connaissance du prince Louis Bonaparte, plus tard Empereur sous le nom de Napoléon III, qui venait de se faire inscrire et qui était de service juste dans cet endroit.

(Note de l'Éditeur.)

demandé s'il avait des ordres dans ce sens ; il a répondu négativement. Il me semble épouvantable qu'un honnête homme tel que Hummelauer veuille charger sa conscience d'une aussi grande responsabilité*.

Le 3, nous n'avions pas d'autres nouvelles, seulement nous lisions dans les journaux que les étudiants sont disposés à intenter un procès criminel à notre Empereur, parce qu'il a osé quitter Vienne.

Hummelauer a fini par prendre le meilleur parti qui fût possible : il part directement pour Inspruck.

Le 6, Clément s'est occupé exclusivement du discours prononcé par Disraeli dans l'affaire Bulwer ; Disraeli attaque le Gouvernement avec beaucoup de violence et lui reproche d'avoir soutenu le désordre dans toute l'Europe.

J'ai fait une promenade avec Clément ; il peut tout au plus faire une fois le tour du square. Je ne saurais dire combien il me fait de la peine, parce que je vois que le malheur de son pays l'accable de jour en jour davantage.

Le duc de Wellington nous a raconté qu'on lui avait apporté une pierre qui avait été lancée au milieu de la rue. Elle était brûlante et portait une inscription disant qu'on vengerait d'une manière sanglante l'arrestation d'un des chefs chartistes. Le duc riait de cette menace, ce qui m'a déplu ; nous aussi nous avons reçu pendant longtemps des menaces de ce genre, et malheureusement nous en avons ri aussi.

De nouveaux tourments m'attendent. Le 9, Clément a parlé à un médecin allemand qui lui inspire beaucoup de confiance. Ce sont ses dernières crampes qui l'y ont décidé. Le médecin prétend aujourd'hui qu'il s'agit d'un mal de reins devenu chronique, et que Clément a évacué une assez forte pierre. Clément s'en inquiète. Pour moi, c'est une véritable torture. J'ai toujours redouté pour lui cette affreuse maladie, et les médecins d'ici m'inspirent peu de confiance.

Nous n'avons pas encore de nouvelles du capitaine anglais qui est à Inspruck depuis quinze jours.

* Voir dans l'Appendice : « Mission de Hummelauer à Londres ».
(Note de l'Éditeur.)

Hugel a été appelé en justice dans une affaire qui nous concernait. Un certain Lhozky avait brisé à coups de pierres des fenêtres de notre hôtel, et avait été enfermé pour ce fait. A peine remis en liberté, il écrit à Clément que s'il ne recevait pas une somme d'argent déterminée, il se porterait à des actes qui l'amèneraient non pas devant le tribunal de simple police, mais devant la cour criminelle. Là-dessus on l'enferma de nouveau, mais on le relâcha au bout de deux jours, sur la promesse qu'il se tiendrait tranquille, ce qui nous expose dans l'avenir à de nouveaux ennuis*.

Radetzky a remporté, dit-on, une grande victoire.

Le 15, j'ai passé la matinée à copier un memorandum du prince Albert, que celui-ci a fait distribuer aux différents Souverains d'Allemagne, entre autres au Roi de Saxe. Il y parle de l'avenir de l'Empire d'Allemagne. C'est un travail qui caractérise bien notre époque**.

Le 19, nous avons appris avec effroi la nouvelle de la révolution de Prague, où la pauvre Éléonore Windischgrætz a perdu la vie.

Dans l'après-midi, nous sommes allés, Clément, Mélanie et moi, chez le duc de Wellington, qui donnait aujourd'hui son grand banquet en souvenir de Waterloo. Nous avons vu la maison, les tableaux et le beau service de table, dont une partie lui a été donnée par le Roi de Portugal et l'autre par la ville de Londres. Le vieux général paraissait ravi de pouvoir montrer ses trésors.

Enfin le capitaine Halkett est arrivé d'Insruck. A en juger par les lettres que nous avons reçues par lui, Doblhoff paraît avoir pris les rênes du gouvernement et diriger Wessenberg aussi bien que l'Archiduc Jean. L'Impératrice et l'Archiduchesse Sophie semblent voir le danger, mais elles sont impuissantes. Des lettres de lady Ponsonby (femme de l'envoyé), lettres venant d'Insruck, confirment la faiblesse et les inquié-

* Voir sur ce sujet les « Lettres à Léontine », n° 1714.

(Note de l'Éditeur.)

** Nous croyons que ce document a été publié depuis.

(Note de l'Éditeur.)

tudes de l'entourage de l'Empereur. Notre Souverain est malade, et l'Archiduc François-Charles a promis de venir à Vienne pour l'ouverture du Parlement.

Enfin nos deux garçons (Paul et Lothaire) sont arrivés le 26. Ils ont bonne mine et ont grandi. Je ne puis assez remercier Dieu de m'avoir accordé ce moment de bonheur. Ils ont apporté des lettres de ma mère; mais personne d'autre n'a écrit à Clément; ce manque de courage, cette ingratitude de gens pour lesquels il a été d'une bonté infinie, ne laissent pas de l'affecter très-péniblement.

Mon mari, cédant à l'impulsion de son inaltérable dévouement, avait envoyé à Inspruck un homme de confiance chargé de plusieurs lettres; mais, à part Bombelles, personne n'a voulu avoir des relations avec lui. On s'entoure là-bas de personnes timorées et peu sûres, et si jamais on pense à Clément, c'est comme on songe à un meuble usé dont personne ne se soucie plus. Je n'en parle jamais à Clément; pourtant, quand je vois qu'il est sensible à cette indifférence, j'en souffre vivement.

Juillet.

On s'occupe beaucoup de la prochaine nomination de l'Archiduc Jean comme administrateur de l'Empire en Allemagne. Cela ne me sourit nullement, car s'il déclinait cet honneur, il laisserait le pouvoir à des mains fort mauvaises; s'il l'accepte, je ne vois pas ce qu'il pourra faire de bon; après tout, il ne peut pas médiatiser les Princes allemands et commencer par son Empereur! On dit déjà que la Prusse va faire la guerre à l'Autriche à cause de cette nomination.

Le 10, Clément a écrit à l'Archiduc Jean*. Son dévouement, son grand cœur, son affection pour la famille impériale le poussent à rendre certains services qui, à coup sûr, ne peuvent pas faire grand bien, et qui, je le crains, seront, au contraire, pour nous la source de nouveaux chagrins et de nouvelles désillusions.

* Voir dans l'Appendice : « Sur la situation du jour ».

(Note de l'Éditeur.)

Hügel le Wurtembergeois a été rappelé. Les Souverains allemands n'ont plus le droit d'avoir des représentants auprès des Gouvernements étrangers. L'Archiduc Jean, dit-on, sera seul en possession de ce privilège. En attendant, à Berlin comme dans toute l'Allemagne, on se prononce contre cette nomination. Les Prussiens sont tout aussi peu disposés à devenir Autrichiens que les Autrichiens le seraient à devenir Prussiens si un prince de la maison de Brandebourg avait surgi tout à coup à Francfort et était arrivé à ce poste. C'est là qu'est certainement le plus grand péril du moment. Déjà l'on écrit en Allemagne des articles de journaux tout à fait remarquables sur cette question. On se demande quelle confiance le désordre gouvernemental qui règne à Vienne peut faire naître chez les populations; on est dans le vrai en disant qu'un pays qui a de la peine à prolonger sa propre existence, ne saurait être appelé à devenir le protecteur d'autres peuples qui ont la prétention de vivre par eux-mêmes. D'autres journaux réclament à grands cris un chef, fût-il un tyran, en un mot un homme qui mette le citoyen paisible à même de vivre tranquille et de suivre ses affaires. A Paris, on arrête en masse les fauteurs de désordres. On en a déjà déporté quatorze cents, et tous les jours on fait de nouvelles arrestations. Par-ci par-là il se publie des articles désespérés. Bien qu'on foule aux pieds le système appelé à tort le « système de Metternich », il me semble qu'au fond du cœur on se prend souvent à regretter bien fort d'avoir écarté ce défenseur de l'ordre. Je vois par une lettre de Berlin que dans cette ville tout tombe en dissolution. Le Roi n'apprend les événements que lorsqu'ils sont arrivés; il a déclaré sans détour que jamais il ne reconnaîtrait la nomination de Francfort. Malgré cela, des délégués sont allés à Vienne pour féliciter l'Archiduc Jean au nom du Roi. Il paraît que l'Archiduc a l'illusion de pouvoir faire quelque chose. Il accepte les fonctions d'administrateur de l'Empire, il accepte de même les hommages et les fêtes; j'ai presque peur qu'il ne se croie la force de rétablir l'ordre : problème dont la solution me paraît douteuse.

J'ai assisté au bal masqué donné par Londonderry; je ne

saurais dire quelle impression cette fête m'a laissée. J'ai vu monter par les escaliers quarante rois et reines d'Angleterre, auxquels se joignaient quarante rois et reines de France, avec la couronne sur la tête et le manteau d'hermine sur les épaules. J'avoue que ces couronnes fausses, ces sceptres et ces fourrures m'ont fait frissonner. Quelle ironie à l'adresse de l'année 1848! Voilà donc tout ce qui reste de la royauté. J'aurais ri de bon cœur si je n'avais été plus près de pleurer.

Nous avons passé une soirée avec Kielmansegge, qui nous a apporté des nouvelles de son Roi. Le Roi de Hanovre a déclaré catégoriquement qu'il maintiendrait ses droits et qu'il abdiquerait plutôt que de se placer sous les ordres de l'administrateur de l'Empire. On ne le laissera pas se retirer, car il a tout son peuple derrière lui.

Le 15, sir Henry Bulwer est venu chez Clément; il nous a dit que toute l'Espagne était carliste. Si les partisans de Montemolin n'étaient pas des gens aussi incapables, il ne leur serait pas difficile de remporter la victoire. Ils n'auraient qu'à s'unir aux progressistes, dont ils pourraient facilement se débarrasser une fois qu'ils seraient solidement assis. Voilà ce qu'on appelle aujourd'hui de la politique! Bulwer en a aussi parlé à Villafranca. A ce propos, ce dernier nous a donné des preuves curieuses de l'ignorance anglaise, comme on peut le voir par la conversation suivante. Un personnage haut placé demandait à Villafranca quels étaient, au fait, les droits de don Carlos à la couronne d'Espagne. Villafranca ayant répondu en lui exposant simplement l'ordre de succession dans la Maison d'Espagne, son interlocuteur répliqua : « Alors don Carlos est le successeur présomptif au trône. — C'est, en effet, ce que nous cherchons à vous prouver depuis quinze ans. — La solution la plus simple serait donc que Montemolin épousât la Reine. — Oui, mais vous l'avez mariée à un autre. — Certainement, mais elle peut faire casser son mariage. — Le divorce n'est pas admis chez nous. — Alors on pourrait déclarer ce mariage nul. — Chez nous, les motifs de la nullité d'un mariage sont nettement définis, et sans ces motifs aucun mariage

ne peut être cassé. — Mais le Pape peut faire tout ce qu'il veut. — Non, le Pape lui-même ne peut pas annuler les lois de l'Église. — Je crois pourtant que, s'il le voulait, le Pape pourrait autoriser ce nouveau mariage. »

Et voilà ce que les Anglais appellent de la logique!

Encore des nouvelles terrifiantes de Vienne (le 18). Pillersdorf est chassé parce qu'il refusait d'obéir aux ordres du comité démocratique. Il est remplacé par Doblhoff. Il me paraît démontré que ce qui se passe aujourd'hui n'a aucune chance de durée. J'ai trouvé Clément plus soucieux, plus triste, en un mot plus démoralisé que jamais.

La Reine douairière est venue chez Clément le 22, et elle a passé deux heures avec lui. Elle est très-bonne et très-aimable. Elle va partir pour la campagne après avoir pris congé de sa sœur, la duchesse de Weimar.

Nous avons passé la soirée du même jour avec le célèbre orateur radical de la chambre basse, M. Milnes.

Le 29, Dietrichstein est venu nous voir. Il parle d'or maintenant, parce qu'il a grand'peur et que son père lui écrit que Vienne court au-devant d'une catastrophe. Il est certain que les journaux de Vienne d'aujourd'hui préconisent la souveraineté absolue du peuple, et qu'ils prétendent qu'il appartient au peuple seul de choisir ou de chasser son maître.

AOÛT.

Le 2, je suis allée voir la Reine douairière à Bushy Park, dans sa villa. Nous y avons trouvé le duc et la duchesse de Cambridge, ainsi que les Westminster. Après un déjeuner à la fourchette, nous sommes allés dans le jardin, qui est plein de verdure, de cette verdure si fraîche et si vivante qu'on ne voit qu'en Angleterre.

Le 5, je suis allée dans la soirée voir lord et lady Palmerston. Palmerston fait semblant de se réjouir de nos succès en Italie.

Les journaux français annoncent que nous sommes entrés à Milan; ce qui est certain, c'est que Radetzky a remporté de

grandes victoires. L'Empereur lui a envoyé la grand'croix de l'Ordre de Marie-Thérèse.

Le 7 au soir, Woodford est venu chez nous; il est général et porte sur la poitrine la croix de l'Ordre de Marie-Thérèse. La vue de cette décoration m'a tellement impressionnée que je n'ai pu m'empêcher de verser des larmes. Que Dieu bénisse notre brave armée! Elle a sauvé notre honneur.

Le 8, lord Stanley a violemment attaqué le Gouvernement à cause de son attitude en Italie. Son discours a été très-beau et très-catégorique. Il demande des explications sur l'attitude de l'envoyé d'Angleterre à Naples, qui, soit dit en passant, est un demi-frère de Palmerston et qui a soutenu au nom du Gouvernement l'insurrection en Sicile. D'autre part, lord Stanley demande s'il est vrai que l'Angleterre ait proposé la nomination d'un fils de Charles-Albert comme Roi de Sicile. Que dirait l'Angleterre si pareille chose arrivait en Irlande? Londonderry a répliqué simplement qu'il ne voulait pas lui répondre, procédé qui me paraît fort commode.

Le 9, le prince Édouard de Weimar est venu chez nous après avoir ramené sa mère en Allemagne. Il a parlé à l'administrateur de l'Empire, qui lui a dit que, si les Souverains allemands ne le soutenaient pas, il abandonnerait la partie. On a mis le prince de Leiningen, demi-frère de la Reine Victoria, à la tête des affaires à Francfort. Il n'est pas à la hauteur de sa tâche; aussi sa nomination est-elle pour tout le monde un sujet d'inquiétude. Pour ma part, je suis convaincue que cette mauvaise comédie allemande finira au milieu des coups de sifflet.

Le 13, j'ai eu un long entretien avec Brunnow. Je lui ai expliqué la position qu'avait autrefois mon mari vis-à-vis des affaires intérieures, car je sais qu'on se figure à Saint-Pétersbourg qu'il avait plus d'influence qu'on ne lui en laissait réellement, ce qui a certainement contribué pour une bonne part à gêner la situation.

Clément entretient avec lord Beauvale une correspondance fort intéressante sur l'intervention projetée de l'Angleterre et de la France. Toute l'Angleterre est contre cette intervention.

Maintenant que nous avons reconquis Milan au prix du plus pur de notre sang, l'intervention de la France républicaine, qui n'a pas un soldat à mettre sur pied, et celle de l'Angleterre, qui, par haine de l'Autriche, a préféré s'unir à un voisin désagréable et faire cause commune avec ceux qui ont livré notre pays, cette intervention, dis-je, serait aujourd'hui une véritable bassesse*. Clément a profité du départ de Hügel, qui est allé, le 18, à Cologne pour chercher Hermine (fille du prince), pour communiquer au ministre Wessenberg sa correspondance avec lord Beauvale; il l'a fait dans l'intention de donner au Cabinet de Vienne la certitude que la France ne peut pas intervenir et qu'en Angleterre on n'interviendra pas si à Vienne on se prononce énergiquement contre l'intervention. Malheureusement, même après les avantages récemment obtenus, notre Gouvernement paraît avoir, par pure faiblesse, demandé une intervention à Londres et à Paris.

Disraeli a vigoureusement attaqué Palmerston et Minto dans le Parlement. Palmerston prétend avoir reconnu dans le discours de Disraeli certaines expressions qui ne peuvent lui avoir été fournies que par Clément; le ministre en a été furieux. Du moins le *Globe*, feuille dévouée à Palmerston, a publié un article écrasant contre Disraeli, article d'après lequel ce dernier est accusé d'avoir puisé à une source étrangère. Ce qui est certain, c'est qu'ici comme partout ailleurs les honnêtes gens se groupent autour de Clément et cherchent à former un noyau afin de pouvoir, avec l'aide de Dieu, tempérer par un peu de bien tout le mal dont la terre est infestée.

Les Neumann sont arrivés ici après une traversée épouvantable. Parmi les passagers se trouvait le baron Andrian, que le Parlement de Francfort envoie ici pour notifier au Gouvernement la nomination de l'administrateur de l'Empire. Il se montre ici avec les trois couleurs de l'Empire germanique, porte une barbe énorme et parle avec beaucoup d'assurance de la puissance et de la consolidation de l'Allemagne.

* Voir dans l'Appendice : « Sur une médiation anglo-française ».

(Note de l'Éditeur.)

M. de Morny est venu voir Clément; il lui a dit qu'il ne voyait plus qu'une seule ancre de salut pour la France : il fallait appeler Henri V au trône. Ce qu'il a vu à Claremont, dit-il, lui montrait que la famille d'Orléans était perdue à jamais pour la France. Il veut faire le voyage de Frohsdorf à l'insu des siens.

Lady Palmerston nous a invités à sa soirée du 25. Je n'y suis pas allée, parce que je supposais devoir y rencontrer le baron Andrian. Du reste, ce dernier me paraît fort irrité du peu d'attention qu'on lui accorde ici. Il est très-recherché à Francfort, dit-on.

Septembre.

Il paraît que Wessenberg a eu le bon esprit de repousser l'intervention anglo-française. On dit ici que les Français veulent réellement intervenir à main armée. Wellington est très-irrité de l'attitude de Palmerston, qui, sans bouger lui-même, voudrait laisser s'accomplir cette intervention.

J'ai assisté à l'entrée de la Reine au Parlement. Les acclamations enthousiastes du peuple, quand il a vu venir la Reine, m'ont profondément touchée. Peu de temps avant la révolution les choses se passaient de même chez nous. Comme il a fallu peu de temps pour changer les cris d'amour en cris de haine! Andrian a été forcé de mettre un habit de cour à cette occasion; il a voulu prendre le pas sur le corps diplomatique, mais un huissier l'a placé derrière tous les autres, ce qui a égayé toute la salle.

Lady Hislop a beaucoup parlé à Clément de la politique du Cabinet de Londres. On paraît aujourd'hui tenir fort à l'idée de donner la Lombardie au fils du Grand-Duc de Toscane, pour qu'il y ait un prince italien à la tête des affaires de ce pays. Personne ici ne semble savoir que le Grand-Duc de Toscane est le neveu de l'Empereur François, qui serait lui-même devenu Grand-Duc s'il n'avait pas été appelé à l'Empire d'Allemagne.

Radetzky a écrit à Clément une lettre touchante qui m'a

mis du baume dans l'âme; ce vieil ami l'aime toujours et lui est resté fidèle*.

BRIGHTON.

(DU 15 SEPTEMBRE 1848 AU 23 AVRIL 1849.)

1701. Installation à Brighton. — Étienne Széchényi devenu fou. — Désordres à Vienne et à Berlin. — Combat dans les rues de Francfort. — Mort de Félix Lichnowsky et d'Auerswald. — Félix Schwarzenberg à Vienne. — Mort de Lamberg à Pesth. — Soulèvement d'octobre à Vienne. — Jellachich sous les murs de Vienne. — Envoi de troupes fédérales à Vérone. — L'Empereur Ferdinand à Olmütz. — Windischgrætz nommé généralissime de l'armée. — Arrivée de la princesse de Lieven. — Curieux propos d'Andrian. — Soumission de Vienne. — Violences de Kossuth. — L'état de siège à Berlin. — Rencontre de Guizot. — Perspectives plus favorables. — Naufrage d'un navire allemand près de Ramsgate. — Triste disposition d'esprit la veille de la fête du Prince. — Assassinat de Rossi. — Abdication de l'Empereur Ferdinand. — Avènement de l'Empereur François-Joseph I^{er}. — Proclamation de la République en Hongrie. — Nomination de Hummelauer comme secrétaire particulier de l'Empereur Ferdinand. — Mission de Gagern à Berlin. — On vient de tous les côtés demander conseil au Prince. — Cinq millions de voix données à Louis-Napoléon. — Palmerston s'efface. — Visite chez Wellington. — Projet d'une conférence de délégués des États moyens de l'Allemagne. — Guizot. — Lettre d'hommage à Sa Majesté l'Empereur. — Situation de Bechberg. — Mauvaise humeur de lady Palmerston. — M. Macaulay. — Une affaire de journal de Kossuth. — Lettre de Félix Schwarzenberg. — Rupture entre l'Autriche et la Prusse. — Reproches des gens bien pensants. — La Constitution de mars. — Inquiétudes provoquées par la proclamation de Radetzky. — Victoires des insurgés en Hongrie. — La couronne d'Empereur d'Allemagne offerte au Roi de Prusse. — Départ de Brighton. — Faits personnels.

1701. Le 15 septembre, nous allâmes nous installer à Brighton; la première impression que fit sur nous cette nouvelle résidence fut bonne et relativement heureuse. Le soleil,

* Nous reproduisons les félicitations adressées par Metternich à Radetzky victorieux, ainsi que la lettre de remerciement de ce dernier. Le prince de Metternich écrivit de Londres, le 18 août 1848 : « Mon cher et honoré feld-maréchal, aujourd'hui que vous êtes arrivé au terme de vos glorieuses victoires, je ne puis résister au sentiment qui me pousse à vous adresser mes félicitations. Recevez-les de la plume d'un vieil ami, d'un ami éprouvé. Non-seulement vous avez conquis les palmes de la victoire sur les champs de bataille, mais encore vous avez su assurer le triomphe de la cause du

dont nous avons été privés pendant de longues semaines, brillait de tout son éclat. La mer était calme, mais magnifique. Je retrouvais Dieu dans cette immensité, et avec lui la foi et l'espérance, ce qui m'a redonné du courage pour l'avenir.

Le 17, nous avons reçu l'affreuse nouvelle qu'Étienne

droit. Un homme ne saurait faire plus que vous n'avez fait, et jamais punition plus méritée n'a atteint l'injustice et le mensonge.

« Vous recevrez ci-joint l'expression de la joie et les félicitations d'un glorieux compagnon d'armes. Témoin des sentiments qui l'animent, j'ai été prié par le duc de Wellington de vous faire parvenir sa lettre. S'il ne vous le dit lui-même, vous apprendrez par moi qu'il considère votre campagne, depuis le premier jour jusqu'à la fin, comme une des plus remarquables de tous les temps.

« Que Dieu vous conserve longtemps encore, mon cher feld-maréchal ! J'exprime ce vœu non-seulement à titre d'ami personnel, mais encore comme ami de l'Empire, auquel j'ai voué ma longue carrière et mes services, ainsi que les sentiments qui m'accompagneront dans le tombeau. Conservez-moi votre amitié.

« METTERNICH. »

Le 27 août, le feld-maréchal répondit par la lettre suivante, datée de son quartier général à Milan :

« Prince, la lettre que Votre Altesse a bien voulu m'adresser le 18 de ce mois, m'a donné une heure de bonheur véritable; vous m'avez toujours témoigné tant de bonté, que de nulle main plus chère que la vôtre ne pouvait me venir un souvenir à l'occasion des victoires que je viens de remporter sur nos ennemis.

« Je ne m'étais pas attendu à assister encore, sur la fin de mes jours, à des révolutions comme celles que nous avons traversées; néanmoins, je ne désespère pas encore du sort de notre Monarchie. Il y a encore tant de bon esprit, particulièrement dans l'armée, qu'il suffit d'une volonté énergique pour consolider l'État à l'intérieur, comme nous y avons réussi, je l'espère, au dehors. Mes adversaires m'étaient bien supérieurs en nombre; mais j'ai eu confiance dans notre bon droit et dans l'excellent esprit de mes troupes, et cette confiance ne m'a pas déçu.

« La lettre du duc de Wellington m'a fait grand plaisir : le jugement flatteur qu'a porté sur mes opérations le premier capitaine de son temps embellira encore mes dernières heures; après un pareil témoignage, qui oserait encore me contester mes faibles mérites?

« Il m'est impossible de renoncer à l'espérance de pouvoir encore, avant ma fin, offrir à Votre Altesse mes hommages sur le sol de ma patrie. Votre Altesse a eu la bonté de m'envoyer la lettre du duc de Wellington; je me permettrai de même de La charger de transmettre ma réponse au duc.

« Que Votre Altesse daigne recevoir, avec mes remerciements réitérés, l'assurance de mon attachement inaltérable et de mon profond respect.

« Le très-obéissant serviteur de Votre Altesse,

« RADEZKY. »

Széchényi était devenu fou. Le pauvre homme a été frappé de cette terrible maladie après avoir vu refuser son concours contre Jellachich, qui est entré en Hongrie à la tête des Croates. Il est maintenant dans l'asile de Gœrgen. Il connaît son état et en parle très-ouvertement.

Le désordre qui règne à Vienne paraît être effrayant; il ne fait qu'augmenter de jour en jour. A Francfort, il y a eu dans les rues un combat acharné, pendant lequel Félix Lichnowsky et Auerswald ont été massacrés dans des circonstances épouvantables. Lichnowsky a été littéralement déchiré en morceaux, et il est mort au milieu des plus atroces souffrances. Nous avons reçu cette nouvelle le 22; bien que je sente que l'ordre ne peut être rétabli qu'au prix d'horribles catastrophes, ces scènes sauvages remplissent mon cœur d'amertume. Combien de larmes couleront encore! Il est affreux de se dire que nous ne sommes encore qu'aux premières scènes de cette effrayante tragédie.

Les journaux annoncent que Windischgraetz a été appelé à Vienne. Il paraît que l'orage va éclater à Berlin, en Allemagne, et surtout à Vienne.

Félix Schwarzenberg est arrivé à Vienne pour faire au Gouvernement et à la Cour un tableau exact de la situation en Italie, et pour travailler à faire ouvrir, non pas à Vienne, mais à Inspruck, les négociations des puissances relatives à la pacification.

Latour se montre assez énergique. Jellachich pousse vigoureusement en avant. La révolution semble perdre du terrain.

Octobre.

La catastrophe se déroule. A Pesth, Lamberg a été mis en morceaux par la populace. Eugène Zichy a été pendu. Les étudiants de Vienne empêchent le départ d'un régiment de grenadiers pour la Hongrie. Latour a été assommé et pendu. L'Empereur quitte Schœnbrunn sous bonne escorte, et lance une proclamation énergique qui lui est renvoyée et que les ministres refusent de contre-signer. Vienne est en pleine in-

surrection et en possession de toutes les munitions de guerre, ainsi que des canons qui se trouvaient dans les arsenaux. Les troupes restées fidèles occupent le Belvédère. Le Parlement à Vienne demande l'éloignement de toutes les troupes, l'amnistie pour les meurtriers de Latour, le bannissement de l'Archiduchesse Sophie et celui de l'Archiduc Louis. L'insolence de cette assemblée dépasse toutes les bornes. Nos trois sauveurs, Windischgraetz, Radetzky et Jellachich, relèveront, je l'espère, la pauvre Monarchie. La crise que j'avais toujours prévue semble être arrivée. Dieu veuille qu'elle conduise au salut, et non à la ruine de notre pauvre Monarchie!

Notre vieux domestique Joseph arrive à l'instant de Vienne, qu'il avait quittée avant l'insurrection, et nous fait un tableau épouvantable de la situation. Il nous a raconté que des ouvriers ont voulu abattre tous les arbres du Prater, et que, lorsque la garde nationale voulut empêcher cet acte de vandalisme, deux des miliciens furent enterrés vivants dans le Prater. Voilà ce qu'est devenue l'heureuse et paisible population de Vienne!

On ignore la résidence actuelle de l'Empereur et de Wessenberg. On ne sait pas non plus grand'chose de la Hongrie. Mais partout on tremble. La plus affreuse guerre civile vient d'éclater sur tous les points.

Jellachich, arrivé à Simmering, est, dit-on, déjà en contact avec Auersperg. La Bohême se déclare pour l'Empereur; le Parlement sera, paraît-il, convoqué à Prague. Cela nous mettrait entre les mains des Slaves, ce qui n'est pour moi qu'une mince consolation.

L'Archiduc Jean paraît vouloir envoyer les troupes fédérales à Vérone, afin de contenir les Italiens. Clément trouve cela parfaitement correct. J'avoue que le déploiement des forces allemandes dans cette direction me fait peur.

Le 27, nous avons appris que des troupes de Bohême, de Moravie et de Galicie entourent déjà Vienne. Dans les environs de cette ville, la garde nationale a été désarmée. Plus de cent mille personnes, dit-on, ont quitté Vienne. Wessenberg est avec l'Empereur à Olmütz. Windischgraetz est nommé général en chef de l'armée.

Novembre.

La princesse de Lieven est arrivée. J'ai eu avec elle un entretien de deux heures. Elle m'a raconté que Louis-Philippe et Guizot reconnaissent aujourd'hui les droits légitimes de Henri V. Il n'est plus question de la singulière prétention d'exclure les enfants que pourrait avoir Henri V de la succession au trône au profit du comte de Paris.

La princesse de Lieven, qui voit tout le monde, a reçu aussi le baron Andrian. Ce dernier lui a raconté que les affaires d'Allemagne ne donnent lieu à aucune complication; que dans trois semaines les petits Souverains allemands seront chassés, et que leurs États seront incorporés à l'Empire d'Allemagne.

« Ah! dit la princesse, et que ferez-vous des Cobourg?

— Leur tour viendra en dernier, à cause de leurs hautes parentés.

— Et les Rois?

— Les Rois? On évitera jusqu'à nouvel ordre de s'attaquer à leur personne; mais on leur prendra leur fortune et leurs droits, de manière qu'ils se dégoûteront d'un titre purement honorifique, et qu'ils seront heureux d'abdiquer. Le Roi de Prusse sera nommé Empereur d'Allemagne, et l'Autriche gardera, pour le moment, ses provinces allemandes. »

Le baron Andrian a terminé ces singuliers aveux en affirmant que tout cela arriverait bientôt. Voilà ce que raconte la princesse de Lieven. Je ne garantis pas l'exactitude de sa version.

Au ministère des affaires étrangères, on a reçu la nouvelle que Vienne s'était rendue le 30. Avant ce moment, dit-on, une députation de la bourgeoisie s'était rendue auprès de Windischgraetz. Elle se prétendait envoyée par le comité du Conseil municipal pour le prier de poser des conditions moins rigoureuses. Ensuite, les députés sont revenus secrètement le trouver pour le prier d'être bien sévère, parce que la situation n'était plus tolérable à Vienne. Ils disaient que Vienne

était au pouvoir d'étrangers qui payaient les étudiants et les ouvriers pour exercer sur les honnêtes gens un affreux terrorisme; qu'on ne pouvait pas agir assez tôt; que l'anarchie avait atteint son apogée, etc., etc.

Kossuth a encore fait pendre un brave homme, un président de comitat, nommé Kuditz, que Clément a bien connu, ainsi qu'un prêtre. En général, il fait pendre, dit-on, tous ceux qui n'acceptent pas son papier-monnaie, pendant que lui-même ne se fait payer qu'en ducats.

En Allemagne, les événements se précipitent. On ne veut plus du Roi de Prusse comme Empereur, et l'on prétend ériger le pays en République.

En France, Cavaignac et Louis Bonaparte se disputent les chances d'arriver à la présidence.

Hübner, qui était allé avec Félix Schwarzenberg d'Olmütz à Vienne, nous écrit des détails intéressants. Le cabinet où, pendant trente-cinq ans, Clément a eu l'honneur de travailler pour l'Autriche et de maintenir la paix, paraît complètement détruit. Le palais Kolowrat est brûlé; par un curieux hasard, notre villa, dit-on, a été épargnée.

L'exemple de Vienne semble avoir donné du courage à Berlin. On a proclamé l'état de siège dans cette ville, et le général Brandenburg (frère de la duchesse de Cœthen) se trouve à la tête du Gouvernement.

Je suis allée avec Clément faire une visite à la princesse de Lieven. Nous y avons trouvé M. Guizot, qui espère une solution prochaine et croit Louis Bonaparte capable de rétablir l'ordre. Il parle avec beaucoup d'esprit de l'état de confusion générale.

Je lève la tête avec une légère nuance d'orgueil depuis que je vois que nos armes recommencent à inspirer du respect à tout le monde. On s'étonne des grandes et fortes armées dont on est à même de disposer chez nous partout où l'on en a besoin, et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'au moment du plus grand danger l'Autriche est grande et puissante. Dieu veuille qu'il se rencontre un grand esprit qui soit à la hauteur des circonstances, capable de rétablir la paix chez

nous, une paix basée sur l'ordre et garantie par des institutions qui assurent l'avenir !.

Le 17, nous avons appris qu'un navire allemand venait de faire naufrage près de Ramsgate, port situé à quelques lieues d'ici. Clément s'est décidé à y envoyer Richard et Hügel, afin de distribuer un peu d'argent aux pauvres naufragés et de leur porter aussi vite que possible les secours dont ils ont besoin. La duchesse de Gloucester, que j'en ai priée, a aussi envoyé son obole.

Clément est assiégé de jour en jour davantage par des gens qui viennent lui demander conseil. Il est, du reste, curieux de voir comme l'opinion a changé ici. Les feuilles publiques en sont la preuve.

Le 22 au soir, c'est-à-dire la veille de la fête de mon mari, nous avons présenté nos vœux à Clément. Nous étions dans une disposition d'esprit fort triste. Jadis on lui souhaitait une longue vie dans l'intérêt du repos de l'Europe et de la gloire de la Monarchie; aujourd'hui il est exilé, et sa patrie parle de lui comme de son plus grand ennemi. N'aurions-nous souhaité si vivement sa conservation que pour voir son cœur blessé, brisé par la plus noire ingratitude ?

Parmi les membres de la famille royale, la duchesse de Gloucester et tous les Cambridge sont si aimables et si prévenants pour mon mari et pour moi, que je ne puis leur en être assez reconnaissante.

Décembre.

Ce mois a débuté par nous apprendre l'assassinat de Rossi. Le Pape s'est vu forcé de composer un nouveau ministère. Il est abandonné de tous; il est l'objet d'une surveillance rigoureuse, comme pourrait l'être un prisonnier; ce n'est que grâce à la protection de l'envoyé de Bavière qu'il a pu être mis en sûreté.

Si Louis-Philippe et Guizot ont été chassés parce qu'ils refusaient de nouvelles concessions, si le prince de Metternich a été abandonné de tout le monde parce qu'il défendait un

système conservateur, pourquoi donc le Pape a-t-il été forcé de fuir, lui qui avait fait toutes les concessions possibles, lui qui n'a rien refusé à son peuple qui l'adorait? Il n'y a rien de plus absurde que la Révolution, et pourtant les gens la regardent comme une œuvre de génie.

Le 8, nous avons appris l'abdication de l'Empereur Ferdinand, la renonciation de l'Archiduc François-Charles à ses droits à la couronne; tous deux se sont retirés en faveur du jeune Archiduc qui monte aujourd'hui sur le trône avec le titre de François-Joseph I^{er}. Cela nous a fourni matière à bien des réflexions et à des suppositions diverses; nous nous sommes demandé notamment si l'on tirera un parti convenable de cette grande et suprême mesure.

On nous a écrit que Félix Schwarzenberg représente dans le ministère les principes conservateurs, que Kraus et Bruck sont les forces actives du Cabinet, et que Thienfeld et Helfert auraient à assumer la lourde tâche de soutenir la lutte dans le Parlement. Cordon a été nommé ministre de la guerre, parce que ni Windischgraetz ni Radetzky n'ont voulu consentir à rendre compte de leurs actes devant l'Assemblée. Dans ces circonstances, le ministre de la guerre pourrait bien n'être qu'un homme de paille. Cette image me paraît parfaitement juste; mais comment les choses iront-elles s'il règne si peu d'harmonie au centre? Comment un Empereur de dix-huit ans pourra-t-il agir au milieu de forces si hétérogènes? Je tremble quand je pense à lui, la dernière espérance qui nous reste encore. Que Dieu lui donne sa bénédiction et l'énergie nécessaire, ainsi qu'à ses conseillers l'expérience dont ils ont besoin!

Les ministres paraissent être plus souvent en chemin de fer qu'autour de la table du Conseil, car ils font toujours la navette entre Vienne, Olmütz, où séjourne l'Empereur, et Kremsier, où est réuni le Parlement.

On dit que la République a été proclamée en Hongrie avec Kossuth pour dictateur. Ce dernier s'est, paraît-il, adressé au consul américain pour le prier de demander une amnistie à Windischgraetz. En cas de refus, Kossuth solliciterait l'intervention de l'Amérique. Le consul s'est borné à envoyer la lettre

de Kossuth au feld-maréchal, qui lui a répondu qu'il ne pouvait pas engager des négociations avec des rebelles.

Je n'ai appris que plus tard qu'à Vienne Stadion avait échappé à un danger qui le menaçait personnellement. Il était sur la liste de ceux qu'on devait faire disparaître.

Au milieu de tous ces tristes événements, il y a aussi plus d'un incident comique. On a fait venir Hummelauer de Vienne avec l'ordre d'emporter son uniforme de gala. Hummelauer, qui ne manque pas d'ambition, s'est imaginé qu'on lui destinait une place importante dans le nouvel ordre de choses. Il a appris, à sa grande déception, qu'il avait été nommé secrétaire particulier de l'Empereur Ferdinand.

L'Archiduc Jean, dit-on, ne peut pas tenir plus longtemps à Francfort, et est résolu à retourner le plus tôt possible dans ses montagnes.

D'après des nouvelles de Saint-Pétersbourg, un jeune homme, qui avait passé une soirée chez nous, aurait, dans cette ville, exprimé son admiration pour Clément en termes pleins d'éloquence. Il le trouvait calme, plein d'idées, et surtout indulgent plus qu'on ne saurait l'être et sans aucune amertume. Je suis heureuse de voir qu'un homme qui nous est tout à fait étranger a rendu justice à Clément, et qu'il vante son abnégation, qui devrait inspirer du respect même à ses ennemis.

Lorsque Gagern se rendit à Berlin afin d'obtenir la retraite du ministère Brandenburg, il ne fut pas, à ce qu'il paraît, reçu par le Roi d'une façon très-gracieuse. D'abord Gagern demanda simplement la retraite du ministère, ce qui lui fut refusé; ensuite il insista pour obtenir des promesses formelles relativement à la couronne impériale d'Allemagne, ce qui fut également repoussé. Le Roi lui répondit qu'il savait ce que valait ce titre, et qu'il ne désirait nullement s'en parer. Là-dessus, Gagern le menaça de la République. Le Roi répliqua qu'il acceptait le défi, sur quoi le délégué de Francfort s'en retourna furieux dans cette ville.

Un curieux symptôme du temps, c'est que, pendant que tous les hommes de valeur se groupent autour de Clément, on

lui offre tous les journaux pour la divulgation de ses idées, de ces idées qu'on semble aujourd'hui estimer au-dessus de tout : c'est à tel point que lord Palmerston se plaint de ne plus pouvoir disposer d'aucun journal. Quoi qu'il en soit, les Princes d'Allemagne semblent aussi vouloir demander conseil à mon mari. Le Roi des Belges est le premier qui ait envoyé à Clément son ministre plénipotentiaire Van der Weyer, que nous n'avions pas encore vu une seule fois depuis notre arrivée, afin de lui demander ce qu'il pensait de la situation et ce qu'il y avait à faire. Le Roi de Bavière lui a fait adresser la même question par Rechberg; le Roi de Hanovre en a fait autant par l'intermédiaire du comte de Kielmansegge.

Cavaignac a perdu la confiance qu'il avait dans le suffrage universel, attendu qu'il n'a eu qu'un million de voix, tandis que Louis-Napoléon en a obtenu cinq millions. Rien ne me paraît plus ridicule que cet exercice du droit de suffrage universel en faveur d'un homme que jusqu'à présent on n'a appris à connaître par aucun bon côté, et qui n'a pour lui que le nom de son oncle. Il paraît que la comédie ne laisse pas de devenir très-sérieuse. Louis-Napoléon est aujourd'hui tout-puissant en France. Thiers, Bugeaud et beaucoup d'autres hommes de poids se sont inclinés devant cette nouvelle étoile.

Palmerston est venu nous voir à Brighton. Je l'ai trouvé bien changé. La princesse de Lieven prétend qu'il a bien baissé le ton. Louis-Napoléon le gêne; il en est de même du Pape sur le sol napolitain. Le premier semble vouloir s'unir étroitement à la Russie, qui paraît entrer dans ses idées. Palmers-ton en est très-tourmenté, se prononce nettement contre cette union, et blesse déjà ainsi le sentiment national de la Russie et de la France.

Aberdeen a l'air de ressentir, à l'égard de Palmerston, une animosité qui m'a surprise; je ne croyais pas qu'il pût sortir à ce point de son caractère, lui qui sait toujours rester calme et se posséder si bien. Lady Palmerston a été très-aimable pendant que lord Palmerston occupait Clément de questions sérieuses, notamment au sujet des personnalités dirigeantes de l'Autriche actuelle.

Le 18, nous sommes allés à Strathfield-Saye, chez le duc de Wellington, où nous sommes arrivés à six heures du soir. Le maître de la maison nous a fait un accueil très-aimable. Nous avons trouvé là ses deux fils, lord Douro avec sa femme, qui est fort belle, mais un peu trop sérieuse, et lord Charles Wellesley et sa femme, ainsi que lord Strangford; enfin le couple Neumann. Kielmansegge et Hügel, qui étaient venus avec nous, y sont restés encore un jour.

Le 23, nous avons quitté Strathfield-Saye. Mélanie et Richard sont retournés à Brighton. Nous avons encore fait et reçu quelques visites à Londres. Le 24 au soir, nous sommes rentrés à Brighton, où j'ai arrangé un arbre de Noël pour mes enfants.

Par les lettres que nous recevons, je vois que ceux qui sont à même d'approcher le jeune Empereur sont enchantés de lui.

En attendant, on ne semble pas encore avoir repris conscience de soi-même en Autriche, et sentir ce qu'on a perdu en Clément; tandis qu'ici tous ceux qui le voient l'admirent, surtout aujourd'hui, et disent tout haut qu'ils le trouvent encore plus grand dans le malheur, si c'est possible, qu'il ne l'a jamais été dans toute la plénitude de son activité et au milieu de sa glorieuse carrière.

Janvier 1849.

Nous voyons beaucoup la princesse de Lieven. Elle nous tient au courant de tout ce qui se passe à Paris. Elle est en train de se convertir à Napoléon. Le Parlement est en déconfiture à Francfort. Il paraît que le Roi de Hanovre a conçu un plan qui lui était inspiré depuis longtemps déjà par mon mari: on veut réunir une conférence de délégués des États secondaires, afin de battre en brèche les menées de Francfort. Tous les professeurs, tous les intrigants politiques en sont abasourdis. Le nom du prince de Metternich commence à reprendre faveur. C'est ce que confirme un article paru hier dans la *Gazette universelle d'Autbourg*.

Le baron Andrian est revenu; il a rayé sur ses cartes de visite le titre de délégué extraordinaire du ministère de l'Empire, et l'a remplacé par le simple titre de chambellan autrichien.

Guizot, que j'ai vu chez la princesse de Lieven, parle d'une manière charmante; mais il me paraît un peu doctrinaire, et se fait illusion jusqu'à un certain point. Il est convaincu, notamment, qu'un beau discours bien entraînant pourrait sauver le monde. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il se croit probablement l'orateur destiné à accomplir ce prodige.

Nous avons vu aussi le duc de Montebello; c'est un homme aimable et charmant; il a passé chez nous la soirée du 11, et sa conversation, qui est pleine d'intérêt, a fait grand plaisir à Clément.

Le prince de Fürstenberg, dit-on, s'exprime d'une manière touchante sur notre compte à Vienne.

Clément me disait un jour : « Il faudra pourtant que je fasse une démarche auprès de notre Cour, parce qu'il faut que je sache où poser ma tête pour mourir et où mes enfants doivent chercher un asile. Bien que je sois résigné d'avance à tous les sacrifices, je crois devoir insister pour obtenir, sinon une satisfaction, du moins une explication. Je suis sur la terre étrangère comme un criminel; le fait d'être accusé par de malhonnêtes gens n'a rien de déshonorant pour un honnête homme, mais on ne peut pas laisser peser sur moi le soupçon qu'il existe des raisons secrètes de nature à justifier le traitement dont j'ai été l'objet. »

Nous avons réfléchi à ce qu'il y avait à faire. Faut-il écrire ou se taire? se plaindre ou se réjouir du changement survenu? C'est encore l'âme généreuse de Clément qui a tranché la question. Il a écrit à l'Empereur * pour le féliciter de son

* Cette lettre à Sa Majesté est datée du 17 janvier 1849; elle est ainsi conçue : « Assurément Votre Majesté Impériale ne doute pas de la part que j'ai prise à Son avènement au trône; je me suis associé à cet événement de tout mon esprit et de tout mon cœur. Le fait lui-même est d'une importance si considérable en ce qui concerne Votre personnalité et la situation de l'Empire; ce dernier, de son côté, exerce une influence si marquée sur les

avènement. Il a écrit aussi à Félix Schwarzenberg et lui a parlé de la situation actuelle, mais seulement d'une manière générale et sans s'immiscer dans les affaires.

A peine ces lettres étaient-elles expédiées que j'en ai reçu une de ma sœur Széchényi, qui était à Olmütz; on lui avait parlé de nous avec intérêt, et l'on avait remarqué que notre fuite était une honte pour le pays. On espère nous voir revenir. On s'est beaucoup plaint de la faiblesse du Gouvernement qui s'est retiré, et l'on a beaucoup parlé des espérances que le nouveau pouvoir justifiera après tant d'inquiétudes, après tant de cruelles angoisses. En somme, ma sœur paraissait très-contente.

L'Archiduc François-Charles a dit qu'il n'attendait que notre arrivée en Bohême pour nous assurer de son dévouement; il semble attendre un témoignage de sympathie de notre part, à l'occasion de l'avènement de son fils.

Rechberg est à Olmütz; il y occupe une position à côté du prince Félix Schwarzenberg. On dit qu'il est chargé des affaires d'Allemagne, et l'on a informé ma sœur qu'on avait

destinées du monde, qu'il absorbe tout ce qui, en général, a la valeur d'un sentiment. Je n'ai pas besoin de dire combien je suis personnellement sensible à ces considérations. Il me serait impossible de dire en peu de mots ce que j'éprouve. Que Votre Majesté agrée donc l'expression de mes sentiments telle que je la Lui présente.

« La Providence a de bonne heure appelé Votre Majesté à résoudre des problèmes bien difficiles. La droiture de Votre esprit et la pureté de Vos sentiments vous indiqueront la bonne voie. Choisissez comme conseillers des hommes capables, car ce n'est qu'avec de pareils instruments qu'on peut suffire à la lourde tâche du gouvernement. Ne croyez pas que ce choix soit plus difficile aujourd'hui qu'autrefois. Il n'en est pas ainsi. Si les temps ne sont plus les mêmes, — et je le dis en pensant à l'Empire même de Votre Majesté, — cette différence se manifeste dans un sens inverse. L'Empire doit à des leçons tellement graves l'expérience de la nécessité d'être gouverné, que le véritable peuple se groupera autour du Trône si celui-ci sait faire connaître avec autant de prudence que d'énergie le droit et la puissance dont il dispose.

« Que Votre Majesté daigne accueillir favorablement ces quelques paroles sortant de la plume d'un homme qui éprouvera jusqu'à sa dernière heure le sentiment de la fidélité la plus absolue pour Elle, et recevoir l'hommage du profond respect, etc.

« METTERNICH. »

La lettre adressée en même temps au prince Félix Schwarzenberg se trouve dans l'Appendice. Voir : « Indications pour le ministre des affaires étrangères. »

(Note de l'Éditeur.)

choisi Colloredo pour le poste d'ici. Rechberg nous a fait dire aussi que le général Sunstenu, qui était gouverneur d'Olmütz lors de notre passage, et qui ne nous avait pas laissés entrer, vient d'être mis à la retraite.

Ici il faut que Clément se défende contre les obsessions du parti conservateur, qui voudrait lui faire jouer un rôle plus ou moins actif dans ses affaires particulières. Il ne veut plus s'occuper d'affaires, notamment de celles qui sont étrangères à son pays.

Lady Palmerston est venue ici pour chercher sa fille, lady Ashley. Le 1^{er} février a lieu l'ouverture du Parlement. Lady Palmerston paraît très-inquiète, parce qu'elle sait que son mari sera l'objet d'attaques violentes. Elle a dit à la princesse de Lieven qu'elle n'ignorait pas que l'Autriche voulait lui créer des embarras, mais que cela ne mènerait à rien; qu'elle était, du reste, très-contente qu'on n'envoyât pas un Archiduc pour notifier l'avènement au Trône, que cela coûterait beaucoup d'argent. Elle ajouta que si l'Autriche voulait garder l'Italie, c'était notre affaire, mais qu'elle croyait que nous avions tort.

Nous avons appris plus tard que Félix Schwarzenberg a fait écrire ici par Ponsonby que l'Autriche ne pouvait pas envoyer un Archiduc, parce qu'on ne voulait pas l'exposer au danger de se trouver en face du plus grand ennemi de son pays, et que plus tard il a adressé à Ponsonby une lettre dans laquelle il déclarait que l'Autriche était résolue à ne pas céder un pouce de ses possessions ni dans la Lombardie ni ailleurs: lord Palmerston avait l'air de vouloir faire revivre le mot de Louis XIV: « L'État, c'est moi »; mais on ne croyait pas que l'Angleterre s'identifiât avec Palmerston; du reste, si l'Angleterre voulait la guerre, l'Autriche avec ses alliés ne chercherait pas à l'éviter.

Voilà comment on parle aujourd'hui chez nous, et c'est ce qui explique suffisamment la mauvaise humeur que nous témoigne lady Palmerston.

J'ai fait chez la princesse de Lieven la connaissance d'un homme célèbre, l'historien Macaulay; il m'a dit une foule de choses que j'ai trouvées au moins singulières. Il m'a affirmé

que les Anglais avaient horreur du sang, et que, pendant les révolutions qui ont eu lieu dans ce pays, ils ne s'étaient jamais rendus coupables d'un véritable crime. Je lui ai demandé ce qu'il pensait de la mort de Charles I^{er}; il me répondit que ce Roi avait été jugé par le pays. Entre autres assertions paradoxales, il dit que, selon lui, le Pape devrait habiter un quatrième étage à Paris, où il pourrait continuer d'être le chef de l'Église sans avoir aucune souveraineté temporelle, de même que le Pape Hilaire. Il a relevé aussi le fait que la République française se disait la fille de l'Église romaine après que les Rois de France avaient porté le titre de fils aînés de l'Église. Il s'éleva entre nous une vive discussion à ce sujet, et je constatai que cet historien, le premier de l'Angleterre, ignorait que ce titre eût été conféré au Roi Clovis. Je n'osais pas affirmer le fait; mais, à peine rentrée chez moi, je consultai mes livres et j'écrivis sur ce point à lord Mahon, afin d'être sûre que ma lettre serait lue à qui de droit.

Quelqu'un qui a rencontré à Londres les envoyés de Kossuth et qui leur a parlé, nous a raconté que ces messieurs prétendaient que si leur parti n'avait pas depuis longtemps triomphé, c'était le prince de Metternich qui en était cause, car Kossuth, qui était allé à Vienne pour solliciter la permission de créer un journal, avait reçu l'autorisation demandée du comte de Kolowrat, mais celui-ci lui avait dit : Vous aurez dans cette circonstance un seul ennemi à combattre, c'est le prince de Metternich. Il faut espérer qu'un jour nous saurons la vérité sur tout cela; Clément ne pourra qu'y gagner*.

* L'incident auquel il est fait allusion ici remonte probablement à l'année 1844. A cette époque-là, Kossuth, après avoir été éloigné de la rédaction du *Pesti Hirlap*, avait l'intention de fonder un journal et voulait obtenir l'autorisation nécessaire. L'affaire fut conduite par le secrétaire aulique Wirkner, auquel Kossuth a communiqué par lettre les résultats de son audience chez le chancelier d'État. Le prince de Metternich avait aussi rédigé une note sur son entretien avec Kossuth, note destinée à Wirkner, et qu'il a envoyée à celui-ci. Les deux documents ont été publiés dans l'ouvrage publié tout récemment par Wirkner sous le titre de *Souvenirs* (Presbourg et Leipzig, 1880, 2^e édition). Nous prenons donc la liberté de renvoyer les lecteurs que cette affaire pourrait intéresser, au livre en question, qui donne des éclaircissements complets sur l'attitude observée par le chancelier d'État dans cette question de la

Février.

Une lettre de Rechberg, datée de Munich, semble indiquer que les affaires d'Allemagne se compliquent de jour en jour davantage ; il fonde cependant les meilleures espérances sur la fermeté de notre Gouvernement.

Betty Rothschild est venue nous voir ; c'est une aimable femme, qui a gardé pour mon mari une affection vraiment touchante.

Il nous a fallu rester pendant quelques jours à la maison, parce que le peintre Philipps fait le portrait de Clément.

Le 26, Colloredo est arrivé ici. Il a parlé longuement à Clément et lui a apporté une lettre de Félix Schwarzenberg*. Colloredo raconte que le ministère actuel a le mal existant à combattre, et de plus à réparer les fautes du Cabinet précédent.

Je vois par une lettre de Mimi Meyendorff (sœur du comte de Buol-Schauenstein) que son mari (envoyé de Russie à Berlin) est très-inquiet de la rupture qui vient d'éclater entre l'Autriche et la Prusse. On l'explique par le fait que le Roi Frédéric-Guillaume voudrait obtenir de la main de l'Autriche la couronne d'Allemagne. Ce qui est certain, c'est que le Roi est tombé malade dans l'intervalle.

Le 27, je suis allée à Londres afin de trouver pour l'été une maison de campagne dans le voisinage de la ville. J'y suis arrivée à deux heures, par un temps magnifique, et j'ai trouvé chez Flahault une chambre qu'il avait fait arranger pour moi. Brunnow est venu aussitôt après le déjeuner ; l'amabilité toute particulière qu'il m'a témoignée, m'a fait supposer qu'il avait reçu de Saint-Pétersbourg des instructions sur la manière d'en user avec nous.

fondation d'un journal. Dès cette époque, le prince de Metternich reconnaissait fort bien la portée de l'opposition politique de Kossuth et n'attachait à ses protestations de loyauté pas plus d'importance qu'elles n'en méritaient ; il n'est pas besoin de relever le fait après ce qui s'est passé dans la suite.

(Note de l'Éditeur.)

* Voir dans l'Appendice : « Sur une Constitution en Autriche ».

(Note de l'Éditeur.)

Je suis allée avec Hügel à Richmond, où nous avons visité une douzaine de maisons. J'ai fini par en trouver une convenable.

Après mon retour à Londres, j'ai eu une longue conversation avec Colloredo, qui m'a dit entre autres choses que tous les gens bien pensants reprochent à mon mari de ne pas s'être emparé entièrement du pouvoir et de n'avoir pas exclu ceux qui ont créé la situation actuelle. Ce jugement des gens bien pensants ou prétendus tels prouve qu'ils ne connaissent pas Clément, et qu'ils ignorent qu'il est toujours resté inaccessible à l'ambition, ce qui ne l'a pas empêché d'être regardé de travers par ceux qui prétendaient avoir non-seulement le droit, mais encore les facultés nécessaires pour exercer le Gouvernement.

En général, il est difficile d'écrire sérieusement l'histoire quand on ne sait que les choses que l'on voit et qu'on ne connaît pas le dessous des cartes. Il est tout aussi malaisé pour d'honnêtes gens de conserver leur réputation intacte quand on ne veut pas dévoiler les fautes de ses collaborateurs.

Mars.

Le 1^{er}, je suis revenue de Londres.

Nous avons appris par les journaux anglais du 11 que, le 7, l'Empereur a octroyé une nouvelle constitution, que le Parlement de Kremsier a été dispersé, et qu'on a arrêté quelques députés. Le public de Vienne paraît aussi enchanté de la nouvelle constitution que du renvoi des malheureux députés. Vienne a illuminé spontanément. Nos journaux parlent beaucoup d'un différend entre Windischgraetz et Jellachich. Les opérations militaires avancent très-lentement en Hongrie.

Nous avons été très-inquiets à la suite d'une proclamation adressée par Radetzky à ses troupes, parce que toutes les lettres de Londres et toutes les feuilles anglaises parlaient avec dédain du style et des rodomontades du vieux feld-maréchal. D'autre part, des lettres de Vienne nous disaient que Félix Schwarzenberg lui-même déplorait le langage napoléonien de Radetzky; enfin, au bout de huit jours, nous avons reçu l'heureuse nouvelle de la complète défaite de l'armée piémont-

taise et de l'abdication de Charles-Albert, ce qui a relevé notre courage. Radetzky avait dit que ce ne serait qu'à Turin qu'il dicterait les conditions qu'il lui plairait de poser. Malheureusement il a évité d'aller à Turin après l'abdication de Charles-Albert, afin de ne pas créer de trop grands embarras au nouveau Roi Victor-Emmanuel. Je doute que ce dernier soit plus correct que son père. Je crains que la générosité de Radetzky ne soit payée d'ingratitude. Les victoires que nous avons remportées en Italie dans l'espace de huit jours ont mis Palmerston dans un grand embarras. Sa politique s'écroule de tous les côtés. De plus, les armes anglaises ont essuyé, juste en ce moment, de grandes défaites aux Indes.

En Hongrie, la situation est encore bien mauvaise. Nos troupes avec le petit renfort russe ont été battues. Par suite, la révolution relève la tête.

Hübner a été envoyé à Paris pour négocier avec le Président sur les affaires d'Italie.

Avril.

Ma santé commence à s'altérer. J'ai dû m'adresser à plusieurs médecins anglais. Malheureusement je ne puis pas dire qu'ils m'inspirent confiance.

Les nouvelles d'Allemagne s'embrouillent de plus en plus. On offre la couronne de l'Empire d'Allemagne au Roi de Prusse, qui ne sait que faire. S'il l'accepte, il perd sa véritable couronne pour l'échanger contre le bonnet rouge de la Révolution allemande ; s'il la refuse, on le menace de le renverser. Il penche vers la non-acceptation, mais le pauvre Roi n'a pas seulement à combattre énergiquement les intrigues démocratiques à l'intérieur, il est encore obligé, paraît-il, de lutter contre des personnalités influentes qui travaillent de toutes leurs forces à le pousser à l'abdication.

Le 17, j'ai quitté Brighton avec Clément et Richard. Le baron Wydenbruck (secrétaire d'ambassade) nous attendait à la gare de Londres ; il nous a conduits à l'hôtel de Mirvart, où l'on nous avait préparé des chambres. Nous avons trouvé en

arrivant de mauvaises nouvelles de Hongrie. Les insurgés ont repris Ofen.

Windischgraetz est remplacé par Welden.

Stadion ne fait plus partie du ministère.

L'Empereur de Russie envoie à Radetzky un aide de camp chargé de lui apporter sa nomination de feld-maréchal russe et de colonel d'un régiment.

RICHMOND.

(DU 23 AVRIL AU 10 OCTOBRE 1849.)

1702. L'habitation de Richmond. — Cadeau de Wellington. — *La Gazette de la Croix*. — Jean Strass. — Le Concile et l'Immaculée Conception. — Intervention de la Russie en Hongrie. — Proclamation de Kossuth. — Les Rois de Wurtemberg et de Saxe. — Mot de Radetzky. — L'Empereur François-Joseph prend le commandement en Hongrie. — Enthousiasme de l'armée. — Fuite du grand-duc de Bade. — Révolution dans le Canada. — Attentat contre la Reine Victoria. — M. Milnes. — Entrevue des deux Empereurs à Varsovie. — Que veut-on faire pour le Prince? — Coup d'œil rétrospectif. — Présentation du prince Richard à la Reine Victoria. — Détails sur l'entrevue des Empereurs. — Maladie du prince. — La procession de la Fête-Dieu à Vienne. — Conseils pour la Hongrie. — Protestation du Roi de Hanovre. — Étourdissements réitérés du prince. — Prise de Raab. — Mort de Clément Hügel. — Congrès orléaniste à Saint-Leonards. — Rancune de Palmerston. — Lettre de l'Empereur François-Joseph. — Tabatière d'or du duc de Cambridge. — Diagnostic du docteur Weber. — Le secret des lettres en Angleterre. — Le portrait de Wellington. — Dissentiments croissants entre l'Autriche et la Prusse. — Défaite de Goergey. — Irritation qu'elle cause à lady Palmerston et à lady Russell. — Le comte de Bombelles. — Projet d'aller s'établir à Bruxelles. — Lettre au Roi Léopold. — Insurrection à Céphalonie. — Lettre à l'Empereur Nicolas. — Vernier. — Réponse du Roi Léopold. — Adieux à la famille Cambridge. — Court séjour à Londres. — Départ pour Douvres. — Embarquement pour Ostende et arrivée dans cette ville.

1702. Le 23 avril, nous allâmes à Richmond, où nous occupons le Old Palace. C'était jadis un grand château, où est morte la Reine Élisabeth.

Ma mère m'écrit que Windischgraetz a montré le plus noble caractère en se démettant de son commandement.

L'intervention russe a été décidée.

Dès le lendemain de notre arrivée, nous avons été comblés, je dirai presque accablés de visites.

Tout d'abord est venu Wellington, qui a apporté à mon mari une jaquette courte à mettre par-dessus les habits. Ce petit cadeau a distrait mon mari et lui a fait plaisir. Il l'a immédiatement destiné au musée de Koenigswart.

A Berlin paraît un nouveau journal, la *Gazette de la Croix*, dont les principes sont excellents. Il faut aujourd'hui beaucoup de courage pour parler un langage aussi correct. Il nous manque un organe pareil dans notre pays, où malheureusement personne ne sait écrire.

Jean Strauss est arrivé; il est venu nous voir. Il se plaint beaucoup de la difficulté des temps. Je lui ai dit que les Viennois n'ont que ce qu'ils méritent, après avoir été aussi ingrats envers un homme qui, pendant trente années, leur a assuré le bien-être et la paix. Il m'a répondu que les Viennois reconnaissent bien leur erreur. Il est trop tard maintenant.

Prokesch, notre envoyé à Berlin, écrit à mon mari qu'il a les meilleures espérances, parce que le Roi est rentré dans la bonne voie.

Mai.

Le Pape a adressé aux évêques une circulaire dans laquelle il prescrit des prières pour le concile qui doit s'occuper de la question de l'Immaculée Conception. Dans les moments difficiles, l'Église a toujours soulevé des questions de ce genre pour stimuler le zèle des croyants. J'avoue ne pas savoir si l'on arrive ainsi à fortifier aujourd'hui la foi. Malheureusement la foi n'existe plus, et des questions de ce genre ne feront, je le crains, qu'augmenter le nombre des apostats. Aujourd'hui, il faut plutôt songer à susciter à l'Église de nouveaux défenseurs; quant à convertir les incrédules, c'est, à mon avis, une tâche inutile et même dangereuse.

L'Empereur Nicolas fait enfin son affaire de la soumission de la Hongrie et veut supporter tous les frais de l'intervention. Cette nouvelle a fait faire beaucoup de mauvais sang ici. Lord

Palmerston ne peut se faire à l'idée d'une alliance sincère entre la Russie et l'Autriche, parce qu'il se forme ainsi une force conservatrice trop grande.

Kossuth a lancé à Debreczin une nouvelle proclamation qui ouvrira forcément les yeux aux gens les plus aveuglés. La dynastie autrichienne y est déclarée déchue, la République proclamée, et Kossuth nommé dictateur. Plus tard, j'ai appris par des gens bien informés que Kossuth ne voulait pas prendre cette mesure, parce qu'il la reconnaissait comme une sorte de suicide, mais qu'elle lui a été imposée par Dembinski à la tête de ses Polonais. Les Hongrois voient aujourd'hui ce que leur a valu leur alliance avec les Polonais, et ils en tremblent. Dans les armes de la Hongrie on a ôté l'écusson du milieu, qu'on a remplacé par l'aigle blanc de Pologne.

Le Roi de Wurtemberg a été forcé de reconnaître la souveraineté de l'Assemblée de Francfort. On a parlé de son abdication et de sa résolution d'aller s'établir en Hollande. Quelques jours plus tard, Dresde a voulu imposer à son Roi les mêmes conditions; mais la ville a été bombardée par les troupes prussiennes et saxonnes réunies. Le concours de la Prusse était-il tout à fait désintéressé? c'est ce que l'avenir apprendra.

Léontine nous a écrit de Vienne qu'on rappelle de l'Italie les meilleurs officiers, ce qui, paraît-il, a fait dire à Radetzky : « On me traite comme un vieux chapon, et l'on m'arrache mes meilleures plumes. »

Le 15 (jour de la fête de Clément) s'est passé d'une manière fort triste. Tous ces anniversaires, autrefois si heureux, sont d'autant plus lugubres aujourd'hui. Il a reçu des fleurs et des vœux de tous les côtés.

Les journaux annoncent que le jeune Empereur a pris lui-même le commandement de l'armée qui opère en Hongrie. On s'explique le fait, parce que nul autre ne peut prétendre à exercer le pouvoir absolu qu'on avait conféré à Windischgraetz. Cela donne lieu à beaucoup de commentaires, et fait faire mille conjectures plus ou moins fausses et absurdes. L'Empereur est arrivé subitement à Vienne, sans s'être fait annoncer

et sans que personne s'attendit à le voir venir. Cela a fait une grande impression. Il est descendu à Schœnbrunn, et il a parlé très-sérieusement et avec beaucoup de force aux autorités de la ville qui s'étaient présentées à lui. Il leur a dit, entre autres choses, qu'il était résolu à terrasser la Révolution partout où elle se montrerait encore. Il a inspecté l'armée près de Presbourg, et a distribué de sa main des décorations aux soldats. Ayant entendu prononcer le nom d'un soldat qui avait aussi mérité une distinction, il dit : « Celui-là n'est pas ici, il est à l'hôpital, à Vienne; mais je lui remettrai moi-même sa récompense. » Ces paroles ont produit un effet magique sur les troupes. En général, on dit que l'armée l'adore. Que Dieu bénisse ce soleil qui se lève!

La fuite du grand-duc de Bade, le seul prince d'Allemagne qui eût accepté sans murmurer la suprématie de l'assemblée de Francfort, et la proclamation de la République dans son pays, témoignent du degré de solidité que présente cette autorité suprême.

La révolution du Canada préoccupe vivement le public anglais. J'avoue que j'éprouve une certaine satisfaction à voir que les Anglais n'échappent pas non plus à l'épidémie générale.

Herminie et Mélanie sont allées avec la comtesse de Colloredo à l'Opéra, où elles ont appris par le directeur du théâtre, qui s'est tout à coup présenté sur la scène, que la Reine Victoria venait d'être l'objet d'un attentat pendant qu'elle faisait une promenade en voiture avec ses enfants; un coup de feu a été tiré sur elle au moment où elle sortait de Hyde-Park. Les Anglais se fâchent quand on leur en parle; ils prétendent que l'assassin est un fou qui avait espéré se faire bien traiter et bien nourrir en prison comme l'avaient été ses devanciers. La Reine, de son côté, dit qu'il est dur pourtant de ne pouvoir sortir tranquillement avec ses enfants, comme peut le faire la dernière de ses sujettes. On chante beaucoup le *God save the Queen*, et on l'acclame quand on la rencontre; mais ensuite il n'est plus question de l'attentat, tout comme si l'on avait tiré sur un pigeon par manière de passe-temps. L'assassin a été

déporté pour sept ans, et l'on oublie la chose jusqu'à nouvel ordre.

Le vieux duc Decazes est venu voir mon mari et lui a présenté son neveu, qui porte le même nom et qui est attaché d'ambassade ici.

M. Milnes, un des démocrates les plus avancés de l'Angleterre, ce qui n'est pas peu dire, est aussi venu voir mon mari. Il lui a longuement parlé de l'affaire de Hongrie, et je ne doute pas un instant que Pulszky ne l'ait décidé à faire cette visite, d'abord pour sonder Clément, ensuite pour l'amener à user de son influence à Vienne pour qu'on s'arrange avec la Hongrie, qu'on fasse des concessions et qu'on signe la paix. Clément lui a répondu que les affaires publiques ne le regardaient plus, mais que, s'il s'en occupait encore, il ne donnerait jamais le conseil d'un traître; que la Hongrie était en révolte ouverte contre son Roi, et qu'elle n'avait qu'à se soumettre sans condition.

Notre Empereur est allé à Varsovie, où il s'est rencontré avec l'Empereur de Russie. La princesse de Lieven nous a rapporté des détails touchants sur cette entrevue. Notre jeune Souverain a laissé la meilleure impression, surtout grâce à son tact parfait et à ses manières séduisantes.

Les légitimistes espagnols abandonnent les princes et rentrent en Espagne, où ils sont sûrs d'obtenir l'amnistie. C'est un coup de plus porté à la cause légitimiste. Ce sont surtout les princes qui en sont la cause.

Le 30, Hübner est arrivé de Paris. Sa vue a réveillé en moi de pénibles souvenirs. Il est tout dévoué à mon mari et à la bonne cause. Il m'a dit que Félix Schwarzenberg désire vivement qu'on rende justice au prince mon mari, mais qu'on est encore *trop malade* pour cela. Que veut-on, que pourrait-on faire pour lui? Songerait-on à dédommager mon mari en lui donnant de l'argent, ce qui serait absolument inacceptable? Je souhaiterais de voir les honnêtes gens confesser qu'ils rougissent de la faiblesse qu'ils ont commise en permettant l'éloignement de mon mari, de celui qui pendant trente ans a su empêcher tout ce qui est arrivé depuis sa retraite.

Je désirerais qu'une preuve d'affection sincère lui vint du côté de cette famille qu'il a servie avec tant d'abnégation et de fidélité. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'après tout ce qui s'est passé, personne n'ait déclaré ceci : « Nous n'étions pas au nombre de ceux qui par leurs intrigues ont éloigné un serviteur aussi fidèle. » Ce que je comprends encore moins, c'est qu'on le traite comme un mort, c'est qu'on oublie non-seulement ce qu'il a été, mais encore ce qu'il est actuellement; c'est qu'on semble ignorer même qu'il est encore chancelier de l'Ordre de Marie-Thérèse, et qu'il a du moins le droit d'exiger qu'on lui communique les nouvelles nominations. En quittant Vienne, il me disait : « La seule chose à laquelle je tiens et que, ma vie durant, je n'abandonnerai à personne, c'est mon poste de chancelier de l'Ordre de Marie-Thérèse. » Et aujourd'hui l'on néglige de le tenir au courant, même pour la forme, des affaires qui intéressent l'Ordre. Je vois, par tout cela, qu'on n'a pas plus pensé à Clément qu'à Kolowrat et à Sedlnitzky; qu'en un mot, on le compte parmi les bonnets de nuit, et qu'on voudrait bien lui imputer un manque d'intelligence et de prévoyance, chose qu'on ne peut certainement pas lui reprocher. On voudrait enfin le faire descendre à tout prix au rang d'un homme tout à fait ordinaire, et l'on craint qu'il ne songe à revenir, parce que les gens mal pensants craignent son retour, tout comme ceux qui détiennent aujourd'hui le pouvoir sont déjà jaloux de lui.

Quand mes regards se reportent sur le passé, et que je me demande quelle a été la manière d'agir de mon mari pendant une carrière de quarante-neuf ans, et quels services il a rendus à l'État, je ne trouve d'autre réponse que celle-ci : Non-seulement il a rempli fidèlement ses devoirs, mais encore il a fait bien plus qu'il ne devait. Il a mené aux dépens de sa santé la vie la plus laborieuse; il avertissait, alors qu'on l'écoutait encore, des dangers au-devant desquels courait l'État; il insistait de toutes ses forces pour qu'on introduisit les changements nécessaires, pour éviter qu'une secousse terrible ne renversât un édifice ébranlé jusque dans ses fondements. Les avertissements ont été inutiles. L'Empereur François a reconnu à sa

dernière heure qu'il avait négligé ses sages conseils, des conseils inspirés par les besoins du jour, et sur son lit de mort il recommandait à sa famille d'écouter l'homme qu'il considérait comme son véritable ami. Le prince de Metternich a-t-il jamais faibli? Pendant treize ans il a demandé le règlement définitif des affaires ecclésiastiques, dont l'importance était si grande; l'a-t-on écouté? Il prouvait journallement que si l'on ne gouvernait pas, la Révolution était inévitable; l'a-t-on écouté? Lorsqu'il fut devenu un danger pour le parti subversif, parce qu'aux conférences il avait réussi à grand'peine à faire signer des ordres absolument nécessaires, on suspendit les conférences, et l'on perdit son temps à des écrivasseries qui eurent pour effet de faire oublier les documents les plus importants dans les tiroirs où on les laissait à dessein. Quand éclata l'insurrection de Pologne, ce fut le prince de Metternich qui sauva encore une fois la Monarchie si gravement menacée; qui, malgré son âge, malgré sa santé affaiblie par la vie de martyr à laquelle on le condamnait, remit en mouvement les rouages déjà paralysés de cette grande machine dont tout le monde avait médité la destruction; ce fut lui qui écrivit du matin jusqu'au soir (il fallait bien qu'il écrivit, puisqu'on ne lui permettait pas de parler) pour arriver à faire gouverner, et qui opposa une digue au flot qui nous envahissait de toutes parts et qui menaçait de nous engloutir. Cette vigilance si active, déployée pendant que tout le monde dormait autour de lui, était naturellement insupportable à ceux qui voulaient amener la chute de l'Empire. Elle en choquait d'autres encore. On disait que mon mari se mêlait de choses qui ne le regardaient pas; néanmoins, il ne se laissa pas dérouter. Enfin, vint le moment décisif. Soutenir le prince de Metternich au 13 mars, c'était défendre le *principe* et, par cela même, l'ancienne, la forte, la puissante Autriche, qui pouvait résister à de misérables intrigues. A cette époque, mon mari déclara nettement qu'il ne prendrait aucune part à l'œuvre subversive; il dit qu'il fallait combattre la Révolution, ou bien qu'il s'en irait. Les braillards demandaient sa retraite; on l'en informa, en ajoutant que c'était l'unique moyen de salut pour l'Empire.

Pouvait-il hésiter? Il fit observer cependant que ce n'était pas là, selon lui, le moyen de sauver l'État; sur quoi on lui répondit qu'on croyait cette assertion inspirée par une préoccupation personnelle. Il donna donc sa démission, mais ne se crut pas tenu de quitter le pays. Après cette grande concession, qui écartait le seul homme qui fût regardé, non-seulement en Autriche, mais encore à l'étranger, comme l'adversaire de la Révolution, quelle qu'elle fût, parce qu'il était le seul qui osât la combattre, le 14 mars vit se produire tout le contraire du repos tant promis. Lorsque le prince de Metternich apprit qu'on lui imputait à lui seul le refus de nouvelles concessions parce qu'il y était contraire, il demanda s'il devait s'éloigner. On lui répondit affirmativement, sans que personne songeât à rendre cet éloignement possible. Ce qui s'est passé ultérieurement, jusqu'au jour où nous avons trouvé sur la terre étrangère le repos et la sécurité, tout cela m'a laissé de trop pénibles souvenirs pour que je revienne ici sur ce douloureux chapitre de notre existence.

Le 31, Richard a été présenté par le comte de Colloredo à la Reine Victoria, lors de la réception à la Cour. La Reine lui a parlé; il n'en a pas été de même du prince-époux.

Juin.

L'entrevue des deux Empereurs à Varsovie continue de défrayer les conversations. L'Empereur Nicolas a donné à notre Souverain sa propre chambre et a occupé celle de son valet de chambre, afin d'être plus près de son hôte. L'Empereur Nicolas dit de notre Souverain qu'il a de l'énergie, et que, pour un homme de dix-huit ans, il montre beaucoup de fermeté de caractère; il voit en lui l'espérance de toute l'Europe. Je sais depuis longtemps ce que je dois penser de l'Empereur Nicolas et de la force que nous prête son alliance. Tant qu'il était dans l'intérêt des hommes de désordre de crier contre l'influence de mon mari qui travaillait à faire durer cette alliance, et qui avait conçu la grande pensée de Münchengrätz, afin d'unir la Russie à notre dynastie par des liens indisso-

lubles, on lui a reproché cette union; mais depuis que cette alliance a rendu des services éclatants et publics, personne ne songe plus à celui à qui on la doit.

Vers le 10 juin, Clément a commencé à être indisposé. Lui qui depuis un an se portait si bien, il a eu dans la nuit des vertiges qui l'ont bien inquiété, et je l'ai vu dès le lendemain écrire secrètement ses dernières volontés. Il était horriblement triste, et, à mesure que diminuaient ses forces physiques, je voyais disparaître cette sérénité morale qui est si admirable à l'âge avancé où il est; il ne semblait plus avoir la force de souffrir. L'arrivée de sa fille Léontine, qu'il attendait, l'a également fort agité. Rien de plus triste que cette arrivée, que nous entrevoyions comme un rayon d'espérance. Elle est arrivée le 18, à minuit, avec sa fille Pauline. J'ai trouvé cette dernière bien grandie, très-aimable et très-spirituelle. Léontine n'a pu voir son père que le lendemain. Elle apportait beaucoup de nouvelles. Notre pauvre Monarchie continue d'être bien malade, et pourtant la Providence veille sur elle d'une manière visible qui tient du miracle. Cette arrivée et celle de mes frères Félix et Emmanuel m'ont fort agitée, ainsi que Clément. Recevoir de pareilles visites, voir se reformer le cercle de la famille quand on est si loin du toit natal! Tout cela rouvre les anciennes blessures, les fait saigner de plus belle et ravive la douleur.

Ma sœur Széchényi m'écrit qu'à Vienne l'Empereur a assisté à la procession de la Fête-Dieu, entouré de son père, de ses frères et de tous les évêques autrichiens qui sont réunis en synode à Vienne. L'Archiduchesse Sophie avait reçu des avertissements de différents côtés; on l'avait priée de détourner l'Empereur de cette manifestation, attendu que des gens mal-intentionnés comptaient profiter de la circonstance pour exécuter un coup de main; elle n'en a rien fait, comme de raison. La pauvre femme est obligée d'en passer par les mêmes inquiétudes et les mêmes avertissements que ceux qui ont si souvent empoisonné ma vie. Que Dieu lui donne le courage et la force de supporter tout cela; mais c'est une rude épreuve, je le sais mieux que personne.

Le 15, Clément a été repris de vertiges ; ses traits se sont altérés au point que j'avais presque peur de rester seule avec lui. Ensuite, il s'est endormi dans son fauteuil. Ce que j'ai éprouvé en me voyant seule sur cette terre étrangère, en face du danger qui planait sur sa tête, souffrant de l'idée que notre abandon était l'œuvre de personnes appartenant à un pays pour lequel il a sacrifié sa belle vie, ce que j'ai éprouvé alors, Dieu seul le sait ; la pensée de ce qu'a souffert la Mère de Dieu quand elle a vu son Fils oublié, trahi, calomnié et méprisé, m'a seule donné la force de porter cette croix, cette croix si lourde et si douloureuse !

Quelques jours après, Clément s'est de nouveau senti indisposé, ce qui toutefois ne l'a pas empêché de lire avec intérêt les dépêches que Colloredo lui a communiquées.

La conduite du Roi de Prusse devient de jour en jour plus équivoque. Du moins il se laisse mener par les gens de son entourage, et il est clair aujourd'hui que la Prusse veut s'assurer l'hégémonie de l'Allemagne.

Comme Clément pouvait profiter d'un courrier, il a écrit à Félix Schwarzenberg sur les affaires de Hongrie, que ces messieurs de Vienne semblent ne pas bien comprendre *. Je regrette la peine qu'il se donne ; ses conseils sont vus de mauvais œil, ils ne sont pas suivis, et cette triste expérience sera pour lui un chagrin de plus.

Le 31, Clément a été repris de vertiges ; il a pensé tomber de son fauteuil, ce qui m'a horriblement inquiétée ; j'ai même fait chercher le médecin. Heureusement le cher malade n'a pas tardé à se remettre.

Le pauvre homme est toujours livré aux pensées les plus tristes et les plus sombres. Il ne songe plus qu'à ce qu'il laissera après lui, et me recommande souvent ses écrits.

* Voir dans l'Appendice : « Sur la situation en Hongrie ».

(Note de l'Éditeur.)

Juillet.

Au commencement du mois de juillet, Clément a eu de nouveau des vertiges.

Nous avons trouvé dans un journal une protestation du Roi de Hanovre contre sa prétendue entente avec la Prusse. Clément y a lu, entre autres, les mots suivants : « Bien qu'on ne puisse plus admettre la politique condamnable du prince de Metternich, etc. » Clément en a été frappé au cœur. Il ne peut oublier la défection de ceux sur l'amitié desquels il croyait pouvoir compter.

Le 2, j'ai été assez tranquille, car Clément paraissait se sentir mieux ; il venait de rentrer du jardin, lorsque tout à coup j'entendis dans la chambre à côté de celle où j'étais un bruit singulier qui m'effraya : je trouvai Clément couché sur le parquet et frappant des pieds contre un grand paravent ; il lui était impossible de se relever. Ce que j'éprouvai en ce moment, je n'essayerai pas de le rendre, surtout quand je me vis trop faible pour le remettre à moi seule sur ses pieds ; d'autre part, je ne voulais pas appeler du secours, afin de ne pas l'inquiéter. Il tâcha de me calmer, et me dit qu'il ne s'était pas fait mal ; néanmoins, quand il se fut relevé en s'appuyant sur son valet de chambre et sur moi, il ne put se soutenir seul. Il passa le reste de la journée dans son fauteuil, et ne cessa d'être très-souffrant. Un médecin de Richmond vint le voir ; je fis aussi venir de Londres le docteur Weber, en même temps que j'appelai Léontine, Mélanie et Richard. La première devait dîner chez les Flahault, et les deux derniers devaient aller au bal. Le lendemain de ce triste accident, je vis ses forces diminuer toujours davantage ; les médecins prétendaient qu'il y avait une forte suppuration dans les reins, et que c'était là ce qui l'affaiblissait à ce point. Le 4, il se leva ; mais il était encore très-souffrant. Le 5 et le 6, il ne put quitter le lit. Il dormait continuellement.

Le vieux duc de Wellington s'est empressé de venir prendre des nouvelles de Clément ; il lui a envoyé son médecin Fer-

gusson. Il fallut au cher malade plusieurs jours pour reprendre quelques forces; le sommeil salutaire que le bon Dieu lui a toujours accordé pendant sa maladie lui a encore fait grand bien. Quelles journées et quelles nuits du 2 au 7! J'avais prié un prêtre de se tenir prêt. Il faut l'avouer, cette horrible situation pesait sur moi d'un poids qui dépassait mes forces. Enfin, Dieu a eu pitié de nous. Sans la foi et l'espérance en la miséricorde divine, on se laisserait aller au désespoir. Peu à peu Clément a vu revenir ses forces, il a pu aller et venir sans notre aide. Mon frère Félix lui lisait les journaux, auxquels il s'intéressait comme auparavant.

La nouvelle de la prise de Raab par l'Empereur, qui a pénétré dans la place à la tête d'un bataillon de chasseurs, en passant sur un pont en feu, a fait sur nous la même impression que sur l'armée; elle nous a enthousiasmés. Nous avons remercié Dieu de nous avoir envoyé, après ces longs jours de misère et d'anarchie, un jeune héros qui, si l'on n'abuse de ses dix-huit ans pour le tromper et pour le faire dévier de la bonne route, saura être aussi héroïque sur le trône qu'il l'a été à la tête de ses troupes, lorsqu'il s'est agi de payer de sa personne. Ces nouvelles et l'enthousiasme que l'Autriche professe pour son Souverain irritent, comme de raison, le premier ministre anglais.

Hardenberg nous annonce le décès de Clément Hügel. Il est mort dans les terres de sa sœur, en Silésie. Il paraissait être complètement guéri de son état de démence, et il est mort en fervent catholique. Je déplore cette perte de tout mon cœur. C'était un ami fidèle et profondément dévoué.

Henri de Bombelles (autrefois gouverneur de l'Empereur et de ses frères) m'a écrit d'Ischl; il me rapporte bien des paroles consolantes que sa femme a entendu dire à Vienne en faveur de mon mari.

La duchesse d'Orléans est arrivée à Saint-Leonards (bain de mer anglais), où sa famille est réunie. Il paraît qu'on voulait y former un véritable Congrès, où auraient figuré tous les fidèles partisans des d'Orléans. On attendait surtout M. Thiers; mais il paraît qu'il a déserté la cause de la régence pour se

ranger sous le drapeau de la présidence, et qu'on l'a attendu vainement à Saint-Leonards.

Notre intendant Ranzoni est arrivé. Clément travaille avec lui; il lui a longuement parlé de ses affaires d'intérêt, et s'est mis en devoir de préparer son testament; en un mot, il ne s'est occupé que de questions qui l'ont passablement agité.

Lord Palmerston continue de s'exprimer en termes amers sur le compte de l'Autriche; il reçoit tous les émissaires de Kossuth et les assure de sa sympathie, ce que répètent d'ailleurs tous les journaux d'ici. Il avait dit à la princesse de Lieven que les Hongrois battraient certainement à plate couture les armées autrichiennes et russes.

Août.

Le 2, Clément a reçu une lettre fort gracieuse de l'Empereur *, qui lui dit qu'il est très-affecté de sa maladie, et qu'il le prie de lui donner des nouvelles rassurantes. Si la bienveillance du Souverain était déjà un baume salutaire pour le cœur

* Voici le texte de la lettre de Sa Majesté, datée de Schoenbrunn, le 26 juillet 1849 : « Mon cher prince, il circule ici un bruit auquel je suis bien sensible : on dit que vous êtes souffrant. Cela m'inquiète, et je désire être rassuré sur votre compte par vous-même, car l'époque tourmentée dans laquelle nous vivons n'efface pas les impressions laissées par un attachement qui dure depuis de longues années, aussi peu que les services dont ma mémoire garde le souvenir depuis mon enfance, et dont je vous serai toujours reconnaissant. Je serais fort heureux de vous renouveler l'assurance de ces inaltérables sentiments, si des circonstances plus heureuses vous ramenaient, dans un temps qui, je l'espère, ne sera pas trop éloigné, sur le sol natal et dans le pays auquel vous avez consacré votre féconde et glorieuse activité. Votre bien affectionné,

« FRANÇOIS-JOSEPH. »

Le prince de Metternich répondit par la lettre suivante, datée de Richmond, le 3 août 1849 : « Le gracieux souvenir de Votre Majesté a touché profondément mon cœur. Il porte à un si haut degré l'empreinte des sentiments qui font honneur au Souverain comme à tout homme d'une nature élevée, que je n'en suis nullement surpris, moi qui ai le bonheur de connaître Votre Majesté, et que je ressens uniquement le bienfait de la Providence, qui a mis de tels sentiments dans le cœur du Prince qu'elle a choisi pour sauver l'Empire dans ces temps de trouble et d'orage.

« L'état de ma santé, Sire, peut se caractériser par les mots : « Grand âge »,

ulcéré de mon mari, cette preuve de sympathie a dû lui faire d'autant plus de plaisir qu'il était toujours sous l'impression des intrigues que certaines gens avaient ourdies contre lui.

Le duc de Cambridge a fait cadeau à Clément d'une tabatière en or * dont la forme commode lui plaît beaucoup.

Weber me paraît toujours très-inquiet de l'état de mon mari; il dit que la maladie est incurable, et qu'elle pourrait d'un moment à l'autre prendre un caractère menaçant. Je me fais presque l'effet d'être près d'un condamné à mort, et cette pensée m'anéantit, car, abstraction faite de mes sentiments personnels, je suis obligée de reconnaître que cet homme est le seul qui soit capable encore aujourd'hui de donner aux choses une tournure telle que le salut de la Monarchie serait possible. Je connais la valeur de ses conseils.

Il faut pourtant que Clément ait une grande vitalité pour résister à un ébranlement physique aussi terrible; je le vois reprendre des forces en dépit de tout.

Toutes mes lettres m'arrivent décachetées ou dans un état qui me révolte. Flahault était chez moi tout à l'heure, au moment où je recevais une lettre de la Reine de Hollande; il a emporté l'enveloppe de la lettre pour la montrer à lord Clancricarde. On m'a fait de belles promesses à cet égard, ce qui

par les infirmités relativement modérées qui accompagnent la vieillesse. Sans le cataclysme de l'année dernière, j'aurais célébré, le 7 juillet de l'année courante, le quarantième anniversaire de mon entrée à la direction des affaires étrangères de l'Empire. Mon intention était de prier ce jour-là le Souverain de m'adjoindre quelqu'un qui pût m'assister dans ma tâche, non pas sur le terrain moral, mais sur le terrain matériel du service. C'est dans ce sens que je me serais permis de faire appel à la bienveillance du Souverain, car ce que la bonne volonté et la pratique des affaires m'auraient permis de faire encore pour l'État, j'aurais considéré comme un devoir de le faire. Un ouragan a changé la situation. Il ne réagit pas sur ma vie morale; dans le cadre de la vie privée, mon esprit restera, jusqu'au dernier souffle, voué au bien de l'Empire, auquel j'ai consacré, par des raisons de sentiment et de conscience, les forces restreintes dont je pouvais disposer. Mon affection et mon respect sont assurés dans la même mesure à Votre Majesté et à Son auguste famille. Le culte de ces sentiments est le fond même de ma vie. Je ne me reconnais aucun mérite à les professer. Que Votre Majesté daigne agréer l'hommage de mon respect aussi profond que sincère. »

(Note de l'Éditeur.)

* Elle se trouve au musée de Kœnigswart.

(Note de l'Éditeur.)

n'a pas empêché toutes les lettres ultérieures d'arriver dans le même état.

Pierre d'Arenberg nous offre sa maison de Bruxelles; mais Clément paraît préférer Brighton, parce qu'il n'aimerait pas se séparer du docteur Weber. Toutefois, mon frère Félix nous écrit de Bruxelles, et nous parle tellement de la vie à bon marché que Clément commence à hésiter.

Le duc de Wellington a envoyé son portrait * à mon mari; il est représenté en uniforme de feld-maréchal autrichien. L'excellent duc paraissait heureux de faire cette surprise à son vieil ami; il faut que je dise que cette attention a fait un plaisir extraordinaire à Clément.

J'ai lu avec grand plaisir une lettre de Senfft; elle contenait des commissions touchantes de la part de l'Impératrice Marie-Anne, qui du reste avait aussi chargé Thérèse Fürstenberg de m'écrire. La bonne Impératrice dit que le plus grand chagrin qu'elle ait sur le cœur, c'est la manière dont le prince de Metternich a quitté le pays.

Les affaires d'Allemagne et les rapports de l'Autriche avec la Prusse se compliquent de jour en jour davantage; les relations deviennent plus tendues.

Ranzoni désire vivement que mon mari se décide à passer l'hiver à Bruxelles. Je le désire aussi, sans toutefois chercher à influencer Clément. J'ai trop peur de cette terrible responsabilité.

Le 20, lady John Russell est venue par hasard chez moi; je lui ai parlé de nos victoires. Elle m'a répondu: « Ces nouvelles ne prouvent rien à mes yeux; vous avez toujours d'autres informations que nous; les nôtres sont favorables à la cause hongroise; on ne sait jamais qui a raison. » Je lui ai répliqué: « Cela est vrai; l'événement montrera qui a raison; il faut donc attendre. »

Le 22, de grand matin, Beauvale nous envoya un extrait d'une lettre à lady Palmerston, dans laquelle on annonce que

* C'est celui qui se trouve dans le palais du prince à Vienne.
(Note de l'Éditeur.)

Gœrgey s'est rendu avec quarante mille hommes. Le soir, nous avons reçu la confirmation de cette heureuse nouvelle. Il est singulier que lady Palmerston ait contremandé, sans alléguer aucun motif de sa détermination, la réception annoncée pour le soir. La princesse de Lieven a été la première personne à laquelle lady John Russell ait exprimé la déception que lui causait la victoire des Autrichiens.

Le 23, les Colloredo sont venus se réjouir avec nous de ces heureuses nouvelles, et Prokesch (alors ministre plénipotentiaire à Berlin) a écrit à mon mari une bonne lettre, qu'il lui a envoyée par lord Westmoreland, qui vient d'arriver de Berlin*.

La nouvelle de la fin de cette terrible guerre est arrivée à Vienne au moment même où l'on chantait en grande pompe, dans l'église de Saint-Étienne, un *Te Deum* solennel en l'honneur du dix-neuvième anniversaire de la naissance de l'Empereur.

J'ai eu avec lady John Russell un curieux entretien, au cours duquel je lui ai dit plus d'une vérité sur les sympathies hongroises que MM. les ministres d'ici ont la singulière idée

* Voici cette lettre, écrite de Berlin, le 18 août 1849 : « Voilà des nouvelles ! Entre le 9 et le 11 se succèdent une victoire remportée par le général Lüders sur Bem à Carlsburg, une victoire du général d'artillerie Haynau sur Dembinski, entre Temeswar et Arad, une victoire du Ban de Croatie et la marche exécutée par le général Rüdiger de Grosswardein sur Arad. Ces coups réitérés ont mis en pièces le Gouvernement révolutionnaire et ont amené la nomination de Gœrgey comme dictateur. Celui-ci, exclusivement entouré d'éléments hongrois, écrivait déjà le 11 à l'Empereur de Russie, en lui offrant de se rendre à merci et en le suppliant d'intervenir auprès de son Empereur et Maître. Le 13, Gœrgey descendait des hauteurs de Vilagos, à quelques lieues au nord-ouest d'Arad, avec trente à quarante mille hommes, et déposait les armes devant le général Rüdiger. Des officiers de son armée, accompagnés d'officiers russes, sont allés à Koinorn et se sont rendus auprès de tous les corps isolés pour les inviter à déposer les armes. La guerre est finie, et je dirais presque que l'honneur hongrois a été sauvé par la résolution de Gœrgey.

« Ces nouvelles nous ont été apportées ce soir de Varsovie par le colonel russe comte de Benkendorff. Le grand-duc héritier russe les a portées aujourd'hui à Vienne. Le télégraphe de Vienne annonce qu'elles sont déjà arrivées dans cette ville, ainsi que me l'apprend à l'instant le ministre des affaires étrangères.

« Je remets au comte de Westmoreland ces lignes, que je suis heureux de pouvoir écrire après une aussi longue attente. » (Note de l'Éditeur.)

de manifester par la bouche de leurs femmes. Quelques jours après, j'ai rencontré chez Beauvale lady Palmerston, qui avait peine, elle aussi, à dissimuler sa mauvaise humeur. Elle était dans un tel état d'excitation, que la princesse de Lieven a dû lui faire faire une promenade dans le jardin pour l'empêcher de me rencontrer. Un jour, la duchesse de Cambridge était chez nous et faisait de la charpie ; lord Palmerston entra et vint la saluer. Sans interrompre sa besogne, elle lui montra ce qu'elle faisait, en disant : « Je fais de la charpie pour la brave armée autrichienne », ce qui lui fit aussitôt tourner les talons. La bonne duchesse était ravie d'avoir trouvé l'occasion d'exprimer si hautement sa vive sympathie pour notre Monarchie.

Le duc de Beaufort a apporté à Clément une tabatière ornée d'un camée sur lequel est gravée la tête de Georges IV. On dit que cette tête est très-ressemblante *.

Après que notre Empereur eut appris que le comte de Bombelles avait quitté Ischl pour ne pas lui créer des embarras, il lui envoya la grand'croix de l'Ordre de Saint-Étienne, avec l'ordre de revenir. J'ai vu avec plaisir ce premier acte d'autorité. Un pareil courage est encore plus méritoire, selon moi, que l'intrépidité déployée en face de l'ennemi.

Septembre.

Venise a fini par se rendre après une longue résistance. Voilà, je l'espère, un nouveau pas vers la paix.

Le peintre Daffinger est mort. C'était un brave homme plein de talent, auquel je dois ma collection de portraits.

Le temps commence à devenir humide et froid ; il faut que nous prenions enfin une résolution. J'ai longuement parlé de Bruxelles à Clément. Mille raisons me font désirer d'y aller. D'abord on y vit à meilleur marché, ensuite j'y trouverai plus facilement des maîtres pour mes enfants ; de plus, on s'y trouve plus près du monde, et Clément n'y sera pas aussi seul qu'il l'était à Brighton. Clément commence à céder, bien qu'il lui

* Cette tabatière figure dans la collection de Kœnigswart.

(Note de l'Éditeur.)

en coûte de se séparer de ses nombreux amis d'Angleterre. Il a écrit au Roi Léopold une lettre dont il a chargé Gustave Batthyanyi * ; nous avons cru convenable de demander au Roi si notre présence à Bruxelles ne lui causerait aucun ennui.

Céphalonie est en pleine révolution. Les habitants trouvent que les Anglais, qui protègent partout les nationalités, devraient les remettre à la nationalité grecque, qui est la leur. L'insurrection n'a pas tardé à être étouffée, parce que les philanthropiques Anglais, qui nous défendent de sévir, ont fait pendre vingt-sept individus compromis, parmi lesquels un prêtre, et qu'ils en ont fait bâtonner un grand nombre d'autres. Pas un Anglais n'a eu l'idée de mettre ces faits en parallèle avec les théories que l'Angleterre professe ordinairement quand il s'agit de questions étrangères. Ce qui est certain, c'est que les Anglais ne connaissent que leur intérêt exclusif. Plus nous sommes faibles, nous tous, plus ils sont forts, et quand le commerce souffre partout, ils en profitent; voilà pourquoi ils voudraient affaiblir les Gouvernements étrangers, pendant qu'ils règnent chez eux avec toute la rigueur des

* Cette lettre était ainsi conçue : « Votre Majesté daignera me permettre de m'adresser directement à Elle pour Lui poser une simple question.

« Des raisons personnelles et des considérations de famille me font désirer de quitter momentanément l'Angleterre pour la Belgique, comme le pays le plus tranquille du continent. En effet, d'une part, la sagesse de Votre Majesté a su préserver ce pays des maux d'une agitation dangereuse. D'autre part, j'y serai plus rapproché de mes propriétés. Toutefois, avant de prendre une résolution, j'éprouve le besoin de me convaincre d'une manière absolue qu'en exécutant mon projet je ne ferai rien de contraire aux vues de Votre Majesté.

« Vous me connaissez trop bien, Sire, pour avoir le moindre doute à l'égard de ma situation personnelle. Pendant plus d'un demi-siècle j'ai été mêlé à la vie publique. Le 13 mars de l'année dernière, je me suis retiré des affaires. Je n'ai jamais su me tenir à la fois *dans* les choses et *hors* des choses.

« Je ne peux pas sortir de l'histoire *du temps*; quant à l'histoire *du jour*, je n'ai plus rien de commun avec elle. Je me reconnais le droit de me reposer, et, par suite, je cherche les moyens de donner satisfaction à ce besoin de repos.

« Ce repos, je l'ai trouvé ici, et sans les considérations dont j'ai parlé, je ne songerais pas à quitter ce séjour pour un autre.

« Que Votre Majesté daigne, comme toujours, répondre à ma question aussi franchement que je me permets de la Lui poser, et agréer la nouvelle assurance du sincère et profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. »

(Note de l'Éditeur.)

Gouvernements absolus. Et, à vrai dire, ils ont parfaitement raison.

Brunnow a offert à mon mari une occasion sûre pour la Russie; aussi Clément a-t-il écrit à l'Empereur Nicolas pour le remercier du noble appui qu'il a prêté à son allié*.

J'ai appris par Charles Hügel que M. Vernier, l'officier qui nous a rendu service pendant notre voyage d'Olmütz à Prague, est en Italie. Je lui ai adressé une lettre de remerciement et lui ai envoyé une jolie coupe en vermeil, qui lui fera plaisir, je l'espère.

Le 24, Van der Weyer nous a apporté une lettre du Roi Léopold**. Ce Prince était dans les Ardennes, et n'avait reçu

* Cette lettre, datée de Richmond, le 15 septembre 1849, est ainsi conçue : « Sire, je ne commencerai cette lettre ni par une excuse ni par une demande de permission d'oser l'adresser à Votre Majesté Impériale. L'excuse entacherait ma démarche; la permission ne pourrait la précéder. Je suis dès lors la voie que me marque ma conscience, et sur laquelle je me crois certain de rencontrer Votre Majesté.

« Dernier témoin vivant d'un temps qui n'est plus, je me reconnais le droit et le devoir de déposer à vos pieds, Sire, un hommage qui vous est dû. Votre Majesté Impériale vient de remplir de la manière la plus glorieuse et à la fois la plus difficile dans la position où se trouve placé l'Empire d'Autriche, l'engagement qu'Elle a pris sous d'autres auspices, envers l'auguste aïeul du jeune Monarque auquel le sort a imposé de bien lourdes tâches à remplir. Ce n'est pas à l'aide à lui prêter qu'Elle a borné les soins que je me permets de qualifier de paternels; vous avez su, Sire, les renfermer dans les limites que la raison et une sagesse éprouvée savent marquer à ceux qui entendent puiser des conseils dans ces puissances morales. Votre Majesté Impériale vient de donner par cela même au monde une leçon qui survivra dans ses fruits aux efforts que ne cesseront de diriger contre le bien les ennemis incorrigibles de la vie même des Empires et de l'ordre social tout entier!

« Daignez, Sire, prendre ces paroles pour ce qu'elles valent. Dans leur point de départ comme à leur point d'arrivée, elles ne sont qu'un hommage que ma conscience et un indomptable sentiment me font une loi de mettre sous vos yeux. Je suis, etc., etc. » *(Note de l'Éditeur.)*

** Le Roi répondit de Lacken, le 20 septembre : « Je n'ai reçu qu'hier, le 19 septembre, votre affectueuse lettre du mois dernier. Peu de temps auparavant j'avais appris par Van der Weyer que vous aviez l'intention de choisir une résidence sur le continent. Une foule de petits voyages dans plusieurs de nos villes, où règne un excellent esprit, m'avaient empêché de répondre à Van der Weyer; aujourd'hui je m'exécute et je m'adresse à vous-même.

« J'ai vu avec plaisir que Votre Altesse avait pensé à nous dans cette circonstance; cette preuve de confiance m'a vivement touché; aussi serai-je véritablement satisfait si votre séjour dans ce pays vous est agréable. Il se

la lettre de mon mari que trois semaines après qu'elle était partie : Batthyanyi avait commencé par l'emporter à Vienne, au lieu de la remettre à Bruxelles.

Le Roi Léopold écrit que tous les pays ne sont pas également ingrats; que la Belgique se rappelle qu'elle doit beaucoup au prince de Metternich, et que, par suite, notre intention de nous fixer à Bruxelles sera regardée par tout le pays comme un heureux événement.

Aussi ne pensons-nous plus qu'à trouver une maison sur le continent.

Octobre.

Le 2, nous nous sommes décidés à envoyer Richard à Bruxelles avec la bonne madame Arthaud (ancienne femme de charge de lady Jersey). La vie est par trop chère ici. Nous nous proposons de quitter Richmond le 7 et de passer encore quelques jours à Londres.

Mes adieux à la famille Cambridge ont été fort touchants. Ils ont été, pendant notre séjour, bons pour nous au delà de toute expression. Le duc de Mecklembourg-Strélitz m'a demandé comme une relique un objet qui avait appartenu à mon mari, et la duchesse de Cambridge m'a donné un bracelet qu'elle avait longtemps porté.

Le dimanche 7, à trois heures de l'après-midi, Clément et moi nous sommes partis pour Londres, où nous sommes descendus à Mirvart's Hotel (aujourd'hui Claridge's). J'ai fait quelques visites. Le soir, j'ai reçu les Fitz-Roy Somerset, et nous avons terminé la soirée par une partie de whist avec Szécsen et Alexandre Schoenburg. Clément était très-occupé d'un

réunira peut-être beaucoup de circonstances grâce auxquelles vous vous plairez parmi nous. L'air est plus clément, la vie est plus facile ici que dans cette belle île que vous habitez, et je suis convaincu qu'on fera tout ici pour se montrer aussi bienveillant à votre égard que vous l'avez toujours été pour ce pays. Nous continuons de donner un bel et bon exemple, et je ne puis m'empêcher d'espérer qu'il produira une heureuse impression dans les pays voisins. Je profite de cette occasion pour renouveler à Votre Altesse l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

LÉOPOLD. »

(Note de l'Éditeur.)

document émanant des archives, qu'il avait enfin pu se procurer. C'est une lettre qu'il avait adressée au grand-duc de Toscane en 1847, et dans laquelle il lui prédisait, d'une manière plus que prophétique, tout ce qui est arrivé depuis *.

Le 9, notre cher duc de Wellington est venu exprès de la campagne pour nous faire ses adieux; de même, le duc de Cambridge est venu de Kew.

Le 10, les Colloredo nous ont conduits au chemin de fer. Le duc de Mecklembourg, les Colloredo, Alexandre Schœnburg, Koller, Szécsen et lord Brougham nous ont accompagnés jusqu'à Douvres. On nous avait donné un des wagons de la Reine. Comme je voulais épargner à Clément jusqu'à la moindre incommodité, j'ai tenu à voyager seule avec lui, pendant que nos amis prenaient place dans le wagon voisin. Cependant, voyant que le wagon était si confortable, aux différentes stations il invitait à tour de rôle ces messieurs à venir le rejoindre; aussi notre voyage à Douvres, qui dura quatre heures, si je ne me trompe, nous parut-il fort agréable.

Brougham parla de choses intéressantes, le duc se montra affectueux et aimable, Alexandre Schœnburg dit des folies, de sorte que le voyage nous fit l'effet d'une partie de plaisir. A Douvres nous attendait Clanwilliam (frère de la comtesse de Clam-Martinitz), qui nous raconta une foule de détails sur Vienne, d'où il venait d'arriver. Après que nous eûmes fait une partie de whist, ces messieurs nous conduisirent au bateau, qui malheureusement ne partait pour Ostende qu'à une heure du matin. Le capitaine eut la gracieuseté de nous donner sa cabine, et nous fîmes la traversée dans d'assez bonnes conditions. Clément était couché dans le lit du capitaine, et moi je me couchai à côté de lui par terre. Ma nuit ne fut pas des plus agréables; par contre, Clément dormit, Dieu merci, d'un bon sommeil.

Nous arrivâmes vers cinq heures du matin, et il nous fallut aller à pied du bateau jusqu'à l'hôtel, à Ostende. Clément me donnait le bras. Le docteur Weber nous suivait avec sa

* Le lecteur trouvera cette lettre dans le tome VII, parmi les documents relatifs aux « Troubles en Italie », n° 1607, p. 405. (Note de l'Editeur.)

femme, et derrière lui venait le valet de chambre avec une fille de service. Cette manière d'arriver nous valut un fort mauvais accueil; un train aussi modeste inspirait peu de confiance à l'avidé hôtelier. On nous servit un très-mauvais déjeuner dans une chambre froide. Nous primes deux heures de repos, et, comme nous n'étions pas trop fatigués, nous sommes partis par le premier train qui allait à Bruxelles. Nous arrivâmes dans cette ville à cinq heures du soir, et nous descendîmes à l'hôtel *Bellevue*. Richard et madame Arthaud vinrent au-devant de nous, en nous annonçant qu'il leur avait été impossible de trouver une maison.

BRUXELLES.

(DU 11 OCTOBRE 1849 AU 31 MAI 1851.)

1703. Difficulté de trouver à se loger. — Impression produite par les exécutions faites en Hongrie. — Arrivée des enfants. — Réception chez la Reine des Belges. — Arrangements intérieurs. — Situation morale du prince de Metternich. — *Les Origines de la révolution autrichienne*. — Symptôme et siège du mal. — Le prince Émile de Hesse. — Les noces d'argent de l'Archiduchesse Sophie. — Arrivée du grand-duc héritier et de la grande-duchesse héritière de Mecklembourg-Strélitz. — Questions du comte de Mailáth. — Appréhensions de Radetzky. — Dîner à la Cour. — Mort de Woyna. — Suicide de Lato Wrbna. — Le prince de Ligne. — Van Praet. — Souvenirs d'Angleterre. — Twiss. — La presse. — Kübeck et Schœnhals à Francfort. — Lettre de l'Impératrice Caroline-Augusta. — Idées de germanisation en Hongrie. — Le Roi de Hanovre est nommé feld-maréchal autrichien. — Les affaires d'Allemagne. — Aphorismes sur la Hongrie. — Chanteurs styriens. — Révélations de Palmer. — Une dépêche russe. — Tristes communications sur la situation en Autriche. — Mort du comte Henri de Bombelles. — Liberté de l'Église. — Première communion de Lothaire. — Jarcke et Endlicher. — Mort du prince Maurice de Hollande. — Plans de Ranzoni. — Chreptowitch et sa femme. — Mort du duc de Cambridge. — Le Roi de Bavière à Bruxelles. — Thiers. — Guizot. — La grande-duchesse Hélène à Ems. — Voyage à Ems. — Mort de Louis-Philippe. — Le général Haynau. — Retour de Richard. — Accueil qu'on lui a fait à la Cour. — Montalembert. — Pachta. — Lebzelttern. — Changement de demeure. — Mort de la Reine des Belges. — Radowitz. — Levée du séquestre. — Fête du prince. — Le consul Bacharach. — Le Parlement autrichien. — Grands mots à l'ordre du jour. — Le comte de Mensdorff-Pouilly. — *L'Histoire de Ferdinand II*, de Hurter. — Brochure de Szécsen. — Nouveaux accès de vertige. — M. Lebeau. — Communications

de M. Smythe. — Santé chancelante de la princesse Mélanie. — Zarembo. — Le prince reçu par le Roi. — Lettre mélancolique de Kübeck. — Projets de retour en Autriche. — Lettre du comte de Chambord à Berryer. — Difficultés à Dresde. — Babarczy. — Opinion de Hartig sur la situation intérieure de l'Autriche. — Sérieuses pensées de retour. — Kamni-Effendi. — Propos de l'Archiduchesse Sophie. — Demande au sujet du retour à Vienne. — Lettre de Humboldt. — Réponse de Schwarzenberg au sujet du retour. — Flahault. — Le prince et la princesse de Prusse. — Donoso Cortès. — Mission du professeur Lebermuth. — Cadeau de l'Empereur d'Autriche à la Reine Victoria. — Anniversaire de la naissance du prince — Entrevue avec la duchesse de Cambridge. — Sándor dans une maison de santé à Prague. — M. de Beust. — Audience de congé chez le Roi.

1705. Le 11 octobre et les jours suivants se passèrent sans que, parmi les trente à quarante maisons que j'ai vues, j'en eusse trouvé une convenable. Deux d'entre elles auraient été assez bien, du moins suffisamment grandes et faciles à chauffer ; mais le propriétaire paraissait en vouloir aux restes de notre fortune et demandait 25,000 francs pour un de ses immeubles. Enfin je me décidai pour une petite maison située boulevard de l'Observatoire, n° 11, qui appartient au violoniste Bériot. En casant Richard ailleurs, en convertissant une salle de spectacle en salle à manger et en faisant de la scène mon oratoire, j'espère réussir à nous loger dans une maison qui n'a que huit fenêtres par étage.

Les premiers jours de notre arrivée ont été fort pénibles : nous attendions les enfants, qui étaient arrivés à Douvres par une tempête tellement épouvantable que le bateau de la poste lui-même n'a pu sortir du port. Léontine, Herminie, Mélanie et Pauline ont dû attendre pendant cinq jours, qui ont été pour nous un temps de mortelles inquiétudes.

La nouvelle de l'exécution de Louis Batthyanyi, qui a eu lieu sans qu'on indiquât les motifs de la peine, a fort agité Clément. Les journaux étaient furieux, et malheureusement ils semblent avoir raison. Plus de cinquante exécutions ont eu lieu dans la malheureuse Hongrie, et personne, nous aussi peu que le public, n'a su pourquoi l'on s'en était pris à A plutôt qu'à B ou à C. Jamais une mesure aussi rigoureuse n'a été prise avec un sang-froid pareil, jamais on n'a enveloppé d'un pareil mystère les véritables causes qui l'ont provoquée. De

semblables rigueurs, qu'on ne peut malheureusement pas éviter, deviennent facilement intolérables par la manière dont on y procède.

Le 18, les enfants sont enfin arrivés; mais le 21, il a fallu malheureusement se séparer de Léontine et de sa fille Pauline. Clément en a ressenti un grand chagrin, et il a pleuré à chaudes larmes. Le soir du même jour, ma mère est arrivée. Je le répète, les émotions agréables me font plus de mal que les émotions douloureuses, peut-être parce que je me suis déshabituée des premières.

Clément est allé trouver le Roi à Laeken, et Schulenburg a été assez aimable pour l'accompagner.

Quelques jours après, j'ai été reçue par la Reine; elle m'a montré une politesse et une cordialité qui m'ont touchée profondément, d'autant plus que je sens que sa conduite à mon égard est dictée par la générosité*. La pauvre femme n'a pas l'air d'être très-heureuse. En parlant de mon mari, elle a dit : « Le prince ne doit pas se sentir trop malheureux, parce qu'il a conscience d'avoir accompli son devoir. » Elle semblait vouloir me dire par là : « Juste comme mon père. » Comparaison que malheureusement je n'ai pas pu admettre dans mon for intérieur.

Novembre.

Nous, c'est-à-dire mon mari, moi, Herminie, Mélanie, les deux garçons, leur abbé et les domestiques, nous nous sommes installés dans la maison de Bériot. Comme je l'ai dit, la salle de spectacle nous sert de chapelle, et l'espace réservé aux spectateurs forme notre salle à manger. Celle-ci, ainsi que le salon, n'a point de fenêtres; ces deux pièces reçoivent le jour par en haut. Néanmoins, notre installation est commode et plutôt agréable, de sorte que je suis loin de me plaindre. Nous pourrions être bien plus mal. Maman est près de moi; malheureusement elle n'est pas sous le même toit que

* Louise, Reine des Belges, était fille de Louis-Philippe, Roi des Français.
(Note de l'Éditeur.)

nous, mais elle se trouve du moins dans mon voisinage, ce qui me fait grand plaisir.

Du reste, je ne demande rien, je n'attends rien, et, en fin de compte, je remercie Dieu tous les jours du sort qu'il nous a fait, et qui est glorieux au plus haut degré. Plus sont douloureuses les épreuves que nous avons traversées, plus sont grands les sacrifices que l'ingratitude nous a imposés, plus aussi notre position morale est élevée. L'Europe rend pleine justice aux mérites du prince de Metternich; elle apprécie ses hautes capacités ainsi que la manière dont il les a employées dans l'intérêt de la Monarchie et de sa gloire; sa patrie seule méconnaît les services qu'il lui a rendus, et ce n'est pas sur nous que retombera le blâme de l'histoire. Nous sommes exilés, loin de tout ce qui paraît nécessaire pour prolonger la vie d'un vieillard comme mon mari, loin de sa famille, de sa maison et des collaborateurs qu'il avait choisis pour le soutenir pendant toute sa carrière; nous sommes pauvres et obligés d'y regarder de très-près pour ne pas être jetés dans des embarras domestiques; mais plus nous souffrons, plus notre gloire est grande; aussi l'on admire aujourd'hui Clément plus que jamais. Il en résulte que je n'ai jamais été plus fière de lui et que je n'ai jamais si bien apprécié ses mérites, auxquels on n'a jamais rendu pleinement justice dans notre pays. L'histoire dira ce qu'il a été, elle sera impartiale et lui assignera la place qui lui est due.

Nous avons lu la brochure intitulée : *les Origines de la révolution autrichienne*; il nous est impossible de deviner quel est l'homme qui a pu connaître la vérité assez exactement pour écrire ainsi. C'est un travail estimable, consciencieux, fait avec calme; c'est l'avant-coureur de bien d'autres travaux qui paraîtront au fur et à mesure, et je suis convaincue que la vérité se fera jour tôt ou tard. Mais qu'en résultera-t-il? Le mal est fait, il est irréparable; les fautes commises par les Gouvernements sont ineffaçables, et elles trouvent leur châtiment dans les conséquences qu'elles ont entraînées. Aujourd'hui, on cherche à faire disparaître partout les symptômes des maladies, et l'on oublie le siège du mal qui menace de

mort la société tout entière. Les révolutions sont des symptômes; partout elles proviennent de surprises. Les Gouvernements qui en ont été les victimes s'occupent aujourd'hui de créer des institutions qui rendent le mal incurable et qui mettent le sceau à leur ruine définitive; car, ainsi que je l'ai dit, la révolution n'est pas le mal lui-même, elle n'en est que le symptôme; quant au mal, c'est la propagande socialiste, le nivellement de la société.

Le prince Émile de Hesse, qui a été maltraité dans son pays, vit actuellement ici; il est venu nous voir.

A Vienne, on a célébré les noces d'argent de l'Archiduchesse Sophie. Ses sœurs sont toutes venues assister à cette fête, et notre Empereur a fait à la Reine de Prusse l'accueil le plus distingué. Il a fait cadeau à sa mère d'un prie-Dieu avec de beaux tableaux; l'Archiduc Ferdinand-Maximilien lui a donné un livre d'heures où sont retracés, d'après ses indications, les moments les plus heureux de la vie de l'Archiduchesse; il s'est trouvé vingt-cinq sujets à traiter! Le hasard a voulu que les sœurs de l'Archiduchesse eussent la même idée: elles ont choisi le même objet, et il ne s'est pas trouvé une seule répétition. Où rencontrer une vie dans laquelle on puisse découvrir facilement cinquante moments heureux? L'Archiduc a donné à sa femme un très-beau bracelet composé de pierres précieuses qui figurent ses enfants. L'Empereur est figuré par un beau diamant.

La fête de mon mari, qui est tombée le 23, s'est encore passée fort tristement. Toutefois, nous avons été agréablement surpris par l'arrivée du Grand-Duc héritier et de la Grande-Duchesse héritière de Mecklembourg-Strélitz, qui sont arrivés de Kew en passant par Bruxelles, pour aller à Hanovre et ensuite chez eux. Ils m'ont apporté les portraits du duc de Cambridge et du prince héritier de Mecklembourg; j'ai été très-heureuse de les avoir pour ma collection.

Ma sœur Henriette nous a écrit au nom du comte de Mailáth, qui, dans son histoire de l'Autriche, veut publier un passage sur les journées de mars et sur notre départ de Vienne. Il a posé certaines questions qui malheureusement, depuis la

première jusqu'à la dernière, sont inspirées par des suppositions complètement erronées.

M. Cheney, que nous avons beaucoup vu en Angleterre, arrive à l'instant d'Italie et apporte à mon mari une lettre du maréchal Radetzky *, qui paraît, lui aussi, fort découragé par bien des choses qui se passent chez nous.

Mon neveu Victor Odescalchi a été nommé lieutenant au régiment des dragons de Toscane. Cette nomination me contrarie beaucoup, parce que je ne puis plus retenir mon fils Paul, et qu'elle lui a tout à fait tourné la tête.

Nous avons été invités, Richard, Herminie, Mélanie et moi, à un grand diner qui avait lieu à la Cour. Le Roi m'a donné le bras; il m'a parlé longuement et de tout.

Janvier 1850.

Au début de cette année, je ne demande au Ciel que la patience nécessaire et la plus complète résignation à la volonté divine. Du reste, cette année commence réellement d'une manière fort triste. A mon réveil, on m'a annoncé que Woyna (ministre plénipotentiaire d'Autriche) était mort dans la nuit, à deux heures. Après avoir communiqué dans la chapelle avec Paul, j'ai déjeuné avec les miens; ensuite j'ai reçu Szécsen,

* Le feld-maréchal Radetzky écrit de Vérone, à la date du 4 décembre 1849 : « C'est avec un vif sentiment de joie et avec une respectueuse reconnaissance que j'ai reçu des mains de M. Édouard Cheney votre bonne lettre, qui m'est si précieuse.

« Malheureusement le parti subversif a encore tant de ramifications dans ce pays qu'il est impossible de prévenir certaines explosions.

« En outre, les Gouvernements voisins n'ont pas assez de fermeté de caractère pour qu'on puisse compter sur eux. La réduction de l'armée est actuellement une mesure intempestive; on veut, suivant une habitude invétérée, ménager les finances.

« J'espère pourtant me tirer d'affaire avec les restes dont je dispose encore, et pouvoir ainsi attendre tranquillement les événements que l'avenir nous réserve.

« Puisse le Ciel tenir Votre Altesse loin de toute affaire désagréable; puisse-t-il vous bénir comme le souhaite avec autant d'ardeur que de sincérité le fidèle et dévoué serviteur de Votre Altesse!

RADEZKY. »

(Note de l'Editeur.)

qui est venu de Londres avec un paquet renfermant une épingle avec deux coccinelles en émail. Clément m'a donné cette épingle en me disant qu'elle me porterait bonheur. Dieu veuille qu'il ait dit vrai, du moins en tout ce qui se rapporte à lui!

J'ai quitté notre monde pour aller chez les Woyna, où j'ai trouvé la veuve et l'enfant priant près du mort. Le soir, nous avons appris la mort de Lato Wr̄bna, qui s'est suicidé. Le prince de Ligne a eu avec Clément un entretien de deux heures sur les affaires d'Italie. Il a fait un assez long séjour à Gaète, il connaît le Saint-Père et parle d'une façon très-sensée.

Van Praet (ministre de la maison du Roi) nous accable de politesses.

On nous a envoyé d'Angleterre beaucoup de souvenirs à l'occasion du nouvel an. On éprouve beaucoup de consolation à se dire qu'on est estimé et aimé sur la terre étrangère, tout en étant oublié et méconnu dans son pays. Nous avons laissé en Angleterre des amis véritables, et nous sommes en voie de nous en faire de nouveaux ici.

Twiss (autrefois avocat de la couronne en Angleterre) est également arrivé. Ses visites font plaisir à Clément, qui, en général, aime les gens qui répandent dans le public de bons principes et des choses salutaires; or, Twiss fait partie de ces gens-là.

Je suis étonnée, comme doivent l'être toutes les personnes qui réfléchissent, du changement en bien qui s'est opéré dans la presse pendant notre séjour en Angleterre. Le *Times* et les différentes publications mensuelles (*Reviews*) sont aujourd'hui les plus zélés défenseurs de l'Autriche après avoir été ses ennemis les plus acharnés. Ce sont aujourd'hui les seules feuilles rédigées convenablement, car les nôtres ne valent la peine d'être lues que lorsqu'elles traduisent des articles étrangers, et non quand elles publient des articles de leur cru.

Kübeck et Schœnhals ont été envoyés à Francfort à la place de l'administrateur de l'Empire. C'est une nouvelle combinaison ou plutôt une nouvelle confusion, qui ne mènera à rien.

Du reste, Kübeck a écrit à mon mari une lettre qui respire le respect autant que le dévouement. Clément s'est mis en relation directe avec lui *.

L'Impératrice mère (Caroline-Augusta) a écrit à Clément une bonne et affectueuse lettre en réponse à une autre qu'il lui avait adressée à l'occasion du nouvel an **.

En Hongrie, les affaires vont de mal en pis; on paraît vouloir germaniser ce pays, ce qui est une absurdité. Dieu du ciel! où sont les hommes d'État capables de s'élever bien au-dessus des questions, qui les traitent largement, qui savent arrêter le mal et être justes tout en faisant le bien? Pauvre Clément, il souffre beaucoup. Il voit cette Monarchie pour laquelle il a si longtemps combattu et souffert, qui a été si ingrate envers lui, mais qu'il ne cessera jamais d'aimer jusqu'à son dernier soupir, il la voit livrée à des illusions qu'il aurait tant voulu lui épargner!

Kielmansegge a diné avec nous. Il dit que son Souverain (le Roi de Hanovre) est ravi d'avoir été nommé feld-maréchal par l'Empereur. Il est Autrichien de cœur.

Février.

Le 14, Rechberg est arrivé de Francfort. Il n'en sait pas plus long sur les affaires d'Allemagne que sur les nôtres, ce qui prouve que la politique est très-hésitante. Chez nous, on

* Voir dans l'Appendice : « Mission de Kübeck à Francfort. »

(Note de l'Éditeur.)

** L'Impératrice écrit de Salzbourg, le 5 janvier 1850 : « Très-cher Prince, vos lignes éveillent dans mon cœur des sentiments bien divers, un profond chagrin tempéré par une joie bien vive, puisque cela me prouve que vous n'êtes pas aussi souffrant qu'on s'est plu à le dire.

« Je vous remercie de tout mon cœur pour vos vœux de nouvelle année. Puisse cette année qui commence vous apporter à vous et aux vôtres la consolation et la joie!

« Dans tous les cas, l'histoire sera plus juste envers vous que ne l'est une partie de vos contemporains.

« J'embrasse en pensée votre pauvre chère femme ainsi que sa mère, et vous prie, cher Prince, de ne jamais douter de ma sincère amitié.

« CAROLINE-AUGUSTA. »

(Note de l'Éditeur.)

est absolutiste dans une question, constitutionnel dans une autre, radical dans la troisième et presque toujours dans la question la plus vitale, absurde dans toutes.

Les aphorismes sur la Hongrie, écrits par le prince de Metternich en 1844, viennent de paraître dans le *Lloyd* de Vienne*.

C'est Dessewffy qui les a publiés. Je suis convaincue que les vérités frappantes qu'ils contiennent sont gênantes pour le Gouvernement. Il est certain que, depuis sa glorieuse révolution, l'Autriche n'a jamais entendu parler un langage plus net, formuler des jugements plus sensés, exprimer des idées plus pratiques et plus véritablement constitutionnelles. Léontine écrit que la publication de ces aphorismes a produit une sensation extraordinaire à Vienne. Je crois me rappeler — et j'en rougis — que lorsque ce travail parut en 1844, on dit que le prince de Metternich perdait son temps à écrire des choses inutiles. Faut-il après cela s'étonner que les choses en soient venues au point où nous les voyons? On semble ne se laisser diriger chez nous que par l'impulsion du moment; on fait constamment des essais; s'ils réussissent, c'est bien; s'ils échouent, c'est bien encore. Ce qu'on a dit hier, on le rétracte aujourd'hui. On est aussi peu embarrassé de faire avorter une affaire que de prendre des mesures quelconques qui n'ont pas le sens commun. Les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires ne s'attachent point à suivre leurs instructions; on les laisse agir sans les diriger, et l'on se fâche quand ils n'agissent pas. A Francfort, personne ne sait ce qui doit être fait, et c'est naturellement la Prusse qui en a tout le profit. Dieu veuille éclairer et protéger notre bon Empereur!

J'ai fait chanter chez moi des chanteurs styriens qui sont de passage; cela m'a rappelé notre pays, mais m'a rendue triste.

Un Anglais qui a tout l'air d'un aventurier, et que nous avons revu en Angleterre après qu'il nous avait ennuyés jadis de ses révélations, a demandé une audience à mon mari. Il a rappelé à Clément qu'un certain Palmer (un nom d'em-

* Voir t. VII, n° 1492, p. 52.

(Note de l'Éditeur.)

prunt) lui avait communiqué en 1847 tous les plans des révolutionnaires. Il venait d'être envoyé une seconde fois par le même Palmer, qui ne voulait pas faire connaître son nom, pour faire au prince des révélations confidentielles sur les plans actuels, que cet individu connaît bien en sa qualité de membre de toutes les sociétés secrètes, et qui sont bien plus vastes que ne l'étaient ceux de 1847.

Clément l'a adressé à Neumann (en ce temps-là ministre plénipotentiaire d'Autriche à Bruxelles).

Nous avons reçu de Vienne la nouvelle de l'arrivée prochaine de ma sœur Széchényi. Léontine s'est également décidée à venir ici au mois de juin prochain, et à passer une année avec nous ; ces nouvelles nous promettent un avenir plus agréable.

Mars.

Une admirable dépêche de l'Empereur de Russie relativement à l'affaire grecque fait grande sensation en ce moment. Quel triomphe pour l'Empereur, qui a su garder le droit de parler ainsi ! Quelle honte qu'il n'y ait plus, parmi tous les Souverains, *que lui qui ose tenir un pareil langage* * !

* Il est probable que la princesse veut parler de la dépêche du 19 février 1850, adressée par le Cabinet russe au baron Brunnow, son ambassadeur à Londres, pièce dans laquelle l'Empereur exprime en termes très-nets l'étonnement que lui cause le caractère exclusif et cavalier des agissements de l'Angleterre à l'égard de la Grèce, pour faire valoir ses droits réels ou supposés. Cette pièce a été publiée en son temps et a été vivement commentée dans un sens très-défavorable à l'Angleterre.

On voit par une lettre adressée à Koller, à Londres, ce que pensait le prince de Metternich des mesures de rigueur prises par Palmerston contre la Grèce. Dans cette lettre, on lit ce qui suit : « Ce que je pense de la pièce anglo-franco-grecque qui se joue en ce moment sous la forme d'un mélodrame, je n'ai pas besoin de vous le dire pour que vous le sachiez. Descendez en vous-même, et votre conscience vous dira quel est mon jugement. Si jamais événement a été fait pour réveiller dans la masse du public le sentiment du droit, qui heureusement n'est pas encore éteint, c'est bien le scandale d'aujourd'hui. J'ai demandé à Vienne si le cas en question ne serait pas de nature à fournir un point d'appui aux rapports internationaux au moyen d'une déclaration des puissances « sur la manière de régler des différends comme celui qui existe entre l'Angleterre et la Grèce ». Si les agissements de Palmerston restent impunis, il en résultera une présomption en faveur des sujets de la Couronne

Il arrive de tristes nouvelles sur la situation à Vienne. Le nonce écrit à Clément des lettres empreintes d'une tristesse profonde. On évite de prendre aucune mesure pour ne pas encourir le soupçon d'être réactionnaire. Un Anglais qui est de passage ici fait un tableau semblable de la Hongrie et de la Transylvanie. Les commissaires allemands germanisent le pays, les anciens conservateurs sont honnis et mis de côté, etc., etc.

Avril.

Clément et moi nous avons fait nos Pâques le 3 avril, jour de la fête de Richard.

Henri de Bombelles a succombé à une phthisie galopante; il est mort en Styrie, où il avait acheté une petite terre. Il a rendu le dernier soupir dans son fauteuil, admirant encore le magnifique pays qu'il avait choisi dans les derniers temps pour

d'Angleterre, présomption qui offrirait journellement matière à des dissentiments de tout genre entre les puissances. Au nom de quel droit le Trésor hellénique a-t-il à payer à don Pacifico des dommages-intérêts pour ses papiers portugais qui ont disparu? Sans doute au nom du droit qu'a tout Anglais de réclamer un dédommagement pour tout incendie dont il est victime à l'étranger. Quand une fois la loi a consacré une absurdité, celle-ci renverse toutes les barrières. En dernier ressort, les prétentions de Palmerston aboutiraient à faire repousser les Anglais des frontières des États étrangers.

« Les traits d'imagination et de génie ne sont nulle part moins à leur place que sur le terrain du droit des gens. Les lois *écrites* parlent peu de ce droit-là; ce seul fait prouve *que les choses s'entendent d'elles-mêmes*. Le droit des gens a cela de commun avec les lois qui régissent la création. Les lois de l'attraction et de la répulsion, de la force centripète et de la force centrifuge, qui produisent l'équilibre, ne sont inscrites, que je sache, dans aucune charte formelle, et c'est pour cela qu'elles ne sont exposées ni à être déchirées ni à tomber en désuétude. Les tentatives faites par Palmerston pour introduire dans le droit international des règles nouvelles dictées par ses caprices, ne réussirent pas mieux que s'il dirigeait son entreprise contre les forces de la nature. Le premier secrétaire d'État aura beau dépenser son génie, déployer toutes les ressources de l'esprit aventureux qui le distingue et s'appuyer sur les avocats de la Couronne d'Angleterre, il ne parviendra pas à changer un iota au droit des gens; au contraire, ses efforts ne serviront qu'à l'affermir! La possibilité qu'une position comme celle de lord Palmerston ait pu être prise dans un pays comme l'Angleterre et qu'elle ait pu être maintenue plus d'un jour, je dirais presque plus d'une heure, cette possibilité, dis-je, est un *symptôme du temps*. »

(Note de l'Éditeur.)

son séjour, et jouissant de cette verdure si fraîche et si riante. A ses derniers instants, il parlait de l'Empereur, de ses vœux, de son dévouement au Souverain. Nous perdons en lui un ami d'une fidélité inaltérable; ils sont bien rares, ceux-là! Bref, cette mort inattendue a été pour Clément comme pour moi un coup bien douloureux.

Langenau nous a apporté une lettre du prince de Windisch-graetz, dans laquelle il expose longuement et avec un calme parfait les événements accomplis. Il paraît qu'il a soumis à l'Empereur un travail où il appelle l'attention du Souverain sur les fautes commises et sur les dangers qu'elles entraînent à leur suite. Ce qu'il dit est excellent, mais ne servira à rien. On lui fera, comme à beaucoup d'autres, le reproche d'indiquer la maladie sans faire connaître de remède. Les moyens de guérir la maladie du siècle sont fort peu nombreux, et il est presque impossible de les indiquer.

Mai.

A Vienne, on a accordé la liberté de l'Église catholique; on dit que l'Empereur a pris cette décision en opposition avec ses ministres, sauf Léon Thun, qui avait soulevé la question. Je regrette vivement que mon mari n'ait jamais réussi à obtenir ce résultat, d'abord parce que j'aurais vivement souhaité que sa signature figurât au bas d'un acte pareil, en second lieu parce qu'une mesure aussi heureuse ne devrait pas se rattacher à la révolution, même en apparence*.

Lothaire a fait sa première communion le 15 mai. Clément, qui atteignait ce jour-là sa soixante-dix-septième année, et nous tous, nous avons communiqué avec lui. Je ne puis dire quelle impression j'ai éprouvée en voyant le Seigneur descendre à la fois vers cet enfant qui entre dans la vie et vers son vénérable père dont l'âge est si avancé. Puissent les bénédictions du Ciel se répandre sur tous deux ainsi que sur mon fils Paul, qui porte loin de moi l'habit qui doit le conduire à la gloire ou à

* Voir dans l'Appendice : « La liberté de l'Église en Autriche. »

(Note de l'Éditeur.)

la mort ! Le duc et la duchesse d'Arenberg sont venus en personne apporter un énorme bouquet à mon pauvre mari, qui était triste et pensif.

Nous avons été très-étonnés de voir un beau jour arriver Jarcke, qui depuis la révolution n'avait pas donné signe de vie à mon mari. Il est dégoûté de la liberté, même de la liberté de la presse, et il trouve que le monde est bien malade.

Pendant la journée qu'il a passée avec nous, il nous a raconté beaucoup de choses qui nous ont à la fois intéressés et étonnés. Il voyait, avant et après la révolution, le professeur Endlicher, et il était souvent en opposition avec lui. Quelques jours avant le 13 mars, il rencontra Endlicher, qui lui parla et lui dit ces paroles mémorables : « Nous savons détruire, mais, à parler franchement, il faut que d'autres reconstruisent. »

Juin.

Nous avons reçu des lettres de ma sœur Émilie et du nonce, qui nous conseillent tous deux de passer l'été à Kœnigswart et l'hiver à Prague. Ce qui me paraît singulier là dedans, c'est qu'il m'est déjà venu de différents côtés des avis du même genre.

Nous avons diné hier (3 juin) chez Neumann avec M. Van Praet, qui m'a répété la même chose et qui m'a dit : « Croyez-vous donc rester définitivement ici ? On nous dit toujours que l'hiver prochain vous serez à Prague. »

Nous avons appris la mort du petit prince de Hollande. La Reine aimait cet enfant d'une affection toute particulière. Il s'appelait Maurice, ressemblait beaucoup à sa mère, et était extraordinairement tendre et affectueux à son égard. Il était âgé de sept à huit ans. J'ai écrit aussitôt à la pauvre Reine, qui n'a pas tardé à me répondre et qui m'a priée de lui envoyer un petit crucifix. Elle avait donné le sien à son enfant et le lui avait laissé jusque dans le tombeau. Naturellement j'ai fait faire le crucifix tout de suite et le lui ai envoyé par retour du courrier.

Léontine est arrivée ; elle nous a dit que les ministres ne

songent pas encore à lever le séquestre dont nos biens sont frappés. Elle dit que Ranzoni ne parle que de vendre tout, et qu'il ne songe qu'à cela, afin d'assurer notre existence.

Ranzoni est arrivé le 22; il nous a développé ses projets pour la vente, et, en réalité, d'après ce qu'il dit, il ne resterait plus rien à la famille. Clément a suivi son système habituel. Il a laissé Ranzoni exposer ses idées, puis, après avoir fait semblant d'adhérer à ses propositions, il lui a demandé s'il y avait un amateur pour les deux maisons du Rennweg. Ranzoni répondit que l'architecte Romano en avait offert 800,000 florins. Clément lui répliqua qu'il pensait que l'offre devrait lui être faite *par écrit*. Puis il demanda à Ranzoni ce qu'il comptait faire du capital. Il répondit : « Payer les dettes, qui s'élèvent à 200,000 florins. » — « Et que fera-t-on des 600,000 florins restants? » Ranzoni dit qu'on devrait avec cette somme acheter des actions de la Banque. — Cette opération paraît très-chanceuse dans un moment où la Banque est sur le point de faire faillite. Notre homme d'affaires le reconnut sans difficulté. Il en était de même d'une proposition d'achat pour nos statues qui se trouvent dans la villa du Rennweg, proposition qui venait d'un Juif nommé Roth, qui est établi à Paris. M. Carlier, préfet de police en France, appela l'attention de mon mari sur ce Roth, ce qui frappa aussi Ranzoni et diminua chez lui l'envie de vendre. Je déclarai de mon côté que tout ce qui nous avait été donné par des Souverains ne pourrait, dans aucun cas, être vendu de notre vivant, opinion à laquelle Ranzoni se rangea également. Ce qui m'afflige profondément chaque fois que je vois soulever une question de ce genre, c'est de voir que tous les objets auxquels nous sommes attachés et que nous avons laissés en Autriche, pourraient être perdus pour nous.

La chaleur est accablante, et l'air ne pénètre pas dans nos chambres. Il y a des moments où j'ai de véritables accès de désespoir quand je songe combien ce manque d'air, de fraîcheur et de verdure doit nuire à la santé de mon mari.

Chreptowitch, le gendre du comte de Nesselrode, a passé vingt-quatre heures ici en allant à Kissingen, où il va retrouver

son beau-père, l'ami fidèle entre tous. Nous avons longuement parlé d'une foule de choses, et cette conversation m'a fait du bien. Chreptowitch a été bien bon, bien affectueux pour nous. Il avait les larmes aux yeux en parlant de l'attachement que nous garde son Empereur, et, en nommant Nesselrode, il a dit avec une émotion encore plus forte : « De tous les coups du sort qui ont frappé mon beau-père, le plus sensible et le plus douloureux a été celui qui a atteint son ami, l'homme qu'il honore et qu'il admire depuis de si longues années. »

Juillet.

La comtesse Chreptowitch, fille du comte de Nesselrode, est venue nous voir avec la princesse de Lieven; elle a été avec nous d'une amabilité touchante. Elle a parlé dans les termes les plus vifs de l'amitié de son père pour mon mari.

Nous avons reçu la triste nouvelle de la mort du duc de Cambridge. Cette perte est immense pour nous. C'est un ami de moins, et l'on n'en a pas trop. Nous avons écrit à la duchesse douairière*, qui a répondu à mon mari une lettre aussi bonne qu'affectueuse. Comme ils sont tous malheureux!

Le fils du célèbre avocat Berryer est venu assez souvent voir mon mari. Il parle de la France en termes extrêmement intéressants.

Les lettres que Richard nous écrit de la Bohême sont bonnes. Il s'occupe avec ardeur des affaires de son père, et il a été parfaitement reçu en Bohême. Depuis le paysan jusqu'au premier fonctionnaire de l'État, tout le monde a témoigné un grand respect et un vif attachement à Clément.

Le 28, le Roi de Bavière est arrivé à Bruxelles, et il est venu chez nous le 29. Il a passé trois heures avec Clément, et lui a parlé des affaires d'Allemagne. Il nous dit qu'on lui avait conseillé de ne pas se compromettre en venant ici, mais qu'il avait répondu qu'il n'avait pas peur des gens méprisables qui

* Le prince de Metternich écrit ce qui suit : « La nouvelle de la perte irréparable que Votre Altesse Royale, Votre auguste famille, tous ceux qui Vous honorent et qui Vous aiment, et la foule de ceux qui reconnaissent

lui reprocheraient d'avoir rempli son devoir envers un homme qu'il avait toujours vénéré, et qu'il tenait à lui demander l'appui de ses conseils et de ses lumières. Il a été parfait sous tous les rapports, et il semble être tout à fait fidèle à ses principes*.

Le 31, Clément a reçu un billet de M. Thiers, qui lui annonçait son arrivée à Bruxelles dans l'unique but de le voir et de lui parler. Il le prie de lui indiquer son heure. Souvent on se demande si l'on rêve ou si l'on est fou.

Août.

Mon mari a passé la matinée (du 1^{er}) avec M. Thiers, qui l'a consulté un peu tardivement au sujet de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Ce livre contient déjà tant d'erreurs que les conseils me paraissent inutiles. M. Thiers a trouvé à la Cour un accueil des plus empressés. On a donné en son honneur, à Laeken, un grand diner auquel il est arrivé *trop tard* et dans une tenue qui n'était pas correcte. Il avait une cravate noire et un pantalon gris; tout le monde a été choqué de cette

dans celui qui n'est plus leur bienfaiteur, ont faite dans la personne de Monseigneur le duc, me force à prendre la plume pour vous exprimer, à Vous, Madame, et aux vôtres, la part bien vive que je prends à ce triste événement. Ma femme ne se sent pas aujourd'hui la force de dire à Votre Altesse Royale à quel point elle s'associe à Votre douleur; cela ne lui sera possible que plus tard. S'il m'était permis de parler de moi-même en ce qui concerne le coup qui a frappé si cruellement Votre Altesse Royale, je dirais qu'il porte sur les souvenirs et sur les sentiments les plus chers de ma vie. Ma liaison avec le duc, qui était plus jeune que moi d'un an et qui vient de me précéder dans le repos éternel, remonte à 1793; elle embrasse une période de cinquante-sept ans, pendant laquelle nos idées et nos sentiments se sont toujours rencontrés dans la voie du droit et du bien réalisable.

« Chercher à consoler Votre Altesse Royale, ce serait une entreprise vaine. La consolation ne peut se trouver que dans la force morale et dans l'action du temps. Ni l'une ni l'autre ne vous feront défaut.

« Daignez, Madame, agréer ces quelques mots comme l'expression de la part bien vive que les miens et moi nous prenons à ce douloureux événement, et permettez-moi d'y joindre l'assurance de mes sentiments bien respectueux et bien dévoués. »

(Note de l'Éditeur.)

* Voir dans l'Appendice : « Entrevue de Metternich avec le roi Maximilien de Bavière. »

(Note de l'Éditeur.)

infraction à l'étiquette. Néanmoins, la Reine a accepté son bras ; on a été très-poli à son égard, parce qu'il est partisan de la duchesse d'Orléans et du comte de Paris, qui sont vivement soutenus par la Cour belge. M. Thiers est venu chez nous, heureusement en compagnie de M. Deschamps. L'entretien a été intéressant. Mon mari a beaucoup parlé de ses souvenirs du temps de Napoléon.

Pendant le séjour du comte de Chambord à Wiesbade, nous avons reçu la visite d'une foule de légitimistes, qui venaient tous voir mon mari à leur passage. M. Guizot n'est pas allé voir Henri V. Mais en revenant de Schlangenbad, où il avait été chez la princesse de Lieven, il a parlé avec Clément des affaires de son pays dans les termes les plus corrects. Le marquis de Pastoret a dîné chez nous avec son gendre, le comte de Rougé.

Richard écrit de Vienne qu'on a été très-bon pour lui dans cette ville, et il ajoute : « Bien des choses vont plus mal, mais il y en a aussi qui vont mieux que nous ne le croyons. »

La grande-duchesse Hélène (veuve du grand-duc Michel, belle-sœur de l'Empereur de Russie) m'a fait écrire par la princesse Lwoff que le mariage de sa fille, la grande-duchesse Catherine, avec le prince Georges de Mecklembourg, est chose arrêtée. Elle m'a fait savoir combien elle regrettait d'être en Allemagne sans nous voir. En conséquence, nous avons décidé d'aller tout aussitôt à Ems ; nous sommes partis le 20, à sept heures du matin, Mélanie, mon frère Louis et moi. Clément s'est levé exprès pour nous dire adieu. Il souffrait de nous voir partir, et je dois dire qu'à peine en route, je trouvai que ce voyage était une véritable folie.

Nous passâmes la nuit à Coblentz, à l'« Hôtel du Rhin ». M. Mos, le maître de l'hôtel, parut heureux de nous revoir. Il se plaint beaucoup des événements ; ce qu'il redoute le plus, et ce qu'il regarde comme certain, c'est l'explosion d'une guerre entre l'Autriche et la Prusse. En arrivant à Coblentz, j'appris que la princesse de Prusse habitait le château royal dans cette ville. A une heure nous étions en voiture et nous partions pour Ems, où nous devons trouver nos grandes-duchesses.

Nous fûmes accueillis par de grandes démonstrations de joie. Bientôt après la grande-duchesse me présenta son frère, le prince Paul de Wurtemberg, qui a été très-aimable pour moi. La grande-duchesse a bonne mine; elle est toujours belle et a toujours le même désir de plaire. Ensuite le duc de Nassau est venu me dire qu'il était venu à ma rencontre jusqu'à Coblenz, mais qu'il m'avait manquée. La grande-duchesse nous a proposé de demeurer dans sa maison et de prendre nos repas chez elle.

Le 22, la grande-duchesse Catherine nous a invités à déjeuner. Quand nous fûmes sortis de table, la grande-duchesse Hélène me fit appeler pour me demander *en passant* ce que mon mari pensait des événements du jour; c'est une question à laquelle il est difficile de répondre en si peu de temps. Son entourage prussien avait réussi à lui inspirer des soupçons au sujet de la pureté des intentions de l'Autriche; aussi n'ai-je pas tardé à reconnaître qu'elle penchait vers la politique prussienne.

Nous quittâmes Ems pour retourner en Belgique; partout nous fûmes l'objet de politesses et d'attentions qui nous montrent que notre nom n'est pas aussi détesté qu'on veut le faire croire.

Le lendemain, nous arrivâmes à Bruxelles, heureux de nous retrouver réunis.

Nous avons reçu la visite de quantité de légitimistes qui revenaient de Wiesbade, et qui tous sont enchantés du comte de Chambord. La princesse de Lieven, le duc de Noailles, M. Delessert et Berryer ont tous passé par ici, au moment où la nouvelle de la mort de Louis-Philippe s'est répandue dans la ville.

Ces messieurs se sont réunis chez mon mari pour discuter l'attitude à tenir par eux à l'occasion de la mort du Roi, événement qu'ils regardent comme un malheur dans les circonstances actuelles. Ils espèrent que Louis-Philippe aura laissé des ordres très-précis relativement à l'attitude à observer par les orléanistes. On dit que le Roi est mort en bon chrétien.

Le 27, le général Haynau a diné chez nous; ensuite il est parti pour l'Angleterre, où nous ne pouvons guère lui prédire un accueil favorable. Il est vieux et laid, et porte une moustache plus longue que tout ce qu'on a jamais vu dans ce genre. Il parle mal le français et ne sait pas un mot d'anglais; je crois qu'il faut le connaître pour lui pardonner la singularité de son extérieur.

Le 29, Richard est revenu de son long voyage. Il a été bien reçu, mais les impressions qu'il rapporte sont fort tristes. Il a vu assez souvent l'Empereur, qui l'a traité en ancien camarade. Les jeunes Archiducs ont été pleins de prévenance pour lui. L'Archiduchesse Sophie a chargé Richard d'une lettre; elle a été extrêmement gracieuse à son égard. Elle l'a prié de dire à son père qu'on avait fait déjà quelques pas dans la voie du mieux, mais qu'il restait encore beaucoup à faire, et qu'il serait bientôt aussi heureux que surpris de ce qui se ferait encore.

Richard a été trois fois chez l'Empereur et encore plus souvent chez l'Archiduchesse Sophie. Sa visite à la chancellerie d'État a été une épreuve presque au-dessus de ses forces; depuis le concierge jusqu'au premier et jusqu'au dernier de tous ceux qui font partie de cette maison, il a été accueilli par des larmes d'émotion. La population elle-même s'est montrée bonne. Une foule nombreuse entourait sa voiture lors de son départ. Félix Schwarzenberg l'envoie à l'ambassade de Paris comme attaché. Tous les représentants étrangers, le nonce en tête, ont été très-affectueux pour lui et se sont efforcés de lui donner des preuves de leur dévouement à son père.

A Salzbourg, l'Impératrice mère a été parfaite; elle a manifesté le désir de voir Clément écrire la biographie de l'Empereur François, disant que telle était son unique pensée; à Inspruck surtout, l'Impératrice Marie-Anne l'a comblé d'attentions gracieuses.

Septembre.

Le comte de Montalembert a passé un jour ici pour voir mon mari.

Nous avons eu, pendant plusieurs jours, la visite du vieux Pachta de Milan, qui était venu ici pour présenter ses respects à Clément.

L'arrivée de Lebzelttern a jeté un peu de gaieté dans notre cercle. Cet aimable vieillard, plus âgé que Clément, a gardé une jeunesse et une verdeur incroyables. Il faisait la joie des enfants, et il a beaucoup amusé mon mari, auquel il garde toujours un grand attachement.

Octobre.

La famille Bériot nous ayant dénoncé notre bail, j'ai dû chercher une autre maison. Enfin, après des peines infinies, j'ai réussi à trouver la maison Arenberg, près du Sablon. Elle est située au nord, est triste; mais que faire? Du reste, nous payerons un loyer peu élevé, et le quartier n'est pas malsain.

La Reine est morte le 14, à Ostende, après de longues souffrances. Sa fin a été celle d'une sainte. L'enterrement a eu lieu le 15.

Le 17, nous avons pu entrer dans notre maison du Sablon.

Novembre.

Lord Strangford, qui a rencontré M. de Radowitz en chemin de fer, entre Hanovre et Bruxelles, et qui y a fait accidentellement sa connaissance, a raconté que celui-ci lui avait parlé de Clément dans les termes les plus élogieux, et qu'il avait dit que, s'il passait par Bruxelles, il ne manquerait pas de lui faire visite. Néanmoins, il n'a pas paru chez nous lorsqu'il a traversé cette ville en se rendant à Londres.

Sándor est arrivé le 21; il nous a apporté des lettres de Félix Schwarzenberg, dans lesquelles celui-ci nous dit qu'on a levé l'indigne séquestre dont nos biens étaient frappés*.

* La lettre du prince de Schwarzenberg au prince de Metternich, datée de Vienne, le 17 novembre 1850, est ainsi conçue : « Je suis très-heureux de pouvoir enfin annoncer à Votre Altesse que le séquestre mis en 1848 sur toutes ses propriétés vient enfin d'être levé.

« L'injustice de cette mesure, qui avait été prise dans les premiers jours

Nous voilà enfin délivrés d'une situation fort désagréable au point de vue économique. Nous avons trouvé des créanciers honnêtes et désintéressés dont nous pouvons maintenant rembourser ou du moins assurer les créances.

Neumann a été trop malade pour venir chez Clément le 23 (jour de la fête du prince). Le comte et la comtesse de Stürmer, le comte et la comtesse Van der Straten et Aldenburg, qui était venu exprès de Paris, ont dîné chez nous. Thalberg est venu égayer la soirée par son talent.

Décembre.

Le 3, Richard nous a quittés pour aller commencer sa carrière diplomatique.

Un nouveau consul russe, du nom de Bacharacht, qui a été longtemps consul à Hambourg, est arrivé ici. Il est venu chez Clément et lui a dit qu'il n'avait pas reçu d'instructions du

de la révolution, était depuis longtemps reconnue par le ministère actuel; mais comme généralement, et surtout à une époque comme la nôtre, le retour de l'injustice au droit est bien plus long et plus difficile que le chemin inverse, on n'est arrivé que maintenant à réparer le mal qui avait été fait en quelques minutes dans des jours d'irritation violente dans les couches inférieures et de stupide faiblesse dans les régions élevées. Pour parvenir par des voies tout à fait légales au résultat à obtenir, on a formé une commission composée des ministères de la justice, des finances et de l'intérieur, afin d'examiner tous les comptes et les actes qui y sont relatifs. Après quelques mois d'un travail consciencieux, entrepris sous la présidence du comte de Wilczek, le protocole fut envoyé à qui de droit, et la commission fit son rapport, lequel concluait ainsi : On ne pouvait réclamer à Votre Altesse aucune somme, quelle qu'elle fût; on pourrait laisser encore hypothéqué le montant de quelques articles de compte, évalués par la commission à vingt et un mille florins, jusqu'à ce que le fondé de pouvoir de Votre Altesse eût donné à cet égard des éclaircissements précis; mais on n'avait pas de raisons pour faire à ce sujet une proposition spéciale; on proposait, au contraire, la levée immédiate et entière du séquestre. C'est dans ce sens que la question a été résolue dans un conseil de cabinet tenu, le 12 de ce mois, sous la présidence de l'Empereur. En même temps j'ai à informer Votre Altesse que Sa Majesté a ordonné de vous accorder la jouissance immédiate de la pension de retraite la plus élevée qui existe actuellement. Cette pension ne s'élève qu'au chiffre de huit mille florins; quoi qu'il en soit, par suite de cette disposition, on satisfait à un principe important et trop longtemps méconnu... »

(Note de l'Éditeur.)

comte de Nesselrode, mais que celui-ci lui avait dit qu'il n'avait qu'à s'en tenir à ce que lui conseillerait le prince de Metternich.

Une chose qui fait sensation chez nous, c'est la création d'un conseil de l'Empire, institution que Clément avait déjà conseillée depuis longtemps. Mais ce qui frappe encore bien plus, c'est que le baron de Kübeck ait été mis à la tête de ce conseil et qu'il ait été chargé de le composer.

Ma sœur Odescalchi m'écrit qu'elle a eu un entretien avec l'Archiduchesse Sophie, qui lui a parlé des grandes qualités de mon mari avec les larmes aux yeux, et qui lui a dit entre autres choses : « Le prince de Metternich est si bon, il est resté si fidèle et si dévoué à l'Autriche, et il n'a pas le moindre sentiment d'*envie*. » Oui, ce portrait est noble et vrai ! En effet, Clément n'a pu éprouver que la reconnaissance la plus profonde envers Dieu, qui lui a épargné la nécessité de prendre part à la responsabilité des faits accomplis. Devrait-il envier par hasard l'épouvantable situation financière ou bien les ministres responsables ? Serait-ce la centralisation ou bien l'administration de la Hongrie, qui est tombée au rang d'une province, ou celle de l'Italie ? Sont-ce les impôts, arrivés à un chiffre énorme, ou même le jury ? Serait-ce peut-être le conseil municipal ? Est-ce le grand mot : *liberté de l'Église*, qui aurait de quoi rendre fier ? Mon Dieu, où est cette liberté ? Où sont les Jésuites ? Qu'est devenue l'instruction religieuse ? Les *grands mots* sont actuellement à l'ordre du jour, mais ils ne sauraient exciter l'envie de ceux qui ont accompli de grandes choses.

On dit que l'on consulte Kübeck sur l'organisation des finances, ce qui me paraît fort à souhaiter.

Nous avons passé la journée du 31 en famille. Mes chambres ont été remplies de fleurs, et, malgré tout ce qui me manque, cette journée a été bonne, j'en remercie le Ciel de tout mon cœur. A minuit, j'ai été avec Mélanie dans notre petite chapelle pour appeler sur nous la miséricorde divine. J'ai remercié Dieu de toute mon âme pour les heureux moments qu'il nous a accordés pendant l'année 1850, et que nous ne nous croyions guère en droit d'espérer.

Janvier 1851.

Que le bon Dieu nous assiste ! qu'il nous guide, nous protège et nous accorde la grâce de n'agir que pour sa plus grande gloire !

On dit que le comte de Mensdorff-Pouilly sera envoyé à Saint-Pétersbourg pour remplacer Buol-Schauenstein ; ce choix me paraît heureux. Clément aurait voulu l'y voir comme envoyé militaire sous les ordres d'un ambassadeur. Mensdorff est un homme distingué, un excellent officier, et l'on ferait fort bien de l'envoyer à Saint-Pétersbourg, où il plaira à tous les égards.

Hurter a fait remettre à Clément son ouvrage sur le règne de l'Empereur Ferdinand II, avec une dédicace très-touchante et qui respire le plus pur dévouement.

Le comte Antoine Szécsen a écrit une brochure que Clément trouve excellente, mais à laquelle je ne comprends pas un mot.

Le 7, Clément a été souffrant. Il a été pris d'un de ces accès de vertige dont il a déjà souffert plusieurs fois ; son indisposition nous a été fort pénible ; nous en avons été d'autant plus affectés que le Roi voulait le voir le lendemain, et que c'est déjà la seconde ou la troisième fois que cela arrive. Heureusement il a été complètement rétabli au bout de vingt-quatre heures.

M. Lebeau, autrefois ministre, l'un des plus enragés révolutionnaires de 1830 et de 1831, vient aujourd'hui très-fréquemment chez mon mari ; il vient de faire à la Chambre un discours très-énergique en faveur de l'armée et contre le ministère.

M. Smythe, fils de lord Strangford, est arrivé de Vienne ; il y a vu assez souvent le prince de Schwarzenberg et lui a entendu dire que tout ce qui subsiste encore de bien en Autriche, c'est au prince de Metternich qu'on le doit.

Je n'ai pas pu conduire Mélanie au bal du Vauxhall. J'étais trop souffrante pour sortir. Je sens que ma santé commence à devenir chancelante ; mes forces m'abandonnent ; de là de fré-

quents accès de mélancolie et des chagrins que je mets aux pieds de Celui qui est mort pour nous sur la croix.

Zaremba, notre secrétaire de légation à Bruxelles, vient m'aider tous les jours à mettre en ordre les papiers de mon mari. J'ai trouvé dans le nombre tous les billets que je lui écrivais tous les jours avant notre mariage. La lecture de ces lignes m'a rendue toute mélancolique. Du reste, je ne puis que remercier Dieu pour les grâces qu'il nous a accordées pendant les vingt années que nous avons passées ensemble.

Février.

Clément a été reçu par le Roi, qui a causé avec lui de toutes les affaires pendantes.

Kübeck a écrit à mon mari une longue lettre pleine de mélancolie. Ses prévisions en ce qui concerne l'avenir de notre monarchie ne sont pas précisément couleur de rose; les finances notamment semblent aller de mal en pis*.

Sándor nous a quittés le 15. Ses nerfs sont dans un état épouvantable; jamais je n'ai vu un homme changé comme lui. Notre vie monotone et ennuyeuse lui a paru fort agréable; pareil à un enfant qui s'attache à sa mère, il ne pouvait quitter Léontine. Sa mémoire semble s'affaiblir. Il était profondément triste en nous quittant. Je trouve que sa situation est très-grave, attendu qu'elle provient de sa dernière chute de cheval. Je crains qu'il n'ait éprouvé une épouvantable commotion cérébrale.

Clément commence à se fatiguer de la vie à l'étranger, et reconnaît de jour en jour davantage qu'il faut songer au retour. Il aime à faire des projets pour le nouvel arrangement de la maison du Rennweg. Tout cela m'agite, parce que Clément n'aime pas à parler de ses vues, que le temps se passe, et que je ne puis pas prendre des mesures en vue de ce changement de séjour.

* Voir dans l'Appendice : « Un Conseil de l'Empire en Autriche. »
(Note de l'Éditeur.)

Mars.

Paul a été invité à un bal par le bon prince de Liechtenstein. Il a d'abord hésité à s'y présenter en uniforme de cadet, vu que l'Empereur devait y venir. Il y est allé néanmoins et s'est beaucoup amusé, en dépit de ses bottes cirées et non vernies. L'Archiduchesse Marie a été particulièrement aimable à son égard et a dansé avec lui.

Le comte de Chambord a publié une lettre à Berryer, dans laquelle il dit : « *Essayez de moi*, je serai traitable et ferai ce que vous voudrez. » J'aimerais mieux qu'il ne promît rien, qu'il se montrât par des actes et qu'il gouvernât d'une main ferme, avec sévérité, mais aussi avec justice. On dit qu'en France il n'y a plus d'orléanistes, excepté M. Thiers ; j'estime que pour ce dernier la famille d'Orléans n'est, pour ainsi dire, qu'une enseigne derrière laquelle il cache son ambition personnelle.

En France, les seuls qui aient des chances de succès sont ceux qui sont au gouvernail. Blacas croit que les rouges prendront le dessus pour quelque temps ; les légitimistes ne paraissent pas craindre de passer sur un pont aussi dangereux pour arriver à leur but.

Les difficultés de Dresde (survenues à l'occasion des conférences) proviennent de l'idée dangereuse de faire entrer toutes nos provinces dans la Confédération germanique. Ce qui conduit à ce projet, c'est le triste et fragile système de centralisation ; c'est là certainement une grave erreur.

Le comte de Hompesch est venu remettre à Clément une lettre de Babarczy, qui lui exprime en quelque sorte au nom de toute l'armée son admiration et sa sympathie. Hompesch nous prie de revenir. Il dit : « Vous ne trouverez en Autriche que des amis, et l'on vous témoignera dans toutes les classes de la société et de toutes les manières possibles l'attachement qu'on éprouve pour vous. »

Nous avons reçu une lettre de Hartig, qu'il a écrite sous le coup d'une grande agitation. Il prétend qu'on ne fait rien,

qu'on ne songe pas à l'avenir, et qu'on se préoccupe trop peu des finances.

Clément pense sérieusement au retour. Il dit qu'il faut s'établir à soixante-quinze ans à l'endroit où l'on veut mourir. L'idée de se retrouver dans sa propre maison lui est agréable ; cependant il ne veut rien faire sans avoir d'abord consulté le prince de Schwarzenberg et l'Empereur sur l'opportunité de son retour. Il reste ce qu'il a toujours été, bon, délicat et généreux.

Kamni-Effendi, qui a été envoyé par le Sultan pour visiter toutes les maisons d'éducation militaire de l'Europe, nous a été présenté par Stürmer et a diné chez nous. C'est un homme agréable et intelligent, très-dévoué, comme le sont tous les vrais musulmans, à son pays et à tous les hommes qui ont travaillé, comme Clément, à assurer l'intégrité de l'Empire ottoman.

Sándor a beaucoup parlé à Vienne de notre retour. Il y a des voix pour et contre. L'Archiduchesse Sophie en a parlé à ma sœur Émilie ; elle a dit qu'elle regarderait le retour du prince comme un bonheur, s'il voulait s'y décider, et elle a ajouté ces paroles : « *Il est si sage et si modéré, qu'il ne dira certainement jamais rien qu'il ne doive dire.* » On dirait presque qu'elle est moins rassurée sur mon compte.

Clément a remis au courrier Leiden une lettre pour Félix Schwarzenberg, dans laquelle il parle de son projet de revenir à Vienne et le prie d'en conférer avec l'Empereur et de lui faire savoir si son retour ne gênerait en rien le Gouvernement impérial*.

Avril.

Peu à peu de singuliers symptômes se font jour à travers les épais nuages qui nous environnent. Depuis près de trois ans, Alexandre de Humboldt, qui avait toujours entretenu avec nous les relations les plus amicales, n'avait plus donné signe de vie

* Voir dans l'Appendice : « Le Retour de Metternich à Vienne. »
(Note de l'Éditeur.)

à Clément, lorsque est arrivée tout à coup une lettre très-affectueuse et très-sentimentale, qui contenait l'expression de l'admiration que tous les cœurs honnêtes ressentent pour la politique de l'homme d'État si odieusement méconnu *. Cela me paraît d'autant plus curieux dans le moment où, en dépit de tous les efforts contraires, la diète germanique de Francfort renaît de ses cendres après tant de bavardages inutiles et dangereux.

Ces jours-ci, j'ai eu de nouveau des inquiétudes au sujet de l'état de mon mari ; il a eu encore quelques crampes.

Je suis allée rendre visite à la comtesse de Nassau, veuve du Roi Guillaume des Pays-Bas ; j'ai trouvé en elle une femme du monde de beaucoup d'intelligence et de cœur. Sans lui ressembler, elle rappelle beaucoup par sa manière d'être la princesse de Lieven.

Le 10, Clément a reçu la réponse de Schwarzenberg à sa

* Le prince de Metternich répondit à cette lettre, le 20 avril : « J'ai reçu le 1^{er} de ce mois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 7 mars...

« La première partie du troisième volume du *Cosmos* m'est parvenue simultanément avec l'avis que vous avez bien voulu me faire de son envoi. Vous ne sauriez mettre en doute l'intérêt que j'attache à une œuvre que vous seul avez pu entreprendre avec une chance assurée de succès, et dont vous n'avez pas en besoin pour fixer votre place parmi nos contemporains. C'est à vous qu'est échu le soin de tracer à la postérité les limites que les sciences naturelles ont atteintes à la fin de la première moitié du dix-neuvième siècle, limites que franchiront ces sciences par suite des forces mêmes qui leur ont servi d'impulsion et de guide pour les atteindre.

« Rendez grâces au sort, mon cher baron, de la carrière dans laquelle il vous a engagé et dans laquelle il vous a si merveilleusement soutenu. Vous me rendez compte de vos habitudes, continuez-les et accordez-leur la valeur d'une seconde nature. Je suis pour ma part le régime que je vous recommande ; c'est le travail qui soutient les vieux ouvriers. Si dans ma position il y a quelque chose de changé, la différence ne porte pas sur mes habitudes d'historien ; de *faiseur* je me suis retiré dans les rangs des *observateurs*. A mon grand déplaisir, l'horizon sur lequel portent mes regards ne m'offre rien qui soit propre à reposer ma vue. Vos impressions ne diffèrent pas et elles ne pourraient à cet égard différer des miennes. Il me suffit, pour ne pas le mettre en doute, de m'en remettre à votre lettre.

« Veuillez, mon cher baron, mettre aux pieds du Roi l'hommage de ma reconnaissance pour le souvenir qu'il vous a chargé de m'exprimer en son nom, et recevoir vous-même l'assurance de mon ancien et immuable dévouement. »

(Note de l'Éditeur.)

lettre *. La missive officielle dit que l'Empereur, plein de reconnaissance pour un homme qui, dans les temps les plus difficiles, a rendu de si grands services à la Monarchie, serait très-heureux de faire personnellement connaître ses sentiments au prince de Metternich; que, du reste, tous les honnêtes gens éprouvaient ces sentiments, etc. Sur cette lettre l'Empereur a écrit de sa main les mots suivants : « Approuvé sans réserve. » Dans une deuxième lettre, confidentielle celle-là, le prince de Schwarzenberg entre dans des détails plus précis; il dit qu'il y a bien des changements à faire, changements qui seront certainement attribués à l'influence de mon mari. Cette lettre est franchement affectueuse pour Clément, sans flatterie toutefois, ce que j'aime mieux, attendu que je préfère un langage ouvert, même un peu sec, à certaines démonstrations dont la sincérité m'inspire des doutes. J'espère qu'après la réception de cette lettre Clément prendra un parti, et qu'on pourra se préparer à effectuer tranquillement ce changement de séjour.

Flahault est venu nous voir; il a très-bonne mine. Il parle tout d'un coup en termes très-corrects de la question française; il va même jusqu'à prétendre que la fusion des d'Orléans avec le comte de Chambord est une absurdité; qu'il a dit au Roi Louis-Philippe lui-même qu'il ne restait qu'à faire loyalement et sincèrement amende honorable, et qu'on devait reconnaître qu'on s'était trompé en songeant à mettre un terme à la Révolution en élevant le trône de Juillet. Flahault défend, du reste, le président Louis-Napoléon, qu'on suspectait à tort; mais il ne croit guère aux chances du bonapartisme et dit que la seule garantie de repos, c'est la reconnaissance du droit légitime, tel que l'établissent les traditions et l'histoire. La vérité finira pourtant par percer; quand et comment? Voilà la question.

Le prince et la princesse de Prusse sont venus à Bruxelles pour rendre visite au Roi. On dit que le Prince n'est pas pré-

* Voir dans l'Appendice, comme plus haut : « Le Retour de Metternich à Vienne. »
(Note de l'Éditeur.)

cisément bien disposé en faveur de l'Autriche, et qu'il ne fait nullement mystère de ses sentiments.

Le marquis de Valdegamas (Donoso Cortès) est venu exprès à Bruxelles, le 29, pour voir Clément. Il a passé deux heures avec lui et est parti immédiatement pour Paris.

Le 30, Clément a longuement causé avec le comte Raczynski, ministre plénipotentiaire de Prusse à Paris, qui est, dit-il, le plus honnête homme de la terre.

Un certain professeur Lebermuth, qui vient de Paris, m'a raconté de singulières histoires : il dit qu'il est envoyé par Guizot, Molé et Veillot; que ces trois messieurs, après avoir fait beaucoup de mal par leurs théories fausses, désirent ardemment rétablir ce qu'ils ont tant travaillé à détruire. Ils ont fondé un journal dans lequel ils veulent de nouveau affirmer et soutenir aux yeux du monde les vérités qu'ils ont été les premiers à combattre. M. Lebermuth, qui me fait l'effet d'être un Juif converti, se dit chargé de prier mon mari d'adresser quelques articles au journal en question. Je lui répondis que M. de Metternich ne s'occupait pas de travaux littéraires de ce genre, sur quoi il se lança dans un panégyrique sentimental et passionné du catholicisme. « Ne serait-ce pas, dit-il, l'œuvre la plus belle du monde de réunir tous les pays dans la même foi? Elle serait bien facile à réaliser, c'est ce que prouve l'exemple de l'Angleterre, qui revient décidément à la religion catholique. » Je lui répondis que je ne me laissais pas facilement prendre à de vaines paroles, que notre Sauveur avait dit que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre son Église, mais que celle-ci aurait toujours des luttes à soutenir jusqu'à la fin du monde; que, par conséquent, je ne pouvais pas croire que les belles paroles de quelques révolutionnaires convertis et intimidés feraient jamais mentir les prophéties de l'Écriture sainte. Mon auditeur, qui est enthousiaste, mais un peu borné, me répondit : « Mais voilà une nouvelle manière de poser la question. » Il me semble, au contraire, que c'est la manière *la plus ancienne*. Il ajouta que la révolution elle-même n'intimiderait pas ceux qui voulaient rétablir le catholicisme en Angleterre; je lui

affirmai là-dessus que les vrais catholiques, c'est-à-dire ceux qui s'en tiennent aux préceptes de l'Évangile, ne se croyaient pas en droit de faire une révolution, car la révolution est aussi criminelle quand elle prend le crucifix en main, que lorsqu'elle se fait précéder d'un autre étendard que l'on regarde comme moins puissant. Je lui fis observer que la révolution belge n'était en aucune façon plus respectable que la révolution française, espagnole ou n'importe quelle autre; que si la Belgique ne s'était pas soulevée contre l'Autriche sous l'Empereur Joseph en s'armant du prétexte de la religion, elle serait restée sous la domination de souverains catholiques; qu'on avait réuni les Belges à la Hollande pour leur donner une plus grande puissance; mais que, du moment qu'ils voulaient trouver leur voie tout seuls, ils seraient probablement annexés un jour par la France, ce qui sera le résultat final de leur folle conduite. Mon professeur a été fort étonné de la manière un peu rude dont j'appelais la chose par son nom, mais il a reconnu que jamais il ne l'avait envisagée sous ce point de vue.

Mai.

A l'occasion de l'Exposition universelle, notre Empereur a fait cadeau à la Reine d'Angleterre d'une belle bibliothèque faite par le célèbre ébéniste viennois Leistler; elle contenait un choix des œuvres littéraires de l'Allemagne, ainsi que huit beaux albums avec tous les costumes et différentes vues des pays formant la Monarchie autrichienne.

Ranzoni est enfin arrivé le 13. J'espère maintenant que notre retour va être décidé. Clément veut aller au Johannisberg dans les premiers jours de juin, et c'est là seulement qu'il se prononcera sur la question du retour à Vienne.

Le 15 (anniversaire de la naissance du prince), nous avons commencé par faire nos dévotions, afin d'appeler la bénédiction du Ciel sur Clément, pour que la fin de ses jours, du moins, s'écoule tranquillement et sans emuis. Les Stürmer sont venus de bon matin apporter des fleurs à Clément; mon mari a donné à la comtesse sa médaille enchâssée dans un bracelet,

ce qui lui a fait grand plaisir. Les Arenberg ont apporté un bouquet monstre. Hübner était venu exprès de Paris pour la fête; il a dîné avec nous. Le soir, nous avons eu beaucoup de visiteurs qui venaient apporter leurs félicitations.

Léontine nous a quittés le 18; elle avait le cœur gros. Heureusement Clément a pris cette séparation d'une manière moins tragique que je ne le craignais.

La duchesse de Cambridge m'avait écrit que, le 18, elle passerait à Malines; je suis partie de Bruxelles pour aller dans cette ville. J'ai vu la duchesse et la princesse Mary; elles nous demandèrent si nous allions sur les bords du Rhin; sur notre réponse affirmative, elles se décidèrent à poursuivre leur voyage jusqu'à Cologne. La duchesse a été bonne et aimable comme toujours.

Richard nous a quittés le 21 pour aller à Paris.

Le 23, nous avons reçu de Dresde une lettre de Léontine, qui nous apprend la triste nouvelle que Kœnneritz est venu à sa rencontre jusqu'à cette ville pour la préparer à apprendre l'état de son mari, contre lequel il avait fallu prendre des mesures de précaution. Quelle nouvelle et profonde douleur!

Sándor a été conduit à Prague, dans une maison de santé. Léontine s'est arrêtée quelque temps dans cette ville pour discuter avec les médecins les dispositions à prendre. Clément est fort triste. Ce nouveau malheur qui frappe sa fille lui cause un profond chagrin.

J'ai été très-heureuse de voir arriver le ministre des affaires étrangères de Saxe, M. de Beust, attendu qu'il est bien informé et qu'il a beaucoup intéressé Clément.

Juin.

On parle de jour en jour davantage de notre départ pour le Johannisberg. Je m'en réjouis et m'en tourmente en même temps.

Clément a eu une audience de congé chez le Roi, qui lui a parlé à cœur ouvert. Mon mari lui a conseillé de montrer un peu plus d'énergie, et surtout de ne pas avoir l'air de négliger

son armée. Cet entretien paraît avoir porté de bons fruits, car peu de temps après il y a eu des nominations importantes dans l'armée.

Nous avons commencé à emballer ; nous avons divisé nos effets en trois parties, destinées, l'une à aller au Johannisberg, la seconde à être envoyée à Vienne, et la troisième à être vendue.

RETOUR.

(DU 9 JUIN AU 23 SEPTEMBRE 1851.)

1704. Départ de Bruxelles. — A Liège, Aix-la-Chapelle, Bonn, Coblentz, Bingen, Oestrich-Winkel. — Arrivée au Johannisberg. — Visite de la Reine de Hollande à Wiesbade. — Dîner chez la duchesse douairière de Nassau. — Diverses visites au Johannisberg. — Le baron Josika. — M. de Bismarck. — Visite de trois notabilités catholiques. — Chez la grande-duchesse Marie de Leuchtenberg à Francfort. — Le prince de Prusse. — Un enfant renversé par une voiture. — Visite du Roi Frédéric-Guillaume IV au Johannisberg. — M. Travers Twiss. — Propos de Bruck. — Le Roi de Wurtemberg désire avoir un entretien avec le prince. — Départ du Johannisberg. — Accueil fait par la Cour à Stuttgart. — Séjour dans cette ville. — Continuation du voyage par Ulm jusqu'à Donauwörth. — Coucher à Ratisbonne. — Voyage sur le Danube jusqu'à Linz.

1704. Le 9, nous quittâmes Bruxelles, et, bien que nous n'eussions pas dit que notre départ était définitif, on nous témoigna généralement le regret le plus touchant de nous voir partir.

Nous avons passé la première nuit à Liège ; le médecin de Bruxelles, Rieckens, nous accompagnait, et le Roi avait mis à notre disposition un excellent wagon de chemin de fer.

Le 10, nous trouvâmes à Aix-la-Chapelle Leiden*, qui nous accompagna jusqu'à Cologne, où ses voitures nous attendaient. En entrant dans une de ces voitures, nous fûmes poursuivis par les cris d'un homme de mine suspecte qui répétait sans cesse : *Est-ce lui ? est-ce lui ?* etc. Un instant j'eus peur que

* Notable négociant de vin à Cologne, dont le frère était courrier de Cabinet en Autriche.
(Note de l'Éditeur.)

d'autres individus ne se joignissent à ce misérable ; mais il resta seul à crier.

Nous arrivâmes très-heureusement à Bonn, où l'on nous fit un accueil on ne peut plus affectueux.

Le 11, par un beau temps, nous primes le bateau à vapeur. Tout le monde à bord parut nous accueillir avec prévenance.

A Coblenz, le conseiller Beil vint se joindre à nous ; à Bingen, nous trouvâmes M. de Menshengen et les Ingelheim, la mère et la fille. Ces rencontres m'ont profondément touchée ; il faut que je dise que les larmes que j'ai répandues ont paru toucher également les autres voyageurs. Nos voitures ainsi que nos bagages ont été débarqués à Geisenheim ; quant à nous, nous avons quitté le bateau à OEstrich-Winkel.

Je n'essayerai pas de décrire les sentiments qui se sont emparés de moi à l'aspect de l'admirable vue du Johannisberg ; je croyais bien ne jamais revoir ce château, et jamais le spectacle qu'il présente ne m'a paru aussi merveilleux. Le gouvernement ducal avait commandé des gendarmes pour protéger notre débarquement et pour tenir la foule éloignée ; de même il y avait au château un gendarme chargé d'assurer notre sécurité. Nous avons passé la première soirée avec Leiden.

Le 12, le baron et la baronne de Menshengen sont venus nous voir.

Comme la Reine de Hollande avait écrit à Bruxelles qu'elle serait à Wiesbade le 12, nous avons avancé notre arrivée d'un jour afin de pouvoir la voir encore. Je suis donc allée ce jour-là à Wiesbade, où la Reine m'a reçue immédiatement. A peine y étais-je que la duchesse de Cambridge vint avec sa fille Mary. Je fis encore une visite à la duchesse douairière de Nassau, et je rentraï au Johannisberg au moment où ma mère, Lothaire et le reste de notre famille y arrivaient.

Le 13, je fus invitée à dîner par la duchesse douairière. Je me rendis à cette invitation, et je rencontrai chez la duchesse la Reine de Hollande, le duc de Nassau et sa jeune femme, que j'ai trouvée très-jolie, la princesse Hélène, fille aînée de la

duchesse douairière, et sa sœur, la petite princesse Sophie. Je ne revins qu'à huit heures du soir, et je trouvai en rentrant des nouvelles un peu meilleures de Sándor. Pendant mon absence, le ministre de Nassau, Winzingerode, avait été chez Clément.

Dès le 14, nous reçûmes la visite du comte de Thun, notre envoyé à la Diète ; il a toujours eu les meilleurs sentiments à l'égard de Clément et lui avait écrit à Londres et à Bruxelles des lettres très-aimables. Il venait lui donner un témoignage de son profond respect et de son dévouement.

Tous les envoyés à la Diète sont venus successivement ; je parlerai plus tard des plus marquants d'entre eux, attendu qu'ils ne sont pas tous également intéressants.

Dès le lendemain de notre arrivée, nous avons reçu la visite du général Mertens et du général Schmerling, frère de l'ex-ministre autrichien, qui, du reste, professe pour mon mari le respect le plus absolu. En général, la garnison de Mayence s'est montrée pleine de prévenance pour nous.

Le 15, le duc de Nassau est venu nous voir. Il a été on ne peut plus aimable et bienveillant.

Le baron Maurice de Gagern, frère du célèbre Gagern, qui est directeur de ce district et que je ne connaissais pas, est également venu nous voir ; comme il est, de fait, le premier fonctionnaire ici, il a pu nous rendre de réels services. Clément, ayant appris par lui que sa mère, la femme du vieux Gagern, était morte, écrivit au veuf une lettre de condoléance, que le vieux Gagern fit publier dans tous les journaux.

La duchesse de Cambridge et la princesse Mary ont passé quatre jours au Johannisberg. Elle a vécu de notre vie, a fait des visites, et nous a même aidés à amuser les étrangers.

Le général de Rochow, qui a rétabli les rapports de la Prusse avec la Diète fédérale, et qui est resté sincèrement dévoué à mon mari, est aussi venu nous voir, à notre grande joie. Le général Schak, qui commande les troupes prussiennes à Mayence, l'accompagnait. Tous deux, en parlant des discussions qui divisaient l'Autriche et la Prusse, ont dit que cette situation était anormale, et qu'elle devait s'améliorer. Le mi-

nistre hessois Dalwigk est également venu souvent chez nous ; il aime à entendre parler Clément.

Le 21, la duchesse de Cambridge nous a quittés.

Le 25, le baron Josika est venu avec le jeune Hartig, chargé d'affaires à Cassel. Cette visite de Josika a été remarquée à Vienne et même un peu critiquée. On croyait qu'il voulait nous empêcher de retourner à Vienne, et qu'il s'exprimerait d'une manière très-défavorable sur le Gouvernement impérial. Pendant les huit jours qu'il a passés ici, nous n'avons pas entendu sortir de sa bouche un seul mot regrettable, pas un mot pouvant justifier tout ce qu'on pense chez nous sur son compte. Il souffre de voir qu'on méconnaît la situation de la Hongrie ; il en souffre aussi bien dans l'intérêt de la Couronne que dans celui du pays, mais il ne dit de personne un mot méchant, n'a aucune appréhension au sujet du retour à Vienne du prince de Metternich, qu'il regarde, au contraire, comme un sage et utile médiateur. Son langage m'a étonnée, mais pourtant satisfaite.

J'ai vu également avec plaisir le prince Gortschakoff, qui est venu de Francfort pour nous voir.

Juillet.

Le 2, nous avons reçu la visite de lord et de lady Cowley.

Le vieux général Khevenhüller a passé la journée du 18 avec nous.

Charles de Buol est venu deux fois ici.

La duchesse Pauline de Nassau et son frère le prince Frédéric de Wurtemberg ont diné chez nous. Nous voyons également assez souvent le comte Duchâtel.

Août.

L'envoyé de Prusse, M. de Bismarck, qui remplacera le général de Rochow à la Diète, a passé une journée avec nous. Il a eu une longue conversation avec Clément, et il paraît avoir les meilleurs principes politiques. Dès le premier mo-

ment il a beaucoup intéressé mon mari. Je l'ai trouvé agréable et extrêmement spirituel.

Le 7, nous avons reçu la visite du comte Specht, du professeur Müller et du poète Redwitz, trois notabilités catholiques. Le jeune poète a l'air de se regarder comme une des colonnes du catholicisme. J'avoue que souvent je suis effrayée en voyant tant de gens qui s'érigent en champions de la foi, de cette foi qui se défend si merveilleusement toute seule et qui souvent est défendue d'une manière si pitoyable.

J'ai appris avec plaisir que mon fils Paul a reçu un brevet d'officier.

Le 9, j'ai appris que la grande-duchesse Marie de Leuchtenberg désirait me voir à Francfort. Le duc de Nassau, qui voulait voir le prince de Prusse, dont l'arrivée à Francfort devait coïncider avec la sienne, m'a proposé de faire ce petit voyage avec lui.

Le 10, je quittai le Johannisberg après la messe du dimanche, pour aller à Biebrich, où le couple ducal me reçut très-affectueusement. Nous allâmes dans la voiture du duc à Castel, et de là en chemin de fer à Francfort, où les Menshengen nous conduisirent à l'hôtel. Le prince Gortschakoff est venu aussitôt me dire que la grande-duchesse m'attendait ; je me suis donc rendue à l'« Hôtel de Russie », en compagnie du comte Wolkonsky, grand maître de la maison de la grande-duchesse. Elle me reçut de la manière la plus affectueuse, parla en termes touchants de son père, et je sentis que ses paroles sortaient du cœur. Nous déjeunâmes avec le duc de Nassau ; ensuite vint le prince de Prusse, qui se jeta au cou de la grande-duchesse et ne me remarqua qu'ensuite. Il me regarda fixement pendant quelques instants, puis il me donna la main en disant : « Ah ! chère princesse, qu'il y a longtemps que je ne vous ai vue ! Il y a bien trois années entières ; le prince se porte bien, je l'espère ? »

Après cette visite, Anselme Rothschild me força de venir déjeuner chez lui ; puis je retrouvai à la gare le duc de Nassau, et je retournai avec lui à Biebrich, où j'allai voir encore une fois la duchesse.

De retour au Johannisberg, j'y trouvai Valentin Esterhazy, Hübner et le général russe Berg; ce dernier ne m'a paru nullement changé et toujours également aimable.

Ces jours-ci est arrivée une histoire désagréable qui nous a donné beaucoup d'inquiétude et d'ennui. Un soir, en revenant en voiture de Schlangenbad, les enfants renversèrent sans s'en douter une enfant qui fut blessée au bras et à la jambe. Je me rendis aussitôt chez la victime de cet accident, et je vis la pauvre fille, qui appartient à une famille assez aisée. Elle avait trois doigts de la main gauche particulièrement endommagés. Quelques démocrates de Winkel voulurent profiter de cette fâcheuse aventure pour nous susciter des désagréments. Un journal obscur du pays se distingua surtout par sa violence haineuse; c'était une feuille dont le rédacteur, un Juif nommé Étienne, prétendait que c'était mon fils Lothaire qui avait écrasé l'enfant, tandis que la voiture était conduite par un postillon. Je laissai le soin de l'enquête à l'autorité communale, pendant que j'allais moi-même visiter tous les jours la malade. Je tricotai pour elle une petite jupe, lui fis faire une robe et lui donnai finalement un couvert en argent. Son père était un démocrate tellement renforcé qu'il me laissa pendant des semaines venir dans sa maison sans m'honorer de sa présence. Je raconterai plus tard à quel propos il se mit à être plus poli envers moi.

Je m'abstiendrai de nommer toutes les personnes qui viennent nous voir journellement, afin d'éviter une nomenclature inutile.

Parmi les envoyés de la Diète de Francfort qui sont venus rendre visite à Clément, celui-ci a reçu avec plaisir le docteur Strauss, qui est un homme très-distingué; lui et Linde, envoyé de Liechtenstein, comptent parmi les membres les plus intelligents du corps diplomatique de Francfort.

Le vieux Schulenburg a passé trois ou quatre jours chez nous; il est bien affaibli et bien cassé.

Le prince Émile de Hesse est resté vingt-quatre heures avec nous. C'est un de nos amis les plus fidèles.

Le 17 au matin, pendant que nous déjeunions, est venu un

courrier prussien envoyé par le Roi. Ce Prince voulait profiter de sa présence à Stolzenfels pour visiter Mayence et Francfort; il a écrit à Clément qu'il ne pouvait pas se décider à passer au pied du Johannisberg sans venir serrer la main à Clément *. Il était annoncé pour deux heures.

Nous étions dans un grand embarras à cause des équipages. Par bonheur, nos voisins, les Ingelheim, nous ont prêté les leurs. Je suis allée avec Richard à Geisenheim pour attendre le Roi, qui est arrivé à trois heures. Son bateau était magnifiquement pavoisé et rempli d'officiers de toutes les armes. Il débarqua, accompagné du vieux général de Stolberg, notre

* Lettre du Roi Frédéric-Guillaume IV au prince de Metternich, datée de Cologne, le 17 août 1851 (apportée par un courrier prussien envoyé de Stolzenfels) : « Mon très-cher prince, chaque fois que vous résidiez dans votre beau vignoble au bord du Rhin et que je venais dans cet admirable pays, nous nous promenions ensemble sur le Rhin. Aujourd'hui, je viens vous demander si vous me permettez de *monter* jusque chez vous. Pourrai-je venir baiser la main à la princesse, qui a montré un si noble caractère?

« Demain, s'il plaît à Dieu, nous passerons devant le Rhingau, mon frère Guillaume et moi. Ce sera vers quatre heures de l'après-midi. Nous dînerons sur le bateau et nous souperons à Mayence. Si, comme je le crains presque, cette heure n'est pas « une heure trop indue », je compte aborder à Winkel. Malheureusement il faudra que je sois bientôt revenu à cette station, pour aller encore à Biebrich faire ma cour à la nouvelle duchesse et pour ne pas déranger le sommeil de Mayence. Je vous envoie un messenger par lequel je vous prie de me transmettre un *oui* ou un *non*.

« Que je puisse voir ou non Votre Altesse, je remercie Dieu d'avoir fait en sorte que vous vous trouviez en Allemagne, que vous soyez au Johannisberg, et que les affaires aillent autrement en Allemagne qu'il y a trois ans, alors que vous n'étiez pas là. Je vous embrasse de tout cœur et prie Votre Altesse de croire à mon fidèle attachement.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Réponse du prince de Metternich, datée du Johannisberg, le 18 août 1851 : « Votre Majesté daignera me permettre de vous envoyer mon fils au point le plus convenable pour un débarquement au pied du Johannisberg, et de vous faire dire par lui le *oui* demandé. Je n'ai pas besoin d'affirmer que je suis en ce point plus heureux du motif de cet envoi.

« Sire, il a passé beaucoup d'eau sous les ponts du Rhin depuis le jour où Votre Majesté a daigné me débarquer à Oestrich. Le château de Stolzenfels est encore ferme sur sa base, et les flots ont été impuissants à emporter le Johannisberg; je bénis le jour où je serai à même de pouvoir, dans cette dernière résidence, déposer personnellement aux pieds de Votre Majesté l'hommage des sentiments inaltérables que je vous ai voués et que je n'ai pas besoin d'affirmer.

METTERNICH. »

(Note de l'Éditeur.)

fidèle et véritable ami, du général Neumann et d'un aide de camp nommé Manteuffel, ce qui fit dire par erreur que le ministre Manteuffel avait accompagné le Roi au Johannisberg. Le Roi embrassa mon mari avec une effusion touchante. Ils ont pu causer pendant quelque temps en tête-à-tête sur la terrasse; mais il est survenu une pluie qui les a forcés de revenir sur leurs pas; ils sont entrés dans le salon où nous étions tous réunis. Le Roi a fait des allusions aux discussions qu'avait provoquées sa visite; il a parlé aussi de sa querelle avec l'Autriche et s'est montré passablement irrité contre Félix Schwarzenberg, que malheureusement on s'accorde à regarder comme trop tranchant. Il répéta à plusieurs reprises les mots suivants : « J'ai rompu avec la Révolution, je tiens à ce qu'on le sache. » Ayant vu apparaître un bel arc-en-ciel, il s'écria tout à coup : « Vous le voyez, le ciel sourit à notre entrevue. »

Nous avons offert au Roi une bouteille de notre meilleur vin, et, comme c'était l'anniversaire de la naissance de notre Empereur, il a bu à la santé de ce Prince.

A quatre heures, je ramenai le Roi à OEstrich, où son bateau l'attendait. Le prince de Prusse était resté sur le bateau, sous prétexte d'indisposition. Quand notre hôte fut parti, je m'arrêtai encore à Winkel, chez ma petite invalide. Cette visite, que je fis dans la toilette que j'avais mise pour recevoir le Roi, flatta tellement l'amour-propre du père ultra-démocrate, que depuis ce temps il m'a toujours fait bon accueil. Ce trait peint la faiblesse humaine dans toute sa nudité.

La visite du Roi a fait plaisir à Clément. Il y a eu dans le pays autant de personnes contentes que de mécontents.

Le 27, nous avons reçu la visite de la grande-duchesse Stéphanie de Bade; elle a diné au Johannisberg avec les Ingelheim.

Le 29, nous avons appris que notre Empereur avait supprimé la garde nationale.

Septembre.

Notre ami d'Angleterre, M. Travers Twiss, nous a quittés, le 9, après avoir fait un séjour prolongé chez nous. Dans les

premiers jours du mois, nous avons reçu la visite du prince Frédéric de Prusse, notre voisin du Rheinstein, puis celle des comtes de Redern et de Stolberg.

A la grande joie de ma fille Mélanie, le duc de Nassau lui a fait cadeau d'un fort beau cheval de selle. Il avait accompagné son présent d'une très-jolie lettre qui prouve qu'il est foncièrement bon et aimable.

Le 6, l'ex-ministre Bruck est arrivé ici; il a longuement parlé à Clément des affaires d'Autriche. Il dit que Félix de Schwarzenberg a la meilleure volonté du monde, mais qu'il a trop peu l'habitude de l'administration, tandis que Bach est vu de mauvais œil par tous les partis. Aujourd'hui que Bruck est éloigné des affaires, il nous répète souvent que tous les honnêtes gens désirent notre retour, et qu'on espère à Vienne que les ministres viendront chercher chez Clément les lumières qui leur manquent. Il dit du mal de Krauss comme ministre des finances. Le vieux Hartig écrit à Clément dans le même sens.

Clément m'a dit qu'il était très-embarrassé pour fixer le jour de son départ, parce que le Roi de Wurtemberg tenait absolument à le rencontrer. Ce Prince lui a fait dire par le terrible Klindworth, son conseiller intime, que si Clément s'avisait de vouloir éviter Stuttgart, lui, le Roi, saurait bien le trouver ailleurs.

Enfin l'on a conclu un emprunt à Vienne pour relever nos finances. Clément regarde cette mesure comme manquée, parce qu'à ses yeux elle est incomplète et, partant, inutile.

Clément, à qui la pensée de quitter ce cher séjour est très-pénible, remet son voyage d'un jour à l'autre.

Enfin nous avons quitté le Johannisberg le 16, à sept heures du matin, et nous nous sommes rendus à OEstrich, où les Ingelheim nous attendaient. Nous nous sommes embarqués avec eux, mon frère Louis, Aldenburg, Richard et le docteur Rieckens. Nous ne sommes arrivés à Mannheim qu'à neuf heures du soir. Les voitures de la grande-duchesse Stéphanie nous conduisirent au château, où la grande-duchesse et sa fille, la princesse de Wasa, nous firent l'accueil le plus aimable.

Nous avons eu un excellent gîte, et Clément a dormi à mer-

veille. Le lendemain, les deux princesses nous ont conduits à la gare, où nos autres compagnons de voyage nous attendaient. Nous avons commandé un train spécial pour Heidelberg, d'où nous partîmes en poste pour continuer notre voyage. A Heidelberg nous trouvâmes une lettre nous annonçant qu'un train spécial, commandé par le Roi de Wurtemberg, nous attendait à Heilbronn. Nous arrivâmes dans cette ville à six heures du soir, et nous pûmes monter immédiatement dans le train.

A Stuttgart, nous trouvâmes un équipage de la Cour qu'on avait mis à notre disposition. Clément, Mélanie et moi nous fûmes conduits au palais royal, où l'on nous donna le bel appartement du prince Pierre d'Oldenbourg. Après le souper, auquel assista également notre ministre plénipotentiaire Handel, le Roi et la Reine entrèrent dans les salons. Tous deux ont été d'une amabilité extraordinaire. Le prince Frédéric est venu au thé. Un domestique belge que j'avais emmené, ne pouvait assez s'extasier sur les splendeurs qui nous entouraient. Ces honneurs nous devenaient presque à charge.

Le matin du 18, Clément voulut aller avec moi chez la Reine, mais il en fut détourné par le Roi lui-même, qui vint le voir. Il me fallut donc aller seule chez la Reine. Mon entretien avec elle dura près de deux heures. Elle parla longuement des jours difficiles que nous venions de traverser, et fit ressortir combien il était nécessaire de s'unir partout contre le mal commun. J'allai ensuite chez la princesse Frédéric, fille du Roi, après quoi je rendis encore visite à la princesse Guillaume de Wurtemberg, née Leuchtenberg, que je n'avais jamais vue. Handel vint m'y trouver pour me dire qu'il était temps de partir.

Nous étions à déjeuner quand la Reine et la princesse Frédéric sont venues nous faire leurs adieux.

Le train spécial commandé par le Roi nous conduisit à Ulm; Handel était avec nous. Nous allions nous coucher lorsque la grande-duchesse Sophie de Bade se précipita dans notre chambre d'hôtel. Elle fut très-émue en revoyant mon mari, et je dois dire qu'elle se montra bonne et affectueuse au possible.

Richard nous avait quittés à Stuttgart pour aller à Paris en passant par Strasbourg.

Le 19, nous quittâmes Ulm dans notre berline de voyage, et, à six heures du soir, nous arrivâmes en poste à Donauwörth. Nous y trouvâmes Valentin Esterhazy (ministre plénipotentiaire à Munich) et M. Zwierzina (secrétaire de légation autrichien), qui a toujours été sincèrement dévoué à mon mari. Ils nous annoncèrent la visite de M. Von der Pfordten, que le Roi de Bavière avait envoyé saluer mon mari. Nous dînâmes avec lui, et Clément passa la soirée à causer avec le ministre bava-rois.

Nous quittâmes Donauwörth le 20, par un temps fort pluvieux. Esterhazy avait emporté un fauteuil afin que Clément pût être assis plus commodément sur le bateau à vapeur. C'était une attention aussi touchante qu'affectueuse.

A cinq heures de l'après-midi, nous arrivâmes très-heureusement à Ratisbonne, où nous attendaient la princesse Thérèse Esterhazy et les deux princesses de Taxis. Nous nous couchâmes de bonne heure, et, le 21, à cinq heures du matin, nous nous embarquâmes. Nous dînions sur le bateau à vapeur à cinq heures du soir, lorsque mon fils Paul vint tomber dans mes bras. Il était arrivé depuis quelques heures avec Flore Wrbna à Aschach, où ils montèrent dans notre bateau. La vue de l'uniforme blanc de Paul, de cet uniforme du régiment qu'avait commandé mon défunt frère Victor, me fit venir les larmes aux yeux. Je ne fus pas moins touchée de l'arrivée de la fidèle Flore, qui s'était exposée à de grandes fatigues pour venir nous surprendre.

A Linz nous attendait une foule nombreuse, parmi laquelle il y avait beaucoup d'officiers. Après être descendus à l'hôtel, nous reçûmes la visite du frère du ministre de l'intérieur Bach, qui est gouverneur de la province. Julie Hunyady et sa fille, Thérèse Jablonowska, ainsi que beaucoup de généraux et d'officiers, sont venus nous féliciter.

Le 23, je me rendis à la messe avec Flore; puis j'allai visiter une fabrique de tapis, dont le propriétaire est un fidèle ami de mon mari, et dont l'accueil cordial m'a extrêmement touchée.

La famille Zarembo, Joseph Fürstenberg et sa femme, bref toutes les personnes de Linz qui sont de notre société, sont venues nous voir.

A VIENNE.

(DU 24 SEPTEMBRE 1851 A LA FIN DU MOIS DE MAI 1853.)

1705. Arrivée à Vienne. — A la villa du Rennweg. — Visites. — Bruit de remboursement des prêts sur gage. — La vie à Vienne. — L'Archiduc Maximilien d'Este. — Souhait de bienvenue de Diepenbrock. — La princesse Amélie de Suède. — Visite de Sa Majesté l'Empereur. — Audience du prince et ensuite de la princesse chez l'Archiduchesse Sophie. — L'Archiduc Albert. — Kossuth à Londres. — Articles de Florencourt. — Visite du grand-duc Constantin. — L'Archiduchesse Marie. — Le prince de Windischgrätz. — Audience de la princesse chez l'Impératrice mère. — Méintelligence entre Palmerston et Félix Schwarzenberg. — Visite de l'Archiduc Louis. — Le coup d'État à Paris. — Concert à la Cour. — Nouvelle organisation. — L'arbre de Noël. — La nouvelle année. — Bal chez Félix Schwarzenberg. — Impressions éprouvées en revoyant la chancellerie d'État. — Bal à la Cour. — Bal chez Liechtenstein. — Les affaires de Hongrie. — Fatigue de Schwarzenberg. — Propos de Westmoreland sur Félix Schwarzenberg. — Mort de Marmont. — Beau trait de l'Empereur. — Fête donnée en l'honneur des grands-ducs. — Amélioration des rapports avec l'Angleterre. — Fête à la villa. — Mort de Félix Schwarzenberg. — Visite de l'Empereur chez le prince. — Buol ministre des affaires étrangères. — Visite de l'Archiduc Jean. — Arrivée de l'Empereur Nicolas. — Visite de ce Monarque à la villa. — Entretien avec Nesselrode. — Revue passée par les Empereurs. — Dîner à la Cour. — Entretien avec l'Empereur Nicolas. — Détails sur son séjour à Vienne. — Accueil fait à l'Empereur François-Joseph en Hongrie. — Le livre de Schœnhals. — Tombeau d'Eugène Zichy. — M. Cheney. — La princesse Bagration. — Retour de l'Empereur de la Hongrie. — Roger Aldenburg. — Visites de hauts personnages. — *La Révolte des Grecs*, par Prokesch. — Mort de Wellington. — L'ordre de succession au trône de la dynastie napoléonienne. — Mort de Dietrichstein. — Stackelberg. — Stockhausen. — Sedlnitzky. — Mort d'Apponyi. — Euthousiasme pour Louis-Napoléon. — Funérailles de Wellington. — Manœuvres en l'honneur du grand-duc héritier. — Thé chez l'Archiduchesse Sophie. — Nouveaux chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or. — M. de Bougoulet. — Mort de la princesse Henriette Odescalchi. — L'Empereur François-Joseph à Berlin. — Fin de l'année. — Commencement de l'année 1852. — Nomination de Prokesch à la présidence de la Diète de Francfort. — Lettre du Roi Léopold. — Mort de l'Archiduc Régnier. — Le prince de Croy. — Protection accordée au Monténégro. — Émeute à Milan. — Velléité de Kübeck de donner sa dé-

mission. — Attentat dirigé contre l'Empereur Francois-Joseph. — Projet de l'église votive. — Députation hongroise. — Le général Wimpffen. — Stratford Redcliffe. — Le prince Richard nommé chambellan. — Situation troublée en Hongrie et en Italie. — Intrigues des réfugiés. — Prière adressée par le Sultan au prince. — Ida Hahn-Hahn. — Quatre-vingtième anniversaire de la naissance du prince. — Visite du Roi de Prusse.

1705. Le 24 septembre, à sept heures du matin, nous nous embarquâmes à Linz, accompagnés par le gouverneur, les officiers de la garnison et nos amis. Je me sentis très-émue à l'idée que nous ne quitterions ce bateau qu'à Vienne. Beaucoup de nos connaissances s'étaient embarquées avec nous. Le temps était splendide, et notre voyage a été très-heureux.

A quatre heures et demie du soir nous étions à Nussdorf.

La rive du Danube était couverte de monde. Je puis à peine décrire ce qui se passa en moi à ce moment-là. Je remerciai Dieu du fond du cœur d'avoir, après tant de jours de tristesse et de souci, ramené mon bon et vénérable Clément auprès des siens, et, d'autre part, je ressentais une grande amertume contre les hommes criminels qui, après nous avoir séparés pendant trois ans et demi de tout ce que nous n'aurions jamais dû quitter, avaient fait tant de mal à notre chère patrie.

La première personne qui vint nous saluer sur le bateau, ce fut le directeur de la Société de navigation à vapeur. Sur le rivage, Paul Esterhazy se jeta dans nos bras en sanglotant, puis vint ma sœur Henriette avec son fils; enfin nous fûmes salués par une foule d'anciens serviteurs et amis qu'il me fut impossible de reconnaître tous.

L'attitude calme et digne de mon mari commanda le respect même à ceux qui étaient venus peut-être avec de mauvaises intentions; il faut que je dise qu'en général le public observa une bonne attitude.

Clément monta dans la première voiture avec sa pauvre fille Léontine, qui venait d'être si cruellement éprouvée. Je pris place dans la seconde voiture avec ma sœur Henriette; Mélanie nous suivait avec Pauline Sándor dans la troisième. Nous retrouvâmes la villa telle que nous l'avions laissée; les fleurs semblaient saluer notre retour. Ma belle-sœur Pauline

(duchesse de Wurtemberg), le nonce et Andlau nous y attendaient avec nos vieux serviteurs et quelques autres personnes, parmi lesquelles j'aperçus Niebauer : bien que ce dernier ne se fût pas conduit d'une manière fort correcte pendant la révolution, ainsi que je l'ai dit en son temps, il fut en cette circonstance plus empressé que les autres fonctionnaires de la chancellerie d'État à venir nous souhaiter la bienvenue.

Le soir, vint le vieux Szécsen, grand maître de la maison de l'Archiduchesse Sophie, pour dire à Clément que Son Altesse Impériale regrettait de ne pouvoir le voir immédiatement, puisqu'Elle était obligée d'aller pour quelques jours à Ischl, mais qu'Elle espérait revenir bientôt.

Le 25, est venu Félix Schwarzenberg. Il a parlé très-longuement et très-affectueusement à mon mari; il s'est également montré très-aimable envers moi.

Dans les premiers jours qui ont suivi notre arrivée, nous avons été tellement accablés de visites qu'il me serait impossible de les énumérer toutes. Les ministres sont tous venus nous voir, à l'exception des deux Krauss; Bach a été l'un des premiers à venir; les Archiducs présents à Vienne, c'est-à-dire les Archiducs Charles-Louis, Guillaume et Régnier, nous ont également honorés de leur visite.

Il paraît qu'on a dit dans le public : « A présent qu'il est de retour, tout va mieux aller. » Certains journalistes s'en sont offusqués; ils ont inventé une histoire qui nous a attiré des désagréments. On répandit tout à coup le bruit que nous rembourserions tous les prêts sur gage au-dessous de quarante florins; il en résulta que de grands attroupements se formèrent autour de notre maison, ce qui obligea la police d'intervenir.

Il ne m'a pas fallu plus de huit jours pour voir ce qu'est devenue la vie de Vienne et pour découvrir toute sorte d'intrigues. Aussi je passe mon temps à prier le Ciel de m'accorder la charité et l'humilité nécessaires.

Les premières personnes embarrassées que j'aie vues étaient celles qui, je le savais, iraient répéter partout mes paroles; aussi ai-je été très-circonspecte dans mes discours.

Pourtant je n'ai pu m'empêcher de faire une remarque, c'est que la couronne que portait aujourd'hui le jeune Empereur était plus lourde que celle que mon mari l'avait destiné à porter sans révolution.

L'excellent Archiduc Maximilien d'Este, ce vieillard qui jusqu'à présent n'avait pu se décider à revenir à Vienne, est venu exprès pour voir mon mari et a eu avec lui un long entretien. Il est, comme de raison, outré de tout ce qui s'est passé.

Félix Schwarzenberg vient souvent passer la soirée avec nous. Il cause longuement avec Clément et lui témoigne beaucoup d'égards.

Octobre.

Clément a reçu une lettre très-aimable du cardinal Diepenbrock, l'évêque de Breslau *.

La princesse Amélie de Suède est venue de Hacking pour

* La lettre de bienvenue du cardinal, datée de Johannsberg en Silésie, le 29 septembre 1851, est ainsi conçue : « Sous l'influence du souvenir fidèle et reconnaissant de la bienveillance et de la confiance dont Votre Altesse m'a honoré jadis, j'éprouve le besoin de lui offrir mes plus sincères félicitations au sujet de son retour à Vienne, qui, d'après les nouvelles publiées, s'est effectué heureusement. Dans l'*Auto Sacramentale* de Calderon, que j'ai traduit autrefois (« La vie n'est qu'un songe », dans l'« Anthologie spirituelle » que j'ai publiée en 1829, chez Seidel, à Sulzbach), Adam, succombant aux perfides séductions de l'enfer, repousse loin de lui sa raison personifiée; c'est là l'origine de sa perte, de même que l'origine de son salut provient de ce qu'il reprend la faculté dont il n'avait plus voulu, qu'il *revient à la raison* et, par suite, au salut. L'analogie est frappante. Puisse-t-elle se réaliser pleinement pour la prospérité durable de l'Autriche !

« Votre Altesse n'a peut-être pas appris qu'en 1848 la populace de Breslau a voulu forcer l'entrée de ma maison, parce qu'on avait répandu le bruit que le prince de Metternich était descendu chez moi. Malheureusement je n'ai pas eu l'honneur de recevoir Votre Altesse; mais je regarde le seul fait d'avoir mérité ce soupçon comme un titre de gloire.

« Je prie Dieu d'accorder encore à Votre Altesse, avec de longues années de vie, de repos et de santé, la satisfaction bien méritée de voir reconnaître et apprécier toujours davantage l'action puissante et salutaire que, pendant un demi-siècle, vous avez exercée sur les destinées de l'Autriche...

« DIEPENBROCK. »

(Note de l'Éditeur.)

me rendre visite. Elle m'a raconté des anecdotes fort piquantes du temps de la révolution.

Le 2 de ce mois, l'Empereur est revenu de la Galicie.

Le 3, à dix heures du matin, pendant que j'étais à la messe, on m'informa que Sa Majesté était déjà chez mon mari. J'allai dans mon cabinet, où je les trouvai engagés tous deux dans une conversation sérieuse. L'Empereur a fort bonne mine; il a une tournure charmante, d'ailleurs l'air sérieux. Il m'a accueillie d'une manière très-aimable, en me disant qu'il était heureux de revoir Clément à Vienne après les horribles temps que nous avons traversés. Bientôt après je quittai la chambre; l'entretien de l'Empereur et de Clément dura plus de deux heures. L'Empereur parla de tout et fit entrevoir à Clément qu'il lui demanderait conseil sur bien des choses. Comme les portes étaient fermées et que je me trouvais dans la seconde pièce, je pus seulement reconnaître que l'entretien était très-animé et que les deux interlocuteurs parlaient avec une ardeur égale. Je passai tout le temps à prier le Ciel d'éclairer notre jeune Souverain et de lui faire reconnaître que la sagesse et l'expérience d'un homme tel que Clément peuvent être d'un grand secours pour notre pauvre Monarchie.

Louis Liechtenstein est venu exprès de Feldsberg pour nous voir.

Le 4, l'Archiduc François-Charles est venu chez Clément, et Szécsen a informé mon mari que l'Archiduchesse Sophie l'attendait le lendemain au palais. Je priai Szécsen d'obtenir également une audience pour moi, bien que je m'attende à rencontrer des difficultés en ce qui me concerne.

Le 5, Clément se rendit au palais et trouva l'Archiduchesse très-émue de sa visite. Elle lui parla franchement et en termes affectueux de tout ce que la famille impériale avait souffert depuis son absence.

Le 6, je fus à mon tour appelée à Schœnbrunn. J'avoue sans détour que cette visite m'a coûté; car, d'après des propos qui m'étaient revenus de différents côtés, j'avais lieu de supposer que je rencontrerais de la froideur, et même pis. A peine étais-je entrée que l'Archiduchesse se jeta à mon cou. Ce

mouvement dissipait toutes mes appréhensions. Cette manifestation toute spontanée impliquait l'oubli de tout ce qu'on pouvait avoir rapporté sur mon compte. Aussi trouvai-je le courage de laisser déborder mon cœur; sincèrement émue, je pris la parole et je dis : « Quoi que Votre Altesse Impériale ait pu apprendre sur mon attitude, soyez assurée que jamais et nulle part je n'ai rien dit de déplacé, cela est contraire à mes sentiments : mon dévouement à la famille impériale, que personne ne révoque en doute, en est un sûr garant. Mais ce que j'ai toujours repoussé avec énergie, ce que mon devoir me commande de combattre, c'est le reproche fait à mon mari d'être cause de la triste situation dans laquelle le Gouvernement s'est trouvé pendant ces dernières années. La femme du chancelier d'État n'est pas seule à ressentir l'injustice d'un pareil reproche; le sentiment qu'elle éprouve est partagé par tous ceux qui envisagent la situation sans prévention et sans partialité. Un second reproche consiste à dire que le prince a été surpris par la révolution, tandis qu'il l'avait toujours prédite depuis quinze ans et que tous les papiers de la chancellerie d'État prouvent qu'il a travaillé sans cesse à conjurer le danger. La paix générale si heureusement conservée jusqu'alors n'avait plus qu'à traverser une période de courte durée. Passé ce terme, l'Autriche devait avoir un Souverain auquel on aurait pu remettre la Monarchie intacte, une monarchie qui n'eût été déchirée par aucune révolution et dont on pouvait développer et affermir les institutions séculaires. Pour arriver à ce résultat, il ne fallait plus que quelques mois! Malheureusement, ainsi qu'il le redoutait depuis longtemps, la paix a été troublée plus tôt, en dépit de tous ses efforts. Aujourd'hui, un nouveau rayon d'espérance éclaire le monde; qui aurait lieu plus que Votre Altesse Impériale, l'heureuse mère de celui que vous avez élevé vous-même pour le Trône, comme cela était nécessaire pour le bonheur de ses sujets, qui aurait plus lieu, dis-je, de se trouver satisfait de la renaissance de la Monarchie et de rapporter à soi les bénédictions de tous? »

A partir de ce moment, notre conversation roula sur tous les thèmes possibles; l'Archiduchesse en revenait toujours à ce

qu'elle avait souffert ; elle parlait des guerres, de l'Impératrice Marie-Anne ; elle rappelait aussi, en termes pleins d'affection, la joie qu'elle avait éprouvée à voir Clément en si bonne santé.

Notre entretien avait duré plus de deux heures, et quand nous nous séparâmes, nous étions on ne peut mieux ensemble.

L'Archiduc Albert est venu chez nous ; il nous a parlé de sa nomination en Hongrie. Il regrette sa mission et dit qu'il ne l'a acceptée que parce qu'il est placé sous les ordres immédiats de l'Empereur, car, ajouta-t-il, il ne voulait pas avoir affaire aux ministres. Il avait décliné les instructions de Bach. Il est certain que dans cette grave affaire les ministres jouent un jeu perfide, et qu'ils veulent amener la ruine totale de la Hongrie.

Parmi les conservateurs hongrois qui sont réunis ici, se trouvent malheureusement un certain nombre de faux frères qui répètent tout ce que disent les conservateurs, et, quand cela ne suffit pas, vont jusqu'à inventer des propos pour exciter les partis l'un contre l'autre. Je sais que mon nom lui-même a été cité. Mais j'ai déclaré hautement, de manière que cela soit redit forcément aux ministres, que je ne me mêle de rien, que je désire qu'on me laisse en repos et qu'on ne me prête pas des paroles que je n'ai pas dites.

On parle beaucoup de l'enthousiasme avec lequel Kossuth a été reçu à Londres. Antoine Szécsen avait engagé le prince Esterhazy à publier un article contre lui. Esterhazy s'est adressé à Clément, qui a corrigé son article. J'estime qu'il aurait mieux fait de ne pas écrire du tout.

Un catholique converti, nommé Florencourt, a été envoyé à Vienne par un journal catholique d'Allemagne pour la rédaction de la correspondance, et chaudement recommandé à Clément. Grande fut notre surprise quand nous lûmes une série d'articles de lui qui étaient dirigés contre mon mari, qui attaquaient ses convictions religieuses et traînaient dans la boue son attitude lorsqu'il était ministre. Félix Schwarzenberg est venu exprès chez mon mari pour lui déclarer que le Gouvernement n'était pour rien dans ces publications. Du reste, je

dois dire que ces articles ont soulevé l'indignation générale, sans nuire le moins du monde à mon mari, qui a prouvé largement qu'il est bien au-dessus de pareilles misères.

Le 4, le Grand-Duc Constantin est venu nous voir, sur l'ordre formel de l'Empereur de Russie.

Le 5, je suis allée chez les Meyendorff pour voir la Grande-Duchesse. Tous deux ont été très-aimables et très-affectueux pour nous. Pendant que j'étais là, Charles de Liechtenstein est venu de la part de l'Empereur chez les Meyendorff pour déclarer que, comme il comptait recevoir à Venise le Grand-Duc de Russie, il se chargerait des frais du voyage et du séjour du prince. Meyendorff voulut élever des objections, mais on lui répondit que si l'Empereur ou quelqu'un de sa famille venait en Russie, on en ferait tout autant; qu'il n'était donc question que d'une loi de réciprocité.

L'Archiduchesse Marie, qui avait passé l'été à Bade, est venue nous voir un matin. Elle a été affectueuse, bonne, aimable et spirituelle comme toujours.

Le prince de Windischgraetz est arrivé; il vient nous voir tous les jours. Je le trouve plus mesuré dans ses appréciations que je ne m'y attendais. Clément s'est donné beaucoup de peine pour amener un rapprochement entre lui et son beau-frère Félix Schwarzenberg, mais ses efforts ont échoué.

A peine l'Impératrice mère était-elle arrivée de Salzbourg, qu'elle m'a fait venir. Je l'ai trouvée émue et en même temps très-gracieuse pour moi. Elle pense beaucoup à Clément, et elle est indignée des traitements dont il a été l'objet.

Pendant trois jours nous avons eu de nombreuses visites, à l'occasion de la fête de mon mari, qui tombait le 23.

Bien que Kossuth ait quitté Londres, Palmerston a reçu plusieurs députations; à ce propos il s'est dit bien des paroles blessantes pour notre Gouvernement, ce qui a amené une nouvelle tension entre Palmerston et Félix Schwarzenberg. Ils s'entendent tous deux très-bien à la polémique; mais l'irritation leur fait souvent dépasser les limites imposées par la diplomatie. Quand un pareil langage est nécessaire, il faut, selon moi, laisser la parole au canon.

Ma belle-sœur, Pauline de Wurtemberg, vient d'atteindre sa quatre-vingtième année. Elle porte admirablement son âge.

Décembre.

A peine était-il de retour d'Ischl que le vicil Archiduc Louis est venu chez Clément; il a passé trois heures avec lui. Il lui a dit entre autres choses qu'il avait reconnu trop tard combien mon mari avait eu raison dans toutes ses prévisions, et combien lui, l'Archiduc, avait eu tort de ne pas suivre ses conseils.

Le 2, sont venus coup sur coup des télégrammes de Paris, annonçant le coup d'État. Le secret avait été merveilleusement gardé.

Le 10, il y a eu à la Cour un concert auquel j'avais été invitée. C'était la première fois que je rentrais au palais. On ne s'approche de la Cour que pendant les cercles, qui ont duré si longtemps que je me suis sentie très-fatiguée. Félix Schwarzenberg est venu à moi pour me témoigner tout haut la joie que lui causait le succès du prince Napoléon. Je lui répondis que jamais je ne pourrais me réjouir des succès remportés par une puissance inconnue, à quoi il répliqua qu'il préférerait tout aux « ganaches » d'autrefois. Au même moment, quelqu'un s'approcha de nous et s'écria avec peu de tact : « Ah! ah! maintenant on nous imite en France. » Beaucoup de gens sont comme frappés de cécité. En général, cette soirée a été très-pénible pour moi. La pauvre Autriche a, plus que jamais, besoin de grâces surnaturelles. Le bon Dieu nous a accordé bien des faveurs, mais il faut encore bien le prier de continuer.

Kübeck a communiqué à Clément ses projets de réforme pour l'avenir et lui a demandé ses conseils. Clément travaillait depuis trois semaines à un mémoire, lorsqu'il apprit que les conférences seraient terminées le 31 décembre, et que dès le lendemain paraîtrait la proclamation qui renfermait la nouvelle organisation. Toute sa peine était donc perdue.

Cette fois-ci, notre arbre de Noël a été très-brillant; la fête n'a été attristée que par l'absence de Richard et de Paul. Il y

avait beaucoup de convives au dîner donné en l'honneur de ma fête, le 31 ; je dois dire qu'on s'est généralement empressé de venir, comme autrefois à la chancellerie d'État, passer la soirée dans notre salon, et que peu de personnes de notre société ont manqué d'y paraître.

Plus les années se succèdent, plus cette succession fait naître des pensées tristes. Cette impression augmente avec l'âge dans des proportions effrayantes, et, bien que je me retrouve sous mon toit, cette année nouvelle m'a fait une impression dont je ne puis me délivrer qu'à grand'peine, en courbant humblement la tête sous la volonté de la Providence.

Janvier 1852.

C'est par une prière de reconnaissance adressée à la Providence divine que je commence cette année, car je me vois au milieu des miens, sous mon toit, armée d'une force suffisante pour supporter avec résignation ce que ce séjour a de pénible et pour me réjouir du bien existant. Je regarde tout cela comme un miracle ; que Dieu continue de nous protéger !

Le 2, Clément a terminé son travail *, dans lequel il propose comme base un plan bien arrêté, ce qui manque au projet qui vient d'être promulgué. En général, je trouve que les affaires intérieures aussi bien que les affaires étrangères sont traitées avec trop de légèreté.

Le 4, on annonça un bal chez Félix Schwarzenberg. J'avais résolu d'y laisser aller ma fille Mélanie sous le chaperonnage de ma sœur Odescalchi ; mais Clément et Léontine ont trouvé que c'eût été de ma part un manque de dignité que d'éviter la chancellerie d'État, et m'ont conseillé d'y aller moi-même. J'avoue qu'une fois ma résolution prise, le premier moment me parut bien pénible ; je n'osais presque pas penser à l'impression que j'éprouverais entre ces murs qui avaient été témoins des instants les plus heureux de ma vie, et que j'avais quittés avec un sentiment de mépris et de dégoût. Quand vint

* Voir dans l'Appendice : « Sur les bases promulguées par l'Empereur le 31 décembre 1851. »

(Note de l'Éditeur.)

le moment, le Ciel eut pitié de moi : je pus, grâce à lui, croire que cette maison m'était tout à fait étrangère, et j'avoue que j'allai avec une certaine fierté retrouver ce monde au milieu duquel j'avais joué le rôle le plus honorable. Il me sembla que l'Autriche devait plutôt baisser les yeux devant moi, car ce n'était pas moi qui avais lieu de rougir. Bien que les Viennois n'aient pas l'habitude de se livrer à certains sentiments, mon entrée fit sensation. Les honnêtes gens me serrèrent la main avec émotion, beaucoup d'autres se trouvèrent dans un tel embarras qu'ils évitèrent de leur mieux mon voisinage.

Félix Schwarzenberg m'a reçue avec une politesse marquée. On avait invité tout ce que nous appelons la seconde société, dont les coryphées féminins se faisaient remarquer par des toilettes par trop recherchées. On ne voyait pas trace de fusion avec la première société. L'Empereur a dansé quelques valse.

Lorsque l'Archiduchesse Sophie m'aperçut, elle vint à moi en s'écriant : « Comment, Mélanie, vous êtes venue ! Vous êtes vraiment admirable ! » Je lui répondis que Clément lui-même avait désiré me voir venir, et que je trouvais son désir tout naturel. Si j'avais perdu mon mari, l'entrée de cette maison n'aurait plus été possible pour moi ; mais aujourd'hui je ne pouvais que remercier le Ciel de la protection visible qu'il lui accordait après tout ce que Clément avait souffert. Du reste, je croyais que nous pouvions tous nous étonner de nous retrouver là. Si je pouvais regretter quelque chose, ce serait de n'avoir pas moi-même le bonheur et l'honneur envié de recevoir chez moi Sa Majesté l'Empereur et toute la Cour.

Le 7, il y avait bal à la Cour ; j'ai cru également devoir y aller. L'Archiduchesse m'a reçue avec une extrême amabilité, et l'Empereur aussi m'a comblée de prévenances.

Le 27, il y a eu chez Liechtenstein un bal féerique ; j'y suis allée par affection pour notre ami. L'Empereur a été particulièrement aimable à mon égard, et s'est tellement occupé de moi que le public en a été frappé.

Le 28, tout Vienne est venu me complimenter à l'occasion de l'anniversaire de ma naissance. Félix Schwarzenberg est également venu me voir. Je lui ai trouvé mauvaise mine. Les

affaires de Hongrie semblent l'inquiéter beaucoup. Il en a longuement parlé avec Clément et a prié mon mari de lui remettre un mémoire écrit sur cette grave question. Je crains que cela ne serve à rien. Du reste, Clément ne peut se livrer à un travail approfondi, parce qu'on le laisse dans l'ignorance absolue de ce que notre administration intérieure a déjà fait ou compte faire, si toutefois elle suit un plan, ce dont je doute.

Février.

Le 2, Rechberg a informé mon mari que Schwarzenberg éprouvait le besoin de se reposer, qu'il se proposait de prendre un congé de quelques semaines, et qu'il s'apprêtait à faire un voyage, sans dire où il comptait aller.

Le 3, Rechberg vint nous raconter que Schwarzenberg renonce à son congé, et qu'il s'est décidé à faire venir de Dresde l'oculiste Schmalz. Il est certain que Félix se trouve dans un état qui menace fort sa propre existence et celle de l'Empire. À mon avis, il est sous le coup d'un double danger, ou celui de tomber en enfance comme Stadion, ou celui d'être enlevé par une mort subite. On raconte dans son entourage qu'il ne peut plus travailler seul. La lecture lui est impossible, et souvent ses lunettes, renforcées d'une loupe, ne suffisent pas pour lui permettre de déchiffrer une dépêche. Il se fait tout lire, ne fait plus d'observations, et l'on prétend même que parfois il n'entend plus. Cela est bien inquiétant pour le présent et pour l'avenir! Qui pourra lui succéder? Voilà ce qu'on se demande si l'on songe combien les hommes sont rares dans le temps actuel.

Mars.

Depuis longtemps Westmoreland se plaignait de ce que Schwarzenberg traite les affaires d'une manière trop roide, ce qui crée sans cesse des obstacles à la conduite des négociations. Les communications échangées depuis la désagréable histoire de Haynau n'ont abouti à rien, parce que des deux côtés on n'a visé qu'à se dire des paroles blessantes, en lais-

sant, du reste, aller les choses. Depuis le changement de ministère qui a eu lieu à Londres, la situation ne s'est pas modifiée, et l'on a rendu vraiment intolérable la position des tories, qui étaient tout portés à la conciliation. Beauvale vient d'écrire à Clément pour le prier d'inviter sérieusement Schwarzenberg à se montrer plus conciliant et à ne pas mettre, par sa mauvaise humeur, la bonne cause elle-même en question. En même temps, Westmoreland a montré à mon mari trois lettres de Londres, parmi lesquelles s'en trouve une adressée par la Reine à son demi-frère Leiningen. La Reine y dit qu'il n'y a plus moyen de vivre avec Félix, et qu'on le regarde à bon droit comme le Palmerston de l'Autriche.

Le 3, Clément a fait venir Félix chez lui et lui a communiqué toutes ces lettres. Schwarzenberg fut effrayé; il avoua qu'il avait mis son nom au bas de certaines dépêches qu'il n'avait pas lues, accorda qu'il devait changer de langage, et promit de se montrer plus conciliant, parce qu'il voyait que la position du nouveau Gouvernement anglais ne serait pas rendue plus facile si, de notre côté, on persistait dans l'attitude hostile d'autrefois et si on lui créait sans cesse de nouvelles difficultés.

Bientôt Westmoreland reçut de Londres des nouvelles plus satisfaisantes. Il a exprimé à Clément sa profonde reconnaissance pour la part active qu'il avait prise à l'amélioration des rapports entre les deux puissances.

La santé de Félix Schwarzenberg devient de jour en jour plus mauvaise.

Le 6, on nous informa de Venise que le maréchal Marmont était mort le 2.

On raconte que dernièrement, comme l'Empereur passait à Vérone la revue de ses troupes, il remarqua que le cheval de Radetzky, habitué à être toujours en avant, ne voulait pas rester au second rang et qu'il s'impatientait; pour couper court à l'incident, il changea de monture avec le feld-maréchal. Il paraît qu'il l'a fait avec un naturel et une bonne grâce qui ont provoqué chez les troupes une nouvelle explosion d'enthousiasme.

La première fête qui sera donnée en l'honneur des Grands-Ducs de Russie, arrivés tout récemment ici, est annoncée pour le 13 mars. C'est une date de mauvais augure. J'allai le cœur serré à cette soirée, où l'on a joué des comédies françaises. J'ai profité d'un moment favorable pour prier notre Empereur de ne plus s'exposer à d'aussi grands dangers que ceux qu'il venait de courir dans sa traversée de Venise à Trieste. L'Empereur avait quitté Venise par mer, malgré la tempête; son vaisseau courut de grands risques et fut jeté sur la côte d'Istrie, pendant que deux autres navires qui l'accompagnaient s'étaient entièrement perdus*.

Le 15, les jeunes Grands-Ducs sont venus nous apporter, de la part de l'Empereur de Russie, l'expression de sa fidèle amitié. Ils étaient tous les deux en uniforme autrichien. Notre Empereur avait donné au Grand-Duc Michel un régiment d'infanterie et au Grand-Duc Nicolas un régiment de hussards.

Les rapports avec l'Angleterre prennent réellement une meilleure tournure. Le duc de Wellington n'a pas manqué de remercier Clément de ses bons offices.

Le 23, nous avons donné, nous aussi, une petite fête en l'honneur des Grands-Ducs. Les Archiducs Charles-Louis et Guillaume nous ont honorés de leur présence. Alexandre Baumann a fort diverti la société, de sorte que tout s'est passé pour le mieux.

On vient de nommer Rechberg président d'une commission de la presse; cela ne me paraît pas être de son domaine. La *Gazette de la Croix* a été saisie à cause d'un article contre Schwarzenberg, article dans lequel on se réjouit avec une impudence inouïe de sa fin prochaine.

Avril.

Le 5, après le dîner, Montenegro est entré tout à coup d'un air très-effrayé, nous annonçant que Félix Schwarzenberg venait de mourir tout à fait inopinément. Sa sœur Mathilde devait dîner avec lui chez Éléonore Schwarzenberg. Dans la

* Comme on l'a su plus tard, il n'y en eut qu'un de perdu; c'était un bateau à vapeur de la flotte, la *Marianne*. (Note de l'Éditeur.)

journée il avait assisté à un conseil des ministres, qu'il avait quitté à quatre heures et demie, en disant qu'il était obligé d'aller s'habiller et qu'il reviendrait ensuite pour la signature. Louise Schœnburg était venue le chercher, lui et Mathilde. Après que les deux sœurs eurent attendu au delà de l'heure fixée, Mathilde alla voir pourquoi son frère ne venait pas. Elle le trouva sans connaissance, couché sur son lit, comme cela lui était arrivé, du reste, plus d'une fois. Elle fit dire à la princesse de Schœnburg de partir sans elle, parce que son frère se sentait souffrant. Pendant qu'on dînait chez Éléonore Schwarzenberg sans se douter de ce qui se passait, on se donnait à la chancellerie d'État toutes les peines imaginables pour rappeler le pauvre Félix à la vie. Il avait été frappé d'apoplexie pendant qu'il se lavait les mains, et on l'avait porté, déjà inanimé, dans sa chambre à coucher, qui avait autrefois servi de cabinet de toilette à mon mari.

L'Empereur, immédiatement informé de l'événement, courut s'agenouiller et prier près de son lit. Il paraissait très-ému. Le même soir, il fit appeler le comte de Buol par dépêche télégraphique, et chargea le baron Werner de l'intérim des affaires étrangères.

La pauvre Mathilde n'a pas quitté le corps de son frère. Elle était convaincue qu'il reviendrait à lui, et elle l'a laissé pendant vingt-quatre heures dans son lit, en entassant sur lui des couvertures pour le réchauffer; il en résulta une décomposition si rapide, que le bruit se répandit dans le public qu'il avait été empoisonné.

Le 7, les obsèques ont été célébrées à Saint-Michel; l'Empereur y assistait. Le même soir, j'allai à la chancellerie d'État porter à Mathilde une lettre de condoléance de mon mari.

Les Hongrois se réjouissent de la mort de Schwarzenberg comme de celle de leur plus grand ennemi, pendant que les bureaucrates et les radicaux tremblent pour leur avenir. En ce qui me concerne, je regrette sa perte, surtout par peur de ce qui pourra arriver*.

* Le Roi des Belges écrivit au prince de Metternich une lettre sur la mort de

Le dimanche de Pâques, l'Empereur est venu tout à coup chez Clément. Mon mari dit au Monarque ce qu'il pensait des affaires intérieures, et se remit à lui conseiller vivement de fixer un plan bien défini. Les dernières publications, lui dit-il, étaient restées sans résultat. L'Empereur le reconnut, et répéta à mon mari qu'il le consulterait pour toutes les décisions importantes à prendre.

Buol est arrivé; le 12, il a reçu les fonctionnaires de la chancellerie d'État. Il est venu aussitôt chez Clément et lui a montré une parfaite déférence.

Je suis allée voir Mathilde Schwarzenberg et l'ai trouvée étonnamment bien portante et armée d'une grande force morale. Elle m'a dit que depuis deux ans elle s'attendait à un dénouement pareil, que les affaires avaient été trop fatigantes pour son frère, et qu'il avait dit lui-même qu'il mourrait infail-

Schwarzenberg; cette lettre est datée de Laeken, le 5 mai 1852. Nous en extrayons ce qui suit : « ...La mort inopinée du prince de Schwarzenberg a privé l'Empereur d'un serviteur qui, à l'heure des grands dangers, est resté fidèlement et courageusement à côté de son maître. Puisse tout marcher bien et régulièrement! Puisse la voix de Votre Altesse, la voix du grand homme d'État qui a donné tant de preuves de son dévouement, puisse cette voix *bienfaisante et salutaire être encore écoutée longtemps!* »

« Dans l'Europe occidentale, on a cru voir non sans inquiétude une trop grande intimité avec le nouveau Souverain de la France. On a exagéré la chose, et l'on n'a pas assez réfléchi qu'un des ennemis les plus dangereux de l'Autriche a été la Révolution, que cette révolution a eu son siège en Italie et surtout en Suisse, et que, dès lors, une entente avec Louis-Napoléon était chose naturelle, etc. »

Le prince de Metternich répondit de Vienne, le 25 mai 1852 : « ...L'impression que la mort du prince de Schwarzenberg a produite sur Votre Majesté est tout à fait celle qui répond aux circonstances. Sa disparition de la scène équivaut à un coup sensible. Le prince possédait de grandes qualités; il avait aussi des défauts; dans certaines situations, les fautes elles-mêmes aident au triomphe du bien. C'était un homme tout dévoué à la vérité pratique, mais il était roide dans sa manière d'agir. Dans les questions dont la solution lui était imposée par un héritage d'absurdités, cette forme prenait le caractère de la *force*, et ce caractère présentait un avantage particulier dans l'Empire, où la douceur forme, pour ainsi dire, un trait habituel de l'autorité. Dans les choses, la mort du prince de Schwarzenberg ne change rien; dans le choix des formes, elles peuvent plutôt gagner que perdre.

« Que Votre Majesté se rassure sur le sort de cet Empire; il saura se tirer des difficultés avec lesquelles les temps l'ont mis aux prises. Le danger est ailleurs. »

(*Note de l'Éditeur.*)

librement à la tâche. Les hommes ne sont plus ce qu'ils étaient, si l'on songe que pendant cinquante ans Clément a mené une vie bien plus dure sans jamais s'en plaindre.

Mimi Meyendorff m'informe que l'Empereur Nicolas viendra ici le 8 mai. Notre Empereur l'avait prié de lui fournir l'occasion de le rencontrer quelque part. L'Empereur Nicolas a répondu immédiatement qu'il viendrait à Vienne. Je me réjouis d'avoir l'occasion de le revoir.

Le général Édouard Clam-Gallas est venu me voir; c'est un ami d'une fidélité touchante et d'un dévouement à toute épreuve.

Mai.

Le 5, Clément a reçu l'Archiduc Jean, et, pendant qu'ils étaient ensemble, j'ai eu la visite du duc de Brunswick. L'Archiduc Jean a dit à mon mari des choses charmantes. Il a voulu me voir également, et m'a prodigué les protestations d'affection, de respect et de dévouement pour mon mari.

Le 7, Meyendorff est allé à la rencontre de son Empereur jusqu'à Oderberg. Dans la nuit, notre Souverain s'est rendu à Prerau. Il m'a fallu passer la journée au lit, parce que j'avais la fièvre.

Le 8, l'Empereur Nicolas est arrivé; il a été reçu à la gare par le personnel de l'ambassade et par tous les Russes qui se trouvaient ici. Le même soir, nous avons eu la visite de son aide de camp Oserow.

Le matin du 9, Mimi Meyendorff nous a fait dire de vouloir bien attendre l'Empereur, qui est, en effet, venu chez nous à midi. Il nous a témoigné une affection vraiment touchante et a beaucoup parlé de notre Empereur, qu'il aimait, disait-il, comme son propre fils.

Bientôt après l'Empereur est venue la Grande-Duchesse Constantin, au moment même où le comte de Nesselrode était chez Clément. Je l'ai trouvée très-aimable, et j'ai constaté que sa santé s'était améliorée. Clément a été très-content de son entretien avec Nesselrode. Malheureusement, il m'a fallu me recoucher dans l'après-midi, à cause de ma fièvre. Cela ne m'a

pas empêchée de recevoir le comte Orloff. D'après tout ce que j'ai entendu dire, on paraît être assez bien disposé en Russie pour le président de la République française.

Le 10, je me suis levée et j'ai reçu le baron de Lieven, qui avait assisté à la grande revue passée par les Souverains. Notre Empereur est venu le premier sur le champ de manœuvre; il a adressé aux généraux une allocution sérieuse, puis il a reçu l'Archiduchesse Sophie, qui était venue en voiture avec la Grande-Duchesse Constantin. Au bout de quelques minutes, l'Empereur Nicolas, entouré d'un nombreux état-major, s'approcha au petit galop. Notre Empereur alla au-devant de lui, le sabre hors du fourreau, le salua et le conduisit devant les troupes. On dit que ce moment-là a été superbe. Les deux Empereurs, chacun dans son genre, formaient, paraît-il, un admirable tableau.

Nos enfants ont vu de la chancellerie d'État le retour des deux Empereurs sur la Bellaria. Notre Souverain mit le premier pied à terre et présenta la main à l'Empereur Nicolas, comme s'il voulait l'aider à descendre. Ce dernier se jeta à son cou et l'embrassa avec effusion. Moi qui ai vu l'Empereur Nicolas traiter l'Empereur François avec la vénération qu'on a pour un père, je suis heureuse de voir qu'il est animé d'une affection toute paternelle à l'égard de notre Souverain.

Il y a eu à la Cour un dîner de cent cinquante couverts; il n'y avait là que des militaires et les trois ministres, Buol, Bach et Kübeck. L'Empereur Nicolas s'approcha de Kübeck, lui tendit la main et lui dit qu'il connaissait les grandes qualités et le parfait dévouement qu'il apportait au service de notre Empereur. Le soir, au théâtre, l'Empereur Nicolas a été fort bien accueilli par le public.

Le 11, après avoir assisté à un exercice à feu, l'Empereur Nicolas est venu chez nous. Il a parlé bien plus ouvertement que la première fois, et nous a raconté son entrevue avec Bach, auquel il avait dit qu'il ne doutait pas de son empressement à bien servir son maître, mais qu'il lui conseillait, s'il voulait remplir consciencieusement son devoir, de demander à notre Empereur la permission de visiter les provinces dont il

était chargé d'assurer le bien-être et qu'il ne connaissait pas suffisamment, à ce qu'il semblait à l'Empereur de Russie.

Après un long entretien que Clément a eu avec l'Empereur Nicolas, ce dernier nous a priés de continuer à le regarder comme un de nos amis les plus dévoués. Il a quitté Vienne le 11, à minuit.

Le 12, le comte de Nesselrode a diné chez nous, pendant que j'étais encore malade et couchée.

L'Empereur Nicolas a conféré aux frères de l'Empereur et au baron de Kübeck la décoration de l'Ordre de Saint-André.

Meyendorff nous a raconté bien des détails intéressants sur le séjour de son Empereur. Il a donné six mille florins aux pauvres de Vienne. Il est allé pour quelques heures à Prague et avait dit à ses intimes qu'il y allait pour voir son vieux camarade retiré des affaires (l'Empereur Ferdinand). Il a également parlé de moi en termes chaleureux, m'appelant la fidèle compagne de Clément.

Le 22, nous allâmes occuper la villa. Je me sens bien malade, et il faut que je songe à me soigner. On vient d'essayer sur moi un traitement par l'électricité qui m'énerve beaucoup.

Le 5 juin, notre Empereur doit faire une tournée en Hongrie. Dieu veuille que ce voyage soit favorable aux intérêts de ce pauvre pays!

Juin.

Ma sœur Émilie Széchényi écrit de Pesth que l'Empereur a reçu dans cette ville un accueil enthousiaste.

Nous lisons avec intérêt l'ouvrage de Schœnhals sur la campagne d'Italie. Ce livre trouve beaucoup d'ennemis, parmi lesquels il faut compter le nonce et tout ce qui est du parti catholique, parce que Schœnhals attaque ouvertement la conduite du Pape Pie IX, en quoi il n'a pas tout à fait tort, selon moi.

Juillet.

En passant par Káloz, notre Empereur a demandé où était le caveau dans lequel on avait mis les restes d'Eugène Zichy.

Il s'y est arrêté, a prié sur la tombe, a fait venir Edmond Zichy et lui a dit qu'il avait l'intention de faire élever une chapelle à l'endroit où son frère Eugène avait été exécuté. Attention touchante, qui a fait du bien à toute la famille.

M. Cheney est venu nous voir. Il a passé quinze jours à Vienne, et il a diné tous les jours chez nous. C'est un brave homme, mais il n'est pas précisément très-amusant.

Pendant que je faisais avec Clément une promenade en voiture au Prater, afin de faire prendre l'air à mon mari, l'Archiduchesse Sophie et la Reine de Saxe sont venues chez nous. Caroline (Zichy) et Hermine, qui étaient restées à la maison, se sont chargées de recevoir en notre absence les augustes visiteuses.

Nous avons reçu aussi la visite de la princesse Bagration, qui a passé six semaines à Vienne et qui est venue presque journellement chez nous. Ses toilettes et son équipage sont d'une originalité inouïe.

AOÛT.

Le 14, à cinq heures de l'après-midi, l'Empereur est revenu de Presbourg par le chemin de fer. Beaucoup de magnats, le primat en tête, l'avaient accompagné. Il était, dit-on, de la meilleure humeur du monde et était très-content de son voyage. On avait élevé en son honneur un arc de triomphe au rond-point du Prater, à l'endroit même où se dressait, en 1848, la fameuse barricade qui a coûté tant de sang. L'Empereur monta sur une estrade qu'on avait dressée là; il y fit venir près de lui le primat et les magnats, afin de prendre congé d'eux; il dit au primat, en hongrois, qu'il avait trouvé en Hongrie beaucoup d'hommes et autant de cœurs. Ces paroles ont provoqué chez les Hongrois un enthousiasme sans bornes.

Le 27, est arrivé Roger (d'Aldenburg), qui vient passer quelques mois chez nous. Il avait été très-malade; mais je lui ai trouvé meilleure mine, Dieu merci.

Septembre.

Le grand camp près de Pesth, où l'on avait invité beaucoup

de princes et de généraux étrangers de tous les pays, nous a valu aussi quelques visites.

Le 18, nous avons eu à dîner les deux princes de Bade, le duc de Parme et le baron de Lieven. Ce dernier est venu plusieurs fois avec sa femme passer la soirée avec nous. Le prince royal de Saxe est également venu nous voir; c'était la première fois que je le voyais; il a un extérieur on ne peut plus agréable.

Prokesch est venu de Berlin; depuis 1848, c'était la première fois que nous nous revoyions. Je suis profondément touchée de son fidèle dévouement à mon mari et de son affection, qui ne s'est jamais démentie. Il a apporté à Clément son ouvrage historique sur la révolte des Grecs, qui vient d'être imprimé. Ce livre, qui est fait avec beaucoup d'esprit, ne peut pas encore être livré à la publicité, attendu qu'il contient sur la Russie des révélations qu'on ne peut pas communiquer au public du vivant des personnages intéressés. Clément et Buol ont insisté auprès de Prokesch pour le décider à remettre la publication de ce livre*.

Le 14, le duc de Wellington est mort subitement. Il voulait aller à Douvres saluer lady Westmoreland; mais en se levant le matin, comme d'ordinaire, il a été pris d'une sorte de convulsion, ce qui, du reste, lui était arrivé assez souvent dans les dernières années. Clanwilliam, qui était chez lui et qui se trouvait seul avec le fils du duc, Charles Wellesley, fit informer immédiatement lady Westmoreland de l'indisposition du duc. Elle accourut aussitôt, mais elle le trouva mort. Toute l'Angleterre est en deuil.

Octobre.

Le 1^{er}, j'ai eu de nouveau la fièvre, et je suis restée couchée. Nesselrode est venu nous voir à son retour de Saint-Péters-

* Le prince de Metternich a écrit de sa propre main, dans le premier volume de cet ouvrage, la note suivante: « L'ouvrage du baron de Prokesch est saisi et ne sera mis en circulation que dans plusieurs années. Cet exemplaire est donc à garder jusque-là dans les archives de la famille comme *pièce secrète*. » L'ouvrage a été publié depuis. (Note de l'Éditeur.)

bourg. Il garde une jeunesse d'esprit remarquable. Il paraît toujours heureux de retrouver son vieux collègue et ami. Il a discuté avec Clément la question de l'avènement éventuel de Napoléon au trône. Selon le traité de Vienne, la famille de Napoléon est pour toujours exclue du trône. Il a été décidé que les puissances ne s'immisceraient pas dans les affaires intérieures de la France, attendu que le titre de président ou d'empereur leur était indifférent, mais qu'elles tiendraient la main à la fidèle exécution des traités de 1815 en ce qui concernait les questions de frontières.

Le 8, nous avons pris nos quartiers d'hiver.

Le 15, nous avons été très-surpris d'apprendre la mort subite de Maurice de Dietrichstein, le fils.

Lord et lady Westmoreland, les Jersey, lord et lady Ely ont dîné chez nous; on a beaucoup parlé de la mort de Dietrichstein. Il voulait passer l'hiver à Naples, attendu qu'il se sentait malade de la poitrine; il paraît avoir laissé une grande fortune. Roger et Hermine sont allés à l'enterrement.

Le général Stackelberg, le nouvel attaché militaire russe, nous a présenté sa femme, qui est très-belle.

Le corps diplomatique s'est enrichi d'un nouveau membre: c'est le baron de Stockhausen, ministre plénipotentiaire de Hanovre, qui est un homme très-agréable. Du reste, nous voyons peu de diplomates. Seul, le ministre plénipotentiaire d'Espagne, d'Ayllon, vient souvent nous voir et est toujours le bienvenu. Clément aime à causer avec lui.

Le vieux Sedlnitzky a acheté une maison ici et s'est fixé à Vienne. Il vient quelquefois le matin chez nous. La société viennoise ne le gêne pas sous le rapport des attentions.

Le 20, nous avons appris la mort de l'ambassadeur comte Apponyi. Il a été frappé d'apoplexie en allant se coucher.

L'enthousiasme pour Louis-Napoléon semble grandir en France; il fait semblant de se faire prier pour accepter la couronne impériale, ce qui, dans tous les cas, le conduira plus sûrement au but. Toute cette histoire est loin de m'être agréable.

La famille Windischgraetz a été plongée dans une profonde

douleur par la mort de la charmante jeune princesse Alfred, née Lobkowitz.

Le 24, Buol est venu chez Clément pour l'informer que l'Empereur avait approuvé une résolution de l'Ordre de Malte, d'après laquelle le chef de la famille de Metternich sera à perpétuité chevalier honoraire.

En Angleterre, toute la nation est occupée à préparer à son grand général des funérailles dignes de lui. On désire dans le pays que les Souverains qui lui ont donné le titre de feld-maréchal s'y fassent représenter. La Russie, la Prusse et l'Espagne se sont empressées d'y consentir. Notre Empereur est le seul qu'on n'ait pu décider à envoyer un officier autrichien en Angleterre. La raison qu'il donne est celle-ci : aucun uniforme autrichien ne peut se montrer à Londres avant que l'Autriche ait obtenu satisfaction pour l'insulte de Haynau. Il est regrettable que la rigueur de ce procédé atteigne un homme qui, pendant toute sa vie, a travaillé à la bonne entente entre l'Autriche et l'Angleterre.

La mort de Lászlo Károlyi a fait sur sa grand'mère, la pauvre vieille princesse de Kaunitz, une impression tellement profonde que, depuis l'événement, elle a tout à fait perdu la mémoire, et que son esprit va tous les jours s'affaiblissant, au grand regret de ses amis.

Clément a reçu une lettre fort triste de la veuve d'Apponyi.

Le 28, nous avons perdu notre vieux valet de chambre Raymond, qui était dans la maison depuis quarante-six ans. La mort de ce vieux serviteur m'a fort affligée.

Novembre.

Le 6, nous avons appris la mort du duc de Leuchtenberg.

Le frère de la duchesse de Cambridge, le prince Georges de Hesse, est venu nous voir.

Le 11, le Grand-Duc héritier de Russie est arrivé ici avec sa sœur, sa femme et son beau-frère.

Le 12, il y a eu en leur honneur une grande manœuvre sur le glacis, ensuite on a chassé le sanglier dans le parc de Lainz.

La princesse Soltikow, grande maitresse de la Césarewna et vieille amie de mon mari, est venue nous voir dans la même matinée.

Dans l'après-midi, à cinq heures, je me rendis chez les Grandes-Duchesses; j'ai trouvé la Grande-Duchesse héritière un peu changée, tandis que la Grande-Duchesse Olga est encore très-belle.

Le 14 au matin, notre Empereur, ainsi que tous les Russes actuellement à Vienne, ont accompagné à la gare les Grands-Ducs qui partaient.

Nous avons donné en l'honneur du prince Georges de Hesse un dîner auquel nous avons invité Paul Esterhazy, Drachenfels, Schachten, Rechberg et Lützow.

Le 18, j'ai été à un thé chez l'Archiduchesse Sophie. Il n'y avait là que l'Empereur, son frère Charles-Louis, Kœnneritz et moi.

Le 23, jour de la fête de mon mari, nous avons eu un grand dîner, auquel tous nos amis étaient invités. Dans les soirées du 22 et du 23, nous avons eu un très-grand nombre de visites.

Pilgram a apporté à Clément la liste des nouvelles nominations dans l'Ordre de la Toison d'or.

Charles Liechtenstein, Fritz Fürstenberg et Charles Lanckoroucki ont été décorés de la Toison en qualité de grands officiers de la Cour. Puis viennent sur la liste les princes Trauttmansdorff, Salm, Batthyanyi et Charles Schwarzenberg, enfin Wratislaw, Wimpffen et Ficquelmont.

Le 28, ma belle-sœur de Wurtemberg a célébré le quatre-vingt-unième anniversaire de sa naissance. Pauline Sándor a arrangé pour la circonstance une comédie dont Lothaire a écrit et dit le prologue.

Décembre.

Ce triste mois a débuté par une maladie de ma mère, qui est restée alitée pendant quelques semaines; comme on ne me permet pas de monter les escaliers, j'ai été séparée d'elle pendant tout ce temps.

Un Français, M. de Bougoulet, est arrivé ici pour recueillir

les matériaux d'une histoire de la révolution de 1848. Il se fait passer pour légitimiste, et il a dit en confidence à Clément que la famille d'Orléans voulait se rapprocher de Henri V, afin, comme il dit, de faire acte de soumission sans condition.

Le 12 au soir, pendant que Roger était assis près de mon lit et me faisait la lecture, le nonce est venu apporter à mon mari la triste nouvelle que ma sœur Henriette était morte à deux heures de l'après-midi. Clément n'a pas voulu gâter ma nuit et ne m'a fait part de ce malheur que le lendemain matin.

Le 13, Caroline est venue de Hirtenberg; elle m'a raconté tous les détails.

Le 15, l'enterrement a eu lieu à Hirtenberg; toute la famille y assistait. Que Dieu daigne recevoir avec miséricorde cette belle âme!

Le 20, les Redern sont arrivés ici; ils nous ont parlé du séjour de notre Empereur à Berlin. Il avait passé quelques jours dans cette ville sans que personne pût s'expliquer le motif de son voyage. On dit qu'il a fait une excellente impression; notamment, le public berlinois a été enchanté de lui.

Ce qui m'est le plus pénible après le malheur qui m'a frappée, ce sont les visites de condoléance. La princesse Amélie de Suède, la princesse Charles de Liechtenstein, la baronne Pereira et beaucoup d'autres sont venues chez moi, ce qui m'agite et fait encore empirer mon état nerveux. Malgré toutes les épreuves par lesquelles j'ai passé, je n'ai pu me résoudre à priver les enfants de leur arbre de Noël; cette petite fête a eu lieu le 24 au soir.

Je termine cette année en remerciant le Ciel de tout le bien qu'elle m'a apporté.

Je dépose mes souffrances et mes épreuves au pied de la sainte Croix.

Janvier 1853.

Comme toujours, c'est en invoquant le nom de la sainte Trinité que je commence cette année qui se présente à moi sous de sombres couleurs. Pour ce qui me concerne, je me sou mets à la volonté de Dieu; je recommande tout particuliè-

rement à sa miséricorde tous ceux qu'il m'est donné d'aimer.

Le seul diner officiel du 1^{er} a été celui du prince Charles de Liechtenstein (grand maître de la maison de l'Empereur). Buol y a diné également; on prétend qu'il n'a pas pu y avoir de diner à la chancellerie d'État, à cause de l'ambassadeur de Turquie, parce qu'on n'est pas en bons termes avec la Porte.

Prokesch a été nommé président de la Diète à Francfort. Il a avoué à Clément que ce choix n'était pas heureux, attendu qu'il ne se sentait pas compétent.

On dit que dans les derniers temps les femmes des généraux Hess et Jellachich ont été admises à l'honneur de paraître à la Cour.

Le Roi des Belges a écrit à mon mari une lettre dans laquelle il se montre très-inquiet au sujet de ses voisins*.

Louis-Napoléon a été reconnu comme Empereur par tous les Souverains. L'Empereur Nicolas seul s'est refusé à lui donner le titre de « cher frère »; il se borne à le nommer son « cher ami », ce qui déplaît, dit-on, au nouvel Empereur.

Le 8, il y a eu bal à la Cour; Pauline Sándor a été présentée.

Hübner est très-effrayé de la mauvaise humeur que Louis-Napoléon ressent depuis que la Russie se tient sur la réserve. Il est certain que le nouvel Empereur et ses ministres tiennent un langage très-agressif.

Toutes les fêtes de la Cour sont suspendues à cause de la mort de l'Archiduc Régnier.

Le jeune prince de Croy arrive de Berlin; il parle beaucoup du succès que notre Empereur a eu dans cette ville. Il prétend que l'armée prussienne est enthousiasmée de l'Empereur François-Joseph.

L'horizon politique se couvre de nuages menaçants.

Nous nous érigons tout à coup en zélés protecteurs des bandits monténégrins, ce qui nous coûte beaucoup d'argent et nous oblige à mettre des troupes nombreuses sur pied.

* Voir dans l'Appendice • « *L'Imperium redivivum* et la situation générale. »
(Note de l'Éditeur.)

Février.

Nos troupes se rapprochent de plus en plus de la frontière turque, ce dont les journaux de Bach sont enchantés. Ils portent aux nues notre déploiement de forces, sans que personne ait l'idée de voir là-dessous ce vieux jeu révolutionnaire qui tend à nous faire aller vers l'est.

A Milan, il y a eu de nouveau une émeute qu'on n'avait pas prévue et contre laquelle on n'avait pas pris de mesures. Il y a eu beaucoup de soldats tués dans les casernes et dans les rues. Ces excès ont été plus sérieux qu'on ne l'avait cru et ont mis le public dans une grande agitation. On dit que l'Empereur est très-irrité contre les autorités de là-bas. Le mouvement, du reste, paraît se généraliser, et l'on rencontre aussi à Vienne de ces visages barbus et de ces chapeaux incroyables qu'on n'aperçoit qu'en temps de révolution.

Depuis quinze jours je suis très-faible, et je passe mon temps entre le lit et la chaise longue.

L'Impératrice mère est venue nous voir; elle a été très-bienveillante.

Après un long intervalle, Kübeck est revenu chez mon mari et a passé plusieurs heures avec lui. Il voit tout en noir, une grande responsabilité pèse sur lui; aussi voudrait-il bien donner sa démission; Clément fait ce qu'il peut pour l'en empêcher.

De Paris également il arrive de mauvaises nouvelles. La fureur de Napoléon contre la Russie augmente; il en résulte que tous les révolutionnaires de l'Europe se rapprochent de lui et en conçoivent de nouvelles espérances. Mazzini et Kossuth ont lancé à Londres des proclamations incroyables.

Hübner fait son possible pour déterminer le nouvel Empereur à accentuer sa rupture avec la Révolution.

Le 18, pendant que je m'occupais avec mon frère Emmanuel de détails concernant la succession de ma sœur, on nous apporta la nouvelle qu'un attentat venait d'être commis contre notre Empereur. Ce dernier a été blessé assez grièvement et a perdu beaucoup de sang; pourtant il est allé à pied jus-

qu'au palais de l'Archiduc Albert, où les chirurgiens furent appelés. On a dit que son premier mot a été qu'il était heureux de partager le sort de ses pauvres soldats de Milan. Bientôt après il rentra en voiture au palais et se rendit chez sa mère, qui supporta cette rude épreuve avec beaucoup de courage. Presque tout Vienne était accouru au palais et se pressait alentour. Clément lui-même, qui d'ordinaire ne sort jamais, se rendit chez le comte de Buol à la chancellerie d'État, où tout le corps diplomatique était déjà réuni. Depuis la révolution, il n'avait plus mis les pieds dans cette maison; aussi tout le monde a-t-il été très-ému de voir apparaître ce vénérable vieillard dans un pareil moment.

Comme l'auteur de l'attentat était Hongrois, une nombreuse députation est venue dès le 19 pour protester contre ce crime au nom de tous les comitats. Malgré cela, on est plus injuste que jamais envers la Hongrie.

Cinq jours après l'attentat, l'Empereur, qui ne s'est pas assez ménagé et qui n'a pas cessé de s'occuper des affaires de l'État, a été pris d'une congestion assez violente. Les médecins en ont perdu la tête, et, le 13, ils ont déclaré que l'Empereur était en danger. On ne saurait se faire une idée de l'épouvantable confusion qui régna alors. La machine gouvernementale s'arrêta, parce que tous ceux qui avaient une part de responsabilité furent paralysés par l'inquiétude et préférèrent laisser aller les choses.

Toutes les puissances ont fait féliciter l'Empereur d'avoir échappé au danger. La plupart des envoyés étrangers sont venus chez nous.

Le 25, Libenyi, l'auteur de l'attentat, a été exécuté. On dit que l'Archiduchesse Sophie a prié pour lui. Elle a donné au comte O'Donnell, qui accompagnait l'Empereur lorsque l'attentat a eu lieu, une bague de turquoises contenant des cheveux de l'Empereur.

Mars.

Parmi les nombreux témoignages de fidélité qui ont été prodigués dans cette circonstance, la proposition de l'Archiduc Ferdinand-Maximilien mérite une mention particulière : il a

demandé qu'on fit construire une église votive. C'est là certainement une belle pensée.

Les députations hongroises, qui continuent de se succéder, sont reçues par l'Archiduc François-Charles. La députation de je ne sais quelle ville hongroise s'est rendue chez Bach, qui a répondu en hongrois à son allocution, ce qui a paru très-ridicule aux assistants.

Le 12, l'Empereur est allé assister à une messe d'actions de grâces à l'église Saint-Étienne. Le soir, Sa Majesté est allée au théâtre de la Burg, où Elle a été accueillie par des acclamations enthousiastes.

Dans la nuit du 13 au 14, sont morts Haynau et l'archevêque de Vienne.

Le nonce a été promu au cardinalat ; si sa nomination entraînait son rappel, nous en serions fort peïnés.

Le général Wimpffen est venu tout à coup à Vienne, pour demander à l'Empereur en personne des instructions au sujet de l'horrible question monténégrine, qui aura certainement de fâcheuses conséquences. En sa qualité de chef de la marine, il a reçu l'ordre d'envoyer notre flotte sur les côtes de la Turquie, où elle s'est trouvée en face de la flotte ottomane, qui est infiniment plus forte. Wimpffen est venu demander si, dans le cas où la guerre éclaterait, il devait faire retirer nos vaisseaux ou bien les laisser détruire par les Turcs. Comme la mission de Leiningen a eu du succès (mission qui nous coûtera encore beaucoup dans l'avenir), notre flotte a été sauvée comme par miracle. Il paraît que nous avons dû accepter le triste rôle de protecteurs des Monténégrins.

En allant à Constantinople, Stratford-Canning, aujourd'hui lord Redcliffe, est venu voir mon mari ; bien qu'il lui ait tenu un langage très-modéré, Clément croit qu'il fera tout son possible à Constantinople pour embrouiller la situation*.

Le 24, Richard est venu de Paris.

Buol est venu voir Clément et lui a dit que l'Empereur dé-

* A propos de cet entretien avec Stratford de Redcliffe, le prince de Metternich écrivait au comte de Buol, le 26 mars : « Lord Stratford de Redcliffe est venu me voir hier. Je connais ses qualités et ses défauts pour avoir

sirait voir Richard, qu'il l'aimait beaucoup et qu'il voulait le faire avancer dans sa carrière. L'Empereur a nommé Richard chambellan et s'est exprimé sur son compte de la manière la plus affectueuse et la plus touchante.

La confusion générale augmente aussi bien en Hongrie qu'en Italie et dans le reste de la Monarchie. L'influence de Bach est en train de grandir, celle de Kübeck est en baisse.

Rechberg a été envoyé par l'Empereur à Vérone pour demander à Radetzky des explications sur certains faits. Il paraît que le chef de l'armée se permet des séquestrations et d'autres actes de violence qu'on n'approuve pas ici.

Le baron de Bourqueney est arrivé ici comme nouvel envoyé de France.

Rauscher a été nommé archevêque de Vienne.

Avril.

Tout Vienne s'occupe du vol de diamants commis chez la princesse Clary.

Le Piémont commence à prendre franchement et sans détour

été longtemps en contact avec lui; aussi me trouvée-je, vis-à-vis de lui, dans une forte position.

« Nous avons commencé par parler des nouvelles du jour, lorsque lord Stratford me pria de lui dire ce que je pensais de la complication des affaires du Levant. Je lui exprimai mon étonnement de voir *l'homme au courant de la question* interroger l'homme séparé du monde. Mon interlocuteur protesta contre la qualification dont je m'étais servi à son égard : — Il y a des situations, dit-il, où la vue est arrêtée par les brouillards.

« — Cela ne me paraît pas être le cas, lui dis-je, dans les questions d'Orient. Pour celles-là il n'y a qu'une solution, car les Puissances ne peuvent choisir qu'entre la sagesse et la folie; la première conduit à la conservation, la seconde à la rupture de la paix européenne. Je me permets de compter sur la sagesse des Puissances, et repousse par conséquent l'éventualité de la guerre. Si j'avais un conseil à donner aux Puissances, ce serait celui d'armer les flottes qui cinglent vers le Levant de pompes à feu au lieu de canons, et de maintenir la convention signée entre elles en 1840 comme le point fixe qu'elles se sont obligées à respecter dans l'intérêt de leur salut.

« Lord Stratford me dit que c'était aussi là l'expression de sa conviction intime. — Faites donc le métier de pompier, telles ont été mes dernières paroles, mais ne vous trompez pas à l'égard du liquide dont vous ferez usage. »

(Note de l'Éditeur.)

le parti de tous les révolutionnaires de Milan. Il a rappelé de Vienne son envoyé Revel.

En attendant, Rechberg ne peut toujours pas se mettre en route pour Vérone, parce qu'on le renvoie sans cesse de Bach chez Buol et de Buol chez Bach.

Le 9, Richard a prêté serment comme chambellan de l'Empereur. Traun a été envoyé à sa place à Paris. On dit que Richard est destiné à aller à Londres; mais il n'y a encore rien de décidé à cet égard.

L'archevêque de Milan, qui est ici, craint qu'il ne survienne des complications dans la Lombardie.

Clarendon propose d'envoyer à Londres un agent de la police qui s'entendrait avec la police anglaise pour surveiller les agissements de Mazzini et de Kossuth. Buol n'a pas voulu y consentir, disant qu'il ne pouvait communiquer à personne les renseignements qu'il possédait sur les intrigues des réfugiés. Je m'explique la chose par le fait que nous ne savons rien du tout.

Richard a été reçu par l'Empereur, qui a été très-bon et très-affectueux pour lui, et qui lui a fait beaucoup de questions sur l'Empereur et sur l'Impératrice des Français.

Kübeck se plaint que le Conseil de l'Empire soit complètement mis à l'écart et ne sache rien de ce qui se passe.

Personne ne sait rien de la véritable mission de Rechberg, qui doit organiser dans la Lombardie un nouveau gouvernement civil et militaire.

L'ambassadeur de Turquie est venu voir Clément, et lui a apporté, sur l'ordre du Sultan, une lettre dans laquelle il est prié de vouloir bien s'occuper des affaires d'Orient*.

Les princes monténégrins qui sont ici sont traités tout à fait en souverains, ce qui n'était jamais arrivé jusqu'à présent.

Mai.

Paul est arrivé de Florence. J'avais obtenu pour lui un congé de quinze jours pour qu'il pût assister à la célébration de l'anni-

* Voir dans l'Appendice : « Une prière du Sultan. » (*Note de l'Éditeur.*)

versaire de la naissance de son père. Paul ne nous cache pas que la perspective de devenir lieutenant en premier ne le dédommage pas de la perte du séjour de Florence.

La marquise Pallavicini vient de donner le jour à son premier fils, dont la naissance était attendue impatiemment.

La comtesse de Hahn-Hahn, que nous avons vue ici jadis lorsqu'elle courait le monde d'une façon tant soit peu inconvenante avec un homme qu'elle aimait, est allée à Jérusalem après la mort de son amant; elle a embrassé la religion catholique, et elle écrit aujourd'hui des livres qui sont fort admirés des enthousiastes romantiques et catholiques. Elle s'est mise à la tête de la confrérie des Dames du Bon-Pasteur, qui a pour tâche de ramener au bercail les âmes égarées. Comme de raison, l'atmosphère sentimentale, romantique et religieuse au milieu de laquelle elle vit, lui a amené tous les songe-creux de Vienne. Toutes nos têtes à l'évent, les membres du cercle catholique, se sont jetés dans les bras de la nouvelle convertie; on m'a vanté à moi-même ses hautes vertus, que je ne révoque pas en doute, mais qui me touchent peu. Un beau matin, ma mère est venue m'annoncer que Félicie Esterhazy, qui prétendait avoir entendu dire que je désirais voir la comtesse de Hahn-Hahn, voulait me l'amener à l'heure qui me conviendrait. Je répondis à ma mère que je n'avais jamais eu ce désir, que je n'avais nulle envie de voir la comtesse Ida de Hahn-Hahn, et qu'on ne devait plus me parler de cette dame: Vingt-quatre heures après, Félicie Esterhazy m'écrivit elle-même pour m'informer que la comtesse de Hahn-Hahn voulait me faire l'honneur de venir de sa personne chez moi, chose qu'elle ne faisait que pour la Cour, attendu qu'elle recevait chez elle toutes les autres personnes qu'elle désirait voir. Je répondis catégoriquement que je n'avais jamais désiré voir la comtesse, et que si, au contraire, la comtesse de Hahn-Hahn avait l'intention de venir chez moi, elle saurait bien me trouver toute seule, sans l'intervention d'autres personnes, vu que nous nous connaissions déjà. Quelques heures après, je reçus une lettre de la comtesse elle-même, dans laquelle elle me disait que quelques membres du Cercle catholique lui avaient

affirmé que je désirais la voir. Je lui répondis avec la même ténacité que je n'étais pas en rapport avec le Cercle catholique, que je n'avais pu, par conséquent, exprimer ce désir, et que je ne voulais pas abuser de ses précieux moments pour une simple visite ; mais que, si elle avait à me parler, elle me trouverait à une heure que je lui indiquais. La duchesse de Sagan était chez moi lorsque cette nouvelle colonne de l'Église fit son apparition. Je laissai la duchesse avec mon mari, et je reçus la comtesse, qui me pria simplement de vouloir bien quêter pour les Sœurs du Bon-Pasteur. Je ne pus refuser de prendre part à cette œuvre de bienfaisance ; mais il en résulta que je me trouvai assez souvent en contact avec la comtesse de Hahn-Hahn, et j'avoue qu'elle m'inspire peu de confiance.

Le 11, le Roi des Belges est arrivé ici. Il me paraît certain qu'il est venu pour apprendre à connaître l'Archiduchesse Marie, fille du Palatin, sur laquelle il a jeté les yeux pour son fils.

Le 13, je suis allée, sur les instances réitérées de ma fille Mélanie, au théâtre du Kaerntnerthor, pour entendre le nouvel opéra de *Rigoletto*.

Le 14, Roger est arrivé. Le même soir, il y avait foule chez nous pour la célébration du quatre-vingtième anniversaire de la naissance de mon mari. Le même soir, Kœnneritz est venu nous apporter les compliments du Roi de Saxe, envoyés par le télégraphe.

Le 15, nous avons eu également beaucoup de visites. L'Impératrice mère est venue la première ; ensuite sont venus le prince Wasa, le prince royal de Saxe ; et tout à coup est entré l'Empereur. Plus tard, le Roi des Belges est venu en uniforme autrichien avec le duc de Brabant. Je suis heureuse d'ajouter que tout le monde s'est empressé d'avoir pour nous, à l'occasion de cet anniversaire, toutes les attentions imaginables. Nous avons eu un grand dîner, pendant lequel j'ai longuement parlé avec François Zichy de son cousin Joseph, qui manifeste l'intention de demander la main de ma fille Mélanie. Clément ne veut pas encore prendre une décision.

Le 18, on a annoncé le prochain mariage du duc de Brabant avec l'Archiduchesse Marie.

Le 19, le Roi de Prusse est arrivé. Le soir, il y a eu théâtre « paré ».

Le 21, il y a eu un grand dîner à la Cour; et le soir, un carrousel a eu lieu dans le manège de la Cour; puis l'aide de camp général comte de Stolberg est venu nous annoncer pour le lendemain la visite de son Roi.

Le 22, nous avons attendu toute la journée notre auguste visiteur; enfin, à six heures du soir, le Roi est venu en uniforme de hussard. Il est resté longtemps et a été très-aimable. Le 26, il a quitté Vienne*.

MORT DE LA PRINCESSE MÉLANIE.

1706. — Lettre du prince de Metternich au baron Charles de Hügel, datée de Vienne, le 27 mars 1854.

1706. J'ai reçu hier votre lettre du 21 mars; j'y trouve l'expression fidèle de vos sentiments; j'espère que, de votre côté, vous aurez reconnu, dans le silence que j'ai gardé depuis le jour où ce coup terrible m'a frappé, une preuve de mon anéantissement et non de mon oubli. Je n'ai pas besoin de vous rappeler, à vous et aux amis véritables de celle qui fut la compagne de ma vie, quel trésor de qualités du cœur et de l'esprit, quelle force de caractère, quel dévouement à la

* Au mois de juin, il ne se trouve plus que quelques notes qui n'ont absolument qu'un intérêt de famille; encore ont-elles été écrites sous la dictée par une main étrangère. Ensuite, la grave maladie à laquelle la princesse Mélanie succomba le 3 mars 1854, empirant toujours, semble l'avoir empêchée de continuer son Journal, que le lecteur regrettera peut-être de voir se terminer ici. Ainsi la plus dure des épreuves ne fut pas épargnée au vénérable vieillard : il devait voir mourir la compagne fidèle et dévouée de sa vie, celle qui avait partagé ses soucis lorsqu'il était à l'apogée de sa grandeur et qui, pendant les tristes jours de l'exil, était restée à ses côtés comme un ange consolateur. Ce coup le frappa cruellement, c'est ce que montre une lettre au baron de Hügel, que nous allons reproduire. C'est un souvenir donné à celle qui n'est plus; nous n'avons rien à ajouter à ces quelques lignes, car la plus profonde douleur est celle dont la brièveté fait toute l'éloquence.

(Note de l'Editeur.)

vérité et à la justice, étaient le partage de celle que je pleure. Je ne parle pas de moi, car à quoi bon en parler? — La fin de celle qui a été si longtemps et si durement éprouvée porte tout le caractère de sa noble vie. Jamais une plainte n'est sortie de ses lèvres, jamais le moindre regret de quitter sitôt la vie, jamais la moindre appréhension de l'avenir n'a ébranlé sa force morale. Si elle n'avait demandé elle-même les consolations de la religion et si elle n'avait tout ordonné avec le plus grand calme, on aurait pu croire qu'elle se faisait illusion sur son état. Mais il n'en était pas ainsi. Elle voulait seulement épargner aux siens de cruelles inquiétudes; elle a prouvé jusqu'à son dernier soupir qu'elle s'oubliait elle-même pour ne vivre que pour les autres. Le dernier moment de sa vie a été comme la fin d'une lumière qui s'éteint doucement, comme le sommeil d'un enfant, comme le tranquille *départ pour une éternelle patrie*. Elle était déjà dans le sein du Seigneur, et elle semblait encore vivre au milieu de nous!...

Bénissez la mémoire de l'amie qui n'est plus de ce monde, et comptez-vous désormais au nombre de mes amis éprouvés. Je ne m'entends pas à faire des phrases; la douleur qu'on éprouve soi-même ne regarde pas les autres, et ce n'est qu'avec des cœurs qui battent à l'unisson du vôtre qu'on peut se rencontrer. Je vous compte parmi ceux-là. Remerciez votre femme de la part qu'elle a prise à mon malheur. Celle qui n'est plus l'avait toujours trouvée très-sympathique et lui a toujours rendu pleine justice. On ne pouvait avoir une confiance plus absolue dans le jugement de quelqu'un que dans la droiture et la franchise de l'amie de la vérité que nous avons perdue*.

* Nous nous sommes écarté de la division du Journal par années, que nous avions suivie d'abord, en remplaçant la succession chronologique par celle des résidences. Ce n'étaient pas seulement les changements de séjour auxquels le prince a dû se résigner après son départ de Vienne qui nous imposaient cette dérogation à l'ordre primitif; les matériaux à introduire dans l'ouvrage trouvaient ainsi une suite et un classement plus convenables. Ces mêmes considérations ont dû nous guider dans le chapitre suivant, qui contient la correspondance entretenue par le prince avec sa fille Léontine, comtesse Sándor.
(Note de l'Éditeur.)

COUPS D'OEIL RÉTROSPECTIFS ET ÉVÈNEMENTS DU JOUR.

RECUEIL DE LETTRES ÉCRITES PAR LE PRINCE DE METTERNICH
A SA FILLE LÉONTINE, COMTESSE SÁNDOR, DU 20 MARS 1848
AU 11 SEPTEMBRE 1858.

1707. En voyage (du 20 mars au 18 avril 1848). — 1712. Londres (du 20 avril au 7 septembre 1848). — 1732. Brighton (du 17 septembre 1848 au 19 avril 1849). — 1763. Richmond (du 24 avril au 22 mai 1849). — 1767. Bruxelles (du 28 octobre 1849 au 27 mai 1850). — 1804. Au Johannisberg (du 12 juin au 14 septembre 1851). — 1816. A Vienne et en Bohême (du 26 août 1853 au 11 septembre 1858).

EN VOYAGE.

1707. Coups d'œil rétrospectifs. — Besoin de repos. — La situation à Vienne et en Hongrie. — Vie de château. — 1708. Voyage en Hollande. — Rechberg. — Incognito. — Les Rois fugitifs. — Projets pour l'Angleterre. — La situation en Hollande et en Belgique. — Les communistes français. — 1709. Ajournement du voyage à Londres à cause de l'agitation des chartistes. — La comtesse de Landsfeld. — 1710 et 1711. A la Haye.

Feldsberg, le 20 mars 1848.

1707. Il y a trente et un ans aujourd'hui que Napoléon a fait son entrée dans Paris. J'étais alors très-occupé; aujourd'hui le monde est extrêmement agité, et je me repose. Ce n'est pas moi qui suis à plaindre.

Vienne arrivera au repos matériel, mais non pas au repos moral. L'impulsion donnée sous ce dernier rapport continuera d'agir et conduira à l'anarchie... Ce sont toujours de petits esprits, mais qui pour cela même croient qu'ils ne le sont pas, qui jouent avec le feu, et ce ne sont pas eux qui arrêteront l'incendie. La formule qui s'applique le mieux à ces gens-là, c'est celle-ci : « Auriez-vous cru cela possible ? » La seule réponse à faire est la suivante : « Oui, je l'ai cru », et, mieux encore : « Je le savais. » Depuis plus d'un demi-siècle je fais cette réponse, et le nombre de ceux qui posent la question, loin de diminuer, augmente de jour en jour.

Maurice Sándor croyait que la Hongrie pourrait devenir un

lieu de refuge. Mais ce pays ressemblera à une mer battue par la tempête. Si le Ciel en disposait autrement, je m'y établirais pour jouir d'un repos que, depuis la prise de la Bastille, j'ai cherché vainement sur n'importe quel point de la terre.

Nous nous portons bien et, grâce au prince Louis de Liechtenstein, nous vivons de la vie de château. A la campagne règne encore un calme parfait. Que Dieu daigne conserver ce repos ! Ne crois pas que je m'ennuie ; je suis heureux d'être loin du chaos.

Arnheim, le 2 avril.

1708. Rechberg t'apportera nos lettres et te dira de vive voix ce que tu ne pourras y trouver. Je ne saurais être assez reconnaissant de toutes les peines qu'il s'est données pour nous ; son dévouement avait pour origine cet attachement sincère qui seul rend capable de sacrifices véritables. Remerciez-le tous des services qu'il nous a rendus ; je tiens beaucoup à ce qu'il soit convaincu de ma reconnaissance.

Notre voyage s'est effectué sans encombre et dans de bonnes conditions. Nous étions en fort modeste équipage ; pourtant, on on n'a pas voulu nous prendre pour M. et madame Matteux (c'était le nom que portait le passe-port que je me fis donner à Dresde). Dans notre avant-dernier gîte, que nous trouvâmes à Fürstenau, petit endroit dans la partie septentrionale du royaume de Hanovre, l'hôtesse examina un mouchoir de Mélanie sur lequel étaient brodés les deux M avec la couronne, et elle dit à Marie : « Voilà certainement un Roi fugitif ! » Le mot caractérise assez bien l'époque où nous vivons. De simples voyageurs sont pris pour des Rois en fuite, genre d'incognito très-incommode pour les premiers. Je fus reconnu par plusieurs personnes que je ne connaissais point ; elles m'ont toutes témoigné de l'amitié.

J'attends, pour aller en Angleterre, le départ du premier bateau à vapeur de Rotterdam, qui fait en vingt ou vingt-quatre heures la traversée jusqu'à Londres. Je ne compte rester que quelques jours à Londres même ; j'irai ensuite à Brighton jusqu'à ce que je puisse louer une petite maison de campagne

dans cet endroit ou dans les charmants environs de Richmond. De là, le chemin de fer vous transporte en deux ou trois heures à Londres. Je m'installerai d'une manière tout à fait bourgeoise; Chandellier nous servira trois plats, et il me restera du temps pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur ma vie politique. Ne crois pas que l'ennui puisse me gagner; la seule chose qui me paraîtra pénible, ce sera d'être séparé de toi; mais notre séparation ne durera pas plus longtemps que cela ne sera rigoureusement nécessaire. Les utopistes d'hier ne seront pas ceux de demain; je crois même que beaucoup d'entre eux qui s'imaginaient hier que j'étais la cause de la tempête, ont déjà dû changer d'avis*.

Ici règne un calme parfait, et le pays jouit d'une admirable

* Dans une lettre écrite à la même date et adressée au comte de Hartig, le prince de Metternich jette un coup d'œil rétrospectif fort intéressant sur les événements accomplis. Voici ce qu'il écrit : « Vous attachez à ma retraite une importance qu'elle ne mérite pas. Nulle puissance au monde n'aurait pu me forcer à me retirer, si j'avais cru pouvoir encore être utile, même de loin, au bien commun, je dirai même si je n'avais eu la conviction que je nuirais au lieu d'être utile. Mon rôle était fini le 13 mars, il ne faut jamais aller au delà de la juste mesure; tout ce qui la dépasse indique la faiblesse, et la faiblesse, c'est du danger.

« De tout temps j'avais nettement vu la cause première des maux auxquels la Monarchie est livrée aujourd'hui; personne n'est plus à même que vous de le reconnaître. Le plus grand mal, c'est qu'on ne gouvernait pas; ce mal avait pour principe la confusion de l'administration avec le gouvernement. Partout où ce fait a lieu, les empires se soutiennent tant bien que mal à la surface (du moins selon les apparences). La force non dépensée — car elle sait toujours se frayer un chemin — descend alors de la couche supérieure pour tomber dans les couches les plus basses, et là elle dégénère en *subversion des institutions existantes*. Telle est, en raccourci, l'image de notre histoire. Pour la compléter, je n'ai qu'à rappeler ceci : c'est qu'un mouvement anormal dans la couche qui s'est emparée (sciemment ou non, peu importe) du domaine gouvernemental conduit directement au bouleversement. Quel sera l'avenir du magnifique *Empire central*? Dans l'ordre naturel des choses, il doit se désagréger. Mais comme aujourd'hui le monde est, en général, attaqué par la même maladie, il peut se produire des chances qui paralyseront l'influence du mal sur notre Empire. Si ma pensée se reporte sur les folies que relativement à ce mal j'ai entendu débiter par les braillards, lors de la fameuse journée du 13 mars, dans le salon de l'Archiduc Louis, je suis tenté de me demander si ces gens ont radoté de sang-froid ou sous l'empire de l'ivresse. De tous les *réformateurs* pas un n'a vu plus loin que le bout de son nez. Aujourd'hui, plus d'un d'entre eux est peut-être dégrisé; mais le mal est fait.... »

(Note de l'Éditeur.)

prospérité. La Belgique est dans la même situation; les idées des communistes français ont pour effet d'affermir le bon esprit de la population, qui n'a nulle envie de se laisser convertir au socialisme d'après la recette de M. de Lamartine et consorts. Quel magnifique rôle l'Autriche aurait pu jouer si elle n'avait pas été ruinée par des ignorants qui se croient sages! Dans quelle situation ces hommes ont-ils jeté notre Empire autrefois si beau! Et quel sort lui est réservé encore!

Richard est parti pour Amsterdam avec Maurice Esterhazy, qui est venu me voir aussitôt après avoir appris mon arrivée. Je l'y retrouverai après-demain, et nous nous embarquerons à Rotterdam mercredi prochain, le 5.

Dis à ma bonne sœur de n'être pas inquiète sur notre compte. Nous nous portons tous à merveille, et nous sommes comme dans le sein d'Abraham.

La Haye, le 9 avril.

1709. J'ai différé mon départ pour l'Angleterre, voulant savoir d'abord ce qui se sera passé dans ce pays à la suite du grand mouvement des chartistes. Je trouve qu'il aurait été ridicule d'arriver au milieu de cette agitation, moi qui ne cherche que le repos.

Si le mouvement chartiste ne m'avait empêché de m'embarquer hier matin à Rotterdam, je serais arrivé ce matin à Londres, en compagnie de la comtesse de Landsfeld (Lola Montès). Elle allait dans cette ville par le bateau à vapeur que je voulais prendre également. Je remercie le Ciel de m'avoir préservé de ce contact.

Je trouve ici une foule de connaissances, et parmi les personnes que je ne connais pas, rien que des amis. Si je n'étais à la charge de Maurice (Esterhazy), je me croirais à la maison, avec toutes mes habitudes sociales, morales et même matérielles. Je passe les matinées à causer avec des hommes dont l'esprit suit la véritable voie. Le soir, vingt personnes et même davantage remplissent mon salon. La famille royale et toute la société ont pour moi les attentions les plus déli-

cates. Rien n'indique ici que le monde court à sa ruine; dans ce pays, la raison, le véritable intérêt social, la paix morale, le plus précieux de tous les biens terrestres, et l'appréciation exacte des conditions de la vie sociale et matérielle, tiennent la place qu'il faut. Cependant, nous vivons dans un temps de perturbation générale, et personne ne sait ce que nous réserve l'avenir.

16 avril.

1710. Nous sommes toujours ici, et cela pour deux raisons très-sérieuses : parce que nous nous y trouvons fort bien, et parce que je voulais attendre pour notre traversée un temps plus calme.

Londres s'est très-bien conduit ces jours derniers. Toute la population, admirablement dirigée par le gouvernement, a su résister aux excitations d'une horde d'agitateurs qui se sont retirés devant l'attitude du vrai peuple.

Nous ne pouvons assez nous louer de notre séjour ici ; il nous semble que nous y avons passé toute notre vie, et le public use à notre égard des procédés les plus délicats.

18 avril.

1711. Nous comptons quitter demain matin cette ville, à laquelle ne nous rattachent que des souvenirs agréables, et nous arriverons après-demain à Brunswick hotel, Hanover square. Londres célébrera le jeudi saint, et la vie y sera on ne peut plus tranquille jusqu'après Pâques. Alors je quitterai la ville pour m'établir quelque part dans le voisinage. Ce qui me plairait le mieux, ce sont les environs de Richmond. Tel est mon projet, et, en le formant, je me borne à un avenir tout prochain; aller plus loin, ce serait tourner à l'*idéologue*, ce qui n'est pas dans mes goûts.

Ce pays fait une excellente impression; il y a tout lieu de croire qu'il ne sera pas troublé. Si cet espoir se réalise, il deviendra le refuge de tous ceux qui ont mon tempérament. La Haye est, à tous les égards, une ville agréable; la propreté

qui y règne est admirable. La société est calme et se compose des meilleurs éléments. Nulle part je n'ai trouvé autant d'hommes intelligents, instruits et consciencieux ; aussi je désire revenir ici. La vie est chère en Hollande ; mais comme on ne veut pas jeter de la poudre aux yeux, on peut s'arranger comme on veut. Ce qui me convient le mieux, c'est un train de vie bourgeois.

LONDRES.

1712. La traversée. — Arrivée à Londres. — 1713. Impressions. — Le *Times*. — Richard et Lothaire. — 1714. Lhotzky. — Comfort. — 1715. Installation et manière de vivre à Londres. — Le duc de Wellington. — Hospitalité. — La vie parlementaire. — Les voitures à un cheval. — 1716. Anniversaire de naissance. — Ordre du jour. — Navire chinois. — Rose Hill. — 1717. Pamphlets viennois. — 1718. Le 15 mai. — La vie à Londres. — La situation en Angleterre. — Les paratonnerres. — *Si fractus illabatur orbis...* — Trafic. — 1719. *Pro domo*. — La position de Vienne. — Ordre et liberté. — L'été à Londres. — 1720. La force dans le droit. — 1721. Stations thermales en Angleterre. — Le docteur d'Oxford. — 1722. Mort de la princesse Éléonore de Windischgraetz à Prague. — Paris et la France. — Le marquis de Westminster. — 1723. L'insurrection de juin à Paris. — Le « système de Metternich ». — La République en France. — L'esprit d'imitation en Allemagne. — 1724. La situation à Paris. — Lamartine. — 1725. L'État modèle. — La décentralisation. — La circulation sur la Tamise. — László Károlyi. — 1726. Le chaos. — L'ordre public. — La Reine douairière de Grande-Bretagne. — La famille d'Orléans. — La vallée de Josaphat. — 1727. Anniversaire. — Le maréchal Radetzky et la victoire de Custozza. — Anecdotes de Paris. — 1728. Dénouement prochain de la crise. — 1729. Le *Spectateur de Londres*. — La saison morte. — 1730. Prédications. — Clôture du Parlement. — Louis Blanc. — Imbéciles et coquins. — 1731. Le principe de l'utile dans l'industrie anglaise. — La brasserie Barclay et Perkins. — Windsor et l'aristocratie anglaise.

Londres, le 20 avril.

1712. Notre voyage de la Haye à Londres s'est effectué comme je te l'ai écrit avant-hier. Nous avons quitté la Haye hier ; en trois quarts d'heure nous sommes arrivés à Rotterdam ; nous nous sommes embarqués à onze heures du matin, et nous avons débarqué à Blackwall, qui est une sorte de fau-

bourg, c'est-à-dire qui serait situé aux portes de Londres, si Londres avait des portes. De là nous sommes arrivés à Hannover square, partie en chemin de fer, partie en voiture, en trois quarts d'heure environ. Sans un accident qui pouvait avoir des suites fâcheuses, nous serions arrivés deux heures plus tôt. A la pointe du jour, quand nous étions déjà entrés dans la Tamise, qui est aussi animée, grâce aux navires qui entrent et qui sortent, que l'est le Graben à Vienne quand Vienne n'est pas en révolution, un brick marchand fit une fausse manœuvre et heurta notre bateau à vapeur; nous perdîmes notre gouvernail et subîmes encore d'autres avaries; mais comme nous étions les plus forts, nous fîmes à notre agresseur encore plus de mal que nous n'en avions reçu. Il fallut réparer le dommage de notre mieux, et le reste du voyage se fit sans encombre. La traversée de la mer du Nord s'accomplit à merveille; la mer était à peine agitée, de sorte que Marie seule et mon chasseur lui payèrent leur tribut. Mélanie avait peur du mal de mer, mais ses craintes n'ont pas été justifiées, et le reste de la société, y compris une vingtaine de bœufs, soixante à quatre-vingts veaux et une cinquantaine de moutons, s'est comporté à merveille. Tout bateau à vapeur venant de Hollande amène des troupeaux entiers de passagers de ce genre, ce qui ne rend pas précisément pour les voyageurs bipèdes la traversée plus agréable.

Mes vieux amis de Londres ont tous été mis en émoi par mon arrivée. Dans les derniers temps, chaque fois qu'un bateau à vapeur de Rotterdam était arrivé, le duc de Wellington allait à Brunswick hotel pour s'informer si je n'étais pas venu. J'irai voir tous mes amis sans me mêler à la société, et je me retirerai à la campagne pour mener la vie d'un *farmer*.

22 avril.

1715. Je ne suis ici que depuis vingt-quatre heures, et il me semble que les trente-quatre ans que je suis resté sans mettre les pieds sur le sol anglais se sont écoulés aussi rapidement que trente-quatre jours.

Ce qui fait, ce qui a toujours fait la force de ce grand pays, c'est l'inébranlable conviction qu'il a de la valeur du droit, de l'ordre et de la liberté qui, pour pouvoir exister réellement, doit reposer sur ces bases. J'y retrouve mes vieux amis et cette hospitalité qui est non pas un vain mot, mais une qualité particulière de cette nation. Si l'on n'était pas ennuyé par les articles de journaux qui s'attachent aux étrangers assez malheureux pour attirer sur eux l'attention publique, on ne pourrait nulle part vivre plus confortablement que dans ce beau pays. Richard envoie à Mélanie le compte rendu de nos faits et gestes qui a paru dans le *Times* d'hier et d'aujourd'hui. Tout ce que dit le journal est exact, sauf le nom de Richard, erreur qui a fait que ceux de nos amis qui connaissaient Lotheraire, se sont tous récriés sur la rapidité extraordinaire avec laquelle il grandit. Mes dernières visites à Londres remontant à quarante-cinq et à trente-quatre ans de date, je puis me rendre compte de l'extension prise par cette ville. Son accroissement dépasse tout ce qu'on peut imaginer; il en est de même de tout ce que Londres a créé. A la place des champs d'il y a un demi-siècle sont aujourd'hui des rues qui s'étendent à perte de vue, des places magnifiques; on y voit s'agiter plus de deux millions de personnes qui circulent dans un espace qu'on appelle une ville, il est vrai, mais qui, en réalité, est un royaume.

Je suis encore à chercher une maison de campagne qui puisse nous abriter pendant les trois mois que je compte passer dans ce pays. J'en trouverai bien une, car ici l'on trouve tout ce qu'on peut désirer.

1^{er} mai.

1714. Dans le *Journal des Débats* du 29 avril, je trouve un article emprunté au *Morning Herald*, qui parle du tour joué par un certain Lhotzky. Comme cet événement (qui, du reste, n'en est pas un) pourrait vous effrayer, vous et mes amis, je vais vous raconter la chose.

L'homme qui porte ce nom est le fils d'un ancien conseiller aulique, qui était un homme considéré. Il y a plus de vingt ans,

je crois, l'individu en question, qui est natif de Prague, si je ne me trompe, est venu à Vienne; il se faisait passer pour un botaniste passionné pour la science et animé du désir d'explorer, dans l'intérêt de celle-ci, des régions encore peu connues. Il arrivait avec de bonnes recommandations; je le reçus, et je l'aidai à réaliser ses projets. L'Empereur, moi et d'autres amateurs de botanique, nous lui procurâmes les moyens de faire un voyage en Californie, si j'ai bonne souvenance. Il devait, en échange, nous envoyer des graines de plantes encore inconnues à Vienne. Mon homme se rendit à Londres et de là en Amérique, mais jamais il n'envoya rien, tout en demandant toujours de l'argent. Les souscripteurs finirent par perdre patience et n'entendirent plus jamais reparler de lui.

Charles Hügel le rencontra en Australie et lui vint en aide. Il avait eu toutes sortes d'aventures, et, en soutirant à notre ami vingt livres sterling, il justifia la réputation dont il jouissait dans cette lointaine partie du monde.

Il y a environ deux ans je reçus de Lhotzky, qui se trouvait alors à Londres, une lettre avec un opuscule qu'il avait fait imprimer, et dont le sujet était la *création d'une religion nouvelle*. Ce projet coïncidait avec le mouvement de la secte des catholiques allemands, et n'était qu'une simple variante. Il envoya son écrit au Pape et à tous les Souverains, mais aucun n'eut envie de quitter le christianisme pour le *lhotzkyisme*. Il ne réussit pas, ici non plus, à faire des prosélytes. Chacun resta fidèle à ses anciennes croyances, et le novateur, ainsi que son innovation, firent misérablement banqueroute.

A peine étions-nous arrivés que Lhotzky vint chez Hügel pour lui demander de lui prêter vingt livres sterling sur une prétendue succession qu'il disait lui revenir. Moi-même je n'eus pas affaire à lui; il se contenta de m'adresser, pour la vingtième fois peut-être, le programme de sa nouvelle religion. A la porte de l'hôtel que nous habitons, il fut éconduit, sur quoi il brisa une vitre. Les gens de la maison et des passants s'emparèrent de sa personne et le conduisirent au bureau de police le plus voisin. Le reste se trouve dans le journal. Lhotzky est un escroc qui fait le fou, ou bien un fou qui veut

commettre des escroqueries ; je laisse la question indécise. Ce qui est certain, c'est que j'aime mieux le trouver parmi mes adversaires que parmi mes amis, qui sont des hommes intelligents et honorables. Je te raconte ces détails pour que tu te tranquillises et que tu puisses dire à d'autres le fin mot de l'histoire. Tout cela n'est qu'une canaillerie, et le monde serait plus heureux qu'il ne l'est en réalité s'il n'avait à se préoccuper que de tours pareils.

Te dire que nous nous portons tous bien et que notre vie est des plus confortables, ce serait te répéter ce que tu sais déjà. Je comptais sur le confort que je trouverais ici, celui qui consiste dans un repos complet, et j'ai trouvé ce que j'espérais. Toutefois mon attente a été dépassée. Si j'avais passé ma vie à Londres, et si j'étais Anglais, je ne pourrais pas me voir entouré à Londres de plus d'amis, de plus de confiance et comblé d'attentions plus délicates. Je me trouve ici dans l'élément dans lequel seul je puis respirer librement, dans une atmosphère où prédomine le simple bon sens, et cet élément est, par la force des choses, l'élément historique, et, par conséquent, le mien.

5 mai.

1715. Demain nous serons installés chez nous. Mélanie a visité environ trente maisons à louer : les unes sont de véritables palais, les autres sont petites comme des ruches. Nous en avons trouvé une qui non-seulement répond à nos besoins, mais qui est encore fort jolie et disposée de telle sorte que je ne voudrais jamais en habiter une autre. Elle est située Eaton square et appartient à lord Denbigh, ce qui ne te dira pas grand'chose ; mais ce qui t'intéressera davantage, c'est d'apprendre qu'elle se trouve dans le quartier le plus sain de Londres, à quelques pas de Hyde-Park et de l'habitation du duc de Wellington, tout près d'une maison que le comte de Flahault a louée pour l'été. Du reste, c'est la comtesse qui l'a découverte et qui a tout arrangé. Je me trouve à la fois dans Londres et hors de la brumeuse cité, et au milieu de mes connaissances. Le duc de Wellington vient tous les matins passe,

quelques heures chez nous; si j'avais encore les devoirs d'une situation officielle à remplir, je ne saurais pas comment les concilier avec les nombreuses visites d'amis anciens et nouveaux qui se réunissent dans notre petit salon. On a mis à ma disposition des châteaux entiers et des maisons de campagne; ici l'on pousse l'hospitalité jusqu'aux dernières limites; on y laisse parler le cœur et éclater la sympathie. En ce qui me concerne, cette dernière se manifeste à un degré qui dépasse de beaucoup mon attente, bien que je connaisse de vieille date les habitudes de ce peuple. J'ai donc bien fait d'apparaître ici *le front haut*.

J'ai renoncé à passer hors de Londres le temps que je voulais consacrer à l'Angleterre, car j'aurais été bien seul. Toute la société est réunie à Londres pendant ce qu'on appelle la « saison »; d'ici on peut faire des excursions avec une extrême facilité. Si je voulais, je pourrais voir beaucoup de monde chez moi le soir; mais je n'y tiens pas, et je préfère un cercle moins nombreux. Ma journée se passe en occupations aussi agréables que variées; je travaille pendant quelques heures à mon bureau, je reçois des visites, et les heures s'écoulent vite pendant que je cause avec des hommes qui me recherchent dans ma solitude et qui échangent leurs idées avec moi.

L'Angleterre forme à elle seule tout un monde, et les réfugiés les plus marquants des autres pays se rencontrent ici. Je ne manque donc pas de distractions. Pour visiter les curiosités dont la ville abonde, il suffit de flâner dans les rues. Tu sais que ce genre de promenade répond à mes goûts; les rues de Londres produisent toujours sur moi une impression qui peut se résumer dans la question suivante : « N'y a-t-il en réalité que du désordre dans le monde? » Quand on voit l'ordre et ses heureux effets, cette active circulation, les innombrables produits de l'industrie, les trésors de tout genre entassés partout, on pourrait facilement s'abuser sur ce qui est malheureusement une vérité. Ma manière de voir est, du reste, si bien partagée par tous ceux qui ne se livrent pas à une pareille illusion, que je n'ai pas à en rougir.

Richard a passé la plus grande partie de la journée d'hier à

la Chambre des communes, et il m'a rendu compte d'une séance intéressante. Comme de nos jours la vie parlementaire domine tous les rapports sociaux et individuels, il est bon de l'étudier dans le grand pays et sous le Gouvernement qui ne la laisse pas dégénérer en jonglerie et en appât dangereux.

Un progrès qui jusqu'à présent n'a pu s'introduire à Vienne, je ne sais pour quelle raison, ce sont les voitures à un cheval. A Londres, sur dix voitures, il y en a au moins huit de cette espèce. Ce sont des broughams de toutes les formes, à deux et à quatre places, des voitures de maître et des fiacres, toutes faites en vue du confort. Tous les chevaux de selle devenus impropres au service sont finalement employés à trainer ces voitures, qui fourmillent dans les rues.

15 mai.

1716. Je ne puis laisser passer la journée sans te dire quelques paroles qui sortent du fond de mon cœur. Il a fallu que l'ordre public fût troublé comme il l'a été pour que j'eusse à passer le 15 mai loin de toi, ma chère enfant, et loin des amis qu'une vieille habitude avait réunis autour de moi pour me présenter des vœux dont l'ardeur ne saurait être diminuée par la distance.

Nous sommes installés très-confortablement dans une jolie maison que je voudrais pouvoir dire miennue, parce qu'elle contient tout ce qu'il me faut, à commencer par le soleil, contre lequel nous avons à nous défendre de tous les côtés, ce qui arrive rarement à Londres. Nous menons une vie extrêmement régulière. A neuf heures, je me mets au bureau; à onze heures, nous déjeunons; vu ma sobriété naturelle, je me contente de deux tasses de thé; les autres personnes de la maison prennent des aliments un peu plus solides. A partir de une heure viennent des visites de tout genre, les unes chez Mélanie, les autres chez moi. Elles forment une collection d'échantillons complète du monde que l'on appelle Londres; la seule exception consiste en ce que je n'ai pas encore été dans le cas de recevoir une seule visite de nègre, car toutes les nuances

morales se rencontrent chez moi, sans qu'il en résulte des froissements. Comme de raison, le principal contingent est fourni par mes vieux amis, et leur commerce nous transporte dans un monde qui ne vit plus que dans l'histoire.

Le duc de Wellington est venu hier pour nous dire qu'un vaisseau chinois était arrivé dans le port de Londres. Il n'apporte pas autre chose que lui-même; un spéculateur l'a acheté en Chine et amené ici pour le faire voir. Le capital consacré à cette spéculation s'élève à vingt mille livres sterling ou deux cent mille florins; il est hors de doute que l'individu fera une bonne affaire. Si je n'avais pas l'intention d'aller recevoir les miens * à leur arrivée à la gare de Douvres, je serais allé aujourd'hui voir ce bateau en compagnie du duc, afin de ne pas me trouver confondu avec la foule de curieux qui accourra. J'avoue que je n'ai jamais eu l'idée de la possibilité de jouir d'un pareil coup d'œil; il est clair qu'autrefois il aurait fallu l'impossible pour me faire monter dans *un navire chinois à Londres!* Dans ce meilleur des mondes, tout est possible, et si cette vérité ne m'était pas connue depuis si longtemps, l'année 1848 l'aurait rendue évidente pour moi.

Nous dinons à l'heure de Londres, c'est-à-dire à sept heures et demie. A partir de neuf heures arrivent des visites; alors la soirée ressemble à celles que je passais à la maison avant de me condamner au whist pour échapper aux conférences; elle s'écoule en causeries. Comme mon coin — car je ne prétends pas avoir un salon — est le seul qui soit ouvert aux gens qui veulent causer, il remplit le but que je m'étais proposé, et qui consiste à changer aussi peu que possible mes habitudes antédiluviennes.

Nous avons déjeuné hier dans une jolie maison de campagne de lord Londonderry, située sur les bords de la Tamise, à trois milles d'ici. Elle est petite, mais très-confortablement arrangée, bien qu'elle soit loin de valoir celle que la maladie du temps m'a forcé d'abandonner. Beaucoup d'amis communs étaient venus, et si ma villa et son jardin surpassent de beaucoup

* La princesse Mélanie, fille du prince, le prince Richard et Charles Hügel.
(Note de l'Éditeur.)

Rose Hill, la Tamise avec ses embarcations et l'incroyable mouvement qui y règne ont un bien autre prix qu'un canal sans but et qui ne conduit nulle part, pas même à ma villa. Près de Rose Hill, la Tamise, au moment de la marée montante, a deux fois la largeur du bras du Danube qui sépare la ville de la Leopoldstadt. Deux milles plus loin, cette petite rivière porte des vaisseaux de ligne de toutes les grandeurs, et elle est couverte de navires marchands venant de toutes les contrées du monde.

21 mai.

1717. Parmi les imprimés que j'ai reçus dernièrement de Vienne et qui sont tous du genre le plus abject, j'ai trouvé une biographie de moi, écrite par un M. d'Alvensleben (que je ne connais pas personnellement); elle n'occupe pas un rang tout à fait méprisable parmi les pamphlets; seulement, elle est extrêmement superficielle. La raison qui m'en fait parler, c'est que j'y ai trouvé une anecdote relative à une audience que j'aurais accordée à un certain Straube, et dont les détails figurent dans le *Journal des théâtres*. Comme tout ce récit est nécessairement faux, je voudrais voir la feuille dans laquelle M. d'Alvensleben a puisé sa courte citation. La chose n'a aucune importance et n'a pour moi qu'un intérêt de curiosité. Les mensonges du jour ne sont que des symptômes, les pamphlets et les journaux qui répandent l'erreur ne méritent que le mépris. Je suis occupé de tout autre chose que de pareilles sornettes. D'autre part, je tiens à recevoir toutes les infamies de ce genre. Envoie-les-moi, et fais-moi adresser par tes connaissances tout ce qu'on publiera sur mon compte. Le dernier mot n'est pas encore dit; c'est moi qui le dirai!

Nous menons toujours le même genre de vie. Je vis au milieu du grand monde sans être obligé de le rechercher; il vient à moi, et je remercie Dieu de m'avoir permis de quitter la scène pour me mêler aux spectateurs; c'est un rôle bien plus facile à jouer et qui répond bien mieux à mon âge et aux goûts de toute ma vie. S'il s'est opéré un changement dans mon existence, il se réduit, au fond, à ce qu'après avoir été pen-

dant plus d'un demi-siècle l'homme *du lendemain*, je suis aujourd'hui l'homme *de la veille*. Mais, dans les deux systèmes, la journée courante n'occupe qu'une très-petite place.

28 mai.

1718. La Révolution semble avoir visé à rattacher ses fêtes à la mienne; le 15 mai a été célébré par elle à Paris, à Vienne et à Naples. Je crois qu'elle s'est fait du tort en se montrant dans sa nudité. La pudeur lui siérait mieux. Les faiseurs de révolutions (c'est un art qui est tombé au rang de métier) sont généralement des gens peu susceptibles de pudeur, et ils ont évidemment tort. S'ils me consultaient, je leur conseillerais d'être plus prudents; ils n'en font rien, et je m'en lave les mains. C'est la faiblesse des gouvernants qui amène le désordre, et c'est le désordre qui venge l'ordre. Moi qui suis un des défenseurs de l'ordre social et moral, je me reconnais le droit de me consoler des fautes commises par ses adversaires. C'est là précisément ce qui me commande d'éviter, quant à moi, d'en commettre.

Dans ma position actuelle, placé sur un observatoire dont l'horizon embrasse le monde, et joignant aux loisirs nécessaires pour bien observer l'autorité que donne la constance dans la manière d'agir, je n'ai aucune raison de me plaindre de ma situation personnelle. C'est le monde que je plains. Si j'étais accessible à la faiblesse de la vanité, qui est la pire de toutes les faiblesses, j'y trouverais un aliment dans les outrages que me prodiguent les adversaires de la cause de l'ordre, ainsi que dans les hommages dont m'honorent les partisans de cette même cause. Sur le vaste champ qui s'ouvre devant moi, je reçois tous les jours des preuves touchantes de cette dernière vérité. Tu es à même de te convaincre de la réalité des outrages. Le pour et le contre éclaircissent complètement une situation, et je puis, à cet égard, m'en rapporter aux événements de tous les jours. Partout où l'on va ici, on se trouve dans ce qui s'appellerait ailleurs une *foule*. Il arrive presque constamment que je suis reconnu, et alors on m'entoure, on me suit;

et un orateur quelconque s'approche de moi pour m'adresser une allocution qui renferme toujours des témoignages de sympathie et des hommages personnels, auxquels je ne puis répondre que par ces quelques mots : « *I thank you sincerely* * . » Neuf fois sur dix je ne connais pas mes amis ; mais ce qui est certain, c'est que ce ne sont ni des libéraux de l'Université de Vienne, ni des Polonais ou des chartistes anglais. Les Polonais sont aujourd'hui très-bas dans l'opinion du pays. Tu en trouveras la preuve dans l'article du *Times* ci-joint. Il est curieux que plusieurs des dames qui y sont nommées viennent ordinairement dans mon salon et accablent Mélanie de visites. Il faut vivre dans ce pays, qui ne ressemble à aucun autre sous le rapport physique ni sous aucun autre, pour comprendre des choses qui sont habituelles ici, mais qui, transplantées ailleurs, tourneraient aussitôt en caricature. Sans doute, au milieu de l'agitation malade du temps, ce pays est également exposé à de grands dangers ; toutefois, les moyens de résistance constituent une différence notable. Ces moyens sont immenses, parce qu'ils ont leur racine dans l'esprit public. J'insère ici une anecdote qui s'adapte à ce que je viens de dire.

Hier soir, de nombreux visiteurs étaient réunis dans mon salon ; parmi eux se trouvaient le duc de Wellington, lord Brougham, lord Lyndhurst, sans compter d'autres personnalités marquantes, plusieurs dames, parmi lesquelles étaient la comtesse de Flahault, la princesse Grassalkovich et quelques ladies fashionables. A onze heures, Charles Hügel et Richard, qui revenaient de dîner en ville, vinrent nous dire qu'en rentrant ils avaient rencontré une grande foule de peuple qui marchait en rang et qui remplissait Oxford street. Ils avaient demandé aux agents de police que l'on trouve postés partout, ce que signifiait cette manifestation : « Ce sont des chartistes, leur répondit-on, qui disent qu'ils veulent se rendre au Parlement et au palais de la Reine pour remettre une pétition ayant pour objet la mise en liberté de Mitchell, qui a été condamné, à Dublin, à quatorze ans de déportation. » Lorsqu'on prononça

* Je vous remercie sincèrement.

(Note de l'Éditeur.)

dans le salon le mot de « chartistes », il y eut un éclat de rire. J'envoyai un de mes gens à l'hôtel du Parlement, pour voir ce qui s'y passait. Au bout d'une demi-heure, il revint, disant qu'il n'avait pas rencontré un seul chartiste, mais qu'il avait trouvé environ cent hommes de la police, qui lui dirent qu'ils avaient arrêté le cortège, en déclarant qu'ils emmèneraient les manifestants en prison dans le cas où ils continueraient leur promenade. Là-dessus, la foule se dispersa instantanément ! Les journaux rapportent des détails plus circonstanciés sur cette promenade, qui doit se renouveler. Ici le ciel n'a pas la même physionomie qu'à Vienne et à Berlin. La foudre peut également tomber ici, mais il y a des paratonnerres. Tant qu'ils seront debout, la foudre ne consumera rien. Où trouver des paratonnerres sur le continent ?

Cette lettre est devenue tout à fait sérieuse. C'est que je l'ai écrite aussi pour les deux amies d'Ischl *. Rappelle-leur la conversation de Troppau. Elles verront que je suis resté le même ; affirme à Thérèse que la devise : « *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ* », peut s'appliquer à moi, aujourd'hui comme alors. Je crois que les vingt-sept années écoulées depuis lors ne peuvent pas me démentir. Que dirait Gentz aujourd'hui ? Rien, car si la goutte ne l'avait enlevé, il serait mort de peur. Je ne cours pas le danger de mourir de cette maladie-là.

Nous avons visité hier la jonque chinoise qui est à l'ancre dans les East-India Docks. Elle présente un singulier aspect, et prouve clairement qu'en Chine l'art de construire des navires est encore dans l'enfance, et que les Chinois ne font rien comme les autres hommes. Ce qui excite mon admiration, c'est le courage du capitaine anglais qui a doublé le cap de Bonne-Espérance avec un bâtiment qui ne semble guère solide. C'est un tour de force ! Pourtant, le capitaine assure que le navire se laisse parfaitement gouverner. Du reste, il ressemble aux anciens vaisseaux romains et grecs qui sont figurés sur des bas-reliefs ou sur les vieilles gravures. La cabine du pont ren-

* La comtesse Flore Wr̄bna et la princesse Thérèse Jablonowska.
(Note de l'Éditeur.)

ferme une chapelle où trône le *dieu de la mer*, affreuse idole devant laquelle les matelots chinois, au nombre de sept, font brûler jour et nuit de petites bougies parfumées. En rentrant chez nous, nous avons visité un immense magasin d'étoffes, de châles, de produits indiens et chinois, qui se vendent à des prix sensiblement réduits. On trouve là, pour cent cinquante à cent soixante-dix florins, des cachemires qui en valent huit cents à neuf cents. On pourrait acheter dans ce magasin, pour trois mille florins, une corbeille qui, en tout autre temps, en coûterait vingt mille. Il n'en est pas de même toutefois pour ce qui se vend dans les autres boutiques. En considérant le trafic qui se fait ici, on est tenté de croire que toute la terre est riche. Le peuple montre même nettement qu'il entend rester riche. Tout le monde ne partage pas ce goût sur le continent; cependant il faut espérer qu'il finira par triompher, même à Vienne, et que les habitants de cette ville arriveront à reconnaître que les charivaris doivent, au bout du compte, céder au besoin de vivre sans eux. Partout on se trouve mieux que dans le chaos de la Révolution. J'ai passé ma jeunesse au milieu de ces fâcheux orages, et je trouve qu'il est dur d'y retomber dans mes vieux jours.

7 juin.

1719. Nous avons reçu aujourd'hui tes lettres du 30 mai. Tu as quitté Vienne au bon moment.

Rien de ce qui constitue l'histoire du jour ne me surprend. Chaque heure convaincra davantage le monde que la Révolution — car ce qui se passe, c'est la Révolution pure — était prête à se montrer au grand jour dans notre Empire, dès que l'impulsion aurait été donnée. Je le savais, d'autres ne le croyaient pas. Mis en demeure d'opter entre les deux seules directions possibles, c'est-à-dire d'ouvrir l'ancre de la Révolution ou d'en tenir les portes fermées, ma conscience n'hésita pas un instant. Je contribuai, dans la limite de mes moyens, à faire adopter le second de ces partis. Mes efforts furent inutiles; je me retirai donc devant une puissance supérieure. Je ne sais pas souffler le froid et le chaud ou agir contre ma con-

science. J'ai cédé la place à d'autres qui s'entendent ou qui croient s'entendre mieux que moi à assurer le repos des peuples, l'unité de l'Empire, le bien public. Ni ces hommes ni moi nous n'avons le droit de porter un jugement sur l'opportunité de la voie suivie; ce droit appartient à l'histoire, cette puissance souveraine qui prononce sans appel. Ce qui m'appartient, c'est le parfait repos de la conscience, qui est le plus grand de tous les biens.

L'avenir est inscrit dans le livre scellé de sept sceaux, dans lequel le regard de l'homme ne saurait pénétrer. L'homme n'a qu'un don de prévision restreint, qui l'expose à des mécomptes fort pénibles quand il consulte ses passions et qu'il essaye d'évaluer, d'après la mesure que celles-ci lui présentent, ce qui est soumis à de tout autres règles. Une de ces règles est celle-ci : le mal engendre le mal; celui qui sème le vent récolte la tempête; on reconnaît l'arbre à ses fruits. Il y a de nos jours des sages qui nient ces vérités ou qui, s'ils consentent à les admettre, se croient bien au-dessus de banalités pareilles. Dieu m'a départi quelque chose qui m'empêche de m'associer à ces sages; je n'ai jamais su et je ne saurai jamais entrer dans leurs rangs.

De lamentables illusions planent comme un nuage épais sur la pauvre ville de Vienne. Elle se croit dans une position semblable à celle que Paris occupe en France; elle croit pouvoir faire la loi à l'Empire. C'est une grossière erreur. Vienne n'est que l'enveloppe d'un noyau qui constitue l'être; elle n'est que la première ville de la plus petite province de l'Empire, et ne devient la capitale de celui-ci que si l'Empereur resté *Empereur* et qu'il y réside avec le *gouvernement de l'Empire*. Pour qu'elle le soit, il faut donc qu'il y ait un Empire et un Empereur. C'est le souverain seul qui a le droit et le pouvoir de commander, et non pas la ville de Vienne ou les clubs qu'elle recèle aujourd'hui pour son malheur, de quelque nom qu'il leur plaise de s'affubler. Je me permets de croire que plus d'un utopiste du mois de mars dernier est déjà devenu un *sage*. Je crois pouvoir admettre que plus d'un *des sages du 13 mars*, qui m'affirmaient que mon maintien en fonction était le seul

obstacle à la conservation du repos public, et qui avaient le courage *de répondre de l'ordre sur leur tête*, que plus d'un, dis-je, doute aujourd'hui de la valeur de son affirmation d'alors. J'admets tout cela, et j'accorde, de plus, que ces hommes ont agi avec d'excellentes intentions. Malheureusement il ne me serait pas possible de méconnaître en même temps que la mort est la conséquence naturelle de ce que ces hommes ont fait ; ils étaient de bonne foi, mais ils manquaient totalement de bon sens pratique.

Je me trouve actuellement dans un poste d'observation qui présente un double intérêt : c'est le seul point que la perturbation générale ne menace pas d'une destruction prochaine, et en même temps j'y trouve réunis tous les éléments qui constituent la *liberté* basée sur l'*ordre*, c'est-à-dire la seule liberté possible, celle qui est l'exact contre-pied du *libéralisme* qui pèse sur le continent. Tu as vu par ma dernière lettre que nous avons été au beau milieu du mouvement *chartiste*, c'est-à-dire du mouvement *démocratique*, qui plaît tant à l'*Université* de Vienne. Comme à Londres tout est gigantesque, ce mouvement aussi est colossal, si l'on considère le nombre des manifestants. Il y a trente à cinquante mille personnes qui entreprennent des promenades nocturnes. Les défenseurs de l'ordre présentent également des chiffres respectables ; une troupe d'agents de police et cent mille constables, armés d'une massue de dix-huit pouces de longueur, attendent résolûment les promeneurs. *Dix* policemen suffisent pour faire battre en retraite cinq à six mille radicaux. Depuis deux jours on arrête leurs chefs ; la ville elle-même est parfaitement tranquille. A Paris également on discute une loi contre les rassemblements. Si elle passe, on se l'appropriera peut-être à Vienne, car tout ce qui vient de Paris plaît à nos civilisateurs. Mais cela n'empêche pas la pauvre ville de Vienne d'avoir essuyé des coups dont elle ne se relèvera pas dans un demi-siècle. Comme je ne verrai pas l'année 1900, je ne retrouverai pas la Vienne d'autrefois.

Ma vie se passe ici comme à Vienne, avec cette agréable différence que je suis délivré d'un fardeau qui écrase un

homme consciencieux chargé d'une responsabilité sans être pourvu des moyens d'action qu'elle exigerait. Je ne suis donc malheureux que par suite du malheur général. Mon avenir ne m'inspire aucune inquiétude; il n'en est pas de même de celui de mes enfants; je m'associe aux souffrances de tous, et, comme je ne puis les adoucir, il faut que je tâche de les oublier.

Nous sommes au milieu de l'été. Le temps est clair et la chaleur est modérée, comme elle l'est toujours en Angleterre. Notre demeure ressemble à une maison de campagne; nos fenêtres donnent sur une place aussi grande que les deux tiers de la *ville* de Vienne. Nous sommes à quelques pas de Hyde-Park et de Green-Park, qui touche au parc Saint-James. Il y a ici des fleurs en quantité; on a de gros bouquets pour six pence (quinze kreutzers); on peut donc *se fleurir* à peu de frais, comme disent les bouquetières de Paris, et, de plus, les fleurs sont d'une beauté ravissante.

13 juin.

1720. En voyant la date de cette lettre, je remarque qu'elle termine la première partie de la période qui, d'après certains programmes, doit fonder le bonheur de notre Empire. C'est le printemps de l'année et celui de la Révolution, qui vont de pair et qui ne tarderont pas à faire place à l'été. Qu'est-ce que celui-ci amènera? Je l'attendrai tranquillement dans la maison d'Eaton square, qui n'a qu'un défaut à mes yeux, c'est de n'être pas à moi.

Vienne n'est pas encore arrivée à la dernière crise; il faudra qu'elle en traverse beaucoup avant de parvenir à une situation supportable. Les pertes que les révolutions causent aux pays et encore plus aux villes, dépassent toutes les idées que peuvent s'en faire des gens qui vivent sans songer au lendemain. Vienne a déjà fait cette expérience, et cette ville, autrefois si florissante et maintenant privée des véritables ressources qui forment la vie d'une cité, s'en convaincra de jour en jour davantage. L'ignorance, qui est toujours la mère de l'aveugle-

ment, a entraîné la paisible population des bords de la Vienne dans des erreurs fort regrettables, et il paraît que la vase que charrie cette petite rivière s'est répandue jusque sur la ville.

Nous passons également ici des jours agités, et je voudrais que les incapables qui détiennent le pouvoir à Vienne fussent ici pour apprendre comment on fait, dans un pays où règne une liberté complète, pour réprimer la licence, cette négation de la liberté. Le Parlement a approuvé une loi, cette loi a été promulguée, et deux cent mille bourgeois de Londres sont résolus à la soutenir. Dix mille hommes de troupes sont répartis dans les différents quartiers, tout prêts à marcher; tous les constables, la police si admirablement organisée, les constables spéciaux, c'est-à-dire tous ceux qui se font inscrire et qui s'engagent par serment à maintenir l'ordre, et dans le nombre se trouvent les plus grands seigneurs, les hommes les plus marquants de toutes les conditions, toute cette masse énorme de gens dévoués à l'ordre et à la loi est plus que suffisante pour tenir en bride les perturbateurs. On en viendra sans doute aux coups; mais, d'autre part, l'irritation est si grande que, si l'occasion s'en présente, les radicaux seront écrasés. Ils le sentent, car ma devise : *La force dans le droit*, est merveilleusement comprise dans ce pays. La force légale bien comprise est une arme d'une puissance extraordinaire; mais le talent consiste à la bien comprendre, et ce talent est malheureusement fort rare.

15 juin.

1721. Il devient de plus en plus probable que je ne quitterai pas le sol anglais pour l'échanger contre le sol humide de la Hollande. Dans ce cas, j'irai sans doute me fixer à Brighton. Cette ville offre toutes les ressources de Londres : elle est à sept quarts d'heure d'ici, jouit d'un bon climat, et ne connaît ni la fumée ni les brouillards de Londres. Les appartements y sont charmants et à bien meilleur marché que dans la capitale; tous ceux qui ne sont pas amateurs passionnés du brouillard et qui ne veulent pas de la vie de château (qui, en Angleterre, remplit la saison froide), recherchent la côte méridionale

du royaume. On a, sous ce rapport, le choix entre trois points : Hastings, Torquay et Brighton. Les poitrinaires préfèrent Hastings, les gouteux Torquay, et ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre vont à Brighton. Je me déciderai donc pour cette ville neutre. Je ne compte pas m'adonner à la vie de château, car je n'y suis pas disposé physiquement. Je ne voudrais pas non plus avoir affaire aux poitrinaires et aux gouteux; aussi donnerai-je la préférence au juste milieu entre le trop et le trop peu. Être à Brighton, c'est être à Londres, comme on est à Vienne quand on séjourne à Baden. Tu devines que j'entends parler de Vienne sans barricades. L'avantage que Brighton a sur Baden et même sur Wiener-Neustadt, c'est la vue de l'Océan et l'impossibilité de condamner ce dernier à supporter des barricades.

Nous verrons encore bien des événements d'ici à l'automne. Ce qui arrivera, je n'en sais rien; mais comme le chaos produit des mouvements désordonnés, comme les éléments se font la guerre dans son sein, et que rien n'y est constant et prévu, des hommes au cœur honnête, à qui le Ciel a départi l'un des plus précieux de ses dons, la patience, peuvent attendre sans s'émouvoir aucunement ce que l'avenir nous réserve. Je ne regarde pas comme possible que mes adversaires se trouvent dans une situation aussi favorable.

Du reste, on se trouve ici en situation de satisfaire tous les goûts. Le mien recherche le commerce d'hommes au sens droit et pratique, et je suis entouré d'hommes de ce genre. Je n'ai pas à faire un pas pour me procurer cette jouissance; elle se présente à moi sans que j'aie besoin de la chercher. La vie d'ici est une *vie publique*; chacun y prend part selon sa fantaisie, et ma part à moi répond à mes goûts et à mon âge. J'ai derrière moi un demi-siècle qui se détache sur le fond de l'histoire, c'est donc du passé que je m'occupe.

J'ai été invité à fonctionner aujourd'hui comme *docteur d'Oxford*, et cela à propos d'un compliment de condoléance que l'Université a déposé aux pieds de la Reine, à l'occasion du décès de la princesse Sophie, vieille tante de Sa Majesté, qui est morte il y a quinze jours. Toutes ces choses se font ici

sérieusement, solennellement, et l'on a raison. Les Universités d'Oxford et de Cambridge, et à leur tête les chanceliers, le duc de Wellington et le prince Albert, se sont réunis en costume au palais de la Reine. En ma qualité de docteur en droit d'Oxford, et d'un des plus anciens, car mon diplôme date de 1814, j'aurais dû être de la députation. Toujours prêt à remplir un devoir, je déclinai l'invitation qui m'avait été faite, en raison des *progrès* de notre temps. Figure-toi quel effet aurait produit la lecture d'un article qui m'aurait montré dans le rôle d'un docteur d'Oxford! Comme je ne suis pas assez bien doué pour jouer celui d'un étudiant de Vienne ou de Gratz, j'ai reconnu que je n'étais pas apte à jouer celui de docteur en dehors de ma patrie. Je crois que ma modestie est bien placée.

Les journaux d'aujourd'hui apportent des nouvelles de Prague du 12 juin. Le « progrès » finira nécessairement par amener une guerre de tous contre tous et la perte de l'ordre public, sans lequel il n'y a pas de liberté. Il renaîtra des cendres un ordre de choses qui, abstraction faite de quelques formes, ressemblera à l'ancien. Le corps social ne se meut pas de manière à avancer en ligne droite, il se meut dans un cercle; et quand il atteint un point qu'on peut considérer comme but, on découvre que c'était là le point de départ.

Dieu seul est grand! Les hommes sont très-petits et très-téméraires, et comme ils sont en même temps très-vaniteux, ils regardent les utopies comme des réalités, et les allures déréglées de l'ignorance comme l'effort du courage de la sagesse.

26 juin.

1722. Les nouvelles de Bohême arrivent presque aussi vite ici qu'elles vous parviendront tard à Ischl. La mort de la pauvre Éléonore*, cette créature angélique, est une catastrophe qui fait sur moi une impression toute particulière. Depuis la

* La princesse de Windischgrætz, qui fut tuée d'un coup de feu lors de l'insurrection de Prague. Sa mère, la princesse de Schwarzenberg, périt lors de l'incendie de l'hôtel de l'ambassade d'Autriche, à Paris, en 1810.

(Note de l'Éditeur.)

mort de la mère, mort si épouvantable par les circonstances qui l'accompagnaient, j'ai voué à la fille une affection paternelle. Celle-ci a trouvé un asile chez moi en 1810; elle a été traitée en enfant de la maison et s'est toujours regardée comme telle. Le sort de la famille des Atrides pesait sur elle sans qu'elle le méritât. Je la pleure comme si elle avait été ma fille, et je la plains comme la victime d'un délire qui, usurpant le titre de progrès, bien qu'il n'amène que la mort à sa suite, fait tant de mal aujourd'hui.

C'est de Paris qu'est venu le fléau; là il fait de plus en plus de ravages, et il est arrivé aujourd'hui à son point culminant. Du reste, la France est en train de donner au monde de sérieuses leçons. Elle est ruinée et paralysée dans tous les organes vitaux. Les doctrines les plus en contradiction avec la sagesse des siècles se sont fait jour dans ce pays; pour en montrer la laideur dans toute sa nudité, il a fallu la révolution de Février et l'incapacité des gens qu'elle a portés au pouvoir, ainsi que l'absence complète des conditions qui seules rendent le pouvoir possible. Les doctrines qu'on a adoptées aveuglément comme des articles de foi sur la parole de gens sans honneur et sans principes, détruisent aujourd'hui la fabrique où elles ont été élaborées, et qui a si bien su faire servir à ses intérêts le « juste milieu » aujourd'hui tombé dans l'oubli.

Chercher la liberté sur un autre terrain que celui de l'ordre, et, par contre, chercher l'ordre dans le mépris de la légalité, les réformes dans le bouleversement, le progrès de la nation dans d'autres conditions que celles que Dieu a établies pour la vie sociale des hommes, c'est aller droit à l'absurde, et, quand l'absurde se traduit par des actes, il ne faut plus qu'un pas pour arriver à l'anarchie complète. Voilà mon verdict sur la situation générale, que mes efforts, quelque persévérants qu'ils fussent, n'ont pu épargner à notre belle Monarchie. Puissent d'autres réussir dans la tâche qu'il ne m'a pas été permis d'accomplir! personne ne le désire plus sincèrement que moi. Mais tant que je verrai les étudiants jouer le rôle de souverains et ceux-ci tomber au rang de sujets, mon espoir sera déçu.

Nous vivons tranquilles au milieu d'une agitation qui n'a nullement le caractère du désordre. Je crois que si l'on demandait à chacun de nous si nous nous sentons étrangers ici, nous répondrions tous par un « non » catégorique.

Naturellement, l'Angleterre trouve son profit à tout ce que perdent les pays du continent. Le calme triomphe du désordre, ne fût-ce que par suite des leçons que celui-ci donne tous les jours et à toute heure. C'est le communisme français qui donne le coup de grâce au chartisme, et la Révolution, qui règne sur le continent, déjoue les efforts qu'on fait pour changer les vieilles lois anglaises. La misère générale fait que les capitaux affluent dans un pays où l'argent n'a pas à craindre les voleurs. L'Angleterre, dont toute la situation repose sur l'histoire, présente un aspect qui tient du roman. Je citerai sous ce rapport l'exemple suivant. Le marquis et la marquise de Westminster, qui sont de très-braves gens, ont passé la soirée d'hier chez nous. Le marquis est actuellement le plus riche propriétaire des Trois-Royaumes; ses revenus s'élèvent à plus de trois cent mille livres sterling ou trois millions de florins d'Autriche. Sa fortune a augmenté dans ces incroyables proportions grâce à l'extension de la ville de Londres. Le quartier que nous habitons était, il n'y a pas plus de vingt ans, une immense prairie, sur laquelle on a bâti peut-être mille maisons et plus. La manière de tirer parti du terrain est tout à fait originale. Le propriétaire le loue à des entrepreneurs de construction, qui bâtissent des maisons dont ils vendent la propriété pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Au bout de ce terme, ces maisons, qui doivent toujours être entretenues de manière à ne pas se détériorer dans cet espace de temps, deviennent la propriété pleine et entière de celui auquel appartient le terrain. Il arrive ainsi que des quartiers entiers de Londres, Grosvenor square, Belgrave et Eaton square, appartiennent au marquis de Westminster, et que par le fait du susdit retour, sa fortune se trouve augmentée, dans des délais fixés, d'un nombre considérable de millions. Quand Eaton square sera à lui, cette augmentation sera, d'après les évaluations les plus modérées, de vingt millions. Pour que pareille chose soit pos-

sible, il faut ce qui manque sur le continent, *le respect de la propriété*. L'aristocratie a-t-elle quelque chose de commun avec la fortune de l'Angleterre? L'aristocratie financière, oui; l'aristocratie titrée, non! La prairie qui augmente aujourd'hui la fortune du marquis de Westminster dans les proportions colossales que j'ai dites, appartenait à un pharmacien dont le grand-père du marquis a épousé l'héritière. Si le pharmacien avait eu un fils, c'est lui qui posséderait aujourd'hui cette fortune, et je ne crois pas que les législateurs de notre Université comptent les pharmaciens parmi les aristocrates, à moins qu'ils ne désignent sous ce nom tous ceux qui possèdent une propriété transmissible à leurs enfants. « Entendons-nous », serais-je sans cesse tenté de crier aux réformateurs du jour; mais ils s'en défendent avec acharnement, et ils savent bien pourquoi! Comme toute chose a deux faces, le marquis de Westminster est tourmenté par l'illusion qu'il est *pauvre*. Il dit que les temps sont durs, et il ne dépense pas la vingtième partie de ses revenus. C'est le meilleur homme du monde; mais il hésitera à s'acheter un gilet, tout en dépensant dix mille livres sterling pour un tableau.

28 juin.

1725. Tu as appris d'une manière générale ce qui vient de se passer à Paris*. Je doute fort que les journaux que vous recevez disent la vérité, toute la vérité, car elle jette un jour effroyable sur la situation dans laquelle le *progrès* a mis toute l'Europe centrale. La cause de ces terribles événements est dans les doctrines qui ont amené la révolution de Février et auxquelles celle-ci a ouvert la plus large carrière. Jamais on ne prodigue impunément les promesses comme celles que les hommes qui ont mis en scène la révolution de Février, et qui par elle sont arrivés au pouvoir, ont faites aux masses, en contradiction avec toute saine pratique : « La France donnera du travail à tous ceux qui en ont besoin. » C'est là une absurdité, et de telles absurdités sont toujours prises au sérieux. Le tra-

* Soulèvement d'ouvriers à Paris (journées de juin).

(Note de l'Éditeur.)

vail est la conséquence naturelle de l'industrie, comme celle-ci résulte du bien-être, comme le crédit naît de l'ordre et du repos, qui, eux non plus, ne sont possibles au milieu de l'agitation. Ruiner ceux qui possèdent quelque chose, ce n'est pas venir en aide à ceux qui ne possèdent rien, c'est seulement rendre la misère générale. Ce sont les consommateurs qui font gagner les producteurs, et tous deux vivent de ce dont disposent les premiers. Méconnaître cette vérité, c'est s'insurger contre le bon sens, dont les racines se trouvent dans un tout autre terrain que dans le génie poétique de Lamartine et dans le prétendu humanitarisme de l'école socialiste.

Eh bien ! pendant ma longue carrière, j'ai combattu cette belle doctrine, et de nos jours on va criant que cette lutte est la ruine du système que j'ai défendu et appuyé (non comme système, car je suis l'ennemi juré de tous les systèmes, de quelque nom qu'il leur plaise de se parer), et que les hommes du soi-disant *progrès* croient faire disparaître en lui donnant mon nom ! Ces gens-là me font beaucoup d'honneur ; c'est à l'histoire qu'il appartiendra de mettre les hommes et les choses à leur place véritable. Si je ne me trompe d'une manière absolue, c'est un travail qui se fait déjà ; ici, du moins, la question est tranchée.

On ne peut pas encore connaître le nombre des victimes de l'émeute de Paris. L'ordre est-il rétabli en France ? Certainement non, car, comme toute chose, plus même que toute autre chose, l'ordre a besoin d'une base ; or, la République ne présente pas de garanties sûres pour le repos du pays. La République une et indivisible de trente millions d'hommes et plus, est une chimère aussi insensée qu'une Monarchie fondée sur des institutions républicaines ou le despotisme sans despote, un canon sans poudre et sans boulets, un culte sans divinité ! Il était réservé à l'année 1848 de voir des vérités aussi frappantes repoussées par la foule, qui aime à se griser de chimères. Le temps mettra un terme à cette folie ; malheureusement, nous ne vivons pas jusque-là.

Les leçons données à l'humanité ne sont pas perdues pour ce pays, qui n'est séparé que par un bras de mer de leur point

de départ. En est-il de même de l'Allemagne? J'ai peur du contraire. Dans ce pays-là, on est tellement porté à imiter ce qui se fait en France, qu'on n'a pas même l'idée de faire une distinction entre ce qui vaut réellement la peine d'être imité et ce qui devrait ôter à tout le monde l'envie de suivre de pareils modèles.

2 juillet.

1724. Je crois t'avoir déjà dit souvent que ce pays ne ressemble à aucun autre. Ceux qui viennent le visiter et qui méritent d'être bien accueillis, sont traités avec une prévenance et une hospitalité qui dépassent même les limites du confort. L'Anglais qu'on recevra sur le continent avec une politesse assez froide, répondra dans son pays à cet accueil par les offres de service les plus généreuses, qui se traduisent par des faits, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs. La société qui m'entoure se compose d'hommes d'un caractère moral à toute épreuve; le parti auquel ils appartiennent ne brille ni dans les salons ni dans le « tête-à-tête », mais il joue son rôle dans le Parlement. Comme je n'ai rien à faire dans cette arène, ma vie s'écoule loin du champ de bataille politique, tout en se passant sur le terrain où se décident les questions morales.

J'ai dans le duc de Wellington l'ami le plus fidèle, celui qui ne m'a jamais abandonné; quand il ne vient pas dans la matinée passer quelques heures chez moi, il arrive à coup sûr le soir pour causer. Tout ce que le duc fait et peut faire dans sa quatre-vingtième année, dépasse la mesure ordinaire des facultés humaines. Il ne se dérobe à aucune affaire et paraît dans tous les salons. Il trouve du temps pour tout, et ses forces physiques suffisent à tout.

Paris est actuellement dans la situation d'une ville mise au pillage et privée de tous les moyens de se relever. Elle pourrait donner au monde un exemple et une leçon, si, dans notre siècle livré aux plus tristes expériences, ces exemples n'avaient pas perdu toute leur valeur. Les hommes du 24 février étouffent dans la fange qu'ils ont soulevée; à leur tête on aperçoit M. de Lamartine, le héros des gens qu'il a trompés et

dont je ne fais point partie. Dieu m'a doué d'un instinct qui me fait immédiatement découvrir les jongleurs et qui m'éloigne d'eux. Dans le cours des dernières années, cet esprit aventureux a épuisé tous les moyens pour me bien disposer en sa faveur. J'ai été sourd à toutes ses avances. Quand un jour ma vie sera connue dans toute sa vérité, — et ce jour viendra, — on ne me comptera pas parmi ceux qui se sont trompés eux-mêmes ou qui se sont laissé tromper par d'autres.

12 juillet.

1725. *L'État modèle*, la France, en est à sa huitième ou dixième révolution, en attendant la neuvième ou la onzième. Il y a des gens à qui plaît cette agitation. Je ne suis point de ceux-là; est-ce faute de goût ou d'intelligence? Je laisserai la question indécise, mais je prétends user du droit le plus imprescriptible de l'homme, du droit d'appréciation.

Les journaux allemands n'apportent pas de détails précis sur la situation en France. Ils ont de bonnes raisons pour cela : ils ne veulent pas effrayer les amis du progrès. La République souffre du même mal dont souffrent les symboles sous lesquels elle est née; elle et ses amis ne peuvent ni vivre ni mourir, et cela par la simple raison que tout cela est mort-né. Les bons bourgeois de la grande ville veulent revenir à un état de repos et sont prêts à se soumettre à tout gouvernement capable de leur assurer ce bienfait. On jette par la fenêtre les héros du 24 février, et personne n'a envie de les ramasser. Le plus embourbé, c'est Lamartine, avec tout son attirail de phrases pompeuses, de pensées boursoufflées et creuses, qui ressemblent à des vessies gonflées d'air. Je vois ici des Français de toutes les couleurs; ils sont unanimes à avoir le sentiment de la *mort*. Oui, c'est bien la mort qui seule caractérise la situation de la ville de Paris, dont la province ne veut plus accepter les lois.

La vraie tendance de la France, c'est la décentralisation; il y a longtemps que je ne me fais plus d'illusions à cet égard. Il y a bien du temps que j'ai prononcé ce mot, et personne ne voulait y croire. Aujourd'hui, il est dans toutes les bouches.

Les enquêtes sérieuses qu'on fait aujourd'hui confirmeront infailliblement la vérité de ce que j'ai soutenu également depuis des années. Je vois une fois de plus ceux qui jadis ne voulaient point me croire, me demander aujourd'hui comment j'ai fait pour savoir cela. Je ne puis leur répondre qu'en leur demandant à mon tour : « Mais comment se fait-il que vous ne l'ayez pas su ? » La vérité est que la sottise joue un grand rôle dans le monde.

Si l'on se contentait simplement d'observations superficielles, ce qui n'est pas mon fait, on ne s'apercevrait point ici qu'une crise épouvantable s'est produite dans le monde. Tout va son train habituel. Le commerce, les relations sociales, tout suit sans secousse les anciens errements. Un spectacle tout à fait curieux, presque incompréhensible, est celui que présente la circulation sur la Tamise. Trois cents bateaux à vapeur et plus transportent les habitants de cette ville et de ses environs à plusieurs lieues à la ronde dans toutes les directions. Entre London-Bridge et Vauxhall-Bridge se trouvent deux ponts au pied desquels sont construits les débarcadères. Je vais souvent sur l'un ou l'autre de ces ponts. De cinq en cinq minutes des bateaux à vapeur remontent et descendent le fleuve ; j'en ai vu déjà arriver douze à la fois, pendant qu'il y en avait autant en vue ou près d'arriver, de sorte que toutes les quelques minutes il y en avait un qui abordait. Tous ces bateaux sont tellement remplis de passagers qu'on y trouve à peine place. Il y a deux classes de bâtiments : ceux qui transportent les voyageurs pour un penny, et ceux qui font le même service pour un demi-penny. Ce sont des omnibus par eau, dont tout le monde se sert, les ladies les plus fashionables et les portefaix. La dépense est certainement abordable pour tout le monde, et le confortable ne laisse rien à désirer. Ces bateaux ont une forme particulière. Ils ont de 60 à 100 pieds de long, sont assez étroits et tellement pointus à l'avant qu'ils fendent l'eau comme avec une lame de couteau et, par suite, avec la rapidité d'une flèche.

László Karolyi est arrivé à Portsmouth ; il revient de son voyage autour du monde. Il est venu nous voir hier, mais il

est retourné immédiatement à son poste. Il a fait son service actif sur le vaisseau de ligne commandé par l'amiral Seymour et a reçu les meilleurs témoignages sur sa conduite et sur ses connaissances; aussi sera-t-il à même d'occuper une place utile dans notre marine.

22 juillet.

1726. La situation commence à s'éclaircir; mais il faut qu'il se passe bien du temps avant qu'on puisse songer à arriver à un but déterminé. Le chaos reste le chaos et ne peut pas devenir autre chose. Il y règne un pêle-mêle incroyable: or le travail de cristallisation demande un repos qu'on ne peut entrevoir à bref délai. L'Autriche a longtemps résisté au mouvement; toutefois, quand il s'est produit, il a dû dégénérer en dissolution, non-seulement à cause de l'organisation particulière de l'Empire, mais parce que le passage subit de l'ordre au désordre est bien plus sensible que la lente propagation du mal. Où sont aujourd'hui les héros de la réforme? où est la réforme elle-même? Après avoir été pendant toute ma vie l'ami et le défenseur de l'ordre public, qui est un *fait*, après avoir toujours établi une différence absolue entre les *faits* et les *apparences*, je suis préservé aujourd'hui de la douleur de la surprise, qui est un des sentiments les plus désagréables, parce qu'elle dérive de la sottise et qu'elle ne présente aucune base sur laquelle on puisse appuyer un calcul.

Le Gouvernement, entièrement d'accord avec le Parlement, vient de prendre des mesures énergiques pour le maintien de l'ordre en Irlande. Le Gouvernement et le Parlement ont raison; mais ils ont eu tort de se formaliser quand ils ont vu les gouvernements continentaux prendre les mêmes résolutions en vue d'assurer la prospérité publique. Ce qui est juste et bien ne peut pas être délimité par des frontières géographiques; la maxime: « Tout pour moi, et rien pour les autres », est fautive dans son principe et n'amène rien de bon dans la pratique.

La vie que je mène me va très-bien. Ni le monde ni moi nous ne perdons quoi que ce soit à cet isolement, qui me per-

met de consacrer à *écrire* de l'histoire autant d'heures qu'il m'en fallait dépenser autrefois à *faire* de l'histoire. Je n'ai jamais eu l'habitude de perdre du temps, et je sais, aujourd'hui encore, utiliser mes loisirs. La matière est riche, et je m'entends à ne pas la gâter...

J'ai été interrompu dans cette causerie par une visite que m'a faite la Reine douairière de Grande-Bretagne, née princesse de Saxe-Meiningen. C'est une excellente femme; je la connais depuis ses jeunes années, et elle a toujours gardé de l'attachement pour moi. Elle s'est fixée près de Claremont, où demeurent tous ceux des membres de la famille d'Orléans qui se trouvent en Angleterre. Elle nous a raconté des détails fort curieux, qui caractérisent bien cette famille, dont la situation est fort difficile actuellement. Londres ressemble à la vallée de Josaphat; les figures les plus singulières se rencontrent ici, et les mœurs anglaises facilitent tant les rapports qu'on n'en est nullement choqué. Ma maison est une loge de ce grand théâtre où les extrêmes se touchent et où les nuances se confondent.

10 août.

1727. Il y a trente-cinq ans aujourd'hui que j'ai signé à minuit la déclaration de guerre contre Napoléon. S'il me fallait récapituler tous les événements qui remplissent cette longue période, ce qui m'a passé par la tête et par la plume, ce qui est arrivé dans les différents États, ce que j'ai fait et vu faire, il me faudrait bien de l'espace. Heureusement, la pensée n'a pas besoin d'espace; autrement il me faudrait une tête d'un volume tel que la coupole de l'église de Saint-Pierre y tiendrait aisément!

C'est le feld-maréchal Radetzky qui sait encore parler un langage compris de tout le monde et contre lequel les sophistes ne peuvent rien. Dans le lointain, il est difficile de se faire une idée juste de l'impression qu'a produite ici la victoire toute napoléonienne que le vieux maréchal a remportée sur la fantastique *Spada d'Italia*. Ce grand événement rappelle des souvenirs que l'erreur avait effacés. « Il y a donc encore une

Autriche! » se sont écriés les hommes qui savaient se souvenir. J'ai reçu des félicitations de cinquante côtés : l'histoire semble s'être arrachée à sa léthargie, et tous les journaux, même ceux dont le silence eût été le plus excusable, ne fût-ce que parce qu'en le rompant ils se mettaient en contradiction avec eux-mêmes, ont entonné des hymnes de victoire ! Si demain Radetzky abordait à Douvres, on l'amènerait ici en triomphe. Et voilà le train du monde !

Paris se trouve dans une situation extrêmement grave. Voici quelques anecdotes qui ne manquent pas d'intérêt. Un monsieur de Bordeaux vint dans cette ville et alla voir le général Cavaignac. « Eh bien, dit le général, on dit qu'à Bordeaux les républicains ne sont pas en majorité ! — Vous êtes mal renseigné, répliqua l'autre, il n'y en a pas un seul dans cette ville. »

Il y a eu à l'Élysée-Bourbon un bal par souscription au profit des blessés des journées de juin. Plusieurs dames du faubourg Saint-Germain y ont pris part. L'une d'elles fut engagée par un officier de la garde mobile pour une valse. La danse terminée, l'officier la ramena galamment à sa place. « Ce n'est pas la première fois », dit-il, « que j'ai eu l'honneur de vous donner la main ; j'ai été domestique chez madame votre tante ! »

23 août.

1728. Je crois que tu reçois le *Journal des Débats* ; tu auras donc lu les premiers résultats de l'enquête faite sur les événements des mois de mai et de juin. Pour juger la situation de la France, il faut que tu lises attentivement le premier-Paris du numéro du 21 août. Il caractérise parfaitement la situation morale et matérielle de la grande ville, de la capitale et de la *ville modèle de la civilisation* ! Malheureusement il est dans la nature des choses que les copies dégèrent toujours en exagération des modèles ; or, notre temps abonde en preuves de cette vieille vérité.

Ou bien je suis un imbécile, ou bien le monde est fou ! Ce n'est pas mon affaire de trancher la question ; on ne peut

pas être en même temps juge et partie; je laisserai donc à l'histoire le soin de la décider, elle a qualité pour cela. Mais ce qui est certain, c'est que, en tant que des gens que je ne regarde pas comme de fortes têtes opposent ma personnalité aux *conquêtes du présent*, je suis parfaitement tranquille au sujet du *verdict* que la postérité prononcera sur la sagesse et sur la folie du dix-neuvième siècle, ainsi que sur la place que je devrai occuper dans les luttes soutenues par ces deux puissances.

Il se passera de grandes choses en France, parce que ce pays, arrivé au terme des expériences, n'a plus qu'un sentiment, un sentiment qui domine dans toutes les couches de la population, c'est-à-dire qu'il aspire à la fin! Entre le fait et un sentiment, il y a un abîme; le fait, c'est-à-dire la fin, échappe par conséquent aux calculs; mais toute tendance si nettement affirmée mène nécessairement à des effets, et ces effets ne se borneront pas à des phénomènes secondaires. Le temps est venu où tout sera mis en jeu, et c'est le sort qui décidera entre les partis en lutte. Mais, quel que soit le vainqueur, le contre-coup des événements se fera sentir au delà des frontières de la France. Ce pays est mûr, les autres ne le sont pas.

26 août.

1729. Je t'envoie une liste très-significative des personnages qui se trouvent actuellement en contact à Londres. Dans le nombre, tu en trouveras qui, pour être en même temps en Angleterre et ailleurs, sont obligés d'avoir une double nature, ce qui me surprend d'autant plus que quelques-uns d'entre eux m'ont paru friser la simplicité. La remarque du correspondant du journal que le *National* (dont je t'envoie un extrait) invoque comme étant la source dont il s'inspire, sur le *Spectateur de Londres*, est aussi vraie en ce qui concerne la tendance « Guizot-Metternich » de cette feuille*, que les racon-

* Le journal de Londres dont il est question ici citait parmi les personnages présents à Londres « Klindworth, rédacteur en chef du journal Guizot-Metternich, le *Spectateur de Londres* ». (Note de l'Éditeur.)

tars sur la présence de certains personnages à Londres. Si le *Spectateur* est placé sous le patronage de ces deux noms, il ne faudrait pas être surpris de voir paraître avant peu une feuille vouée à la défense des intérêts religieux, sous les auspices de Nicolas I^{er} et de Pie IX, ou une feuille traitant de questions stratégiques sous les auspices de Radetzky et de Charles-Albert. Et voilà pourtant comme on écrit l'histoire; celle que j'écris ne ressemble pas à celle qu'on crie dans les rues. Ce que j'écris, c'est de l'histoire, et non du roman, et je n'ai besoin du secours de personne pour rester fidèle à la vérité.

La *saison morte* commence pour la société; il en résulte que notre salon se dépeuple de jour en jour, pendant que notre cellier se remplit de gibier à plume, d'ananas gigantesques, de raisins et d'autres fruits qui ont l'air de venir de la Terre promise; tout cela nous est envoyé de tous les points de ce pays, qui est hospitalier plus que nul autre. L'Anglais qui vous quitte ne veut pas être oublié; c'est une vertu patriarcale. Par contre, il n'oublie pas quand il a reçu un bon accueil sur le continent, et, sous ce rapport, moi qui ai si peu la mémoire des noms propres, je joue tous les jours un rôle assez sot vis-à-vis des nombreux touristes que j'ai reçus, soit à la ville, soit à la campagne, et qui me rappellent les attentions que j'ai eues pour eux, sans que je réussisse à m'en souvenir, en dépit de tous mes efforts.

En France, il se passe des choses qui prouvent que ce pays est fatigué des bienfaits du progrès illimité. La république y est malade, les forces sont épuisées; placé entre la république *rouge* et les principes de l'ordre, le pays veut l'ordre; la misère générale a atteint le degré où les peuples cessent de goûter les phrases creuses.

Lis les communications de la commission d'enquête, et tu seras à même de juger de la valeur des phrases sonores quand on les met à l'épreuve. Ces épreuves coûtent cher aux nations, et l'on comprend qu'elles s'en fatiguent. S'il y a sous ce rapport une différence entre ces dernières et moi, elle ne saurait consister que dans les impressions que produisent certaines *réformes* avant et après leur accomplissement.

1^{er} septembre.

1750. Notre séjour à Londres tire à sa fin. Pour un temps seulement ou pour toujours? Je l'ignore, parce qu'il m'est impossible de lire dans l'avenir, en tant qu'il s'agit de petites choses, et parmi celles-là je compte toujours celles qui ont trait à des questions particulières; car les hommes ne sont rien à côté des choses, relativement auxquelles je crois posséder un don de prophétie plus étendu. Je crois t'avoir écrit il y a quelque temps déjà que le mois de septembre sera gros d'événements. Tu verras que j'avais raison. Aujourd'hui, je vais plus loin, et je prétends que le mois de mars 1849 amènera des événements encore plus considérables.

Londres commence à se vider. Dans quelques jours le Parlement va clore ses séances, et alors il ne restera plus ici que ceux qui sont retenus par leurs affaires, classe de gens qui n'est pas en relation avec nous. Je ne puis assez me louer de la prévenance dont nous sommes l'objet; les rapports sociaux sont extrêmement agréables et cordiaux, et nous n'aurions pas pu nous trouver mieux à Londres si nous étions John Bull en personne. C'est un vrai bonheur pour nous d'avoir pu passer en repos quelques mois pendant lesquels tous les endroits habitables du continent, sauf la Hollande et la Belgique, ont été exposés à de violentes perturbations qui durent encore; aussi je me réjouis de ne m'être pas trompé dans le choix de ma résidence.

Londres est un kaléidoscope qui change sans cesse. Je le quitte, et je suis remplacé par Louis Blanc et par Caussidière. Nos figures ne se ressemblent pas, ce qui est précisément le cas des images d'un kaléidoscope. Je crois pouvoir affirmer que ces apôtres de l'humanité ne trouveront pas l'accueil que j'ai reçu dans ce pays. Le peuple anglais a énormément de bon sens; il ne se trompe guère sur les tendances des gens; aussi les héros du socialisme qui viennent de débarquer à Douvres n'auront-ils du succès que dans les clubs des chartistes, qui eux-mêmes ne font pas florès. Comme je resterai ici jusqu'au 8

ou 10 septembre, afin de laisser le temps d'appropriier notre maison de Brighton, je ne serais pas surpris de recevoir la visite de M. Louis Blanc. Tu ne peux guère te figurer quels singuliers touristes m'honorent de leurs hommages! Louis Blanc ne peut pas voyager incognito, il ressemble à un garçon de treize ans. Ce *monstre* de garçon est un homme d'esprit, fait qui prouve une fois de plus que l'esprit est un don bien dangereux quand la raison ne lui sert pas de contre-poids. Le monde fourmille d'exemples qui confirment cette vérité, vérité qui toutefois n'exclut pas cette autre, c'est que ce sont les imbéciles qui font le plus de mal, et non les francs coquins. On peut se garder de ces derniers, tandis que les autres pénètrent partout comme les courants d'air. J'ai rencontré dans ma vie plus d'imbéciles que de scélérats; c'est un aveu que je fais par égard pour le sentiment moral de mes contemporains.

La situation dans laquelle se trouve Paris dépasse tout ce qu'on pourrait en dire. Les commerçants et les artistes affluent ici; ils cherchent dans ce pays le pain qu'ils ne peuvent plus gagner en France. Les gens d'affaires de Londres réalisent d'énormes bénéfices sur les marchandises qu'ils achètent à Paris et dans les fabriques à des prix dérisoires. Le pays paye cher l'existence de la république; aussi les partisans de celle-ci sont-ils clair-semés de l'autre côté de la Manche, et ici personne n'en veut.

7 septembre.

1751. Je suis heureux de te savoir satisfaite du manteau que je t'ai envoyé. On trouve à Londres un grand choix de vêtements qui ne laissent rien à désirer, et cela pour deux raisons. La première, c'est qu'il surgit continuellement des articles nouveaux, tandis que, d'un autre côté, le succès de ces produits dépend de leur degré d'utilité pratique. Le climat du pays exige qu'on soit bien couvert; aussi les inventeurs s'évertuent à imaginer des vêtements confortables. On préfère l'utile au gracieux; aussi chaque jour amène-t-il quelque chose de nouveau sur ce terrain. Il en est de même des appartements et de beaucoup d'autres objets; on voit des choses inconcevables,

en ce qui concerne l'aspect extérieur; mais on n'y attache aucune importance, parce qu'on demeure dans les maisons et non pas dehors, et que tout est calculé en vue de ce but.

Il y a quelques jours, nous avons visité un établissement qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer : c'est la brasserie Barclay et Perkins. Voici quelques détails sur cette maison. On y produit non pas des tonnes, mais des fleuves de porter et d'ale. Les chaudières dans lesquelles se font les brassins sont tellement vastes, qu'on a prié un jour Jenny Lind de se faire entendre dans une de ces immenses machines; une cinquantaine de dilettantes prirent place avec la chanteuse dans ce gigantesque salon de cuivre, et l'on assure que le chant y produit un effet superbe.

Dans cette brasserie, il y a toujours pour cent mille livres sterling d'orge et pour cinquante mille livres sterling de houblon en magasin. Mais le nombre des ouvriers est peu considérable, parce que tout se fait au moyen de machines. Dans les écuries se trouvent cent soixante chevaux, et quels chevaux! Ils sont uniquement destinés à transporter la bière en ville ou jusqu'au port. J'enverrai au musée de Kœnigswart des fers de ces chevaux, qui dépassent de beaucoup la mesure ordinaire. Chacun pèse six livres, et le confortable n'a rien à y voir. La brasserie appartient à huit actionnaires qui se partagent les bénéfices; dans les années ordinaires, le gain s'élève à deux cent mille florins par tête. L'établissement a été détruit par un incendie il y a quelques années; le fait ne se reproduira plus, car aujourd'hui tout est construit en pierre et en fer. L'orge attire d'innombrables rats et souris; aussi la maison entretient-elle une quantité de chats. D'après un calcul approximatif, — car en Angleterre on calcule tout, — il faut annuellement à ces chats, qu'on peut réellement considérer comme des employés de la fabrique, six mille livres de chair de rats et de souris!

Le Parlement a clos ses séances avant-hier; aujourd'hui, la ville est déserte; même mon vieil ami le duc de Wellington est parti pour Walmer Castle, vieux château situé sur la côte, entre Douvres et Deal, qui appartient au lord warden (gar-

dien) des Cinq-Ports*. J'irai l'y voir au commencement d'octobre.

Louis Blanc est arrivé pour compléter le kaléidoscope, et, comme je ne puis jamais échapper aux fous, il s'est fait annoncer chez moi. Il a motivé cette démarche par le désir de faire ma connaissance et de *m'exposer sa doctrine*. Mais j'ai décliné l'honneur d'apprendre à connaître l'homme et ses théories. Je suis trop vieux pour me laisser convertir à n'importe quel système nouveau, et les convertisseurs, à quelque école qu'ils appartiennent, ne peuvent rien me dire que je ne sache déjà. Ce qu'ils ont offert comme étant nouveau, je le connais de longue date, et je l'ai repoussé comme marchandise de pacotille.

Herminie est allée hier avec Mélanie et ses frères visiter les splendeurs de Windsor; ils ont tous été enchantés de leur excursion. Windsor est, en effet, un des plus beaux endroits qu'on puisse voir, et est extraordinairement riche en souvenirs de tout genre. En Angleterre, on a le louable désir de tout conserver. Cet esprit de conservation pénètre toutes les couches de la population anglaise; il s'affirme à propos de toutes les institutions et de toutes les habitudes, et forme la base de ce qu'on appelle l'*aristocratie*, et qui est tout autre chose qu'on ne croit sur le continent. L'aristocratie anglaise n'est pas la *noblesse*, elle consiste dans les principes conservateurs et dans l'esprit qui y répond, esprit qui anime toutes les classes. Il n'y a pas un État au monde qui renferme moins de nobles et plus d'aristocrates qui résistent aux niveleurs. En Angleterre, tout le monde est conservateur, et il n'y a qu'une seule secte qui fasse opposition au principe dominant, au principe incarné dans l'esprit national. Les aristocrates les plus accentués sont les *country gentlemen*, qui n'ont rien de commun avec la *noblesse*, car tout individu qui a une position indépendante est *gentleman*. C'est le *vocabulaire* lui-même qui a donné naissance à l'idée fautive qu'on se fait sur le continent de la noblesse et de l'aristocratie nobiliaire de l'Angleterre. Les *titres* sont l'équi-

* Comme on le sait, le duc de Wellington était revêtu de cette dignité.

(Note de l'Éditeur.)

valent de *fonctions*, et chacun peut, par ses mérites personnels, se frayer un chemin pour y parvenir. Il y a là dedans une *égalité utile* dans ses résultats, une *égalité* qui élève au lieu d'abaisser comme celle de la *misère*.

BRIGHTON.

1732. A Brighton. — 1733. Les maisons anglaises. — L'Océan. — 1734. La foi et le savoir. — Le roman et l'histoire. — Inventions et découvertes. — Les saisons. — Lichnowsky et Auerswald. — Étienne Széchenyi. — La maison de Habsbourg et l'Autriche. — 1735. Particularités nationales. — Le passé, le présent et l'avenir. — 1736. Les événements d'octobre. — Réflexions sur ces événements. — L'esprit anglais et l'esprit français. — 1737. L'anarchie. — La pièce sur la scène du monde. — 1738. L'égalité de la misère. — 1739. Nostradamus. — 1740. Revirement dans l'opinion publique en Angleterre. — 1741. Le climat de Brighton. — La révolution hongroise. — Le bal des Polonais. — Émigrants allemands naufragés à Rainsgate. — 1742. Fête du prince. — 1743 et 1744. Pie IX. — 1745. L'abdication de l'Empereur Ferdinand. — « Les morts vont vite ! » — Louis-Napoléon. — Fin de l'année. — *Pax hominibus bonæ voluntatis*. — La « fraternité ». — Palmerston, Jellachich et Jellinek. — 1746. A Strathfieldsaye. — 1747. *Austria for ever*. — 1748. *Signatura temporis*. — Encore le « système de Metternich ». — 1749. La nouvelle année. — Les journaux de Vienne. — Le bonapartisme en France. — 1750. La lecture des journaux. — Kossuth et le terrorisme. — *Le caput mortuum* de la Révolution. — Manière de vivre. — Travaux historiques. — 1751. Considérations sur la révolution de Vienne et sur la situation personnelle du prince. — Influence sur la presse anglaise. — Caricature française. — 1752. Une république sans républicains. — 1753. Les discussions de Francfort. — 1754. La situation de Vienne. — 1755. La manière de vivre anglaise et la contredanse. — Arrivée du comte de Colloredo. — 1756. Le printemps. — Ledru-Rollin. — 1757. Moyens cosmétiques. — Les révolutions. — 1758. La constitution du 5 mars. — Le courant conservateur à Paris. — 1759. Louis-Napoléon. — Charles-Albert. — L'opinion publique et la presse en Angleterre. — 1760. Sur la retraite du prince. — Radetzky. — Coup d'œil rétrospectif. — 1761. Lord Palmerston. — Le despotisme en France. — 1761. Le libraire Bohn.

Brighton, le 17 septembre.

1752. Brighton est une ville charmante. Elle compte soixante mille habitants, et l'on y trouve plus ou moins tout ce

que Londres offre en fait de confort. La maison que nous habitons mérite, à tous les égards, la préférence sur celle qui nous abritait à Eaton square, et, quelque grandiose que soit cette partie de Londres, l'immensité de la mer charme le regard d'une tout autre façon. Notre maison est située non pas en face du port, car Brighton n'en a point, mais en face de la plage, dont elle n'est séparée que par la rue qui forme le *Corso*. Brighton est au commencement de la *saison*; il est déjà venu nombre de familles qui, pour des raisons de santé ou pour payer leur tribut à la fashion, ce tyran de l'Angleterre, échangent l'air lourd de la capitale contre la brise de mer, dont les effets rafraîchissants sont encore augmentés par le soleil, qui brille ici de tout son éclat. C'est vraiment quelque chose de particulier que le brouillard de Londres; ce n'est qu'accidentellement qu'il se dissipe pour quelques instants. A peine a-t-on franchi l'enceinte de la ville, ce qui, à vrai dire, prend beaucoup de temps, qu'on est salué par les rayons d'un soleil éblouissant. Comme il n'y a pas de port ici, les bateaux ne passent devant Brighton qu'à une certaine distance; dans les deux jours que j'ai passés jusqu'à présent en face de la mer, je n'en ai jamais eu en vue moins de vingt-huit et quelquefois trente à quarante. Le canal est une espèce de *Corso* maritime. Deux fois par semaine, des bateaux à vapeur vont de Brighton à Dieppe et réciproquement. La traversée dure sept heures, et de Dieppe on arrive en quatre heures à Paris; je ne suis donc séparé que par onze heures de voyage du général Cavaignac et des charmes de cette pauvre république malade à la mort. Toutefois, je n'ai nulle envie de profiter de cet avantage. Il y a deux choses possibles : ou bien la France restera pendant quelque temps une république, ou bien elle cessera de l'être; je n'éprouve aucune envie de la revoir sous l'une ou sous l'autre forme. La France est condamnée pour longtemps encore à donner, soit comme république, soit comme monarchie, un exemple salutaire aux adorateurs insensés, aux serviles imitateurs de choses qui existent aussi peu dans la réalité que le « juste milieu », les « ententes cordiales », le « droit au travail », et tant d'autres mots creux qui, depuis qu'il y a une

société et tant qu'il y en aura une, ne sont et ne resteront que des mots.

Je donnerais je ne sais quoi pour t'avoir avec moi et pour te faire prendre part aux promenades que nous faisons sur la plage, qui s'y prête merveilleusement. Des centaines de promeneurs à pied et de cavaliers l'animent sans cesse, d'autres se servent de ces excellentes petites voitures que j'avais conseillées aux gens d'Ischl. Je dois être rangé parmi les premiers. Quand le vent vient du sud-ouest, les vagues se brisent contre ce rivage avec une violence inouïe, car depuis les Antilles elles ne rencontrent pas un seul obstacle.

La ville s'étend sur une longueur d'une lieue d'Allemagne; elle est située le long de la côte et tout nouvellement bâtie. Dans le sens de la largeur elle s'élève un peu; les magasins présentent un choix très-riche de toutes les marchandises possibles. Au centre se trouve le pavillon chinois que Georges IV a fait construire, pour lequel il a gaspillé des millions, et qui actuellement est abandonné, en attendant qu'il tombe en ruine. La Cour veut vendre les constructions, qui sont tout à fait vides; mais il ne se trouve pas d'acheteur, parce qu'on ne peut rien en faire. Georges IV m'avait invité en 1825 à venir le voir dans ce pavillon, mais je n'avais pas voulu y aller de Paris. En ce temps-là, le pavillon s'élevait au milieu d'un village de pêcheurs. Dans l'espace de vingt-trois ans ce village est devenu une ville magnifique; par contre, le pavillon et celui qui l'a construit ne sont plus. Le monde marche vite!

Notre train de vie est le même qu'à Londres, avec cette différence que nous dinons à sept heures, et que de dix heures jusqu'à minuit nous faisons une partie de whist à trois pence, car nous passons encore les soirées seuls. Plusieurs de nos connaissances ne viendront que le mois prochain.

20 septembre.

1755. Je crois t'avoir déjà signalé la différence qui existe entre l'Angleterre et nos pays sous le rapport de la manière de

se loger. Les Anglais s'installent perpendiculairement, nous horizontalement. Tout ce qui se passe dans la vie est ici divisé par étages. Mon cabinet est au rez-de-chaussée. On est habitué aux escaliers, et, comme ils sont commodes, ils ne gênent pas, et cela d'autant moins qu'ils sont toujours décorés et qu'ils servent d'antichambre. Cette distribution me plaît beaucoup; elle présente un double avantage : elle ménage la place, et tout l'appartement est fermé par une seule clef. Dans *une* maison il n'y a jamais qu'un propriétaire ou qu'un locataire. Comme la porte d'entrée est toujours fermée et ne peut être ouverte que du dedans, jamais un inconnu ne pénètre dans la famille. Ainsi vont de pair l'isolement patriarcal et la sécurité, ce qui, selon moi, compense largement l'inconvénient de monter et de descendre. Tu sais que je m'occupe volontiers d'objets relatifs à la construction et au confort; aussi je découvre journellement de grands et de petits objets dont je prends note et dont je tirerai parti dès que je serai de nouveau à même d'en user dans mon propre intérieur. La vie se compose de détails, et je tiens à régler ces détails de manière à la rendre confortable. Il y a en Angleterre une foule de choses qui tendent à ce but; elles me frappent, tandis qu'ordinairement elles n'appellent guère l'attention. Les portes, les croisées, les meubles, bref tout ce qui est objet mobilier s'ouvre, se ferme et se déplace comme par enchantement, et ce confort n'est pas le privilège des riches seuls, il est général.

Après cette longue digression, je puis t'affirmer que nous sommes très-bien ici. Notre appartement est parfait, notre manière de vivre est la plus simple et la plus régulière du monde; le temps est magnifique et nous dédommage d'un été qui a laissé à désirer. La vue de l'Océan fait également une impression bienfaisante. Dans son domaine règnent uniquement les immuables lois de la nature, et il ne se préoccupe pas des tempêtes qui soulèvent la société. Les ouragans qui éclatent dans les rues ne le touchent point, et les nombreux vaisseaux qui le sillonnent en tous sens n'en savent rien non plus. Les journaux — et je lis tous ceux qui peuvent m'instruire des

situations les plus diverses — me parviennent deux heures après leur arrivée à Londres; je les trouve sur mon bureau quand j'y viens le matin. Par suite d'une vieille habitude, je m'entends à les lire; ils me suffisent donc pour savoir où en est le monde; tu n'auras aucun doute au sujet de ce que je pense de la situation actuelle.

26 septembre.

1754. Tu me dis que ma prédiction relative au mois de septembre s'est réalisée. Mes prédictions dérivent de calculs qui ont d'autres bases que celles sur lesquelles la plupart des penseurs fondent les leurs. Je pars d'une calme observation des choses de ce monde-ci; quant à celles de l'autre monde, je n'en *sais* rien, et c'est précisément pour cela qu'elles sont pour moi l'objet d'une *foi* diamétralement opposée au *savoir*. Il n'en est pas de même des phénomènes sociaux; on ne doit pas s'en mêler, ou bien il faut les juger froidement après les avoir étudiés de près, les suivre sans haine et sans prévention, et s'efforcer d'asseoir son jugement sur des observations faites sans parti pris. Le *roman* n'a sa place que dans la littérature; il n'existe pas dans la marche des choses qui forme l'*histoire*. Je suis né *historien* et non *romancier*, et si je *devine*, c'est uniquement parce que je *sais*. Les *inventions* sont les ennemis jurés de l'élément historique; dans le domaine de celui-ci, il n'y a que les *découvertes* de possible; mais ce qui n'existe pas ne saurait être découvert, tandis que rien n'est plus facile que les découvertes pour les esprits qui n'ambitionnent pas la gloire d'être *inventeurs*.

Aussi est-ce de cette manière que j'ai découvert et non inventé que les années ont quatre saisons, dont deux sont actives et deux passives, ou, si l'on aime mieux, que les choses progressent au printemps et en automne, et qu'elles se reposent en été et en hiver. Cela provient de causes naturelles, les seules qui ne perdent jamais leur puissance. Au printemps, la sève monte dans les esprits ainsi que dans les arbres et dans le reste du monde organique. Ils deviennent actifs, soit en bien, soit en mal; dans l'une ou l'autre direction, il naît des produits

qui se fortifient en automne afin de résister à l'hiver, la saison morte qui vit de ce qu'on a amassé dans le courant de l'année. Le progrès qui s'est fait jour au printemps dernier doit être escompté à présent; le quart d'heure de Rabelais est arrivé. Ce sont les jours d'échéance qui amènent la banqueroute et qui tirent les situations au clair. J'estime que la liquidation de septembre prouvera à bien des spéculateurs que leurs calculs étaient faux; je vais plus loin: je crois que pas un seul d'entre eux ne sera entièrement satisfait. Il ne peut y avoir que deux catégories de ces gens-là: l'une doit trouver qu'on a été trop loin, et l'autre verra son attente déçue et ses vœux rester à l'état de lettre morte. Dans tous les cas, la dernière de ces catégories est la plus intelligente; la première est composée d'imbéciles. Je borne mon ambition à ne faire partie ni de la première ni de la seconde.

A Francfort, le progrès a reçu le baptême du sang. D'ordinaire, l'assassinat n'est pas dans les mœurs allemandes. Celui de Lichnowsky et d'Auerswald ne fera pas de bien à la république rouge. Bien que je ne sois pas étonné que Lichnowsky n'ait pas péri d'une mort naturelle, je ne m'attendais pas à cette fin tragique. Son sort forme pendant à celui d'Étienne Széchényi. Tous deux sont des victimes *politiques*, et il y aura encore plus d'une victime de ce genre. Le monde ne se couvre pas de ruines sans qu'il y ait des hommes écrasés. Tu vois que je reste fidèle à mon point de vue historique!

La *Gazette de Cologne* du 21 septembre 1848 établit une différence entre la politique de la Maison d'Autriche et celle du peuple allemand.

Trieste est menacé, dit-elle, et toute l'Allemagne se range derrière l'Autriche, mais non derrière la maison de Habsbourg, non derrière *cette* Autriche qui a terrassé Metternich!

Quel sens faut-il attacher à ces mots, sinon *celui-ci*: c'est que je suis la maison de Habsbourg, l'homme sans lequel il n'y a pas d'Autriche, mais seulement des fragments d'un Empire autrichien, de petites parcelles de pays qui ne font que donner son nom à l'ensemble de l'Empire? Qui dit: « l'Autriche qui a terrassé Metternich », dit dans la suite logique de l'idée:

« l'Autriche qui s'est terrassée elle-même. » L'individualisation d'une idée ne manque jamais de conduire à cette conclusion fautive qu'une individualité peut être la chose même qu'elle représente; c'est là une erreur radicale, car là où les deux se confondent dans la pratique, il se trouve que la chose elle-même n'existait pas, et qu'on prenait pour une réalité ce qui n'était qu'une simple apparence.

Il ne serait guère possible de condenser plus de vent en moins de mots. En général, les avocassiers du jour ne se doutent pas de l'extrême honneur qu'ils me font.

11 octobre.

1755. Depuis le 1^{er} octobre, Brighton s'est peuplé de figures nouvelles qui, grâce au stoïcisme national, ne s'occupent les unes des autres que lorsqu'elles y sont forcées. Dans ce pays, tout est réglé comme le mouvement d'une horloge; cette régularité s'étend jusqu'aux gestes. On fait chaque chose à heure fixe, on mange des mets déterminés, on rit de certaines choses, et l'on ne fait pas attention à d'autres, quelque intéressantes qu'elles puissent être. De là résulte un calme dont le continent a perdu jusqu'au souvenir, et dont il devrait retrouver le goût dans son propre intérêt. Si les journaux n'annonçaient pas à leurs lecteurs que l'Europe est en feu, on n'en saurait rien dans le Royaume-Uni.

Une pareille situation me plaît énormément, parce qu'elle me procure le loisir de m'occuper de ce qui répond à mes habitudes morales. Je me confirme toujours davantage dans la conviction que mon esprit ne s'est jamais fourvoyé et m'a toujours montré la bonne voie. Je n'ai pas même besoin de chercher des preuves du fait; elles couvrent partout le sol, ainsi que la mauvaise herbe. Ces funestes produits continuent à se multiplier, c'est un fait positif; mais je m'en console en répétant le mot de saint Augustin : « *Patiens quia aeterna* »; le sens profond de cette parole est confirmé par toutes les phases des révolutions sociales. Même s'ils le voulaient, les destructeurs ne pourraient point s'armer de patience, car la

patience n'est pas compatible avec leur œuvre, et cela par une raison bien simple. Je vais t'apprendre quelque chose qui trouve son application dans la direction d'un ménage aussi bien que dans celle des Empires. Le temps ne se compose que de *deux éléments*, le *passé* et l'*avenir*, auxquels le *présent* sert simplement de trait d'union. Le présent est une abstraction, car il n'existe que dans la fusion avec le passé. Vivre dans le présent est un fait vrai *matériellement*, mais chimérique moralement. Un éclair rend matériellement visible ce que cache l'obscurité, pourtant son action ne va pas plus loin. Il n'y en a pas moins deux classes dans lesquelles se divisent les esprits : les uns, qui sont dans la véritable voie (dans la voie pratique, précisément à cause de cela), tiennent compte du passé et de l'avenir; les autres, dont l'entendement est borné, vivent uniquement pour le présent, c'est-à-dire pour ce qui passe avec eux. Si tu t'appliques à ne pas perdre de vue cette vérité, il te sera facile d'estimer la valeur des hommes, de leurs efforts et de leurs œuvres. Défie-toi de ceux qui n'attachent aucun prix au passé, l'avenir n'appartient point à ceux-là. Mais il ne s'ensuit pas de là que l'avenir appartienne absolument aux esprits autrement faits; cependant ils ont, en tout état de cause, l'avantage que voici : c'est que, si l'*avenir* leur échappait, ils seraient assurés du *passé*, tandis qu'aux rêveurs, qui ne vivent que dans le *présent*, il ne reste rien.

Chaque jour apporte la nouvelle d'un assassinat patriotique. Même le progrès, paraît-il, a son côté faible. La République va mal en France. Sa seconde irruption dans l'État modèle aura de singulières conséquences, qui ne tarderont pas à se faire sentir. « Dieu est grand, et Mahomet est son prophète! » voilà la profession de foi des musulmans. A mes yeux, ils sont heureux, parce qu'ils ont une profession de foi. Je cherche en vain un prophète dans le monde civilisé, je n'en trouve point. Il est probable que la faute en est à moi-même.

17 octobre.

1736. Quels événements* ! Et quelle en sera l'issue ? Ils ne me surprennent point par eux-mêmes ; cependant, d'autre part, ils n'offrent pas de point de repère qui permette, même aux gens les plus réfléchis, d'entrevoir la tournure que prendront les choses ; car c'est de faits qu'il s'agit à présent, non de théories et de phrases !

Rien n'est curieux et attristant à la fois comme le spectacle que présente le continent tout entier, si on le considère du point qui domine tout l'horizon, du point où je me trouve mêlé aux spectateurs. Les acteurs et le public qui occupe une place quelconque sur les planches où se joue la pièce, sont forcément enfermés dans un cercle étroit et absorbés par ce qui se passe dans cet espace restreint. Il n'en est pas de même de ceux dont l'horizon n'est pas diminué par des influences naturelles. Ma vie s'est écoulée sur des champs de bataille, soit des champs de bataille où le canon seul décidait, soit d'autres où ce sont la raison et le droit, ces puissances unes et indivisibles, qui prononcent le verdict. Je connais donc bien les points où il faut se placer quand on peut choisir, pour pouvoir juger la situation des combattants. J'ai bien fait de rechercher le point élevé sur lequel je me trouve, et que je n'ai pas atteint en allant à tâtons. Quand je suis descendu de la scène, je n'ai pas cherché ma place dans les coulisses, et encore moins dans le trou du souffleur. Ou sur les *planches*, ou au *premier rang* de la salle ; il n'y a pas d'autre place possible pour les acteurs et pour les spectateurs qui savent ce qu'ils se doivent à eux-mêmes.

Ne crois pas que je trouverais les loges bien garnies si elles étaient occupées par les badauds, les rêveurs et les paresseux ! Ce qui manque à tout mon être, c'est la tendance négative ; les négations me sont antipathiques, ma nature est positive, et rien n'est plus positif que les *faits*, dont l'ensemble forme l'*histoire*. C'est donc l'histoire qui forme la grande tâche de

* L'insurrection d'octobre à Vienne et ses conséquences.

(Note de l'Éditeur.)

ma vie, une tâche que j'ai toujours devant les yeux, comme un homme d'honneur doit toujours envisager un devoir quelconque. La meilleure place pour juger les faits n'est pas la mêlée, mais le point qui domine le champ de bataille; or, c'est incontestablement le point que j'ai choisi immédiatement. D'ici l'historien peut voir clair dans les situations; d'ici l'on peut les apprécier et les désigner par leur vrai nom.

Il faut vivre dans ce pays et avoir peut-être un passé comme le mien pour se convaincre combien il renferme d'hommes distingués par leur savoir et par le parti qu'ils en tirent dans la pratique. La différence entre l'esprit anglais et l'esprit français consiste surtout en ce que le premier ne produit pas cette masse de bavardages qui pullulent de l'autre côté du canal. Les Anglais ne *bavardent* pas, ils *discutent* les objets, et de la discussion sort toujours un résultat, tandis que le bavardage mène au vide. Il n'y a donc pas de causeries de salon dans le Royaume-Uni; les *riens* élégants n'ont pas cours ici, on s'occupe de *choses*, et ce sont les *intérêts réels* que l'on connaît bien. Le nombre des hommes qui sont dans la bonne voie est, j'en suis intimement convaincu, aussi considérable qu'il est insignifiant dans les autres pays. Je comprends que les oisifs et les esprits superficiels ne trouvent pas la *société* anglaise attrayante; elle me fait, à moi, l'effet contraire. Nulle part la pensée ne revêt une forme plus libre que dans ce pays, et il n'y a aucun danger à cela, car elle obéit à la règle.

18 octobre.

1757. Les journaux d'aujourd'hui — j'en lis beaucoup, et de toutes les couleurs — ne nous apportent pas de lumière sur la situation de notre pauvre Empire. Le mot *situation*, dont je me suis servi, n'est pas le mot propre, à vrai dire, dans la bouche d'hommes qui ont le sens droit et qui ne se bercent pas de songes. La *situation* est nette, et elle a déjà le nom qui lui convient : elle s'appelle l'*anarchie*.

Ma vie et toutes mes actions prouvent que ma conscience ne peut pas croire la prospérité de la société assurée par une

situation pareille. Chacun finit par avoir la même opinion, et la différence dans la position prise par les individus n'est accusée que par la différence du moment où se font les professions de foi. Les uns savent au commencement de leur carrière quel est le but qu'ils doivent poursuivre pour ne pas se mettre en opposition avec eux-mêmes et en contradiction avec leurs actes; d'autres ne se rendent compte de la direction à suivre qu'après avoir tâtonné, qu'après s'être égarés dans les sentiers de l'erreur, où conduisent les passions. J'appartiens à la première de ces catégories; un demi-siècle est là pour prouver qu'il n'y a aucune outrecuidance dans cette affirmation. Ou je me trompe grossièrement, ou bien une expérience de six mois a suffi à bien des personnes pour se convaincre qu'elles faisaient fausse route. Cependant, tout ce qui captive actuellement le regard n'est que le prologue d'une pièce en beaucoup d'actes qui se dérouleront au fur et à mesure, comme cela se fait au théâtre une fois que la toile s'est levée. Déclarer alors que la pièce ne doit pas être jouée, c'est une absurdité. Elle est jouée jusqu'au bout par les acteurs dont les noms figurent sur l'affiche, ou par les spectateurs qui montent sur la scène pour en être chassés à leur tour, eux, au milieu des applaudissements et des sifflets du public qui remplit la salle. Des hommes intelligents ne voient jamais là dedans le fond de la question; pour eux, il est dans le fait de savoir si la toile doit se lever ou non, si le public doit se réunir ou non pour assister à la représentation, mais avant tout si la pièce qu'il s'agit d'admettre dans le répertoire ou d'en exclure vaut quelque chose ou non. J'ai l'air de faire une dissertation philosophique, mais je ne fais que laisser parler le sens commun sous la forme la plus simple.

L'assassinat est une arme fort mauvaise; le sang appelle le sang, et il est dans sa nature de salir et non de purifier ce qu'il touche. Que Dieu vienne en aide à la pauvre humanité!

2 novembre.

1738. J'espère que Vienne sera revenue à un état qui, sans

être encore la vie, n'est plus la mort, j'entends la pire des morts, l'*anarchie*. Dès que Vienne aura repris possession d'elle-même et qu'elle sera délivrée de la bande qui s'est donné rendez-vous dans la pauvre ville, la vraie population respirera. Alors elle reconnaîtra toute la gravité des coups portés à sa prospérité, et l'on peut admettre que la séduction n'aura plus si beau jeu.

Dans tous les cas, des excès auxquels l'Europe s'est livrée en l'an de disgrâce 1848, il restera le plus écrasant des fardeaux, la misère, ce mal dont les suites ébranlent la vie sociale jusque dans ses bases. Si les pays devenus la proie de la Révolution valaient cent avant l'explosion de celle-ci, ils ne valent plus que trente aujourd'hui, et il y en a qui sont tombés même plus bas. C'est l'*égalité de la misère*, ce triste produit des menées criminelles des uns et de l'aveuglement insensé des autres, qui apure ses comptes. Du reste, quelle que soit la forme sous laquelle se produira la situation réservée à Vienne, cette situation elle-même ne sera pas définitive, car on n'en est encore qu'au prologue qui ouvre les pièces écrites selon les règles de l'art.

Depuis que le monde existe, jamais pareille pièce n'a été jouée, et tant qu'il existera, on n'en verra plus de pareille sur la scène. Une fois seulement la ruse et la sottise en seront venues aux mains sur un champ de bataille aussi étendu. Ne crois pas qu'en somme l'Autriche et l'Allemagne se trouvent dans une plus fâcheuse situation que la France, cette caverne d'où sort le vent qui souffle la mort sur le corps social. L'*esprit* a disparu en France comme ailleurs, et s'il y a une différence, elle ne consiste que dans les formes inhérentes à l'habitude du mal. Je regarde de loin et de haut, je ne puis donc pas me tromper.

7 novembre.

1739. Nos nouvelles de Vienne vont jusqu'au 31 octobre. Rien de ce qu'elles m'apprennent des événements accomplis sur le continent ne peut me surprendre; je trouve, au contraire, qu'on ne saurait méconnaître la *logique* dans la marche

des faits et dans la situation qui en dérive. Si j'avais eu à jouer le rôle d'un *Nostradamus*, j'aurais consigné dans mes « centuries » des prédictions que les événements n'auraient certainement pas démenties. Je t'envoie ci-joint un article du *Morning Chronicle* d'aujourd'hui, qui exprime l'opinion publique de l'Angleterre. Radicale il y a quelques mois encore, cette feuille est aujourd'hui conservatrice. Tous les jours amènent des conversions de ce genre.

Dès que je saurai où t'envoyer, non pas des lettres, mais des paquets, je t'adresserai différents produits littéraires très-curieux. Je compte dans le nombre un excellent ouvrage de Louis Reybaud, intitulé : *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques*. Il dit la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. Puis viendront des produits de la presse anglaise qui ont une signification capitale, et qu'au milieu de la confusion qui règne en Allemagne on se gardera bien de porter à la connaissance du public germanique. J'espère que tu comprends assez l'anglais pour lire ce que je recommande à ton attention au lieu des chefs-d'œuvre d'un Eugène Suë, d'une George Sand, d'un Paul de Kock et autres moralistes de cette espèce.

12 novembre.

1740. Je profite d'un moment de loisir pour t'écrire de nouveau après t'avoir envoyé une lettre il y a quelques jours. Tu souriras peut-être en lisant le mot *loisir*, car, te diras-tu, on ne saurait manquer d'avoir des loisirs à Brighton. Et pourtant tu te trompes; en général, la journée se passe sans que j'aie rempli la moitié de la tâche que je m'étais fixée le matin. Sans doute je n'ai pas à m'occuper des affaires du *présent*, mais bien de celles du *passé*, et celui-ci embrasse un espace de temps très-considérable. Je souhaite, dans l'intérêt de l'humanité, que tous ceux qui jouent un rôle dans le grand drame qui se déroule en ce moment sur la scène du monde, jouissent d'une tranquillité d'âme égale à la mienne.

Les principaux organes de la presse anglaise comprennent fort bien la situation. Leur appréciation sur les situations les

plus diverses où s'est trouvé le continent, a subi dans les derniers mois un revirement inouï. On reconnaît ici la vérité dans toute son étendue, et tout ce qu'on reconnaît dans le Royaume-Uni se dit tout haut.

Nos nouvelles sur la situation vont jusqu'au 5 novembre. Vienne proprement dite respire sans doute. Toutefois il n'en sera pas de même de ce qui se *faisait passer* pour Vienne. Je ne doute pas que les dommages matériels qui ont été causés par l'emploi de la force ouverte ne soient en réalité bien moins considérables qu'on ne se le figurait.

17 novembre.

1741. Je ne connais pas d'endroit meilleur pour la santé que Brighton. L'air y est pur, la température y est extraordinairement douce, et je ne connais pas dans le Nord un point qui réunisse au même degré des conditions aussi favorables pour l'existence qu'on les trouve dans les pays du Midi. On n'a qu'à regarder la végétation pour être fixé à cet égard. A quelques pas de notre maison est situé un jardin où se trouve un arbre magnifique, le *magnolia grandiflora*; il est aussi beau que celui du jardin de la villa que j'habitais en 1838 sur les bords du lac de Côme, il est même plus vigoureux que celui-là. On peut vivre partout où les plantes de la zone méridionale réussissent en plein air, et si, de plus, le pays est tranquille, cela ne gâte rien.

Le sentiment qui s'appuie sur ce calme se révolte de jour en jour davantage contre la tournure que le *progrès* fait prendre aux affaires dans l'Europe centrale. Les principaux organes de l'opinion publique sont d'accord sur ce point; aussi les membres de l'école du *progrès* mettent-ils les feuilles anglaises à l'index, après les avoir vantées sous d'autres auspices comme les modèles du régime constitutionnel.

Les opérations marcheront rapidement, je l'espère, en Hongrie. S'il en arrivait autrement, il en résulterait des maux incalculables. Kossuth et consorts sont les types de la Révolution, je veux dire de la révolution ouverte et conséquente, de

celle que je serais tenté d'appeler *honnête*, si cette dénomination pouvait s'appliquer à la chose.

S'il y avait moins d'imbéciles dans le monde, il y aurait aussi bien moins de coupables. Comme la Hongrie a été livrée aux imbéciles depuis 1825 ! Du reste, les États n'ont malheureusement pas de reproches réciproques à se faire à cet égard ; chacun a fourni son contingent de dupes.

Il y a quelques jours, on a donné à Londres un des bals habituels au profit des Polonais, mais il a fait fiasco. Le but de ces bals n'est, par le fait, qu'un acte de bienfaisance, car le produit ne profite qu'à un nombre restreint de Polonais qui, de même que d'autres étrangers, tombent à la charge de la charité publique. Je souscrirais comme les autres si la couleur de l'œuvre n'était pas suspecte ; or, de nos jours, les couleurs jouent un grand rôle dans le monde.

J'ai envoyé aujourd'hui Richard à Ramsgate, port qui se trouve dans le voisinage de l'embouchure de la Tamise. Deux bateaux chargés de plus de cinq cents émigrants, qui allaient de Brème en Amérique, ont fait naufrage sur la côte. Un très-brave homme de Ramsgate s'est adressé à moi en me priant de venir en aide aux malheureux naufragés. Je ne suis pas en mesure de leur prêter un secours matériel considérable ; mais comme il s'agit d'Allemands, et qu'un grand malheur commande à la charité d'intervenir, j'ai trouvé à propos de faire prendre sur les lieux mêmes des informations qui me mettront peut-être à même de faire quelque chose.

23 novembre.

1742. La date de cette lettre te prouvera que je pense à vous. Ta dernière lettre m'a montré que vous aussi, vous vous êtes souvenus du 23 novembre. Nos cœurs se sont donc rencontrés, et ce sentiment allège la douleur de la séparation matérielle. Moi qui ai prévu bien des choses dans le cours du monde, j'avoue pourtant que je n'ai jamais songé qu'un jour je célébrerais la fête de mon patron sur la plage de Brighton ; il était réservé à l'an de grâce 1848 et à la soixante-quinzième

année, non de la fondation de Rome ou de la république romaine une et indivisible, mais de mon entrée dans la vie, de me rendre témoin de tant d'événements ! Il n'est pas donné à tous mes contemporains de jouir d'un calme aussi complet après une pareille agitation.

Richard est de retour de son excursion à Ramsgate. Tu verras par l'article du *Times* ci-joint quel a été le résultat de ce petit voyage. La charité se pratique en Angleterre sur une grande échelle ; elle est toujours prête et toujours prévoyante. Lorsque ces messieurs arrivèrent à Ramsgate, ils trouvèrent les cent quatre-vingts naufragés réunis dans ce port, logés, soignés, habillés et pourvus de toutes les choses nécessaires pour se rendre en Amérique sur deux bâtiments qu'on a mis à leur disposition. Les naufragés ont dit à Richard qu'ils avaient quitté le Holstein et le Schleswig, leur patrie, afin d'éviter la révolution ; ils ne sont donc point partisans du progrès *illimité* ; ce sont plutôt des gens qui n'ont que du bon sens, ce qui n'empêche pas que si un bateau d'un moindre tirant d'eau que le leur ne s'était pas approché par hasard du banc de sable sur lequel ils échouèrent, ils auraient tous péri, car vingt minutes après leur navire était mis en pièces par les vagues. Après avoir échappé à la ruine dans leur pays et s'être sauvés du naufrage, ils ne mourront pas de faim, il faut l'espérer, dans le pays où ils vont chercher du *pain* et le *repos*. Le fait d'avoir été obligés de quitter l'Allemagne pour atteindre ce but ne contribuera guère à glorifier le progrès auquel ce grand pays aspire.

4 décembre.

1745. A Rome, les choses prennent la tournure que j'avais prédite. L'*Unione d'Italia* que rêvait le pauvre Pape conduit à des traits de bandits, et il y aura encore bien de ces traits-là avant que l'équilibre soit rétabli entre le possible et l'impossible, entre l'histoire et le roman.

Notre vie va toujours du même train paisible. La duchesse de Gloucester et la famille Cambridge ont passé quelques jours à Brighton, et nous avons été la plupart du temps avec

elles. La duchesse de Cambridge veut absolument que Richard et Mélanie aillent la voir à Kew, où elle restera jusqu'à l'ouverture du Parlement. Je les y enverrai un de ces jours.

5 décembre.

1744. J'ai été interrompu hier par une visite de lord Aberdeen, qui a poussé une pointe jusqu'à Brighton. Il ne s'est rien passé de nouveau entre hier et aujourd'hui. Ce qui est arrivé ailleurs, je ne puis t'en rien dire. J'ignore, par exemple, où se trouve le Pape. Je serais bien étonné si le Saint-Père ne pensait pas quelquefois à moi et s'il ne se rappelait qu'en 1847 je lui ai exprimé ma conviction sur ce point : c'est que, s'il ne s'arrêtait pas dans la voie où il s'était engagé, je ne pourrais pas lui garantir deux ans de séjour dans les États de l'Église. Je regrette vivement de ne m'être pas trompé.

17 décembre.

1745. J'ai vu par ta dernière lettre à Herminie que nous avons été informés ici de l'événement du 2 décembre * plus tôt que vous à Ischl. Quelle que soit la portée de la résolution de l'Empereur Ferdinand, je m'y attendais depuis longtemps; elle ne m'a donc pas surpris. L'impression qu'elle a faite sur le public ne m'a pas surpris davantage, car elle répond tout à fait à la nature des choses. L'Empereur Ferdinand est le représentant d'une époque qui rentre dans le passé; son successeur représente une époque qui n'est pas encore, mais qui sera; reste donc le présent, dont les effets visibles sont : une assemblée nationale constituante à Kremsier, l'état de siège dans la capitale et la guerre civile dans l'Empire. Pour en arriver là, il a fallu neuf mois d'un travail dont les conséquences se feront sentir pendant un siècle.

« Les morts vont vite! » Ce vers de Bürger contient une

* Abdication de l'Empereur Ferdinand en faveur de son neveu, qui monte sur le trône et prend le nom d'Empereur François-Joseph.

(Note de l'Éditeur.)

vérité que les vivants ne reconnaissent pas assez et qui, si l'on en était pénétré, épargnerait au monde bien des maux. Une des causes qui font que les choses terrestres suivent souvent une marche si peu logique, c'est que les morts se considèrent comme des vivants, tandis que les vivants se comportent fréquemment comme s'ils étaient morts.

Dans le corps social se produit un mouvement ascendant qui a provoqué les écroulements de l'année 1848 ; ceux-ci étaient la conséquence naturelle des contrastes qui naissent de la tendance des corps à trouver l'équilibre et du mouvement de va-et-vient qui en résulte. Une vérité qui ne peut être contestée et qui pourtant est une des plus stériles, c'est que la plupart des hommes qui sont au nombre des destructeurs les plus acharnés ne tardent pas à regretter leur œuvre ; tel a été certainement le cas de beaucoup de ceux qui se sont fait remarquer au printemps dernier. Ceux qui regrettent aujourd'hui leurs entreprises sont ceux qui se regardaient comme des édificateurs et qui ont dû bien vite céder la place à des destructeurs nouveaux.

La France présente en ce moment le spectacle le plus curieux. Les millions de voix qui se prononcent en faveur d'un *être intelligent*, car Louis-Napoléon n'est pas autre chose, sont simplement l'expression du sentiment intime que sans ordre il n'y a pas de vie sociale, et que sans *autorité* il n'est point d'ordre possible. Cette vérité s'appelle aujourd'hui Louis Napoléon ; quoique vieille comme le monde, elle prend le nom d'une personne, parce qu'on lui a fermé toutes les autres voies. Les choses s'arrangeront-elles comme si elles suivaient leur cours normal ? Je ne le crois pas.

L'année tire à sa fin ; elle occupera dans l'histoire une place marquante. Elle nous a séparés et détruit bien d'autres choses encore que des existences particulières. Pour ce qui me concerne, je me réjouis du chant des anges, du *Pax hominibus bonæ voluntatis*, qui dans quelques jours sera entonné pour la 1848^e fois par des millions d'hommes dont certainement les quatre-vingt-dix-neuf centièmes ne veulent que la « paix », que les « hommes de bonne volonté » seuls peuvent assurer, tout en étant toujours prêts à se laisser berner et exploiter par le cen-

tième restant. Je vous souhaite d'heureuses fêtes, dans l'espoir que le chant des anges sera mieux exaucé en l'année 1849 que dans celle qui va finir.

Nous partirons demain lundi pour passer le mardi, le mercredi et le jeudi chez le duc de Wellington, à Strathfieldsaye. Mélanie et Richard sont depuis hier chez la duchesse de Cambridge, à Kew. Nous les retrouverons demain à Londres, et ils viendront avec nous à Strathfieldsaye.

Il ne faut pas que j'oublie de te faire part de la jolie anecdote que voici. Un Français, un « homme de bonne volonté », a écrit à un de ses amis d'ici : « Je suis tellement fatigué de la fraternité que, si j'avais un frère, je ne pourrais plus l'appeler que mon cousin. »

Il est une autre anecdote qui ne me fait pas précisément honneur; mais je ne puis y penser sans éclater de rire. Si la première est spirituelle, l'autre est bête; mais la franche bêtise a aussi son prix.

Il y a quelques jours, j'ai reçu la visite de lord Palmerston. Nous avons parlé des événements du jour, et, après que nous eûmes discuté une foule de questions, et il n'en manque malheureusement pas aujourd'hui, Palmerston me demanda : « Qu'est-ce donc que Jellachich? »

« — Je ne l'ai jamais vu, lui répondis-je, ce qui n'a rien d'étonnant, car cette canaille n'a jamais approché de moi, et je n'ai jamais eu l'envie de la rechercher. Tout ce que je sais de l'individu, c'est que c'était un homme de lettres et un Juif. »

Palmerston (sur le point de tomber de sa chaise) : « — Jellachich est Juif? »

Moi : « — Oui, Juif; mais ce n'est pas pour cela qu'il a été fusillé. »

En voyant mon interlocuteur de plus en plus étonné, je lui demandai : « Mais, au fait, de qui parlez-vous donc? »

Palmerston : « — Eh bien, de *Jellachich*. »

Moi : « — Je vous demande mille pardons; je croyais qu'il s'agissait de *Jellinek*, et si vous avez été étonné de mes réponses, je ne l'étais pas moins de l'importance que vous attachez à savoir ce que c'était que ce pendard de Juif. »

Strathfieldsaye, le 20 décembre.

1746. Nous sommes ici dans un endroit qui réunit tous les agréments. Strathfieldsaye n'est pas un château, c'est une grande maison admirablement comprise, qui renferme tout ce qu'il faut pour rendre la vie confortable, avec ce mélange de luxe qui rehausse encore le confort sans devenir gênant par l'excès. Il y a ici également un trésor d'objets de luxe qui ne peut trouver son pareil ailleurs, car il a pour source la vie même du propriétaire. Les chambres sont remplies de tableaux, d'esquisses et de gravures qui représentent les faits de la vie militaire du duc, et s'il est facile en général d'illustrer de pareils faits par le pinceau et par le burin, il n'en a pas été de même ici, puisqu'il s'agit non-seulement de la qualité, mais encore de la quantité.

Si les manoirs anglais sont charmants, la vie qu'on y mène ne l'est pas moins ; elle est la même dans tous les châteaux, et elle est réglée de la meilleure façon du monde. A dix heures, on prend le premier déjeuner, soit en société, soit dans sa chambre, si on le préfère. Ce repas se compose de thé ou de café, avec une quantité de petits pains, de biscuits et de choses de ce genre, que l'on cuit au château même. A deux heures, on sert le *lunch* (déjeuner à la fourchette). A sept heures et demie, on dîne, et l'on reste ensemble jusqu'à onze heures, heure à laquelle les dames se retirent ordinairement. Les hommes restent ensemble à causer, aussi longtemps qu'il leur plaît. Comme en Angleterre — le pays le plus libre du monde, parce qu'il en est le mieux réglé — tous les usages suivent une règle déterminée, on sonne une heure avant le dîner afin d'indiquer le moment de la seconde toilette, qui est toujours la toilette de salon au complet. Pour avertir de l'heure du coucher, un valet de chambre allume à onze heures autant de bougies qu'il y a de dames présentes, et celles-ci les prennent dès qu'elles quittent le salon. La scène rappelle les vierges folles de l'Évangile ; elle a une couleur patriarcale et peut-être même un but d'économie, car il est superflu de laisser brûler

inutilement les bougies dans les appartements privés entre l'heure de la toilette et le moment d'aller se coucher.

Ce sont là les règles établies, on les suit, on vient ou l'on ne vient pas, on quitte sa chambre ou l'on y reste, tout à fait selon son bon plaisir. Jamais on ne vous demande de raisons. L'endroit où l'on se tient d'ordinaire est la bibliothèque, où des livres, des gravures, des cartes géographiques, etc., sont à la disposition de la société. Il y a aussi dans les pièces où l'on se réunit un piano, un billard et une serre. Si j'ai un reproche à faire à cette vie, c'est qu'on mange trop; toutefois la contradiction qui existe entre ce genre d'abus et mes habitudes est compensée par le reproche qu'on me fait, celui de ne pas manger assez.

Londres, le 22 décembre.

1747. Nous avons passé trois journées fort agréables à Strathfieldsaye. Tout ce que l'amitié peut imaginer pour rendre l'hospitalité plus aimable, nous l'avons trouvé dans un endroit qui, ainsi que je te l'ai dit dans ma dernière lettre, réunit le confort au luxe. Pendant toute la durée de mon séjour, je me suis dit avec une vive satisfaction qu'en 1848 il y a encore des points au monde où la vie n'est pas empoisonnée par les difficultés qui la compliquent partout ailleurs; je parle surtout de pays qui ne sont plus habités que parce que la population ne peut pas émigrer.

En Angleterre, on ne s'occupe à cette heure que de ce qui se passe sur le continent, et l'on a grand'peine à s'en rendre compte. Les idées d'ordre sont entrées ici dans tous les esprits à un degré tel, que la portée des faits par lesquels le désordre se traduit ne peut être mesurée que difficilement. L'opinion publique est toute en faveur de l'Autriche et trouve son expression dans les feuilles des nuances les plus diverses. Je regrette que les articles des journaux qui donnent le ton ne soient pas abordables pour toi; ils ne négligent aucune occasion d'entonner le *Austria for ever!* L'armée, son dévouement et sa bravoure, font revivre les sentiments qui régnaient à l'époque de l'alliance, et renaître les meilleures dispositions.

Brighton, le 26 décembre.

1748. Sous ce titre : « *Signatura temporis*, Berlin, 1848 » , a paru un petit écrit que tu devrais te procurer. La première partie, jusqu'à la page 26, contient sur le véritable caractère des événements de l'année 1848 tout ce qu'un ouvrage complet en plusieurs volumes ne pourrait que délayer. L'auteur y montre en quelques feuillets dans quelles voies on s'est engagé pour arriver à renverser tout cet *ordre de choses* que cherchent à rabaisser ceux qui travaillent à la grande œuvre, en le qualifiant de *système de Metternich*; et pourtant ce n'est pas un système, c'est la base de la vie sociale, de cette vie dont les systèmes sont la ruine! Me qualifier de fabricant de systèmes, c'est se tromper soi-même ou vouloir tromper les autres; me proclamer le seul soutien de l'ordre, c'est me faire plus d'honneur que je n'en mérite et qu'un homme quelconque n'en peut mériter. Dans la confusion universelle qui de la haute sphère de la morale s'est étendue jusqu'à la vie matérielle, les adversaires se comportent plus souvent qu'ils ne le croient comme de sots amis!

3 janvier 1849.

1749. C'est aujourd'hui la première fois que j'écris depuis l'avènement du chiffre 9 qui a remplacé le 8. J'espère que les produits des deux années ne se ressembleront pas, et que le nouveau millésime marquera la période de la guérison. S'il y réussit, il aura bien mérité de l'humanité.

Le passage d'une année à l'autre me fait toujours l'effet du passage du connu à l'inconnu; or, pour un esprit sérieux comme le mien, ce passage a toujours eu quelque chose d'imposant.

Si par hasard tu désires savoir ce que je pense de l'année dans laquelle nous entrons, je te dirai que je ne m'en mêle pas. *J'attends*; mais attendre, ce n'est pas savoir; quant à *savoir attendre*, c'est une qualité et un art que je m'entends à cultiver dans la pratique.

Cette lettre te trouvera à Vienne, où tu te seras sans doute

retrouvée à la maison, ce qui compense bien des privations que t'imposera l'aspect de la ville, de cette ville où tu trouveras sans doute beaucoup de changements. Cette pauvre ville s'est fait à elle-même bien du mal; or, de toutes les fautes, celle-là est la plus pénible. Moi qui suis, de vieille date, un lecteur de journaux attentif, je constate avec satisfaction que l'esprit dans lequel sont écrites les feuilles de Vienne va s'améliorant. L'intérêt commun n'y perdra rien; par contre, la pensée, le style et la langue y gagneront évidemment.

Le réveil du bonapartisme en France ne m'effraye pas. Le bonapartisme sans un Napoléon est tout autre chose que ce que semble promettre son nom. De nos jours, ce mot a la signification d'un appel au retour de l'ordre; c'est l'ordre qu'on veut en France: on a découvert dans ce pays, bien qu'un peu tard, que l'ordre sans la force de l'autorité n'est qu'un leurre. Louis-Napoléon est décidé, parait-il, à user du pouvoir avec l'autorité que lui donnent 5,600,000 voix. Y réussira-t-il? Le résultat l'apprendra; c'est le succès qui, dans un pays désorganisé comme l'est le *pays modèle*, constitue le vrai pouvoir.

J'ajoute ici un calcul qui n'est pas hypothétique.

Si l'on analyse le nombre des votes, qu'on peut évaluer à 7,330,000, on en trouve 7 millions en faveur de l'ordre, 300,000 braillards, 30,000 socialistes. Parmi les 7 millions, il y a au moins 5 millions et demi d'adversaires du 24 février, et, sur le million et demi de voix qu'a obtenues Cavaignac, il n'y a pas un cinquième de républicains. Est-ce une raison pour que la France puisse espérer le repos? Non, car ses institutions sont défectueuses, et, tant qu'elles le resteront, ni le repos ni l'existence du pays ne seront assurés.

Voilà de la politique à ma façon, de la politique du prétendu système de Metternich. Ce système, c'est la *vérité*, qui, précisément pour cela, ne sera jamais un système.

9 janvier.

1750. Je suis, comme tu le sais depuis longtemps, un lecteur assidu des journaux. C'est un métier qui demande, comme

tous les autres, des connaissances et de l'habileté. Les premières consistent à distinguer le vrai du faux dans ce que disent les feuilles; quant à l'habileté, elle consiste à trier ce qui n'a d'autre valeur que celle du papier noirci. Je crois posséder ces deux qualités, et je vois avec satisfaction que dans les feuilles de Vienne s'affirme la résurrection du sens moral, qui se réveille toujours après avoir été assoupi. Avant la crise de novembre, cet assoupissement avait atteint un degré vraiment extraordinaire.

Toute cause qui ne peut se soutenir que par les armes du mensonge est une cause perdue d'avance. Tel est le cas de celle de Kossuth. Il exerce le terrorisme et ne peut pas faire autre chose, car l'essence du terrorisme est de travailler la raison à coups de poing. Ce qui reste après une révolution, abstraction faite des événements eux-mêmes, est toujours très-difficile à remettre en ordre. Ce sont les gens compromis qui forment ce *caput mortuum*, et ce sont les dupes qui tombent à la charge du pays plus que ceux qui ont joué un rôle actif. Ceux-ci se sauvent, et les autres restent.

A peu d'exceptions près, qui toutes sont à mon avantage, ma vie ressemble à celle que j'ai menée pendant une longue suite d'années. Tous les jours je lis et j'écris pendant huit heures au moins; quant aux huit heures qui restent, car j'en consacre huit au sommeil, je les passe soit en famille, soit en société. Si tu me demandes comment il se fait que je dépense huit heures à écrire, je te rappellerai que j'ai vécu un demi-siècle au milieu des événements qui ont formé l'histoire de cette longue période, et j'ajouterai que je ne ferai pas de tort à cette histoire si je l'éclaircis par des commentaires, de même que je suis tranquille quant aux commentaires que des historiens futurs pourront se sentir engagés à écrire sur le *système de Metternich*. Tu te rappelleras sans doute que j'ai divisé les hommes en deux classes, l'une comprenant les hommes de l'*avenir*, et l'autre, les hommes du *présent*. La différence entre les deux consiste en ceci : c'est que, pour pouvoir devenir un homme de l'avenir, il faut avoir été un homme du passé, car sans passé point d'avenir. Comme les hommes du jour n'ont

pas eu de passé, ils n'auront pas non plus d'avenir. Ils forment simplement des épisodes dans l'histoire; ces épisodes peuvent être bons ou mauvais, mais ce seront toujours des épisodes, qui auront exercé une influence passagère, soit en bien, soit en mal.

Ou je me trompe fort, ou bien chaque jour fournira des preuves nouvelles qui établiront que mon système n'était pas une œuvre de fantaisie.

17 janvier.

1751. Il y a dans le monde deux situations qui n'ont pas leurs pareilles dans l'histoire des Empires comme dans celle des individus. Ce sont celle de l'Autriche et la mienne propre. La première a été amenée par l'épidémie sociale qui désole le monde, et par la complète insuffisance des gouvernants dans tous les pays, mais surtout chez nous. La dernière a été la conséquence naturelle du fait que, pendant ma longue carrière ministérielle, j'ai été parmi les gouvernants le seul capable de gouverner. Cette thèse, qui, appliquée à toute autre situation qu'à celle de l'Empire, accuserait la présomption de celui qui la soutient, est justifiée par les événements eux-mêmes. Ma personnalité ne serait pas devenue, comme elle l'a été, le point de mire des factieux, de quelque école qu'ils sortent et à quelque club qu'ils appartiennent, si j'avais eu à mes côtés un seul homme auquel l'opinion publique eût pu attribuer une valeur gouvernementale. Pleins de suffisance quand la navigation leur paraissait exempte de danger, ils se réfugiaient à fond de cale quand éclatait la tempête. Je n'ai pas gouverné l'Empire; je n'ai fait que diriger sa politique. La vérité est que l'Empire n'avait pas de gouvernement, et que, malgré cet inconvénient, j'ai su maintenir l'honneur de la monarchie, après avoir réussi autrefois à lui rendre son intégrité matérielle. Si j'avais gouverné l'Empire, il n'y aurait pas eu de 13 mars, ou bien, s'il avait osé se produire au grand jour, il aurait été écrasé. Chaque jour apporte et me fournit de nouveaux éclaircissements sur les éléments qui ont contribué à l'amener, ainsi que sur les ressorts qu'on a fait agir, et dont l'action a tourné

tout autrement que ne se le figuraient les imbéciles qui ont servi de complices à d'habiles agitateurs.

Aujourd'hui, les choses se présentent sous un autre aspect qu'en ce temps-là ; le résultat n'a pas répondu aux espérances que la masse des niais fondait sur les programmes inventés par d'autres ignorants qui obéissaient aux suggestions de quelques coquins. Il a suffi de quelques mois pour démontrer à bien des gens qui se sont laissé duper, qu'ils ont allumé un incendie avec ce qu'on leur vantait comme une lumière bien-faisante. Tout ce qui s'est passé entre le 13 mars et le mois de décembre devait arriver suivant le cours naturel des choses. Pour bien juger ce court espace de temps, il faut le diviser en trois périodes. La première, l'introduction *libérale*, va du 13 mars au 15 mai. La seconde, marquée par la banqueroute du libéralisme et par le règne du *radicalisme*, va de cette date jusqu'aux événements d'octobre, qui ont amené les *mesures répressives*. Sous ce rapport, les journées d'octobre ont eu un bon côté, qui consiste dans les leçons que les coups donnent aux gens qui ne croient pas à l'effet du bâton. Mais cette vérité elle-même est loin d'être absolue ; les leçons sont toujours utiles, mais il y a une différence entre celles qui sont données au *vivant* et celles qui sont données à son *successeur*. L'ancien Empire est mort dans la nuit du 13 au 14 mars ; ensuite est venu un interrègne entre ce jour et celui où l'Empereur Ferdinand s'est retiré à Olmütz. Les leçons profiteront à l'Empire, dont la création n'est pas encore définitive, et dans ce sens elles auront été utiles. Mais ce n'est pas au nouvel Empire qu'elles ont été données ; c'est à celui qui s'est écroulé et qu'*un seul homme* ne pouvait pas maintenir debout.

Ma position personnelle est forte, parce qu'elle est franche et nette. Elle est franche, parce que je n'ai jamais quitté le terrain sur lequel seul je puis vivre et me mouvoir. Elle est nette, parce que le succès n'a pas répondu à l'attente de ceux qui avaient une réforme en vue et qui ont amené la destruction. Comme je ne demande plus rien dans ce monde, le monde ne saurait non plus rien m'offrir. Le passé m'appartient avec sa force et ses faiblesses. L'histoire ne peut pas se soustraire à

l'obligation de faire une juste répartition de ces éléments entre ceux qui ont joué un rôle actif dans le drame ; je me sou mets à son arrêt sans le craindre aucunement.

La vie que je mène dans ce pays présente un caractère tout à fait particulier : c'est un mélange de ce qui m'appartient en propre et de ce que m'imposent les événements. Il y a dans l'esprit des Anglais un trait saillant, c'est sa rectitude. Dans aucun pays de l'Europe le résultat n'est favorable aux *réformes* de l'année 1848. Il leur manque la base de la raison, tout le monde est d'accord là-dessus. Je compte parmi les hommes les plus éminents de l'Angleterre un grand nombre de vieux amis, et la marche des *réformes* sur le continent me vaut plus d'amis nouveaux que je ne puis en accueillir sans inconvénient. Cette situation me donne le rôle de *protagoniste de la raison* (je ne trouve pas d'autre terme qui corresponde à la chose) ; il en résulte un fait qui, je le crois, est sans exemple dans les annales de l'Angleterre. Les premiers organes de ce qu'on nomme l'opinion publique et de ce qui influe sur elle, les grands journaux quotidiens et les écrits périodiques se sont mis à ma disposition ; il suffit de les lire pour constater dans le *Times*, et surtout dans le *Morning Chronicle*, un revirement complet dans la manière d'envisager les questions les plus graves. Je t'envoie une livraison de la *Quarterly Review*, la revue trimestrielle la plus considérable, qui mérite de trouver place dans toutes les bibliothèques. Tu y trouveras deux articles : l'un, *Austria and Germany*, a été écrit sous ma dictée ; l'autre, qui parle des affaires d'Italie, l'a été sous mon inspiration. Tu pourras te convaincre par cette lecture que la vérité commence à se faire jour dans ce pays. Le *Spectateur* a été un essai que j'ai livré à la publicité, mais qui n'était pas destiné à durer plus longtemps qu'un pétard, parce qu'une feuille écrite en français est trop chère.

La France ressemble à une énigme, à un rébus du *Charivari*. Je t'envoie une magnifique reproduction de la réception des corps de l'État par le président, le 1^{er} janvier. On ne saurait pousser plus loin l'art de la caricature ; du reste, en y regardant de près, c'est celui qui convient le mieux à notre époque.

25 janvier.

1752. Paris ne cesse de jouer le rôle d'une république sans républicains, d'une monarchie sans Roi, d'un corps puissant sans âme et d'un esprit sans corps. Une pareille situation conduit à une lutte entre tous les petits ambitieux et à une banqueroute du sens commun. Comme Brighton n'est séparé des boulevards que par l'espace de quelques heures, tu peux jusqu'à un certain point me regarder comme étant placé au centre de la confusion moderne, qui ne se distingue de la confusion qui règne dans le reste du monde que par plus d'esprit de bonne et de mauvaise qualité, de cet esprit qui est un bien commun en France, mais qui est l'ennemi juré du sens commun. La France sera-t-elle une monarchie ou une république au 1^{er} janvier 1850? Une seule chose est certaine, c'est qu'elle n'est actuellement ni l'une ni l'autre. Tout bien considéré, la France a cela de commun avec bien d'autres pays; or, je ne suis pas de ceux qui appellent cela *progrès*. Pauvre progrès, dans quelle triste voie es-tu engagé!

1^{er} février.

1753. Il y a deux sortes d'esprit : l'un montre aux hommes les choses telles qu'elles sont réellement, et, par conséquent, aussi les suites qu'elles doivent avoir; l'autre les fait paraître telles qu'on voudrait qu'elles fussent. J'ai le premier genre d'esprit, et les gens qui sont d'une autre catégorie que la mienne appellent cela le « système de Metternich ».

Ce qui se passe en ce moment à Francfort rentre dans ce domaine. Aucune des questions qui s'agitent à la Diète ne m'offre quelque chose de nouveau; tout s'est déroulé sous mes yeux en 1813 et en 1814. Tu vois que cela me fait remonter bien haut. La différence entre les produits de cette époque-là et ceux du présent consiste en ceci : c'est qu'aujourd'hui l'expérience enseigne que ce que je reconnaissais alors comme étant en contradiction avec le bon sens pratique, est en réalité

incompatible avec lui. Si cela est un système, on ne peut pas lui reprocher d'être faux.

12 février.

1754. Rien ne me surprend moins que les difficultés que le gouvernement et Vienne éprouvent même à rétablir l'ordre, cet ordre sans lequel un développement calme et sérieux est impossible. Je vis ici au milieu d'une société qui non-seulement est réglée comme le demande la protection des personnes et de la propriété, mais qui, de plus, estime tant la liberté, qu'elle sait repousser énergiquement toutes les attaques dont la licence menace l'ordre public. Aussi je me trouve en contact journalier avec des hommes qui ne comprennent pas l'anarchie qui règne sur le continent, ce qui ne m'étonne nullement. Rien ne va plus vite que l'écroulement d'un édifice; pour construire, il faut du temps, et l'on n'est à son aise que dans des maisons achevées. Par contre, il est désagréable et incommode de se trouver au milieu du bruit des travaux et dans des chambres inachevées, entre des murs humides et des poutres qui craquent. Vienne est un endroit dans l'état dont je parle, et il faudra du temps pour que la situation change.

23 février.

1755. Je saurai dans quelques jours où je passerai les six mois de printemps et d'été; tu sais que je ne fais jamais de projets pour plus de saisons à l'avance. Tout le monde en Angleterre fait toujours la même chose. La vie est réglée dans ce pays comme les figures d'un quadrille; les mots sacramentels : « chassez à droite ou à gauche, en avant deux, le moulinet, la chaîne anglaise », s'appliquent admirablement à ce pays, et le nom de « chaîne anglaise » me semble emprunté à la vie sociale anglaise et avoir passé de celle-ci à la contredanse. Quant aux pirouettes, aux balancés et aux entrechats, ils sont d'invention française.

Les Colloredo sont arrivés à Londres; le comte a eu sa

première audience, et je l'attends ici demain. Ce sera pour moi une bonne journée.

28 février.

1756. Le printemps se fait sentir dans le sens de mes *doctrines*. Entre aujourd'hui et le mois de juin, il y aura beaucoup de faits nouveaux à enregistrer dans l'histoire du temps. Cette période a quelque chose de particulier : elle forme pour l'immense majorité des contemporains le présent immédiat, tandis que je l'ai déjà vue venir depuis longtemps. Dans les jours qui suivront la confusion générale, les idées que j'ai jetées sur le papier feront une impression considérable, et l'on ne me reprochera plus de m'être fait illusion. Je t'envoie ci-joint un échantillon du savoir-faire d'un prophète moderne*. Le monde se trouvait naguère encore en fort mauvaises mains, il faut l'avouer, et Ledru-Rollin est certainement mieux à sa place à la table d'un banquet socialiste que lorsqu'il était membre actif du gouvernement issu de la glorieuse journée du 24 février 1848.

4 mars.

1757. Il est une vérité incontestable, c'est qu'on éviterait bien des maux si les hommes qui les provoquent ne croyaient servir une cause qui est tout autre chose qu'ils ne se le figurent. Plus d'une « conquête » a été repoussée avec horreur quand elle s'est montrée sous sa véritable forme à ceux qui croyaient avoir trouvé en elle un des biens les plus précieux. Je t'envoie quelques lignes découpées dans un journal, qui peuvent servir de commentaire à mes paroles et qui doivent mettre dans un singulier embarras ceux qui croient à des recommandations anonymes**. L'exemple est probant pour de tout autres objets

* Un socialiste américain avait dit dans un banquet que, dans les pays d'Europe qu'il avait parcourus, la France était regardée non comme une sœur, mais comme une mère qui devait guider les autres puissances, compliment auquel Ledru-Rollin avait répondu par des phrases plus ampoulées encore.
(Note de l'Éditeur.)

** Le morceau découpé dans le journal contient deux annonces placées

que des articles de toilette. Est-ce que dans leur application à la vie et à la prospérité des États, les moyens cosmétiques n'ont donc pas une tout autre valeur ?

Le plus grand malheur qui puisse frapper un pays, c'est une révolution, car il est dans la nature des révolutions de tout renverser ; or, il n'est certainement pas agréable de vivre dans un amas de ruines. Quand le mal est fait, ceux qui ont contribué à le déchaîner sont tout étonnés d'être arrivés à un point où ils n'avaient nulle envie d'aller. Quant à ceux qui connaissent mieux le mal, ils ne peuvent qu'éprouver de la pitié pour leurs contemporains aveuglés ; mais la pitié n'a encore jamais consolé personne. Si le mal passait rapidement sans laisser des traces par trop profondes, on pourrait en prendre plus aisément son parti. Tel n'est pourtant pas le cas en matière de révolutions ; elles n'inondent pas comme une vague poussée par la tempête, mais elles ravinent le sol et le dévastent comme les torrents qui se précipitent du haut des montagnes élevées, et qui non-seulement submergent le pays, mais encore le couvrent de ruines et rendent les champs stériles. Les pauvres bourgeois de Vienne, comme ceux de tous les pays, se sont laissé duper ; la chose a été faite en un clin d'œil ; mais combien de temps faudra-t-il jusqu'à ce que les suites du mal aient disparu et qu'on ait fondé des institutions durables ! Ni toi ni tes enfants ne verrez Vienne telle qu'elle était, la ville prendra un autre aspect, et plaise à Dieu que cette métamorphose tourne à son avantage !

14 mars.

1758. Je voulais t'écrire hier, et j'en ai été empêché par la constitution du 5 mars, dont les grands traits ont été connus ici le 12, et le texte entier le 13*. Je l'ai lue et méditée au

l'une à côté de l'autre, dont la première vante les avantages de l'eau de Cologne, tandis que la seconde soutient juste le contraire.

(Note de l'Éditeur.)

* Voir dans l'Appendice : « Sur une constitution en Autriche. »

(Note de l'Éditeur.)

lieu de t'écrire; tu comprendras cela. Laisse-moi ajouter ici une remarque dont tu reconnaitras la justesse.

L'ancien ordre de choses a trouvé sa fin le 13 mars 1848. La loi fondamentale sur laquelle doit s'appuyer le nouveau régime porte la date du 5 mars 1849. L'intervalle qui sépare la fin du commencement comprend à peu près une année. Qu'est-ce que cette année a fourni à l'histoire? Une œuvre de destruction immense et pas une seule construction. L'Empire se relèvera de ses ruines, mais sa résurrection n'excusera pas les destructeurs. Tu comprends que je ne regrette pas de n'avoir jamais quitté le terrain qui seul répondait à ma conscience. L'Empire connaît maintenant les conditions auxquelles tient sa prospérité. J'espère que le bon sens de la population ne se laissera plus égarer, et je désire de tout mon cœur que cet espoir se réalise. Mais tu te seras convaincue que l'événement a justifié mes calculs relatifs à l'influence des saisons.

Procure-toi un ouvrage qui vient de paraître sous ce titre : *Histoire de madame de Maintenon*, par le duc de Noailles. Il est excellent et parfaitement bien écrit, au point qu'on peut le proclamer un modèle de raison et de style. Aussi fait-il sensation à Paris, où l'on s'abandonne aujourd'hui au courant conservateur avec une sorte de passion. On commence à comprendre dans cette ville qu'il faut que tout édifice ait une base, et qu'on ne peut point bâtir sur le sable. Il y a fort longtemps déjà que j'ai fait cette découverte.

22 mars.

1759. Richard est revenu de son excursion à Paris. Il est un proverbe qui dit qu'en France « tout finit par des chansons ». Si l'on n'insiste pas sur l'idée de la fin, qui certainement est encore bien éloignée pour la France comme pour tous les autres pays éprouvés par la Révolution, ce proverbe n'est pas démenti par l'histoire du jour. Avant tout, c'est contre la République que sont dirigées les chansons satiriques; mais ce qui n'est possible qu'à Paris, c'est le dérèglement intellectuel et le caractère que porte le mouvement antirévolutionnaire. Richard nous a apporté le texte des pièces qui font actuelle-

ment salle comble; les attaques sont pleines d'esprit, mais d'un esprit mêlé d'ordure. Les deux produits les plus nouveaux dans ce genre sont la *Foire aux idées* et les *Grenouilles qui demandent un roi*. Quand on lit ces pièces, on est de l'avis de Richard, qui dit que pour comprendre qu'elles se jouent, il faut avoir assisté à la représentation. Il était aux stalles lorsque, du groupe au milieu duquel il se trouvait, s'élevèrent ces cris : « A la porte! les voilà, nous n'en voulons pas; à la porte! » Lorsque Richard demanda à qui s'adressaient ces cris, les crieurs lui répondirent : « Voyez-vous ces hommes qui viennent d'entrer dans cette loge? Ce sont des députés de la Montagne, nous n'en voulons pas; s'ils ne sortent pas de bon gré, nous saurons bien les mettre dehors. » Les représentants du peuple souverain ont eu, en effet, l'intelligence d'abandonner une place qu'ils ne pouvaient tenir. Marrast, le président de l'Assemblée nationale, ne peut plus se montrer dans aucun théâtre; la dernière fois qu'il a osé paraître, tout le parterre s'est levé en criant : « A la porte! »

L'idole du jour est Louis-Napoléon. On est déjà arrivé à le trouver *beau*. *L'Empire* est à l'ordre du jour. L'élégance et le luxe des bals qui se donnent à l'Élysée contribuent surtout à rendre l'opinion favorable à celui-ci. Tout cela, c'est de la folie, mais une folie qui aura sa place dans l'histoire. Pour que de pareilles choses soient possibles, il faut qu'il y ait des raisons; ces raisons sont palpables pour tous ceux dont l'œil n'est pas aveuglé, et elles sont plus nombreuses que ne le voudraient ceux qui dirigent les affaires. Les intérêts qui forment la base de la vie des États peuvent être compromis et relégués au second plan par les querelles des partis; toutefois on ne peut pas les détruire, comme le voudraient bien ceux qui sont infestés de l'esprit de parti, et dès que l'excès du mal provoque la réaction, celle-ci se sert de toutes les armes qui lui paraissent utiles pour mettre un terme à l'oppression. Mais entre cette entreprise et une réédification il y a loin; or, beaucoup de pays en sont actuellement à cette période transitoire.

Ici, la situation du continent et surtout la conduite du Roi

Charles-Albert soulèvent une véritable indignation. Si ce prince se montrait sur ce grand théâtre qui s'appelle Londres, il aurait le sort des *rouges* dans les théâtres de Paris. Les artistes de Vienne ne s'entendent guère au commerce. S'ils avaient l'idée d'envoyer ici des portraits du jeune Empereur, on s'arracherait leurs produits. Nos industriels demandent qu'on vienne les trouver chez eux, tandis que leur intérêt serait de se mettre à la disposition des acheteurs partout où ceux-ci se rencontrent. Le revirement qui, dans le cours de l'année où j'ai pu l'observer de près, s'est opéré dans les sentiments du public anglais, est vraiment incroyable. Les grandes feuilles quotidiennes sont pleines de dures leçons qu'elles distribuent à droite et à gauche, et où une science magistrale vient s'allier à la solidité des principes. Tout dans ce pays est imposant, la raison aussi bien que l'erreur. Actuellement, c'est la raison qui s'élève contre l'erreur et qui combat ouvertement et énergiquement ses adversaires. Tu comprends que cette lutte est extrêmement intéressante pour moi, et qu'elle me dédommage de bien des privations. Malheureusement, il est des privations pour lesquelles aucune compensation n'est possible.

31 mars.

1760. Dans ma position, tout est clair, tout répond à la première de toutes les forces, à la force des choses. Lorsqu'au 13 mars je me retirai du poste où je n'étais pas le *gouvernement*, mais où je représentais l'Empire vis-à-vis de l'étranger et où je masquais de mon mieux les faiblesses qui se trouvaient derrière et à côté de moi, je dis à l'avant-garde de la Révolution, qui remplissait l'antichambre de l'Archiduc Louis : « Je me retire, et l'on ne tardera pas à me reprocher d'avoir emporté la Monarchie avec moi ; tel n'est pas le cas. Personne ne peut emporter un Empire avec soi ; ce sont les États eux-mêmes qui se dépouillent de leur force. » Mon jugement a été confirmé. Ma retraite des affaires a été le signal de la ruine de l'ancien ordre de choses et du bouleversement de toutes les institutions existantes. On donne à l'ancien ordre de choses le

nom de *mon système*, et c'est contre ce système que se sont élevés les esprits aveuglés et les esprits pervertis. Le désordre ne prétend pas s'ériger en système; il n'ose pas se montrer sous un jour qui contraste par trop avec l'ordre, auquel, tout bien considéré, sont attachés tous ceux qui ont quelque chose à perdre. L'expression de *système de Metternich* est donc restée le point de mire de tous les coups. Actuellement, les tireurs n'ont plus de munitions, et cette expression a le sort de tous les mots qui ne disent rien; du moins elle l'a dans notre Empire, car en Allemagne le système de Metternich continue d'être battu en brèche.

Dans le courant de l'été, je songerai à nos quartiers d'hiver; je voudrais trouver pour la saison froide un endroit où je puisse échapper à la cherté anglaise. Toutefois, je n'ai en tête ni Vienne ni un autre point de l'Autriche; le moment de rentrer dans mon pays n'est pas encore venu et ne viendra pas même en 1849. Je serais un obstacle pour le gouvernement, et l'on se mettrait à me soupçonner de vouloir rentrer en activité, soupçon qui serait absolument dénué de fondement. Un demi-siècle de ce supplice suffit pour ôter l'envie de l'affronter de nouveau.

Le vieux Radetzky vient de terminer une campagne *napoléonienne*; le coup qu'il a frappé peut avoir les conséquences les plus sérieuses si l'on sait le mettre à profit. Depuis trois jours, mon bureau ressemble à une boîte aux lettres. Je reçois des lettres des gens de tous les partis, et tout ce monde veut me faire comprendre la portée de la leçon. Sans doute on se donne une peine inutile, mais l'intention est bonne. Le grand événement du jour me rappelle la petitesse du détail que je vais raconter. Lorsqu'en juillet 1847 j'envoyai à l'armée en Italie les premiers renforts, je rencontrai deux adversaires lors de la discussion de cette question. L'un disait que j'étais du côté des vieux soldats qui ne rêvent que les batailles; l'autre, sans voter pour ni contre, disait « qu'il était curieux de voir quel serait l'effet de ce mouvement de troupes sur les finances ». Ce n'étaient certainement pas des *hommes d'État* qui parlaient ainsi, et pourtant ils revêtaient des fonctions publiques.

4 avril.

1761. L'Angleterre est en ce moment sous l'impression de la victoire que notre armée a remportée sur le Piémont. Si le vieux maréchal se montrait à Londres, il serait traité comme Blücher en 1814. Il risquerait de s'en revenir chauve, s'il arrivait avec de longs cheveux, car les Anglais sont extrêmement passionnés pour les cheveux comme pour les autographes. Le cri de « *Austria for ever!* » retentit dans la bouche de tous les Anglais bien pensants, et les malintentionnés se cachent.

Lord et lady Palmerston arriveront ici demain pour passer les fêtes de Pâques. Je suppose que Palmerston s'empressera de venir me voir. On l'attaque avec beaucoup de violence dans le Parlement et plus encore dans les journaux. La situation en Italie prend une tout autre tournure qu'il ne le prévoyait, et personne ne veut de ses cheveux.

Tout cela serait fort bien si le monde n'était pas malade comme il l'est. L'Italie ne signifie pas grand'chose; c'est en Allemagne qu'est le grand mal. La France se contente de son Louis-Napoléon, qu'elle désire voir régner en maître absolu. Heureusement pour ce pays, n'est pas despote qui veut l'être ou que d'autres veulent voir exercer le despotisme. Le véritable despotisme du présent, c'est le contraire de la raison qui l'exerce.

19 avril.

1762. Il m'est arrivé une singulière aventure. Quelques jours avant mon départ de Brighton, un certain Bohn m'a écrit pour me prier de lui fournir des renseignements sur son père, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ce dernier parlait toujours à ses enfants de moi et de mes parents. Il leur disait que dans son enfance il avait été un de mes camarades, et il leur racontait une foule d'histoires; par exemple, que je lui avais donné un vêtement complet parce qu'il avait déchiré le sien en jouant. Le vieillard a, jusqu'à sa mort, suivi ma

carrière avec un intérêt qui ne s'est jamais démenti, et il a toujours recommandé à ses enfants d'être respectueux à mon égard; bref, tout prouve qu'il m'avait en profonde vénération.

Je puis affirmer à M. Bohn que je ne me rappelle rien de ce qui concerne son père; pourtant, le nom de Bohn ne m'est pas tout à fait inconnu; il est pour moi comme le souvenir d'une chanson dont on ne se rappelle plus le titre. Mais ce qui est plus curieux, c'est l'histoire de la famille Bohn. Le père (mon ami à tout prix) est venu à Londres à l'âge de seize ou dix-huit ans, avec une demi-guinée pour toute fortune. De la condition de relieur il s'éleva à celle de libraire et ensuite à celle d'éditeur (deux professions distinctes ici), et la maison Bohn est aujourd'hui une des maisons de librairie les plus considérées. Elle s'occupe principalement de la publication d'ouvrages de luxe. Il y a quelques jours, j'ai eu une conversation avec M. Bohn, et j'ai dû lui dire que je regrettais de ne pouvoir lui donner des renseignements sur les rapports que j'avais eus dans mon enfance avec son père. Ensuite, nous avons parlé de la situation de la maison Bohn; le chef actuel de l'établissement, qui est le fils aîné de mon ami, se plaint de l'influence funeste que les révolutions continentales exercent sur la librairie. En 1848, la maison n'a écoulé que pour cent mille livres sterling d'ouvrages. En ce moment, elle a à Paris pour un demi-million de marchandises en commission, qui ne trouvent pas d'acheteurs. Je me renseignai sur la maison Bohn, et j'appris qu'on évaluait son capital à sept ou huit cent mille livres sterling. Ce chiffre énorme est le produit des dix schellings avec lesquels le père Bohn est venu à Londres, il y a soixante-cinq ou soixantedix ans. J'ai eu vraiment dans mon enfance un fier camarade. Bohn va publier prochainement un ouvrage historique pour lequel il fait graver mon portrait et ceux d'autres hommes *du passé*.

RICHMOND.

1763. A Richmond. — Les jardins anglais. — 1764. La situation de l'Europe. — L'Angleterre et le continent. — 1765. Le soixante-seizième anniversaire de naissance. — 1766. Attentat dirigé contre la Reine Victoria.

Richmond, le 24 avril 1849.

1765. Nous sommes très-contents de notre habitation à Old Palace; celui-ci ne présente, il est vrai, rien qui justifie son nom, mais c'est une charmante villa. Elle se compose d'une maison parfaitement arrangée et d'un jardin qui remplit l'espace compris entre elle et la Tamise, et qui n'est séparé du fleuve que par un chemin de halage. Quand tu verras les jardins anglais, tu ne manqueras pas de reconnaître que tous ceux que j'ai fait tracer dans ma vie étaient du style le plus pur. Ce style est celui d'un paysage, d'une contrée à laquelle on peut donner l'aspect qu'on veut, mais qui doit avant tout porter le caractère d'une grande simplicité. Ce qui manque dans nos jardins, ce sont les plantes toujours vertes, qui ne supportent pas notre climat et qui, par contre, forment ici une végétation luxuriante, sans que pour cela le climat soit très-favorable pour l'homme, non pas au point de vue de la santé, mais à celui de l'agrément. Il n'est pas difficile de se trouver bien en Angleterre; mais ce qui l'est, c'est de se promener au soleil. Le soleil de Londres ressemble à la lune de Naples; il en résulte une verdure admirable et l'heureux développement de plantes des zones les plus diverses. Tu verras un magnifique cèdre du Liban qui, sur le gazon qui s'étend sous nos fenêtres, occupe la place du grand tilleul qui se trouve dans mon jardin à Vienne.

Pendant tout le mois d'avril, il a fait un temps affreux. Depuis hier l'horizon s'est éclairci; j'espère qu'il en sera de même en Hongrie, pour des opérations d'un tout autre genre. Notre pauvre Empire a vraiment besoin de se refaire. Énervé par trente-quatre années de paix et de bien-être, il s'est laissé entraîner par le mouvement, et, si je ne me trompe, les treize

derniers mois l'ont sans doute édifié sur la valeur de ce passé. Malheureusement, les reconstructions coûtent plus de temps et de peine que les destructions, vérité que j'avais déjà découverte avant les expériences auxquelles l'Europe a été livrée en 1848.

2 mai.

1764. Les situations les plus diverses sont engagées dans une lutte qui, ramenée à ses éléments les plus simples, est la même pour tous les partis et la plus ancienne que le monde connaisse, savoir la lutte entre l'ordre et le désordre, entre la raison et les passions, entre la vérité et l'erreur, entre l'histoire et la fiction. Si du moins les fictions étaient plus variées qu'elles ne le sont en effet ! La pire des situations sera toujours celle où l'on s'habitue aux dangers eux-mêmes et où l'on n'est plus surpris par rien. C'est celle où l'Europe se trouve depuis soixante ans, avec des variantes qui n'ont pas plus d'importance que des variations composées par un méchant auteur et exécutées par de piètres artistes.

Nous sommes fort bien ici. La société ne nous manque pas, souvent même nous en avons trop, car cela empêche ceux qui forment l'objectif des excursionnistes d'entreprendre eux-mêmes des promenades. Je ne saurais imaginer un point plus pittoresque dans son genre, et je n'ai trouvé ce genre nulle part qu'en Angleterre ; *la nature sourit*, cette expression me semble le mieux répondre à la réalité. Elle ne présente rien qui surprenne, rien de vraiment grandiose ; par contre, la vue se repaît d'une verdure dont on ne peut se faire aucune idée sans l'avoir vue, et qui offre une variété infinie, grâce au mélange d'arbres et de plantes des climats les plus divers. Le dicton allemand : « Il y a tant d'arbres qu'on ne voit plus la forêt », peut, dans un autre sens, s'appliquer aux paysages anglais ; il n'y a qu'à changer le mot *forêt* en celui de *contrée*. En Italie, ce sont des murs qui bornent la vue ; ici, ce sont des arbres. Dans tous les cas, il est certain que l'Angleterre ne ressemble au continent en rien, excepté dans ce qui est commun à tous les êtres créés.

Mais dans les points où ils peuvent différer entre eux, cette différence est complète.

Parmi les causes de l'effroyable confusion où se trouve actuellement l'Europe, il faut compter la transplantation d'institutions anglaises sur le continent, où elles jurent avec la situation, ce qui a pour effet inévitable de les rendre illusoire ou de les faire exagérer dans la pratique. C'est la prétendue *école anglaise* qui est la cause première de la Révolution en France, et les conséquences de cette révolution, qui est absolument *antianglaise*, désolent aujourd'hui le continent européen. Les idées de *liberté* et d'*ordre* sont tellement inséparables dans l'esprit anglais, que le dernier palefrenier rirait au nez des prétendus réformateurs de l'ordre, s'ils voulaient lui prêcher la liberté. Ce qui caractérise avant tout l'esprit anglais, c'est le simple sens pratique. Ce sens-là se montre ici partout où l'on jette les yeux. C'est toujours la *chose* que les Anglais considèrent ; la *forme* leur est indifférente, et ce mépris de la forme va souvent jusqu'à la caricature. De là vient que les habitations présentent tout le confort que les circonstances permettent. Que l'art soit sacrifié à l'utile, peu importe en Angleterre. Sous ce rapport, l'Italie forme un contraste frappant avec l'Angleterre. Les palais italiens sont inhabitables, parce que les architectes ont surtout en vue la correction absolue des formes. Les Anglais, par contre, ne s'en préoccupent nullement, et se livrent, pour satisfaire aux exigences du confort, à des fantaisies qui deviennent souvent ridicules d'aspect.

15 mai.

1765. J'achève aujourd'hui la première année qui suit trois quarts de siècle. Heureusement, ce n'est pas l'âge qui me pèse ; ce qui m'accable, ce sont les soixante années de révolution sociale pendant lesquelles il m'a fallu consacrer ma vie au service d'une cause dont la victoire ne dépend pas d'efforts individuels, mais de l'action du temps. Mes sentiments n'ont point changé durant cette longue période ; dès son commencement j'ai vu venir ce que le lendemain devait amener. Je devinai

par instinct, à l'âge de dix-sept ans, ce que l'expérience m'a fait reconnaître comme vrai ou comme faux; mais le sort d'un homme dans ma situation est celui d'un homme qui prêche dans le désert. Je vois journellement des hommes qui s'étonnent de mon calme; ce calme est la conséquence naturelle d'une conscience pure et ne saurait être considéré comme un mérite.

22 mai.

1766. Tu auras appris par les journaux qu'on a tiré un coup de pistolet sur la Reine Victoria. Il ne faut pas rattacher ce crime à la situation du continent. Sans doute le dérèglement moral de notre époque y est pour quelque chose; néanmoins, cet attentat lui-même n'est que le produit de la folie, car quel autre nom peut-on donner à l'action d'un vagabond qui voudrait être nourri et logé aux frais de l'État parce qu'il ne peut subvenir lui-même à sa subsistance? La législation anglaise, trop douce pour des crimes qui ne doivent pas rester impunis, même s'ils s'abritent sous le manteau de la folie, a tenté une réforme qui certainement sera appliquée pour la première fois à ce malfaiteur. Il faut que le criminel qui veut se faire nourrir aux frais de l'État cesse de trouver le bien-être qu'espèrent ceux qui s'engagent dans cette voie-là. La Reine a gardé toute sa présence d'esprit; le public est indigné*.

* Dans l'intervalle, la comtesse Léontine avait été en visite chez son père, d'où la lacune de cinq mois entre cette lettre et la suivante.

(Note de l'Éditeur.)

BRUXELLES.

1767. A Bruxelles. — Lady Jersey. — Accueil chez la Reine. — La famille Cambridge. — 1768. La société à Bruxelles. — 1769. Changement de ministère à Paris. — Bon marché de la vie à Bruxelles. — 1770. L'opinion à Vienne. — La liquidation des révolutions. — Le prince et le système constitutionnel. — 1771. Les *Origines de la révolution en Autriche*. — 1772. La situation en Autriche. — Les journaux. — 1773. Faiblesses du Gouvernement d'avant les événements de mars. — La voix dans le désert. — Kübeck et Pillersdorf. — Le prince de Schwarzenberg. — La presse anglaise. — Une question d'examen. — 1774. Fête. — Privations. — 1775. Les portraits des généraux. — 1776. Mort de la Reine Adélaïde. — La situation en France. — 1777. Noël et la nouvelle année. — Le demi-siècle. — 1778. *Pérégrinations en Allemagne* de Schuselka. — Cadeau de Brewster. — 1779. Perspective pour 1850. — La position personnelle du prince. — « Un homme de moins. » — Influence du prince en Belgique. — Ses amis et ses adversaires. — Le Roi Léopold. — Le monde est un carrousel. — Un ministre belge. — 1780. Le ménage Quinette. — 1781. Pièces diplomatiques. — 1782. Un anniversaire. — La situation en Belgique. — 1783 et 1784. La situation en France. — 1785. Mémoire datant de l'année 1844. — 1786. La plume et l'action, la théorie et la pratique. — 1787 et 1788. Une publication du comte de Ficquelmont. — *Pro domo*. — Discours du député espagnol Donoso Cortès. — Le printemps et les fleurs. — 1789. Sentiments favorables à l'Autriche à Bruxelles. — 1790. Le décompte. — *Histoire de la révolution italienne*, par Ricciardi. — 1791. *Mémoires de Fuster*. — La lecture du jour. — Un bureau de renseignements. — 1792. La France et la Belgique. — 1793. *La Révolution sociale en Autriche*, par Ernest Violand. — 1794. Retour? — 1795. Mort du comte de Bombelles. — La situation en France. — Articles de Paris et constitutions. — 1796. Une lettre de Paris. — Un roman historique. — Thérèse Pulszky. — 1797. L'avenir de l'Autriche. — Revirement imminent en France. — 1798. La propriété du duc d'Arenberg. — 1799. Une élection à Paris et le suffrage universel. — 1800. Le soixante-dix-septième anniversaire de naissance. — Civet de lièvre. — 1801 et 1802. Manifestation à Paris. — Louis-Philippe. — La Belgique et les couleurs noire et jaune. — 1803. Position du prince à Bruxelles.

Bruxelles, le 28 octobre 1849.

1767. Nous avons emménagé hier dans notre nouvel appartement, qui est très-confortable. Avant-hier est arrivée lady Jersey, qui passera quelques jours ici. Elle raconte une foule d'anecdotes et est possédée au plus haut degré de cette curio-

sité qui caractérise les touristes anglais. Elle a tout vu, tout appris, et elle renseigne sur tout ceux qui veulent l'écouter. Elle raffole de Radetzky et de Jellachich; j'aime à la voir retourner en Angleterre avec ces impressions.

Aussitôt après mon arrivée, j'ai eu un long entretien avec le Roi. Il voit clair, comme toujours, dans les situations.

Ce matin, Mélanie a reçu de la Reine l'accueil le plus aimable. Nous voilà donc installés ici comme je le désirais; avec l'aide de Dieu, nous passerons l'hiver tranquillement. Demander davantage à la destinée, c'est ne pas savoir ce qu'on veut; tel n'a jamais été mon défaut.

Nous avons des nouvelles de la famille Cambridge, qui est inconsolable de notre départ. Nous, de notre côté, nous lui sommes sincèrement attachés. Nos autres amis d'outre-Manche nous sont également tout dévoués; nous n'avons pas à craindre qu'ils nous oublient.

31 octobre.

1768. On s'habitue peu à peu à venir chez nous le soir. Bruxelles offre une grande ressemblance avec un relais de poste qui serait situé au point d'intersection de plusieurs routes. Il y arrive des voyageurs qu'on n'attend pas et qui disparaissent comme des ombres. Il est impossible de savoir qui l'on verra demain; aussi les salons font-ils en quelque sorte l'effet de *dissolving views*. Du reste, je ne puis assez me louer des égards que le public et le Gouvernement ont pour nous; aussi je me trouve dans cette ville tout à fait comme chez moi.

3 novembre.

1769. La levée de boucliers du président Louis-Napoléon absorbe exclusivement l'attention publique à Bruxelles. On ne sait trop comment la juger, ni quelle portée attribuer à l'événement. Il a renvoyé tout à coup un Cabinet composé d'hommes connus, pour y substituer des inconnus qui ne sont, à vrai dire, que des doublures des ministres renvoyés. On se demande si cette mesure est le résultat d'une idée ingénie-

nieuse ou d'une folie, et cette manière d'envisager la question n'est particulièrement flatteuse ni pour les personnes appelées au ministère, ni pour celui qui les a choisies. A Paris, l'événement a fort surpris tout le monde; un grand pays qui est brusquement jeté dans une surprise pareille, est certainement dans une situation étrange. Le temps où nous vivons est plein d'anomalies de ce genre; aussi ne s'étonne-t-on plus de rien. Chacun se demande : « Que va-t-il arriver? » Et personne ne trouve rien à répondre.

Je suis enchanté de trouver, comparativement à l'Angleterre, la vie si bon marché à Bruxelles. J'avais estimé la différence à 40 pour 100, mais elle est bien plus forte. Un équipage, par exemple, qui coûte environ 12,000 francs à Londres, ne se paye ici que 3,000 francs. Notre loyer n'atteint pas la moitié des loyers anglais, et la même proportion se retrouve dans tout le reste. Les marchandises sont bien moins chères ici qu'à Vienne, à l'époque où je connaissais les prix; réellement, je n'aurais pu choisir un séjour plus convenable.

7 novembre.

1770. Ce que tu me mandes du revirement survenu dans les sentiments de la population de Vienne ne me surprend pas; il ne fera que s'accroître davantage. Pour les révolutions comme pour toutes les entreprises hasardées, il y a toujours un terme fatal, c'est le jour de l'échéance. Ce terme s'annonce toujours par la suspension du mouvement matériel. Il s'y rattache la liquidation du *Doit* et de l'*Avoir*, et le premier dépassera toujours de beaucoup le second. L'État se voit forcé de couvrir le déficit, ce qui ne peut se faire qu'aux dépens des contribuables. Ceux-ci sont obligés de payer bien cher le repos qui leur coûtait auparavant le tiers de ce qu'ils ont à payer maintenant pour l'avoir, sans pouvoir, malgré cette excessive augmentation des charges, compter sur une égale stabilité. C'est là l'histoire des révolutions; elle est vieille comme le monde, mais les imbéciles ne la comprennent pas davantage pour cela.

Le temps comblera l'abîme qui s'est creusé entre moi et le pays bouleversé par la Révolution; il faut laisser ce soin à la plus forte de toutes les puissances, à la force des choses. Je ne veux devenir en aucune façon un embarras pour le Gouvernement; le système qui porte le nom de constitutionnel n'a pas encore prévalu dans notre Empire au point de forcer les ministres qui se retirent à faire de l'opposition à leurs successeurs. Par conséquent, non-seulement je n'ai pas l'intention de jouer ce triste rôle, mais encore je veux faire le contraire. Je suis et reste l'ami le plus sûr des pouvoirs capables de sauver l'Empire des dangers qui de tous les côtés menacent son existence.

12 novembre.

1771. J'ai trouvé dans les journaux d'Allemagne l'annonce de la publication d'un livre intitulé : *Origines de la révolution autrichienne en 1848*. Je l'ai fait venir immédiatement de Leipzig, où il a paru chez Fleischer sans nom d'auteur. Je ne connais donc pas celui qui a écrit cet ouvrage, mais le livre lui-même est excellent. L'auteur est parfaitement édifié sur les avantages et sur les inconvénients de notre système gouvernemental d'avant le mois de mars; il ne connaît pas moins bien les personnes dont se composait le Gouvernement. Il est animé de l'amour de la vérité et de la justice, qualité rare dans tous les temps, mais qui, dans le nôtre, constitue une exception tout à fait remarquable. Il faut qu'il ait eu des relations très-suivies avec moi, car il cite des mots que je n'ai dits qu'à des personnes dans lesquelles j'avais une entière confiance. Le livre ne peut pas avoir été écrit par un étranger, car il atteste une trop sérieuse connaissance de l'organisation intérieure du Gouvernement d'autrefois. D'un autre côté, il est écrit avec une correction et une simplicité de style qui n'ont nullement le cachet autrichien, et qui pour moi jettent encore plus de mystère sur la personne de l'auteur. Celui-ci s'est si franchement placé sur mon terrain, que je suis surpris de ne pouvoir découvrir qui c'est, et pourtant je n'arrive pas à le

deviner. Il n'y a que la valeur de son livre qui saute aux yeux*.

13 novembre.

1772. J'ai reçu ces jours-ci des communications sur les situations les plus diverses; elles s'accordent à appliquer à toutes le mot « confusion ». Que va devenir le monde? Avec la meilleure volonté possible, je ne puis m'en faire une idée; tu diras que des choses qui ne m'offrent pas matière à une idée, doivent être bien mal placées. J'ai pu pendant toute ma vie comprendre le bien, m'y attacher et me régler sur lui; par contre, la nature m'a refusé le don de transiger avec le mal. Quand l'accord est impossible entre une chose et moi, tu peux être certaine que cette chose est mauvaise de sa nature, ou qu'elle n'existe pas en réalité. La situation générale n'a que ceci de particulier, c'est qu'elle réunit les deux qualités. Ce qu'il y a de réel en elle est mauvais, le reste n'est qu'un mirage trompeur et qu'un tissu de chimères qui ont

* Relativement à ce livre, le prince écrivait vers la même époque au comte Antoine Szécsen : « Les *Origines de la révolution autrichienne en 1848* sont un excellent ouvrage. Simple dans son allure, comme il convient quand on fait le tableau historique d'une situation, vrai dans l'expression, impartial dans l'exposition, ce petit prodit littéraire ouvre une arène dans laquelle se présentera plus d'un champion. Jusqu'à cette heure du moins, je n'en connais pas encore l'auteur. On nomme Kübeck, Pipitz et Hartig. Je reconnais ces messieurs parfaitement capables d'avoir écrit ce petit livre; cependant je serais étonné qu'il fût sorti de la plume de l'un ou de l'autre. Pour le faire, il fallait une connaissance approfondie de tout le mécanisme gouvernemental d'un Empire aussi particulièrement organisé que le nôtre; l'auteur y était initié, son livre le prouve. Je trouverais bien des choses à ajouter à ce travail; je ne saurais pas qu'y retrancher. La situation personnelle que le *narrateur* (car l'ouvrage porte le caractère narratif) m'assigne est parfaitement comprise. Je pourrais changer l'esquisse en tableau et en agrandir le sujet, mais je ne trouverais rien à changer au dessein primitif. Il faut que l'auteur ait été personnellement en contact avec moi, car il rapporte des paroles que je n'ai jamais prononcées qu'en présence d'hommes qui étaient dans la plus haute sphère gouvernementale. Ce cri : *Gouvernez davantage et administrez moins*, qui s'était stéréotypé dans ma bouche, n'avait été entendu que dans cette sphère. Vous le trouvez dans le livre; donc l'auteur a dû par conséquent l'entendre; ce cri, du reste, résume ma position dans le centre gouvernemental. » On sait que plus tard le comte de Hartig s'est fait connaître comme étant l'auteur des *Origines*. (Note de l'Éditeur.)

pour origine une faiblesse comme on en constate souvent au fond de certaines maladies physiques qui se cachent sous l'apparence de la santé. Des situations de ce genre — et celle de notre Empire appartient à cette catégorie — m'inspirent une invincible répugnance; c'est surtout ce sentiment-là que j'éprouve et qui m'ôte entièrement l'envie de me rapprocher de lieux qui, pendant le cours de ma longue carrière, avaient captivé mes regards et sollicité mon intérêt.

Aujourd'hui, j'ai achevé la lecture du livre dont j'ai parlé dans ma lettre d'hier. Ce qui me concerne dans cet ouvrage se trouve dans la partie historique de ce produit remarquable d'une presse dans laquelle la vérité est habituellement mise à l'index. Tout ce que l'auteur dit et sait sur le Gouvernement en général et sur ma personne est vrai. J'approuve également la partie polémique du livre, qui en forme la conclusion. Les journaux soudoyés par les partis se gardent et se garderont d'appeler l'attention de leurs lecteurs sur ce livre; or ces derniers forment le grand public que leur amène la médiocrité des feuilles qui tâchent de servir la cause de l'ordre social dans un sens ou dans l'autre. Notamment chez nous, cette cause ne trouve pas de défenseurs dignes de son importance, tandis que l'Angleterre, la France et même la Belgique en ont produit.

22 novembre.

1775. Ma position est facile à comprendre pour tout esprit non prévenu. Elle se compose de deux éléments, le passé et le présent. Le troisième élément, celui qui joue à juste titre un rôle considérable dans la vie de personnes moins âgées que moi, ne compte pas en ce qui me concerne. La période la plus importante de ma vie comprend les soixante années que j'ai passées au milieu d'Empires qui s'écroulaient, ainsi que les quarante-sept que, pendant ce long espace de temps, j'ai consacrées à la tâche ingrate de retenir notre patrie au bord d'un abîme au sortir duquel il n'est plus possible de revenir à un ordre de choses disparu, mais qui demande des hommes nouveaux, qui construisent un nouvel édifice, si c'est possible. La

complète impartialité, qui est un des principaux traits de mon caractère, ne me permet pas d'admettre que la prospérité de notre bel Empire aurait été assurée si ceux qui étaient au-dessus et à côté de moi avaient secondé sincèrement mes efforts; mais le même sentiment me fait aussi profondément regretter de n'avoir pas trouvé l'appui nécessaire pour préserver les gouvernants du reproche de n'avoir pas su agir dans leur propre intérêt en tenant compte de l'intérêt commun de trente-six millions d'hommes. Tu sais que j'ai toujours tâché de trouver ce que j'appelle des formules, c'est-à-dire l'expression la plus convenable pour une idée juste. Cette maxime : Conserver, c'est agir, m'a toujours servi de ligne de conduite, tandis que tous ceux qui auraient dû me seconder confondaient le devoir de *conserver* avec l'*inaction*. C'est là un fait, et ce fait a eu les conséquences que les faits entraînent. Depuis la conclusion de la paix générale, l'Empire a été non pas *gouverné*, mais tout au plus *administré*, et les réclamations que j'adressais au Gouvernement ont eu le sort d'une voix dans le désert. Je prie le prince de Schwarzenberg de se faire communiquer un travail que j'ai remis à l'Empereur dans le cours de l'année 1817*. Il y trouvera la confirmation de ce qui n'est malheureusement que trop vrai. Que le prince jette les yeux autour de lui : où sont les hommes qui, m'ayant servi de soutiens, seraient les plus capables de le seconder aujourd'hui? Je suis heureux de voir que le nom de Kübeck reparait parmi les vivants. Kübeck m'a compris; à part lui, il n'y en a qu'un petit nombre, dont Pillersdorf avec sa séquelle ne fait certainement pas partie, qui aient formé un Gouvernement actif en face d'une autorité passive! Que le prince de Schwarzenberg se rassure en ce qui me concerne. Je suis son ami, comme je suis l'ami de tous ceux qui avancent avec calme dans la bonne voie. Je suis aussi un ami commode, car je ne désire rien pour moi dans un monde que j'ai séparé de ma personne par une ligne de démarcation que je ne franchirai à aucun prix. En quittant mon poste, j'ai dû épargner

* C'est un Rapport à l'Empereur François, imprimé dans le tome III de cet ouvrage, page 63, nos 243 et 244.

(Note de l'Éditeur.)

au Gouvernement ma présence dans le pays. Combien cette présence aurait été gênante pour les autorités, et à quels scandales aurait-elle prêté, si je m'étais retiré dans quelque endroit écarté de l'Empire! Comme je n'ai jamais eu le goût des demi-mesures, je ne pouvais pas hésiter sur le parti à prendre. Je me suis tout à fait retiré, et l'homme qui se retire à soixante-quinze ans renonce de fait à toute prétention sur l'avenir. Le passé peut trouver sa continuation à cet âge; mais il n'y a point d'avenir pour lui.

Je t'envoie ci-joint un article du *Morning Chronicle* du 21. C'est un de ces articles qui marquent la hauteur à laquelle la presse anglaise sait s'élever quand il s'agit de discuter des questions politiques et sociales. Pour moi, je suis prêt à signer tout ce qu'on y dit si bien sur le ministère Canning, sur la situation dans laquelle la révolution de Février a mis la France, et sur la constitution insensée, et par cela même tout à fait inapplicable dans la pratique, qui est résultée du bouleversement des idées constitutionnelles. L'article en question ne sera lu par personne sur le continent; je le regarde comme un de ceux dont notre presse devrait tirer parti pour jeter une lumière bienfaisante au milieu des ténèbres qui de nos jours couvrent plus ou moins l'Europe centrale. Qui possède chez nous ce qu'on peut appeler la *connaissance scientifique* des questions constitutionnelles? Certainement une pareille connaissance de la nature et de la valeur de cette chose qui est actuellement dans toutes les bouches, ne peut se rencontrer chez la foule. Lorsque Richard a passé son examen après le premier semestre de son cours de droit, j'ai été épouvanté lorsque j'ai entendu l'examineur demander au candidat de « parler de la supériorité de la constitution anglaise sur la constitution française, ou réciproquement ». Je me permis de demander au professeur « si, avant qu'on entrât dans les détails, on regardait les étudiants du premier semestre comme capables de savoir ce qui, en somme, faisait la valeur d'une constitution ». L'examineur me regarda d'un air étonné, et continua l'examen. C'est ainsi qu'était organisé notre système d'enseignement.

23 novembre.

1774. J'ai reçu ta lettre du 18; merci de t'être rappelé un jour que d'ordinaire tu passais, à peu d'exceptions près, avec moi et les nôtres, et qui maintenant réveille en nous tous des sentiments pénibles. Tu connais trop bien mon caractère pour te tromper sur les objets qui m'inspirent ces regrets. Ils ne sont pas nombreux, mais le souvenir en est d'autant plus douloureux, et ils se rapportent tous à des privations. Ce dont je souffre le plus, c'est de ton absence; ensuite vient l'absence d'un *chez soi*; c'est un sentiment que peu d'hommes comprennent comme moi, et qui suffirait à lui seul pour m'inspirer l'horreur du *communisme*. Il est un troisième sentiment qui m'accable, c'est le regret de voir contrarier tous les projets que je formais pour l'avenir de ma famille, et dont je poursuivais la réalisation avec une persévérance rare. Tout le reste de ce qui concerne la situation dans laquelle je me trouve actuellement moi-même, se distingue à tel point des sentiments que je viens de retracer, que je n'y attache aucune importance ou que je le considère sous un tout autre jour que ne se l'imagine sans doute la *misera plebs*. En effet, ce n'est pas le long martyr que la direction des affaires publiques impose aux hommes qui n'ont d'autre ambition que celle de faire le bien, ce n'est pas ce martyr qui pourrait m'arracher des plaintes; tout aussi peu suis-je sensible à la haine que les ennemis de l'ordre ou les sots partisans de doctrines fausses nourrissent contre moi, excepté dans un sens opposé à leur attente; de même les récriminations stériles dans leurs effets, que beaucoup d'hommes profèrent contre les infirmités de l'âge et les bouleversements de la nature, n'exercent aucune influence sur moi. Je sais me soumettre à la force des choses et courber la tête devant son droit souverain.

24 novembre.

1775. Continue de m'envoyer les portraits des généraux; ils me serviront à orner une chambre du *Johannisberg* et contri-

bueront à édifier les visiteurs. Achète-moi aussi un second exemplaire de ces portraits, je les donnerai au duc de Wellington, qui en décorera un des appartements de Strathfield-saye.

9 décembre.

1776. La perte de la Reine Adélaïde d'Angleterre est vivement ressentie par toutes les classes de la population anglaise. Quant à moi, je lui garde un affectueux souvenir. Dévouée de cœur et d'âme à l'Autriche, la Reine Adélaïde n'a jamais renié ces sentiments, et comme elle me faisait l'honneur de me considérer comme le fidèle champion de la cause autrichienne, elle nous a, pendant toute la durée de notre séjour en Angleterre, comblés d'attentions et de marques d'amitié. Nos relations dataient de 1813, année où l'Empereur, allant de Leipzig à Francfort, passa par Meiningen. Les trente-quatre années de paix qui suivirent cette grande époque ne changèrent rien aux impressions de la jeune fille. Elle les conserva fidèlement; bien plus, au milieu des complications de l'époque qui suivit, elles se gravèrent de plus en plus profondément dans son cœur. Il ne m'a pas été donné de prendre congé d'elle avant de quitter le continent, attendu qu'elle était alitée à Priory. Je lui exprimai mes regrets par écrit; mais elle n'eut plus la force de me répondre de même, et m'envoya, quelques jours avant sa mort, le plus touchant message. Je lui fis dire que je l'en remercierais dans un monde meilleur.

La France présente aujourd'hui un spectacle extrêmement curieux. Être ici ou à Paris, c'est exactement la même chose, avec la différence toutefois qui caractérise le séjour dans une ville et le séjour dans un de ses faubourgs. Neuf heures de voyage ne signifient rien; apprendre à neuf heures du soir ce qui s'est passé à midi à Paris, c'est se trouver dans la grande Babel elle-même, abstraction faite du bruit qu'on y mène. Il y a quelques jours, une bonne âme témoignait sa surprise de ce que je ne préférerais pas le séjour de Paris à celui de Bruxelles. « Là, vous auriez un salon toujours plein; on vous fêterait, on vous admirerait; nulle part vous ne pour-

riez vous sentir mieux. » Je répondis à cette âme naïve : « Vous vous abusez sur mon compte ; je ne veux pas être dorloté, et j'ai encore moins la prétention de me faire admirer. Je n'ai pas l'intention d'ouvrir un salon ; je veux simplement jouir du repos matériel et éviter qu'on me prête des pensées que je n'ai pas eues ou des paroles que je n'aurais pas dites si j'avais pensé la chose. »

Que deviendra le pays-modèle ? Mes prévisions ne vont pas jusqu'à la prédiction de l'avenir. Ce que je sais, le voici : c'est qu'après soixante années d'expérience, la France a simplement acquis la preuve que, partie d'un faux point de départ, elle n'a pu arriver qu'à des résultats également faux. Je sais de même que les copies du modèle n'ont pas eu un meilleur sort que les maîtres. La Belgique jouit des avantages de la peur. Elle tremble, et, par suite, se cramponne à ce qu'elle a, sans vouloir s'exposer au danger de le perdre en risquant le bien certain pour le mieux, l'*avoir certain* pour l'*avoir révélé*, mais hasardeux.

Ma santé se maintient parfaitement ; l'hiver me fait plutôt du bien que du mal. Le climat de Richmond était évidemment trop doux pour moi, et je suis bien sûr que ce qui me conviendrait le mieux, ce sont les Alpes méridionales. Du reste, tout cela est secondaire à mon âge. La seule chose importante, c'est la conscience.

17 décembre.

1777. Noël est à notre porte, et le nouvel an n'est pas loin de nous. J'ai toujours aimé la première de ces fêtes, tandis que je n'attachais au jour de l'an d'autre valeur que celle qui consiste dans la connaissance d'un bien perdu et dans l'incertitude de ce que vaudrait le bien futur. Mais entre ces deux impressions il y a un abîme.

L'année 1850 forme la fin de la première moitié du dix-neuvième siècle ; par suite, elle mérite qu'on en tienne compte plus que des années ordinaires. Elle invite à reporter ses regards en arrière, elle trace une ligne de démarcation, et engage à faire le bilan du *doit* et de l'*avoir*, bilan qui doit ser-

vir de point de départ à la première année de la seconde moitié du siècle, qui se relie ainsi à la première moitié. Je crains bien que ce bilan ne ressemble fort à celui d'une maison de banque qui liquide.

La première année du dix-neuvième siècle m'a trouvé sur le champ de bataille où j'ai combattu pendant les quarante-neuf ans qui viennent de s'écouler, sans jamais désertier mon drapeau. Dans cette longue période, rien ne m'est resté étranger; je connais tout ce qui forme l'histoire de cette époque et aussi, par suite, celle de ma vie publique. Eh bien, je crois que mon histoire à moi vaut mieux que celle du corps social pendant la première partie du siècle. Le coup d'œil rétrospectif que je jette sur ma vie porte le calme dans mon âme, mais le spectacle du monde n'en fait pas autant; il m'agite et me déplaît souverainement, comme tout ce qui ne présente pas les bases d'un calcul sérieux.

24 décembre.

1778. Pendant que Mélanie s'occupe à garnir l'arbre de Noël, je me suis délecté à la lecture du dernier produit littéraire de mon ami Schuselka. Si tu ne l'as pas encore lu, je te conseille de le parcourir, tu comprendras alors pourquoi j'appelle l'auteur un *ami*. Un fou qui est sur le point de se briser la tête contre un rocher n'est pas l'ennemi de l'obstacle contre lequel il va se heurter, mais son propre ennemi. En mettant à l'épreuve la force de résistance du rocher, il ne fait que donner une preuve de la faiblesse de son crâne. Schuselka et tous les rêveurs de son espèce, parmi lesquels il occupe une place de choix, s'évertuent avec un rare ensemble à confondre ma personne avec la chose qui les choque, et à m'attribuer ainsi la valeur de cette chose. C'est me faire trop d'honneur. A la fin de leurs diatribes, ils avouent que leurs programmes n'ont pas eu de succès. Qu'on lise les écrits de cette espèce, et l'on trouvera toujours le même point de départ et les mêmes plaintes sur l'insuccès de leurs efforts.

Ce livre, qui a paru à Vienne, a été interdit dans cette ville. Je le regrette, car un produit comme celui-ci, qui porte le

titre de : *Pérégrinations en Allemagne*, ne peut séduire personne. Je croirais que le monde est tout à fait dans la voie du salut si le bon sens n'avait plus d'autres adversaires que les utopistes épris d'eux-mêmes, parmi lesquels il faut évidemment compter l'homme qui écrit les lignes suivantes (page 193 du tome II) : « Le lendemain (Schuselka venait de retourner, en juin 1848, de Vienne à Francfort, où il siégeait comme député à l'Assemblée nationale, nommé par les électeurs de Fünfhaus, de Sechshaus, de Gaudenzdorf, etc.), j'eus le plaisir de recevoir une lettre d'Autriche, par laquelle Grutseh, ce poète de génie (j'avoue à ma honte que je ne le connais point), m'informait de la façon la plus spirituelle que j'avais été nommé à Perchtoldsdorf, par 120 voix sur 139, député au Parlement autrichien. Cette bonne fortune extraordinaire, que je devais à l'année 1848, m'a fait tomber des nues. Il suffit de se mettre à ma place pour le comprendre. Il y a quatre mois, j'étais encore un homme de lettres errant, sans passe-port et sans patrie, et je me trouvais tout d'un coup à la tête de sièges dans deux Parlements! »

En effet, quelle destinée serait comparable à celle de ce personnage, sinon celle du chevalier don Quichotte de la Manche, nommé généralissime d'une armée régulière, ou celle de Faustin I^{er}, actuellement empereur de Haïti?

Tu connais trop bien les chemins que suit mon esprit, ses allures toutes prosaïques au milieu des nombreux poètes du jour et son attitude vis-à-vis d'eux, pour ne pas être convaincue que les attaques de gens qui s'intitulent eux-mêmes *hommes de lettres errants* ne m'inspirent que de la pitié. Heureusement, de ce côté-là ma provision est assez grande pour ne pas être épuisée par de pareils individus; il m'en reste encore suffisamment à dépenser pour les victimes de ces génies*.

Brewster, un des premiers physiciens de l'Angleterre, vient

* Le docteur François Schuselka, qui était certainement un des mieux doués et un des plus courageux parmi ceux qui défendaient dans la vieille Autriche les idées qu'on a l'habitude de nommer « libérales », a suivi plus tard, dans sa carrière littéraire, une direction qui le rapprochait beaucoup des idées politiques du défunt chancelier d'État; si bien que l'auteur des

d'inventer et de m'envoyer un petit appareil auquel il a donné le nom de « *lenticular stereoscope* ». Cet instrument a quelque ressemblance avec des jumelles. On y introduit des dessins qui se composent de simples lignes tracées et disposées d'après des règles mathématiques, et ces lignes figurent des corps, des images photographiques présentant des reliefs, et les surfaces planes prennent un corps.

J'ai remercié très-poliment M. Brewster de cet envoi; toutefois, je n'ai pu m'empêcher de lui faire observer que son invention ne cadrerait pas avec mon caractère; « car, après avoir passé toute ma vie à voir les choses et à les montrer aux autres telles qu'elles sont, je ne pouvais lui pardonner son invention que parce qu'elle reposait sur une illusion d'optique ». C'est le *musée* de Kœnigswart qui héritera du stéréoscope que m'a envoyé l'inventeur; il y formera le pendant de l'exemplaire de daguerréotype que Daguerre lui-même m'a envoyé avant de livrer son admirable invention à la publicité. A côté de bien d'autres curiosités, le musée contient aussi une collection complète des *jeux* qui ont amusé la société européenne depuis le commencement du dix-neuvième siècle.

31 décembre.

1779. L'année 1850 ne m'offre pas jusqu'à présent de perspectives favorables, en tant qu'il s'agit de l'unique bien que je désire pour ma personne, savoir la liberté de mouvement. Dans le cours de l'année qui va s'ouvrir, l'Allemagne traversera forcément une crise, et la situation morale et matérielle dans laquelle se trouvent les bords du Rhin ne me donne aucune envie de m'établir au Johannisberg, qui domine des contrées où le désordre révolutionnaire s'étale sous sa forme la plus dangereuse.

Pérégrinations en Allemagne pourrait bien accuser aujourd'hui la critique de son livre d'être sévère, mais sans trouver excessif ni injuste le blâme formulé par le prince. Nous sommes confirmé dans cette supposition par un aveu que le docteur Schuselka a été amené à faire publiquement, à propos d'un article sur les Mémoires de Metternich qui a paru dans la *Réforme*.

(Note de l'Editeur.)

Ma position personnelle est très-curieuse sans être précisément extraordinaire. La situation générale n'a certainement pas sa pareille dans l'histoire, tandis que, comme je l'ai dit, ma position dans la confusion générale n'a rien d'extraordinaire par elle-même, et qu'elle est, au contraire, très-logique et, pour cette raison, très-compréhensible. Pendant trente-neuf ans j'ai joué le rôle d'un rocher qui a résisté aux vagues, jusqu'au moment où ces dernières ont réussi à le miner et à l'engloutir. Ensuite, elles ont recouvert la place que le rocher leur avait disputée ; mais elles ne se sont pas apaisées, parce que ce n'était pas le rocher qui les portait à se soulever, et qu'elles portaient en elles-mêmes le principe de leur mouvement. La disparition de l'obstacle n'a donc rien changé ni rien pu changer à la situation. Relativement à celle-ci, je puis parodier le mot de Charles X, qui, entrant dans Paris comme *Monsieur*, frère du Roi, en l'année 1814, dit à la députation de la ville qui vint le recevoir à la barrière : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus. » (Le mot a fait fortune, parce qu'il est absolument vide de sens.) Je me sens autorisé à crier aux partisans du mouvement social : « Citoyens d'un monde né du rêve, rien n'a changé, il n'y a eu simplement, le 14 mars 1848, qu'un homme de moins ! »

Mais il y a une grande différence entre cesser d'exister et disparaître. J'existe et n'ai fait que changer de place ; je me suis retiré de la sphère matérielle, mais personne ne peut me chasser de la sphère morale. Ce changement de situation laisse ma valeur ou ma non-valeur personnelle tout à fait intacte, et chaque jour m'en fournit des preuves.

Mon séjour dans ce pays exerce sur celui-ci une heureuse influence. Il lui inspire du courage et de la confiance en lui-même, le courage de la résistance à l'anarchie et la confiance dans les moyens d'arriver à ce but. « Le prince de Metternich ne resterait pas au milieu de nous », se dit le parti de l'ordre en Belgique, « si notre attitude ne lui inspirait pas confiance. » Ne considère pas cela comme une illusion ; je parle d'un fait qui est confirmé chaque jour par de nouvelles preuves, à commencer par celles qui émanent de la Cour.

Voilà dans quelle position je termine l'année 1849. Se distingue-t-elle sérieusement de ma position antérieure? Il me semble que la seule différence porte sur la situation matérielle, car dans mon existence morale rien n'a changé et rien ne changera. J'avais pour amis les mêmes hommes qui sont encore aujourd'hui les soutiens de la cause de la vérité, et pour adversaires les *poètes*, qui attaquent cette cause sans le vouloir, de même que les ambitieux sans valeur intrinsèque, qui regardent leur propre personne comme l'objet le plus digne de leur admiration et de celle du monde.

Les lettres que tu reçois de la famille te montreront que la société commence à s'animer. Elle ne nous est pas à charge; au contraire, elle est pleine de prévenance pour nous, et c'est la Cour qui donne l'exemple. Celle-ci est parfaitement organisée, et le Roi Léopold, qui met de l'esprit à tout ce qu'il fait, a su rétablir l'ordre sur les bases du désordre et maintenir les différences sociales en face des prétentions d'une égalité chimérique.

Rien n'est plus curieux que l'influence exercée par les événements sur le développement des relations sociales. Moi qui, par la tournure de mon esprit et par le calme de mon jugement, suis à même d'observer et de ne pas confondre l'apparence avec la réalité, je puis me convaincre presque tous les jours que le monde se meut dans des cercles qui ressemblent à ceux qui font les délices du public des carrousels au Wurstelprater ou en d'autres endroits où l'on paye son tribut à des passions un peu plus relevées. Il y a quelques jours, un parvenu haut placé, très-intelligent, du reste, m'a dit « que le côté faible de la situation actuelle consistait surtout en ce que tous les courtauds de boutique avaient la prétention de devenir ministres ». Je lui donnai parfaitement raison. Mais ce que le ministre ne me dit pas, c'est qu'en 1830 il avait été lui-même commis dans un magasin.

10 janvier 1850.

1780. Une longue vie amène souvent des situations bien étranges, témoin celle où je me trouve vis-à-vis de la légation française à Bruxelles. L'envoyé de la République s'appelle

Quinette; il est fils du commissaire de la Convention portant le même nom, qui, en 1793, avait reçu avec d'autres commissaires la mission d'arrêter le général en chef Dumouriez, mais qui avait été arrêté lui-même par le général, ainsi que ses collègues, et remis en nos mains sous bonne escorte. Je jouai le rôle de témoin diplomatique lors de la remise de ces commissaires, que nous gardâmes comme otages devant garantir la délivrance de la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Voilà le point de contact entre moi et M. Quinette. Mais j'en ai eu également avec madame Quinette. C'est une nièce de M. Ternaux, le grand fabricant de châles. Or il arriva en 1825 que l'oncle me fit voir ses magnifiques établissements industriels de Saint-Ouen, m'offrit à déjeuner à cette occasion, et me présenta à sa famille. Celle qui est aujourd'hui madame Quinette était alors une petite fille; je l'embrassai, après quoi M. Ternaux dit à sa nièce : « N'oublie jamais que le prince de Metternich t'a embrassée. » La petite fille d'autrefois n'a pas oublié cette recommandation, tandis que j'ai oublié ce léger incident. Si le couple Quinette ne me l'avait rappelé, il se serait perdu dans le domaine de l'oubli, cette mer immense dans laquelle disparaissent tant de grands événements !

17 janvier.

1781. Dis au prince de Schwarzenberg que je lui enverrai encore une liste de pièces de ma correspondance dont je désire recevoir des copies. Ces papiers ont pour moi une double valeur; ils prouvent que les sentiments et la manière d'agir de notre Cour ont toujours suivi la ligne droite, et ils constatent que ce qu'on appelle *mon système* n'a été que le produit du plus simple bon sens. Mes prétentions, après trente-neuf années d'activité ministérielle, ne vont pas au delà de cette double direction, et ne me paraissent pas exagérées.

21 janvier.

1782. Il y a aujourd'hui cinquante-sept ans que Louis XVI a été puni de mort pour avoir osé naître Roi, ou, ce qui revient

au même, pour venger la France de la honte d'être une Monarchie! S'il est facile de mettre un terme à la vie d'un homme, que ce soit celle d'un Roi ou d'un autre, il l'est bien moins de mettre fin au désordre dans un pays, surtout si ce pays est un grand empire. Si cette vérité avait besoin d'être confirmée par d'autres preuves que celles dont regorgent les annales de l'histoire, on les trouverait certainement dans la situation où se trouve la France après une révolution qui a tout bouleversé il y a soixante ans, c'est-à-dire dans une situation qui ne lui permet pas de dire avec quelque certitude ce qu'amènera le lendemain! Ou je me trompe fort, ou les contemporains feraient bien de proposer un prix pour l'invention de l'art de se passer du lendemain. Bien que je sois au nombre des hommes du passé, je serais prêt à concourir si je pouvais espérer une solution convenable.

La Belgique présente un spectacle curieux et en même temps consolant. Les *progrès* que l'année 1848 a fait réaliser dans les grands États voisins ont produit ici l'effet du cri : Halte-là! Le pays est résolu à attendre les résultats des différentes expériences qu'on a faites, et, par le fait, il est plutôt porté à reculer qu'à avancer dans la voie du progrès illimité. Il va de soi que ces sentiments du peuple belge sont en harmonie avec mes propres sentiments et me font rester fidèle à mon poste de spectateur bienveillant, tranquillement assis au fond de ma loge.

2 février.

1785. Si l'on mettait en vers toutes les correspondances que je reçois, moi et beaucoup d'autres, on pourrait facilement en faire des couplets pour un gigantesque vaudeville. Si la situation actuelle est l'idéal du développement de la vie sociale, on peut bien admettre comme certain que la perfection dont je parle a atteint et peut-être déjà dépassé sa dernière limite. De pareilles exagérations sont toujours suivies de *coups* sensibles, et il y aura de ces coups-là, cela est hors de doute. Ce qui est moins certain, c'est quel parti payera l'écot; provisoirement et

jusqu'à nouvel ordre, tous le payent. Les adversaires de *mon système* ont-ils voulu cela?

8 février.

1784. J'apprends par les journaux que je me porte bien. Voilà qui est rassurant pour moi ; mais pour ce qui concerne l'état sanitaire des différents pays, je m'abstiens de les consulter. Là-dessus j'en sais plus long qu'eux, et je vois que le *printemps*, — tu connais le rôle que je lui attribue dans l'ordre des saisons, — s'annonce sous des auspices passablement suspects. La France est bien malade, et si elle a traversé soixante années de perfectionnement social pour en venir là, elle a fait, ce me semble, fausse route. Chaque jour nous amène des gens qui viennent de la grande Babel. Ceux qui arrivent le matin ont quitté Paris à dix heures du soir ; ceux qui viennent à six heures du soir se sont mis en route le même jour, à huit heures et demie du matin. Les uns annoncent une bataille pour le lendemain, les autres pour le surlendemain. Je ne me règle pas sur ces prédictions ; cependant, il y aura des coups, et, à moins que je ne me trompe fort, c'est la *loi* qui triomphera. Il n'y a qu'un mal, c'est que cette loi ne vaut rien.

12 février.

1785. J'ai lu les lettres du comte Émile Dessewffy, qui ont paru dans le *Lloyd*, et je n'ai rien à objecter contre la publicité donnée à un travail très-important que j'ai soumis en 1844 au Gouvernement et aux hommes qui, en ce temps-là, avaient de l'influence sur le parti conservateur hongrois *. Ce que j'y disais a été approuvé par l'un et par les autres, et il ne pouvait en être autrement, parce que je disais la vérité. L'action du gouvernement et de ses soutiens naturels n'a pas répondu à mes vœux, parce que des deux côtés on a commis des fautes, et que le mal était enraciné déjà trop profondément

* Voir les réflexions aphoristiques de Metternich sur la situation en Hongrie, qui sont imprimées dans le tome VII, page 52. Émile Dessewffy a publié ces réflexions dans le *Lloyd*.
(Note de l'Éditeur.)

dans le pays. La faute n'en est pas à moi. Mais pour ce qui concerne la publication de mon mémoire, elle me met sur une scène où je ne voulais plus reparaitre. Mon travail fera sensation non-seulement en Hongrie, mais encore en Europe et surtout en Angleterre, où le *kossuthisme* trouve des adeptes. Il est certain, toutefois, que je suis étranger à toute publication me remettant en scène à n'importe quel titre.

28 février.

1786. J'attends avec une certaine impatience l'écrit publié par le comte F*** (de Ficquelmont)*, dont tu m'annonces l'envoi. Il ne manquera pas d'être attaqué, quelle qu'en puisse être la valeur intrinsèque. La nature de mon esprit m'a toujours entraîné à rechercher les lois qui dérivent de la force des choses. Une de ces lois se rapporte à la publication d'écrits ayant pour auteurs des hommes mêlés à la vie publique. Ces hommes se divisent en deux classes : l'une comprend les théoriciens ; l'autre, ceux qui agissent sur le terrain pratique. Chez les premiers, ce sont les paroles ; chez les derniers, ce sont les actes qu'il importe de considérer. Ceux-là sont obligés d'écrire s'ils veulent se faire connaître ; ceux-ci sont obligés d'agir, et ne peuvent dire que le strict nécessaire, s'ils ne veulent s'exposer au danger de voir leur action paralysée. Le public — car c'est à lui que sont destinés les écrits publiés — est reconnu comme juge par ceux qui s'adressent à lui et qui, par conséquent, font appel à son jugement. Ce qui est nécessaire pour les théoriciens devient pour les hommes pratiques un danger, ou, ce qui revient au même, un obstacle qui entrave leur action.

On m'objectera peut-être que je regarde ainsi les hommes d'action comme condamnés au mutisme. Cette objection n'a point de sens. Les actes ont plus de valeur que les paroles ; c'est aux actes que les hommes pratiques doivent borner les

* Cet écrit est intitulé : *Eclaircissements sur la période du 20 mars au 4 mai 1848*. Leipzig, 1850.

(Note de l'Editeur.)

prétentions qu'ils ont le droit d'élever; or, les documents qu'on écrit en poursuivant une affaire prennent l'importance d'actes véritables.

Comme preuve de la justesse de cette observation, je puis citer ce qui advient juste en ce moment des propositions que j'ai formulées par écrit relativement à la situation en Hongrie, et qui n'étaient pas destinées à la publicité. Ce ne sont pas simplement les vérités qu'elles contiennent qui font impression sur le lecteur, c'est aussi le fait qu'elles n'ont pour but ni une justification de ma manière de voir, ni un appel à cette puissance éphémère de sa nature qu'on appelle l'*opinion publique*. Tout ce qu'un homme d'action croit devoir faire pour se justifier va à l'encontre du but à atteindre. La seule chose que puissent faire les hommes, c'est d'avoir raison dans ce qu'ils veulent et dans ce qu'ils font, ainsi que dans le choix des moyens à employer pour cela. C'est au temps, qu'ils ne peuvent ni arrêter ni égarer, qu'appartient le droit de juger, et ce jugement ne peut être modifié en rien par des palinodies. Aussi je n'ai jamais dépensé un mot pour justifier mes actions. Si celles-ci sont bonnes, elles se défendront elles-mêmes; si elles sont mauvaises, elles n'échapperont pas au blâme qu'elles méritent. La vérité finit par éclater, que les hommes le veulent ou non; celui qui a la conscience pure prend patience pour ce motif même; or, je suis patient. L'histoire dira si j'ai eu tort ou raison. A l'étranger, le *Lloyd* n'a qu'un cercle de lecteurs fort restreint, et mes aphorismes ne se répandent que petit à petit par l'organe de la *Gazette universelle* d'Augsbourg; de plus, à Bruxelles, peu de personnes savent l'allemand. Toutefois, comme ces aphorismes concernent les affaires de notre Empire, qui continue toujours d'être en Belgique l'objet d'un vif intérêt, il y a des traductions françaises qui circulent dans le pays, et, par suite, je suis à même de juger l'effet qu'ils produisent. Cet effet est celui d'une torche qui éclaire un abîme plein de ténèbres. Les lecteurs découvrent à cette occasion que le Gouvernement de l'Empire ne nourrissait pas, comme beaucoup de gens le croyaient, la stupide confiance que l'esprit révolutionnaire ne méritait pas son attention. Tous

ces effets sont bons ; mais ce qui me paraît plaisant, c'est que ce n'est pas moi qui les ai recherchés.

Il y a encore de tout autres effets qui demeurent réservés au temps. Je ne les verrai pas, il est vrai, mais ils ne s'en feront pas moins sentir avec d'autant plus de force. Les archives de tous les États contiennent des preuves nombreuses de ce que je voulais et favorisais, comme de ce que je ne voulais pas et de ce que, par conséquent, je combattais. Le verdict que l'histoire impartiale aura à rendre devra prononcer sur la valeur de l'un des éléments et sur la non-valeur de l'autre, car, finalement, il s'agit non pas d'hommes, mais de choses. Ce que je ne voulais pas me semble si peu répondre à l'attente de mes adversaires, que cela seul justifie la confiance avec laquelle j'attends l'arrêt de l'histoire.

3 mars.

1787. J'ai lu l'écrit publié par le comte de Ficquelmont. Il m'a confirmé une fois de plus dans la conviction que des hommes chargés de la conduite d'une affaire importante commettent une faute quand ils en appellent, par une autre voie que celle des actes, à ce qu'on nomme l'opinion publique, à cette puissance dont le caractère ineffaçable est la mobilité. L'exposé du comte de F*** est un compte rendu fidèle et consciencieux qui, par cela même, prouve que le court ministère de l'auteur appartient à une époque où l'autorité légale était tombée aussi bas que possible. Pour mettre ce fait au-dessus de tous les doutes, il suffit de lire le récit des scènes scandaleuses qui forcèrent le ministre de quitter un poste dont la défense était absolument impossible. En effet, ce ne sont pas les places où règnent les *assiégeants* que les *assiégés* peuvent défendre avec succès. C'est cette vérité qui, le 13 mars, m'a décidé à me retirer ; jamais, sur aucun champ de bataille, je n'ai reculé devant mes adversaires ; c'est le manque de défenseurs dans le camp ami qui m'a poussé à prendre le parti que je regardais comme le seul compatible avec mon honneur et, par suite, le seul possible pour moi. Le 4 mai, le comte de Ficquelmont s'est trouvé, sous d'autres formes, dans la même

situation que la mienne au 13 mars. Il a cru devoir rendre compte au public d'un ministère d'environ quarante jours; j'ai cru inutile de le faire relativement à celui qui, pendant près de trente-neuf ans, a pesé sur mes épaules. Je n'ai jamais voulu empiéter sur aucun *droit*; or, je reconnais le droit de l'histoire. C'est à elle que j'appartiens, ainsi que je te l'ai déjà dit; tout ce que les hommes font ou projettent pour hâter l'arrêt de ce tribunal suprême, manque son but. C'est l'histoire seule qui peut résister aux adversaires de la vérité et qui a le pouvoir de déjouer les attaques que l'esprit de parti, qu'aveuglent toujours des erreurs volontaires ou involontaires, ne cesse de diriger contre la vérité des faits. Ma longue participation aux *grands événements du monde*, — car c'est de ceux-là qu'il s'est agi dans l'intervalle qui sépare le surlendemain de la bataille de Wagram du 13 mars 1848, — l'action que j'ai exercée sur ces grands intérêts, doit, pour être bien comprise, être divisée en deux périodes. Dans l'une (1809-1815), c'est la question *politique* qui absorbe surtout mon attention; à partir de la paix générale jusqu'à la révolution qui m'a forcé à me retirer, c'est, au contraire, la question *sociale* qui l'attire de préférence. La preuve de ces vérités se trouve dans toutes les archives; or, la vérité arrive à se faire jour malgré les efforts de ses adversaires.

Les plaidoyers *pro domo sua* réussissent rarement dans le monde. Il en va des choses comme des hommes : ceux qui n'ont pas de vitalité propre ne parviennent pas à percer.

Comme je veux appeler ton attention sur des signes du temps, je t'enverrai un exemplaire d'un discours que le député au congrès de Madrid, Donoso Cortès, a fait récemment, et qui renferme, dans un langage magnifique, un tableau parfaitement exact de la période de transition que traverse l'Europe. La question allemande en 1814 et 1815 est la seule que l'auteur ait mal comprise. C'est une tache insignifiante dans un tableau fait de main de maître. Après ce que dit Cortès, on peut déposer la plume, car il n'est pas possible de se placer à des points de vue plus élevés. Voici quelques extraits de ce discours :

« Nous assistons à un spectacle nouveau dans l'histoire et dans le monde. Le monde a-t-il jamais vu ce qui était réservé à l'époque présente, où les armées servent d'instruments de civilisation, tandis que les idées conduisent à la barbarie? Voilà ce qui s'offre aux regards au moment où je vous parle... Avant le christianisme, il n'y avait point de peuples civilisés au monde; il n'y en avait pas un seul, car le peuple romain et le peuple grec n'étaient pas civilisés, mais simplement cultivés, ce qui fait une grande différence. La culture n'est que le vernis de la civilisation. Le christianisme a civilisé le monde, et il y est arrivé par trois moyens : en faisant de l'autorité une chose inviolable, de l'obéissance une chose sacrée, et de l'abnégation, de l'esprit de sacrifice, ou plutôt de la charité chrétienne, une chose divine. Parce que l'Église et l'armée sont les seules institutions qui gardent intacte la triple idée de l'inviolabilité de l'autorité, de la sainteté de l'obéissance et de la divinité de la charité chrétienne, elles représentent aussi de nos jours la civilisation européenne! »

Je cherche en vain à trouver dans les discours des orateurs parlementaires de Vienne et de Kremsier quelque chose qui puisse se comparer à l'éloquence de M. Donoso Cortès.

Il paraît que le printemps approche. L'air est tiède, et la végétation est active. Je suppose qu'il en est de même en Autriche; aussi, parmi les privations que m'impose le progrès illimité, je compte celle de la jouissance de mon jardin. Le temps de la floraison va venir; j'ai beau faire, les fleurs qui sont à moi me plaisent mieux que celles qui ne m'appartiennent pas. Va voir la villa quand les lilas seront en fleur, et salue-les de ma part.

4 mars.

1788. Je n'aime pas les perspectives qui s'ouvrent pour l'avenir de notre Empire. Je souhaite que les hommes qui sont au gouvernail voient sous son vrai jour la situation particulière de l'Autriche au milieu de la situation générale. Ce n'est pas le présent qui amène les plus grands embarras, c'est le lendemain qui les verra naître. La découverte que vont faire nos

contribuables, qu'ils ne sont pas arrivés à avoir un Gouvernement à bon marché, cette découverte, jointe à d'immenses difficultés financières, sera surtout sensible dans un avenir prochain.

La brochure du comte de Ficquelmont est un produit assez faible. Moitié philosophique, moitié historique, cet ouvrage est très-obscur dans la première partie; quant à la seconde, elle n'exonère pas l'auteur du reproche de s'être trompé dans l'appréciation de la situation. Chaque lecteur est nécessairement amené à en tirer cette conclusion, que le comte de Ficquelmont a partagé avec beaucoup d'autres l'erreur de croire que l'Empire n'était pas tombé dans la *révolution*, mais qu'il était entré dans la voie des *réformes*. La preuve que je n'ai pas été de ceux qui se sont livrés à cette illusion, se trouve dans les paroles que j'ai adressées au club : « Je prévois qu'il s'élèvera des voix qui ouvriront la porte à l'idée fausse que j'emporte la Monarchie avec moi. Je proteste solennellement contre une interprétation pareille. Personne, ni moi ni d'autres, n'a les épaules assez larges pour emporter une monarchie; les monarchies ne peuvent que se dissoudre elles-mêmes. »

Je n'aurais pas crainé une *réforme*; j'aurais même été disposé à en prendre l'initiative. Mais je me suis retiré devant la *révolution*, afin de ne pas me souiller d'un seul acte qui m'aurait conduit dans une voie contraire à ma conscience et à la direction de mon esprit.

L'effet que la publication de mon mémoire de 1844 a produit sur le public doit nécessairement être tout autre que celui qu'a produit la brochure du comte de Ficquelmont. La différence consiste dans les deux travaux eux-mêmes. Le mien a la valeur d'une *action*, l'autre se borne à des *mots*. Les mots prennent facilement la signification d'une excuse; les actions se défendent elles-mêmes. Le résultat prouvera nécessairement à mes amis que le silence que j'ai résolu de garder est bien plus fort que tout ce que j'aurais pu dire pour justifier ce qui de sa nature était injustifiable ou n'avait pas besoin de justification. Moi et l'histoire des quarante dernières années, nous sommes si étroitement unis, que ce qui forme notre essence ne

peut être séparé; là où les *choses* parlent, une *voix* ne compte pour rien. Chaque jour fournira de nouvelles preuves établissant que je puis m'appliquer cette leçon de l'expérience. Le comte de Ficquelmont a-t-il bien ou mal fait de livrer à la malignité du public l'histoire de son ministère de quarante-deux jours? Je crois qu'il a eu tort. Résolu à élever la voix, il aurait dû se borner à la relation de sa retraite du ministère, qui renferme une juste accusation contre le triste collègue qui a été un des principaux agents de la révolution de 1848 et l'une des causes premières des conséquences d'un événement encore plus inattendu pour ceux mêmes qui l'ont amené que pour tous les autres, conséquences dont l'Empire souffre aujourd'hui et dont il souffrira longtemps encore.

8 mars.

1789. J'ai reçu ta lettre où tu me décris l'impression qu'a produite à Vienne la publication d'un travail très-inoffensif que j'ai fait après la clôture du Parlement hongrois, en 1844. Je ne vise pas à remonter sur la scène; je suis heureux d'en être descendu, et je ne voudrais plus entendre parler de moi. Mes sentiments à cet égard sont communs à tous les hommes qui ont tâché de servir une *cause* et qui se sont toujours regardés comme n'existant que pour le service de cette cause. Tout service suppose des sacrifices, et quand on n'est plus exposé aux exigences qu'il comporte, on se rapproche du bonheur que donne le repos. Il est encore une autre considération dont il faut tenir compte. Je sais que tous mes faits et gestes appartiennent au tribunal de l'histoire, et que celui-ci ne peut pas se refuser à prononcer sa sentence. Le moment de le faire n'est pas encore venu. *Les contemporains ne peuvent pas écrire l'histoire, mais seulement fournir aux historiens de l'avenir les matériaux nécessaires. Quant à ceux que je puis fournir à la postérité, ils se trouvent en dépôt non-seulement dans les archives de Vienne, mais encore dans celles de tous les États. Ce qui peut servir à les compléter se trouvera après ma mort parmi les documents que je laisserai.*

L'effet que produisent mes aphorismes est tout naturel. Ils me placent sur un terrain sur lequel les adversaires de l'ordre ne se sont pas attendus à me voir. Les blessures que la vérité fait au mensonge sont bien plus douloureuses que celles que l'erreur fait à la vérité. Invulnérable de sa nature, cette dernière repousse les traits que ses ennemis lancent contre elle, et cela sans colère, tout au plus avec un sentiment de pitié.

Les journaux allemands se gardent jusqu'à présent de parler de cette révélation. Je considère leur silence comme un hommage qu'ils me rendent. Quant aux journaux anglais, ils prendront une autre attitude. Comme les affaires hongroises jouent un rôle dans le Royaume-Uni, et que les Pulszky, Teleky et consorts appellent l'attention de ce pays sur leurs faits et gestes, les feuilles conservatrices s'empareront de ce sujet.

Non-seulement nous vivons comme tout le monde ici, mais encore nous nous entendons parfaitement avec la société de Bruxelles, qui est très-bien disposée à notre égard. Bruxelles a des sentiments plus autrichiens que la capitale de notre Empire n'en a et ne peut en avoir à la suite du bouleversement de 1848. Le public belge connaît la valeur de ce que le nôtre apprend seulement à connaître. Le pays est passionné pour le repos; il a par devers lui une expérience de cinquante-six ans, tandis que nos réformateurs sont encore dans l'enfance.

9 mars.

1790. Il se passe aujourd'hui dans le corps social quelque chose dont on ne tient pas assez compte. Je veux parler des effets de ce qu'on pourrait appeler le décompte. S'agit-il de sommes peu considérables, le décompte se fait immédiatement et à grand bruit; mais s'il y a de plus gros intérêts en jeu, il faut que les créanciers attendent plus longtemps pour faire reconnaître leurs droits, et alors on se trompe sur la signification de leur silence. On considère comme de la satisfaction ce qui n'est que de la stupeur, et comme une adhésion l'absence, seulement différée, d'une protestation formelle.

Tu m'écris que Vienne revit au premier souffle du prin-

temps; que les bastions et le Prater sont plus que jamais remplis de promeneurs, et que le public s'est porté en foule à la première représentation du *Prophète* de Meyerbeer. Je crois tout cela, et je l'aurais deviné si tu ne me l'avais pas écrit. Mais qu'est-ce que cela prouve? Si Vienne est rentrée dans un calme complet, les garanties du repos sont-elles absolues? Les calculs ayant pour objet l'avenir sont-ils à la portée de ceux qui y attachent de l'importance? Si tel était le cas, je verrais mes vœux exaucés; je crains toutefois qu'ils ne se réalisent pas. Ce qui me manque, c'est la confiance dans l'avenir; par contre, ce qui me rend heureux, c'est le sentiment que je ne suis pour rien dans la construction du nouvel édifice. Il ne se mêle à ce sentiment pas la moindre pointe d'égoïsme, ce défaut qui se compose des plus vils éléments de la pauvre humanité, et qui rend impossible toute élévation morale dépassant les limites de l'amour-propre, cette source de tant de sentiments.

La presse enfante aujourd'hui une foule de produits fort intéressants pour ceux qui savent comment les événements se sont réellement passés. Je citerai dans le nombre une *Histoire de la révolution italienne en 1848*, par Ricciardi. Le nom de l'auteur m'a engagé à prendre le livre en main; je n'en ai pas encore lu beaucoup. Les premières pages suffisent pour prouver que c'est une *œuvre de vérité*. L'auteur soutient que la révolution de 1848 a été le produit de l'action des sectes, dont il est un des plus fervents adeptes; il sait donc ce qui s'y rapporte et dit ce qu'il sait. En y regardant de près, ce que dit Ricciardi est exactement ce que je savais et disais de temps immémorial, sans que les *doctrinaires* y attachassent de l'importance. Aussi ne les prend-il pas à partie et s'attaque à moi.

Dans la lutte entre les éléments qui constituent la vie sociale et celle des États, la vérité s'épure, et comme c'est elle qui fait ma force, je sais observer et me taire, art très-difficile pour ceux qui ont raison, et impossible pour ceux qui sont dans leur tort. La vérité a une voix tellement puissante que toute tentative visant à l'exploiter au profit d'un intérêt individuel manque fatalement son but. « Avant d'arriver à la jouis-

sance de sa pleine liberté », dit Ricciardi dans la préface de son livre, « l'Italie peut-elle encore oser tenter de se faire une place parmi les autres puissances du continent? » Pour comprendre la signification de la liberté italienne dans le sens de Ricciardi, il faut savoir qu'elle consiste dans l'expulsion de tous les Souverains et dans la création de la république démocratique et sociale, « en dépit de tous les Metternich qui se démènent en Europe, afin de faire autant de bruit que possible avec leurs petites personnalités ». Jamais on ne m'a fait plus d'honneur. La république sociale et en face d'elle Metternich. Je ne crois pas que mon nom soit destiné à se substituer à celui de *l'ordre public en général et en particulier*.

15 mars.

1791. Tâche de te procurer les *Mémoires sur la révolution de Vienne de mars 1848 à juillet 1849*, par Fuster. J'ai lu bien des choses dans ma vie, mais je n'ai jamais rien trouvé qui fût aussi classiquement mauvais, aussi vide, empreint d'une exagération aussi immorale et aussi absurde. D'autre part, c'est un ouvrage qui porte le cachet de la *vérité*, car malheureusement il y a dans le meilleur des mondes de fort sales vérités. L'auteur raconte ce qu'il a vu et fait; il tait seulement ce qu'un reste de pudeur le pousse à cacher. Comme il trouve bon tout ce qui est mauvais, il n'en fait pas mystère, et il élève au mal des autels dont il se vante d'avoir été l'un des prêtres les plus fervents. Le livre en question a paru dernièrement à Francfort; je ne m'étonnerais pas qu'on le défendit à Vienne. Quoi qu'il en soit, il faut le compter au nombre de ces produits qui ne séduisent personne; car les gens séduits ne peuvent plus l'être, et ceux qui ne le sont pas doivent éprouver nécessairement, à la lecture de cet écrit, un sentiment de dégoût. Sous ce rapport, le livre de Fuster produit des effets bien moins dangereux que les écrits qui répandent le poison sous les formes *de la meilleure société*. Les hommes les plus à redouter sont les prêtres quand ils deviennent fous; leur maladie dégénère toujours en folie furieuse.

Suivant une habitude de toute ma vie, je lis beaucoup. Pourtant je ne trouve pas le temps nécessaire pour lire même la dixième partie de ce que la presse a publié dans les deux années qui viennent d'expirer aujourd'hui, car c'est hier que la *liberté* autrichienne a fêté son deuxième anniversaire, qui est, dans tous les cas, celui de ma délivrance. Comme dans tous ces écrits mon nom se place au premier rang, il est naturel que ces prémices de l'histoire du temps m'intéressent plus que le commun des mortels. J'ai toujours eu un penchant irrésistible pour l'étude, mais je me dégoûte de ma lecture journalière parce qu'elle ne m'apprend rien. Elle me laisse l'impression que voici : c'est que c'est non pas moi, mais ceux qui ont participé à ce drame immense, qui jouent le rôle d'écoliers. Parmi ceux-ci, il en est peu qui aient profité des leçons qu'ils ont reçues.

Si je ne trouve pas assez de temps pour lire tout ce qui concerne les événements qui forment en quelque sorte l'introduction d'une histoire qui, avant de pouvoir être achevée, prendra les proportions d'un très-volumineux ouvrage, il m'est impossible, d'autre part, de me mettre à répondre aux innombrables questions qu'on m'adresse de tous les côtés pour obtenir de moi des éclaircissements sur une foule de faits. Il ne dépendrait que de moi de me mettre à la tête d'un bureau de renseignements; triste métier, parce qu'il met ceux qui l'exercent en contact avec des gens de la pire espèce, avec les questionneurs indiscrets. Comme pour chaque mal il y a un remède, j'emploie celui qui est le seul approprié aux circonstances : je divise les questionneurs en deux classes, ceux qui ne sont poussés que par une sotte curiosité, et ceux qui obéissent à des mobiles plus sérieux. J'en ai trouvé ici beaucoup de la dernière catégorie, qui résident dans le pays même ou qui ne faisaient que passer par Bruxelles.

23 mars.

1792. La déplorable marche des affaires à Paris t'a fait appréhender de voir paralyser avant peu la liberté de tous tes

mouvements. A cette heure, tu es rassurée sur ce point, je l'espère. La confusion qui règne en France ne saurait entraîner des désagréments pour toi ; je crois plutôt que, si la situation se modifiait dans un sens favorable, tu pourrais en ressentir un contre-coup fâcheux, parce qu'elle serait moins dans le cours naturel des choses. Les pays éprouvés par la Révolution ont ceci de commun avec les goutteux : c'est qu'ils ne sont jamais plus près d'avoir un accès que lorsqu'ils se sentent très-bien. Les révolutions sont un immense trompe-l'œil ; elles ne présentent qu'un appât mensonger. C'est ce qui arrive en France après soixante années d'épreuves ; tel est le sort inévitable de tous les pays qui, dans le meilleur des mondes, ont eu le meilleur de tous les gouvernements ! Dans cet état de choses qu'on appelle l'ère *du progrès*, on peut être sûr de n'être pas démenti par les événements si l'on admet que ce qui a l'apparence de la paix est en réalité la guerre, et, conséquence logique, — que ce qui ressemble à la guerre est, en effet, la paix ou l'ordre, ce qui revient au même.

Qu'arrivera-t-il, que n'arrivera-t-il pas en France ? Je n'en sais rien, mais je vois que le désordre qui règne là-bas seconde la cause de l'ordre dans le pays voisin. Le cri : Au feu ! quand il se fait entendre dans une maison, appelle nécessairement le cri : De l'eau ! dans la maison voisine. Du reste, il y a en France moins de feu que de fermentation. En Belgique, par contre, le repos n'est menacé d'aucun côté, et, sous ce rapport, les appréhensions ne sont pas fondées.

Envoie-moi un exemplaire de la brochure qui a paru à Pesth sous le titre suivant : *Sur l'égalité des droits des nationalités en Autriche*.

28 mars.

1795. Comme nous sommes en pleine semaine sainte, il n'y a rien de nouveau ici. Tout est tranquille. A Paris, par contre, l'agitation augmente. Je vois dans ce fait l'influence du printemps plutôt que la conséquence d'une fermentation dépassant les limites de l'effervescence chronique qui règne dans cette ville. Le désordre n'est point l'ordre ; or, vouloir

ce dernier avec les ingrédients du désordre, c'est ne rien vouloir ou ne pas savoir ce qu'on veut. La nation qui se dit la plus spirituelle de toutes se trouve acculée dans l'une ou l'autre de ces deux alternatives. On peut juger par là de la situation des autres.

Il a paru une nouvelle brochure sur la révolution autrichienne; elle porte le titre suivant : « *Histoire sociale de la révolution d'Autriche*, par Ernest Violand. » Elle ne mérite pas d'être prise au sérieux; pourtant elle vaut la peine d'être lue. Le livre de Fuster est la confidence d'un prêtre apostat, la brochure de Violand est celle d'un socialiste imbécile. Tous disent ce qu'ils ont fait et pensé, ce qu'ils veulent et projettent pour l'avenir. Leurs produits portent le cachet de la sincérité, car même les erreurs peuvent avoir pour principe la bonne foi, qui est d'autant plus ardente à s'affirmer par des actes que la voie suivie par elle est plus fautive. Tous les deux exposés ont le mérite de caractériser parfaitement la Révolution dans ses points de départ et dans son développement. Il appartient au temps seul de prononcer sur la valeur du résultat. Je te conseille de prendre connaissance du livre de Violand, de ce partisan déclaré de la république rouge.

Pour te donner un échantillon de la sagacité avec laquelle ce législateur commente l'histoire, je te citerai les passages suivants, qui me concernent :

« C'étaient notamment les derniers (les propriétaires) qui reprochaient à Metternich de trop négliger la production du sol et d'avoir provoqué une industrie manufacturière factice et trompeuse. Il est vrai qu'il a fait cela et qu'il a ainsi manqué détruire sans retour les ressources financières de l'État. Mais c'est l'antique autorité du privilège qui l'a forcé d'agir ainsi, autrement il aurait été obligé de jeter par-dessus bord le privilège, ce fondement de la vieille Autriche absolutiste. La conduite de Metternich était exclusivement à l'avantage de l'aristocratie. »

Comprenne qui pourra. Plus loin, on trouve ceci :

« A cet égard, Metternich a fait les choses les plus extraordinaires, quelque singulière que puisse paraître cette assertion.

Je me borne à rappeler les nombreuses et magnifiques chaussées, les ponts, les chemins de fer, la régularisation de la navigation fluviale, la création de la Société de la navigation du Danube et celle du Lloyd. Je citerai encore les nombreuses fabriques sorties de terre et la quantité de branches d'industrie qui s'exercent en Autriche ! »

En lisant ce fragment historique ou plutôt antihistorique, on peut tout au plus se dire que l'homme du bouleversement connaissait fort peu son sujet. Et voilà ce que le monde appelle de l'histoire !

4 avril.

1794. Il ne faut jamais se faire illusion sur des situations réelles. L'ancien Empire s'est écroulé, et l'on est en train de le réédifier sur un plan tout nouveau. Toute entreprise de cette nature est difficile ; c'est une vérité prouvée par cela seul qu'en général les hommes de l'ancien Gouvernement sont déplacés dans la nouvelle organisation, et que les hommes nouveaux ont à faire un noviciat avant de pouvoir donner plus que des espérances. Si cette observation peut, d'une manière générale, s'appliquer à des individualités, ma position personnelle fait exception à la règle. Comme ma personne a été confondue avec la cause que je défendais, mon retour au milieu d'une situation qu'on peut appeler tout au moins *flottante*, pourrait être pris pour le retour à une *cause* qui n'existe plus. Je sais fort bien qu'à cet égard mon attitude ne tarderait pas à désillusionner un public avide d'émotions ; néanmoins, la transition du doute à la certitude ne laisserait pas d'être pénible. C'est cela qu'il faut éviter, et rien ne me porte à m'exposer à ce désagrément. Je n'aimerais pas à revenir en cachette dans une patrie où il ne faudrait que quelques minutes et quelques mots pour tracer entre elle et ma personne une ligne de séparation que je ne veux pas franchir et qui existe toujours.

8 avril.

1795. Je perds dans le comte de Bombelles un ami de toute sa vie et non de toute la mienne. Déjà dans sa jeunesse je trouvais en lui les germes des qualités qui le distinguaient et qui n'ont jamais cessé de se développer. Homme au cœur honnête, plein de sentiments qui n'ont varié dans aucune situation, le défunt n'avait qu'un défaut, celui d'une vertu se manifestant avec trop de chaleur. Je range le comte de Bombelles parmi ce petit nombre d'hommes qui, par suite d'un penchant inné, pensaient ce que je pensais, voyaient ce que je voyais et voulaient ce que je voulais. Aussi sa mort me touchet-elle de très-près; il rend encore plus sensible le vide dans lequel je n'étais que trop destiné à passer mon existence! Par un singulier hasard, j'ai reçu avant-hier du défunt une lettre qui s'était attardée en route; il m'annonçait son prochain départ de Milan pour une campagne qu'il avait achetée en Carniole, et où, ajoutait-il, il comptait passer le reste de sa vie en gentilhomme campagnard. Vingt-quatre heures après, j'apprenais qu'il était mort à l'endroit qu'il avait choisi pour résidence. Écris-moi tout ce que tu pourras apprendre sur ses derniers moments. Ils auront certainement répondu aux nobles sentiments qui l'ont animé pendant toute sa vie.

La France est sens dessus dessous. On a peur dans ce pays, et rien ne me paraît plus logique que cela. Un fait curieux, qui caractérise admirablement la situation, c'est que la France a peur d'elle-même. Le pays modèle tremble devant ce qu'il appelait avec orgueil le progrès, devant ce que le monde, marchant sur ses traces, s'est hâté de célébrer comme tel. Je n'ai jamais trouvé à redire à l'imitation des affaires de mode, de ce qu'on nomme les articles de Paris; mais je me suis toujours déclaré contraire à l'imitation de constitutions qui se montrent impossibles dans la pratique et qui se prétent aussi peu à la consommation sur place qu'à l'exportation. La France en est arrivée à ce point qu'elle ne peut ni rester stationnaire, ni avancer, ni reculer; en un mot, qu'elle ne peut ni vivre ni mourir. On en

viendra aux *coups* dans ce pays-là; si le monde n'est pas devenu complètement fou, il se gardera cette fois de suivre l'exemple. Passe pour la crinoline; mais pour la république rouge, c'est autre chose.

15 avril.

1796. L'article ci-joint, que j'ai découpé dans un journal, te montrera quelle confiance on peut avoir dans la situation de la France. Tout s'effondre dans ce grand pays, et cet état de choses est encore aggravé par le sentiment que l'*imprévu* seul peut enrayer le mal. J'extrais le passage suivant d'une lettre qui m'a été adressée par un des hommes les plus marquants en France, dont le jugement fait autorité pour moi :

« Ne me demandez pas quel est le remède au mal, car mon esprit s'évertue en vain à le découvrir. La situation dans laquelle se trouve la France peut être caractérisée de la manière suivante. Le pays est divisé entre deux partis (on peut négliger les partis intermédiaires), les conservateurs et les niveleurs. Le premier a pour lui la supériorité du nombre, et serait sûr de la victoire s'il n'était partagé en fractions dont chacune veut tout pour elle, tout en reconnaissant qu'elle n'a pas les moyens de l'obtenir. Le parti subversif n'est pas plus uni; mais comme il a pour allié le désordre, il se contente de la discorde qui règne dans le camp de ses adversaires. »

L'auteur de cette lettre ajoute : « Vous qui avez su toujours tenir tête aux plus grandes complications et en venir souvent à bout, donnez-nous un conseil sérieux. » Tu comprends que je m'en garderai bien.

Voilà dans quelle situation se trouve le monde, au sein duquel la France n'est qu'un poste avancé en voie d'arriver au *bien suprême*. Que Dieu ait pitié de ce pauvre monde!

Je te recommande de lire le roman historique qui rattache le nom de Kossuth au mien. Tu y apprendras une foule de détails qui me concernent et qui m'étaient inconnus à moi-même. Je te recommande moins la lecture de deux volumes que madame Thérèse Pulszky vient de faire paraître à Londres.

Ils sont absolument ennuyeux, tandis que le roman est encore supportable.

19 avril.

1797. Mes opinions sur l'avenir de l'Empire sont moins favorables que je ne le désirerais, même si cet avenir devait se fonder aux dépens des principes que j'ai défendus pendant toute ma vie. Chaque jour m'apporte des preuves à l'appui; je suis confirmé dans mes idées par la marche que suivent les choses, et j'arrive à me convaincre de plus en plus que mon éducation est parvenue depuis longtemps à son extrême limite, à celle où les hommes n'ont plus rien à apprendre. Si j'étais accessible à la faiblesse qui s'appelle l'égoïsme, j'éprouverais une satisfaction qui me manque, savoir, celle de ne porter aucune responsabilité de la direction des affaires. Mais comme je ne suis pas entaché de ce défaut, les dangers qui menacent l'État m'inspirent de sérieuses appréhensions, et malheureusement je ne vois aucune issue!

Qu'arrivera-t-il encore dans l'année courante? Personne ne peut le prévoir; ce qui est certain, c'est que les hommes qui croient avancer sans obstacle en suivant la voie facile des *ordonnances*, se font illusion en s'imaginant, d'une part, que s'ils continuent de faire usage de ces produits inventés par des esprits plutôt systématiques que pratiques, ils ne trouveront pas ce chemin coupé, et en s'abstenant, d'autre part, de tenir compte de ce qui se passera infailliblement hors de notre Empire et aura nécessairement une influence plus ou moins directe sur ses destinées. Tu sais que j'entends parler de la situation de la France. Dans ce pays-là se prépare un formidable revirement. Je connais la France et sa situation, comme celle de tous les pays, et ce que je prévois arrive généralement. La position que j'ai ici est éminemment favorable pour un observateur; tout le monde vient chez moi sans que j'aie besoin de me déplacer. Je souhaite que les hommes qui dirigent actuellement les affaires politiques en apprennent aussi long que j'en sais sans avoir à quitter mon fauteuil, ce fauteuil

qui ressemble presque à un confessionnal vers lequel accourent des pécheurs repentants et prêts à faire pénitence !

24 avril.

1798. J'ai visité il y a quelques jours la propriété du duc d'Arenberg, que je n'avais pas vue depuis cinquante-six ans. Elle s'est fort embellie; c'est encore une de ces terres qui tendent à disparaître et qui ne figureront plus que dans les annales des aristocraties emportées par le temps. Il est incontestable que la Belgique, avec sa Constitution toute démocratique, est encore le pays le plus fortement imprégné de l'esprit conservateur. Le peuple belge laisse pérorer les beaux parleurs et ne dévie pas de la route qui lui a valu d'être un des peuples les plus riches de l'Europe.

Parmi les jardins se distingue tout particulièrement celui qui est peuplé d'arbres fruitiers. Chez nous, on n'entend rien à cette culture, pourtant si utile, bien que notre climat la favorise au plus haut degré.

1^{er} mai.

1799. Les électeurs parisiens, qui étaient appelés à se prononcer entre deux candidats qui devaient défendre leurs intérêts, candidats dont l'un représente l'ordre, l'autre l'anarchie, ont donné la préférence à l'ange de la mort. Cela prouve-t-il contre les électeurs? Certainement non; cela prouve uniquement ce qu'on sait du reste, sans qu'on ait besoin de le prouver, savoir, que le suffrage universel est un monopole dont jouissent les seules factions, et cela par la simple raison que toutes les élections parlent bien plus directement à la passion qui ne raisonne pas qu'à la raison qui calcule froidement. Cette vérité, bien que vieille comme le monde, est obligée en toute occasion de céder à la mode; or, la mode veut des élections à tout prix! Mais ce qui est plus curieux, c'est que partout les véritables sentiments du peuple sont défavorables aux élections. Je vois que c'est même le cas de cette ville si libérale en 1848 que tu habites, et qu'en l'an de grâce 1850 les électeurs n'y

sont guère nombreux. Il y a un ressort qui obéit à l'inévitable influence de l'instinct, c'est celui qu'on appelle le sens commun et qui résiste aux influences passagères de la mode. Ce que je dis là paraît être abstrait; pourtant ce n'est que de la pratique pure. Du reste, je ne sais pas si l'événement de Paris doit être compté parmi les choses heureuses ou fatales. C'est un appel au combat des rues; c'est par là que finiront les querelles en France comme dans bien d'autres pays.

11 mai.

1800. Dans quatre jours, je fêterai le soixante-dix-septième anniversaire de ma naissance. Appliqué à la vie humaine, ce chiffre est si élevé, que ce qui fait le charme de l'existence, la perspective de l'avenir, disparaît sous le poids du passé. Heureux ceux que ce poids n'écrase pas! Je me mets au nombre de ceux-là, et cela par suite du sentiment que dans les mêmes circonstances je referais ce que j'ai fait, parce que je voudrais encore ce que j'ai voulu. La situation actuelle me confirme dans ces sentiments, et je n'y trouve rien qui puisse me démentir. Ou je me trompe fort, ou bien le présent apprendra à beaucoup de mes contemporains ce que le passé n'a pas eu à m'apprendre, car je le savais. Cette affirmation est exempte de toute outrecuidance; elle se base sur une règle d'arithmétique qui ne trompe pas : deux et deux font quatre; ou sur celle de la Cuisinière bourgeoise qui est relative au civet de lièvre! Grâce à sa recette, cette cuisinière aurait servi les intérêts de la patrie bien mieux que les législateurs de son pays avec tout leur esprit, même s'ils avaient eu autant de bon sens qu'elle. Ce qu'on cherche aujourd'hui à faire en France, c'est un simple replâtrage, c'est l'ajournement de la cure véritable, c'est la faiblesse qu'on envoie réduire la force. La cuisinière aurait su que le civet ne réussirait pas.

13 mai.

1801. Je t'ai parlé dans ma dernière lettre de la situation de la France; je n'ai rien à ajouter, rien à changer à mes vues.

A la suite de la démarche énergique faite par le Gouvernement français vis-à-vis du Cabinet anglais, Paris avait hier une attitude qui aurait fait croire que les chamailleries ne sont pas à l'ordre du jour. Mais tout peut changer d'ici à demain. Quand le bon sens a perdu ses droits, les calculs n'ont plus de base. *Tout* devient possible, et *rien* n'est probable.

La comtesse de Berg (veuve de l'Électeur de Hesse), qui a quitté Paris dans la nuit d'avant-hier, a passé la soirée d'hier chez nous. Elle a fait avec le président une excursion à Fontainebleau et est revenue avec lui à Paris. Deux régiments étaient sur pied à la gare, et le président avec son cortège, en voyant un pareil déploiement de forces, a cru que le sang coulait dans les rues de la grande Babel. Il n'en était pas ainsi. Le président fut accueilli par des cris unanimes de : « Vive Napoléon ! » Pas une seule voix ne cria : « Vive la République ! » C'est la rupture ou plutôt l'apparence d'une rupture avec l'Angleterre qui a provoqué cette manifestation.

Le Roi Louis-Philippe décline tellement qu'on regarde sa fin comme imminente. Il ne souffre pas d'une franche maladie, mais il s'en va ; on ne peut pas désigner autrement la nature du mal. Un fâcheux symptôme, c'est l'inquiétude extraordinaire à laquelle il est en proie ; il ne peut rester que quelques jours au même endroit. Actuellement, il doit être à St-Leonards. Il me fait l'effet de vouloir se fuir *lui-même*, conséquence naturelle d'une immense déception. La destinée m'a fait naître la même année que le roi Louis-Philippe ; je la remercie de m'avoir épargné une pareille douleur.

Richard et Mélanie ont assisté à la dernière procession * qui a eu lieu à Bruges ; ils en sont enchantés. Dans tous les cas, la Belgique est un singulier pays. Tout est mélangé ici, ce qui est ancien et ce qui est nouveau ; il n'y a que la couleur rouge qui manque totalement dans ce mélange. Au fond, le pays est *noir et jaune*.

* Lors d'une célébration du jubilé historique. (Note de l'Éditeur.)

15 mai.

1802. Rassure-toi sur les dangers qui te menacent; ils sont moins certains que tu ne le crois. Je t'ai parlé déjà souvent de la situation dans laquelle se trouve la France et notamment Paris, lorsqu'une foule d'utopistes croyaient que la République commençait à se consolider. La situation est toujours la même, et elle subsistera jusqu'à ce que la force des choses jette la France dans les bras d'une complète anarchie matérielle ou la fasse entrer dans le port. Ce qui est certain, c'est que le corps social français, pas plus que n'importe quel autre corps semblable, ne peut prolonger son existence dans les conditions de la mort. Mais on ne peut pas fixer d'avance l'*heure de la crise*. Il est incontestable aussi que la Belgique a moins à craindre que d'autres pays les premiers effets d'un bouleversement en France, et cela par la raison qui semble la moins admissible de toutes, à cause de la grande proximité du foyer du danger. Cette proximité fait que la population reste en éveil et se tient en garde contre toute contagion. Ce n'est pas d'une guerre *politique* que la France désorganisée menace ses voisins, mais d'une guerre de propagande; or, une pareille guerre trouvera le peuple belge résolu à se défendre; il ne veut pas se laisser *teindre en rouge!*

Envoie-moi la brochure qui a paru à Vienne, chez Jasper, sous le titre de : *Situation présente de la Hongrie*.

27 mai 1850.

1805. La lutte entre les saisons n'est pas encore terminée; il en est d'elle comme des États qui ne peuvent ni vivre ni mourir. En ce moment règne une grande agitation; les partis s'entre-choquent, et ils en viendront aux coups. Je me trouve ici dans une position particulière; elle porte un autre caractère que celle que j'avais prise dans le Royaume-Uni. Bruxelles n'est pas un poste avancé, mais un endroit où tout se croise et au centre duquel j'occupe une place qui répond à ma per-

sonnalité et que je regarde comme *neutre*, mais retranchée*.

AU JOHANNISBERG.

1804. Au Johannisberg. — Le livre des étrangers. — 1805. Détails personnels. — 1806. Revirement. — Le vieux Gagern. — Les journaux. — Le retour en Autriche. — 1807 et 1808. Nombreuses visites. — 1809. L'architecte Ræssner. — 1810. Incertitude de la situation. — 1811. Une éclipse de soleil. — 1812. Inondation. — 1813. Jugement porté par un journal sur le prince. — La circulation sur le Rhin. — Ischl. — 1814. Visite du Roi de Prusse. — 1815. Racontars de journaux.

Johannisberg, le 12 juin 1851.

1804. Depuis que j'ai été ici pour la dernière fois, c'était en 1845, non-seulement tout s'est bien conservé, mais encore tout a sensiblement gagné, grâce à l'admirable réussite des plantations que j'ai faites en ce temps-là. Ce qui s'appelait le jardin est devenu une forêt : sans gazon et sans eau, il n'y a pas de jardin ; or, le climat d'ici n'est pas favorable au gazon. Par contre, les arbres sont merveilleux, et mes cèdres surtout sont magnifiques**. Le plus grand a au moins trente à trente-cinq pieds de hauteur, et le tronc a deux pieds d'épaisseur ; les branches couvrent une surface de plus de quarante pieds carrés. Il est incontestable que le terrain et le climat conviennent on ne peut mieux à ces admirables produits de la nature. Le reste du fourré, que j'appelle une forêt, se compose de beaux arbres et de buissons de toute espèce.

Dans le nombre des visiteurs qui se sont inscrits au livre des

* L'arrivée de la comtesse Léontine Sándor à Bruxelles (juin 1850) amène de nouveau une assez longue interruption dans la correspondance. Nous renvoyons pour cette époque le lecteur aux lettres adressées à Koller, lettres qui figurent dans le chapitre intitulé : *Sur les événements politiques du jour.*

(Note de l'Éditeur.)

** Dans une lettre postérieure, le prince remarque qu'on lui devra la culture des cèdres du Liban dans le Rhingau.

(Note de l'Éditeur.)

étrangers, on rencontre des combinaisons bizarres, parmi lesquelles il y en a deux fort caractéristiques. L'une est une liste d'environ vingt délégués du Parlement de Francfort, tous membres de l'extrême gauche, qui se sont inscrits sous le patronage déclaré de M. d'Itzstein, mon voisin rouge dans le Rhingau, qui a joué un grand rôle dans les vingt-cinq ou trente dernières années et lors de l'insurrection de Bade.

Une autre liste est encore plus curieuse. Elle comprend *Simon* de Trèves, *Vogt* de Giessen, *Wiesner* de Vienne et *Wesendonck*, qui ont ajouté à leurs noms la date soulignée du 15 mai 1849. Tu comprends l'allusion; elle se rapporte au jour et à l'année où vingt journaux ont demandé que l'on confisquât le *Johannisberg*, et qu'on l'offrit, à titre de don patriotique, à M. Henri de Gagern!

Le rapprochement de ces dates m'a rappelé ce que dit l'Écriture sainte des cèdres du Liban, et les paroles du général comte de Saint-Priest, qui forment l'inscription d'un monument à Coblenz *. Les deux prédictions se sont accomplies. Les cèdres sont tombés, et j'ai lu! Nul homme n'a le droit d'en demander davantage.

20 juin.

1805. Je serais accablé de visites, si je n'avais fermé les portes que je laissais ouvertes jadis quand je résidais ici, et notre manière de vivre y a gagné. Les journaux ne tarissent

* Une fontaine monumentale, placée devant le portail de l'église de la place de Castor, à Coblenz, fontaine érigée sous le dernier préfet français (Jules Doazan), en 1812, porte, sur le piédestal qui sert de support à un groupe du *Rhin* et de la *Moselle*, l'inscription suivante : « A NAPOLÉON LE GRAND ! » Et sur le revers : « An. MDCCCXII. Méorable par la campagne contre les Russes, sous la préfecture de Jules Doazan. » Deux ans plus tard, probablement à l'instigation du comte Emmanuel de Saint-Priest, général russe, émigré très-hostile à l'Empereur des Français, on ajouta à cette dernière inscription les mots suivants : « Vu et approuvé par nous, commandant russe de la ville de Coblenz, le 1^{er} janvier 1814. » (Voir tome III, page 117.) Il est question des cèdres du Liban dans l'Écriture, mais seulement dans l'Ancien Testament. Tous les passages s'accordent à dire que le cèdre est grand, beau, fort, etc.; mais en même temps qu'il est destiné à tomber.

(Note de l'Éditeur.)

pas sur mon arrivée au Johannisberg; je t'envoie ci-joint un article qui se distingue par sa bonhomie.

La duchesse de Cambridge et la princesse Marie sont ici depuis avant-hier; elles nous quitteront demain, je crois.

23 juin.

1806. Il vient tous les jours des visites de Francfort et de tous les environs, de près comme de loin, sans que j'aie besoin de tenir table ouverte. Conservateurs et révolutionnaires affluent au Johannisberg. Avant-hier, le vieux Gagern a diné chez moi; il m'a embrassé et m'a juré qu'il avait désapprouvé les « équipées » de son fils. On évacue l'église de Saint-Paul; on l'ôte à l'hérésie politique pour la rendre à l'hérésie religieuse. Les gouvernants reprennent enfin courage, et la sagesse des professeurs est devenue suspecte même à leurs partisans. L'Allemagne n'en continue pas moins d'être en proie aux doctrines erronées auxquelles la France a renoncé. Il en est de cela comme des modes d'outre-Rhin qu'on singe toujours en Allemagne quand en France elles ont été mises au rebut.

Les journaux s'occupent de mes faits et gestes; c'est en partie pour cela que je les laisse dans l'ignorance de ce qui me concerne, et que je leur procure le moyen d'ennuyer leurs lecteurs. Je t'envoie ci-joint un feuilleton de l'*Assemblée nationale*, qui est remarquable par son absurdité. L'auteur de ce factum s'est nommé en retournant son nom. Son produit est une nouvelle preuve de la vérité du dicton connu : « Mieux vaut un ennemi déclaré qu'un ami maladroit ! »

Le temps et le cours naturel des choses règlent les situations; tout ce que les hommes peuvent faire à cet égard consiste à éviter les sottises et à marcher les yeux ouverts dans la bonne voie. Ce chemin est le seul que je puisse suivre; ce n'est qu'ainsi qu'on arrive au but.

J'envoie par le même courrier une lettre au prince Félix de Schwarzenberg; je lui fais part de mes projets de voyage et de mes vues en général. Fais ton profit de ce qui suit :

Je ne suis ni un fat ni un rêveur, mais tout le contraire de

cette triste espèce. Je sais que j'occupe dans le monde moral une place qui m'est propre, que personne ne partage et ne saurait partager avec moi, parce qu'elle est le résultat de mon caractère, des événements et d'une période fort longue. Toute cause produit des effets, et celui qui dérive pour moi de ma position particulière consiste dans l'*attention du public*, mais surtout des hommes de parti. Tu peux m'en croire sur parole quand je te dis que mon départ de la Belgique sera considéré comme une perte par les gens bien pensants (qui forment aujourd'hui la grande majorité dans un pays qui est un poste avancé). Quelle est la signification de ce sentiment? Elle concorde avec celle qu'on attribue à un gage de repos; or, c'est ainsi qu'on a envisagé ma présence dans ce pays. Mon retour en Autriche produira un effet contraire; les hommes de parti y verront l'indice d'une entrée en action. Je saurai démentir toutes les espérances de cette nature; la chose n'est pas de celles contre lesquelles un homme raisonnable doit prendre des mesures, mais il peut trouver un moyen terme.

27 juin.

1807. Nous sommes ici depuis quinze jours, et ces quinze jours se sont écoulés comme autant de minutes. La vie que nous menons est fort tranquille et me convient à merveille. Il fait chaud, sans que la chaleur soit accablante; de plus, l'air du Johannisberg est le plus sain qu'on puisse respirer, c'est le pendant de celui de Richmond; d'autre part, les deux points rivalisent entre eux sous le rapport de la beauté du site. Notre vie est la plus régulière du monde, et les mesures que j'ai prises pour conjurer la trop grande affluence de convives ont parfaitement atteint leur but. Tous les jours, entre deux et quatre heures, viennent des visites, qui vont ensuite où il leur plaît, car notre dîner de sept heures ne peut guère les engager à rester, puisqu'il vaut encore mieux dîner à l'hôtel que de passer la nuit en route. J'invite ceux que je veux héberger, et c'est ainsi que je procéderai avec la Diète et la garnison de Mayence.

3 juillet.

1808. Tu verras par l'article ci-joint*, que j'ai découpé dans un journal, combien ma présence ici occupe le public. Le journal qui m'a fourni cet extrait a une teinte rouge; malgré cela, il ne peut pas me peindre en noir. A chacun et à chaque jour sa peine et ses joies. Les miennes se concentrent dans une contrée magnifique, qui jouit d'un air excellent. Le Johannisberg ne connaît pas de *pèlerins*, mais beaucoup de visiteurs.

16 juillet.

1809. Parmi nos hôtes se trouve aussi l'architecte Ræssner, de Vienne, qui a été à l'Exposition universelle de Londres comme membre du jury, et qui revient enthousiasmé du Palais de Cristal et des merveilles qu'il renferme. Sauf un petit nombre de produits, les objets les plus remarquables de l'Exposition se sont vendus à des prix fous. Tout ce que Ræssner nous raconte en gros et en détail sur l'Exposition est extrêmement intéressant.

20 juillet.

1810. J'ai vu ces jours-ci quelques hommes à qui leurs qualités intellectuelles assurent une place éminente dans la bonne littérature allemande. Ils viennent me voir, comme les imbéciles vont consulter les diseurs de bonne aventure. Il n'y en a pas un seul parmi eux qui ne fût plus capable que moi de

* Cet article est ainsi conçu : « Rbingau, le 16 juin. Son Altesse le prince de Metternich paraît se plaire on ne peut plus dans son château du Johannisberg, et, malgré ses soixante-dix-huit ans, il a toujours l'humeur sereine. Il ne se passe presque point de jour où le prince ne reçoive la visite et les hommages de personnes haut placées : c'est ainsi qu'il a vu hier Son Altesse le duc régnant de Nassau et les officiers généraux de Mayence; avant-hier, Son Excellence le président de la Diète, le comte de Thun, venu de Francfort; antérieurement, M. le baron de Menshengen, ainsi que le chef de notre cabinet, M. de Wintzingerode; Son Altesse Royale madame la duchesse de Cambridge est également attendue cette semaine au château, où elle doit passer plusieurs jours. A en juger d'après cela, les admirateurs et les amis du

porter un jugement sérieux sur la situation actuelle. Ils s'accordent tous à dire avec moi qu'ils ne savent rien. Si cet état de choses est satisfaisant, je suis moi-même le jouet de la plus déplorable illusion.

30 juillet.

1811. L'éclipse de soleil du 28 s'est bien comportée à notre égard ; la journée a été magnifique, et la vue des phénomènes d'optique, que nous avons admirés de dessus la terrasse, a été fort intéressante. Un nombre considérable de membres de la Diète s'étaient joints à nous pour voir comment un foyer lumineux disparaît quand un corps opaque vient se placer entre lui et l'œil humain. Ce fait s'est produit avec l'effet accoutumé ; il n'en a pas été de même de la crainte des habitants de Wiesbade, dont une grande partie avaient quitté la ville, parce qu'on leur avait fait croire qu'au moment de l'éclipse les sources thermales se changeraient en fournaises, et que la ville, ainsi que la maison de jeu et même les philosophes, qui sont fort nombreux à Wiesbade, seraient engloutis par une éruption volcanique. Comme les augures avaient oublié de s'occuper du sort du Johannisberg, je suis resté bien tranquillement sur ma terrasse, et je me suis convaincu que j'avais bien fait. Quand la lune eut cessé de se trouver entre le soleil et la terre, je trouvais que tout était resté en ordre. Que veux-tu ? je n'arrive pas à me défaire du *systeme* qui porte mon nom !

6 août.

1812. Nous serions dans l'eau si nous ne nous trouvions pas plus célèbre des hommes d'État européens, surtout ceux qui font partie des cercles les plus distingués et les plus respectables de la société, doivent être encore fort nombreux ; vraiment, quiconque a été, même une seule fois, assez heureux pour être en relation avec l'illustre vieillard, est obligé d'avouer qu'il mérite réellement le plus profond respect et la plus grande vénération. Hier dimanche nous avons vu le prince à l'église, où il était allé en compagnie de sa femme, de sa belle-mère, de son plus jeune fils, de sa fille et enfin de sa cousine, la comtesse Caroline de Zichy, assister à la grand'messe et au sermon, et où il a montré une piété vraiment chrétienne. Que Dieu daigne encore accorder au prince de longs et heureux jours ! » (*Note de l'Éditeur.*)

sur une montagne. Nos regards se perdent sur une espèce de mer : partout le Rhin est sorti de son lit. Tu pourras te faire une idée du désastre quand je te dirai que, sur quelques points vis-à-vis du château, la limite de l'eau est marquée par la route qui conduit à Geisenheim et par celle qui va de Mayence à Bingen. On n'a pas souvenance d'une inondation en plein été qui puisse se comparer à celle-ci. Le château de la comtesse d'Ingelheim est inaccessible du côté du fleuve ; on ne peut y arriver que par la montagne. Le mal ne s'étend pas seulement à la vallée du Rhin ; le Danube et les rivières de la Belgique auront débordé sans doute aussi.

15 août.

1815. Je t'envoie ci-joint un singulier échantillon des jugements que les fabricants de notices publient dans les journaux qui s'amoncellent en tas de papier noirci. Je n'ai pas à me plaindre de l'auteur inconnu de l'article en question, que j'ai découpé pour te l'envoyer*.

La Grande-Duchesse Stéphanie s'est fait annoncer pour un de ces jours. Le Johannisberg ressemble à une vallée de Josaphat des vivants. Le Rhin est rentré dans son lit ; il est plus que jamais couvert de bateaux à vapeur. Le 18 de ce mois, nous verrons le Roi de Prusse passer sous nos fenêtres. Il ira faire une visite à Ischl, qui devient une station thermale très-fréquentée. Si je rappelle que j'ai été un des premiers baigneurs dans cet endroit, qui avait en ce temps-là un air si

* L'auteur inconnu avait écrit ce qui suit : « Rhingau, le 9 août. Son Altesse le prince de Metternich est toujours avec sa famille au château du Johannisberg. Il ne quittera pas cette belle résidence avant le commencement du mois prochain, époque où il rentrera chez lui, c'est-à-dire à Vienne, ce qui prouve que l'Autriche en a fini avec sa révolution. Tous ceux qui voient le prince admirent sa bonne santé et sa verdure physique aussi bien qu'intellectuelle. Journallement, de nombreux visiteurs vont au Johannisberg pour présenter leurs hommages au vénérable homme d'État. On en voit beaucoup parmi eux qui jadis, surtout pendant la tourmente révolutionnaire, se sont déclarés ouvertement les adversaires politiques du prince. Pendant que beaucoup d'autres se sont perdus par leurs actions et par leurs paroles, il a, par son attitude passive et par son silence, reconquis sans aucun secours extérieur la renommée due à sa grandeur morale. »

(Note de l'Éditeur.)

patriarcal, cela prouvera que cet essor est d'assez fraîche date.

18 août.

1814. La garnison autrichienne de Mayence célèbre aujourd'hui par une grande revue l'anniversaire de la naissance de l'Empereur. Je me suis associé à cette fête en envoyant ce matin au gouverneur une provision de vin pour les toasts. Tout mon monde s'apprétaît à assister à la revue et à la réception du Roi de Prusse, lorsqu'à onze heures vint un courrier que le Roi avait envoyé de Stolzenfels à cinq heures du matin et qui m'apportait une lettre de Sa Majesté, par laquelle ce Prince m'annonçait pour quatre heures son arrivée au Johannisberg. Cette visite exige des moyens de transport pour venir de Geisenheim, où le bateau à vapeur peut aborder, et pour se rendre à OEstrich, où le Roi est obligé de s'embarquer pour continuer sa route dans la direction de Biebrich, où il débarquera encore avant de faire son entrée dans Mayence. J'ai réuni tous les équipages dont je puis disposer à cette double fin. Richard va porter au Roi ma réponse, qu'il lui remettra à bord, et Mélanie attendra Sa Majesté au débarcadère.

6 heures du soir.

Le Roi est descendu du bateau à quatre heures, et il est arrivé ici avec trois généraux. Il a été extrêmement aimable et causeur, et a poursuivi sa route vers OEstrich. Demain il passera la revue de la garnison de Mayence, ce qu'il n'a pas voulu faire aujourd'hui, afin de ne pas déranger la fête de l'anniversaire de la naissance de l'Empereur.

14 septembre.

1815. Je t'envoie ci-joint un petit échantillon des bavarages auxquels donne naissance mon paisible séjour sur une hauteur d'où je puis laisser errer mes regards sur les rives du Rhin. L'article en question est un vrai modèle de ce qu'on ne saurait mieux caractériser que par l'épithète de *prud'hom-*

*mesque**, cette nuance intellectuelle qui malheureusement fait tache dans le caractère germanique et sort par tous les pores. Ce qui est certain dans tous les cas, abstraction faite de tout esprit de parti, c'est que, quand je me trouve au Johannisberg, ceux qui viennent visiter ce point traversent le Rhingau de l'est à l'ouest ou de l'ouest à l'est, et que, par suite, il règne dans le pays une animation plus grande que lorsque le château est inhabité.

 DE RETOUR DANS LA PATRIE.

1816. Changements en Belgique. — 1817. Les esprits frappeurs de Robert Owen. — 1818. Anniversaires. — 1819 et 1820. Mort de la sœur du prince. — 1821 et 1822. Lady Westmoreland. — 1823. La princesse Carola de Saxe. — 1824. La Reine des Pays-Bas. — 1825. Mort du baron de Kùbeck. — 1826. La vieillesse. — Vie champêtre. — 1827. Le peintre Hensel. — 1828. Anniversaire de la bataille de Leipzig. — 1829. Vienne à l'état de désert. — 1830. Société à Marienbad. — 1831. Arrivée à Kœnigswart. — 1832. La saison à Marienbad. — Le Roi de Prusse et le Grand-Duc de Mecklembourg. — La crise en Espagne. — 1833. Richard et Pauline. — 1834 et 1835. Les voyages en Autriche. — 1836. Le Pacha d'Égypte. — 1837. La circulation dans les pays du Rhin. — 1838. Ahasvérus. — 1839. Le Rhin et le chant du Rhin. — 1840. Le Tyrol et la Suisse. — 1841. 1857 et 1783. — 1842. Le sculpteur Cauet. — 1843. Visite du Roi Léopold. — 1844. Explosion à Francfort. — 1845. Survivants du Congrès de Vienne. — 1846. Naissance du prince impérial Rodolphe. — 1847. La nouvelle église de Marienthal. — Une anecdote du *Fremdenblatt*. — 1848. Excursion à Spire. — L'explosion de Mayence. — Une amie d'enfance.

Vienne, le 26 août 1853 **.

1816. J'ai reçu une lettre que Richard m'a écrite de

* L'article de la *Gazette du Weser* parle des nombreuses visites que reçoit le Johannisberg et dit entre autres choses : « On semble regarder le vénérable diplomate qui réside sur ce beau promontoire du Taunus couronné de vignobles, et qui se plaît tellement dans sa solitude qu'il ne la quitte presque jamais, comme le meilleur conseiller, presque comme un oracle dans les questions difficiles, comme un oracle dont les réponses sont recueillies tout d'abord par Francfort, puis vont de ce centre de la sagesse politique se répandre dans le monde, en laissant partout des traces bienfaisantes, mais surtout en Allemagne, comme il est naturel. »

(Note de l'Éditeur.)

** Après son retour dans sa patrie, le prince se trouve presque toujours

Bruxelles* ; elle contient des détails intéressants sur l'enthousiasme qui règne en Belgique et sur la magnifique hospitalité du Roi. Richard demeure au palais, ce qui m'entraîne à remarquer combien les hommes sont peu en mesure de prévoir l'avenir. Richard demeure là où j'ai demeuré il y a soixante ans. Les appartements étaient alors ceux du ministre impérial dans les Pays-Bas. Entre le séjour du père et celui du fils se placent les faits suivants : réunion du pays à la France, son passage sous la domination hollandaise, sa séparation d'avec la Hollande et son indépendance. J'ai quitté cette demeure avec le Gouvernement autrichien ; et mon fils y entre avec une Archiduchesse.

Une révolution n'est jamais la *chose*, mais le passage d'une chose à une autre, et le résultat ne répond jamais aux visées des auteurs du bouleversement.

14 décembre.

1817. Je t'envoie pour t'amuser la brochure ci-jointe, qui m'a été adressée par son auteur, Robert Owen, un vieux bavard socialiste, qui depuis plus de trente ans m'honore d'une sympathie qui n'est nullement réciproque. Ne perds pas ton temps à lire la partie théorique de l'ouvrage, mais va droit à ce qu'il dit de ses conversations avec les esprits frappeurs. Selon moi, ce qu'il y a de plus raisonnable dans la méthode de Robert Owen, c'est qu'il a posté les esprits de ses amis dans sa tabatière.

18 juin 1855.

1818. C'est aujourd'hui seulement que je me suis rappelé que le 18 juin est l'anniversaire de ta naissance et de la

dans le voisinage de sa fille Léontine, de telle sorte que sa correspondance avec elle devient plus rare et se borne aux incidents qui, par suite d'une séparation accidentelle plus ou moins longue, amènent un échange de lettres. Pour cette période, nous renvoyons le lecteur à la correspondance du prince qui figure plus bas dans le chapitre intitulé : « Sur les événements politiques du jour. »

(Note de l'Éditeur.)

* Le prince Richard de Metternich était venu à Bruxelles avec la suite de la duchesse de Brabant.

(Note de l'Éditeur.)

bataille de Waterloo. Toi et cette bataille, vous tenez une grande place dans mon cœur et dans mes souvenirs, sans courir le danger de vous trouver en rivalité. Je t'accorde le droit d'afnesse, attendu que tu es venue au monde quatre ans avant la bataille ; d'autre part, j'attribue à celle-ci une importance sociale et politique à laquelle tu prétends toi-même certainement tout aussi peu que mes sentiments paternels peuvent t'en reconnaître le droit. Mais ce qui te revient dans ce double anniversaire ne doit te laisser rien à souhaiter, car ta part est grande et complète, tandis que le souvenir de la bataille de Waterloo est à peu près éteint en Angleterre. Les sentiments d'un père ont plus de prix que ceux de tout un pays. Je crois que tu as vu avec moi les apprêts du dîner par lequel on célébrait l'anniversaire de la bataille, apprêts qui nous ont été montrés par le duc. Aujourd'hui, on ne parle plus en Angleterre de la grande victoire de 1815, et je doute fort que les actions qu'ont produites l'année 1855 et les deux années précédentes puissent soutenir la comparaison avec ce qui s'est fait il y a quarante ans, et qu'elles s'élèvent à une plus haute importance que celles des deux années qui ont précédé 1815. 1813 a vu la bataille de Leipzig ; 1814, la prise de Paris ; enfin 1815 peut se vanter d'avoir vu la bataille de Waterloo. Par contre, 1853 a entamé une méchante affaire ; 1854 est couronné des lauriers de Bomarsund ; de quels succès 1855 pourra-t-il s'enorgueillir ? La prise de la tour de Malakoff et d'autres tours n'aboutira à rien, et, en fin de compte, quel résultat produira tout autre fait d'armes quelconque ? Si l'on sait cela à Ischl, dis-le-moi, car je serais bien aise de le savoir.

23 juin.

1819. Une nouvelle épreuve m'était réservée ; mais elle n'est pas au nombre des épreuves imprévues. Tout dans cet événement est conforme aux lois de la nature, contre lesquelles personne ne peut se révolter, ce qui est précisément aussi dans l'ordre naturel des choses*.

* Le prince veut parler de la mort de sa sœur Pauline, duchesse douairière de Wurtemberg.

(Note de l'Éditeur.)

26 juin.

1820. Tout ce que tu me dis de la perte que nous venons de faire est parfaitement vrai comme sentiment et comme expression. La mort d'une femme de quatre-vingt-quatre ans est un événement auquel on devait s'attendre depuis longtemps; celle que nous pleurons mérite nos regrets, mais le coup ne pouvait pas nous surprendre. Depuis l'hiver, je voyais la santé ou plutôt la vitalité de la défunte diminuer à vue d'œil. Cette force vitale que rien ne peut remplacer, a, dans les dernières semaines, décliné chez elle avec une rapidité extraordinaire. La lampe s'est éteinte, non par l'effet d'un souffle, mais parce qu'elle n'avait plus d'huile.

30 juin.

1821. J'ai reçu une lettre de lady Westmoreland. Mets-toi à sa disposition et témoigne-lui toutes les attentions auxquelles elle a droit de prétendre de la part de tous les miens. Nous sommes liés depuis quarante et un ans, et son esprit ainsi que son caractère m'inspirent une entière confiance. Nous nous considérons comme frère et sœur *en Wellington!* Ce culte jure avec l'époque où nous vivons; il n'en est que plus profondément enraciné en nous deux. Tu auras appris par les journaux qu'on ne peut pas se promener sans danger dans Hyde Park. La chose est peu importante en elle-même, mais elle a une certaine portée comme symptôme : on dirait que *même en Angleterre* il y a quelque chose qui craque.

Kœnigswart, le 7 juillet.

1822. Nous avons fait un voyage agréable; puisse le Ciel nous accorder aussi un séjour semblable ici! Le temps est variable; il fait frais, mais non pas froid; la végétation est magnifique; elle est en retard d'un mois. Les roses commencent à fleurir, tandis qu'à Vienne elles sont passées depuis plus de quinze jours.

31 juillet.

1825. La princesse Carola a quitté aujourd'hui Marienbad pour retourner à Dresde; elle est venue se reposer à Kœnigswart, et elle nous laisse le plus affectueux souvenir. Elle est extrêmement sympathique; elle ressemble, surtout de profil, à sa défunte mère, et elle nous est attachée comme si elle était une enfant de la maison.

11 août.

1824. Au sujet de ta première entrevue avec la Reine des Pays-Bas, je ne sais pour le moment que ce que tu m'as dit dans ta lettre; mais cela me suffit pour asseoir un jugement. Je connais trop bien la Reine pour ne pas deviner ce qui s'est passé entre vous.

La Reine a beaucoup d'esprit et une imagination très-vive; elle est très-portée à l'amitié et fidèle à ses amis; mais dans le choix de ceux-ci, son exaltation lui fait commettre bien des méprises. Elle n'a pas la manie de vouloir briller par son esprit personnel; mais, par contre, elle se passionne pour celui qu'elle croit par trop facilement trouver ou éveiller chez les autres. Les nuances qui dans son esprit troublent la netteté du jugement, l'amènent à pencher vers le libéralisme, je veux parler de la chimère qu'on appelle de ce nom. Elle a pour moi un attachement qui ne s'est jamais démenti et qu'elle a étendu à Mélanie dès qu'elles se sont vues pour la première fois à la Haye. Pour un esprit comme celui de la Reine, les contrastes facilitent souvent les rapprochements et l'intimité. La Reine avait de l'antipathie pour l'Empereur Nicolas, son oncle maternel; or, tu sais combien Mélanie vénérât l'Empereur. Il en est résulté bien vite une discussion entre les deux dames, et j'attribue en partie à cette lutte morale l'attrait qu'avaient pour la Reine les relations avec Mélanie. Elle a rendu justice à la chaleur avec laquelle cette dernière savait défendre ses assertions, et lui a, pour cette raison, accordé son amitié.

17 septembre.

1825. Si la voie dans laquelle le monde s'engage est la meilleure de toutes les voies possibles, il est certain que je suis un imbécile et que je me suis trompé dans les jugements que, pendant la longue durée de ma vie publique, j'ai portés sur le bien et le mal, l'utile et le nuisible, les choses raisonnables et celles qui ne l'étaient pas. Un de mes complices dans cette manière de voir vient d'être emporté par le choléra; il sera difficile à remplacer. Tu devines que je veux parler du baron de Kübeck, de cet aristocrate dans le bon sens du mot, qui, issu d'une obscure famille bourgeoise *, est arrivé aux plus hautes fonctions publiques, et qui avait le défaut d'être d'une modestie *exagérée*, le seul que j'aie jamais remarqué chez ce véritable homme d'honneur.

22 septembre.

1826. Tu as raison de ne pas douter de la peine que m'a faite la mort du baron de Kübeck. Ce n'est pas moi, c'est l'État qui a fait dans sa personne une perte doublement regrettable. Il possédait des qualités éminentes, et il sera difficile de le remplacer convenablement. Pour ce qui concerne les rapports qui ont existé pendant plus de quarante ans entre le baron de Kübeck et moi, rapports marqués par une entente qui n'a jamais été troublée et qui ont été aussi agréables qu'utiles jusqu'au moment où je me suis retiré du service de l'État, ils n'ont plus eu dans les dernières années d'autre caractère que celui d'une parfaite communion d'idées sur toutes les questions. Je ne lui connaissais qu'un défaut, comme je l'ai déjà dit, celui d'une modestie exagérée, qui avait pour effet de faire croire, bien à tort, qu'il manquait de résolution, et qui lui

* Le père de Kübeck était un honorable bourgeois de Znaüm, dont les ancêtres étaient originaires de Trèves et figuraient parmi la noblesse de l'électorat; c'est à ce fait que se rattache le choix du nom de Küban que les descendants de la famille ajoutèrent à leur nom patronymique lorsque plus tard ils furent élevés au rang de barons autrichiens.

(Note de l'Éditeur.)

a été nuisible parfois. Cette perte agrandit le vide autour de moi ; encore un ami qui s'en va sans avoir atteint un âge plus avancé que moi. C'est là un des côtés lugubres de l'âge ; la situation de ceux qu'il accable ressemble à celle de monuments qui restent debout dans une ville livrée au pillage. Ces monuments sont entourés, ou bien de ruines amoncelées tout autour d'eux, ou bien de nouvelles constructions ; il en est de même des personnes : elles sont comme des débris d'un temps qui n'est plus, comme des étrangers au milieu d'une société nouvelle. Tout dans cette situation est pénible.

Le séjour à Kœnigswart porte le cachet de cette vie champêtre que j'aime et dont il ne m'a été donné de jouir que vers la fin de mon existence qui avait eu un tout autre caractère ; c'est un changement qui, loin de m'inspirer des regrets, me satisfait entièrement.

5 octobre.

1827. Le peintre *Hensel* se trouve ici depuis quelques jours. Il a retouché mon portrait et fait ceux d'Herminie, de Mélanie et de Richard, qui sont très-bien réussis. Au commencement de décembre il viendra à Vienne, pour aller ensuite à Rome, où le Roi de Prusse l'envoie pour faire le portrait du Pape.

18 octobre.

1828. En consultant le calendrier pour dater cette lettre, je vois qu'il y a juste quarante-deux ans je me suis trouvé sur le champ de bataille de Leipzig. Il en est des batailles comme de toutes choses. La *mode*, cette chimère qui, de toutes les fantasmagories, est la plus changeante, ne s'occupe plus de la lutte qu'on a appelée à juste titre la « bataille des nations », il lui faut un Sébastopol. Moi qui ne discute jamais en matière de goût, je me contente de souhaiter que Dieu daigne éclairer les hommes de manière à leur faire détester des causes dont les conséquences sont des massacres. Ce vœu est tellement humain et en même temps tellement prosaïque, qu'il porte tout à fait le cachet de mon goût et de l'en-

droit paisible où rien ne me dérange dans mon culte. Une question qu'il est permis de poser, c'est celle-ci : Quel jugement le monde portera-t-il dans quarante-deux ans sur l'importance relative de l'événement de 1813 et de l'événement d'aujourd'hui? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à ce moment-là je ne serai plus au nombre des juges; quoi qu'il en soit, il me paraît extraordinaire que j'aie pu atteindre le quarante-deuxième anniversaire de 1813.

Vienne, le 5 juillet 1856.

1829. Vienne est vide comme une poche retournée; entre neuf heures et minuit je ne vois plus que trois ou quatre fidèles, et au diner nous ne sommes plus que cinq personnes. Herminie se porte bien, parce qu'elle prend peu d'exercice, ce qui prouve qu'on peut arriver à la santé par des voies différentes.

9 juillet.

1850. Je t'écrirai encore avant de partir d'ici. Nous nous trouvons dans des situations bien différentes : tu n'aimes pas la solitude, et moi j'ai peur de la foule, que je vais rencontrer à cause du voisinage de Marienbad. Le Roi de Prusse est dans cet endroit avec une suite de soixante personnes; le prince héritier et la grande-duchesse de Mecklembourg-Strélitz, ainsi que le prince et la princesse Luitpold de Bavière, y sont également. Il faut y ajouter les familles de Furstenberg et de Kinsky. Quelqu'un qui voudrait vivre seul avec les siens dans son paisible château, aurait de quoi se désoler! Je me retire de la société; la trouver à Kœnigswart, cela me paraît le monde renversé. Je voudrais m'approprier la *vox clamantis in deserto*, mais je ne puis y réussir. Que la volonté de Dieu soit faite!

Kœnigswart, le 16 juillet.

1851. La date de cette lettre te montrera que nous sommes arrivés à destination. Notre voyage n'a rien laissé à désirer;

le temps et le service ont été parfaits. Ici, j'ai tout trouvé en ordre. Le beau temps promet de durer; il y a trois jours encore il pleuvait sans discontinuer, et le 2 de ce mois il y a même eu de la gelée.

Le Roi de Prusse restera encore douze jours à Marienbad, qui fourmille d'étrangers. Je me ferai annoncer chez lui demain.

26 juillet.

1852. Le temps est au beau fixe, et la chaleur remplit nos allées de baigneurs de Marienbad, dont le nombre est tout à fait extraordinaire cette année. Souvent il y a plus de quarante calèches remisées dans la cour de la métairie. On consomme du café en quantité énorme, et les allées du parc présentent l'aspect d'un Tivoli quelconque. Le Roi de Prusse et le grand-duc de Mecklembourg se plaisent beaucoup ici. Ils feront demain au château un « diner d'adieu » ; des deux côtés on ne s'impose aucune contrainte. L'Empereur et le Roi se rencontreront à Teplitz.

Je ne veux rien te dire de la crise d'Espagne. La marche de cette affaire est très-intéressante, car elle remonte bien plus loin que ne le croient les imbéciles qui forment ce qu'on nomme le public.

5 août.

1855. Richard et Pauline ont été exacts; ils sont arrivés ici le 4. Ils ont tous deux très-bonne mine et sont extrêmement satisfaits de leur existence. Pauline est pleine d'esprit; elle a de l'assurance et parle comme une personne mûrie par l'âge, sans que ses paroles perdent le charme de la jeunesse. On l'écoute avec plaisir quand elle parle des attentions dont la comblent les hauts dignitaires avec lesquels elle se trouve en contact à Dresde, et tout ce que j'entends dire de l'impression qu'elle a faite à la Cour et dans la société lui fait honneur.

L'accueil fait ici au jeune couple a été, même de la part du public, — car Kœnigswart a malheureusement le sien, — très-

solennel et très-cordial. Une foule de baigneurs de Marienbad se sont joints aux habitants d'ici. Non loin du Franzensberg on avait dressé un arc de triomphe avec des inscriptions vraiment classiques; c'est là que la famille et les curieux des deux couches de la population ont reçu les nouveaux arrivants. Nous les avons accompagnés à pied au château, en passant par le Maiberg. Sur l'étang flottait une barque pavoisée, de l'invention du professeur Rath, qui faisait réellement un très-joli effet; aussi quelques douzaines de baigneurs de Marienbad ont-ils désiré en avoir une copie. Toutefois, les voyageurs n'ont pas profité de cette embarcation pour faire la traversée, et ils sont allés à pied avec nous. Le soir, il y a eu un feu d'artifice. Tout s'est passé le mieux du monde, et le souvenir de ce jour de fête ne s'éteindra jamais dans l'esprit des habitants de Kœnigswart (style officiel).

En août.

1854. Nos belles contrées ne sont pas encore de celles que recherchent les touristes. Quand même les charmes du paysage seraient faits pour attirer ces derniers, ils sont effrayés, d'autre part, du manque absolu de confort; or, les voyageurs ne se contentent pas uniquement de belles vues. L'Autriche intérieure et le Tyrol présentent des paysages aussi beaux et aussi variés que la Suisse et les bords du Rhin; mais pourquoi ne vient-on pas les visiter? Tout simplement parce qu'on y est exposé à trop de privations. Tant que les touristes ne trouveront pas des lits pour reposer leurs membres fatigués et pas de nourriture supportable, les plus beaux points resteront sans visiteurs. Est-ce un mal ou un bien? Je ne me permets pas de trancher la question. Cependant les choses ne se passent pas autrement en réalité, et l'expérience nous apprend que les voyages ne peuvent se faire chez nous qu'en ligne directe: on n'a en vue que le point de départ et le but à atteindre, et l'on cherche à éviter autant que possible les stations intermédiaires, à cause des incommodités auxquelles on s'exposerait en s'y arrêtant.

31 août.

1855. Je ne compte pas quitter Kœnigswart avant le milieu d'octobre. Il est possible que je passe par Dresde, ce que le jeune couple désire vivement, afin de me montrer son intérieur si confortable.

13 septembre.

1856. Hier j'ai reçu une lettre autographe du pacha d'Égypte, qui croit fermement que je passerai l'hiver prochain au Caire. « Tout est prêt, me dit-il, pour vous recevoir à Alexandrie ou au Caire; ne vous inquiétez de rien, je me charge de tout. » Le Caire, l'Égypte et le pacha Mohammed-Said ne me verront pas; mes projets sont bien plus modestes.

Johannisberg, le 28 juin 1857.

1857. Les bords du Rhin sont méconnaissables pour qui ne les a pas vus depuis quelques années. Le nombre des étrangers qui passent à Francfort s'élève journellement à vingt mille en moyenne. Avec ma *longue vue*, j'en découvre certainement cinq à six mille qui remplissent les bateaux à vapeur. J'ai souligné le mot *longue vue*, pour te prouver que je les vois *d'ici*, mais non pas *ici*. Nous sommes à quatre au châteaueu, et j'ai fait savoir à Francfort que je mène ici une vie retirée et que je ne veux pas avoir affaire à la Diète.

5 juillet.

1858. J'ai passé une nuit à Ems et la matinée suivante à Coblentz; je suis revenu ici à six heures du soir. On va en deux heures et demie de Bingen à Coblentz en descendant le Rhin, et il faut quatre heures pour le retour. Ces traversées deviennent de véritables promenades. Les bateaux à vapeur ont plus que doublé la puissance de leurs machines; on finira par la quadrupler et par aller aussi vite d'ici à Coblentz que du Rennweg à Schœnbrunn. L'affluence des voyageurs et

des marchandises augmente dans des proportions semblables. J'ai déjà parlé du grand nombre d'étrangers qui viennent à Francfort ; il y en a environ deux mille par jour qui couchent à Coblentz. Il en est de même de Mayence et de Cologne. En descendant le Rhin, j'ai vu embarquer à Boppard vingt-cinq quintaux de cerises dans des paniers dont chacun pesait cinquante livres ; ces fruits vont en Belgique et en Angleterre. Chaque bateau à vapeur en prend une quantité égale à cette station ; or, il y a douze bateaux par jour. Le monde matériel n'est pas seul en proie à une agitation fébrile, le monde moral a, lui aussi, cent cinquante pulsations à la minute. Ahasvérus, qui n'arrive jamais à se reposer, est l'image du monde d'aujourd'hui. La facilité et la rapidité de locomotion ont ceci de bon pour le Johannisberg, c'est que nous n'avons plus que des visites, tandis qu'autrefois il nous fallait tenir table ouverte. Je prévois que sous peu il y aura à l'entrée des châteaux des loges de concierge où les voyageurs de passage remettront leurs cartes de visite quand les propriétaires seront en train de se promener.

22 août.

1839. J'espère que le temps t'aura favorisée pendant ton pittoresque voyage. D'autre part, tu as eu l'occasion de te convaincre que le sentiment que le Rhin inspire aux Allemands ne repose pas sur des illusions. Tout bien considéré, ce fleuve est unique dans son genre, car il réunit tout ce que la nature et la civilisation peuvent offrir d'attraits. Le défi de Becker, qui a valu à cet auteur les lauriers du Parnasse sans qu'il ait jamais composé autre chose qu'une chanson ; ces cinq mots : « Ils ne l'auront pas », fournissent une preuve à l'appui de cette vérité et du sentiment national qui les dicte. Le Rhin coule dans mes veines, je le sens, et c'est pour cela que sa vue m'enchanter.

29 août.

1840. Je comprends que les régions du Tyrol que tu as traversées après ton voyage en Suisse aient fait sur toi une im-

pression moins favorable. Les deux pays, il est vrai, se ressemblent au point de vue de leur configuration générale, mais la Suisse a pour elle les lacs et le confort qu'elle peut offrir aux voyageurs. Les grandes routes du Tyrol ont quelque chose de commun avec les rues de certaines grandes et vieilles villes; ce sont des routes bordées de hauteurs considérables; que celles-ci soient un produit de la nature ou de l'industrie humaine, peu importe, ce sont des routes, et elles finissent par devenir monotones. On ne peut pas apprécier le Tyrol quand on le traverse en ligne droite avec des chevaux de poste; il faut parcourir les vallées latérales où la vue devient plus variée, telles que le Zillerthal, le Pusterthal, l'Etschthal, etc. On ne voit rien de tout cela sur la route que les voyageurs suivent de Bregenz à Reichenhall. Quand on parcourt le Tyrol en touriste, on n'y trouve pas les jouissances qu'offre la Suisse, soit par les paysages qui se succèdent plus rapidement que dans le Tyrol, soit par le confortable qui distingue la Suisse, car ce pays ressemble par le fait à un grand « hôtel garni » ou à un lieu de plaisance, où les merveilles de la nature tombent au rang de simples décorations.

17 septembre.

1841. Nous avons constamment un temps admirable. Aussi loin que remontent mes souvenirs, je ne puis comparer cette année qu'à l'année 1783, dont se souviennent le petit nombre de ceux qui vivent encore et qui sont assez vieux pour en avoir gardé l'impression. J'avais alors dix ans, et j'ai assisté, dans cette année exceptionnelle, à la vendange, où j'ai fait de mon mieux pour me distinguer par mon zèle parmi les vignerons.

2 octobre.

1842. Cauet de Kreuznach, qui est un grand artiste, a fait une statuette du prince de Windischgraetz qui est un véritable chef-d'œuvre. Je suppose que lorsqu'on verra ses travaux à Vienne, bien des gens auront envie de passer à la postérité grâce à son talent. Je préparerai une liste de souscripteurs,

en tête de laquelle je voudrais voir l'Empereur et l'Impératrice, et je ferai venir ensuite cet artiste dans notre capitale. Tu verras un buste de Mélanie, qui est également parfait, et qui, de plus, se distingue par le mérite de la difficulté vaincue, attendu que l'original ne fournit pas l'étoffe nécessaire pour une œuvre de ce genre. En général, ce ne sont pas les traits effacés qui conviennent pour un fac-simile de cette nature; ce qui va le mieux, ce sont les grands nez, et sous ce rapport le prince de Windischgraetz et moi nous sommes d'admirables originaux pour des sculpteurs. Aussi Caer a-t-il été heureux de trouver la richesse que nous lui offrions en ce genre.

7 octobre.

1845. Je viens de recevoir un télégramme par lequel le Roi Léopold s'annonce pour demain matin à neuf heures. Il passera la nuit prochaine à Castel, et, comme je le suppose, il partira à onze heures ou à deux heures par le bateau à vapeur, pour continuer son voyage à Bruxelles.

Dresde, le 18 octobre.

1844. Tu trouveras dans les journaux le récit d'une catastrophe qui a eu lieu à Francfort, pendant la nuit que j'ai passée dans cette ville. Une maison a sauté par suite de l'explosion de la poudre servant à la confection des pétards que, d'après une vieille coutume, on tire à l'ouverture des vendanges; elle était située derrière l'hôtel de l'*Empereur romain*, où j'étais descendu, entre cet hôtel et le palais fédéral. Herminie et moi, nous n'avons appris l'événement que le matin, à notre lever; Lothaire et Montenegro, qui demeuraient dans la partie de l'hôtel située en face du théâtre de l'accident, ont assisté à la scène.

Kœnigswart, le 19 août 1858.

1845. J'ai de grandes appréhensions pour la vie du prince Louis de Liechtenstein. Je le trouve très-jeune et, par suite,

très-novice dans l'art de vivre. Mais comme cet art a ses limites comme tout autre, et que le baron de Wessenberg nous est devenu infidèle, le nombre des membres du Congrès de Vienne se trouve réduit à trois, le comte de Lœvenhjelm, le comte de Nesselrode et moi. Nous sommes les seuls qui survivent encore aux peines et aux bienfaits de cette ère si mémorable dans les annales de la *véritable* histoire.

Johannisberg, le 24 août.

1846. Le 22 au matin, j'ai appris par trois télégrammes reçus coup sur coup l'heureuse naissance du prince impérial. Je me suis empressé de présenter mes félicitations à l'Empereur lui-même; c'est le cinquième Empereur au règne duquel ma vie se trouve associée, et ce qui est surtout remarquable, c'est que parmi ces Souverains il y en a eu un qui a régné quarante-deux ans. Par conséquent, il y a déjà longtemps que je suis de ce monde.

J'ai envoyé Lothaire et Pepi * à Mayence pour assister à une cérémonie religieuse qui a lieu dans cette ville à l'occasion de la naissance de l'Archiduc.

1^{er} septembre.

1847. Hier, par un temps magnifique, j'ai fait ma première excursion à Marienthal. Ce qu'on a fait là, grâce aux efforts de l'évêque de Limbourg et à l'intelligence de l'architecte Hoffmann, dépasse toute attente. Dans l'espace d'un an, une belle et grande église s'est élevée à la place d'une ruine, et l'on a construit une maison spacieuse qui est déjà habitée. Tout ce qu'on a pu utiliser de l'ancienne église a été restauré, et les nouvelles constructions sont en harmonie avec le style gothique du monument, qui date du commencement du quatorzième siècle. Tu te rappelleras peut-être les trois grandes fenêtres ogivales qui étaient restées debout dans l'ancien chœur : c'est

* Le comte Joseph Zichy, gendre du prince.

(Note de l'Éditeur.)

d'après ce modèle qu'on a construit celles de la nef, qui a une hauteur de soixante pieds. C'est une église monumentale. Le tableau du maître-autel est l'œuvre d'un peintre de Geisenheim qui jouit déjà d'une grande réputation; il représente la Sainte Vierge, entourée de têtes d'anges qui sortent des nuages; au-dessous, on voit le Rhingau depuis Geisenheim jusqu'à Biebrich. Au premier plan, on remarque l'évêque et moi, les fondateurs; le premier ayant à ses côtés le clergé, moi entouré des laïques. Le tableau est fort beau et produit une heureuse impression d'ensemble; les figures sont des portraits qui n'ont rien de forcé. En un mot, le tout me surprend; c'est, du reste, le sentiment de tous ceux qui visitent la nouvelle création. Elle est belle, elle a quelque chose de romantique, et, quand tout sera fini, cela plaira à tout le monde. Pour ce qui me concerne, mes espérances les plus téméraires ont été dépassées par le succès. Dans l'église se trouve, à droite du maître-autel, une tribune qui est à la disposition de notre famille et qui sera décorée d'une manière convenable, mais simple. Hoffmann est un grand architecte, et ce qui surprend le plus dans ce pays, c'est le style parfaitement correct des nombreuses constructions qui s'élèvent de tous les côtés, et leur bon marché. Les salaires sont très-élevés ici; cela ne peut donc s'expliquer que par l'esprit d'économie et par l'honnêteté des architectes, ainsi que par la nature des matériaux, qui se composent surtout de pierres.

La dédicace de l'église de Marienthal aura lieu le 8 de ce mois, jour de la Nativité de la Vierge, en présence d'une foule immense.

Je suppose que l'article du *Fremdenblatt*, qui contenait un compte rendu si détaillé de mon passage à Francfort, t'aura édifiée sur l'exactitude remarquable de ses allégations. Il est évident que le premier auteur de cet article a pris la princesse Grassalkovitch pour Mélanie, et qu'il a eu l'idée sublime de me faire faire un voyage avec l'Empereur Joseph II alors que je n'avais que cinq ans. Ce qu'il y a de vrai, c'est que j'ai fait observer à l'hôtelier de l'*Empereur romain* que j'étais descendu pour la première fois dans son hôtel en 1778, par con-

séquent il y a quatre-vingts ans, et que j'ai ajouté que je doutais fort que beaucoup des voyageurs qui descendent chez lui pussent se vanter de remonter aussi haut. C'est ainsi que la vérité se distingue du roman; tel est le sort des hommes et des choses.

Comme les sottises font le tour du monde aux dépens de la vérité vraie et, par conséquent, toute simple, celle dont je parle a déjà partagé le sort de ses compagnes. Elle passera dans ma biographie, et la postérité aura de la peine à comprendre ce que j'avais à faire à l'âge de cinq ans auprès de l'Empereur Joseph II.

11 septembre.

1848. Depuis ma dernière lettre, j'ai déployé une très-grande activité, à l'emploi de laquelle ces contrées fournissent amplement matière.

Le 9 de ce mois, j'ai célébré avec tout le Rhingau la dédicace de l'église que j'ai fait restaurer, de concert avec l'évêque de Limbourg, dans ma propriété de Marienthal. Cette œuvre d'architecture est parfaite dans son genre et réussie sous tous les rapports. Détail remarquable, la construction a été achevée dans l'espace d'un an. Tu seras satisfaite de l'ensemble aussi bien que des détails. Il en est de même de la population, comme on a pu s'en convaincre le jour de la dédicace. Abstraction faite des autres intérêts qui s'y rattachent, l'église a aussi pour notre famille la valeur d'un monument. Elle est pour elle le gage d'un souvenir qui ne s'éteindra pas dans le cours des siècles, et qui rattachera au présent et à l'avenir le passé de notre maison, ainsi que du pays qui lui a servi de berceau, et qui a retracé son nom sur des monuments de toute sorte.

Le lendemain de cette fête, célébrée par des milliers de fidèles, nous fîmes une excursion à Spire; j'appelle aujourd'hui excursion ce qui, il y a quarante ans, était un voyage. Par le chemin de fer il ne faut que cinq heures pour aller d'ici à Spire, et, pendant ce court trajet, on jouit de la vue d'une série de paysages pittoresques au possible, de terres on ne peut mieux cultivées et d'un pays qui invite à y rester. Nous avons passé

par Wiesbade, Mayence, Frankenthal, Worms, Ludwigshafen, traversé Mannheim, et la route qui suit les premiers contreforts de la forêt Noire et la longue chaîne des Vosges. Le Dôme de Spire, que le roi Louis de Bavière a fait restaurer, est certainement un des plus magnifiques monuments d'architecture qu'il y ait en Europe. On est occupé en ce moment de l'érection des huit statues d'Empereurs que l'Empereur François-Joseph y a envoyées.

Nous avons passé à Mayence la nuit du 9 au 10, et le lendemain matin nous avons visité le théâtre de l'accident de l'année dernière. Les traces de l'explosion sont effacées en grande partie, mais ce qui est resté debout confond l'imagination. On peut faire là des observations très-curieuses sur les forces de la nature. Ce qui est remarquable entre autres choses, c'est que la poudrière était une construction en bois fort légère. La tour séculaire qui y est contiguë ne renfermait pas de poudre; néanmoins le dommage qu'a souffert la ville a été causé par elle aussi bien que par l'effondrement de la poudrière. Les débris de cette tour ont brisé tout ce qu'ils ont atteint; le reste a été fait par la pression de l'air, dont les effets sont des plus curieux. C'est ainsi, par exemple, qu'au château de Bieberich, sur la façade qui donne sur le Rhin, pas une fenêtre n'a été endommagée, pendant que celles du côté du jardin ont été presque toutes brisées.

J'ai déjeuné hier chez les Crenneville, à Mayence, avec une de mes amies d'enfance, une comtesse d'Eltz, qui célèbre aujourd'hui son quatre-vingt-onzième anniversaire de naissance. Elle m'a rappelé les menuets que nous dansions ensemble aux bals d'enfants que donnait l'électeur de Mayence. Tout dans ce pays est à la fois trop ancien et trop nouveau pour moi.

SUR LES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES DU JOUR.

RECUEIL DE LETTRES DE METTERNICH AU BARON DE KOLLER, A LONDRES, ET AU COMTE DE BUOL, A VIENNE, ET DE LETTRES ADRESSÉES A DIVERSES PERSONNES, DE LA FIN DE L'ANNÉE 1849 JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE 1858 *.

I

1849. Entretien avec le Roi Léopold de Belgique. — Von der Pfordten. — 1850. Les convoitises prussiennes. — Les *Origines* de Hartig. — 1851. Sur la position de Metternich et sur la situation de l'Autriche. — 1852. Les troubles d'Allemagne et M. de Radowitz. — 1853. Tendance au calme. — Erfurt et Francfort. — 1854. Situation de la Belgique. — Prussianisme et teutonisme. — Miss Howard. — Le légitimisme, l'orléanisme et l'impérialisme en France. — 1855. Crises imminentes. — 1856. Les affaires de Hongrie. — 1857. Politique utilitaire de la Prusse. — Créations d'Erfurt et de Munich. — Entrevue de l'Électeur de Hesse, du grand-duc de Darmstadt et du prince de Prusse. — 1858. Réunion de la famille d'Orléans. — Sainte-Aulaire. — Attitude de l'Angleterre en présence de la question allemande. — 1859. Abrogation de la législation de l'Empereur Joseph en matière ecclésiastique. — Ou bien retour à la Confédération de 1815, ou renversement des trônes. — 1860. La note circulaire adressée par l'Autriche aux Gouvernements d'Allemagne. — 1861. Scission dans le Cabinet prussien. — 1862. Sur l'origine de la Confédération germanique. — 1863. Trois fautes de la politique allemande de l'Autriche. — 1864. Issue de la lutte parlementaire en Angleterre. — 1865. Conformité des vues de Vienne avec celles de Saint-Pétersbourg. — 1866. La loi française sur la presse. — Mort de Peel. — Tempérament de duelliste de Palmerston. — 1867. La Prusse en face de la Confédération. — L'affaire du Schleswig-Holstein. — 1868. Une Chambre des communes dans la Confédération germanique. — L'incident de la Hesse électorale. — 1869. Confusion générale. — 1870. Soixante-dix-septième anniversaire. — *Origines* de Hartig. — Portefeuille historique de Raumer. — 1871 et 1872. La question financière en Autriche. — Le rôle de Radowitz à Londres et à Berlin. — 1873. Le principe hippocratique du fer. — Le Palais de cristal à Londres. — 1874. Triage des papiers du prince. — 1875. Les journaux s'occupent du lieu de résidence du prince. — 1876. Projets de voyage du prince.

1849-1850. Metternich au baron de Koller, à Londres.

Bruxelles, le 11 novembre 1849.

1849. J'envoie cette lettre à Londres par un intermédiaire sûr.

* La correspondance suivie du défunt chancelier d'État avec le baron de

J'attends pour demain l'arrivée du comte de Colloredo, qui s'est annoncé. Vous voilà donc aujourd'hui chef de la mission. Je vous souhaite bonne chance. Si je savais dans quelle direction souffle le vent, je m'élèverais au-dessus du stérile domaine des vœux; à considérer la manière dont vont les affaires dans le monde, je me vois hors d'état de faire plus.

Nous nous trouvons bien ici (pour le moment du moins). Bruxelles est encore désert, et cela me va, car je n'ai plus rien à faire avec les hommes. Aussitôt après mon arrivée, j'ai eu un long entretien avec le Roi, et l'ai trouvé, comme toujours, parfaitement clairvoyant. Depuis, il a eu avec l'*Administrateur de l'Empire sans Empire* une entrevue à Liège, entrevue dans laquelle les deux interlocuteurs n'avaient réciproquement rien à s'apprendre. Ce que deviendra la querelle *allemande*, personne, fût-il le plus savant, ne pourrait le dire. Ce n'est qu'à une époque de dégradation morale comme celle-ci qu'il peut se rencontrer un chemin aussi absurde et aussi dangereux que celui qu'on suit à Berlin.

Je suis à même ici de voir beaucoup d'Allemands. Bruxelles ressemble à une maison de poste où jour et nuit il y a des voyageurs qui changent de chevaux; par suite, j'entends les idiomes les plus divers, et le résultat est que le désordre va jusqu'à l'aberration. Un *seul* homme se distingue aujourd'hui en Allemagne par un sens droit, sa connaissance des affaires et son énergie morale; cet homme, c'est le ministre bavarois von der Pfordten. Je vous recommande la lecture du discours qu'il a prononcé récemment à la Chambre de Munich, et que vous trouverez dans la *Gazette universelle* du 7 de ce mois. Je ne pourrais qu'écrire au bas : « C'est cela. »

Koller, alors conseiller d'ambassade I. R. à Londres, ainsi que celle avec le comte de Buol, alors ministre des affaires étrangères à Vienne, ont été mises à notre disposition avec une parfaite obligeance, la première par Son Excellence le baron de Koller lui-même, la seconde par Son Excellence M. le comte de Blome, gendre du ministre défunt; l'éditeur leur en témoigne ici publiquement sa plus vive reconnaissance. Quant aux autres lettres à diverses personnes, que nous avons insérées dans ces Mémoires en indiquant les noms des destinataires, l'auteur lui-même en a gardé les brouillons autographes parmi ses papiers.

(Note de l'Éditeur.)

Adieu, mon cher Koller; tournez heureusement les écueils que représente notre ami Palmerston.

17 décembre 1849.

1850. Je profite de l'occasion du passage d'un de mes amis d'Angleterre pour vous faire parvenir cette lettre.

L'année tire à sa fin, et les perspectives qu'un avenir prochain présente à mes regards sont loin d'être rassurantes.

Vous m'avez entendu déclarer que le passage du mouvement au repos soulève plus de difficultés que le passage du repos au mouvement. La tendance du grand nombre est partout favorable au repos. Où sont les moyens de donner satisfaction à cette aspiration salutaire? Ils sont partout plus ou moins restreints, et en beaucoup d'endroits importants ils sont faibles jusqu'à l'impuissance. D'autre part, les forces ennemies ne sont pas en meilleur état. Il en résulte dans toutes les situations des *tiraillements* qui entravent partout le dénoûment.

Chez nous, il y a beaucoup de bonne volonté et, suivant le caractère des individus, même du courage, ce premier élément du salut! Mais en face de ce bon élément se dressent de très-grands obstacles. Il n'y a pas de problème plus difficile à résoudre que celui de l'*édification d'un Empire*; or, c'est celui qui s'impose à nous.

Où les convoitises de la Prusse mèneront-elles ce pays et l'Allemagne elle-même? Ce qui résultera de la démence sur laquelle est fondée l'entreprise, rentre dans les choses qui échappent aux calculs. Le meilleur pronostic qu'on puisse tirer, c'est le *Times* qui l'a indiqué (dans son *leading article* du 6 de ce mois). La sagesse de Downing street prend généralement parti pour les convoitises prussiennes. Les conséquences de l'événement ne se feront pas attendre!

J'ai tout lieu d'être content de mon séjour ici. Le sens droit et l'esprit pratique du Roi Léopold me viennent en aide; je suis ici comme chez moi, et je trouve tout ce que je cherche. Comme je ne veux que le repos matériel, je suis facile à satisfaire. Ma santé se soutient, je n'en demande pas davantage.

Je vous prie de saluer en mon nom le comte de Szécsen et le prince de Schœnburg. Je n'écris pas au premier aujourd'hui, parce que je n'ai rien à lui dire. On m'écrit de Vienne que les *Origines* y trouvent beaucoup d'écho dans le public; il est difficile de se procurer des exemplaires de ce livre, car tout envoi qui arrive est aussitôt enlevé. Quel en est l'auteur? C'est encore un mystère. Il y a huit jours, on disait que c'était Hartig; aujourd'hui l'on nomme Pipitz. Dans tous les cas de ce genre, c'est le produit qui est important, et non la personne de l'auteur. Ce qui est certain, c'est que ce livre porte le cachet d'une œuvre honnête, et c'est à ce titre qu'il a de la valeur.

Metternich au baron de Kübeck, à Vienne.

Bruxelles, le 31 décembre 1849.

1851. ...Je n'ai rien à vous apprendre sur ma position personnelle dans la situation générale du monde et dans la situation particulière de notre Empire. Elle offre sous les deux rapports des particularités qui dérivent soit de causes naturelles, soit de causes accidentelles. En tête des premières se trouve une longue carrière politique. Jamais ministre n'est resté impunément pendant un demi-siècle sur les planches, soit qu'il ait été toujours conséquent avec lui-même, soit qu'il y ait eu des fluctuations dans sa manière de voir et d'agir. Je n'ai pas ce dernier reproche à me faire, il n'y a pas de doute possible à cet égard. Mais le crime d'avoir été logique pèse d'autant plus lourdement sur moi, et ici vient se placer une maxime enseignée par l'expérience et que je ne puis formuler autrement que de la manière suivante : « Maladresse des méchants, faiblesse des bons. »

Un parti ne saurait être plus maladroit qu'en appelant sans cesse l'attention publique sur une seule individualité et en lui donnant ainsi la valeur que les *choses* ont seules, par suite de leur caractère ineffaçable d'*existence* et de *permanence*, et que les *représentants* mortels des choses ne peuvent avoir. L'histoire ne s'abusera pas sur *moi*, c'est-à-dire sur le peu que je

suis; mais que dira-t-elle quand elle devra juger cette classe d'hommes qui ne cherchent le progrès que dans un mouvement constamment rétrograde? Les fauteurs de ces progrès chimériques ont cru sans doute avoir fait une invention magnifique en désignant sous le nom de *système de Metternich* les lois sur lesquelles seules peut reposer la marche progressive du mal au bien et du bien au mieux.

Il est dans la nature des systèmes de pouvoir facilement être écartés par d'autres systèmes; il n'en est pas de même des choses. Si j'avais représenté un système, il aurait disparu avec moi de notre Empire et de l'Allemagne. Tel n'a pas été le cas, ce me semble. Ma disparition de la scène n'a pas influé sur les choses; elle se borne à ce fait : *un homme de moins, mais non pas un besoin ou une nécessité de moins!*

Je suis entré dans cette longue explication pour mieux vous faire comprendre ma position actuelle. Je ne suis pas de ces hommes qui sont en même temps *dans* une chose et *hors* d'elle, et qui s'abaissent ainsi à un rôle misérable et ridicule.

Je regarde comme m'appartenant ces deux domaines : *le domaine historique dans le passé et le domaine moral dans le présent.*

Je n'ai plus à m'inquiéter d'activité matérielle. Cette position que j'ai prise depuis le 14 mars 1848, je l'ai annoncée partout et criée sur les toits. Elle est la seule qui soit compatible avec la marche de mon esprit. Si je puis seconder des hommes d'une valeur morale pareille à la vôtre dans une des directions que j'ai indiquées plus haut, je considérerai cela comme un devoir de conscience envers l'Empire, auquel j'ai sacrifié les jouissances d'une longue vie dans la faible mesure de mes forces; comme un devoir envers les principes qui seuls peuvent assurer la vraie, non la fausse liberté; enfin comme un devoir envers le petit nombre des hommes dont l'esprit et la conscience suivent les mêmes voies que mon esprit et ma conscience à moi. Je n'ai pas besoin d'affirmer que vous êtes de ces hommes-là. Nous nous sommes rencontrés trop souvent dans la vie pour ne pas nous assigner réciproquement notre place dans la confiance à laquelle nous avons droit.

Que deviendra notre Empire, cet État si bien traité par la nature? J'avoue qu'en m'interrogeant je suis incapable de répondre à cette question. L'ancien édifice s'est *écroulé*; il faut donc en construire un nouveau. Pour conserver l'ancien, la première condition, la condition *sine qua non*, était de *gouverner*. Je n'ai cessé de stimuler l'inertie du pouvoir, personne ne peut m'en rendre témoignage mieux que vous, dont les bonnes intentions ont toujours abouti au même insuccès. On ne peut conserver que *par l'action*; la *conservation* repose sur des conditions actives; le *laisser-aller* en est l'ennemi le plus dangereux. A part un petit nombre d'hommes, qui a compris cela? je dirai même : Qui a voulu le comprendre? Là où l'immensité de la tâche rend l'action d'une difficulté presque insurmontable, et où l'action est cependant la condition d'un succès problématique de sa nature, les difficultés ne se bornent pas aux *choses*, elles s'étendent aussi aux *hommes*!

Aux dangers qui de nos jours menacent plus ou moins tous les Empires se joignent, en ce qui concerne le nôtre, les conditions spéciales de son existence. Les idées *d'unité de l'Empire et d'égalité des droits des nationalités dont il est formé*, ces idées qu'on se plaît à mettre en avant, ne sont que des paroles jetées au vent. Ce n'est pas avec des mots qu'on édifie un Empire; ce ne sont pas les phrases qui conservent les États. Pour une opération comme pour l'autre il faut des actions; or, vouloir baser des actions sur des idées contradictoires, c'est tenter une entreprise téméraire. Cette considération exerce aujourd'hui une influence fâcheuse pour nous, mais très-facile à comprendre, sur la marche de la politique prussienne.

Un autre problème, qui dépasse ma compétence, est celui que présente la situation financière de l'Empire. Vous êtes un juge autorisé en ce qui constitue notre système financier et les chances de l'améliorer. Mes sentiments sur la situation sont loin d'être couleur de rose.

Je ne me permettrai pas de porter un jugement sur les hommes qui tiennent aujourd'hui le gouvernail; j'en excepte le seul prince de Schwarzenberg, car je ne connais pas les personnes. Le prince de Schwarzenberg est sorti de mon

école diplomatique, et la diplomatie est le seul ressort sur lequel j'aie pu exercer quelque influence, malgré la réputation que j'avais de tout gouverner dans un pays où c'était précisément le gouvernement qui manquait. C'est un homme au caractère ferme, au courage éprouvé, à l'esprit net et clair.

Si vous voulez être renseigné sur ma position personnelle, je puis vous satisfaire en peu de mots. Je me suis retiré de l'Empire, où ma présence ne pouvait amener que des embarras et même des désagréments pour le Gouvernement. Ma présence en Angleterre a eu pour effet inévitable de grouper autour de moi le parti conservateur, ce qui m'a valu sur les organes les plus sérieux de la presse une influence qui a dépassé de beaucoup mon attente. Dans les moments critiques de la lutte que nous avons soutenue en Italie et en Hongrie, le *Times*, le *Morning Chronicle* et la *Quarterly Review* ont souvent défendu mes vues et exprimé mes sentiments. Des hommes de valeur, membres du Parlement, ont agi de même; je rappellerai que le *Times* publie encore journellement des articles qui sont l'écho des impressions que j'ai communiquées, suivant les inspirations de mon cœur et de ma conscience, aux organes de la presse pour qu'ils pussent s'en servir. En Angleterre, rien ne ressemble à ce qui se voit dans les États du continent, aujourd'hui si malades. Là règne encore la force réglée, là elle forme encore le contre-poids des rêves qui savent, il est vrai, se faire encore jour dans le pays, mais qui, sous la pression de la vérité, se réduisent en vaine fumée. J'avais le cœur gros en quittant l'Angleterre, mais j'ai dû faire ce sacrifice pour des raisons d'économie. L'Angleterre n'est pas un séjour pour une famille nombreuse, surtout pour une famille ayant à subir les variations du change. J'ai choisi Bruxelles pour résidence temporaire, et je m'en trouve bien. Si les deux pays ne se ressemblent pas, les positions des hommes diffèrent aussi par suite de cette dissemblance. En Angleterre, j'ai trouvé moyen de travailler pour notre Empire dans le sens moral. Ici, cela n'est pas nécessaire, car le pays est plein des souvenirs de la domination autrichienne. Ma présence en Belgique agit dans un autre sens, elle produit

l'effet d'un calmant. Quelque étrange que cela puisse paraître, cela n'en est pas moins vrai. Le Gouvernement me remercie d'être ici; il me considère comme un instrument qui sert à redresser des idées et à vivifier l'esprit du peuple, qui est droit par lui-même. La révolution de Février et les conséquences qu'elle a entraînées pour l'Allemagne ont agi favorablement sur la Belgique. Elles ont rendu le peuple attentif aux dangers qui menacent les intérêts du pays, et offert au Gouvernement l'occasion de débarrasser le royaume d'hôtes gênants, qui sont partis spontanément ou qu'on a priés de repasser la frontière.

Si vous désirez connaître mes projets pour un avenir prochain (car à soixante-quinze ans il ne saurait être question pour moi d'un avenir lointain), je vous dirai que je n'en ai pas. Mes prévisions ne vont jamais au delà de six mois. Quand le semestre touche à sa fin, je fixe mes idées pour le semestre suivant. A part la rencontre d'un petit nombre d'amis, ce qui m'attire le plus en Autriche, c'est, je l'avoue franchement, le plaisir que je trouve à mes propres créations, telles que ma villa de Vienne, mes grands travaux de Kœnigswart et les forges de Plass. D'autre part, les jouissances que me procuraient ces objets ont été tellement gâtées par la ruine de tout un monde, que la balance entre le *doit* moral qui est inséparable d'un pareil bouleversement, et l'*avoir* matériel, est tout au désavantage de ce dernier. J'ai vécu pendant plus d'un demi-siècle pour l'État et non pour moi.

Aujourd'hui, je ne puis plus que former des vœux pour l'État; comme individu, je ne cherche pour moi que le repos matériel. Quant au repos moral, personne ne peut se l'accorder à lui-même, et il ne peut être donné par les autres.

Par une fatalité singulière, la situation géographique du Johannisberg est bien fâcheuse : s'il ne se trouvait pas dans une des provinces allemandes qui ont été le plus bouleversées, il m'offrirait une résidence extrêmement agréable pour huit ou neuf mois de l'année. Tant que durera la situation publique dont cette propriété ressent le contre-coup sous la

forme de contributions qui ne reposent sur aucun droit, je ne pourrai songer à une visite au Johannisberg. Les adversaires de l'ordre social, qui, plus ou moins nombreux, sont partout au pouvoir, m'ont choisi pour symbole de cet ordre.

J'ai pu résister à leur force croissante tant que j'avais les moyens de soutenir la lutte. Au delà de cette limite, toute personnalité devient impuissante.

Il ne me reste aujourd'hui qu'à vous prier d'expliquer la quantité de prose que je vous impose la fatigue de lire par la satisfaction que j'éprouve à pouvoir entrer en relations directes avec vous*.

1852-1869. Metternich au baron de Koller, à Londres.

Bruxelles, le 2 janvier 1850.

1852. Je profite du retour du major Rose en Angleterre pour vous faire parvenir cette lettre par une voie sûre.

Je suppose que vous connaissez mon messenger; c'est un des amis les plus dévoués de l'Autriche, de ses principes et de sa politique. Il vous donnera des renseignements intéressants sur notre armée et sur le mérite *abstrait* de la politique autrichienne, de n'avoir pas marché droit à Berlin, contre quoi les idées fantasques de la Prusse et les chimères de Radowitz n'auraient rien pu. Le monde doit savoir gré à l'Empereur et au prince de Schwarzenberg de n'avoir pas donné suite à cette facile entreprise. Ce n'est pas par des coups de fantaisie qu'on peut tirer le monde d'embarras.

Comment se dessinera la situation *en Allemagne*? Je ne me permets pas de trancher la question. Ce qui a pour moi toute la valeur d'une vérité, c'est qu'il n'y a pas d'autre Allemagne possible que celle qu'ont enfantée les années 1813, 1814 et 1815, par conséquent celle que l'esprit de parti (et quel misérable esprit de parti!) voulait jeter en bloc par-dessus bord

* Voir dans l'Appendice la lettre du même jour : *la Mission de Kübeck à Francfort.*
(Note de l'Éditeur.)

sous la dénomination de système de Metternich. L'entreprise n'a réussi ni sous la forme de l'*Empire germanique* basé sur la souveraineté du peuple, comme l'Église de saint Paul en avait décrété un, ni sous celle de la chimère prussienne de l'*État fédéral* et, en ligne descendante, de l'*Union de la grande et de la petite Confédération*. Le programme du jour a été formulé dans le discours d'ouverture du b. de B. (baron de Beust) aux conférences de Dresde, en termes clairs et parfaitement justes. C'est le même qui a été adopté au Congrès de Vienne comme loi fédérale, et qui était le *seul* applicable à l'économie de l'Allemagne. Aujourd'hui, l'Autriche s'est placée une fois de plus sur le véritable terrain; ses principes sont dignes de triompher!

M. de Radowitz ne me paraît pas avoir à se vanter d'avoir remporté de bien grands succès en Angleterre.

6 janvier 1850.

1855. ... Dans tous les pays, le grand nombre aspire au repos. Le repos sans l'ordre pour base est une chimère; or, où est la force capable de réunir en un faisceau les éléments de l'ordre? Si elle se trouve quelque part, je n'ai pas encore pu découvrir l'endroit où elle se cache. Certainement elle n'est pas à Downing street; est-elle à Vienne? Si la bonne volonté suffisait, c'est là que j'irais la chercher, car elle y est certainement à demeure! Est-elle à l'Élysée-Bourbon? Il n'y a rien là qui soit *digne d'être mentionné!* Elle n'est pas à Berlin, car là tout va de travers, du haut jusqu'en bas et du bas jusqu'en haut. Où faut-il donc la chercher? Vu sa position géographique, Saint-Pétersbourg ne peut avoir que la valeur d'un point d'appui et d'une réserve; or, pour utiliser l'un et l'autre d'une manière pratique, il faut avant tout la force; où est-elle?

Vous m'avez vu de tout temps attacher une importance particulière aux *fata Germanica*. Chaque jour l'augmente, et c'est précisément dans les destinées de l'Allemagne que la folie la plus téméraire semble devoir atteindre son point culminant. Portez vos regards sur *Erfurt*. Francfort est une né-

gation, l'affirmation est réservée à Erfurt. Or, Erfurt lui-même n'est qu'un mythe ; il n'est que le miroir qui reflète Berlin. Il faut que les regards se tournent vers Berlin, et qu'y rencontrent-ils ? Berlin ne présente à l'observateur impartial qu'un mélange de *témérité* et de *faiblesse* comme l'histoire n'en a jamais constaté.

Communiquez ce tableau de la situation au baron de Brunnow. S'il peut en faire un plus concis et plus fidèle à la vérité, je l'accepterai avec plaisir. Pour achever le mien, représentez-vous la situation telle que je la résume dans la formule suivante :

Ce qu'on appelle aujourd'hui la question *allemande* est un contrat entre la Prusse et le teutonisme, contrat qui repose sur des bases léonines réciproques, où les parties sont d'accord sur les moyens, mais divisées sur le but à atteindre, ce qui, en fin de compte, les fait jouer « à qui perd gagne ». Qu'un gouvernement s'engage dans une partie pareille, c'est un des phénomènes d'une époque où la folie est à l'ordre du jour ; que l'héritier naturel de la folie politique, le radicalisme, accepte la partie, je le trouve parfaitement correct ! Mais que devient le sens commun ? Chaque jour me fait mieux voir que le prétendu système Metternich ne signifie pas autre chose que ce pauvre bon sens aujourd'hui démodé ! Mais pourra-t-on le supprimer définitivement ?

25 janvier 1850.

1854. ... Ici, j'ai pour moi la pensée du Gouvernement ; il partage tout à fait mes idées ; il suit la ligne droite, la voie pratique ; aussi mon chemin se confond-il avec celui que suit le Roi. En outre, je suis plus près du théâtre où l'avenir le plus prochain se joue aujourd'hui comme une partie de dés ; ce théâtre, c'est l'Allemagne.

Un hasard tout particulier et qu'on peut appeler providentiel a influé très-sérieusement sur la situation actuelle de la Belgique. Lorsqu'à la fin de l'année 1847 le parti libéral chassa du pouvoir le parti catholique, c'est-à-dire le ministère conservateur, la terreur fut grande dans le pays. Ce changement présentait, en effet, l'apparence d'un grand danger. Mais le

destin en avait ordonné autrement. Si le ministère conservateur avait été au gouvernail en février 1848, l'opposition libérale, d'accord avec la Révolution, l'aurait renversé. Lorsque les événements de Février trouvèrent les prétendus alliés en fonction, non-seulement cette prévision a été démentie, mais encore la nécessité a placé le ministère libéral sur le terrain conservateur.

Aujourd'hui il est établi solidement sur ce terrain. Pour consacrer le fait, il n'a fallu que l'affaire de *Risquons-Tout**. Le Roi et les plus intelligents des chefs du parti catholique ont su exploiter l'événement avec beaucoup d'habileté. Aujourd'hui le pays voit clair, et il s'en trouve bien.

On en trouve la preuve dans le fait suivant. On s'est senti honoré en Belgique par mon séjour dans ce pays, et l'on y a vu le témoignage de ma confiance dans les garanties de repos matériel qu'il m'offre. Le Roi a su tirer parti de ces dispositions favorables, et il a contribué autant qu'il était en lui à mettre le parti qui se trouve au pouvoir en contact avec moi. J'ai considéré comme un devoir moral d'y prêter la main, et le succès obtenu est une des anomalies de notre temps. Je ne trouve pas de rêve-creux libéral dans le Cabinet, et je forme en quelque sorte un centre autour duquel les partis divisés peuvent se réunir. Je ne risque pas de sortir de mon rôle, vous en êtes convaincu sans que j'aie besoin de vous l'affirmer.

Ce qui sortira du chaos allemand, je ne puis le prévoir même de la manière la plus générale; il présente un singulier mélange d'aberrations dans tous les sens. L'année 1848 a relâché tous les liens, et l'année 1849 n'a rien réparé. Parmi toutes les formes, celle du dualisme est la plus mauvaise; or, c'est lui qui constitue la base de la situation de l'Allemagne. Dans les différents États, on le trouve dans les principes sur lesquels reposent les idées de souveraineté; sur le terrain politique, il s'affirme par le prussianisme et par le teutonisme; dans les plus

* *Risquons-Tout* est, bien que ce nom soit singulier, une localité située sur la frontière franco-belge, où une attaque de corps francs révolutionnaires français fut repoussée par des troupes belges et par des gendarmes.

(Note de l'Éditeur.)

hautes régions, il se manifeste par la rivalité entre la Prusse et l'Autriche. Dans les petits États, tout ce qui s'appelle autorité gouvernementale est tombé bien au-dessous de zéro. En Prusse, il y a lutte entre ce que le Roi veut et, d'autre part, ce qu'il ne veut pas et ne saurait vouloir. Le parti rouge lui crie : « Fais des conquêtes, c'est-à-dire, engraisse-toi, et tu deviendras ainsi un morceau friand pour nous ! » C'est dans ce sens qu'on accepte la cuisine d'Erfurt. Au milieu de la confusion se trouve Francfort, qui souffre de toute la faiblesse du dualisme et qui pourtant est armé de la force qui réside dans un *fait* au milieu du *néant*.

Quelle sera l'issue de cette grande partie? Entre deux, les chances de gain sont plus faciles à calculer dans une partie de roulette que dans celle que le *tapis vert* allemand présente aux banquiers et aux joueurs.

Je ne parle pas de la France, car elle parle assez haut et assez distinctement d'elle-même. Je citerai comme caractéristique l'anecdote suivante : Miss ou mistress Howard * a commandé dernièrement ici, dans une des premières manufactures de dentelles, une robe de sept à huit mille francs, dont la confection demandait trois ou quatre mois. La manufacture a répondu qu'elle ne pourrait la commencer qu'après ce laps de temps.

Le tableau suivant, que j'emprunte à une lettre de mon correspondant parisien, qui est fort bien informé, contient, à mon avis, beaucoup de vérité : « Ici nous marchons vers une crise inévitable. La position est celle-ci : l'Assemblée nationale et le Président ne vivent que de leur antagonisme, qui leur donne l'apparence de la vitalité et prolonge actuellement leur existence. L'Assemblée nationale représente dans ce conflit l'élément parlementaire et constitutionnel, et Louis-Napoléon l'élément napoléonien absolutiste; l'Assemblée nationale représente un principe, et le prince un mythe. Or, en France, personne ne croit plus à des principes ni à des mythes. Voilà la situation. Dès que ce conflit aura pris fin par le triomphe d'un des deux éléments qui jusqu'à présent se tiennent en échec,

* On sait qu'elle avait en ce temps-là des relations assez intimes avec Louis-Napoléon.

(Note de l'Éditeur.)

tous deux s'évaporeront et s'en iront en fumée, comme les brouillards que dissipe le soleil. Alors les véritables détenteurs de la force, c'est-à-dire les généraux, apparaîtront au premier plan, et du jour au lendemain la France sera devenue un Mexique. »

« Les choses peuvent tourner autrement, ajoute le correspondant, mais telle est leur marche naturelle et logique. Je crois peu au légitimisme, je ne crois pas du tout à l'orléanisme; quant à l'impérialisme, il me paraît franchement tout au plus une superstition. »

J'accepte cette manière d'envisager la situation; elle est l'expression de cette vérité, qu'en France le *positif* a disparu de la vie politique et qu'il ne peut pas être remplacé par quelque chose de *logique*. Un pareil état de choses ne saurait durer, car son existence est une anomalie; l'*ultima ratio*, la force des choses, met toujours fin à des situations de ce genre. Aussi, là n'est pas la question; il s'agit de connaître le *quid* et le *quomodo*; or, mes facultés prophétiques ne vont pas jusqu'à le deviner.

L'année 1850 apportera bien des lumières. Nous aussi, nous en avons grand besoin dans notre Empire; je souhaiterais que les hommes qui sont chargés de résoudre le plus difficile de tous les problèmes, celui de l'*édification d'un Empire*, vissent aussi nettement l'issue de l'entreprise qu'elle est peu visible à mes yeux. S'il suffisait de *vouloir*, s'il ne s'agissait pas de *pouvoir*, je serais plus tranquille dans mon for intérieur que je ne le suis.

23 février 1850.

1855. ... Les situations générales comme les situations particulières du jour sont très-graves. On en viendra aux coups, car de pareilles complications ne se débrouillent pas sans crises. Aujourd'hui, la France ressemble fort à une chambre d'enfants où les jouets, les armes, tout est péle-mêle, et où les malheurs et les absurdités de tout genre sont en contact et ne cessent de réagir les uns sur les autres. Comment ce drame se dénouera-t-il? Je ne me permets pas de le préjuger; si j'étais

dans la nécessité de porter un jugement quelconque, il ne serait rien moins que favorable.

23 mars 1850.

1856. ...Les affaires de Hongrie constituent un des problèmes les plus difficiles que le Gouvernement ait à résoudre. Elles ne pouvaient rester au point où elles en étaient; moi et les hommes raisonnables du pays, nous étions fixés sur la marche que devait suivre une réforme absolument nécessaire. Les nombreuses causes qui paralysaient toute action utile dans l'Empire ont fait perdre du temps; or, de toutes les pertes celle des moments favorables est la plus difficile à réparer, car l'occasion manquée ne se retrouve pas; il survient des occasions nouvelles, qui généralement sont moins heureuses que celles dont on n'a point profité.

...Comment un *ordre* de choses peut-il sortir de contradictions? Telle est la question que notre pauvre Empire, et toute la société avec lui, ont à résoudre aujourd'hui. Depuis soixante ans la France est malade de cette solution, et aujourd'hui plus que jamais le dénouement est éloigné et échappe aux calculs.

10 avril 1850.

1857. ...Les renseignements que Langenau vous donnera sur la situation intérieure de notre Empire, de cet Empire qui est en train de s'édifier, sont malheureusement d'accord avec mes propres sentiments. Édifier un empire est une entreprise surhumaine, car les empires s'édifient eux-mêmes; la différence entre le travail de l'architecte et celui de la nature consiste dans le temps employé; or, l'expérience nous apprend que les édifices construits le plus rapidement ne sont pas les plus solides. Les architectes ont l'air d'avoir bon courage; il n'y a rien à objecter contre l'ardeur à la besogne, si la direction qu'on suit est la bonne. Est-ce là le cas pour leur entreprise? Je le souhaite plus que je ne puis le croire, dans l'intérêt de ma propre tranquillisation.

La direction dans laquelle la politique prussienne s'est

enferrée porte le double cachet des dangers inhérents à la politique utilitaire lorsque celle-ci est substituée à la politique des principes, et de ceux qui sont particuliers à la marche des génies prime-sautiers. La politique utilitaire est depuis plus de cent soixante-dix ans celle que suit la Prusse; l'autre élément réside dans la personnalité du Roi Frédéric-Guillaume IV. Comme troisième élément, le fait du génie du Roi se rencontrant avec celui de Radowitz joue un rôle qui influe énormément sur les complications du jour. Je vous prie de ne jamais oublier de lire la *Gazette de Cologne* et la *Gazette universelle d'Augsbourg*, cela suffit pour voir les résultats monstrueux que produisent ces trois éléments associés dans la lutte qu'ils soutiennent contre les divagations du chauvinisme allemand. La sagesse universitaire, la manie de l'imitation qui est propre à l'Allemagne, et les faiblesses françaises, n'équivalent pas à des forces vivifiantes.

Il ne sortira des créations d'Erfurt comme de celles de Munich que la Confédération de 1815 ou une anarchie aboutissant à une guerre civile allemande. Je donnerais beaucoup pour pouvoir assister en cachette à un entretien du docteur Bunsen et du prince Albert, discutant tous deux la situation. Les yeux de ce dernier ont dû bien se dessiller. Bunsen sera l'homme qu'il faudra pour endosser à Radowitz l'avortement des grandes splendeurs qu'on avait rêvées.

Mais ce ne sera pas la fin des difficultés; ce qui est établi dès maintenant, c'est que ni le plan de Radowitz, ni celui de Gagern, ni celui de Bunsen, ne réussiront. Mais qu'est-ce qui triomphera finalement? L'anarchie, ou une reprise de vitalité.

P. S. — Je viens de recevoir de Francfort l'information suivante, que je vous transmets textuellement :

Le 4, l'Électeur de Hesse et le grand-duc de Darmstadt se sont rencontrés ici. Le même jour, le prince de Prusse les a suivis en toute hâte.

Le voyage de l'Électeur avait pour but de s'entendre avec le grand-duc au sujet de la conduite à tenir par tous deux vis-à-vis du Sonderbund prussien et des propositions de l'Au-

triche et de la Bavière. Le prince de Prusse, informé probablement de cette entrevue, s'est empressé de venir ici pour empêcher, si c'était possible, la défection imminente des deux princes. Je sais que cette tentative a échoué contre la fermeté de l'Électeur, exprimée dans une forme confuse. A Berlin et à Erfurt, on ne paraît pas renoncer à l'État fédéré; mais on a l'air de vouloir le réduire aux plus étroites limites, et cela dans l'espoir que le germe finira par se développer et par produire un arbre. Le 31 mars, Berlin a, dit-on, adressé des propositions à Vienne, propositions ayant pour objet la simple prolongation de l'état provisoire pour trois autres mois; on y ajoutait une déclaration d'après laquelle on se déclarait prêt à admettre également d'autres représentants à côté de ceux de l'Autriche et de la Prusse.

Ce qu'il y a de plus clair dans la situation, c'est que l'Allemagne ressemble à une chaudière où l'on voit bouillir ensemble le droit et l'injustice, la raison et la folie, la pratique et les théories.

23 avril 1850.

1858. ...Je ne sais pas quel est le but de la réunion de la famille d'Orléans. Il est facile de supposer un but quand une situation est gênante et compliquée; je ne me suis jamais plongé dans l'étude de ce qui, pour des tiers, a la valeur d'un but à atteindre, et je m'en suis tenu de préférence à la connaissance aussi exacte que possible des choses auxquelles le but peut s'appliquer. Dans le cas présent, la situation où se trouve la France est la *chose*, et celle-ci va très-mal. Je la regarderais comme *désespérée*, si cette idée était applicable à un grand pays. La force des choses sait à la fin triompher, et c'est ce qui arrivera en France.

Je suis à même de connaître les impressions de tous les chefs de parti; ils s'accordent tous à *ne rien savoir*. J'ai reçu il y a quelques jours une lettre du comte de Sainte-Aulaire, qui viendra me voir le mois prochain. Sainte-Aulaire est un honnête homme, à qui la teinte doctrinaire de son esprit a souvent fait faire fausse route. Moi, il m'a toujours compris; ce

qu'il ne pouvait pas reconnaître, c'était la voie dans laquelle l'engageaient facilement des vues optimistes et le manque de critérium.

Les complications allemandes vont où va toute chose mortelle ici-bas. Je crois pouvoir admettre qu'aujourd'hui le Cabinet anglais goûte moins qu'autrefois le « prusso-teutonisme ». Je n'ai pas encore une idée nette de la manière dont les choses finiront par s'arranger ; j'admets, en attendant, que la pêche en eau trouble (car la politique prussienne ne poursuit pas autre chose) ne sera pas aussi fructueuse que les pêcheurs l'auraient souhaité. Les gros poissons déchireront le filet, tandis que les petits y resteront pris.

Dans tous les cas, il y a deux remarques intéressantes à faire : l'une porte sur l'indifférence de la masse du *peuple allemand* pour ce que les partisans de l'Union allemande appellent l'*esprit allemand* ; l'autre a pour moi la valeur d'un phénomène particulier sur le terrain politique. Je ne puis mieux indiquer mon sentiment à cet égard qu'en posant la question suivante : Ne crierait-on pas haro sur l'*Autriche*, surtout en Angleterre, si elle affichait des convoitises tant soit peu semblables à celles que la Prusse étale au grand jour ? Une *politique honnête* doit-elle peser sur l'Autriche comme un fardeau, tandis que la politique utilitaire est un droit qu'on reconnaît à d'autres États ? Qu'est-ce qui justifie ce *privilegium onerosum* ou le privilège contraire ? Quel rôle l'Autriche pourrait jouer aujourd'hui, si les journées de Mars n'avaient pas été couronnées d'un succès qu'elles ne méritaient pas, et cela pour des raisons que l'histoire seule éclaircira !

27 avril 1850.

1859. *Les choses* vont partout leur train, elles suivent un chemin mêlé à la fois d'ombre et de lumière. Je dis *les choses*, car je ne saurais donner un autre nom à l'effervescence qui règne partout. Partout les éléments qui forment la vie des États sont en lutte ; les luttes prennent toujours fin ; mais, vu le caractère qu'a celle d'aujourd'hui, l'époque du dénouement ne peut se calculer même d'une manière approximative. Si

l'idée de l'autorité des majorités, qu'on prêche sur les toits, n'était pas une chimère dans la pratique, on ne tarderait pas à voir la fin de la lutte. Partout l'immense majorité soupire après le repos, car ce n'est que dans le repos que se trouve le salut. Mais les masses sont des puissances négatives; elles ne se montrent qu'à certains jours, et se laissent la plupart du temps conduire jusqu'au suicide! Depuis soixante ans, la France montre l'exemple de cette triste vérité. *Qu'est-ce qui* prendra pour ce malheureux pays la valeur d'une position stable? Je n'y découvre pas un point d'appui qui puisse servir même à une indication. L'histoire n'offre pas d'exemple d'une plus complète *impossibilité de savoir!*

Chez nous, on a fait un grand pas; la suppression des absurdités de la législation de l'Empereur Joseph en matière ecclésiastique est un véritable progrès. Cet événement m'a laissé une double impression: celle de la joie de voir disparaître la pierre d'achoppement, et le regret de constater que ce qui est simplement juste et seul raisonnable apparaît comme un produit de la Révolution, tandis qu'il constituait une tâche que, dans le cours de trente-cinq années entières, je n'ai pu mener à bonne fin, malgré toute la bonne volonté des Souverains et mes efforts continus. J'ai échoué contre notre bureaucratie. Ma *toute-puissance* devait être bien précaire!

Ce que vous me dites à la fin de votre lettre de l'influence de Bunsen et de Radowitz sur certaines personnes, je l'accepte sans m'en étonner. Cette direction d'esprit date de l'éducation, et, dans un âge plus mûr, elle a été entretenue et consolidée par Bunsen et Cie. Ces personnalités ne sont pas encore arrivées à la maturité complète; du reste, il ne suffit pas qu'un fruit soit mûr pour qu'il soit bon. Les aveugles ne voient pas, et les sourds n'entendent pas. Cette vérité est aussi vieille que le monde, et elle s'applique au cas dont je parle. Mais à côté de cette vérité il y en a une autre. Les aveugles et les sourds *sentent* les coups qui pleuvent sur eux; or, les coups ne tarderont pas à venir. Retenez ma comparaison du filet: les petits poissons resteront accrochés! Cela leur plaira-t-il?

Ce qu'il y a d'incontestable dans la confusion germanique,

c'est qu'au milieu des éléments qui leur servent de base, j'ai su, *moi*, discerner *ab ovo* ce qu'il y avait de bon. Telle qu'elle est aujourd'hui, la situation n'a que deux issues possibles, ou bien le retour à la *Confédération* de 1815, ou le renversement des trônes qui fourmillent en Allemagne depuis l'*in-folio* jusqu'à l'*in-seize*. J'ai plus de confiance dans la première de ces issues. Des velléités ne suffisent pas à elles seules pour donner satisfaction à des intérêts et à des droits qui leur sont opposés; il suffit tout aussi peu de la simple habileté pour faire taire la voix de l'intérêt. L'histoire d'Erfurt est une nouvelle édition des tentatives d'agrandissement déjà anciennes, tentatives faites par la Prusse aux dépens des membres du Saint-Empire d'autrefois. La convoitise prussienne est restée la même, seulement les dénominations ont changé. Les membres de l'ancien Empire sont devenus des confédérés. En 1813, la Prusse avait jeté le masque; elle croyait venu le moment favorable de la *franche conquête*. L'Autriche a traversé ce projet, et à partir de la paix générale le Cabinet prussien a fait tout ce qu'il a pu, *per fas et per nefas*, pour arrêter la Confédération dans son développement. Je ne puis vous offrir un récit plus simple, mais en même temps plus complet, des *fata Germanica* dans leurs rapports avec le prussianisme, qui ne parle jamais que de l'*Allemagne* et qui n'y pense jamais.

5 mai 1850.

1860. *Jacta est alea!* Cette exclamation s'applique très-bien à l'invitation adressée par Vienne aux Gouvernements allemands de se réunir pour délibérer sur la situation de l'Allemagne. Cette démarche est *correcte*, et il est regrettable qu'elle n'ait pas été faite aussitôt après la banqueroute du Parlement de Francfort. La cause qui l'a empêchée est nette et visible. Il n'existait pas de pouvoir capable d'entrer dans la voie indiquée par la nature des choses.

Comment cette démarche répondra-t-elle aujourd'hui aux bonnes intentions qui l'ont dictée? L'événement seul peut l'apprendre, car à la tête des impossibilités du jour est celle de calculer ce qui échappe aux calculs.

A Berlin, il y a, dans les questions allemandes, deux partis nettement opposés. D'un côté se trouvent avec Radowitz le comte de Brandenburg, von der Heydt, Simon; de l'autre, le baron de Manteuffel, Ladenberg, Stockhausen, Raabe. Entre les deux se place M. de Schleinitz. Les premiers (qui aujourd'hui ont encore le Roi pour eux) défendent presque avec passion la politique du 26 mai*, et veulent qu'on n'envoie *pas du tout* ou seulement au nom de l'Union un représentant au *plenum* convoqué par l'Autriche. Les autres demandent que la Prusse soit représentée, aussi bien que les différents Souverains de l'Union.

Il faut qu'on prenne immédiatement un parti dans l'un ou dans l'autre sens. La décision prise — dans un sens ou dans l'autre — n'aura d'autre valeur que celle d'un premier pas fait pour arriver à une solution d'une nuance plus ou moins bonne.

Je n'ai pas autre chose à vous dire; mais ce que je vous ai dit présente l'image de la vérité. Dans le plan de Radowitz, il y a beaucoup de poésie, car pour la sanctification du 26 mai il ne suffit pas que la Prusse y soit disposée; les sentiments des membres de l'Union comptent aussi pour quelque chose.

6 mai 1850.

1861. ...Considérez les renseignements suivants comme le tableau exact des faits qui se sont passés aux jours dont parlent les rapports.

Le 2 mai, le *quid faciendum* relatif à l'invitation adressée par l'Autriche aux représentants de tous les États confédérés de se réunir à Francfort, a provoqué une scission au sein du Cabinet prussien.

D'un côté se trouvaient Radowitz et von der Heydt, de l'autre Manteuffel, Ladenberg et d'autres. Schleinitz était neutre entre les deux partis.

* Il s'agit de ce qu'on appelle l'alliance des trois Rois, du 26 mai 1849, qui avait été conclue par la Prusse, le Hanovre et la Saxe.

(Note de l'Éditeur.)

Le numéro 1, c'est-à-dire Radowitz et C^{ie}, voulait que la Prusse et les Souverains de l'Union s'abstinsent de venir à Francfort ou n'y figurassent que comme l'*Union elle-même*.

Le numéro 2 veut que chacun des États s'y fasse représenter.

Le Roi penchait vers le numéro 1.

Pour arriver à prendre une résolution, on décida de convoquer les princes de l'Union à Berlin, pour le 8 mai.

Qu'arrivera-t-il? Il faut attendre, pour ne pas anticiper sur les événements. A Paris, tout oscillait hier entre la force et la faiblesse. Quand les choses en sont là, c'est la faiblesse qui prédomine.

19 mai 1850.

1862. Il ne peut y avoir, parmi les amis de l'ordre et parmi ses adversaires, qu'un sentiment sur les situations du jour. Le point sur lequel les partis opposés s'accordent, selon moi, c'est l'insuffisance générale dans les directions contraires; chez tous, le « trop peu » se montre à côté du « trop »; chez tous prédomine cette formule : $+ 1 - 1 = 0$. Si quelque besoin impérieux force les Gouvernements comme les partis à changer quelque chose à la formule, les uns comme les autres mettent un zéro, non pas après, mais devant les chiffres posés; cela ne mène pas à grand'chose, ceux mêmes qui ne sont pas calculateurs sont obligés de le reconnaître.

Mon exemple de calcul s'applique à la plupart des actes d'Erfurt et de Berlin. Le résultat est nul si l'on parle d'ordre et non pas d'hypothèses; admettre que le Cabinet prussien cherche l'ordre dans la question de l'Union, ce serait une supposition injurieuse pour ce ministère! La présomption la plus favorable du monde change-t-elle quelque chose à ce fait que tout mouvement qui ne sert pas au bien tourne à l'avantage du mal?

Voilà Francfort qui entre en scène. Qu'en résultera-t-il? Je n'en sais rien, mais je trouve entre cette entreprise et celle de Berlin une différence capitale dans la différence de leurs bases et de leurs points de départ. Pour moi personnellement,

j'éprouve quelque satisfaction à voir que chaque heure met davantage en lumière cette vérité qu'un *corps politique allemand* n'est possible que sous la forme d'une *Confédération d'États*. Le mot *État fédéré* n'a d'autre valeur que celle d'un mirage; l'idée même échappe à l'analyse. Or, en l'an de grâce 1850, quels hommes d'État vont s'occuper d'une misère telle que doit leur paraître une étude pareille? Il est vrai qu'il faudrait avant tout se demander combien il y a d'hommes d'État qui soient en évidence en Allemagne. Les Dahlmann, les Bassermann, les Camphausen et les Gagern sont-ils des hommes d'État ou des hommes de parti?

Ce qui est vrai, c'est que jamais, par conséquent ni en 1813, 1814 et 1815, ni depuis, l'Autriche n'a cherché autre chose en Allemagne que l'ordre et le repos politique, ce moyen d'arriver à l'ordre. De même aujourd'hui, l'Autriche ne cherche pas autre chose, et c'est pourquoi les hommes du *progrès* veulent se débarrasser de son action, qui les gêne. Le mot *progrès* sonne fort bien; mais il appelle naturellement à sa suite la question : « Pour aller où? »

La France ne sait ni vivre ni mourir. On en viendra aux coups dans ce pays, car la situation actuelle ne peut pas durer. J'assiste tranquillement à l'intermède qui se joue sur le sol hellénique. Ce petit drame n'ira pas jusqu'à la tragédie; le sujet ne se prête pas à la farce; il ne lui reste donc que le caractère d'un mélodrame, d'une comédie d'intrigue*.

6 juin 1850.

1865. ...Jetez aujourd'hui les regards sur cette grande surface qui s'appelle l'Allemagne et qui présente autant d'Allemandes que certains plans politiques s'évertuent à faire de variations sur ce mot sonore comme sur un thème. Pour moi, qui (j'en suis certainement convaincu) ai su en mon temps voir

* C'est probablement une allusion à la médiation infructueuse du baron Gros, diplomate français, dans la question des dommages-intérêts à payer à l'Angleterre par la Grèce à propos de l'affaire Pacifico.

(Note de l'Éditeur.)

clair dans ce thème, le drame a un côté particulier; aucune de ses péripéties ne m'étonne, car elles portent toutes le cachet d'une simple constatation de ce que je savais ou de ce que je pressentais. *Comment* les choses finiront-elles par tourner? Je l'ignore; ce que je sais, c'est qu'il ne saurait y avoir d'autre Allemagne qu'une Allemagne comme celle qui est sortie du Congrès de Vienne. Il n'y a pas de *chose* qui n'offre plus ou moins de marge quant à la *forme*; mais la chose garde toujours ses droits. La question allemande fournit des preuves journalières à l'appui de cette vérité. L'Autriche défend la chose; tous les autres veulent sacrifier la chose à la forme. Qui remportera la victoire? On a commis trois fautes à Vienne: l'invitation aux membres de la Confédération d'États à venir à Francfort, adressée *ex titulo præsidi*; la désignation de *plenum* donnée à l'Assemblée; la déclaration de l'entrée de l'Autriche tout entière dans la Confédération. Je n'ai pas caché dans ma patrie ce que je pense à cet égard; mais on avait déjà parlé, et ces paroles sont aussitôt devenues des armes entre les mains des adversaires de l'Autriche. Dans aucune situation il n'est bon de donner des armes pareilles contre soi; mais à la fin elles n'ont plus d'importance. La vérité triomphe ou succombe avec ou sans armes.

3 juillet 1850.

1864. Si vous voulez savoir ce que je pense de l'issue de la dernière lutte parlementaire, je vous renverrai au premier *leading article* du *Times* du 1^{er} juillet*.

Dans la situation actuelle, j'aime mieux cette issue que je

* Cet article se rapporte à la discussion assez longue qui eut lieu à la Chambre basse sur la politique extérieure de l'Angleterre. Le *Times* blâme dans lord Palmerston l'envie de s'immiscer dans les questions de constitution intérieure, sa manie de dicter des ordres insolents à des Gouvernements étrangers et de prêter à leurs adversaires politiques un appui que rien ne peut excuser, son habitude de changer brusquement de langage dans des correspondances officielles, procédé qu'on ne trouverait pas honnête, même dans des affaires particulières. Une majorité de 46 voix dans la Chambre des communes et une minorité de 37 voix dans la Chambre des lords ne suffisaient pas pour soutenir un Gouvernement, etc.

(Note de l'Éditeur.)

n'aurais aimé une issue plus décisive *dans la forme*. Je suis de ces esprits discrets qui préfèrent ce qui correspond à une situation, à ce qui ne peut être soutenu que par des forces latentes. Ces forces auraient-elles été immédiatement disponibles pour un nouveau Cabinet? A quel parti aurait appartenu ce Cabinet, même en apparence? Quelle position aurait servi de point d'appui au ministère tombé? Je ne suis pas à même de répondre à ces questions, et je doute qu'un homme plus profondément initié que moi à la situation de l'Angleterre soit plus avancé que moi à cet égard. En somme, je préfère le mal connu au mieux problématique.

Dans tous les cas, le Cabinet n'a plus aujourd'hui la position qu'il avait autrefois ou qu'il avait l'air d'avoir. La situation d'un homme avant et après une censure n'est plus la même. Lord Palmerston ne se corrigera pas; intérieurement, il se gâtera même davantage. Osera-t-il devenir pire? Je ne le crois pas, et c'est précisément pour cela qu'il faut, selon moi, que les puissances prennent possession du *terrain des principes*, abandonné par le ministre anglais, et qu'elles annoncent hautement cette prise de possession. Dites à M. de Brunnow que telle est ma manière de voir, et que je la ferai valoir là où l'on me comprend. Les excellentes dépêches du comte de Nesselrode ont déjà fourni la base d'une bonne direction. Les instructions qui vous ont été adressées sont d'accord avec le système qui, pour devenir puissant, n'a besoin que d'être édifié et achevé dans le même style.

11 juillet 1850.

1865. ... Dans les questions allemandes comme dans toutes les questions importantes du jour, les vues de *Vienne* sont d'accord avec celles de *Saint-Petersbourg*. A *Berlin*, on suit une voie qui ne peut conduire qu'à une issue fâcheuse; la question est et reste celle-ci : le coup retombera-t-il le plus durement sur la Prusse ou sur le Corps germanique? Tout ce que l'avocasserie peut imaginer, Berlin s'en empare pour en faire sa politique. On y veut réaliser, coûte que coûte, la *troisième* Union de Souverains après l'échec des deux premières, et l'on

oublie que pour former une union il faut des membres, sans quoi l'union elle-même n'est qu'une chimère. Tout ce que j'ai vu, pensé et fait dans les affaires allemandes pendant les trente-sept dernières années, se confirme de jour en jour. Quelle sera l'issue de ce démêlé? Il est impossible de le prévoir aujourd'hui. Dans tous les cas, elle sera défavorable à la Prusse, que ce soit directement ou par l'aliment que l'avocasserie prussienne offre à l'élément révolutionnaire dans les pays allemands.

24 juillet 1850.

1866. Je ne sais pas ce qu'un avenir prochain amènera; ce qui est certain, c'est que le présent succombe sous le poids d'une situation chaotique où le besoin de rentrer dans l'ordre s'accuse de jour en jour davantage. Entre un sentiment et la satisfaction de ce sentiment il y a tant d'abîmes, qu'il faudrait un don prophétique que les bornes de l'esprit humain ne comportent pas, pour déterminer avec quelque certitude les *futura contingentia*.

Parmi les situations actuelles en Europe, celle de la France mérite la plus sérieuse attention. Il y a deux éléments qui y jouent les principaux rôles : ce sont l'avortement de toutes les théories qui depuis 1789 ont été en faveur dans ce grand pays, et l'incroyable légèreté qui a la valeur d'un *prototype* dans le caractère national français. On trouve dans la nouvelle loi sur la presse une preuve remarquable de cette vérité. J'ai causé dernièrement de cette loi avec un Français intelligent, sensé et clairvoyant, et je lui ai demandé de m'éclairer sur la possibilité de l'appliquer et sur ses conséquences :

« Ne me demandez compte de rien de ce qui a rapport avec cette mesure; l'épithète de *loi de haine* que le journalisme applique à la loi qui vient de passer à la Chambre est parfaitement juste; c'est le sentiment de la haine dont le pays, dans son immense majorité, couvre la presse, qui a trouvé son expression dans cette loi. »

Quel revirement dans le sentiment populaire, ou plutôt quelle mobilité dans ce qu'on appelle sentiment populaire, et

qui n'est autre chose que le sentiment de ce qui est insupportable dans une mauvaise situation sociale !

Un événement qui exercera une influence considérable sur la situation intérieure de l'Angleterre, c'est la mort de sir Robert Peel. Il se tenait près de la languette de la balance dans les plateaux de laquelle se trouvent les partis du *repos* et du *mouvement* (car ce sont les seules dénominations qu'on puisse appliquer aujourd'hui aux partis qui existent en Angleterre), et qu'il savait maintenir en équilibre. Avec la disparition de l'homme qui seul pouvait jouer un rôle à cette place, les plateaux vont nécessairement se mettre en mouvement. A quoi cela aboutira-t-il ? Je n'ai pas besoin de vous dire quels sont mes sentiments sur le dîner * du club de la Réforme. Dans tous les cas, il aura pour conséquence l'accentuation de la ligne politique que suit le chef de ce parti. L'article du *Globe* du 22 de ce mois contient une nouvelle preuve du *tempérament de duelliste* de lord Palmerston. Qu'est-ce que mon nom et celui de Guizot ont à faire dans l'article sur le banquet ? Par des raisons toutes naturelles, cette citation de noms me choque plus que d'autres, et cela par suite de mon tempérament, qui est diamétralement opposé à celui de Palmerston, et qui m'a rendu l'adversaire des *choses* et non des *individus*, ainsi que je le suis toujours resté pendant ma longue carrière.

6 août 1850.

1867. La situation va s'éclaircir en Allemagne. A Vienne, on a placé la question sur le terrain sur lequel je l'aurais placée *ab ovo*, c'est-à-dire qu'on a mis *la Prusse en face de la Confédération*. Dans cette direction, l'Autriche a pour elle le droit fédéral et le droit des gens ; la Prusse ne peut mettre que ses *convoitises* dans la balance de l'*Union*, qui est purement et simplement un mensonge. On s'est trop longtemps flatté à Vienne de pouvoir arriver à une entente avec Berlin.

* Banquet de deux cents couverts, que le club de la Réforme organisa le 20 juillet, à Londres, en l'honneur de lord Palmerston.

(Note de l'Éditeur.)

C'est ainsi que le *droit* est entré en lutte avec l'*avocasserie*, c'est-à-dire un corps avec un fantôme. Dans la nouvelle voie que suit l'affaire, il faut que le fantôme devienne un corps, et pour cela il lui manque bien des choses. Quelle sera l'issue du conflit? Je l'ignore, mais je considère la forme adoptée par nous comme la seule logique.

L'affaire du Schleswig-Holstein est le *pont aux ânes* dans la confusion germanique. Le *Times* contient des articles incomparables sur les éléments de cette situation et sur sa véritable valeur intrinsèque. Un des avantages de cette histoire, c'est qu'elle force Palmerston à se placer sur le terrain du droit. En général, la situation est meilleure qu'elle ne l'était, car elle devient plus nette.

24 octobre 1850.

1868. La Prusse s'est embourbée. Si l'on reste à Vienne sur la base de la Confédération, et je n'en doute pas, le procès politique sera nécessairement gagné. Mais alors il restera encore à régler les questions sociales; or, cette tâche est bien autrement ardue. Comme en toutes choses il y en a une qui est le fond même de la question, le nœud consiste, pour ce qui concerne les problèmes à résoudre en Allemagne, dans la création ou dans la non-crétion d'une *représentation nationale* dans la Confédération germanique. Tout est là. La Confédération avec une représentation nationale serait la fin de la puissance des Souverains et de l'indépendance individuelle des races formant des groupes distincts au sein de la Confédération. Voilà ce que sentent ceux qui calculent dans les partis, et c'est pourquoi le parti démocratique veut le moyen d'arriver à ses fins.

L'histoire de la Hesse électorale* n'a point de portée réelle; elle a pour base l'idéologie universitaire, et elle en porte tout à fait la marque. Tout bien considéré, elle n'est pas sans valeur pratique, car elle a rapproché les extrêmes et mis *en échec* l'habileté prussienne. Le Roi ne peut pas se prononcer *pour*

* Dissolution de l'Assemblée des États de la Hesse électorale. Le ministre Hassenpflug et l'Électeur s'enfuient à Francfort.

(Note de l'Éditeur.)

le refus de payer l'impôt et pour l'insubordination militaire; d'un autre côté, en ne le pouvant pas, il se met en contradiction avec la politique suivie par son Cabinet.

21 novembre 1850.

1869. A quelle confusion le monde n'est-il pas en proie aujourd'hui! Il en est de ce mal comme de la rouille sur le fer et des taches de graisse. Si dès le premier moment on n'arrête pas l'envahissement de l'une et des autres, elles gagnent sans cesse du terrain et rongent le corps.

Le moment décisif est venu en Allemagne. Les dispositions sont, même à Berlin, comme je n'en doute pas, favorables au retour à l'état de repos. Notre Cabinet s'est placé sur le véritable terrain dans les questions allemandes; tous les plans de la Prusse sont bâtis sur le sable; la lutte est, par suite, évidemment inégale, comme toutes les luttes entre des corps et des fantômes. Si les deux corps étaient seuls en face l'un de l'autre, on pourrait à l'avance calculer l'issue du conflit. Mais il n'en est pas ainsi, là où l'on fait entrer dans la lutte des intérêts particuliers de tiers, les uns sérieux, les autres mal compris.

Un très-prochain avenir marquera non pas la fin de cet absurde conflit, mais la direction dans laquelle il peut se terminer ou ne pas prendre fin.

La position que semble vouloir prendre dans la situation du jour ce qu'on appelle la France, et qui est également un fantôme, est menaçante pour un heureux dénouement des complications.

Quelle est celle du Cabinet anglais? Celui-ci sait-il seulement s'en rendre compte?

L'histoire des évêchés est un *untoward event**. Elle repose, ou bien sur une démarche risquée de la Cour de Rome, ou bien sur l'abandon par le ministère anglais de la direction qu'il semblait vouloir suivre. Dans toute l'affaire, il faut distinguer

* Un événement malencontreux; ce mot connu, primitivement appliqué à la bataille de Navarin, se rapporte ici à la création d'évêchés catholiques en Angleterre, création décrétée par Pie IX.

(Note de l'Éditeur.)

la question de droit des apparences auxquelles elle se prête. Le côté légal ne peut donner lieu à aucune équivoque. Il n'en est pas de même du côté formel et de l'opportunité, qui dans tous les cas joue un rôle essentiel.

Quoi qu'il en soit, la chose a la valeur d'une pierre d'achoppement de plus sur le terrain social si bouleversé.

Je me trouve, au milieu du mouvement général, comme sur l'essieu autour duquel tourne la roue.

Metternich au comte de Hartig, à Vienne.

Fin décembre 1850.

1870. Je n'ai reçu que le 17 décembre votre lettre en même temps si affectueuse et si importante. Je commence celle-ci sans connaître encore le jour où je pourrai l'expédier.

Vous vous êtes rappelé le 23 novembre. Pour moi, le plus grand plaisir de ce jour a toujours été de pouvoir réunir chez moi des amis éprouvés. Mais la médaille avait son revers; quand les anniversaires dépassent un certain nombre, ils deviennent pénibles; or le chiffre 77 fait naître ce sentiment. Ne croyez pas, d'autre part, que je me laisse dominer à n'importe quel titre par cette impression. Au terme de ma carrière, je possède encore le calme que la nature m'a donné. Mes regards reposent sur un long passé, et si je me sens ému, c'est uniquement à cause de l'impossibilité où je me trouve de prévoir avec quelque certitude les destinées de l'Empire auquel, pendant un demi-siècle, j'ai sacrifié ma vie.

Les vues et les sentiments que vous exprimez dans votre lettre du 17 novembre concordent parfaitement avec les miens. Depuis que vous l'avez écrite, le côté politique de la situation générale de notre Empire est entré dans une nouvelle phase. Le changement de situation n'est, après tout, qu'une phase. Je n'ai jamais cru à la *guerre politique*; l'apparence d'une pareille éventualité n'avait et ne pouvait avoir d'autre valeur que celle d'un symptôme de la maladie qui pèse sur la vie de

tous les États; or, cette maladie n'a pas ses racines sur le terrain politique, qui est devenu, en réalité, un terrain passif. Ce qui est évident aujourd'hui, c'est qu'en fait de politique le temps et les circonstances commandent le repos à tous les Gouvernements. Un seul, celui de la Prusse, a essayé d'échapper à cette nécessité, et, comme peut le faire l'esprit fantasque de ceux qui détiennent le pouvoir *dans le royaume de la raison pure*, de profiter de la faiblesse générale pour cacher la sienne; l'événement n'a pas répondu à l'attente. Est-ce là un dénouement?

...Notre propre situation souffre du mal général, qui consiste dans la confusion des éléments dont la réunion forme la vie politique des États. Il faut faire disparaître les contradictions qui existent parmi ces éléments. Les indiquer et fournir les moyens de les faire cesser, voilà quelle me semble être la vraie, la première tâche du conseil de l'Empire.

Vous, mon cher comte, vous avez contribué pour une large part à faire la *lumière* en écrivant les *Origines*. J'ai sur ma table, pour la corriger, une traduction de cet ouvrage en anglais. Un des plus éminents publicistes de l'Angleterre fera une introduction pour cette publication et l'accompagnera de notes. Vous pourrez peut-être utiliser l'édition anglaise pour faire paraître une quatrième édition. Les *Origines* ont tout à fait la valeur des écrits que les Anglais appellent *Standard works*. Ces ouvrages-là présentent des bases auxquelles on peut ajouter, mais auxquelles on ne peut rien retrancher, *et voilà pourquoi ils subsistent*.

Cette lettre était depuis plus de quinze jours sur mon bureau, lorsqu'il s'est présenté une occasion de vous la faire parvenir directement.

Si je voulais traiter à fond ou même effleurer toutes les questions du jour, il me faudrait écrire un livre. Or, vis-à-vis de personne j'éprouve moins le besoin de parler de mes impressions que vis-à-vis de vous, qui n'avez qu'à lire en vous-même pour vous rendre compte de ce que je suis et de ce que je pense.

Si vous voulez une base pour juger la situation en France,

tenez-vous-en à celle qui est indiquée par l'article du *Journal des Débats* que vous trouverez ci-joint. Si vous voulez vous placer sur le terrain allemand, il faut en revenir à l'acte fédéral de 1815 et aux résolutions prises en 1819, 1820 et 1834, dans les conférences de Carlsbad et de Vienne. Pour savoir ce que je voulais, lisez un article du *Portefeuille historique de Raumer* pour l'année 1850 : *le Congrès de Carlsbad* *. Il a de la valeur, car il est écrit par un de mes adversaires ; or, les adversaires sont les meilleurs organes pour la propagation de la vérité.

1871-1876. Metternich au baron de Koller, à Londres.

Bruxelles, le 13 janvier 1851.

1871. .. La situation du jour ne prête pas matière à l'analyse, elle est *archimauvaise* à tous les points de vue. Malgré cela, elle me plaît mieux que les situations antérieures. Les éléments hostiles sont en lutte ; or, mieux vaut la lutte que l'inertie.

La position politique du Cabinet impérial est honorable et correcte en principe. Le prince de Schwarzenberg suit courageusement la ligne droite. Le problème le plus difficile à résoudre aujourd'hui par l'Empire, c'est la question *financière*. On s'en occupe, et l'on aurait dû le faire plus tôt.

Le rôle de M. de Radowitz à Londres doit devenir de jour en jour plus effacé. Je ne crois pas qu'un homme se soit jamais perdu dans des contradictions plus flagrantes avec lui-même et avec les choses que ne l'a fait Radowitz. Il est du nombre des esprits *positifs*, et il s'est laissé entraîner par vanité sur le terrain de la négation. Il doit le sentir profondément. Comment se tire-t-il d'affaire avec Bunsen ? Ces deux individualités ne se ressemblent *en rien* ; si elles se rencontrent, leur rapprochement est l'œuvre d'une force supérieure. Le Roi Frédéric-Guillaume seul a assez d'élan pour vivre toujours dans les ré-

* Voir dans l'Appendice : « *Portefeuille historique de Raumer.* »
(Note de l'Éditeur.)

gions éthérées. Radowitz a voulu suivre son essor, mais il est trop lourd pour cela.

En France, la déraison est devenue le principe vital. *Tout et rien* se donnent la main dans ce pays.

Les complications allemandes se dénoueront mieux, je crois, qu'elles ne semblaient devoir le faire il y a peu de temps encore. Quoi qu'il en soit, tout *calcul de probabilité* est chimérique jusqu'à présent.

24 janvier 1851.

1872. Le monde va son train sous le poids d'une inextricable confusion. En Allemagne, les questions se sont placées sur le terrain positif, et cela à la suite de la ténacité de notre Cabinet à y rester. Le *tulit punctum* s'applique à lui on ne peut mieux.

J'ignore quelle sera l'attitude de M. de Radowitz après son retour à Berlin. Lui et M. de Manteuffel sont l'un vis-à-vis de l'autre comme l'eau et le fer rouge. Entre les deux se trouve le Roi; il se soucie peu du bouillonnement qui se fait autour de lui; tout au plus ce bouillonnement l'entoure-t-il d'un nuage de vapeur dans lequel il se complait.

La situation dans laquelle se trouve la France est parfaitement décrite dans la chronique de la *Revue des Deux Mondes* du 15 de ce mois. Lisez l'article intitulé : *C'est du mouvement dans le vide*. Ces mots renferment toute la vérité. La solution viendra parce qu'il faut qu'elle vienne; mais quelle est la solution qu'il faut attendre? Personne ne peut le savoir. Ce qu'il y a de plus probable, c'est la *prolongation* de la présidence à titre provisoire. Si cette supposition se réalise, ce ne sera pas un dénouement; du reste, je considère, en général, la fin des complications françaises comme ne devant arriver qu'après des générations.

Chez nous, on s'occupe activement de la question du papier-monnaie. Je ne comprends pas qu'on ne l'ait pas abordée depuis longtemps comme la plus importante pour l'État. Sans une base solide il n'y a point de finances. La base, c'est l'hypothèque présentée par l'État. Mais quelle est la valeur de cette base?

Ici la question du papier et du métal se pose avec une autorité souveraine.

M. de Krauss me fait l'effet de ne s'être occupé que du haut de l'édifice et d'avoir négligé les fondements. Il a fini par être obligé d'en tenir compte, et cela par la première des puissances, par la force des choses.

5 avril 1851.

1873. ... Dans quel abîme de confusion ne vivons-nous pas aujourd'hui ! Jetez vos regards sur un point quelconque de la terre, et vous y verrez des symptômes de décomposition. Est-ce à dire que le monde soit près de périr ? Certainement non ! Il ressemble à un champ de bataille couvert de cadavres et de débris de toute sorte. Au bout de quelque temps, les premiers sont enterrés et les autres ont disparu, et le mal passé forme un paragraphe de l'histoire du monde, paragraphe qui n'intéresse que les savants, tandis que les gens d'action n'en tirent aucun enseignement et se perdent, sans s'en douter et sans le vouloir, dans les chemins qui conduisent à de nouvelles entreprises.

Le véritable caractère du moment est *celui* de cette espèce de discernement qui engourdit plutôt qu'il ne fortifie. C'est dans cette triste phase que se trouve particulièrement la France, cette source intarissable des souffrances sociales. Dans ce pays, le sol manque partout sous les pas des partis. Aux républicains manque l'esprit républicain de la nation ; aux monarchistes manque la base personnelle, car ici-bas *trois* personnes ne forment pas *une* vérité. Ce qui manque surtout aux anarchistes, c'est un fondement quelconque, car l'anarchie ne saurait en avoir. Quand les choses en sont là, le *fer* se met tôt ou tard de la partie, et, pour compléter le principe d'Hippocrate : *Quod medicamenta non sanant, ferrum sanat; quod ferrum non sanat, ignis sanat* : le feu viendra à son tour.

Pendant que le grand État voisin se trouve dans une pareille situation, le *Palais de cristal* se remplit à Londres. La coïncidence des faits qui se passent en deçà et au delà du canal a tout à fait la valeur d'un *symptôme du temps*.

La situation de l'Allemagne, bien que laissant beaucoup à désirer, tend vers un point qui, s'il n'est pas celui du véritable repos, n'en équivaut pas moins à un endroit où l'ancre peut mordre. Pour moi personnellement, la situation m'autorise à me dire qu'il y a trente-sept ans je ne me suis pas trompé en indiquant le point en question.

8 avril 1851.

1874. ...Je m'occupe de trier une masse de lettres particulières que, suivant leur importance et leur contenu, je répartis entre les archives de l'État, mes archives particulières et la cheminée. Dans ce fatras qu'une période de plus de cinquante-six ans a amassé autour de moi, et dans lequel je trouve beaucoup de pièces curieuses, j'ai découvert une lettre que m'a écrite le Roi François de Naples, lettre qui n'est pas sans importance pour vos papiers de famille, et que j'ai fait copier pour cette raison, afin de vous l'envoyer.

24 avril 1851.

1875. ...Quelle confusion règne aujourd'hui dans le monde ! En tête se trouve la France, comme toujours; quoi qu'il en soit, il faut rendre cette justice à ce pays que la situation dans laquelle il se voit après ses soixante-deux années d'expériences, n'a pas son pendant dans l'histoire. Je crois bien définir cette situation en l'appelant « acéphale » : le corps social en France se trouve sans tête et en cherche une. S'il n'en existait *qu'une*, l'affaire serait bientôt réglée; comme il en existe plusieurs, l'une fait obstacle à l'autre.

Ma sagesse prévoyante n'est pas démentie par la situation en Allemagne. On en revient dans ce pays au point d'où je suis parti il y a trente-sept ans.

Les journaux s'occupent de ma personne et de ma résidence, qui n'a nullement de quoi inquiéter le monde. Je ne fais jamais des projets pour un avenir de plus de quelques semaines. En voici une preuve : aujourd'hui, vers la fin du mois d'avril, je projette d'habiter le Johannisberg au mois de juin

prochain (si le repos matériel n'est pas troublé en France). C'est le mois de mai qui décidera de ce changement de séjour. Si je vais au Johannisberg, j'y aviserai pour la suite. Je veux le repos, rien que le repos.

10 mai 1851.

1876. ... Parmi les projets que les journaux me prêtent et portent à ma connaissance tous les jours, je vous prie de n'admettre comme vrai que le suivant : c'est que, si le mois de mai se passe tranquillement en France, je pourrai bien passer le mois de juin dans mon château sur les bords du Rhin. Je dirai à la fin du mois courant si c'est oui ou non. Que ferai-je ensuite ? Je le déciderai plus tard, car aujourd'hui je l'ignore encore moi-même. Je ne cherche que la *liberté personnelle*, qui seule peut donner le repos matériel à un homme dans une situation *historique* comme la mienne. Je déteste l'agitation, et je ne veux la subir ni aujourd'hui ni demain. J'ai réglé il y a trois ans mes comptes avec le monde et ses tracasseries. Je ne dois compte à moi-même et aux autres que du passé ; le présent et le lendemain ne m'appartiennent pas ; l'image de la différence qui existe entre un acteur sur la scène et le spectateur assis dans une loge, image que j'ai adoptée *ab ovo*, est la seule qui s'applique à moi, à la marche de mon esprit et de mes actions. Ajoutez encore une troisième position à ces deux-là, celle d'un individu posté dans les coulisses ou se démenant dans le trou du souffleur, et vous arriverez à deux situations opposées à celle de simple spectateur ; or, de ces différentes situations la dernière est exclusivement la mienne. En tournant mes regards vers l'idée du repos personnel, j'éprouve aussi la crainte qu'on ne se trompe sur la direction suivie par moi. Que le monde tourne en cercle au lieu d'avancer, c'est une découverte qui n'est pas nouvelle pour moi, mais dont les amis du progrès illimité tiennent moins compte que de toute autre.

II

1877. Un pamphlet polonais. — 1878. Principes singuliers de Palmerston en matière de protection des sujets anglais à l'étranger. — 1879. Réflexion méchante du *Journal des Débats*. — 1880. Discours de Palmerston à Tiverton. — 1881. Les tories et les whigs. — 1882. Difficulté de former un Cabinet en Belgique. — 1883. Le titre d'agitateur donné à Kossuth. — 1884. Mort de Wellington. — 1885. Visite de MM. Castel et Mallac. — 1886. Couronnement de Napoléon par le Pape. — 1887. Rapport de la commission du Sénat français. — 1888. Fièvre de spéculation en France. — 1889. La position du neveu de l'oncle. — 1890. La politique de l'Autriche en Orient. — 1891 à 1893. La mission de Mentschikoff. — 1894. Le Montenegro. — 1895. L'attitude de l'Autriche dans le conflit russo-turc. — 1896 et 1897. La dépêche circulaire russe. — 1898. Miss Marion Ellice. — 1899. Fusion des deux branches de la Maison de Bourbon. — 1900. Action des puissances maritimes. — 1901. Il ne s'agit pas d'empêcher la guerre, mais d'amener la paix aussi promptement que possible. — (Annexe du numéro 1901.) Conditions fondamentales des centres d'entente diplomatique. — 1902. Le caractère européen du conflit russo-oriental.

1877-1902. Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, le 16 avril 1852.

1877. ...Je vous envoie ci-joint un pamphlet qui m'a été envoyé hier de Leipzig, sous bande, et qui m'est arrivé par la poste. La chose n'a pas d'autre valeur que celle d'une sottise manifestation de l'ancien et fastidieux polonisme; je jetterais cette pièce au panier si je n'avais pas quelques observations à faire sur la forme sous laquelle la question est traitée.

X... a été, est et sera, tant qu'il vivra, un ennemi juré de l'Autriche. Je ne doute donc pas de sa culpabilité; ce dont je ne suis pas sûr, c'est de la sagesse avec laquelle a été conduite la procédure suivie à son égard, procédure dont je ne connais pas le fond, mais qui dure déjà depuis des mois, sans que le public sache autre chose que l'arrestation du personnage. Il faut que les procès politiques soient menés aussi rondement que possible, autrement ils créent des embarras au Gouvernement et tournent à l'avantage des inculpés. Cette théorie, je

l'ai soutenue vainement depuis les premiers procès italiens en 1820; le fait de ne l'avoir pas appliquée a toujours exposé le Gouvernement impérial, qui est extrêmement doux et bon, aux calomnies les plus haineuses, et posé les traitres au pays en victimes intéressantes de la tyrannie.

Je suppose que la prétendue lettre à l'Empereur est parvenue à d'autres qu'à moi. Ce qu'il y a de frappant dans le pamphlet, c'est l'endroit où il a été imprimé; l'auteur ne l'a certainement pas choisi sans intention.

Juin 1852.

1878. Je me suis déjà exprimé sur mon sentiment, que les Gouvernements doivent combattre l'élément de discorde qui a trouvé son expression dans la prétention affichée par Palmerston d'assurer aux Anglais à l'étranger les privilèges d'un *civis Romanus*, si l'on ne veut pas, dans des situations qui, vu leur gravité, ne peuvent être calculées d'avance, laisser la porte ouverte à des prétentions dénuées de fondement.

Il en est de l'invention de Palmerston comme de toutes celles qui ne s'élèvent pas au-dessus de la portée d'une interprétation fautive de questions de principes.

Il n'y a rien à objecter contre la maxime que tout sujet de la couronne d'Angleterre, voyageant à l'étranger, a droit à la double protection des lois du pays dans lequel il se trouve et du représentant du Gouvernement anglais auprès du Gouvernement de ce pays, à moins que le Gouvernement anglais ne veuille établir cette maxime pour ses sujets à l'étranger, sans reconnaître les mêmes droits aux étrangers qui se trouvent dans le Royaume de la Grande-Bretagne.

Les situations sont-elles vraiment égales? On pourrait sans trop de témérité le révoquer en doute, si aux cas de Pacifico, de Matter et de Murray on oppose les traitements dont a été l'objet le général d'artillerie Haynau.

Bulwer dit dans sa note du 11 septembre : Le Gouvernement toscan, dont le devoir est de protéger les sujets anglais dans le grand-duché, « is responsible for any act of violence

« committed upon such subjects, within the Tuscan territory,
 « whoever the persons committing the said acts of violence
 « may be, and the executive power is bound to make due
 « atonement for the same, when such atonement cannot be
 « sought for through the legal tribunal* ».

On ne peut guère émettre une prétention plus osée si l'on examine quelle suite elle aurait dans la pratique. La dernière maxime qu'elle contient va jusqu'à exiger la punition *par les tribunaux d'accusés déclarés innocents*, si les plaignants *sont des sujets anglais*. A quelle conclusion arrive-t-on, si l'on considère la conduite du Gouvernement anglais dans l'affaire Haynau?

Tout pour moi et pour les miens, mais *rien* pour toi et pour les tiens! Cette prétention n'aura jamais droit de cité dans la vie politique internationale.

Un article de la feuille ci-jointe de l'*Assemblée nationale* contient des vues parfaitement justes sur la question, que je n'ai fait qu'effleurer.

J'en profite pour répéter que cette question mérite d'être résolue définitivement dans l'intérêt commun des puissances.

Les *questions de principes* ne peuvent jamais rester sans inconvénient dans le demi-jour, sous peine de donner naissance à de grandes difficultés et de créer des situations fausses.

Du reste, le moment d'agiter la *question fondamentale* après le règlement de l'affaire Matter ne viendra peut-être que lorsque le nouveau Parlement sera réuni. Si le ministère actuel reste au gouvernail, la question sera facilement résolue, comme ne soutenant pas la discussion. Si un ministère réfor-

* Voici le passage traduit : « est responsable de toute violence quelconque commise sur le territoire toscan contre des sujets anglais, et le Gouvernement est tenu d'accorder une réparation convenable dès qu'on ne pourra pas l'obtenir par les voies de la juridiction ordinaire ». Cette note se rapporte au cas de Matter. Voici ce que c'était : un sieur Matter avait reçu à Florence un coup de sabre d'un officier autrichien; en réparation de ce fait, le Gouvernement anglais avait demandé des dommages-intérêts, qui avaient été accordés aussitôt, et, de plus, il demanda, mais sans succès, au Gouvernement toscan la punition de l'officier étranger. (Note de l'Éditeur.)

miste sortait des débats du Parlement, l'entente entre les puissances deviendrait une nécessité urgente.

29 juin 1852.

1879. Il faut que je vous rende attentif au *premier* article du *Journal des Débats* du 25 juin, que je vous envoie ci-joint.

Il me fournit matière à deux réflexions. La première porte sur la méchanceté voulue de l'article et sur la confusion absolue qu'il fait naître dans les idées de lecteurs ignorants.

« Le Gouvernement autrichien n'en avait pas moins gagné déjà un premier point, qui était de faire reconnaître sa juridiction comme indépendante et souveraine sur un territoire étranger. »

Le Gouvernement impérial *est chargé de la juridiction disciplinaire sur ses troupes*, n'importe où elles se trouvent, cela ne peut faire l'objet d'un doute. Je ne crois pas que le général Géméau serait disposé à reconnaître au Gouvernement romain cette juridiction sur les troupes françaises placées sous ses ordres dans les États de l'Église, et je crois tout aussi peu que le Gouvernement romain serait disposé à assumer cette charge.

Entre la juridiction en question et la juridiction « souveraine sur un territoire étranger », il y a un abîme d'absurdité morale.

L'assertion méchante du *Journal des Débats* ne devrait-elle pas être flétrie sommairement dans un journal d'ici?

Toute l'histoire Matter est absurde d'un bout à l'autre, mais elle m'amène à poser cette question : N'y aurait-il pas lieu, pour les Gouvernements du continent et le Cabinet anglais, de s'entendre sur les prétentions rationnelles que les touristes peuvent élever dans les différents pays, afin d'arriver à déterminer celles que pourraient soutenir les Gouvernements?

Cette question s'est présentée à mon esprit lorsque le *civis Romanus* de Palmerston a frappé mes yeux. Personne n'a trouvé que ce mot insolent valût la peine d'être relevé. Quoi qu'il en soit, il fait son chemin, et, si l'on ne coupe pas court

à ces fâcheux errements, il se présentera tous les jours des cas où les Gouvernements continentaux verront naître des complications entre eux et le Cabinet anglais. La question est intéressante pour les Anglais, car elle fait entrevoir des dommages-intérêts, et elle a quelque similitude avec les spéculations qui se font en Angleterre sur les promesses de mariage et sur les *crim. conv.* *.

Je sais fort bien qu'il ne sortira *rien* d'un échange d'idées entre les Cabinets, parce que la question n'en est pas une. Ce à quoi elle pourrait conduire, c'est à faire disparaître l'absurdité de la prétention.

14 juillet 1852.

1830. Vous aurez sans doute pris connaissance du discours de lord Palmerston à ses électeurs à Tiverton. Parmi les faits du jour, ce discours joue un rôle que notre presse ne devrait pas apprécier comme le fait le *Lloyd* d'aujourd'hui (*Lettre de Londres*, E. C., 9 juillet).

Lord Palmerston se prononce pour le respect des anciennes mœurs et des anciennes lois en Angleterre. En cela il a parfaitement raison. Pourquoi s'érige-t-il en protecteur des innovations dans les États continentaux? Cette contradiction mérite bien un appel au jugement du monde, et non pas une phrase comme celle que le correspondant du *Lloyd* sert à ses lecteurs en disant : « Lord Palmerston a enchanté toute l'Angleterre par son discours de Tiverton. »

Je crois qu'on devrait porter à la connaissance des lecteurs autrichiens les passages de ce discours où il est question du respect des traditions respectables, et y rattacher la question suivante : Palmerston veut-il faire des vérités inspirées par le sens commun et par l'expérience un monopole pour l'Angleterre? Cette question peut se poser sans qu'on y mette de la passion.

* *Criminal conversation*. C'est la dénomination bien connue sous laquelle se faisaient alors en Angleterre les procès d'adultère.

(Note de l'Éditeur.)

1^{er} août 1852.

1831. Les dénominations de *tory* et de *whig* avaient depuis longtemps perdu leur signification originaire, quand M. Canning, de néfaste mémoire, s'est plu à annuler la valeur *nomi-nale* de ces partis.

Les deux partis issus de la révolution politique de 1688 étaient l'un et l'autre conservateurs; ils différaient entre eux, non *dans ce qu'ils voulaient*, mais *dans la manière d'atteindre le but*, qui pour eux était le même, nommément celui d'asseoir la prospérité du Royaume-Uni sur la base constitutionnelle acquise à l'époque précitée. Durant plus d'un siècle, les deux partis se relevèrent dans le maniement des affaires. Celles-ci, restant fermement assises sur une même base, ont dû prospérer. La pensée du parti tory ayant suivi une ligne plus *pratique* que celle des whigs, le règne des premiers a dû être plus long que celui du parti entaché d'*idéologie*. La révolution *sociale* qui en 1789 s'est fait jour en France a fortifié la position du torysme; la paix générale et le *libéralisme* introduit en France par Louis XVIII ont prêté de la force au parti whig. Le dernier Cabinet tory a été celui de lord Castlereagh. Celui qui a porté le nom de M. Canning a brisé les deux partis, et sir Robert Peel les a définitivement enterrés.

Quels partis ces deux ministres ont-ils créés? Aucun auquel un nom sérieux puisse être attribué. Le Parlement s'est partagé en *conservateurs* et en *libéraux*; en *conservateurs de quoi?* et en *réformateurs dans quelles limites?*

Quand les partis sérieux, et par cela même définissables, disparaissent, ce sont des *noms propres* qui servent de ralliement aux hommes sérieux et aux masses toujours flottantes. C'est ce qui s'est produit en Angleterre. Le nom de *Canning* est devenu une qualification pour la marche *politique* du pays, comme celui de *Peel* pour les conditions de *sa vie intérieure*.

Les ministères qui depuis la paix générale se sont succédé en Angleterre ont été avant tout entachés d'un déplorable laisser-aller à l'égard du *respect pour les principes*. La poli-

tique anglaise est devenue simplement utilitaire. C'est lord Palmerston qui a été le représentant le plus avancé de cette politique douteuse. La situation actuelle est une conséquence voulue de ces antécédents. J'ai vu l'Angleterre arriver à une crise prochaine et inévitable lors de mon apparition à Londres en 1848. Le séjour que j'ai fait en Angleterre et les circonstances qui m'y ont amené m'ont mis en rapport avec les chefs des partis les plus divers. Je connais ainsi les individualités, leur valeur ou leur non-valeur. Lord Derby est sans contredit l'esprit le plus remarquable parmi les personnages aujourd'hui en évidence. M. Disraëli a la même valeur intellectuelle, mais il n'a pas et ne pourra jamais avoir le poids de son chef. Sa position sociale constitue un obstacle qui en Angleterre, — où tout pèse, — ne pourra être vaincu que par le fait dominant la situation prise dans son ensemble : c'est que le parti Derby est le seul compacte en présence de partis qui avant tout manquent de bases véritablement définissables.

L'Angleterre veut rester en paix à l'intérieur. Elle n'entend pas toucher aux bases de sa Constitution.

Je commence à croire que le Cabinet Derby se soutiendra. Telle est également l'impression d'hommes sérieux que j'ai vus naguère encore ne point admettre cette possibilité. La preuve qui parle le plus en faveur de la bonne chance, c'est que les deux chefs de la nouvelle administration ont pu se dépouiller du titre de *protectionnistes* sans pour cela avoir été abandonnés par leurs adhérents.

Je sais que la Reine regarde le procès comme gagné.

2 août 1852.

1882. Le comte van der Straten, qui est arrivé ici hier, m'a apporté une lettre du Roi Léopold. Je m'empresse de vous la communiquer, moins à cause de son contenu qu'à cause de quelques réflexions qu'elle m'inspire.

La lettre du Roi indique la marche que suit l'esprit de ce Prince. Il est dans une situation incommode et se flatte de

voir bientôt la situation de la France arriver à un dénoûment qu'il désigne sous le nom de « l'imprévu ».

Je vous ferai part de ma réponse à la lettre du Roi, quand il se présentera une occasion de la lui envoyer.

Le projet que poursuit le Roi et qui répond à son esprit *manipulateur*, tend à ce que le changement du Cabinet se fasse *de lui-même*. S'il le voulait, il pourrait en finir d'un seul coup avec la lutte entre les partis. Mais il ne peut pas s'y décider. L'élément *radical* dans le Cabinet est Frère-Orban, qui, devant les événements de Février en France, renversa le ministère conservateur belge dans l'automne de 1847 et se mit à sa place. Rogier n'est qu'un demi-radical. Les autres membres du Cabinet sont sans influence. Le pays est partagé entre l'esprit de quelques villes et celui des populations de la campagne. Le premier est libéral comme partout; l'autre est conservateur, et dans les deux Flandres il est même antilibéral avec fanatisme. Le revirement qui s'est produit en France réagit sur le pays voisin, et a rendu impossible le maintien du ministre des finances radical. Rogier se sent trop faible sans l'appui de celui-ci pour rester seul au ministère avec des hommes sans influence. Aussi veut-il en sortir. Tout autre que le Roi formerait un nouveau Cabinet; mais c'est ce qu'il ne veut pas, habitué qu'il est à temporiser. Il veut opposer les ministres actuels aux Chambres et les faire renverser par celles-ci, afin de parvenir au moyen des Chambres à constituer un ministère conservateur. Ce projet réussira-t-il?

Voilà ce que je voulais vous dire, parce que cela sert à faire comprendre la situation du Gouvernement belge.

8 août 1852.

1835. Si vous jetez les yeux sur la *Gazette de Vienne* d'aujourd'hui, vous y trouverez la condamnation du tailleur Kuscak par une cour martiale, et vous verrez figurer dans cette pièce le nom de Kossuth, accompagné par euphémisme du titre d'agitateur.

Je considère comme blâmable l'usage de ce mot, dont beau-

coup de gens ne seront certainement pas choqués. Kossuth pourrait bien accepter sans scrupule le titre que lui donnent les tribunaux autrichiens (à moins qu'on n'y remédie), et même le faire graver sur ses cartes de visite. Il a pour lui l'exemple d'O'Connell. La seule dénomination qu'il convienne d'appliquer à Kossuth, c'est celle de « rebelle ». Si on l'appelle *agitateur*, il est dans la situation de Huss et de Luther, que les partisans de leurs doctrines nomment des *réformateurs*, tandis que l'Église les traite d'hérétiques. Cette fausse dénomination implique un *bill of indemnity*, qui n'est pas de la compétence des tribunaux impériaux.

Je remplis un devoir de conscience en appelant votre attention sur ce désordre, désordre qui repose sur un principe déplorable, c'est-à-dire qu'en Autriche on oublie souvent de *penser*, et qu'on néglige d'*écrire* et de parler *correctement*.

Vous serez d'accord avec moi, mon cher comte; mais appuyez mon observation auprès de qui de droit.

À la fin de l'arrêt se trouve encore un mot mal choisi, c'est celui de « heureusement »; il permet de supposer que si les caporaux et autres auxquels le condamné s'est adressé, avaient voulu l'écouter, cela aurait entraîné des conséquences qui échappent au calcul!

29 septembre 1852.

1884. J'éprouve le besoin de vous soumettre une réflexion. Faites-en ce que votre conscience vous dira d'en faire.

Ici, on n'a fait encore aucune manifestation à la suite de la mort du duc de Wellington. Il n'en a pas été de même à Berlin, et je ne doute pas que l'Empereur Nicolas ne témoigne les sentiments que cet événement doit lui inspirer. Le duc figure dans le *schémastisme* militaire (mot barbare que je suis parvenu, après trente ans de vains efforts, à faire effacer du *manuel civil*), comme le plus ancien feld-maréchal. Il était grand-croix de l'ordre de Marie-Thérèse et colonel d'un régiment.

Vous connaissez l'Angleterre, et vous voyez ce qu'on fait dans ce pays pour honorer le défunt, et, pour faire la cour à l'Angleterre, la Prusse ne néglige rien sous ce rapport. S'il

en est de même en Russie, pourquoi resterions-nous seuls en arrière ?

J'avais cru qu'on ne voudrait pas le faire, et j'avais espéré qu'on ne se laisserait pas devancer par les autres Cours. Je recommande vivement la chose aujourd'hui; le dernier moment me semble venu où l'on puisse faire quelque démonstration, *attendu que l'Empereur est arrivé ici*. Tout ce qu'on ferait plus tard ne paraîtrait qu'une imitation, et, si l'on ne faisait rien, cela produirait une impression très-fâcheuse sur l'esprit toujours en éveil des Anglais. Voilà quel est mon sentiment.

14 octobre 1852.

1835. J'apprends que des officiers prussiens se rendront à Londres, pour assister aux funérailles du duc de Wellington. L'Empereur ne devrait-il pas y envoyer également des officiers du régiment qui a porté le nom du duc ? Je vous pose la question, vous en ferez ce que bon vous semblera.

Dans les trois derniers jours, j'ai reçu des visites assez singulières.

La première a été celle du général (ou colonel) Castel, que je ne connaissais pas personnellement avant cela : c'est un des officiers français envoyés par le président, pour assister aux manœuvres qui ont lieu à Palota. Sa visite m'a été annoncée par M. Delacour; elle était motivée par le désir de M. Castel de ne pas manquer l'occasion de faire ma connaissance. L'autre m'a été annoncée par une lettre de M. Guizot. Ce second visiteur s'appelle Mallac; il était le bras droit du ministre de l'intérieur Duchâtel, sous Louis-Philippe, tandis que, pendant les dix dernières années de la vie du maréchal Soult, M. Castel a été le premier aide de camp de celui-ci.

Le but de ces deux visites était d'apprendre « ce que je pense de la situation en France ». Ma tâche était très-facile : j'ai confié à ces deux messieurs que je ne m'étais jamais permis de *penser en l'air*, et que je ne me le permettais pas plus aujourd'hui qu'autrefois; enfin que, d'autre part, je tiens toujours à m'instruire de ce que les gens experts pensent de situa-

tions importantes. Tous deux se sont *accordés* à dire ce qui suit : La France veut s'assurer le repos. Elle est gouvernée aujourd'hui par un président qui demain se proclamera Empereur. Elle est hostile à la forme du gouvernement républicain et veut la Monarchie.

Quant à leurs prévisions, elles n'étaient *pas les mêmes*.

Castel disait : Louis-Napoléon est l'homme de la paix, il est à la hauteur de la tâche qui lui incombe.

Mallac disait : Louis-Napoléon n'est pas capable de résoudre le problème. Il sera forcé de faire la guerre, et il tombera par elle, de même qu'il ne pourrait pas non plus se maintenir sans la guerre.

Si ces jugements vous apprennent quelque chose, vous êtes plus heureux que moi. J'avoue que j'en savais aussi long avant qu'après cet entretien, et pourtant il présente le tableau réel de la situation.

Quand je demandai à M. Mallac à quel parti M. Guizot appartenait aujourd'hui, il me répondit : « M. Guizot, ainsi que tous les orléanistes marquants (à la seule exception de M. Thiers), sont aujourd'hui des adhérents décidés de la Monarchie fondée sur le principe du droit. »

Quand je lui demandai quels étaient les sentiments des princes de la famille d'Orléans, il répondit : « La famille, à l'exception de la duchesse d'Orléans, est légitimiste. » — « Que pense M. Guizot, non pas *d'aujourd'hui*, non pas même *de demain*, mais des perspectives que présente le *surlendemain* ? » — « Vous placez bien la question », répondit M. Mallac ; « il n'y a pas un homme de sens en France qui mette en doute une culbute certaine, mais pour laquelle le jour ne saurait être indiqué. » Telle est, en effet, la situation dans un pays où tout est possible et où les choses excentriques sont toujours les plus probables.

Novembre 1852.

1886. Je vous renvoie les instructions que vous avez fait passer à M. le comte Esterhazy, en déclarant que, selon ma conscience, elles renferment des arguments irrésistibles contre

l'acquiescement du Saint-Père à la demande de couronnement que lui adresserait Louis-Napoléon.

Si jamais cette demande est entrée dans les vues de ce dernier (fait qui ne me semble pas encore prouvé, vu que, si elle devait être produite par lui, elle renfermerait une preuve que l'esprit du demandeur est plus accessible que je ne l'aurais cru à l'infatuation), le Souverain Pontife ne peut répondre à la demande de Louis-Napoléon sans compromettre sa dignité, — et cela au point de vue moral comme au point de vue politique. Dans vos directions à l'envoyé de l'Empereur, vous épusez la matière, si elle pouvait l'être, car cette question est de celles qui conduisent à un embarras, quelle que soit la direction dans laquelle elle puisse se présenter aux yeux d'un scrutateur impartial.

Tout événement offre deux côtés et a dès lors deux faces ; ces faces sont celles du *droit* et du *fait*. Les événements qui de leur nature sont faciles à saisir sont ceux où il y a plein accord entre le droit et le fait. Ceux dans lesquels il existe du désaccord offrent toujours des embarras, que la stricte séparation entre les deux essences peut seule amoindrir sans jamais arriver à les annuler en entier.

Louis-Napoléon fait-il la distinction voulue dans la question en instance ? La base du *droit* (la seule qui pour lui soit admissible), c'est la souveraineté du peuple, exprimée par le suffrage universel. Cette base a été invoquée par Napoléon l'oncle. Elle l'est aujourd'hui par le neveu. Le neveu peut-il, sans se mettre en contradiction avec lui-même, fonder son arrivée au Trône impérial de France sur le droit d'hérédité ?

Il ne le peut pas, et la manière dont il a posé la question renferme la preuve que ce sentiment ne lui est pas resté étranger. Le chiffre II, III ou V, qu'en définitive il adoptera, ne peut, à ses yeux, reposer sur la *parenté*, mais sur le titre impérial. En admettant ce fait (qu'il soit bien ou mal posé par Louis-Napoléon, n'importe), comment se présente-t-il pour le Souverain Pontife ? Si le premier couronnement a la valeur d'un fait éminemment regrettable, et qui ne peut être expliqué que par la gêne dans laquelle s'est trouvé Pie VII, et

dans laquelle Pie IX ne se trouve pas, le second couronnement n'emporterait-il pas la conséquence que le Chef de l'Église universelle est à l'ordre *de tout aspirant à la couronne en France*, peu importe le titre en vertu duquel il arrive à cette couronne, le principe sur lequel est assis le Trône, et en dernière analyse, la valeur de l'acte du couronnement? Je regarde le fait de la condescendance du Pape comme inadmissible par suite des lois du plus simple bon sens. Le Pape ne pourra infliger une pareille flétrissure à sa dignité personnelle et à l'autorité de ses actes. Si Louis-Napoléon n'entend pas donner un démenti à la conséquence de sa marche, il ne lancera pas la demande formelle. S'il devait la formuler, il commettrait une faute.

Je vois avec satisfaction que mes idées ne doivent pas se trouver étrangères à la pensée du cardinal Antonelli, tout comme au jugement du comte Esterhazy, de même qu'elles ne pourront rester étrangères aux sentiments du Pape, sentiments qui malheureusement sont entachés d'une déplorable *faillibilité* dans le champ de la politique.

Si vous n'avez pas encore touché à la question du couronnement vis-à-vis du nonce, je vous engage à le faire. Vous aurez lieu de vous convaincre qu'il partage les vues que je vous exprime.

Louis-Napoléon est un *manipulateur* très-avisé. Dans la question du couronnement comme dans vingt autres, il a su s'emparer du clergé français, lequel est entaché de ce faux esprit politique qui est réellement national en France. Je ne doute pas que Louis-Napoléon ne dispose aujourd'hui de ce clergé en faveur de ses desseins personnels, et que celui-ci ne croie frapper un grand coup en faisant parader le Pape en France. Ce coup tournerait, j'en suis intimement convaincu, contre le respect dû à la papauté. Le meilleur parti que vous pourrez tirer de la situation se trouvera dans le langage le plus franc envers le Cabinet pontifical.

Veillez vous faire soumettre les lettres n° 2 de Paris dans les feuilles de l'*Indépendance* du 25 et du 26 octobre. Elles sont fort curieuses et instructives au point de vue des faits.

Ces lettres sont l'œuvre d'un nouveau correspondant de la feuille libérale, qui, à ce qu'il paraît, entre en capitulation avec Louis-Napoléon.

Une question qui s'est présentée à mon esprit et que je ne puis résoudre, faute d'avoir sous les yeux les actes, c'est de savoir si le titre de Napoléon III n'est pas une usurpation à l'égard des Napoléon III et IV dans les personnes de *Joseph* et de *Louis Bonaparte*, ce qui, sous le rapport de l'ordre de succession à la couronne impériale, mettrait le prétendant du jour à la cinquième place ?

Si je ne me trompe, j'arrive à l'ordre de succession suivant :

Napoléon I^{er} : a abdiqué en faveur de son fils ;

Napoléon II : mort sans descendance directe ;

Napoléon III, Joseph, Roi d'Espagne : mort de même ;

Napoléon IV, Louis, Roi de Hollande ;

Napoléon V, Louis-Napoléon : aujourd'hui vivant.

Cette question, qui ressemble à une mauvaise plaisanterie, a une importance très-réelle au point de vue des principes.

Sans date (Novembre 1852).

1837. Quelle valeur a le rapport de la commission du Sénat français, rapport présenté à ce dernier dans la séance du 6 novembre ? La réponse est facile à faire, et elle ne peut soulever aucune contradiction.

Ce rapport n'est qu'un radotage qui va jusqu'à l'absurde ; voilà la seule appréciation absolument juste, la seule qui convienne au cas dont il s'agit. Des phrases comme les suivantes : « La France demande la Monarchie de l'Empereur (pourquoi ne pas dire simplement l'Empire ?), c'est-à-dire l'ordre dans la Révolution et la règle dans la démocratie (le repos dans le mouvement et l'ordre dans l'élément de l'agitation). » — « Il y a des moments où l'enthousiasme a aussi le droit (le fait est un malheur et ne peut jamais s'élever à la hauteur d'un droit) de résoudre des questions. » — « Le symbole monarchique de la démocratie organisée. » — « Le gouvernement de tous confié à l'action d'un seul. » — « La République est virtuelle-

ment dans l'Empire, mais l'Empire l'emporte sur la République, parce qu'il est aussi la Monarchie » (*Je suis toi, tu es moi, nous sommes nous*), et vingt autres énormités semblables, font de cette macédoine un produit qui confond le plus simple bon sens.

Le numéro d'ordre de *l'Empereur* trouve aussi son explication. Le n° III « a retenti dans les acclamations populaires ; c'est le nom (désignation toute nouvelle d'un chiffre) qui a été inscrit sur les arcs de triomphe et les trophées. Nous ne le choisissons pas, nous l'acceptons d'une élection toute naïve et spontanée. » (Peut-on faire entrer la *naïveté* dans le *droit des gens* comme un élément de celui-ci?)

Quand le bon sens est réduit au silence, il n'y a plus rien qui puisse se calculer. Les Cabinets ne peuvent ici que tracer une ligne entre *ce* qui regarde directement un pays tombé en enfance et *ce* qui est de leur domaine. Ils n'ont pas à se mêler de *cela*, mais ils sont tenus d'empêcher une immixtion étrangère dans *ceci*.

L'édifice qui se présente comme la Monarchie de l'Empereur manque absolument de base ; il n'est pas besoin de dire quel est le sort des édifices qui pèchent par là.

A mon avis, la marche suivie par Louis-Napoléon affaiblit la position de ce dernier de toute la sottise que révèlent les derniers actes.

3 décembre 1852.

1838. Je ne doute pas que vous ne tourniez vos regards vers la *fièvre de spéculation* qui envahit la France. Ce côté de la situation me paraît plein de dangers pour le pays et pour l'étranger. Il est clair que Louis-Napoléon a cherché dans l'excitation aux tripotages de Bourse un moyen d'écarter l'esprit public des préoccupations politiques. Il a réussi dans son entreprise. Quelles seront les suites de ce triomphe ? Elles ouvrent l'arène à de grands dangers, et à des perturbations *sociales* dont la portée échappe au calcul.

15 décembre 1852.

1839. La défection du Cabinet anglais n'a d'autre valeur que celle d'une preuve nouvellement acquise que, s'il est possible de s'entendre avec lui sur les points de départ et d'arrivée, il est fort difficile de lui faire adopter et suivre une marche commune.

Quelles chances peut renfermer, pour la France et pour l'Europe, la situation à laquelle s'est élevé le neveu de l'oncle? J'avoue que je regarde ces chances comme incalculables. Tout dans le monde matériel et politique parcourt trois périodes : la naissance, la vie et la décadence. Le 2 décembre 1852 a marqué pour Louis-Napoléon le terme de la première de ces périodes ; c'est dès lors de la seconde qu'il s'agit à présent, pour lui-même et pour le pays à la tête duquel il se trouve placé. Si la qualité de neveu de Napoléon lui a servi de point de départ et d'échelle pour s'élever au faite du pouvoir, non-seulement cette qualité ne suffit pas pour assurer son existence, mais elle présume encore pour lui de bien grands embarras dans l'avenir.

L'Empire de la paix ne peut être conduit comme l'Empereur conquérant a pu régler son gouvernement. Tout diffère dans les deux situations ; celle d'aujourd'hui rentre dans l'ordre de choses habituel, tandis que celle de Napoléon I^{er}, qui formait un inévitable contraste avec les situations ordinaires, a compté parmi les plus exceptionnelles, et a, par conséquent, mis à la disposition du premier Empereur des voies et des moyens dont ne dispose pas le second. C'est peut-être dans le but d'amoindrir la différence qu'offrent les deux situations, que Louis-Napoléon s'est approprié le chiffre III.

9 février 1853.

1890. Je vous envoie une lettre du Roi Léopold qui m'a été remise par le lieutenant-colonel Goethals, aide de camp du duc de Brabant. Le seul passage de cette lettre qui offre

quelque intérêt est celui qui concerne le ministère anglais. Je ne saurais partager la confiance que le Roi a dans la force de lord Aberdeen. Sous le rapport de l'honnêteté, aucun des membres du Cabinet n'égale le premier ministre. Mais sous celui de l'esprit d'intrigue et d'autres vices, il est bien au-dessous de ses collègues ; or, ces vices jouent un rôle considérable dans la combinaison d'éléments hétérogènes qui forment le Cabinet Aberdeen. Un avenir qui n'est pas éloigné montrera si j'ai tort ou raison.

Vous avez laissé échapper dernièrement devant moi le mot *Orient*. Moi qui ne sais pas quelle est actuellement la situation politique de ce pays-là, mais qui connais fort bien l'Orient et les graves questions qui s'y rattachent, je prends la liberté de vous recommander la plus grande précaution dans la manière de traiter ces questions, recommandation qui est sans doute superflue.

Dites-vous que *pour l'Autriche*, toute situation à prendre dans les affaires d'Orient présente deux sortes de dangers, les dangers généraux et ceux qui sont directement autrichiens ; tandis que toutes les autres puissances trouvent dans ces affaires, à côté des premiers de ces dangers, des chances de gain direct.

L'instinct des chefs du parti révolutionnaire est digne de toute l'attention de l'homme d'État qui pense, et les questions orientales confirment cette vérité. N'oubliez dans aucune situation l'ardeur de ces chefs à entraîner l'Autriche dans les bouleversements dont l'Orient est le théâtre, et à la rendre ainsi *étrangère* aux intérêts européens. En Orient, il ne pousse sur aucun terrain des fruits que notre Empire puisse cueillir : ni sur le terrain *matériel*, car là ce sont d'autres puissances qui jouent le premier rôle ; ni sur le terrain *religieux*, car ce sont la France et la Russie qui règnent sur celui-là. Quant à l'Angleterre, qui veut s'y implanter, ainsi que le protestantisme allemand, elle n'arrivera, sous ce rapport, à aucun résultat, mais elle combattra l'Autriche comme une puissance ennemie. Il est oiseux de parler du terrain philanthropique.

Nous n'avons qu'à rester fidèles à une seule direction : j'entends parler de la *direction politique*, c'est-à-dire de celle qui

consiste à maintenir les traités et à conjurer une guerre européenne motivée par des affaires orientales.

Ce qui me fait écrire ces lignes, ce n'est pas le doute en ce qui concerne la direction que le Cabinet impérial entend suivre, mais les encouragements que la presse anglaise et la presse allemande adressent à notre Cour, en ce qui touche les affaires d'Orient. Les feuilles d'ici reproduisent ces articles ; il n'y a rien à redire à cela. Ce que je désire, c'est que les articles de fond de la presse viennoise, placée directement sous l'influence du Gouvernement, *posent nettement les questions sur le terrain des traités existants*, et qu'en cas d'opinion contraire, ils s'effacent plutôt que de s'avancer.

Dites, si vous voulez, que je bats l'eau inutilement ; s'il en est ainsi, cela me tranquillisera.

29 avril 1853.

1891. Je vous renvoie, en vous remerciant, le rapport de M. de Kletzl, que vous avez bien voulu me communiquer. La lecture de ce document m'a fait retrouver tout simplement une chose bien connue. *La chose est telle qu'elle était*, et telle qu'elle restera jusqu'à ce que le sort de l'Empire turc se décide une fois pour toutes.

La concession que l'Empereur de Russie demande *aujourd'hui* à la Porte est une de ces choses qui ne reposent sur aucune base légale et qui, par cela même, rentrent dans la catégorie des chimères et ouvrent un champ illimité à l'arbitraire.

Si j'étais à la place du Sultan, je me bornerais à déclarer ne pouvoir prendre aucune résolution sur une demande absolument incompréhensible. Cette déclaration me serait inspirée par les raisons *logiques* suivantes :

Il faut que l'idée d'un protectorat réponde à la nature de l'objet à protéger. M. de Kletzl indique le *clergé grec* de l'Empire ottoman *comme étant l'objet en question*. Dans quel sens l'Empereur de Russie entend-il le protectorat ? Dans le sens *ecclésiastique* ou dans le sens *laïque* ? Dans le premier cas, la chose est en dehors de la compétence du Sultan ; dans le second, la prétention élevée porte atteinte aux droits souve-

rains du chef de l'Empire ottoman. Je demanderais avant tout à être éclairé par le Cabinet russe sur cette alternative*.

Sur le terrain *ecclésiastique*, la demande russe n'a pas de raison d'être, à moins que l'Empereur de Russie ne revendique pour sa personne ou pour le saint synode de Saint-Pétersbourg les droits de chef religieux de l'Église orthodoxe, c'est-à-dire d'une Église qui ne connaît pas de chef pareil. L'Empereur a donc en vue le terrain séculier, et ses vues ne peuvent être que politiques; si l'Empereur les formulait, la question se réduirait à un *to be or not to be* de l'Empire turc, question sur laquelle le Divan serait en droit de consulter les autres puissances avant de transmettre son *assentiment* à Saint-Pétersbourg.

C'est là, comme je l'ai dit, la position que je prendrais à la place du Sultan. Ce dernier le fera-t-il? J'en doute, parce qu'il lui manque le sentiment vrai de la situation et le courage politique.

A cet inconvénient peut s'ajouter encore l'idéologie anglaise, personnifiée dans lord Stratford, et la marche absolument fautive des Cabinets français presque sans exception, marche qui a pour effet d'amener toujours dans les questions turques ce que ces Cabinets ne veulent pas.

L'Empereur de Russie ne veut pas en venir à une rupture matérielle. La fin du conflit sera une compromission plus grande de la Porte.

31 mai 1853.

1892. On serait tenté de se prendre la tête à deux mains pour en faire sortir quelque chose qui pût jeter de la lumière sur ce qu'il y a de *vrai* dans l'histoire Mentschikoff **, car les

* Voir dans l'Appendice : *La Guerre sur la base de l'orthodoxie russe.*
(Note de l'Éditeur.)

** On sait que l'amiral russe prince Mentschikoff, qui avait été envoyé en mission extraordinaire à Constantinople, s'y montra très-tranchant, qu'il exprima sans détour le dédain qu'il éprouvait pour la Porte, et qu'après avoir vu repousser ses demandes (paiement d'une indemnité pour l'occupation de la Valachie et reconnaissance du protectorat russe sur les chrétiens grecs), il quitta Constantinople, le 21 mai, avec la menace de reparaitre en uniforme après être venu en paletot.
(Note de l'Éditeur.)

documents ne contiennent rien à cet égard. La rédaction même de la note présentée par l'ambassadeur à la Porte *ad expediendum* porte un caractère particulier, qui diffère même *in puncto styli* de celui des travaux du Cabinet russe. Sous ce rapport, j'appelle votre attention sur les mots « le Gouvernement russe », au lieu de « Sa Majesté Impériale de Russie » ou « le Cabinet russe », mots qui n'ont jamais pu sortir de la plume du comte de Nesselrode. La chose, telle qu'elle se présente d'après le texte du projet de note du prince Mentschikoff, rappelle l'époque du Bas-Empire, où les discussions portaient sur des logomachies qui aboutissaient à des massacres.

Si l'Empereur Nicolas me demandait ce que je pense de la situation, je serais obligé de le prier de me l'exposer avant tout d'une manière intelligible. La lecture du rapport venu de Constantinople ne change rien au sentiment que je vous ai exprimé hier.

Je vous prie de jeter vos regards sur une correspondance « de la *Narenta* », qui se trouve dans le *Lloyd* de Vienne. Cette correspondance renferme des choses très-blessantes pour la Porte; elles sont certainement de la plume d'un partisan qui veut faire de l'agitation sur un terrain où le bon sens cherche le repos.

6 juin 1853.

1895. Jetez un coup d'œil sur l'article du *Times*, dont vous trouverez dans la feuille ci-jointe un extrait accompagné de remarques. Prenez connaissance également de la polémique engagée entre le *Constitutionnel*, organe napoléonien, et le *Journal des Débats*, qui est orléaniste, et lisez ce que dit l'*Indépendance belge*, qui est arrivée aujourd'hui, au sujet des complications russo-turques.

Si vous me demandiez à quoi bon cette lecture, je vous répondrais qu'il n'est pas sans intérêt d'avoir des preuves matérielles des dangers dont la conduite du Cabinet russe complique la situation sociale, déjà si menaçante par elle-même. Ou bien l'histoire du jour repose sur un oubli presque inconcevable (et dans tous les cas presque inexplicable) de

cette situation, ou bien elle a sa racine dans un téméraire esprit de conquête de l'Empereur Nicolas. Cet esprit naturellement sujet à caution ne manque jamais de faire fausse route quand il ne tient pas compte du « et puis? »

J'espère encore que l'histoire Mentschikoff aura été plutôt la suite d'une appréciation inexacte de la force de résistance de la Porte, que le projet de se lancer dans une entreprise propre à bouleverser le monde.

Dans l'un et dans l'autre cas, le simple bon sens n'a joué aucun rôle dans l'affaire.

14 juin 1853.

1894. Je me suis permis récemment d'appeler votre attention sur la correspondance « de la *Narenta* » qui a paru dans le *Lloyd* autrichien. Le numéro d'aujourd'hui contient encore un article très-regrettable.

Il est clair que le *Lloyd* se pose en journal chargé de défendre devant le monde les intérêts monténégrins; il n'y a rien à objecter à cela, si ce n'est que l'endroit où ces intérêts trouvent leur représentant, donne au Gouvernement impérial l'air de prendre parti pour eux. S'il n'était question que du Montenegro, on pourrait passer condamnation là-dessus; mais l'affaire touche à l'attitude que l'Autriche doit prendre et surtout garder dans les questions du jour russo-turques. Si vous n'aviez pas vu dans le *Lloyd* l'article que je viens de blâmer pour la deuxième fois, je vous prierais d'en prendre connaissance; vous serez frappé du manque de tact de l'auteur. Je ne citerai qu'un passage : « Le prince », dit la feuille, « est retourné à Cettigné le 22 du mois dernier, paré de l'Ordre de la Couronne de fer; il a distribué deux cents médailles monténégrines de la Valeur qui portaient cette inscription : « Pour la foi « et pour la valeur! » et qui étaient frappées aux armes russes. » Au commencement de l'article, on lit : « La catastrophe orientale vient encore de faire quelques pas vers le dénoûment, quelque peine qu'on puisse se donner pour la conjurer par les voies amiables. Le marasme de l'Empire turc augmente à vue d'œil; nous pouvons constater heure par heure les progrès qu'il fait. »

Puis viennent des nouvelles de la *Cour de Serbie*, de l'union des Cours de Belgrade et de Cettigné, etc. Qu'importent ces Cours au monde, et l'Autriche a-t-elle à les introduire dans le monde?

Je n'attacherais aucune importance à ces écrivaieries, si je ne savais pas qu'à Constantinople on y verra l'expression des tendances du Cabinet impérial. Il est certain que les gens de ce pays-là sont faibles, et je n'ignore pas non plus que la faiblesse et la sottise se donnent la main. Mais pourquoi donner à la redoutable confusion du jour un aliment qu'il serait si facile de lui ôter? Quel est le correspondant de la *Narenta*? Il serait intéressant de le savoir; ce qu'il y a de plus probable, c'est que c'est un Hongrois de l'école de Kossuth ou un réformateur d'une école semblable.

18 juin 1853.

1895. Je vous transmets dans l'annexe un hors-d'œuvre où vous trouverez la manière dont j'envisage la situation dans laquelle la Russie s'est mise par sa *folie*.

Si vous me demandez quelle est l'attitude que la Cour Impériale doit prendre dans cette circonstance, je vous dirai que le moment n'est pas encore venu de prendre une position concrète.

Il n'y a que deux éventualités possibles : ou l'Empereur Nicolas, qui fait fausse route, se ravisera, ou il ne se ravisera pas. J'appelle se raviser conserver la paix politique; le contraire du maintien de cette paix est bien plus que la guerre russo-turque; il a fatalement la signification d'un appel aux puissances ennemies que la paix politique de l'Europe tient en échec.

Il faut que la paix place les cinq grandes puissances sur un seul et même terrain; il faut que la guerre réunisse moralement les quatre puissances occidentales et qu'elle conduise à une répartition des rôles entre elles. Prendre aujourd'hui des résolutions de détail, ce serait, selon moi, un péché.

Comme toutes les grandes pièces prêtent matière à « de petites pièces », je vous recommande le premier article du *Charivari* d'hier. Il faut qu'une cause soit bien mauvaise pour

que cette feuille trouve la possibilité de se placer sur le terrain de la vérité en retraçant une situation importante.

(Annexe du numéro 1895.)

1. Un regard non prévenu ne peut découvrir que des absurdités dans la complication actuelle.

Il existe des traités entre les deux puissances. L'Empereur de Russie en demande le maintien; le Sultan, de son côté, déclare vouloir qu'ils soient respectés.

Il n'y a pas de contradiction en cela, par conséquent, aucun motif de rupture entre les deux puissances.

Le plénipotentiaire russe remet au Divan la *rédaction* de l'acte par lequel le Sultan doit formuler son consentement à la demande que lui adresse l'Empereur de Russie.

Le Divan *repousse, non pas le contenu, mais seulement la forme et le style du document.*

En réalité, la discussion ne porte donc que sur une question de forme.

2. L'Empereur déclare aux puissances que dans la situation actuelle il ne cherche aucune rupture avec la Porte ni aucun empiètement sur les possessions du Sultan.

Où donc trouver un motif de conflit? Est-ce dans une question de rédaction? Le texte du document rédigé par Menschikoff présente des ambiguïtés incontestables. Est-ce que par hasard il ne contiendrait pas également des fautes de grammaire, voire même des fautes d'orthographe? Peut-on attribuer au refus du Sultan de signer un acte approuvé par lui *quant au fond*, mais qui lui paraît défectueux *quant à la forme*, la valeur d'un *casus belli*? Si l'on était tenté de répondre par l'affirmative en dépit du droit et de la conscience, ne pourrait-on pas objecter la déclaration faite par l'Empereur qu'il ne veut que le maintien des traités? Est-ce que le Divan se refuse à reconnaître et à observer les traités? Il n'en fait rien! Quel est donc le fond réel de la discussion?

3. Des demandes quelconques supposent avant tout l'indication parfaitement nette de l'objet et du but qu'on a en vue.

A une question qui n'est pas posée clairement on ne peut pas faire une réponse logique et conçue dans le sens usuel de ce terme. Entre amis et compagnons, il ne suffit pas de dire : « Viens avec moi. » Il faut pouvoir y ajouter « où l'on va ».

Où l'Empereur veut-il aller? Si l'on peut tirer une conclusion des nuages dont la Russie a enveloppé la demande adressée par elle au Sultan, la seule possible est la suivante :

C'est en recourant à un piège diplomatique que l'Empereur veut s'assurer une suzeraineté sur la Porte, suzeraineté qui résulte déjà de la prépondérance matérielle de la Russie sur la puissance ottomane, mais qui ne peut frayer la voie aux entreprises que médite la Russie que par l'emploi de la violence allant jusqu'à ses dernières limites. L'Empereur veut encore éviter l'emploi de la force brutale, dans la supposition qu'il pourra atteindre son but par la voie de l'intimidation.

4. Ce plan est condamnable à tous les points de vue. Il l'est sur le terrain de la morale comme sur celui des faits.

Sur le premier, parce que jamais on ne viole impunément des principes.

Sur l'autre, parce que la conduite du Cabinet russe ne peut s'expliquer que par le fait qu'il s'aveugle sur la situation.

A toutes les époques le monde sera placé sous deux influences, qui se présentent aux regards de l'observateur désintéressé sous les désignations de *social* et de *politique*.

L'élément *social* repose sur des bases immuables qui n'admettent pas de capitulation.

L'élément *politique* offre à la manipulation une marge qui fait défaut pour l'élément social.

Quand ce dernier sommeille, l'arène est ouverte à l'élément politique, arène où la force et l'adresse des combattants peuvent se mesurer avec plus ou moins de danger *pour la société*.

Quand l'élément social est en proie à une agitation malade, la bêtise ou la légèreté peuvent seules provoquer le mouvement sur le terrain de la politique.

L'élément social est-il aujourd'hui à l'état de repos? Des aveugles seuls pourraient répondre affirmativement. La société

tout entière se trouve dans la situation d'une commune éprouvée par quelque cataclysme. Quand un éboulement a détruit une partie de la commune, la tâche de celle-ci se borne à la reconstruction de ce qui a disparu ; si l'on redoute d'autres accidents du même genre, la situation devient pour le moins difficile. Comment se présente aujourd'hui *celle* du continent européen ?

Sans se compromettre de plus d'une manière, il est impossible de délier le nœud dans lequel le parti ultranational, celui qui se nomme orthodoxe, a enlacé le Souverain dans son aveuglement.

En cas de dénoûment *pacifique*, la compromission ne peut atteindre que le Cabinet russe ou la Porte, ou bien, au moyen d'un compromis, les deux parties à la fois. De ces différentes solutions, la dernière serait la meilleure.

Les conséquences d'une guerre échappent à tout calcul. Je détourne donc mes regards de cette chance. L'Empereur Nicolas ne reculera-t-il pas lui-même devant cette éventualité ?

Entre les deux parties en présence, à laquelle l'Autriche doit-elle s'allier ? J'avoue franchement qu'il m'est impossible de séparer les idées d'*alliance* de celle de la *connaissance d'un but déterminé*, et comme mon esprit ne voit pas en face de lui un but de ce genre, j'admets le maintien de la paix politique comme le seul problème qu'il faille chercher à résoudre.

23 juin 1853.

1896. Je viens de lire la dépêche-circulaire russe en *texte allemand*, et, bien que le texte original ait plus d'importance, ce premier coup d'œil me suffit pour porter le jugement que voici : pendant ma longue carrière, au milieu de tout ce que j'ai vu, entendu et pensé sur le terrain *diplomatique*, c'est-à-dire sur le terrain des formalités appartenant au champ bien plus vaste de la *politique*, je n'ai jamais trouvé un document qui présentât ou même qui pût présenter au monde plus de défauts que celui-là. Les maximes en contradiction avec le droit commun ne sont pas même ce qu'il y a de pire dans

cette pièce ; on y va jusqu'à renoncer absolument à alléguer un *motif palpable* de la manière d'agir adoptée. Même en mettant les choses au pis sur le terrain des faits, la dépêche-circulaire russe figurera dans l'histoire comme un *monumentum perenne* d'altération du sens moral et d'outrecuidance.

Entre la *velléité* et la *volonté* il y a une différence capitale. Le document en question est l'expression du premier de ces points de départ, qui est toujours dangereux, et il place le Cabinet russe *sur une pente*.

La situation dont la dépêche du comte de Nesselrode présente l'expression est une des plus regrettables de l'époque difficile que nous traversons. Elle conduit à des compromissions de tout genre, quel que soit le dénouement. La position personnelle de l'Empereur de Russie est affaiblie, sinon détruite par elle; par ce fait, et grâce à la situation fautive dans laquelle les Cabinets européens se trouvent jetés malgré eux, les menées de l'esprit de parti prennent un essor d'une puissance incontestable.

Je ne doute pas que vous n'ayez eu connaissance du texte de la dépêche adressée huit jours auparavant par le comte de Nesselrode à M. de Kisseleff. Ce qui me frappe quand je compare cette dépêche à la circulaire du 30 mai dernier, c'est la différence de style. La dépêche à M. de Kisseleff porte le cachet de la rédaction des produits du Cabinet russe; les termes y sont pesés avec soin; on n'y dit pas un mot d'une Église gréco-russe, et l'on y a évité également d'autres côtés faibles. La clef de l'énigme ne se fera pas attendre. Si le procédé de l'Empereur a besoin d'une explication, il n'en est pas de même de ses conséquences fâcheuses.

Je vous prie de lire l'article du *Times* du 20 de ce mois et celui du *Morning Chronicle*, traduits tous deux par le *Moniteur* dans son numéro du 22. On ne saurait faire une meilleure analyse de la question du jour; quant à moi, je suis prêt à rejeter comme des sornettes tout ce qui va au delà ou reste en deçà de ce qu'ont dit les deux grands organes de la presse anglaise.

Une réflexion toute personnelle s'impose à moi quand je lis

des choses pareilles. Je me reconnais le droit de poser à tous les esprits calmes la question suivante : Ai-je été frappé de cécité pendant tout le cours de ma carrière publique? ai-je enseigné et agi comme l'apôtre de mauvaises doctrines? La réponse à cette question a de la valeur pour un homme qui ne peut porter ses regards qu'en arrière, qui n'a plus rien à rechercher dans le monde, et qui n'a plus rien à lui demander.

28 juin 1853.

1897. J'ai le temps de mettre par écrit ce que je pense et ce que je sens. Vous avez à traduire vos sentiments d'une tout autre manière. Aussi ne vous demanderai-je que quelques instants; je le fais parce que je suis convaincu que tout ce qui peut jeter du jour sur des situations embrouillées sert la cause de l'ordre.

Je suppose que vous ignorez encore la *dernière* décision de l'Empereur Nicolas. Quelle peut-elle être? Qu'il fasse ce qu'il voudra, il ne pourra pas se débarrasser du fardeau dont il a chargé ses épaules, je le dis à mon très-grand regret. Les plus grandes victoires matérielles ne compensent pas le désavantage d'un tort moral.

Je vous ai dit quelles fautes graves j'ai relevées dans la dernière dépêche du Cabinet russe, à l'endroit où elle expose ce que l'Empereur veut ou semble seulement vouloir. Le *Times* se charge de caractériser la *materia causæ*. Il écrit à la date du 23 juin :

« Le débat avec la Russie peut se résumer ainsi : Si ses griefs se bornent, comme on le dit encore, à l'affaire des Lieux saints, la satisfaction et la réparation ne lui sont pas refusées sur ce point; si elle aspire à faire comprendre dans ses négociations des garanties plus complètes en faveur des libertés des Églises chrétiennes, cela aussi vient d'être fait d'une manière plus complète, quoique différente. Que reste-t-il donc encore? L'habileté du comte de Nesselrode n'a pas pu le trouver, et l'intelligence de l'Europe n'est pas arrivée à le deviner, car nous ne supposons pas qu'il veuille soutenir que, lorsqu'un

État prétend avoir droit à une réparation de la part d'un autre, il ait également le droit de lui dicter les expressions mêmes dans lesquelles l'excuse doit être conçue.»

Il n'y a rien à redire à cette argumentation, car on n'a pas encore inventé et l'on n'inventera jamais de faire de $2 + 2$ plus ou moins de 4.

Si j'étais le conseiller de l'Empereur Nicolas, je me contenterais, après la publication du dernier firman de la Porte (qui se place entre l'ultimatum et l'ultimatissimum), de lui poser les questions suivantes :

« Que veut Votre Majesté? la guerre ou non? Si c'est la guerre que Vous voulez, ordonnez qu'on tire le canon et ne craignez pas les conséquences de la guerre. Si Vous ne la voulez pas, entrez dans la voie qui Vous est ouverte aujourd'hui. Déclarez que le firman du Sultan marque le fait auquel Vous vouliez arriver et auquel Vous ne pouviez arriver par aucune autre voie que celle où Vous Vous êtes engagé. Déclarez, d'autre part, que Vous Vous contentez présentement d'avoir atteint le but que Vous poursuiviez, mais qu'en même temps Vous ne perdrez pas de vue l'exécution du firman, et faites connaître Votre résolution à la Porte, afin de lui faire entrevoir, dans le cas où elle ne tiendrait pas sa promesse, une nouvelle levée de boucliers faite de la seule manière possible pour Vous. »

Fera-t-on cette démarche à Saint-Pétersbourg, étant donnée la fâcheuse situation morale du Cabinet russe? J'en doute. L'Empereur ne voudra pas s'avancer *aujourd'hui* jusqu'à Constantinople; il occupera les Principautés et tâchera d'y rester.

12 juillet 1853.

1898. Je ne sais si vous connaissez personnellement ou de nom une Anglaise, Marion Ellice, nièce du député whig libéral bien connu de la Chambre des communes anglaises. Il vous suffira, d'ailleurs, de savoir que cette miss Ellice est une personne douée de hautes qualités intellectuelles, et que depuis plusieurs années elle fait la correspondance de la princesse de

Lieven, dont elle est l'amie intime. La direction de l'esprit et du cœur de miss Marion est parfaitement juste et honnête ; sa conscience politique et sociale très-délicate l'a amenée à professer mes doctrines, qui ne sont pas encore mortes, bien qu'elles aient vieilli. Durant les trois ans que j'ai vécu loin d'ici, je l'ai beaucoup vue, et je la connais suffisamment pour lui assigner une place à part parmi les individualités du jour.

Cela dit, je vous prie de lire l'extrait ci-joint d'une lettre que ma femme a reçue aujourd'hui de miss Marion. Cette lettre donne une idée de l'impression que les destinées actuelles de la Russie font sur la princesse de Lieven. Vous savez que cette dernière joue le rôle de correspondante personnelle de l'Empereur Nicolas. Elle adresse ses rapports à l'Impératrice. Cette communication n'a d'autre but que de confirmer la nature de la situation dans laquelle la place du bon sens est *vacante*.

Le dicton *Stat pro ratione voluntas* est mauvais absolument, mais il se comprend. La seule conséquence logique qui dérive des paroles et de l'acte du Cabinet russe conduit à l'expression d'une absurdité, vu que les manifestations russes *suppriment les moyens d'arriver au but, tandis que le but mis en avant est déjà atteint, grâce à l'adversaire qui a suivi les seules voies pratiques*.

Ce que l'Empereur Nicolas *veut* est facile à deviner ; la manière dont il croit pouvoir le réaliser est absolument incompréhensible. C'est ce que la princesse de Lieven, de son côté, paraît également sentir, et elle me semble profondément affectée de la chute irréparable de la *grande figure*.

Vous serez frappé du style *français* de la miss *anglaise*. Dans les dix ou douze dernières années elle a été à l'école de Guizot, et elle voit plus juste que son maître.

Ne laissez pas passer sans la relever la correspondance de Smyrne qui a paru dans le *Sémaphore de Marseille*. Le cas se prête à un blâme à infliger au Cabinet français dans son propre intérêt ; et il ne s'y soustraira pas si l'initiative vient d'ici.

19 août 1853.

1899. Le comte de Montbel est venu me voir ce matin. Voici ce qu'il m'a confié de la situation dont je vous ai entretenu il y a quelques semaines.

Les démarches dont il a été question alors ont été faites par le duc de Broglie et avec l'approbation de MM. Guizot, Duchâtel et Molé. Le duc de Broglie s'était jusqu'alors tenu à l'écart des pourparlers qui ont eu rapport à la *fusion*. Son entrée dans l'affaire a dû servir de prélude à la prochaine arrivée de Mgr le duc de Nemours en Autriche.

Au moment de l'arrivée de ce prince, le comte de Jarnac s'est rendu à Frohsdorf, chargé de faire agréer au comte de Chambord les conditions de l'union entre les deux branches de la Maison de Bourbon. Ces conditions étaient :

L'adoption du drapeau tricolore;

La garantie du renouvellement de la Charte de 1814;

La soumission de la branche cadette au principe de la légitimité du chef de la Maison.

A cette ouverture, M. le comte de Chambord a répondu :

Qu'il n'entendait pas et n'entendrait jamais invalider la plénitude de la liberté de son action; que la soumission des princes d'Orléans ne saurait être liée à une condition ou réserve quelconque. Cette déclaration du comte de Chambord n'a pas été suivie d'une seconde démarche de Mgr le duc de Nemours, lequel n'a pas vu son cousin.

12 octobre 1853.

1900. Hier soir, le baron de Bourqueney et lord Westmoreland sont venus dans mon salon tout démoralisés (le premier surtout). Ils m'ont communiqué la dépêche de Constantinople, et l'impression que cette dépêche a faite sur les deux diplomates est tout à leur honneur.

L'impression qu'elle a produite sur moi vous sera expliquée par l'exemple suivant.

Un individu qui souffre d'un mal chronique incurable et dont la conservation importe à beaucoup d'amis et même à des étrangers, est remis entre les mains d'un conseil médical. Quelle est la tâche de ce conseil? A-t-il à se conformer aux caprices du malade, ou bien sa mission n'est-elle pas de retirer au malade son assistance si celui-ci refuse d'écouter ceux qui veulent le sauver?

La réponse à cette question ne saurait faire l'objet d'un doute; aussi, dans le cas présent, serait-elle depuis longtemps résolue en fait si la consultation se composait de médecins ayant les mêmes idées. Quoi qu'il en soit, elle laisse, au point de vue du droit, subsister tout entière la question telle que je la pose.

Je ne me permets pas de calculer ni même de prévoir ce qui résultera des funestes complications du jour; mais ce qui est certain, c'est que si les deux puissances maritimes, guidées par des convoitises équivoques, poussent à la guerre au lieu de la prévenir, le seul résultat probable à entrevoir peut devenir la cause d'un *sauf qui peut* général.

Que le Ciel préserve le monde d'un pareil malheur!

Sans date (1853).

1901. Je vous renvoie ci-joint les pièces que vous avez bien voulu me communiquer. Je puis vous faire connaître en peu de mots mon sentiment sur leur contenu.

Pour faire entrer une situation en ligne de compte dans n'importe quelle question, il faut avant tout en fixer le point de départ. Dans l'histoire du jour il y a un fait évident: c'est que l'Empereur de Russie s'est laissé entraîner à des démarches dont il n'entrevoit pas les conséquences et sur lesquelles il a dû revenir, car il ne pouvait pas vouloir *une guerre avec le monde*, tandis que la Porte, s'imaginant que l'appui actif des puissances maritimes ne lui manquerait pas, ne repoussait pas les chances que *la guerre* semblait lui offrir.

Les puissances également intéressées à la conservation de la paix européenne ont essayé d'empêcher l'explosion de la

guerre. A cet égard, elles ont recouru au moyen employé avec succès depuis la paix générale, c'est-à-dire à l'ouverture d'une conférence; mais le résultat n'a pas répondu à leur attente. Plusieurs raisons ont contribué à faire avorter cette salutaire entreprise; les voici :

Le mouvement de retraite de l'Empereur de Russie; l'intervention intempestive des puissances maritimes, se posant en protectrices de la Porte dans un cas où la meilleure protection pour celle-ci aurait été un langage ferme tenu au Divan; enfin l'absence des conditions sans lesquelles le système de conférences ne peut conduire que difficilement au but qu'on veut atteindre.

J'ai relevé ces conditions dans l'annexe, de la façon qui m'est suggérée par ma vieille expérience. On ne peut pas *délibérer* en deux endroits à la fois. Pour qu'il soit possible d'abrégier les délibérations et de hâter les résolutions, il faut se mettre à l'œuvre *dans un seul et même endroit*; or, cela demande la présence simultanée des parties contendantes et des parties intervenantes. Si je rappelle ici ces conditions, je tiens compte néanmoins des obstacles qui se sont opposés *ab ovo* à leur exécution; ce qui m'y a déterminé, c'est qu'il résulte des dernières nouvelles venues de Paris que dans cette ville on reconnaît ce qu'il y a de défectueux dans la marche suivie antérieurement, et qu'on demande avec instance qu'il y soit remédié.

L'état de guerre est déclaré; personne, pas même le Divan, ne peut trouver le fait autrement que fâcheux. Il s'agit aujourd'hui, non plus d'*empêcher la guerre*, mais de *rétablir la paix le plus tôt possible*. Là où l'on ne peut vouloir la guerre, les obstacles qui s'opposent à la solution du problème sont naturellement moins faciles à calculer que ceux dont il aurait fallu triompher pour éviter une guerre dont personne ne veut. Vous avez très-bien reconnu, mon cher comte, les moyens d'arriver au but, et, à part quelques nuances, on semble à Paris être d'accord avec vous. Parmi les divergences, qui disparaîtront sans doute quand le Cabinet français aura examiné la question plus sérieusement, je citerai la confusion entre les rôles de puissances *intervenantes* et *médiatrices*, confusion qui

ressort clairement des mots : « l'Europe doit s'imposer » ; une idée tout aussi peu pratique est la création d'un gouvernement intérimaire dans les Principautés. Pour mettre l'affaire en bonne voie, il n'y a pas d'autre marche à suivre que celle que vous avez proposée.

Si je me place au point de vue d'un observateur désintéressé des situations du jour, j'arrive à formuler le jugement suivant :

« La guerre n'aurait pas éclaté si les deux puissances maritimes n'avaient pas, par leur marche politique, inspiré à la Porte le courage d'en affronter les dangers. La marche personnelle de lord Redcliffe a contribué à ce fâcheux résultat, cela est incontestable. »

La France et l'Angleterre ne peuvent pas vouloir d'une guerre qui troublerait entièrement la vie intérieure des deux pays et ne leur offrirait à *priori* aucune perspective de compensation pour les sacrifices qu'elle leur coûterait. Dans le cas d'une guerre *européenne* (ce résultat inévitable d'une guerre entre la Russie et la Porte), où les puissances maritimes interviendraient comme *auxiliaires* de la Porte, il se produirait nécessairement des éventualités dont la première conséquence serait de faire revivre l'éternelle rivalité entre la France et l'Angleterre. Ni la France ni l'Angleterre ne peuvent perdre de vue dans leurs guerres la question des conquêtes. Quant à faire des conquêtes morales, il manque aux deux gouvernements les moyens nécessaires.

Dans les affaires ottomanes, l'Autriche se trouve sur un terrain qui lui est particulier. L'Autriche ne peut vouloir que le maintien de l'Empire turc en Europe, non par sympathie pour celui-ci, mais parce que tout autre voisinage lui serait préjudiciable et qu'elle ne gagnerait rien à s'agrandir aux dépens de la Porte.

Selon moi, le mot de « neutralité » ne convient pas à notre situation. Le fait de ne pas se mêler *activement* à un conflit n'implique pas l'idée de neutralité, mais celle d'une *position expectante, choisie librement*. Personne ne peut faire sortir l'Autriche d'une position pareille ; ceux qui l'entreprendraient

n'auraient ni la force morale ni même la force matérielle nécessaire pour y arriver. L'Autriche, repliée fermement sur elle-même, peut attendre et jouer en toute liberté son rôle d'amie de la paix.

Je crois que la clef de la situation est dans la connaissance de *ce que veut l'Empereur Nicolas*. S'il ne veut pas empiéter sur les droits souverains du Sultan ni s'agrandir aux dépens de la Porte; s'il est prêt à mettre fin à la guerre sur ces bases, la position du Cabinet autrichien serait très-forte. Si ce fait ne peut être établi, il ne nous reste qu'à attendre dans une entière liberté d'attitude l'issue des événements militaires, et à résister hardiment à celui qui manifesterait l'envie de nous faire sortir de notre position expectante.

Les dernières instructions adressées de Paris à M. de Bourqueney ne me paraissent pas concorder parfaitement avec le langage que (d'après ce que me dit Richard) M. Drouyn de l'Huys tient vis-à-vis de Hübner, ce qui est assez dans les habitudes du Cabinet français. Le but est une finesse mal comprise; on veut intimider notre envoyé pour rendre le Cabinet plus souple. *C'est de la finesse de mauvais aloi*, qui explique la différence qui existe entre certaines de vos impressions et celles de Hübner. Je partage votre sentiment sur la véritable direction que suit le Cabinet français.

Quelques réflexions sur les conditions essentielles des centres d'entente diplomatiques.

(Annexe du n° 1901.)

1. Des négociations ne peuvent s'engager entre les parties contendantes que directement ou au moyen de l'intervention de *tiers*.

2. Si l'objet du conflit existant entre les parties contendantes rayonne, pour ainsi dire, sur des puissances tierces, il faut, dans le premier cas, que ceux qui se sentent atteints prennent une position à côté des parties en lutte, et, dans l'autre cas, *entre* ces parties. Aux deux cas répond une entente aussi complète que possible entre les puissances intervenantes.

On ne peut obtenir les résultats de l'entente par une voie plus courte que celle des conférences, qui portent aujourd'hui le nom de « centre d'entente » reconnu par la diplomatie.

3. On ne peut imaginer deux ou plusieurs centres de ce genre existant l'un à côté de l'autre. Si, par exemple, la conférence a lieu à Vienne, on ne saurait en admettre une autre à Saint-Pétersbourg ou à Constantinople. Les représentants à l'étranger des puissances qui ont des plénipotentiaires réunis dans un centre doivent obéir aux résolutions émanant de ce dernier point, et non en faire l'objet de leurs délibérations. Si l'on n'observe pas cette règle, l'entreprise échouera.

4. On ne peut pas, au moyen d'un échange de notes, mettre un terme à un conflit comme celui d'aujourd'hui. Ce n'est que par des pourparlers entre les parties contendantes ou entre celles-ci et les puissances intervenantes, réunies autour de la même table, qu'on peut arriver à une solution rapide. Le Cabinet français me semble disposé à suivre cette dernière voie. Qu'on s'y engage donc.

Vienne est et reste l'endroit le plus favorable pour arriver à l'entente. Pour assurer le succès de l'entreprise, il faudra la présence de plénipotentiaires russes et turcs à l'endroit où se réunira la conférence des quatre puissances.

23 novembre 1853.

1902. La dépêche télégraphique de Paris ne laisse rien à désirer, selon moi, car elle place le problème sur le terrain de la vérité. Celle-ci est dans l'expression du caractère européen qu'a la situation. Oui, mille fois oui ! Le conflit des bords du Danube n'est pas restreint à des intérêts russes et turcs, c'est un conflit européen ; or, de pareils conflits dépassent toujours la portée de questions *politiques*, ils intéressent la société tout entière. Cette dépêche indique tout aussi exactement les moyens formels d'atteindre le point où l'intérêt général commande d'arriver. Parmi ces moyens figure au premier rang la réunion d'une conférence pourvue d'attributions rigoureusement définies, d'une conférence tenue à Vienne,

c'est-à-dire à l'endroit le plus favorable pour cela. C'est de la conférence que doivent émaner les rédactions ; si on en laissait le soin aux représentants à Constantinople, il en résulterait des conséquences fâcheuses pour ceux-ci ; du reste, il faut, en général, prescrire à ces envoyés d'*obéir* et non de *délibérer*, car ils ne pourraient être appelés à discuter sans diviser, et, par conséquent, détruire la direction de l'affaire qu'il s'agit de débrouiller.

On n'a guère vu de situation plus compliquée que celle d'aujourd'hui, parce qu'elle a conduit ceux qui y sont directement intéressés à un point où aucun d'eux ne voulait et ne pouvait vouloir arriver.

Au milieu de cette inextricable complication, il n'y a pas de position plus forte que celle du Cabinet impérial, car il n'a rien à demander qu'un dénouement aussi prompt que possible. Cela posé, sa préoccupation doit porter sur des bases abstraites, conformes aux principes ; il doit se borner à des demandes qui fassent également droit aux besoins véritables de toutes les parties intéressées.

Deux chances favorables se présentent : le sens droit de Louis-Napoléon, qui est réel, paraît-il, et le Danube qui coule entre les deux partis en lutte. La première ouvre à l'entreprise la véritable voie, et l'autre, jointe à la saison, lui offre l'espace de temps nécessaire.

III

1903. Règlement de la situation financière en Autriche. — 1904 et 1905. Les puissances occidentales et la Russie. — 1906. Analogie de la situation actuelle avec celle de 1812. — 1907. Conflits ecclésiastiques à Bade et dans le Nassau. — 1908. L'Autriche n'est une avant-garde ni du côté de l'Orient ni du côté de l'Occident. — 1909. L'emprunt national. — 1910. Sur la position de l'Autriche dans la guerre de Crimée. — 1911. Sur le traité du 2 décembre 1854. — 1912. Sur les éventualités des résultats de la paix. — 1913 à 1915. Sur le concordat autrichien. — 1916. Congrès de Paris. — 1917. Position de la Cour de Sardaigne. — 1918. Conclusion de la paix. — 1919. Carte ethnographique de la Monarchie autrichienne, par Czernig. — 1920 et 1921. Entretien avec le Roi de Prusse. — 1922. Sur

le parlementarisme. — 1923. Alliance anglo-française. — Avantages et désavantages de la Russie. — Mort de l'Empereur Nicolas. — Idées napoléoniennes. — Tome XIV de l'ouvrage de Thiers. — 1924. La question italienne au Congrès de Paris. — 1925. Affaire de Neufchâtel. — 1926. Échange d'idées avec Nesselrode. — 1927. *Mémoires de Marmont*. — 1928. Politique anglo-chinoise de lord Palmerston. — 1929. La question hongroise. — 1930 et 1931. Position de Metternich en 1813 et *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par Thiers, tome XV. — 1932. Visite de Thiers au Johannsberg. — 1933. Échange d'idées avec lord Brougham. — 1934. Appréhensions relatives aux deux puissances occidentales. — Position de l'Autriche. — 1935. Déclaration de Metternich à Bourqueney. — 1936. Changement d'attitude de la Sardaigne. — 1937. Échange d'idées avec le cardinal Rauscher. — 1938. Situation générale menaçante. — Mémoire sur cette question. — 1939. Échangé d'idées avec Disraëli.

Metternich au baron de Kübeck, à Vienne

Vienne, janvier 1854.

1903. Dès le commencement de l'année 1850, je déclarais à Bruxelles, en m'adressant au feu prince de Schwarzenberg, que j'étais incapable de reconnaître un système sérieux et raisonnable dans les mesures du ministre des finances d'alors, et je disais que certaines erreurs qui me paraissaient avoir pris racine dans l'esprit de ce fonctionnaire en étaient la cause.

Je traitais d'idées fausses :

1° Le fait de ne pas tenir compte de toute l'importance de la dépréciation des valeurs monétaires ;

2° L'admission de la possibilité d'arriver par une voie plus facile et, pour ainsi dire, toute naturelle, à régler cette question comme conséquence du règlement du budget des recettes et des dépenses.

En présence de ces idées, j'avais formulé les maximes suivantes (même en admettant qu'elles fussent basées sur une supposition fausse) :

Je place la question monétaire *au premier rang* et la question du budget *au second rang* parmi les problèmes que les finances impériales ont à résoudre ; je tiens compte de leur ordre naturel, parce que la dépréciation des valeurs monétaires ôte au budget sa valeur réelle, tandis que le règlement

idéal du budget ne peut exercer aucune influence directe sur la question monétaire.

Pour arriver à régler la question monétaire, j'indiquais les moyens suivants :

a. L'autorisation donnée à la Banque nationale de recommencer à escompter son papier contre du numéraire ;

b. La consolidation de la dette publique flottante, dont les titres circulaient sous la forme de lettres de crédit ;

c. L'achat d'argent en quantité suffisante pour doter le trésor de la Banque, et la conversion des lettres de crédit en obligations portant intérêts, mais seulement jusqu'à concurrence de la somme également nécessaire.

Je disais également dans ma lettre que la manipulation de ces deux mesures déterminées l'une par l'autre était du domaine exclusif des autorités financières, et que je ne me permettais de porter mes regards que sur les questions de principes ; mais j'annonçais, d'autre part, que je recevais journellement des premières maisons de banque de Londres, de Paris et d'Amsterdam des assurances positives, d'après lesquelles le Gouvernement Impérial trouverait auprès de ces maisons tout l'appui qu'il lui faudrait pour le relèvement de la valeur des espèces fiduciaires, et cela même dans l'intérêt particulier des détenteurs de valeurs publiques autrichiennes.

Je n'ai pas reçu de réponse à cette communication. Lorsqu'en 1851 je retournai à Vienne, je parlai au prince de Schwarzenberg de la situation financière de l'Empire, et je reçus de lui l'assurance que, malgré les nombreux obstacles qui s'opposaient au règlement de la question, la voie dans laquelle s'était engagé le ministre des finances permettait d'entrevoir des résultats satisfaisants. Je n'ai pas caché au prince que je ne partageais pas ses espérances.

Je n'ai rappelé ces faits, qui sont historiques, qu'afin de prouver que dès 1850 mes idées sur les moyens de régler la situation de notre Empire, si profondément troublée par la révolution de 1848, concordaient avec les idées énoncées dans le travail qui me fournit l'occasion de dire ce que je pense de notre situation financière.

Je suis intimement convaincu que la voie indiquée par le travail en question pour le règlement de la question financière était, alors comme aujourd'hui, la seule bonne. S'il y a une différence entre les époques, elle consiste surtout dans la difficulté infiniment plus grande que présentent nécessairement aujourd'hui l'adoption et l'application des moyens proposés, comparativement à 1850. Si, d'une part, les années écoulées depuis ont augmenté considérablement les charges financières de l'Empire, faute d'un système vraiment pratique, et si elles ont augmenté la difficulté de remédier à la situation, le crédit moral de l'administration des finances a baissé, d'autre part. Plus d'une mesure que le Gouvernement était libre de prendre après la banqueroute essayée par la révolution en 1848 et après les victoires de la Couronne sur les champs de bataille de l'Italie et de la Hongrie, s'il avait eu l'énergie d'y recourir, lui est interdite aujourd'hui. En présence de ces faits, la tâche du Gouvernement reste la même, c'est le « règlement de la situation financière », et ce règlement ne peut s'effectuer que par une voie rationnelle. Cette voie implique les procédés suivants, qui s'imposent tout d'abord :

- 1° Le retour à la circulation du numéraire dans l'Empire;
- 2° Le règlement du budget.

Ce n'est que par une étroite connexion des deux problèmes financiers qu'on peut arriver à les résoudre, et si je me rends bien compte des errements de l'ancien ministre des finances, la cause première des graves négligences commises par lui était l'illusion que la question monétaire n'était pas *la plus urgente*.

Dans le travail auquel se rapportent ces lignes, je trouve une observation relative aux charges qui résultent pour les finances de la construction de chemins de fer, observation qui s'accorde parfaitement avec mes vues.

Si j'avais eu à régler le budget de l'État, j'aurais, afin d'en rendre l'examen plus facile non-seulement pour les hommes compétents, mais encore pour le grand public, tenu compte de la séparation rigoureuse des charges *permanentes* et des charges *transitoires* sous des rubriques spéciales et distinctes.

Dans les charges transitoires du budget ne rentrent pas les dépenses pour la construction des chemins de fer; ces *dépenses* équivalent à des *placements* industriels; comme tels, il ne faut pas les confondre avec les dépenses courantes, et elles présentent, du reste, des garanties spéciales.

Les moyens de salut dont les finances de l'Empire disposaient en 1850 ont bien diminué en 1854, parce qu'on a négligé d'y avoir recours en temps opportun. Les charges sont devenues plus grandes, et le crédit s'est retiré.

Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, le 29 mars 1854.

1904. Vous trouverez ci-joint les documents que vous avez bien voulu me communiquer. Ceux qui concernent Roger d'Aldenburg me font plaisir à un double point de vue, celui qui le concerne personnellement, et celui de la confirmation du fait que je ne me suis pas trompé dans l'opinion que j'avais de ses capacités. Il vous sera toujours reconnaissant de lui avoir ouvert la carrière qu'il embrasse; son sens moral très-vif m'en répond.

Si l'on considère la situation actuelle, on ne peut méconnaître que vous avez fait tout ce qui était possible pour épargner au monde et à notre Empire les conséquences des hallucinations de l'Orient et de l'Occident, en tant que ce but peut être atteint sous le poids de la situation du jour.

Je ne puis concevoir le fait d'être debout ni même celui d'être couché, sans une base; d'autre part, ce qui importe beaucoup, c'est le choix de cette base même. Dans les complications actuelles, notre Empire ne peut plus se tenir debout que sur son propre terrain; nous ne pouvons pas nous appuyer, car à droite comme à gauche manquent les appuis. Quand les choses sont inintelligibles, c'est qu'elles reposent sur des déficiences, et l'on ne peut en attendre aucun secours; or, dans toute la conduite de la Russie et des puissances continentales, on trouve *l'inintelligible dans leurs propres positions*. En face

de ce mal, la seule conduite rationnelle à tenir par l'Autriche, c'est de s'appuyer sur sa propre base et d'agir en restant sur le terrain de la liberté morale.

Parmi les plus grands maux du jour, il faut compter la situation intérieure, et dans celle-ci la situation financière. Vu son inintelligibilité, elle mérite une place à part au premier rang des erreurs qui envahissent aujourd'hui le monde.

Metternich au baron de Hübner, à Paris.

Vienne, le 4 avril 1854.

1905. J'espère que vous ne serez pas étonné que je ne vous aie pas écrit au sujet du terrible coup qui m'a frappé*. Je ne puis douter que vous sentiez mon malheur plus vivement que d'autres; écrire à *des amis* sur des événements aussi cruels est une tâche bien pénible. Je ne pouvais pas perdre plus que je n'ai perdu dans la personne de celle qui n'est plus, et personne ne peut sentir plus profondément que moi la douleur de cette perte; ces quelques mots renferment ce que de longs discours ne pourraient pas indiquer plus clairement. Vous, mon cher Hübner, vous avez perdu personnellement, dans celle qui était douée des plus hautes qualités du cœur et de l'esprit, une amie, je dirais presque une seconde mère. Gardez-lui un pieux souvenir; à moi, gardez votre compassion.

Ce qui achève de m'accabler, c'est la situation générale du monde. Depuis longtemps j'ai pris pour règle de conduite de chercher un remède, à des maux qui dépassent la portée des secours humains, ailleurs qu'au siège même du mal, et, par suite, de quitter le terrain personnel pour le terrain social; quel secours pourrais-je trouver aujourd'hui sur ce dernier? La folie à sa plus haute puissance se traduit toujours par la confusion; or, mon esprit *abhorret a vacuo*; la confusion présente-t-elle autre chose qu'un espace vide rempli de vapeurs?

* La mort de la princesse Mélanie, survenue le 3 mars.

(Note de l'Éditeur.)

Dans la complication du jour, toutes les situations sont fausses. Sur l'Empereur de Russie pèse le reproche, contre lequel il ne peut se défendre, d'avoir provoqué ce triste conflit ; sur les puissances maritimes pèse celui de n'avoir pas, dans la voie suivie par elles, profité de la faiblesse du Cabinet russe pour donner au conflit une solution pacifique. Les puissances intermédiaires ont commis la faute de n'avoir pas fait sentir par une attitude suffisamment *nette* la force que leur donnait leur situation même, et de n'avoir pas pris ainsi la seule position qui soit possible pour elles, la position *expectante* (et non *neutre*), en s'appuyant sur un principe également formulé par la Russie et par son adversaire, savoir : *Pas de modifications dans les possessions territoriales, pas de modifications dans les droits de souveraineté du Sultan.*

Sur les Cours entraînées à la guerre pèse le reproche commun à toutes deux *d'en être venues à ce qu'elles ne pouvaient pas vouloir, ne fût-ce que parce que l'attaque comme le secours sont évidemment pour la Porte un danger ou ne peut plus menaçant pour son existence.* Vis-à-vis de vérités de fait, des espérances et des entreprises sans aucun caractère pratique en ce qui concerne leur résultat sont absolument sans valeur ; aussi les positions *actives*, quelles qu'elles soient, ne se soutiendront pas dans la pratique. Il y aura dans la confirmation de cette prévision, qui ne fait pas pour moi l'objet du moindre doute, de grands dangers pour le corps social tout entier ; ces dangers, moins menaçants pour la puissance russe que pour les puissances occidentales, sont encore plus à redouter pour la Porte.

Moi, qui remercie Dieu de n'être pas mêlé personnellement à ce malheureux conflit, moi qui le connais dans ses éléments mieux que beaucoup de mes contemporains, car, dans ma longue vie d'affaires, j'ai vu se répéter plus d'une fois cette histoire qui paraît neuve aujourd'hui, je ne puis admettre pour les entreprises tentées partout un résultat favorable ni du côté de l'Orient ni du côté de l'Occident. Les complications politiques les plus redoutables sont des différends où, tout pesé sérieusement et sans prévention, les partis veulent au fond

la même chose, parce qu'ils sont obligés de le vouloir, et que, par leur manière d'agir, ils font obstacle à la réalisation de ce qu'ils veulent. Dans de semblables situations, les moyens d'arriver à une réconciliation disparaissent, et il en résulte toujours un x , c'est-à-dire une *troisième* grandeur qu'on ne peut calculer, une inconnue qui confond tous les plans formés à l'aventure et qui elle-même ne vaut rien !

Que Dieu veuille conduire à une fin aussi peu mauvaise que possible cette affaire foncièrement mauvaise ! Quant à une bonne solution, je ne saurais l'entrevoir.

Adieu, mon cher Hübner. Aldenburg vous annoncera les succès qu'il vient de remporter dans son examen diplomatique ; je m'en réjouis de tout mon cœur.

Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, le 27 mai 1854.

1906. L'histoire ne pourrait guère citer une situation politique plus confuse que celle du jour. Née de vellétés et d'une évaluation superficielle de la résistance qu'on rencontrerait inévitablement à droite et à gauche en essayant de les faire triompher, elle ne présente pas à l'homme d'État qui examine froidement les choses une base sur laquelle il puisse établir un calcul. Vous m'êtes témoin que ce fait était évident pour moi dès le commencement de l'absurde levée de boucliers russe ; vous savez aussi que la marche des Cabinets de Paris et de Londres n'a pu m'éclairer.

Dans ses *traits principaux*, la situation du jour a beaucoup d'analogie dans son contre-coup sur notre position avec la guerre de 1812 entre la France et la Russie. Dans l'application, les deux situations présentent des différences capitales qui sont tout à l'avantage de la première, ne fût-ce que parce que la lutte de 1812 reposait sur une base nettement définie, sur celle de la « guerre ».

La guerre *politique*, dans la direction de l'attaque comme dans celle de la défense, caractérise bien une situation ; la guerre

philanthropique a toujours l'apparence d'une fantasmagorie. Sous le poids des événements de 1811 et 1812, et ensuite de 1853 et 1854, la position de l'Autriche était, pour des raisons matérielles, une position *intermédiaire*, comme elle le sera toujours en cas de lutte entre l'Occident et l'Orient. Au point de vue *stratégique*, nous pouvions prendre dans la première époque une *position militaire de flanc*; cette position nous est impossible aujourd'hui, ce qui rend notre situation plus difficile. Néanmoins, à un point de vue très-important, les positions morales se ressemblent dans la double tâche qui s'impose au Cabinet. Dans les années 1811 et 1812, il nous fallait assurer la liberté de nos mouvements (que nous venons de retrouver grâce aux dernières résolutions) et réserver notre action pour le dernier moment. Ce n'est pas le commencement de la campagne de 1854, mais c'est sa fin qui peut offrir l'occasion voulue. Bien des choses qui aujourd'hui ne sont pas claires pour les puissances en lutte, s'éclairciront par suite du succès ou de l'insuccès de cette campagne, non-seulement pour ces puissances, mais encore pour les Cabinets dont l'action est encore latente jusqu'ici, comme cela est arrivé également en 1812. Il faut que les puissances intermédiaires prennent à tâche *de tenir la porte ouverte à la paix*, en dépit des obstacles que la Russie et les puissances maritimes ont accumulés follement pour empêcher une solution pacifique; si elles savent s'y prendre, elles seules pourront encore assurer une solution de ce genre, et, en l'amenant, elles auront agi non-seulement dans leur propre intérêt, mais encore dans celui de tous et particulièrement des États qui peuvent bien se faire la guerre, mais non s'entre-détruire.

Vous trouverez dans ces quelques mots, mon cher comte, l'expression sommaire de mon sentiment. Ne croyez pas que je regarde comme facile la solution du problème qui s'impose à vous, elle ne l'est pas. Mais il ne peut être résolu d'une manière vraiment salubre que si l'Autriche livre au grand jour, et non dans le brouillard, les batailles auxquelles le sort pourrait l'entraîner.

Metternich au baron de Zedlitz, à Carlsruhe.

Vienne, le 28 mai 1854.

1907. Tant que les Gouvernements se placent sur le terrain de la puissance *absolue* et qu'ils s'abusent sur les limites effectives que tracent à cette puissance d'autres pouvoirs égaux, il ne saurait être question du repos intérieur des pays. On ne peut pas concevoir des pouvoirs plus étroitement unis dans la poursuite d'un but que le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir politique; mais ils sont sous la protection de droits égaux et indépendants qui, si on les respecte, se réunissent pour conduire au but. S'ils entrent en lutte, il en résulte une différence dans l'issue du mal.

Le pouvoir ecclésiastique aura des martyrs, et les Gouvernements récolteront des révolutions.

Dans le grand-duché de Bade et dans le duché de Nassau, les deux pouvoirs sont en guerre ouverte; le passage de la guerre à la paix ne peut s'effectuer qu'à la suite d'un armistice. Si les deux Gouvernements veulent la paix, il faut qu'ils veuillent le moyen d'arriver au but. La paix ne peut être conclue qu'entre les pouvoirs supérieurs, et non entre l'un de ces pouvoirs et les autorités subordonnées à un autre. On se trompe à Wiesbade et à Carlsruhe en se figurant que la situation toute différente du Souverain d'un pays protestant, qui a les droits d'un prince-évêque, peut être assimilée à la situation de la population catholique et des ministres de l'Église catholique.

Pour assurer le succès d'une prétention aussi peu pratique, il n'y a, en définitive, qu'un moyen, qui consisterait à rendre protestants les sujets catholiques. L'entreprise est-elle exécutable?

Ce qui vient d'arriver à Fribourg* peint la situation et prouve le peu de valeur que les hommes et que les Gouver-

* Mise en accusation de l'archevêque Hermann Vicari à cause de la publication d'une lettre pastorale concernant l'administration des biens de l'Église catholique.
(Note de l'Éditeur.)

nements attachent souvent aux leçons de l'expérience. Ce qui n'a pas réussi au Gouvernement prussien à Cologne ne réussira pas non plus au Gouvernement badois dans le grand-duché.

Si je ne me trompe, le cardinal ne pourra pas vous dire autre chose que ce que vous venez de lire.

Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, le 3 juin 1854.

1903. Ma conscience me pousse, mon cher comte, à vous faire entendre sa voix au sujet de notre presse. Vous savez que je reconnais bien les grands obstacles que la situation du jour crée au Cabinet, et, tout en évitant de m'immiscer en quoi que ce soit dans la marche des affaires, je ne puis me défendre de ressentir vivement les dangers réellement menaçants.

La position que l'Autriche a prise jusqu'ici ne saurait être modifiée sans que cela entraîne des suites incalculables. L'Autriche ne peut trouver la seule base pratique que sur son propre terrain, en assurant la liberté de ses mouvements. Dans la funeste lutte du jour, dans une lutte dont le point de départ est marqué par des fautes et dont l'issue échappe au calcul, la situation géographique de notre Empire suffirait pour indiquer la position à prendre dans les inextricables complications du moment.

L'*État du centre* ne peut se laisser traîner à la remorque ni du côté de l'Orient ni de celui de l'Occident. La situation géographique qui lui est particulière l'en empêcherait, si des raisons morales ne venaient se joindre à cette première considération. Nous sommes appelés à faire pencher la balance du côté du rétablissement de la paix, c'est-à-dire de la fin définitive d'une situation déplorable, mais nullement à laisser faire de nous l'avant-garde de l'Orient contre l'Occident ou de l'Occident contre l'Orient*. Vous le sentez aussi bien que

* Le 3 juin, date de cette lettre, l'Autriche adressa à la Russie la sommation d'évacuer les Principautés.
(Note de l'Éditeur.)

moi; que des gazetiers soient d'un autre avis, cela ne prouve rien.

Metternich au baron de Kübeck, à Vienne.

Kœnigswardt, le 12 juillet 1854.

1909. Je ne puis me promettre de la dernière mesure financière (l'emprunt national) qu'un insuccès complet, et cela par des motifs forcés. Le Gouvernement fait appel au patriotisme de la nation. A-t-il songé à l'abîme qui existe entre ce *sentiment* et la *question financière*? Si l'affaire ne réussit pas, quelles seront les conséquences d'un échec? Quelle voie le Gouvernement suivra-t-il dans ce cas? je dirai même quelle voie pourra-t-il suivre? Avant tout, ce qui manque pour l'établissement de valeurs solides, c'est le métal (qu'on ne peut se procurer au moyen de sentiments patriotiques); la mesure prise peut-elle procurer du métal? La Banque peut-elle en jeter dans la circulation sans compromettre sa fortune? Si je ne me trompe, l'administration des finances n'a aucune idée de ce que c'est qu'une banque, ou si elle en a une, elle n'en agit pas moins à l'encontre de cette notion. Aujourd'hui comme durant les cinq dernières années, le ministère des finances n'a pas su saisir la différence qui existe entre la question monétaire et la question pure et simple du budget; voilà le *seul* point clair pour moi dans l'opération sans exemple qu'on vient de faire. Je rendrai grâce au Ciel quand il me sera prouvé que c'est dans *mon intelligence* que se trouve la lacune.

Suite (28 août). Je n'ai pas compris le programme de cette mesure financière, qui ne manque pas de grandeur, lorsque je l'ai connu dans ses traits principaux; aujourd'hui qu'il ne s'agit plus d'un appel à l'emprunt national, mais seulement de l'emploi du produit de cet emprunt, je ne comprends pas plus qu'auparavant. Dans mon esprit se pressent des doutes et des questions, sans que je puisse trouver une solution satisfaisante pour ma conscience. Quant à moi, je mets le côté purement financier du problème à l'arrière-plan, parce qu'il me

révèle des lacunes dans mes connaissances pratiques. Mais il n'en est pas de même des côtés sociaux et administratifs d'une entreprise qui n'a pas de précédent et qui tranche dans le vif de l'existence de l'État.

Voici quelques questions comme j'en pourrais poser beaucoup.

Il est deux opérations (non facultatives, mais absolument inévitables) que le Gouvernement a indiquées au public comme étant le but de son appel au patriotisme de la nation : ce sont le retour du papier à la valeur métallique, et l'équilibre du budget par la suppression du déficit.

Est-il pratique de réunir les deux opérations *en une seule*, sans établir entre elles une ligne de démarcation ?

Le public ne se demandera-t-il pas s'il n'y a pas lieu de craindre que la question du budget, qui se rattache naturellement aux finances de plus près que toute autre, ne restreigne les moyens de régler la question des valeurs monétaires ?

Quelle influence la mesure prise, dont la première phase (la souscription) a été marquée par un succès, exercera-t-elle sur la fortune de l'État et sur celle des *particuliers* ?

Toutes les ressources disponibles (et au delà) de ces derniers sont mises à la disposition de l'État et versées entre ses mains à des époques fixes pendant l'espace de quatre ans. Comme contribuables, les particuliers sont les débiteurs du Trésor. Une fois les versements effectués, c'est le Trésor qui sera le débiteur, et les particuliers deviendront les créanciers.

Quelle influence ce changement de situation peut-il exercer sur l'esprit public et sur la position de bien des gens dans l'Empire ?

Il est impossible de concevoir la mesure en question autrement que comme une charge *perpétuelle* du Trésor, avec 5 pour 100 d'intérêts sur les sommes versées pour l'emprunt national. En échange des versements, le Gouvernement émet des obligations non réalisables auprès des caisses de l'État, et qui, par conséquent, doivent se négocier sur les marchés financiers.

Jusqu'à quel point ces valeurs pourront-elles se vendre, et

dans quel rapport seront et resteront-elles comparativement aux autres valeurs?

Tous les souscripteurs à l'emprunt national, tels que communes, corporations de tout genre, je dirai même tous les propriétaires qui se sont soumis à la demande qu'on leur a faite (*sub pœna demeriti*) de souscrire pour le décuple de leur contribution foncière, seront-ils à même de tenir leurs engagements?

En cas d'insolvabilité, par quel moyen le Gouvernement pourra-t-il forcer les souscripteurs insolubles à faire honneur à leur signature?

Je me borne à prouver par ce qui précède que je suis comme un homme qui tâtonne dans l'obscurité sur un terrain où la lumière peut seule tranquilliser celui qui s'intéresse sérieusement au problème à résoudre.

Moi, mon cher baron, qui aime la lumière, de quelque côté que je jette les yeux, je me sens mal à l'aise dans un moment où tout est plongé dans les ténèbres ou se présente dans un demi-jour qui n'offre pas moins de dangers que l'obscurité complète. On a beau examiner certaines situations avec calme et sans parti pris, elles ressemblent toutes à des sabbats de sorcières et à des bacchanales. De pareilles situations révoltent mon esprit et mon sentiment.

1910-1912. Metternich au baron de Hess, à Vienne.

Vienne, fin octobre 1854.

1910. Voici quelle est mon impression en ce qui concerne la situation actuelle envisagée au point de vue *politique*.

1. Le mot *politique* est avant tout un terme qui restreint la vérité dans la situation du jour. Cette situation correspond à l'idée d'une *agitation sociale* dans laquelle la politique joue certainement un rôle, mais en n'indiquant que le côté formel du problème à résoudre.

2. La situation du jour, envisagée au point de vue *social*, est une conséquence naturelle des bouleversements que la révo-

lution qui a éclaté en France dans l'année 1789 a multipliés sous des enseignes menteuses dans l'ancien monde et dans le monde nouveau, révolution qui a ravagé dans tous les sens son foyer primitif, la France, mais qui, par suite de l'esprit pratique des habitants du pays, a permis, après une lutte de plus de soixante ans, de donner à l'État une puissante organisation administrative. A cet égard, la France jouit aujourd'hui d'un avantage chèrement payé, sans doute, mais qui n'en constitue pas moins à son profit une supériorité sur tous les États qui n'ont pas, comme elle, traversé la révolution sociale. Cette réflexion s'applique notamment à l'Angleterre et aux États de l'Allemagne, y compris l'Autriche et la Prusse.

3. Si j'ai mentionné ces faits, c'est que j'ai été amené à le faire par un doute fondé en raison, je le crains; je me demande, en effet, si ici et ailleurs on examine et l'on ne juge pas les complications du jour *au point de vue politique* exclusivement, sans tenir compte des points de vue *sociaux*, dont l'importance est plus grande. Si l'on ne commet pas cette faute, les Cabinets ne peuvent pas méconnaître la différence de position qui existe fatalement entre la tâche de la Russie et celle des puissances maritimes ainsi que des autres puissances du centre, différence bien moins sensible sur le terrain politique que sur le terrain social.

Sur le terrain politique, je constate qu'on a négligé de le désigner et de le délimiter d'une manière précise.

En employant des mots qui, examinés de près, se dissipent en fumée, tels que : diffusion de la civilisation, refoulement de la Russie dans les limites d'une puissance qui ne menace ni l'équilibre politique, ni les États voisins, ni l'Europe tout entière, on ne dit *rien* qui soit saisissable. Si tel est le cas en ce qui concerne la désignation du *but* de la guerre entre les deux puissances maritimes et la Russie, cela s'applique également à l'appréciation des moyens dont les puissances belligérantes disposent pour mener leurs projets à bonne fin.

Dans le résultat de ce calcul, je ne reconnais pas à ces puissances une supériorité de forces, ne fût-ce que parce qu'il y a, dans l'*unité de volonté* qui est le privilège du monarque

russe, une puissance que des forces coalisées n'ont pas en général.

4. Il est évident que, dans le grand conflit du jour, les corps politiques placés géographiquement entre les puissances belligérantes doivent reconnaître que leur situation est extrêmement difficile; ce qui ne l'est pas moins, c'est que parmi ces corps politiques le poids le plus lourd à porter et, par suite, les plus grands dangers sont du côté de l'Autriche. A quoi mène cette réflexion, sinon à reconnaître la première condition du salut politique, qui est dans la *connaissance des dangers* et dans le *choix d'une position nette* au milieu de ces derniers?

L'idée de *neutralité* ne peut s'appliquer à la situation de l'Autriche que dans une certaine mesure. En tant que cette idée se rapporte à une *non-participation*, limitée quant au temps, sur le terrain de la lutte ouverte, elle est juste; à tous les autres points de vue, sous le rapport moral comme sous le rapport matériel, elle n'a pas de sens.

Dans la première période des complications politiques du moment, l'Autriche ne pouvait avoir d'autre tâche à remplir que d'empêcher l'*explosion de la guerre* entre les puissances maritimes et la Russie en employant tous les moyens dont elle disposait.

Une fois la guerre allumée, le Cabinet impérial doit avoir à cœur d'en *hâter la fin autant que possible*.

Il faut pour cela *des affirmations nettes de la part des puissances belligérantes*, affirmations sans lesquelles l'Autriche elle-même ne peut prononcer des paroles décisives.

Dans la troisième période, il faudra absolument que l'Autriche intervienne sur le terrain de l'action. Il faut, pour cela, qu'elle sache *dans quel but* et avec quels moyens à employer pour atteindre le but que le Cabinet impérial doit avoir en vue, les forces de l'Empire devront entrer en ligne. En résumé:

L'Autriche ne peut et ne doit pas s'engager dans une lutte dont le but lui paraîtrait mal défini et la fin difficile à calculer, faute d'un programme arrêté. Elle ne doit pas annoncer quelle sera sa position finale avant de s'être convaincue que l'une ou l'autre partie belligérante est peu disposée à reconnaître la

vérité. Il faut que le brouillard qui couvre tout le théâtre de la lutte soit dissipé; il faut savoir où l'on est avant d'agir.

5. Dans l'issue du conflit, l'Autriche n'a *rien* à chercher *pour elle*, elle ne doit que hâter la fin de la lutte *dans l'intérêt de tous*. Des mots sonores et élastiques n'offrent aucune garantie de repos. Ce n'est pas dans les mots, c'est dans les choses que se trouvent les garanties des situations. Si l'on pouvait ajouter foi aux paroles seules, chaque puissance belligérante voudrait aujourd'hui la même chose. Il faut en finir avec ce système, car l'Autriche, se trouvant au milieu de combattants qui ont tous leurs derrières assurés, ne peut figurer parmi eux avant de connaître exactement ce que les puissances belligérantes considèrent comme le but final de leurs efforts.

6. La nécessité pour le Cabinet d'être édifié sur ce point est tellement évidente, qu'il ne saurait y échapper. Il faut avant tout qu'un grand État comme l'Autriche se maintienne sur les bases qui lui sont propres; il ne peut pas *s'appuyer* sur d'autres États, mais il peut leur servir de soutien. Si cela est vrai dans toutes les situations, cette vérité est frappante surtout dans une lutte où cet État se trouve en première ligne au milieu des combattants. Dans une guerre entre les puissances occidentales et la grande puissance du Nord-Est, l'Autriche formera toujours l'avant-garde du parti avec lequel il s'unit de fait, et le moins que puisse prétendre l'État sur lequel repose la plus lourde charge, c'est de bien connaître préalablement ce que veulent ses alliés et les moyens dont ils disposent pour atteindre leur but.

Parmi les situations excentriques que créent un grand nombre des complications du jour, il faut placer avant d'autres d'une importance plus secondaire, la situation faite à l'Empire ottoman par la guerre que, d'après leurs déclarations, les deux puissances maritimes font pour conserver cet Empire et pour le protéger contre la Russie. Ce but doit être atteint de deux manières : en faisant entrer la Turquie dans le mouvement de la civilisation européenne et en restreignant la puissance russe, surtout en ce qui concerne son influence sur l'Empire ottoman. Aucun État plus que l'Autriche ne peut avoir intérêt à voir la

Porte conserver ses possessions européennes, et c'est précisément pour cela que le Cabinet impérial est en droit de dire aux Cabinets de Paris et de Londres qu'il estime qu'il est impossible de prêter un secours efficace à la Turquie en y introduisant la *civilisation européenne*. Si jamais l'intervention étrangère a préparé la perte d'un Empire et offert à ses adversaires politiques le moyen de faire réussir l'entreprise dirigée contre lui, ce reproche pèse à ce double point de vue sur les deux puissances maritimes.

Sur quoi ces puissances peuvent-elles se fonder pour demander que l'Autriche se conforme aveuglément à leurs vues? L'examen attentif de cette question et de la restriction des forces *matérielles* de la Russie n'est-il pas un devoir dont l'accomplissement doit précéder une entente étroite avec les puissances maritimes? Comment pourrait-on concevoir une union sincère entre l'Autriche et ses confédérés allemands sans que la Cour impériale donne ces éclaircissements et bien d'autres encore? Si cette dernière est en possession de la lumière, qu'elle la répande; si elle lui fait défaut, qu'elle tâche de se la procurer; elle ne peut pas se prêter à jouer dans l'obscurité le rôle de protagoniste sur le champ de bataille.

7. Les *considérations militaires* qui se rattachent à la situation parlent si haut, que je les renvoie aux hommes du métier. Cependant, je regarde la suivante comme étant trop importante pour ne pas lui consacrer quelques mots.

Dans la guerre actuelle entre les puissances occidentales et la Russie, il entre des éléments qui reposent sur des ressources qu'on ne connaissait pas autrefois dans leur application à la guerre. Ces ressources sont offertes par la vapeur et par le perfectionnement incessant de l'artillerie et des armes de tout genre. La vapeur exerce une influence toute particulière sur les opérations maritimes; elle assure à celles-ci une liberté et une sûreté de mouvements qu'elles n'avaient pas, et dont les avantages ont été démontrés par l'entreprise faite par les puissances maritimes dans la campagne de 1854. La puissance des forces nouvelles dont disposent les puissances navales, et dont les preuves ont été fournies dans cette campagne, ne pour-

rait guère trouver un emploi dans une guerre entre l'Autriche et la Russie, par conséquent dans une *guerre continentale*, et dans aucun cas elle ne jetterait un poids décisif dans la balance. L'issue des luttes entre des États purement continentaux ne peut être déterminée que par des batailles livrées dans l'intérieur des Empires, c'est-à-dire loin de leurs frontières, et par la puissance des ressources financières des belligérants. Une guerre entre l'Autriche et la Russie, même si la première est appuyée par le concours actif de ses confédérés allemands, exige l'emploi d'autres moyens que des opérations dans la mer Baltique ou dans la mer Noire.

Si l'Autriche se voit forcée de faire une guerre pareille, il faut qu'elle ait épuisé tous les moyens de conciliation et qu'elle se soit assuré des alliés non-seulement sur le terrain matériel, mais encore sur le terrain moral. Pour atteindre ce but, il faut avant tout connaître très-exactement ce que les amis éventuels veulent ou ne veulent pas obtenir de la Russie comme conditions *sine qua non*.

Ce devoir, le plus impérieux de tous, a-t-il été rempli par les Cabinets?

12 décembre 1854.

1911. Le traité du 2 décembre * porte tout à fait le caractère de la situation tout entière dans laquelle se trouvent les questions qui intéressent la vie même de l'Autriche.

Il suffit de lire ce traité pour reconnaître qu'il implique *l'absorption des forces de cet Empire à l'effet de réaliser des projets et des convoitises non définis (et même non définissables) que nourrissent les puissances occidentales.*

Que doit vouloir et que doit rejeter le grand corps politique qui se trouve placé entre les puissances belligérantes? Il doit vouloir hâter autant que possible la fin d'un conflit qui menace sa

* A cette date, l'Autriche conclut avec l'Angleterre et la France une alliance contre la Russie; mais elle ne s'engageait jusqu'à nouvel ordre qu'à faire sortir les Russes des Principautés danubiennes par la force des armes, dans le cas où ils y rentreraient; elle faisait entrevoir une déclaration de guerre éventuelle à la Russie. (Article III.) (Note de l'Éditeur.)

propre existence, et, pour atteindre ce but, mettre en œuvre les moyens dont il dispose.

Le traité du 2 décembre est-il un moyen d'arriver à ce but ? *Non*; le traité affaiblit la position de l'Autriche au lieu de la fortifier. Dans la déplorable complication du jour, la force de l'Autriche repose *dans la liberté de ses mouvements* et non *dans des engagements*. Si la première de ces conditions présente des dangers et des difficultés de tout genre, la seconde ne diminue en rien la somme du mal; elle l'augmente, au contraire. Le Cabinet impérial n'a pas des idées très-nettes sur cette grave question; on en trouve une preuve palpable dans la dernière conversation que j'ai eue avec le comte de Buol. J'avais discuté sommairement ce sujet, et j'ai résumé mon opinion en disant qu'en admettant la maxime, juste sans doute, que le maintien de la liberté des résolutions de notre Cour ne saurait être illimité, le choix du meilleur moment pour contracter un engagement était une affaire extrêmement importante pour le Cabinet. Le meilleur moment me paraissait non pas le premier, mais le dernier acte du drame.

A quoi le comte de Buol répondit : « Mais nous en sommes au dernier acte ! »

Moi. — « Je ne vous comprends pas; la première campagne, une campagne manquée pour les puissances occidentales, peut-elle être considérée comme le dernier acte de la guerre, et le Cabinet impérial regarde-t-il l'alliance du 2 décembre comme une déclaration de guerre à la Russie? N'est-ce pas plutôt une *dernière* tentative faite pour amener l'Empereur à accepter des conditions de paix équitables afin de terminer la guerre qu'il soutient contre la Porte et contre les deux puissances occidentales? Si ce dernier fait répond aux vues de notre Cour, je persiste à me demander si la signature d'un traité d'alliance *conditionnel* entre l'Autriche et les puissances occidentales n'aurait pas dû *suivre* une pareille démarche au lieu de la *précéder*, afin de se trouver dans une situation où il n'y aurait plus eu rien d'éventuel à faire entrer dans le traité d'alliance. »

Là-dessus le comte ne me répondit rien.

Où en sont les choses?

Toutes les puissances engagées dans une guerre ouverte sont dans une mauvaise situation, et cela dans l'ordre suivant :

La Porte ;

Les deux puissances maritimes ;

La Russie.

La plus exposée est la Porte, car il faudra qu'elle succombe sous la pression que ses amis comme ses adversaires exercent sur elle.

La Russie est relativement la mieux partagée, parce qu'elle dispose de *moyens de défense* qui, à la longue, dépasseront de beaucoup les *moyens d'attaque* des puissances continentales.

Il est incontestable qu'en France on sent profondément le poids de la guerre. Le même sentiment s'emparera de l'Angleterre dans un temps donné, c'est une conséquence de la nature des choses.

Où en est l'Autriche? Au jour de son intervention active contre la Russie, tout le poids de la guerre reposera sur elle. Les puissances occidentales ne figureront, en réalité, que comme *puissances auxiliaires*.

S'il y a des situations et des moments où l'on ne peut éviter un mal, le sort impose à celui qui souffre de ce mal des devoirs dont l'oubli porte facilement à leurs dernières limites les dangers impossibles à conjurer. Si un grand État est condamné à suivre une ligne de conduite pleine de dangers pour lui, il faut qu'il s'assure au moins le droit d'avoir la haute direction de l'entreprise. Nous avons senti vivement cette nécessité autrefois, c'est ce qu'ont prouvé en 1813 les actes de Teplitz. A Prague, l'Autriche a déclaré la guerre à la France, et ce n'est qu'à Teplitz que nous avons accédé à l'alliance qui existait déjà entre la Russie, l'Angleterre et la Prusse. La marche des événements a montré, du reste, que si nous ne nous étions pas assuré une semblable position sur le terrain politique aussi bien que sur le terrain militaire, les alliés n'auraient pas remporté la victoire.

Est-ce que la même préoccupation a guidé le Cabinet impérial lors de la signature de l'acte du 2 décembre ?

Dans une situation qui se distingue par son peu de netteté, il est impossible de préjuger la tournure que les événements prendront dans la suite. Aussi la tâche que je m'impose en écrivant ces réflexions se borne-t-elle à de simples indications servant à montrer le défaut capital de la situation sous ses aspects les plus divers.

Il règne dans cette situation des passions de tout genre ; on tâtonne dans l'obscurité : ce ne sont partout que chimères qui répugnent à mon esprit et qui laissent même l'avenir incertain.

Fin décembre 1854.

1912. En ce qui concerne les résultats éventuels de la paix*, les réflexions suivantes contiennent l'expression succincte de mes sentiments et de mes vues au sujet des questions qui ont besoin d'être décidées.

1. *La garantie de la liberté des bouches du Danube.*

Je partage l'opinion relative à l'avantage qui résulterait pour le commerce de la faculté d'arriver à la mer Noire par le Danube, en suivant la ligne la plus courte à partir de Rassowa ; je la partage non-seulement à cause du grand détour qu'on éviterait ainsi, mais parce que la possession des deux rives du fleuve, partagée entre la Porte et la Russie ou appartenant à la première seule, ne présenterait aucune garantie pour la navigation du Danube inférieur.

* On sait que les plénipotentiaires de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre, réunis en conférence, remirent, en conséquence du désir exprimé par le Cabinet russe (28 décembre 1854), à l'envoyé russe à Vienne, prince de Gortschakoff, une explication des points posés par eux (24 juillet 1854). Ces points étaient : 1^o Cessation du protectorat russe sur les Principautés danubiennes, et garantie collective des privilèges des Principautés danubiennes par les grandes puissances ; 2^o liberté de la navigation du Danube jusqu'à la mer ; 3^o révision du traité du 13 juillet 1841 en ce qui concernait l'entrée de vaisseaux de guerre étrangers dans les Dardanelles ; enfin 4^o interdiction à toute puissance du droit d'exercer un protectorat officiel sur les sujets de la Porte, à quelque confession qu'ils appartenissent.

(Note de l'Éditeur.)

Je me suis occupé pendant des années de la solution du problème de la construction d'un canal allant de *Rassowa* à *Kustendje*, et il doit se trouver dans les archives des rapports d'ingénieurs qui ont examiné les conditions de terrain, mais qui se sont accordés à déclarer l'entreprise inexécutable à cause du manque d'eau nécessaire pour l'alimentation du canal.

Je n'ose pas me prononcer sur la valeur de ces rapports, parce que, pour la constatation rigoureuse des faits, je n'ai trouvé que peu d'appui auprès des autorités supérieures, et parce que, en dehors de la ligne la plus courte pouvant relier le Danube au Pont-Euxin, il pourrait encore y en avoir d'autres, dont la plus mauvaise serait peut-être néanmoins préférable à celle que suit le fleuve en s'éloignant de l'est pour se diriger vers le nord, et vaudrait mieux aussi à cause du peu de chute de cette dernière.

Dans le cas où la science ne réussirait pas à donner une meilleure direction au cours naturel du Danube, on ne pourrait obtenir des résultats qu'au moyen de traités, en s'assurant le plus de garanties possible pour l'exploitation du fleuve. L'objet est de sa nature surtout *autrichien* et *allemand*; il est de ceux qui doivent être examinés avec la réflexion et le calme d'un esprit pratique, et qui ne doivent pas être mis en avant comme un grand mot destiné à cacher d'autres visées.

II. *La révision du traité de 1841.*

Dans l'intérêt de la Porte, il ne peut être question d'autre chose que d'une *révision* de ce traité, car si Constantinople n'était pas garanti contre l'apparition soudaine à la Corne d'or d'une flotte étrangère, cette ville cesserait de pouvoir être la résidence du Sultan. D'après un des principes de droit les plus évidents parmi ceux dont l'ensemble forme le droit des gens, les passages de la Méditerranée dans la mer Noire sont la propriété de l'État riverain. Le droit de fermer et d'ouvrir ces passages appartient donc au Sultan. Si l'idée *de la propriété*, au point de vue du *droit privé* qu'elle

implique, est bien définie par celle du *jus utendi et abutendi*, il n'en est pas de même, au point de vue du *droit politique*, du *jus abutendi*. Celui-ci est toujours restreint par l'intérêt *d'autrui* et même, dans bien des cas, par l'intérêt général; le droit de propriété de la Porte sur les passages des deux mers dégènerait en une abstraction inadmissible si le Sultan ne voulait pas les laisser ouverts *au commerce*. C'est ce que dit aussi le traité de 1841. Il parle de la libre circulation des navires marchands, mais subordonne les mouvements des vaisseaux de guerre étrangers au consentement spécial du Sultan. Sans cette restriction, Constantinople ne serait pas habitable pour ce Souverain; c'est si bien la conséquence nécessaire de la force des choses, qu'il est inutile d'entrer dans le détail de la démonstration.

III. *Autres questions à résoudre.*

Il est d'autres questions dont la solution n'est pas également simple; ce sont :

- La possession de la Crimée, restant ou non à la Russie;
- La destruction et la non-reconstruction de Sébastopol;
- La diminution de la force de la flotte russe dans la mer Noire;

Le stationnement permanent de vaisseaux anglais, français et autrichiens dans cette mer.

Ces questions et d'autres du même genre reposent sur des principes très-différents et affectent des intérêts non-seulement différents, mais encore diamétralement opposés les uns aux autres.

Ramené à son point de départ le plus simple, le problème que les puissances coalisées contre la Russie se sont proposé de résoudre devrait consister à *limiter autant que possible les moyens dont la puissance russe dispose actuellement pour opprimer l'Empire ottoman et pour en menacer finalement l'existence.*

Ce sont précisément les puissances maritimes de l'Occident actuellement en lutte avec la Russie qui, dans le cours des

quarante-sept dernières années (1807-1854), ont le plus contribué à fonder la prépondérance de la Russie et à hâter la décadence de l'Empire ottoman, soit à la suite de luttes entre elles, soit de concert; c'est un fait qui repose sur la vérité historique et sur cette autre vérité que, dans le cours de cette même période, l'Autriche a toujours suivi sans déviation une ligne de conduite politique ayant pour objet la conservation de la Porte*.

Metternich à Viale Praela, nonce à Vienne.

Koenigswart, le 21 août 1855.

1915. Je viens de recevoir la nouvelle de la signature du concordat entre le Saint-Siège et la Cour Impériale. J'en félicite et l'Empire et l'Église; j'étends le même sentiment à l'Europe entière. Elle acquiert par le fait un gage de paix morale au milieu du désarroi moral et matériel où elle se trouve engagée, et si, dans une occasion aussi solennelle, un sentiment personnel pouvait s'élever en moi, ce serait celui de la vive satisfaction que j'éprouve du couronnement d'une œuvre que, pour des causes éternellement regrettables, la piété de deux Empereurs et mes constants efforts n'ont pas suffi à terminer**.

Recevez tout particulièrement, Monseigneur, mes bien sincères félicitations pour la part qui vous revient au succès inmanquable, mais si longtemps différé, de la grande œuvre. Vous connaissez l'attachement respectueux et profond que je vous porte, et qui ne s'éteindra qu'avec mon dernier souffle.

* Ce travail est malheureusement resté incomplet dans la minute que nous avons sous les yeux. *(Note de l'Éditeur.)*

** Voir sur ce sujet les lignes écrites par Metternich dans la note de la page 5 du tome III. *(Note de l'Éditeur.)*

Metternich à Mgr Rauscher, prince-archevêque de Vienne.

Kœnigswart, 27 août 1855.

1914. Monseigneur, vous ne serez pas étonné de voir combien je suis heureux du résultat de votre intervention personnelle dans l'œuvre qui a été couronnée le 18 août de cette année, sans parler de mes félicitations les plus vives et les plus sincères pour l'Empereur, pour l'Empire et pour la cause de la paix morale, dont le triomphe intéresse bien d'autres États que le nôtre. Personne ne connaît mieux que vous les obstacles contre lesquels se sont brisés les efforts que j'ai faits pendant plus de trente ans pour atteindre ce but. Parmi toutes les luttes, celle qu'on soutient contre les préjugés est la plus acharnée, parce que les coups portés contre eux par les défenseurs de la vérité tombent dans le vide. Que Dieu bénisse le Monarque à qui ses sentiments vraiment religieux, et la certitude que les États comme les individus ne peuvent être catholiques qu'à de certaines conditions invariables, ont donné la force de rendre à la vérité dans les faits et dans les situations le droit que lui avaient fait perdre des théories fausses...

Metternich au P. Beckx, général de la Société de Jésus, à Rome.

Vienne, fin décembre 1855.

1915. Quand les hommes sont placés sur le même terrain moral, ils se rencontrent facilement dans la direction de leurs sentiments et dans l'appréciation des faits les plus considérables. Mais, en ce qui concerne les derniers, il ne suffit pas du simple élément intellectuel ; il faut que ce dernier soit secondé par l'*expérience* que la vie pratique seule peut donner et qu'on n'acquiert qu'à l'aide d'une conscience ferme et d'une certaine position personnelle, en y joignant le calme de l'esprit. Ma longue vie d'affaires m'a donné les moyens d'atteindre

ce but; de même, il ne peut y avoir de meilleure position pour arriver à ce résultat que celle de Votre Grandeur. Nous nous rencontrons dans nos sentiments et dans nos vœux, il ne peut y avoir de doute à cet égard, et, s'il pouvait s'en élever un dans mon esprit, votre lettre suffirait pour en détruire le germe.

L'entente complète entre l'Empereur et le Chef de l'Église est le plus grand événement de l'époque actuelle. Je l'ai senti de tout temps, tout ce que j'ai fait le prouve. *Mais le moment d'achever l'œuvre salutaire n'était pas encore venu.* Or, l'influence du temps sur les choses est toujours puissante, souvent même elle est invincible. La Providence seule possède le droit et la force de tirer le bien du mal; cette vérité s'applique directement à l'événement en question. Le feu de l'année 1848 (véritable feu de paille en ce qui concerne l'Empire d'Autriche) a consumé les obstacles qui s'opposaient à la destruction formelle de l'organisation de l'Empereur Joseph, car la fin réelle des absurdes empiètements du pouvoir séculier sur le pouvoir ecclésiastique était un fait accompli depuis longtemps. L'Empire était embarrassé du fardeau de doctrines irréalisables, déguisées en textes de loi; la banqueroute essuyée par d'autres doctrines dans le cours des années 1848 et 1849 a eu un contre-coup salutaire sur la situation de l'Église, et, pour faire disparaître le mal, il a suffi de l'esprit droit du jeune Monarque; aussi personne n'a mieux senti que moi la valeur de l'énergique décision que l'Empereur a prise, et nul témoignage ne pouvait être plus sincère que celui que je me suis vu en droit de déposer aux pieds de Sa Majesté.

Sur le terrain de la vie religieuse (que personne n'est mieux à même que Votre Grandeur d'observer dans ses différentes directions), la lutte me paraît être également terminée, par suite de l'influence des derniers lustres et particulièrement des dix dernières années sur le terrain protestant; elle semble partager le sort des moyens termes séculiers et des rêveries libérales des « juste milieu ». Les attaques se rapportent à des questions positives: à celles de la foi et de l'athéisme, soit dans la direction purement matérialiste, soit dans la direction

panthéiste, c'est-à-dire dans la négation de Dieu ou dans la théorie qui a pour devise : « Tout est Dieu. » Je ne doute pas que vous n'accordiez aux produits littéraires du jour l'attention qu'ils méritent, non pas à cause de leur valeur, mais à cause de leur faiblesse, et que, par suite, vous ne soyez au courant des efforts d'esprits exaltés tels que Michelet, Charles Vogt et Bunsen, les pygmées de l'incrédulité absolue qui ont paru en dernier lieu sur la scène. Sur ce terrain, la lutte se présente mieux, à mon avis, que sur celui où le poison et le poignard prennent la place des massues. Les extrêmes, c'est-à-dire la foi et l'incrédulité, sont des adversaires de jour en jour plus décidés et plus reconnaissables, tandis que les masques qui couvraient autrefois les combattants s'en vont en poussière; cela permet de mieux reconnaître les amis et les ennemis, et de terminer plus facilement les procès.

Moi, mon Révérend Père, j'ai derrière moi une vie d'affaires de soixante ans; personne ne contestera que cette longue période forme une des époques les plus mouvementées de l'histoire du monde. Le Ciel m'a accordé un répit entre la vie active et la fin de mon existence; j'en profite pour récapituler ce que j'ai vu. La science ne me manque pas; rien de ce qui est arrivé ne m'est inconnu, car j'étais un témoin bien informé de tout, ou bien je jouais un rôle actif dans les destinées du monde. Je me reconnais donc les qualités nécessaires pour juger la situation sociale et pour en juger d'une manière sérieuse et portant le caractère de la vérité, bien que celle-ci soit très-limitée ici-bas, dans toutes les situations. Par suite de ce sentiment, je ne puis m'empêcher de dire que, quelque grand que soit le danger, la situation n'en est pas moins meilleure qu'autrefois, *parce que les contrastes sont plus tranchés*. Ainsi se trouve frayée la voie à la paix dont saint Augustin a donné la véritable définition : « La paix, dit-il, est le repos de l'ordre », parole qui concorde admirablement avec cette exclamation : « *Pax hominibus bonæ voluntatis.* »

C'est la tâche de Votre Grandeur et de sa société de travailler à augmenter le nombre de ces hommes-là.

1916-1917. Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, ce .. avril 1856.

1916. Je viens de prendre lecture des actes du Congrès de Paris dans leur teneur officielle. Je vous rends mon impression à l'égard de cet important travail en vous témoignant la vive satisfaction que je ressens de voir une détestable complication terminée, et je vous prie d'agréer mes sincères félicitations pour la part que vous avez prise à l'accomplissement d'une œuvre aussi grande et aussi pénible.

Ce 12 mai 1856.

1917. Je suis mort ; mais je suis du nombre des morts chez lesquels vibrent encore les nerfs, et dont les impressions morales se ravivent par des influences que, faute de mieux, je ne saurais caractériser que par le mot de *galvaniques*. Eh bien , la position qu'assume la Cour de Turin me produit cet effet. Il faut que j'en parle, mais c'est à vous seul que j'entends le faire.

Jamais un système plus abject de mensonges et de fausses appréciations, et plus riche en conséquences méditées, n'a été suivi avec des moyens pareils à ceux qu'emploie le Cabinet sarde.

La puissance autrichienne pourrait-elle, sans se ravalier et mettre en doute sa force *morale* (il ne s'agit que de cette force), laisser impunie une œuvre empreinte d'esprit révolutionnaire, insensée dans son but et en même temps dangereuse pour le corps social tout entier?

Que veut l'Autriche et que peut-elle ne pas vouloir? Elle veut le repos, non celui de la mort, mais celui de la vie. Elle ne veut et ne cherche rien, en dehors de ses frontières, que ne doivent vouloir les Gouvernements et les hommes éclairés et paisibles qui composent les États étrangers. L'Autriche veut, en un mot, le contraire de ce à quoi une ambition malade

pousse la petite puissance sarde. L'Autriche doit le dire hautement et avec fermeté, car la thèse qu'elle défend est celle de la vérité, et s'il y a des cas où, pour être servie, la vérité n'a pas besoin d'être exprimée verbalement, il en est d'autres où elle doit être soutenue par des manifestations.

Je vous écris sous l'impression des nouvelles que je viens de lire dans l'*Indépendance* du 10 mai, et par conséquent sous le coup de l'indignation que me cause l'astucieuse attitude que se permet de prendre la faible Cour, qui non-seulement ne vit que par les principes professés par l'Autriche à l'égard de tous les États, mais même en grande partie par les secours que lui a prêtés la Cour Impériale à des époques antérieures.

La note que M. de Cavour a déposée sur le bureau de la Chambre piémontaise est-elle conforme à ses explications dans les conférences de Paris?

Je vous avoue que je me perds dans ce dédale d'iniquité, d'accusations calomnieuses et d'insolence raffinée.

Metternich à lady Westmoreland.

Vienne, 24 mai 1856.

1918. *La paix est faite**. Vous savez que j'attache une grande valeur à la justesse des mots; afin que vous ne vous trompiez pas sur la valeur que j'attribue au mot de *paix*, dites-vous avec moi que toutes les situations sont un composé de plusieurs éléments.

La *paix*, a écrit saint Augustin, « c'est la paix de l'ordre ». La paix du jour, est-ce celle de saint Augustin? Je me permets des doutes sérieux à cet égard. Deux éléments composent la situation actuelle : l'élément social et l'élément politique. L'un comme l'autre reposent sur la base des principes, et la différence qui existe entre eux, c'est que l'élément social em-

* Conclusion de la paix de Paris (30 mars 1856), entre la Russie d'une part, la Turquie, la France, l'Angleterre et la Sardaigne de l'autre.

(Note de l'Éditeur.)

brasse l'humanité tout entière, tandis que l'élément politique admet dans son application pratique une foule de nuances.

La paix du jour satisfait-elle aux conditions voulues de la réalité? Les canons sont rentrés dans les arsenaux et les vaisseaux dans les ports; la *paix politique* est donc signée et faite. En est-il de même de la *paix sociale*? Or, entre deux, cette paix l'emporte dans sa valeur sur l'autre. Demandez à notre ami B... si je pose bien ou mal la question, et s'il trouve ou ne trouve pas avec moi que l'Europe n'est pas encore en possession de la paix véritable.

Metternich au baron de Czernig, à Vienne.

Vienne, le 6 juillet 1856.

1919. Je reçois avec reconnaissance des mains de son auteur un ouvrage aussi important que consciencieux (la carte ethnographique de l'Autriche). Personne dans notre Empire n'est plus à même de venir à bout de la tâche qui vous incombe, le résultat le prouve.

L'Autriche n'a été que trop longtemps une *terra incognita* pour l'étranger, et cela parce que l'Empire ne tenait pas à se connaître lui-même. Pénétré du sentiment de cet inconvénient, j'en ai fait l'objet de mon attention après la conclusion de la paix générale, et, par suite, je suis devenu, dans la faible mesure de mon influence sur la situation de l'Empire, le promoteur de la création d'un bureau de statistique. J'étais convaincu que ce point de départ serait fertile en conséquences. L'événement a justifié ce pressentiment. Une condition essentielle du succès des meilleures entreprises, c'est la capacité de ceux qui les dirigent. Celle dont il s'agit a trouvé en vous l'homme qu'il fallait.

Le passage de votre travail où vous parlez de ma personnalité est parfaitement juste en ce qui concerne les principes qui m'ont animé dans le passé. La direction que me prescrivent mon esprit et ma conscience, ainsi que l'observation calme, surtout exempte de passion, des faiblesses humaines,

m'ont fait rester dans la voie que je devais suivre. Les événements de 1848 et 1849 ne m'ont pas donné tort ; en attendant, ils ont amené dans l'Empire des transformations dont on peut tirer grand parti, grâce à vos travaux dans le développement desquels mes meilleurs vœux vous accompagneront.

1920-1921. Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Kœnigswart, le 30 juillet 1856.

1920. Je vous communique confidentiellement et en toute sincérité l'impression que m'a laissée ma rencontre avec le Roi de Prusse.

Le surlendemain de mon arrivée ici, je me suis fait annoncer chez le Roi, qui était à la fin de sa cure à Marienbad. Il est venu encore le même jour en voiture chez moi, au château. Il m'a trouvé en plein air, au milieu de ma famille ; aussi la conversation a-t-elle été très-générale. Je lui ai trouvé une mine excellente. En partant, le Roi m'a annoncé une seconde visite pour un autre jour.

Cette fois, il m'a trouvé au château, et il est bien resté deux heures à causer avec moi. Je l'ai trouvé tel que je le connaissais personnellement, très-affectueux, mais *tendu* dans ses appréciations sur la situation générale. J'ai opposé à ses réticences un langage très-franc : « Les temps sont durs et pleins de dangers, mais c'est précisément pour cela qu'il faut s'attacher aux moyens de salut indiqués par l'expérience. Tant que subsiste le centre de gravité que la nature a placé au milieu des corps, il y a des chances de salut. Le groupe d'États qui porte le nom d' « Allemagne » et qui en somme se résume en l'Autriche et la Prusse, est encore debout. Les fatales années 1848 et 1849 ont donné au monde des leçons en quantité et mis à la disposition des Gouvernements des forces dont ils se doutaient à peine. Le Souverain actuel de la France, de ce pays d'où sont sortis de si grands maux dans le cours de la période contemporaine, se trouve forcé de se placer sur le terrain conservateur. La tâche à remplir s'appelle *entente* ; qu'on la remplisse ! »

A ce moment, le Roi m'interrompt : « C'est précisément là qu'est le mal, me dit-il, on ne sait pas s'entendre ! » Comme en tout il y a toujours *un point qui est la chose*, je suis arrivé, à la fin de cette conversation jusqu'alors générale, à obtenir cet aveu du Roi :

« Qu'il avait deux motifs de se plaindre de l'Autriche ; qu'on ne le comprenait pas, ou qu'on faisait semblant de ne pas vouloir le comprendre quand il voulait exactement ce que l'Autriche était obligée de vouloir en même temps que lui. » Ensuite : « Qu'il ne savait plus comment parler à l'Autriche, parce que chaque parole dite confidentiellement par lui était communiquée à Paris et lui revenait de là. »

En présence de cet aveu, je me suis retranché derrière mon ignorance de la marche des affaires, en ajoutant que je ne croyais pas que les plaintes du Cabinet prussien pussent reposer sur un fonds de vérité. Je vous communique les paroles du Roi, non-seulement parce qu'elles vous éclaireront sur les positions, mais parce qu'elles renferment peut-être le secret de l'humeur du Roi, en tant qu'elle est réelle, car dans toutes les autres directions, même les plus importantes, j'ai trouvé ses vues et ses sentiments justes et sensés. Dans ce qu'il m'a dit longuement de la situation en France, en Angleterre et en Russie, j'ai trouvé sa manière de voir parfaitement exacte. Il se prononce contre tout ce qu'on désire sous le nom de *réformes* nécessaires dans la Confédération germanique, et à cet égard j'ai trouvé rectifiées bien des idées empreintes de *germanisme* qu'il avait autrefois.

J'ai eu pour la deuxième fois une longue conversation avec le Roi, le 28 juillet, jour où il s'invita à dîner chez moi. La perspective de voir l'Empereur à Teplitz l'avait mis de belle humeur. Notre conversation a été, comme la première, purement académique. Ces deux entretiens m'ont laissé l'impression suivante : c'est qu'aujourd'hui l'esprit du Roi s'égaré moins qu'autrefois dans l'idéologie, réflexion que j'ai faite au colonel de Manteuffel et que ce dernier a confirmée. Mais son humeur est d'ordinaire assez sombre.

Je porte à votre connaissance les remarques ci-dessus. Peut-

être l'Empereur les trouvera-t-il confirmées lorsqu'il sera personnellement en contact avec le Roi. L'impression totale que ce prince a faite sur moi est celle-ci : je l'ai trouvé *personnellement* très-affectueux, mais tourmenté par les doutes les plus divers au sujet de ce que l'Autriche veut et ne veut pas. Je n'ai pu ni voulu entrer dans des questions de détail ; aussi n'ai-je rien à vous communiquer dans ce sens. Il voit la position de l'Empereur des Français dans toute sa vérité et sans aucune prévention. Ce que je dis là s'applique aussi à la situation de la Russie.

17 août 1856.

1921. Je regrette, sans en être étonné, que, lors de l'entrevue de Teplitz, le Roi de Prusse n'ait pas fourni à l'Empereur l'occasion d'apprendre de la bouche de Sa Majesté ce qu'il faudrait faire aujourd'hui. Vis-à-vis de ma nullité, j'ai trouvé le Roi si rond d'allures et si franc de langage, que je n'ai pu que le prier de parler à notre auguste Maître non-seulement dans le même sens, mais encore dans les mêmes termes.

Un terrain sur lequel j'ai trouvé le Roi d'une parfaite clairvoyance, c'est celui des situations du jour, qu'il envisage de haut, et, par suite, aussi des dangers qui menacent la vie des États. Dans le cours de notre entretien, qui a duré plusieurs heures, il a répété à tout propos que, pour conjurer ces périls, il faut avant tout établir une entente entre les grands Empires *du centre*, entente sans laquelle le centre de gravité se porterait inévitablement vers l'Orient ou l'Occident : « On ne me comprend pas à Vienne, ajoutait-il, ou bien on ne veut pas m'y comprendre. » Je lui ai déclaré que cette assertion était aussi fausse que dangereuse, et je lui ai indiqué le remède suivant comme étant le meilleur : « Dans les cas où une entente est nécessaire, il faut parler. Votre Majesté trouve une bonne occasion pour cela ; dites à l'Empereur sur quels points vous voulez être éclairé par lui, et il vous éclairera. » Le Roi n'ayant demandé : « Croyez-vous ? » je lui ai répondu : « Si je ne le croyais pas, je ne vous donnerais pas ce conseil. »

La bonne volonté toute seule ne suffit pas pour éclaircir les situations compliquées; il faut l'action pour cela, et la première démarche active à faire est de parler. Le Roi sait ce qu'il faut dire, et il n'est pas avare de ses paroles. La crainte de parler ne saurait donc être le motif de sa réserve à l'égard de l'Empereur; il doit être guidé par une autre raison, et j'en trouve une dans la complication de toutes les positions qui caractérise la situation générale du moment. Dans des situations pareilles, il est difficile de s'exprimer clairement.

Un terrain sur lequel j'ai trouvé les vues du Roi bien plus nettes qu'autrefois est celui de la Confédération germanique. Il a parlé des idées de M. de Beust et les a déclarées inexécutables. Comme je ne les connais pas en détail, je m'en suis tenu dans mes paroles au mot de *réforme*, qui ne peut pas s'appliquer à la Confédération. « Ce mot, ai-je dit au Roi, renferme l'idée d'une transformation; or, vouloir transformer la Confédération ou la dissoudre, c'est la même chose. La Confédération a besoin, non d'être réformée, mais d'être perfectionnée dans la stricte direction qui constitue la seule manière d'exister possible pour elle.

« Par l'application fautive de l'article 13 de l'acte fédéral, les Souverains allemands se sont mis dans des situations dont ils ne peuvent plus sortir; les idées de réforme de leurs Cabinets vont à l'encontre du parlementarisme créé par les princes eux-mêmes, tandis que celles des parlementaristes ont pour objet la limitation et même la suppression des droits de souveraineté des princes. Il n'y a rien à réformer ici, le mot de réforme ne doit s'appliquer qu'à la lutte des idées. L'*acte fédéral* lui-même n'a pas besoin d'être *perfectionné*; il a besoin d'être *appliqué* d'une manière normale; or, cela n'est possible que par la voie d'une entente entre les deux principaux États confédérés. Je ne crois pas me tromper en supposant que Votre Majesté est d'accord avec moi sur ce point, et en admettant que, tout en faisant cet aveu, Elle peut être tentée de se demander si à Vienne on veut s'entendre avec Berlin. Je ne pourrais répondre à cela que par un *oui* catégorique, mais j'avoue aussi qu'à Vienne on pourrait se poser cette ques-

tion : Berlin est-il également disposé à s'entendre avec Vienne? »

Le Roi voit parfaitement juste dans les situations et dans les positions françaises, anglaises et russes; ses vues sont, je l'avoue, plus calmes et plus impartiales que je ne l'aurais cru.

Ce long exposé ne vous apprendra rien; pourtant, il offre l'image de la vérité. Les difficultés inhérentes à la situation actuelle ont en grande partie leurs racines sur un autre terrain que celui de l'Autriche, de la Prusse et de l'Allemagne. Elles remontent à la dissolution d'alliances antérieures et tiennent à l'impossibilité d'estimer la valeur et de préjuger la durée des alliances nouvelles qui existent en réalité ou seulement en apparence. Dans une pareille situation, tout est difficile, savoir aussi bien que calculer. Il faut que, dans l'intérêt de l'État, on ait à cœur d'*avoir raison*.

En nommant le baron de Koller à Berlin, vous avez fait, à en juger par les personnalités que je connais, le meilleur choix que vous pussiez faire.

Metternich à Viale Praela, nonce à Vienne.

Kœnigswart, le 18 août 1856.

1922. L'article de Donoso Cortès sur le *parlementarisme* est à mon avis un chef-d'œuvre de force et de diction. Son auteur s'est placé, en le concevant, dans cette région que les brouillards ne peuvent atteindre. Tout ce qu'il dit est vrai, et chaque mot est celui qui convient à la chose.

Le parlementarisme est l'esprit révolutionnaire dans le Parlement; cette définition épuise la matière. Vous connaissez, Monseigneur, la prétention que j'ai à la découverte de la non-valeur et du danger des mots se terminant en *isme*. Vous concevez dès lors combien l'application que Donoso Cortès a faite de ma formule à un sujet d'une gravité si évidente doit me satisfaire. J'ai écrit, il y a longtemps, à des hommes de sens en Angleterre : « Vous êtes flattés de ce que la France veuille se réformer d'après le type de l'école anglaise; vous en serez

punis par le *parlementarisme* que la France vous enverra en retour. » Ni les événements ni leurs interprètes impartiaux ne donneront tort à ma prévision.....

Le *parlementarisme* est vieux comme tout ce que les observateurs ignares prennent pour du nouveau : il s'est appelé la *Réformation* au quinzième et au seizième siècle, la *philanthropie* et le *jansénisme* dans le cours du dix-septième et du dix-huitième siècle, et la *Révolution* dans le cours du dix-neuvième. C'est du radicalisme emmiellé, la recherche d'un moyen terme qui n'existe pas entre la vérité et l'erreur, et une caresse pour les sots vaniteux.

La querelle entre les écrivains qui en France sont animés de sentiments orthodoxes et ceux qui, en se portant comme tels, se trompent, soit de bonne foi, soit par suite d'un calcul, est imprégnée de *parlementarisme*, lequel n'est que le culte des abus auxquels toute organisation sociale ouvre la porte. Ce qui se trouve au fond de la pensée, c'est l'abaissement de l'*autorité*, quels que soient sa source et ses besoins dans toutes les directions. Ce n'est pas l'adage radical : « Ote-toi de là que je m'y mette », c'est une prétention plus mitigée : « Fais-moi place à côté de toi. » C'est de la sottise de la part des uns et du crime sous une fausse empreinte chez les autres.

Que les questions strictement religieuses soient traitées ailleurs que dans les feuilles politiques, un grand bien sera assuré par ce soin. Ce n'est pas dans les tavernes et les cafés que des questions dogmatiques peuvent être débattues impunément.

1923-1925. Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Koenigswart, le 18 septembre 1856.

1925. Moi qui ai, pendant bien plus d'un demi-siècle, joué un rôle dans l'histoire, qui ai connu à fond les éléments dont elle se compose et qui ai toujours pris à tâche de m'en tenir à la vérité dans les situations et de traiter en ennemi tout ce qui

ressemblait à du roman, je ne suis ni surpris des situations du jour ni rassuré par elles. J'y reconnais une évolution naturelle des pouvoirs que le temps, suivant un ordre logique, a détruits et produits au jour. La société est encore dans une période de transition, c'est-à-dire dans une situation où l'ancien ordre de choses est en ruine et où l'on est seulement en train de construire l'édifice nouveau. Dans des périodes de ce genre, tout est difficile, et le plus difficile est la *conduite* à tenir. Pour la marche à suivre il n'y a qu'une seule base, et elle est fournie par les pouvoirs naturels, qui arrivent toujours à se frayer la voie, mais qui n'indiquent pas d'une manière également nette la direction dans laquelle ils mèneront l'œuvre à bonne fin.

Un devoir, le plus important de tous pour les Cabinets, est et doit être celui de ne jamais s'abuser *sur l'existence des pouvoirs fondamentaux* (quelque couleur que leur donnent les apparences). Dans l'application de cette maxime aux situations actuelles, j'arrive aussitôt à dire que rien n'a moins de valeur intrinsèque que l'alliance franco-anglaise, et que rien ne pourrait se produire plus facilement qu'un accord d'intérêts bien ou mal entendus entre le Cabinet français et le Cabinet russe. L'histoire du dernier demi-siècle a fourni deux exemples du fait, le troisième se montre à l'horizon. Quelle sera la portée de l'événement? C'est ce qu'il est impossible de calculer aujourd'hui.

Le Gouvernement russe va faire semblant de rester à l'état de *repos*. S'il est réellement intelligent, il se dira que la Russie est sortie de la dernière lutte plus puissante que lorsqu'elle s'y est engagée. Les pertes en hommes et en matériel que l'Empire a subies, apparaîtront comme des avantages pour lui, de même que, d'autre part, la mort de l'Empereur Nicolas sera regardée comme l'expiation des fautes qu'il a commises en se figurant qu'une union vraiment étroite entre l'Angleterre et la France était chose impossible. La Russie a gagné à un triple point de vue : par la perte de sa flotte dans la mer Noire, de sa flotte qui ne lui servait à rien et qui était d'un entretien coûteux ; par la suppression du protectorat dans

les Principautés danubiennes et par l'affaiblissement de l'Empire musulman, affaiblissement qui a l'air de n'être qu'une réforme, réalisée par une autre voie que celle qui portait l'empreinte de l'esprit de conquête de la Russie, et à laquelle celle-ci pourra acquiescer sous le masque de la philanthropie, d'autant plus qu'elle en profitera sans avoir à faire des sacrifices matériels. Je n'ai pas besoin de rappeler quelles difficultés naîtront de cette situation pour les puissances du centre de l'Europe.

Si les perspectives ci-dessus reposent sur la base des *forces naturelles* que j'ai indiquées plus haut, je songe aussi à ces mêmes forces en examinant l'attitude personnelle de l'Empereur des Français, dont vous m'avez parlé.

Cette attitude n'a pas été librement choisie par lui, elle lui a été imposée par sa situation et par la position qu'elle l'entraîne à prendre. S'il est une situation qui se dessine nettement à mes yeux, c'est bien celle de la France.

Cette situation n'a rien de nouveau à m'apprendre, si l'on ne veut l'envisager que sous son vrai jour, et la tâche que j'ai à remplir se borne à ne rien oublier du passé où j'ai vécu. Dans la vie nationale des Français, le besoin d'action et le manque d'égards envers les autres se placent au premier rang parmi les éléments bons et mauvais dont cette vie se compose. Les *idées napoléoniennes* portent tout à fait le caractère de l'esprit français; c'est là ce qui fait la force des représentants de *ces idées*, dont l'application pratique est contenue dans cette devise : « Tout pour et par la France », devise à laquelle la nation reste fidèle sous le régime des pouvoirs les plus différents et les plus opposés, et qui doit rester présente à la pensée des plus hauts dépositaires de la puissance publique. Je n'ai pas besoin de rappeler combien cette tendance de l'esprit français rend difficiles les bons rapports de la France avec l'étranger. Il va de soi que cette tendance ne permet que dans une mesure restreinte une action commune et libre de la France avec l'Autriche. Une action de ce genre est bien plus facile entre la France et la Russie, et cela par la simple raison qu'il n'y a pas de contact *direct* entre les deux Empires. Ces vérités

s'imposeront toujours sous tous les gouvernants de la France, quels qu'ils soient ou quel que nom qu'ils portent.

Les difficultés sont donc grandes, et l'incertitude que présente l'avenir du Souverain qui est aujourd'hui à la tête de la vie politique de la France les augmente à tous les points de vue. Personne assurément n'est plus disposé que moi, qui puis parler en toute liberté, à reconnaître à Napoléon III toutes les qualités qu'il possède; mais comment dire s'il est possible d'attribuer à ces qualités la valeur d'une base pour un calcul quelconque? Où chercher des garanties de sécurité pour l'avenir?

Je vous prie de jeter au panier cette longue dissertation philosophique, comme un exposé absolument inutile de mes sentiments. C'est là qu'est sa vraie place.

Si le temps reste satisfaisant comme il l'a été jusqu'ici, je compte rester à Kœnigswart jusqu'au milieu d'octobre, ne serait-ce que pour abrégier la prétendue longueur d'un hiver passé à la ville. Voilà les illusions que je me permets à défaut d'autres.

La saison est déjà tellement avancée que je ne sais pas s'il vaut encore la peine pour Richard de faire le voyage de Dresde ici. Je passerai probablement par cette ville en retournant à Vienne, car le voyage en chemin de fer est plus commode et n'est pas plus long que la route qui va à Prague en passant par Pilsen.

Je viens d'achever la lecture du tome XIV de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Cet ouvrage est un des plus remarquables qu'ait produits notre époque si tourmentée. Il me rappelle des événements *quorum pars fui*, et je dois rendre à l'auteur la justice de dire qu'il est un narrateur fidèle, un historien consciencieux doué de grandes qualités intellectuelles. Je pourrais lui fournir bien des pièces justificatives de son travail; la plupart seraient la confirmation des faits qu'il raconte, le moins grand nombre contiendrait la rectification de ses assertions. Le défaut de cet ouvrage, s'il en a un, c'est l'esprit que j'ai désigné plus haut sous le nom d'esprit *national français*.

Je vous envoie ci-joint un passage des notes que j'ai écrites en ce temps-là et qui ont une certaine valeur historique*. Le contenu de mon rapport a trait à l'un des moments les plus importants de l'entreprise insensée que Napoléon a tentée en 1812, entreprise dont le peu de consistance ne m'a pas, Dieu merci, échappé un seul instant. Je suis convaincu que Napoléon pensait et voulait ce qu'il m'a dit, et que Thiers a tout à fait raison d'appeler la campagne de Moscou la suite d'« un entraînement », d'une succession logique de faits matériels. Si Napoléon avait poursuivi son plan, il n'en aurait pas moins péri, car, quelque habiles que soient les hommes, il y a encore quelque chose de plus fort qu'eux : c'est la force des choses, qui est toujours d'accord avec le bon sens.

Fin septembre 1856.

1924. Dans une lettre précédente (18 du même mois, n° 1923), j'ai tracé une esquisse de l'« alliance franco-anglaise » et indiqué ce qu'elle renferme. Je n'ai rien à en retrancher, et je ne crains qu'une chose, c'est que mes pressentiments au sujet des suites naturelles de ces fantasmagories politiques ne soient que trop confirmés. Aujourd'hui, je parle d'un épisode du drame outrageant qui est issu sous le nom d'affaires d'Italie du protocole des conférences de Paris du 8 avril, qui viole les lois les plus importantes de la vie nationale et qui a la portée d'une atteinte directe à la vie et à la prospérité de l'Autriche. Les plus mauvaises situations sont toujours celles où l'on viole le droit en y entrant et qui donnent inévitablement le caractère de la faiblesse à ceux qui ne les acceptent pas. C'est dans une situation de ce genre que les deux puissances maritimes mettent notre Empire dans le différend survenu avec le Roi de Naples**.

* Ces notes concordent peut-être avec celles que le prince de Metternich a fait entrer plus tard dans son Autobiographie. Voir tome I, p. 119 ss.

(Note de l'Editeur.)

** L'Angleterre et la France demandaient au Roi une amnistie générale et différentes réformes dans l'administration de l'État ; l'Autriche appuya ces demandes sans succès.

(Note de l'Editeur.)

Dans la marche des deux puissances maritimes, rien n'est obscur pour moi, et je puis tout m'expliquer. Ce qu'on pourrait y trouver d'équivoque devient clair grâce aux idées politiques de lord Palmerston et au besoin qu'éprouve l'Empereur Napoléon de ne pas rompre avec l'Angleterre. Mais combien ces fâcheux éléments ne pèsent-ils pas sur notre vie morale et politique ! Comment pouvons-nous conserver nos possessions au delà des Alpes si dans les provinces de la Péninsule la *manière de gouverner* dépend des décisions de ces deux tuteurs, et si l'apparition de flottes destinées à protéger les sujets des puissances auxquelles ces flottes appartiennent fait craindre *l'explosion d'une révolution amenée par leurs menaces* ? Y a-t-il là autre chose que la transformation de la *fable* du loup et de l'agneau en une épopée politique ? Il était réservé à l'époque actuelle de voir éclore une entreprise de ce genre.

La situation est d'un mauvais augure pour la confiance que Louis-Napoléon pourrait être tenté d'avoir dans sa propre position. Sur le terrain du *désordre moral*, il se sent et doit se sentir plus faible que le Cabinet anglais. Ce dernier peut plutôt se permettre encore des licences sur ce terrain. La position de la Couronne anglaise est tout autre que celle de l'*Empire redivivi* français. L'esprit du peuple anglais ne ressemble pas à celui du peuple français ; les situations sont entièrement différentes dans les deux pays. Louis-Napoléon ne peut pas, comme lord Palmerston, faire du libéralisme sans danger ; d'autre part, il ne veut et ne peut pas rompre à cause d'un incident comme la question italienne d'aujourd'hui, qui en France trouve de l'écho chez tous les partis dans le sens national proprement dit. La rupture éclatera à une époque qu'on ne peut pas encore déterminer, à propos de questions tout autres. Mais que de choses pourront encore s'en aller en poussière avant ce *dies iræ*, sous l'enseigne de l'entente cordiale franco-anglaise !

Vienne, le 26 octobre 1856.

1925. Arrivé ici hier soir, j'espère vous voir bientôt ; mais je devance ce moment pour vous raconter l'anecdote suivante :

Pendant les trois jours que j'ai passés à Dresde, l'envoyé de Prusse dans cette ville a été chargé par le Roi de me demander ce que je pense de l'affaire de Neufchâtel.

A cette question, je n'ai pu répondre que *ceci* : c'est que je devais nécessairement considérer cette affaire comme un signe du temps, partant comme un malheur, et, à cause du principe qui est en jeu et du peu d'importance matérielle de l'objet, comme un sérieux embarras pour le Roi.

« Le Roi, me répondit là-dessus le comte de Redern, partage vos sentiments; aussi est-il disposé à mettre bientôt fin à ce fâcheux incident par tous les moyens en son pouvoir. Les vues du Roi (ceci entre nous) tendent à trancher les questions outrageantes dont la solution s'impose à lui aux conditions suivantes :

« 1° Malgré sa renonciation à ses droits souverains sur la principauté, il gardera la propriété de ses domaines;

« 2° Il gardera à perpétuité le titre de prince de Neufchâtel et de Valengin;

« 3° Les royalistes arrêtés seront immédiatement mis en liberté.

« Le Roi désirerait savoir ce que vous pensez de cela.

« — Je n'hésite pas, ai-je répondu au comte de Redern, à exprimer mon sentiment personnel sur les désirs du Roi. Avant tout, je féliciterai le Roi de se débarrasser de la principauté de Neufchâtel.

« *Ad 1.* Le Roi a le droit incontestable de garder la possession de ses propriétés personnelles. Mais il doit s'en défaire aussi vite que possible, car il ne peut pas garder des biens fonciers dans le pays.

« *Ad 2.* Cela est une affaire de fantaisie. Au fond, le titre de prince de Neufchâtel et de Valengin n'a pas plus d'importance que celui de Roi de Jérusalem, que possèdent l'Empereur d'Autriche et le Roi de Sardaigne; si l'on peut remarquer quelque différence entre ces titres, elle se borne à celle qui tient à la valeur historique de l'objet. Si le Roi veut donner suite à cette fantaisie, — sans doute il ne la poussera pas jusqu'à rompre toute entente, — son meilleur argument à invo-

quer sera le titre de Roi de Chypre porté par le Roi de Sardaigne.

« Ad 3. Cela est une affaire de conscience; à mon avis, il faut obtenir ce résultat, malgré l'autorité du fait accompli, qui est si puissante de nos jours. »

A l'heure même de mon départ de Dresde, lorsque j'étais déjà à la gare, le comte de Redern a reçu de Berlin une dépêche par laquelle il était invité à me dire que si le ministre de Manteuffel pouvait encore me trouver à Dresde, il s'y rendrait aussitôt sur l'ordre du Roi. J'ai, comme de raison, exprimé le regret que j'éprouvais à ne plus pouvoir quitter la gare pour retourner dans la ville.

Metternich au comte de Nesselrode.

Vienne, le 28 octobre 1856.

1926. Le sort a voulu qu'au lieu de me ménager le bonheur de vous rencontrer face à face, c'est de Vienne à Saint-Pétersbourg que je me vois obligé de vous adresser des paroles d'une amitié que, j'en suis sûr, vous regardez comme invulnérable. Ce dont j'ai l'intime conviction, c'est que si nous nous étions rencontrés, nous n'eussions échangé entre nous qu'une seule et même pensée. Remettons, si Dieu nous vient en aide, notre rencontre personnelle à l'année prochaine. Si rien ne s'y oppose, vous me trouverez aux bords du Rhin; vous irez à Kissingen, et nous nous verrons. Des circonstances que je n'ai pas su vaincre m'ont retenu cette année dans mes propriétés en Bohême. J'en ai gémi, mais ce ne sont pas les regrets qui changent les positions. Vous, mon cher comte, vous occupez la première place dans l'ordre de ce stérile sentiment.

L'année 1856 complète la moitié d'un siècle de bonne et franche amitié entre nous. Acteurs ou témoins des événements qui ont signalé ce long espace de temps, rien dans leur cours n'est ignoré de nous, et ma conscience me dit que vous et moi sommes en droit de regarder en face le bien et le mal que la raison et les faiblesses humaines ont imprimés à la marche

des événements. Nul ne peut nous disputer le droit au repos ! Je ne doute pas que vous saurez en jouir, comme je sais apprécier moi-même le repos que le sort m'a accordé.

Que Dieu vous ait en sa sainte grâce, et qu'il me permette de vous assurer encore de vive voix des sentiments que je vous porte et que je me dispense de qualifier.

Metternich à la duchesse de Sagan.

Vienne, le 17 mars 1857.

1927. Vous êtes remuée par les *Mémoires de Marmont*; voici l'effet qu'ils produisent sur moi. Je leur accorde une certaine valeur *historique*; cette valeur porte surtout sur l'individualité de Napoléon, et à cet égard ils ont *pour moi personnellement* le mérite de me confirmer dans le sentiment que (plus sans doute qu'aucun étranger et plus que, à des exceptions près, la masse des Français) — j'ai su reconnaître les immenses facultés ainsi que les causes qui ont développé les qualités dont était douée et affligée cette prodigieuse figure ! Quant à l'auteur des *Mémoires*, je le considère comme s'étant suicidé.

Je résume mes impressions de lecteur dans ce double jugement. Tout ce qui en dépasse les limites ne m'effleure même pas.....

L'époque des *Mémoires*, qui toujours précède ou accompagne celle de l'histoire sérieuse, est aujourd'hui arrivée. Dans le nombre, ceux du Roi Joseph occupent sans contredit la première place. La vérité se faisant toujours droit, c'est à l'*individualité de Napoléon* que se rattachent tous les fils.

Les *Mémoires de Marmont* forment l'un de ces fils, et c'est à cela que se borne la valeur de l'ouvrage.

J'attends avec intérêt que les volumes de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, voient le jour. Thiers a les qualités qui constituent un historien; c'est dès lors vers lui que je tourne mes regards plutôt que vers les faiseurs de

Mémoires. Que sont devenus aujourd'hui ceux de Sainte-Hélène?

Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, le 24 mars 1857.

1928. Lord Stanhope (ci-devant lord Mahon) est un personnage fort marquant par son esprit et sa position sociale.

Je pense comme lui sur la situation des choses en Angleterre. Savoir ce qui arrivera du brouhaha du jour est impossible; il n'en est pas de même des conséquences qu'aura la chute ou le triomphe de lord Palmerston. Dans le premier cas, la question formulée en 1848 et 1849 par le duc de Wellington : « Comment pourra-t-on conduire l'administration? » rentrera dans son droit. Si je me permettais une rectification de la phrase, je changerais le mot « comment » en « qui »; car c'est un chef de Cabinet, apte à jouer ce rôle, qui semble faire défaut, si lord Palmerston tombe et s'il se met à la tête de l'opposition. Dans l'autre cas, c'est-à-dire si lord Palmerston triomphe, où s'arrêtera la politique excitante et insolente de l'inventeur de cette double politique qu'il sait conduire de front, et qui, tantôt conservatrice *for home consumption*, tantôt révolutionnaire *for exportation*, constitue un système qui trouve une application plus rationnelle dans l'industrie manufacturière de l'Angleterre que dans sa politique ou dans toute politique quelconque?

Lord Stanhope a raison de compter sur le bon sens et sur l'esprit conciliant de lord Elgin. Mais la partie est engagée entre l'Angleterre et la Chine; celle-ci sera-t-elle également conciliante? Et si tel devait ne pas être le cas, qu'arrivera-t-il?

N'est-ce pas une chose curieuse que de voir la Chine *arbitre* de la paix de l'Europe, et en particulier de la paix politique et intérieure de la Grande-Bretagne?

24 mai 1857.

1929. Je vous ai promis de vous confier un deuxième

exemplaire des aphorismes* que j'ai soumis aux autorités centrales du Gouvernement de l'État, à la fin de l'année 1844. Je tiens aujourd'hui ma parole, et j'ajoute quelques réflexions à mon envoi.

Avant les catastrophes de 1848 et de 1849, trois éléments jouaient le rôle principal en Hongrie : le trône, le pays et la *Constitutio avita*. De ces éléments il n'existe plus aujourd'hui que les deux premiers ; le troisième, la constitution, a disparu dans la révolte.

Sur *qui* pèse la responsabilité du fait ? Pèse-t-elle sur la Couronne ou sur le pays ? Elle pèse sans contredit sur le pays et, si l'on veut, sur ceux qui le représentaient alors. Pour mettre cette vérité en pleine lumière, il suffit de prendre connaissance des propositions royales par lesquelles a été ouverte la diète hongroise de 1847, et des aphorismes dans lesquels l'esprit et les sentiments qui animaient le Gouvernement se trouvent affirmés nettement. Ce n'est pas le renversement de la constitution que voulaient le Roi et ses conseillers, mais sa réforme dans le vrai sens du mot. Ce n'est pas le Roi, mais la Diète qui a proposé de remplacer la *Constitutio avita* par une constitution nouvelle ; c'est également aux représentants de la Diète qu'il faut imputer d'avoir détruit par la révolte ouverte le lien indissoluble que la nouveau mécanisme politique n'avait pas encore osé rompre entre la dynastie et la couronne de Hongrie.

Il est superflu aujourd'hui de revenir sur la valeur intrinsèque plus ou moins grande de l'ancienne constitution, sur les droits et les devoirs qui en dérivait pour la Couronne et pour le pays, sur ses chances de vitalité. Ce n'est pas de ce qui a cessé d'être que l'Empereur doit s'occuper. Sa tâche et celle de son Gouvernement se bornent à prendre en considération ce qui est !

Cela me ramène à mon court travail de 1844. Ce travail reposait sur la base de l'état de choses tel qu'il existait avant le mois de mars. Ce que le flot révolutionnaire n'a pas emporté trouve néanmoins aussi une place dans les aphorismes.

* Imprimés dans le tome VII, page 52.

(Note de l'Éditeur.)

Ce qui mérite encore aujourd'hui quelque attention, c'est ce que je disais de l'esprit hongrois et de la classification des partis. Cet esprit se trouve sans doute paralysé par la disparition de la forme constitutionnelle du pays, mais il n'est pas éteint pour cela et trouve un aliment dans des souvenirs historiques facultatifs et dans la vive sensibilité de la race hongroise, ainsi que dans l'agitation morale et immorale dont souffre toute la société humaine.

Les événements de 1848 et de 1849 ont fatalement développé l'idée de l'unité de l'Empire, par opposition à son morcellement, à la suite de la destruction des formes légales antérieures qui s'opposaient à l'idée d'unité.

Une conception fautive en réalité, parce qu'elle est trop tranchante, de l'idée en question fournit bien des aliments au développement de l'esprit d'opposition.

L'unité est une condition essentielle de la vie de l'État; l'idée qui y répond se trouve exprimée par le mot « Empire ».

Envisagée au point de vue pratique, l'unité n'exclut pas l'admission d'une certaine diversité. Tout dépend ici de l'application des deux idées : de celle de l'idée d'unité au pouvoir gouvernemental et législatif, et de celle de diversité aux mesures gouvernementales relatives aux conditions différentes qui dérivent de questions de climat, du degré plus ou moins grand de civilisation des parties de l'Empire.

Aucun Empire du continent européen, pas même la Russie, bien qu'elle soit à la fois européenne et asiatique, ne présente plus de différences intérieures que l'Empire d'Autriche. Aucun n'est donc plus fondé à demander la prise en considération sérieuse de ces différences.

De son côté, l'influence de l'histoire sur l'esprit des peuples joue toujours un rôle dans les sentiments de ces derniers. C'est ce qui arrive également en Hongrie. Ce pays a une histoire qui remonte à mille ans et qui explique tout naturellement ses prétentions à l'autonomie nationale. Aussi ai-je cru devoir tenir compte, dans mes aphorismes, de l'esprit séparatiste qui le travaille, et maintenant que les situations ont subi des modi-

fications si profondes, je ne saurais rien retrancher ni rien ajouter à ce que j'ai dit en 1844.

Une circonstance particulière devait donner plus tard un nouvel essor au sentiment national hongrois, qui avait été vivement excité par les idées de réforme de l'Empereur Joseph II. Je veux parler du fait que le mot même d'Empire d'Autriche n'existait pas avant le moment où l'Empereur François a déposé la dignité de chef du Saint-Empire et pris le titre d'Empereur d'Autriche.

Il en est résulté que, pendant qu'il portait la couronne de l'Empire romain-allemand, le chef de la maison d'Autriche a toujours pris le titre de Roi de Hongrie, de Bohême, etc., titre dans lequel l'unité des parties du vaste domaine de la maison d'Autriche devait apparaître nécessairement sous la forme d'une union personnelle. Par suite de l'adoption d'un titre que cet ensemble de pays n'avait pas autrefois, la couronne de Hongrie fut abaissée d'un degré. Que cet événement purement formel ait fait une vive impression en Hongrie, ne fût-ce que par suite de la vanité propre à la nation, c'est là un fait tout naturel, mais qui n'aurait même pas besoin d'être mentionné si le pays avait été réellement gouverné, comme cela aurait dû être.

Je termine cette lettre, qui n'a d'autre but que de tirer une ligne de démarcation entre ce qui est *mort* en ce qui concerne la situation de la Hongrie et ce qui est encore vivant, tandis que les deux éléments existaient encore dans toute leur force au moment où j'écrivais les aphorismes en 1844. Je me permets d'exprimer encore un vœu patriotique. Le voici en peu de mots.

Je voudrais que l'idée de l'unité du corps politique autrichien fût toujours maintenue dans les hautes régions gouvernementales comme étant la seule applicable à cet Empire. Mais il ne faudrait pas qu'on y oubliât d'avoir toujours présente à l'esprit la nécessité de tenir compte de considérations locales inspirées par la différence du degré de culture des différents pays.

En 1850, alors que j'étais loin d'ici, j'ai exprimé mon senti-

ment au prince de Schwarzenberg. Voici ce que je lui écrivais : « Là où il faut compter avec des différences réellement existantes, le Gouvernement impérial doit se garder d'avoir l'air de germaniser. »

Recevez l'assurance de ma vieille amitié, et pardonnez-moi ces énonciations confidentielles d'un mort.

Metternich à Lady Westmoreland.

Vienne, ce 4 avril 1857.

1950. Je me permets d'appeler votre attention sur un fait d'un intérêt particulier pour *nous autres*, qui, malgré la différence d'âge qui existe entre nous, avons été témoins ou acteurs dans des temps qui, plus que ceux où nous vivons, portent un caractère sévère et, si vous le voulez, même héroïque, tandis qu'une empreinte fantastique couvre les affaires dans l'ère présente. J'entends parler de l'époque qui a signalé la chute du premier Empire français.

L'histoire passe toujours par deux phases. La première est celle où *elle se fait*; la seconde, celle où *elle peut être écrite* : ces époques ne sauraient être confondues par les esprits droits, tandis qu'elles le sont souvent par ceux chez lesquels prédominent la légèreté et le manque de patience, cette grande et utile qualité qui a toute la valeur d'un don du Ciel ! La mesure du temps est en rapport direct avec la gravité des sujets historiques; plus le poids du sujet est lourd, plus l'espace qui doit séparer *l'action de l'histoire* devient grand.

Pour que l'histoire d'une époque soit sérieusement écrite, il faut que son terme puisse être signalé : pour rendre ma pensée claire par un exemple, arrêtez-vous à la différence qui existerait entre l'œuvre de deux auteurs dont l'un entreprendrait l'histoire de la *Révolution* et dont l'autre s'arrêterait à décrire seulement *une des phases de cette Révolution*. Ce qui n'est pas arrivé à un terme précis n'est pas fini, tandis que l'épisode après lequel la toile est tombée peut être raconté, apprécié et jugé. Dès lors, l'histoire de la révolution de 1789 ne

peut être écrite, parce qu'elle n'est pas encore arrivée à son terme, malgré les soixante-huit années de sa venue au monde, tandis que certains épisodes du grand drame sont à la disposition des historiens sérieux. L'une des phases disponibles a sans doute été celle du *premier Empire français*, et c'est à l'œuvre de M. Thiers que j'arrive après une longue et pédantesque phraséologie.

Vous qui prenez sans doute connaissance du travail de M. Thiers, vous lui rendrez cette justice d'être une œuvre sérieuse, laquelle (au *gallicanisme* près, qui appartient forcément à la nationalité de l'auteur, mais que celui-ci a singulièrement mitigé) tient compte de la vérité de cette première des conditions qui constituent un historien.

Eh bien, je ne saurais m'empêcher de vous rendre compte d'un fait que je qualifie de curieux sous la plume de M. Thiers. Ce fait est le suivant, et il porte sur le quinzième volume de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, c'est-à-dire sur le volume qui vient de paraître tout à l'heure.

Ce volume commence avec l'année 1813 et finit par le récit de la bataille de Bautzen. Il embrasse ainsi l'époque la plus sérieuse de ma vie publique, celle où je me suis trouvé placé, en ma qualité de chef du Cabinet, sous le poids de la plus grave — d'une double — responsabilité, celle de sauver l'Empire dont la destinée m'était confiée dans le plus prochain avenir, et de servir en même temps la cause de l'Europe tout entière. A l'immense difficulté d'une tâche pareille s'est trouvée jointe celle de n'avoir à disposer que des débris de la puissance autrichienne, réduite à sa plus faible valeur par vingt années de guerres mal conduites, ce dont la paix de 1809 avait démontré les dernières conséquences. Un embarras non moins grand pour le Cabinet, c'était la pression qui des deux parts, de celle de Napoléon battu et de celle des puissances victorieuses, s'exerçait sur la décision de l'Autriche, désarmée et seulement en voie d'armement, mais pourtant appelée par la force même des choses, soit en considération de son propre intérêt, soit par suite de la position géographique de l'Empire, à entrer en lice à la prochaine réouverture de la campagne

dans l'année qui venait seulement de commencer. Ajoutez à ces difficultés la direction toute révolutionnaire qu'avait prise l'esprit national allemand, lequel était resté étranger à nos pays qui, par-dessus tout, étaient livrés au sentiment d'une fatigue profonde : ajoutez encore à cette position complexe ma récente entrée dans le ministère, la jeunesse relative de mon âge dans un Gouvernement où les habitudes étaient vieilles, et vous comprendrez que ce n'est que l'aide de la conscience et le sentiment du devoir qui ont pu me soutenir. Et encore à quoi eussent pu me servir ces éléments moraux, si je n'avais possédé la confiance personnelle et entière de mon Maître ?

C'est après vous avoir placée en face de la situation la plus difficile qu'une phase quelconque de l'histoire puisse réserver à l'action d'un chef de Cabinet, que j'arrive à ce que je regarde comme curieux dans l'ouvrage de M. Thiers. Ce n'est pas dans une œuvre française que jamais je me serais attendu à trouver un compte rendu véridique de la marche de la politique autrichienne entre les années 1812 et 1813, et bien moins encore sous la plume de M. Thiers, que je n'ai jamais vu que dans deux fort courtes rencontres et dont j'ai été l'adversaire décidé dans le cours de ses différents ministères. Dans les dernières années, cette question m'a été fort souvent adressée par des hommes sérieux : « N'écrivez-vous pas ? » — Ma réponse uniforme a été celle-ci : « Tout ce que je pourrais écrire est consigné dans les archives, et il appartiendra aux historiens futurs d'en tirer parti. »

Aujourd'hui, je puis renvoyer au quinzième volume de M. Thiers ceux qui seraient curieux de s'orienter. Il me reste à attendre ce qu'apportera le seizième, qui est annoncé pour le mois de juin prochain, et je possède le don de la patience*.

Metternich à la duchesse de Sagan.

Vienne, ce 13 avril 1857.

1931. Le quinzième volume de l'histoire de M. Thiers, au

* Voir les lignes écrites par Metternich au sujet du tome XV de l'ouvrage de M. Thiers, dans la note de la page 253, tome I^{er}.

contenu duquel je rends une pleine justice, m'a engagé à un recours aux archives qui renferment les actes des années 1813 et 1814, et cela dans l'intérêt de la vérité historique.

La recherche que je voue aux actes officiels d'une époque dans la confection de laquelle je me regarde comme un ouvrier, me conduit à de curieuses expériences. Je place à leur tête celle de trouver combien le souvenir des hommes est renfermé dans des limites étroites. En ouvrant l'un des premiers dossiers du grand procès, il m'est tombé sous les yeux un *Moniteur* du 5 octobre 1813, — d'une date si rapprochée de la bataille de Leipzig. La feuille contient un rapport de M. de Bassano à l'Empereur, avec une foule d'annexes qui formeraient aisément un volume in-8° de 250 à 300 pages. Je ne me suis point rappelé l'existence de ce *Moniteur*, qui place la question du procès en une telle évidence qu'avec de bien légers ajoutés il suffit de sa lecture pour mettre les juges dans le cas de formuler le *verdict*. La feuille du *Moniteur* est tellement couverte de remarques que j'ai consignées au crayon sur les marges lorsque j'en ai fait la première lecture, que, pour rendre compte à l'Europe de mes impressions et de ma pensée sur la situation, il suffirait de copier à l'encre mes paroles exprimées avec un détestable crayon. Je serais prêt — s'il le fallait — à engager le pari qu'il n'y a pas dix personnes qui se souviennent de l'existence de ce *Moniteur* du 5 octobre 1813, qui dit tout! M. Thiers, pour écrire son histoire politique et morale des huit premiers mois de cette année mémorable, n'a pas eu besoin assurément de consulter d'autres actes pour rester vrai dans ses récits.

Metternich à Thiers.

Johannisberg, le 4 août 1857.

1952. C'est en mon nom et au nom de tous les miens que je vous offre de sincères remerciements pour les moments que vous avez bien voulu passer parmi nous.

Vous aurez emporté d'ici — je me permets de le croire —

des impressions de calme et de repos. La localité elle-même porte à ce sentiment; la vue dont y jouissent ceux qui ont des yeux pour voir, s'étend sur un horizon immense et sur un fleuve dont le cours tranquille n'est pas dépourvu d'animation. Tout dans cet aspect fait naître des idées différentes de celles qui troublent la vie dans les capitales et y produisent un mouvement social désordonné. Vous comprendrez qu'un pareil séjour doit me convenir, et je ne suis point surpris que, malgré *voire jeunesse*, votre impression se rencontre à cet égard avec celle d'un octogénaire. En mettant un terme à ma longue vie sur les planches du théâtre qui s'appelle le monde politique, et en me retirant dans une loge, celle que le sort a mise à ma disposition me convient parfaitement. Elle sera toujours ouverte à mes amis; les porteurs d'*ismes* * sont seuls consignés à la porte du château.

Metternich à lord Brougham.

Johannisberg, le 15 septembre 1857.

1955. Vous connaissez le charme que, pendant de longues années déjà, m'a fait éprouver le contact avec vous. Les distances sont à cet égard des obstacles qui croissent avec l'âge des hommes. Dans la vieillesse, il arrive de deux choses l'une, ou les hommes ne bougent plus, ou, s'ils ont encore la faculté de se mouvoir, ce n'est plus alors qu'à l'instar des pendules qu'ils se transportent d'un lieu à l'autre sans changer de direction. C'est ainsi que vous suivez celle du nord au midi, tandis que je vais de l'est à l'ouest, sans que ces directions se croisent.

J'aurais bien des lumières à puiser dans votre connaissance des choses, où il me manque ce qui constitue le véritable savoir. Dispensé de tout ce qui mérite la qualification d'« affaires », je vis dans le passé, et ma vue porte sur l'avenir.

Quel sera l'avenir de l'Europe? Ce ne sont pas les condi-

* Le prince exprime en toute occasion son aversion contre l'*isme*. On en trouvera l'explication dans les lignes aphoristiques qu'il consacre à ces deux syllabes. Voir la page 371, t. VII.

(Note de l'Éditeur.)

tions dans lesquelles le corps social se trouve placé aujourd'hui, et qui ne constituent en réalité qu'une époque de transition, qui peuvent me servir de base pour ce calcul. Je me sens ainsi privé de ce qui pour moi a la valeur d'un élément de la vie morale. Peut-être en savez-vous plus que moi à ce sujet.

Il y a une trentaine d'années que j'ai écrit les paroles suivantes :

« On parle d'*affaires orientales*, qui ne méritent pas cette qualification et livrent les esprits à des erreurs dangereuses qui les entraînent dans de fausses directions. Quand un jour se présentera une affaire orientale véritable, si elle n'est pas étouffée dans son germe, elle pourra tourner pour l'Europe en une cause de désordres tels, que le cri de sauve qui peut pourra en résulter. » Ce cas ne peut-il point se présenter aujourd'hui?

Vieil homme d'ordre dont la pensée a toujours été conservatrice (ce mot pris dans sa véritable acception), et qui a su toujours subordonner les questions de détail à celles d'un intérêt commun, je forme aujourd'hui les meilleurs vœux pour que la puissance anglaise devienne, dans les voies les plus courtes et les plus décisives, maîtresse du bouleversement qui s'est fait jour dans le *véritable* Orient. Quels sont à cet égard les moyens et les chances?

Ce n'est pas dans mes vignobles (dont par parenthèse l'aspect est merveilleux cette année) ni dans le vaste horizon que domine ma vue du haut de mon château, qu'il m'est permis de puiser un élément apte à des calculs et pouvant dès lors servir de base à mon faible entendement et de soutien à ma bonne volonté.

Je vois passer journellement sous mes fenêtres des milliers de touristes. Peut-être le sort me favorisera-t-il assez pour qu'un jour vous soyez de leur nombre.

Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, le 25 mars 1858.

1954. Mon sentiment à l'égard de la situation est sévère, et cela, en particulier, parce qu'elle n'offre point de base sur

laquelle il soit possible d'asseoir un calcul. Ce qui ne saurait être mis en doute, c'est le désir des hommes qui se trouvent au pouvoir, en France et en Angleterre, de maintenir entre les deux pays ce qu'il leur sera possible de sauver des apparences qualifiées sous le règne de Louis-Philippe d'*entente cordiale*, et sous celui de Louis-Napoléon, d'alliance entre les deux Empires. Le succès répondra-t-il aux efforts des Cabinets? Les chances ne me paraissent guère placées en faveur de l'entreprise; nos vœux doivent être dirigés contre tout ce qui porterait le caractère d'une rupture entre les prétendus alliés et jetterait un incommensurable désarroi entre les autres corps politiques si déplorablement désunis entre eux.

Louis-Napoléon a, selon ma conviction, commis de bien graves fautes dans ces derniers temps.

L'infatuation est une faiblesse, et je ne trouve pas d'autre mot pour qualifier la fausse direction dans laquelle le *napoléonisme* s'est engagé. Entre le *self-government* et la *self-adoration* il y a une notable différence, et ni la France, ni ce qui n'est pas la France, ne sont disposés à se livrer à l'adoration des *Napoléon!*

Nul n'est plus disposé que moi à reconnaître les grandes qualités que possède le neveu de l'oncle, aux qualités duquel j'ai également su rendre justice. Ce sont les fortes lumières qui donnent les fortes ombres, et tel est dès lors aussi le cas des Napoléon. Ces effets d'optique exercent indubitablement aujourd'hui une grande influence sur le sentiment public en Angleterre, dont le comte Apponyi tient compte à juste titre.

Quant à notre position, mon cher comte, il serait dangereux de se cacher qu'elle est éminemment difficile. Tenons-nous ferme sur la base de la vérité; manifestons hautement ceci, que l'Autriche ne cherche et ne veut rien pour elle que ce que toute puissance doit également vouloir, c'est-à-dire la paix intérieure des États et des relations internationales, sans lesquelles cette paix ne saurait exister. Faites ressortir cette autre vérité, que tout conflit vrai ou supposé qui aurait un caractère *politique* proprement dit, est, dans la position où se

trouvent toutes les puissances, une faute et un danger incalculable dans ses conséquences. Attachez-vous surtout à faire clore dans le plus bref délai possible les questions, — toutes de chicane, — qui occupent encore le champ politique. Ce sont les conseils que je me donnerais si j'étais à la place si importante et si difficile que vous occupez, et que je vous donne dès lors, avec la force et la franchise de ma conscience et la conviction que vous n'avez pas besoin de conseils.

Les récents événements de Padoue et de Venise (symptômes et non causes de l'existence du mal) vous donneront le moyen d'insister à Paris pour que l'on cesse d'y caresser une fantasmagorie qui tourne plutôt en un danger pour l'Empereur des Français que pour le Roi du Royaume lombard-vénitien. On devra finir par comprendre, par exemple, que l'ovation faite à *Orsini* a été, soit une faute d'entraînement, soit une erreur de calcul dont le poids est retombé surtout sur la tête de Napoléon.

Ce 12 avril 1858.

1955. Votre impression sur la déplorable position dans laquelle se trouvent engagés les intérêts les plus sérieux de la société et de la politique proprement dite, ne diffère pas de la mienne. Vous ressentez à son égard ce que je ressens moi-même; vous voulez ce que je veux dans l'intérêt du repos social et de l'ordre politique, et votre vue, aussi peu que la mienne, ne saurait percer les brouillards qui recouvrent les conséquences d'un état de choses tout à fait anormal. Naviguer au milieu de conditions pareilles est une entreprise difficile, et la tâche du timonier compte au nombre des plus pénibles. Les voiles du navire doivent être serrées; ce qui doit occuper avant tout le capitaine, c'est le soin de ne pas perdre la direction du voyage et de s'armer contre les cas imprévus. Telle est votre situation, telle est votre tâche.

J'ai vu par vos directions à M. de Hübner que vous vous êtes expliqué envers M. de Bourqueney dans un sens entièrement conforme à l'exposé que j'ai cru devoir lui faire, quand il est venu prendre congé de moi la veille de son départ pour

Paris, de mes impressions sur les voies évidemment fausses dans lesquelles s'est engagé son Maître.

Le sens de vos paroles et des miennes a certes été le même ; placés tous deux dans des positions différentes, l'exposé de mon sentiment a sans doute porté un caractère plus prononcé que n'a pu être votre manifestation. Vous en trouverez la preuve dans les termes que je vais consigner dans cette lettre. Voici ce que j'ai dit à M. de Bourqueney :

« Lorsque les phases par lesquelles a passé le procès d'Orsini et compagnie sont arrivées à ma connaissance, elles ont influencé le jugement que j'ai porté sur l'attitude de Louis-Napoléon et que vous connaissez mieux que personne. J'ai conçu des doutes sur la valeur de mes impressions. Depuis la publication de la seconde lettre de l'assassin et le silence que garde le Gouvernement français, — c'est-à-dire le silence que garde l'Empereur, — je suis livré à des doutes sur ce qui m'est resté de confiance, et je ne trouve qu'un mot pour vous rendre ma pensée actuelle. Je crains que Louis-Napoléon ne soit en proie à *de l'infatuation*; je m'arrête à ce mot, parce qu'il admet le retour à une situation meilleure, et il me reste dès lors l'espoir d'un retour vers de meilleures inspirations. » M. de Bourqueney m'a religieusement écouté.

« Vous vous rendez à Paris; utilisez votre séjour pour faire comprendre à qui de droit que l'Europe ne saurait ployer sous ce qui ne serait qu'un mauvais jeu. Qu'il soit mis un terme à ce qui est qualifié d'affaires politiques en instance et qui, en réalité, ne sont que des questions de chicane. Qu'il en soit de même de ce qui porte le nom de *Congrès de Paris*, et tend évidemment à faire tourner en une institution privée de sens pratique une forme utile, si un même esprit anime ceux qui entendent l'utiliser en faveur d'une bonne et juste cause. Travaillez dans ce sens, et vous acquerrez de nouveaux gages de confiance. »

M. de Bourqueney s'est déclaré pénétré de la justesse de ma pensée. Il me semble assez d'accord avec mon appréciation de ce qui est qualifié *Congrès de Paris*, et des embarras qui sont inséparables d'une forme que M. de Bourqueney recon-

naît comme faussée par le fait de l'admission d'un État tel que le Piémont dans le conseil de Gouvernements qui seuls sont en mesure de représenter les intérêts généraux du monde.

La position où se trouve engagé celui-ci est éminemment dangereuse, et elle fait dès lors appel à tous les cœurs droits et à tous les esprits éclairés. J'ai été témoin des phases que l'Europe, et notre Empire en particulier, ont traversées dans le cours des dernières soixante et tant d'années. J'avoue n'en avoir pas rencontré une qui ait été plus menaçante pour la *paix véritable* et qui se soit moins prêtée à un calcul sérieux sur son issue définitive.

La seule attitude que dans une situation pareille puisse prendre une grande puissance, c'est d'*avoir raison dans ce qu'elle veut et de prouver qu'elle n'entend et ne veut pas autre chose, ni pour elle, ni pour le reste du monde.*

Ce 8 mai 1858.

1936. Il vient de s'opérer un changement clair et positif dans la position du Gouvernement sarde; un changement dû à la fois aux erreurs sans mesure ni nombre dont s'est rendu coupable ce Gouvernement depuis les dernières années du règne de Charles-Albert, et aux errements qui signalent la marche que continue à suivre ce Gouvernement. Ce sont les relations qui ont existé entre le Piémont et la France républicaine pendant les années 1848 et 1849, et le déchirement du voile qui les avait recouvertes jusqu'à ce jour, qui sont la cause du changement que je signale.

Contribuez à donner le coup de grâce à cette détestable boutique, et accordez à *la plus prompte fin de ce qui va occuper la Conférence de Paris*, la valeur d'un coup pareil. Cette fin devra délivrer l'Europe du scandale de voir une boutique inqualifiable siéger dans le rang des premières puissances.

Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne toucher dans ce moment à rien de ce qui aurait la valeur d'une récrimination *autrichienne* contre le Gouvernement sarde. Notez dans vos comptes les griefs directs de notre Cour à la charge de ce

Gouvernement, et inscrivez-y ces griefs sous la rubrique *pour mémoire*. Ce sera après la fin des conférences et l'expulsion *de fait* de la Cour de Turin, qu'arrivera l'heure de faire valoir ce qui nous est dû. A chaque chose son droit et son opportunité. Ce n'est pas devant un aréopage où la Sardaigne occupe un siège qu'il serait de la dignité de l'Autriche d'aborder ses griefs particuliers contre la boutique en déroute et ses souteneurs d'aujourd'hui également plus que compromis. Laissez faire la force naturelle des choses et ne l'entravez pas dans sa marche et ses produits certains. Le quart d'heure de Rabelais sonnera sans que nous nous donnions la peine de tirer la corde de la cloche qui, là où tout est pourri, pourrait nous rester entre les mains.

Metternich au cardinal Rauscher, à Vienne.

Vienne, le 16 mai 1858.

1957. Je suis parvenu à l'extrême limite de la vie terrestre. Il m'est bien permis dans ces conditions de jeter un coup d'œil impartial sur une période de soixante-neuf ans pendant laquelle je n'ai été que peu de temps simple spectateur et bien plus longtemps personnage agissant. Né avec l'amour de la *vérité*, je me suis laissé guider, pendant les longues luttes que j'ai traversées (et qui ne sont pas près de finir), par la conviction que l'origine de tous nos maux est « dans la *révolte du mensonge contre la vérité* » ; c'est cette conviction qui m'a tracé ma voie, la seule dans laquelle je pouvais marcher et me plaire.

M'appuyant sur cette idée et ne la perdant jamais de vue, j'ai soutenu une longue lutte contre les mensonges, et je n'ai pas à me reprocher d'avoir jamais capitulé avec l'un ou avec l'autre.

Il est deux situations auxquelles la prééminence appartient dans la société humaine : ce sont celles que peuvent donner la carrière *ecclésiastique* et la carrière *militaire*. La première dispose de la chaire, la seconde du champ de bataille. Sur le premier terrain, la vérité morale se laisse défendre *hautement* ;

sur le second, la puissance du fait s'exprime *clairement*. Il en est autrement des pouvoirs gouvernementaux; dans ce qui leur est échu en partage, le terrain de la politique est à la fois le plus difficile et le plus ingrat à cultiver.

Le défenseur intelligent du droit sur ce terrain ne peut trouver de la force que dans le dicton parfaitement juste : « Fais ce que dois, advienne que pourra. » Ma conscience me dit que je n'ai jamais menti à cette devise.

D'après les lois ordinaires qui régissent la vie humaine, Votre Éminence a encore une longue et féconde carrière devant Elle. La mienne est terminée depuis longtemps; ce qui me reste, ce sont des souvenirs, des regards jetés sur le présent et des vœux pour l'avenir. De ces trois choses, la première est, je l'avoue sincèrement, celle qui me pèse le moins. La seule idée juste qu'on puisse se faire du temps actuel est celle qu'il constitue une période de transition. Le dénoûment et la limite extrême de périodes de ce genre, Dieu seul les connaît!

Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, le 2 juin 1858.

1933. Comme je me sers d'une autre main pour écrire l'exposé ci-joint, j'userai de la mienne pour y ajouter quelques mots.

Il me serait difficile de trouver le mot propre pour caractériser l'annexe. Elle n'aspire pas à la valeur d'un travail, et elle est plus cependant qu'un simple exposé d'impressions. Ce à quoi j'attache le plus de valeur dans cet écrit, c'est aux deux faits historiques suivants : à celui que la confusion si dangereuse qui court le monde est le produit de la *maladie du corps social*, dont les *embarras politiques* ne sont qu'une conséquence; à celui que les difficultés toujours renaissantes dans les relations entre l'Autriche et la France sont en grande partie la conséquence d'un préjugé inextinguible, dont l'esprit français est empreint. Vous voudrez bien remarquer que c'est *de la France* dont je m'occupe avant tout autre corps politique,

et cela, vu le fait, à l'égard duquel il ne faut pas se faire d'illusion, que c'est ce pays qui est et qui restera longtemps l'ancre d'une confusion aussi dangereuse pour lui que pleine de maux pour l'Europe tout entière.

Qu'avons-nous à faire au milieu de cette situation, que vous qualifiez si bien par le mot *darkness**? Cette question, je crois l'avoir signalée dans ces paroles de l'annexe, *qu'à tout prix* il soit mis un terme à ce qui n'est qu'un foyer de confusion politique, à l'usage du jeu personnel et dynastique du jour et d'un lendemain qui lui-même est couvert de brouillards. Dégagée de cette espèce de filet dans lequel se trouvent enlacés l'Autriche et avec elle tous les autres corps d'États, notre politique, *la moins libre de toutes*, et par cela même celle qui peut le plus facilement *se rendre claire aux yeux de tous*, — pourra se placer droit et ferme sur les bases où repose l'existence de notre Empire; lorsque nous serons rendus à nous-mêmes, l'isolement dans lequel nous placent les lieux qui nous privent de la liberté du mouvement, même du mouvement moral, deviendra pour nous une force et *nous amènera des alliés*.

Tel est le seul commentaire que je crois devoir joindre à ce que je vous prie de lire avec la bienveillance de l'amitié et de la confiance.

(Annexe du n° 1933.)

Je prends pour point de départ du présent exposé le mal qui pèse sur le monde. Il se résume dans le mot de *révolution sociale*, et dans l'immense perturbation qui en est la conséquence et qui paralyse tous les ressorts de la vie intérieure, politique et internationale des États; révolution à laquelle ni la paix générale ni la restauration du trône des Bourbons n'ont mis un terme. Ces deux événements, qui auraient dû se compléter dans leur intérêt commun, ont différé dans leurs résultats. La paix politique, cette grande œuvre de l'alliance, ayant été conçue et assise sur les bases immuables de la raison et du bon

* Obscurité.

(Note de l'Éditeur.)

droit, et ayant dès lors répondu à l'intérêt de l'Europe entière comme à celui de chaque État en particulier, — une longue durée lui a été assurée. Il en a été autrement de la restauration du trône en France. Mal servie par les doctrines dont était entaché l'esprit de Louis XVIII et par le conflit des vues et des intérêts qui a faussé la marche de son Gouvernement, la Royauté restaurée est rentrée dans les errements d'une politique surannée, abstraite et directement opposée aux principes de l'alliance à laquelle cette Royauté a dû son appel à la vie.

Ce n'est pas sur la marche des événements que s'appuie aujourd'hui mon impression à l'égard des fautes commises par ce Gouvernement; elle s'est formée en moi dès les premiers pas que Louis XVIII a faits dans la direction fautive où la Restauration s'est immédiatement engagée, et que ma conscience m'a imposé le devoir de signaler au Roi dans le dernier et long entretien qu'il m'a accordé avant mon départ de Paris en 1814. « Votre Gouvernement, ai-je dit à Sa Majesté, est — et certes sans le vouloir — en train de reprendre en sous-œuvre la Révolution de 1789. »

L'événement n'a que trop justifié ma prévision. Rien n'a réagi et n'aurait pu, en effet, réagir sur la France elle-même et sur l'Europe entière d'une manière plus funeste que les errements dans lesquels s'est perdu le Trône légitime en France. La Restauration semble n'avoir vécu que pour imprimer le cachet de la légalité à des doctrines et à des actes qui, jusqu'à son avènement, avaient été privés de cette sanction.

Ce qui, en tout état de cause, est certain, c'est que *l'assimilation si dangereuse de la valeur des faits accomplis avec les produits d'une légalité justifiable* date de l'époque de la Restauration.

Cela dit, je passe à une autre conséquence des fautes commises par le Gouvernement royal légitime, et dont les suites pèsent lourdement sur l'Europe. Je veux parler des relations politiques entre la France et l'Autriche.

L'esprit de Louis XVIII était largement empreint des qualités et des défauts qui composent l'esprit français, cet amal-

game singulier de qualités sérieuses et d'une somme de légèreté qui fausse les actions et arrête la prévision. C'est sous l'influence de cet esprit que la Royauté restaurée est immédiatement rentrée dans les errements d'une politique de *rivalité supposée* entre la France et l'Autriche, en oubliant de tenir compte des changements que le temps et la force des choses avaient produits dans le cours de vingt-cinq années, de 1789 à 1814, dans les positions relatives des deux puissances. Pour signaler la portée des faux errements auxquels s'est à cet égard livré le Gouvernement de la Restauration, il suffit de prendre en considération deux faits, nommément la distance qui sépare aujourd'hui les domaines de ces deux grands corps politiques, dont les frontières se touchaient avant la Révolution, et la fixité des principes conservateurs qui forment la base de la politique et de l'existence même de notre Empire. Ce n'est assurément pas en retournant aux inspirations de la politique toujours *voulante* de la France, et aux inspirations de la rivalité surannée entre les Maisons de France et d'Autriche, sous les règnes de François I^{er} et de Louis XIV, que la Royauté restaurée a bien servi sa propre cause.

Louis XVIII s'est trompé en évoquant à son aide un bien faux esprit politique. Ce qui sert la Révolution ne peut évidemment servir la cause de l'ordre. Il a sans doute fallu une fort grande somme d'illusions et d'idées préconçues pour livrer ce prince et son Cabinet aux errements politiques qui ont si grandement influé sur le sort de la Restauration. Comment l'absurdité de l'idée de la rivalité supposée entre la France et l'Autriche n'a-t-elle point frappé le Cabinet français? Sur quelles bases le sentiment de l'Autriche aurait-il pu être fondé? L'Autriche n'avait certes rien à envier à la Royauté restaurée, tandis que tout ce que la France pouvait envier à l'Autriche était de nature à renforcer cette Royauté même.

La matière est ici épuisée, mon cher comte, et si je me suis arrêté à son objet, c'est que son absurdité même exige que son existence, à cause de l'influence qu'une aussi profonde erreur exerce sur les relations entre les deux Empires, soit

prise en considération dans bien des circonstances. Il n'est pas juste de passer outre à l'égard de l'existence d'un mal, parce qu'il est logiquement entaché d'absurdité ; il faut admettre son existence pour savoir se conduire à son encontre. Tel est spécialement le cas de la rivalité entre l'Autriche et la France que les Gouvernements, quels qu'ils soient, entendent exploiter au profit des situations si diverses dans lesquelles ils sont condamnés à se mouvoir.

Dépouillons maintenant la vérité, dans la situation générale de l'Europe, du fard qui la couvre.

La lutte qui existe est engagée entre la Révolution sociale et les conditions de la paix véritable, qui n'est et ne peut être que le produit de l'ordre, et dès lors celui des principes sur lesquels repose l'ordre. Les différends politiques du jour ne sont qu'un jeu plus ou moins grossier. Pour s'assurer de cette vérité, il suffit de jeter un regard impartial sur la valeur réelle de ces différends.

Un malaise général pèse sur l'Europe. Le sentiment du besoin de repos est universel, mais chaque événement, quelque minime que puisse être sa valeur réelle, acquiert la valeur d'une entrave s'opposant à la réalisation de l'objet.

Le corps social paraît placé sous l'empire du sort d'Ahasverus et du cri de *Marche, marche!* sans but d'arrivée marqué ni même saisissable. Ce cri sort du foyer qui depuis soixante-neuf ans souffle le désordre dans toutes les directions du corps social.

La France, soulevée et brisée dans ses fondements, passe de transformation en transformation, et cherche en vain à rentrer dans un équilibre qu'elle a perdu et qui longtemps encore lui échappera.

Ce n'est pas à vous que je pourrais me croire appelé à signaler les changements amenés par l'influence naturelle que la France, en proie à ce mal, exerce sur les autres pays. Ce que je vous conseille, c'est de ramener dans toutes les occasions les perturbations du jour à leur point de départ réel. Ce soin vous donnera le moyen d'évaluer leur portée. Ce qui complique toutes les positions, c'est la confusion qui s'est infiltrée

dans les situations les plus simples et qui a tourné en un dangereux abus de mots. Il me suffira à ce sujet de signaler quelques qualifications en usage.

Les mots alliance, nationalité, droit, sont détournés de leur signification réelle et livrés à de bien dangereuses interprétations.

L'idée d'une alliance n'est admissible que sous les règles généralement applicables à toute espèce de contrats entre parties indépendantes et libres de leurs mouvements; tout contrat présuppose un objet, un point de départ et d'arrivée précis, et les limites dans lesquelles devra se renfermer l'action.

Existe-t-il un contrat pareil entre la France et la Grande-Bretagne? entre ces puissances et la Cour de Turin? Certes non. Quelle est dès lors la valeur admissible du mot *alliés* qui résonne dans l'Europe entière et égare les esprits?

Quelle valeur a celui de *nationalité* dans l'acception que lui accorde et que lui retire, selon ses convenances variables à l'excès, la diplomatie qui se qualifie de libérale?

Quelle valeur la plus rudimentaire serait-il possible d'attacher à l'usage que cette diplomatie se permet de faire dans bien des circonstances du mot de *droit*?

Rien, dans les habitudes du jour, ne repose ainsi sur une base définissable, et tout, à commencer par le *bien*, doit dès lors tourner en confusion et en des compromissions qui aboutissent à des déroutes.

Telle est l'une des principales raisons de la position dans laquelle les États se débattent aujourd'hui entre la vie et la mort. Dans aucun corps politique la situation générale ne tourne en une gêne plus évidente que dans notre Empire, dont l'existence repose sur la diversité des races, sur les conséquences de sa position géographique et de son histoire, et qui, par conséquent, doit plus que tout autre corps politique ne pas s'écarter de conditions données, fixes et précises.

Ce n'est pas un traité de philosophie que j'entends ébaucher, ce sont des vérités que j'établis, et ma longue vie

publique témoigne de la haute valeur que je leur ai toujours reconnue.

La tâche de notre Cabinet n'est et ne peut être autre que de régler sa marche sur les exigences de la situation où se trouve placé l'Empire. Cette situation offre parfois de la gêne politique au Gouvernement. Ce qui dans toutes les occasions prêterait de la force au Cabinet, ce sera la conscience de la cause qu'il aura à défendre et le franc aveu des limites que toute situation donnée impose à son action; les limites dans lesquelles l'Autriche doit avant tout se renfermer, ce sont celles du bon droit.

L'individualité (et en politique les corps comptent comme des individualités) de notre Empire, qui, dans les affaires du jour, n'a rien à chercher pour lui en particulier et qui peut faire valoir son poids incontestable dans l'intérêt du droit et de la justice éternelle, est douée d'une grande force en face de prétentions qui, avant tout, n'entendent tenir compte que de leurs intérêts spéciaux bien ou mal entendus.

La tâche que je regarde comme la plus importante dans le moment actuel, c'est de conduire à leur fin, dans le plus court délai possible, les conférences dont l'existence et la durée sont une arme entre les mains du chef de la France, et offrent une somme de dangers de toute sorte aux amis de la paix politique. Sous le titre usurpé d'un centre d'entente entre les puissances, la réunion actuelle ne peut servir que la cause du désordre.

L'expérience de chaque jour montre en effet à quels embarras conduit inévitablement, et dans les directions les plus diverses, une réunion de plénipotentiaires à laquelle l'esprit d'intrigue cherche à prêter l'apparence d'un aréopage fantastique placé, soit sous la haute main de la France seule, soit sous celle de la France renforcée par des alliés prétendus, et qui, dans les circonstances données, se trouvent réduits au rôle de complices du chef de la France dans la direction de ses intérêts personnels et dynastiques.

Que cette monstruosité politique vienne à cesser. L'Autriche rentrera, par le fait même, dans une position bien

meilleure que ne l'est celle où le désarroi politique universel la tient resserrée. Ce n'est pas l'*isolement* (ce mot compris dans son sens véritable) qu'un grand corps politique tel que notre Empire aura jamais à craindre, quand le fait sera la conséquence voulue d'une position qui lui assurera la liberté de ses mouvements.

L'Autriche, si elle sait se faire comprendre, servira toujours de point de réunion et d'appui aux amis de l'ordre. Telle est sa position naturelle, et c'est là dès lors qu'elle peut et doit puiser sa force.

Vouloir étendre l'exposé de mon impression sur l'ensemble de la dangereuse position des choses, à la prise en considération des situations particulières dans lesquelles se trouvent placées en ce moment les principales puissances de l'Europe, ne saurait entrer dans mes vues.

Tous les Cabinets, sans exception aucune, sont en proie à l'invasion et aux effets du mal que j'ai pris à tâche de signaler dans ces pages, mal auquel la chute du simulacre de régime monarchique en France et la réaction de cet événement sur l'Europe entière ont ouvert en 1848 les portes, alors généralement mal gardées. Parler aujourd'hui d'une Angleterre, d'une Russie, d'une Prusse, c'est s'occuper d'êtres fantastiques. La France seule, qui, avec certaines modifications dans les formes, suit la voie dans laquelle elle est entrée il y a soixante-neuf ans, se présente à mes yeux d'une manière définissable. Elle est et elle sera encore longtemps le foyer d'un mal dont lord Chesterfield a si bien jugé la cause et prévu les produits dans les mots suivants qu'il a adressés à Montesquieu, le malencontreux fondateur de l'école anglaise dans son pays : « Vous et vos Parlements, vous pourrez bien faire encore des barricades, mais vous ne sauriez élever des barrières. » La prévision de lord Chesterfield s'est vérifiée; ce qu'il n'a point prévu, c'est que le *parlementarisme français minerait et ruinerait le système représentatif en Angleterre*. Dans la valeur historique et le rapprochement des deux faits se trouve la véritable situation actuelle des deux Empires voisins. Ajoutez à ces influences réciproques les embarras produits par les scènes dont l'Inde

orientale est aujourd'hui le théâtre, et la confusion d'idées dans laquelle le leurre de l'alliance entre les deux puissances maritimes, naturellement rivales, a jeté l'Angleterre et avec elle le reste des puissances, et rien ne manquera à la démonstration de la vérité.

La Russie s'est engagée dans la voie du suicide.

La Prusse est privée de chef.

Avec qui l'Autriche peut-elle marcher aujourd'hui?

Je ne lui connais *qu'une alliance* digne du fait et du nom, c'est l'alliance avec le bon droit et sa volonté clairement manifestée.

La position actuelle du corps social tout entier, situation dans laquelle les questions strictement *politiques*, quelle que puisse être leur valeur intrinsèque, n'occupent qu'une place relativement secondaire; cette position, qui elle-même est le produit du désarroi de la révolution sociale commencée en 1789, n'est autre chose que *la confusion arrivée à un point où les esprits les plus calmes, et les moins accessibles aux préjugés et aux illusions, sont réduits à l'incapacité absolue d'asseoir un jugement quelconque sur la marche des événements de chaque jour*. Dans une telle occurrence, un grand État ne peut et ne doit suivre d'autre ligne de conduite que celle d'un capitaine de vaisseau engagé sur une mer semée d'écueils au milieu d'une brume épaisse. C'est sur la force de résistance du bâtiment qu'il doit fonder sa confiance en carguant les voiles. Si la base de sa confiance devait elle-même n'être qu'une illusion, le sort du bâtiment serait livré à la volonté du destin. Tel n'est pas le cas de notre Empire; il possède, aux époques de trouble général (l'histoire en fait foi), une force de résistance que peu de corps politiques partagent avec lui, et qui réside avant tout dans le fait incontestable que l'Autriche, n'ayant rien à convoiter en dehors de ses frontières, peut se tenir à l'écart de ce qui n'est que de l'intrigue politique.

Cette vérité, qui a pénétré dans l'esprit public de l'Empire, mise en pratique dans toute sa force par le Gouvernement, prêtera toujours à celui-ci des moyens puissants pour combattre et même déjouer les attaques d'une politique empreinte

à la fois d'un esprit de convoitise condamnable et d'un sentiment de gêne et de faiblesse, attaques que des Gouvernements en désarroi moral dirigent contre le grand corps politique strictement et nécessairement conservateur.

Si l'Autriche, dans toutes les occasions, garde fermement la base hautement affirmée sur laquelle repose la vie de l'Empire, elle déjouera le jeu soi-disant politique, qui n'est en réalité qu'un recours à des moyens destinés à couvrir, dans une ère de désarroi général, la faiblesse et les dangers d'une situation où se sentent engagés ceux qui se livrent à ces intrigues et qui les alimentent.

Metternich à Disraëli.

Dresde, le 28 octobre 1858.

1859. Huit années se sont écoulées depuis notre rencontre en Angleterre, dans ce pays que j'aime, avec lequel le long cours de ma vie politique m'a mis en un fort sérieux contact, et que l'âge qui pèse sur moi m'empêche seul de visiter encore. Bien des événements qui, dans le cours des dernières années, ont occupé et couvrent encore le champ de la politique, seraient de nature à me dérouter dans la marche de ma pensée si mes convictions reposaient sur une base moins solide. Le grand Empire maritime qui en Europe n'est pas continental, et la puissance continentale et centrale qui n'est point maritime, finiront toujours par se rencontrer quand il s'agira, soit de questions véritablement générales, soit de questions pouvant toucher à leur intérêt direct. Une grande confusion dans les situations et les relations les plus diverses pèse aujourd'hui sur le monde. Elle arrivera à son terme ; ne me demandez pas ma prévision sur le *quand* et le *comment*, — je l'ignore autant que vous ; — mais ce en quoi j'ai pleine confiance, c'est dans l'heureuse influence que vous exercerez sur les dénouements d'une mauvaise situation des choses.

Comme ni vous ni moi n'avons jamais figuré dans le rang

des *touristes quand même*, ce fait suffit pour mettre un grand obstacle à notre rencontre personnelle, ce que je regrette vivement. Veuillez malgré cela me conserver un bon souvenir et compter sur celui que je garde de vous, avec le sentiment d'une considération aussi sincère que distinguée.

APPENDICE.

I

COMPLÉMENT DU JOURNAL DE LA PRINCESSE MÉLANIE *

RECUEIL DE DOCUMENTS ÉCRITS PAR METTERNICH, DE 1848 A 1853.

LA COUR A INSPRUCK.

(Page 21.)

1940. Metternich au baron de Wessenberg, à Inspruck (Lettre). Londres, le 31 mai 1848. — 1941. Metternich à Sa Majesté l'Empereur Ferdinand, à Inspruck (Lettre). Londres, le 5 juin 1848. — 1942. Metternich au comte Henri de Bombelles, à Inspruck (Lettre et Mémoire). Londres, le 5 juin 1848.

1940. Mon cher baron, en acceptant le ministère des affaires étrangères dans la situation actuelle, vous avez donné à l'Empereur et à la patrie une nouvelle preuve de *véritable* fidélité. L'un et l'autre doivent vous être reconnaissants de ce sacrifice, un des plus grands que puisse faire un homme d'honneur libre

* Dans le Journal de la princesse Mélanie, il n'est souvent question que d'une manière succincte d'affaires dont s'occupe le prince de Metternich, affaires que le lecteur peut désirer connaître de plus près. Chaque fois qu'il a été possible de donner immédiatement les éclaircissements nécessaires sans interrompre le texte de manière à nuire à la clarté, nous l'avons fait au moyen de notes; par contre, pour les autres documents qui demandent plus de place, nous avons renvoyé le lecteur à l'Appendice. Ces documents se trouvent réunis ici sous la rubrique ci-dessus. Pour mieux permettre d'embrasser l'ensemble, nous avons, pour chaque titre particulier, indiqué le rapport du document avec le Journal en rappelant le numéro de la page de ce dernier qui est relative au document reproduit.

(Note de l'Éditeur.)

de sa personne, mais engagé moralement. Que Dieu vous bénisse et vous soutienne dans cette entreprise! Mes meilleurs vœux vous accompagnent.

Je n'ai pas besoin de vous dire ce que je pense de la situation où se trouve la société, et dans celle-ci l'Autriche; si vous ne le saviez pas, je vous renverrais à vous-même : vos sentiments et vos vues ne peuvent pas différer des miens. Ce n'est pas en vain que, pendant le dernier demi-siècle, nous avons labouré le même champ, traversé les mêmes vicissitudes, défendu ensemble l'ordre et combattu ses ennemis, en un mot, vu, appris, enseigné les mêmes choses. Vous et moi nous ne sommes pas de ceux qui ignorent tout, qui croient tout, qui courent après la chimère d'une fausse popularité. Si j'avais eu à désigner quelqu'un pour ce poste difficile, c'est vous que j'aurais nommé, non-seulement parce que je vous connais, mais encore parce que je sais que vous connaissez le *monde*, connaissance qu'on ne peut acquérir ni dans les salons de Vienne, ni dans les bureaux, ni dans les cercles littéraires ou autres, ni surtout à l'*Université*, mais uniquement *dans le monde*.

Tirez une ligne de démarcation entre l'Autriche *qui n'est plus* et celle *qu'il faut relever* de ses ruines. Placez-vous résolument sur la seule base solide, sur celle des principes éprouvés; n'accordez votre attention aux théories fausses que pour les remplacer par des doctrines vraies. Rejetez la liberté qui ne repose pas sur l'ordre, condamnez le gaspillage de la force, qui est le soutien de l'ordre. Représentez-vous l'image véritable de ce qu'est l'Autriche, c'est-à-dire un Empire composé de parties possédant des droits acquis; rejetez le système de centralisation de l'école française, car il ne convient pas du tout à cet Empire; augmentez la force du centre en lui assurant le *gouvernement* et en déférant l'*administration* aux parties. Faites tout cela, et vous ferez ce que j'ai voulu faire, tout ce qu'a empêché une *bureaucratie* routinière, qui se fait aujourd'hui gloire de tous les obstacles qu'elle élevait non pour me paralyser, *moi*, car je n'étais pas le *gouvernement*, mais bien mon action!

Heureusement, vous avez été à l'école de la Révolution, et vous l'avez suivie même sur les champs de bataille. Aujourd'hui, ce sont des écoliers qui font des expériences chez nous ; peut-être n'auront-ils pas à se louer des résultats. Ils ont ouvert l'arène ; où sont les champions ? où est le pouvoir créateur ? Car je suppose bien qu'après avoir bouleversé, on compte réédifier.

Je vous parle comme je le fais, parce que je sais que vous comprenez mon langage. Je ne sais d'ailleurs parler qu'à ceux qui sont doués de la faculté de comprendre.

J'ai combattu fidèlement et loyalement pendant trente-neuf années. J'ai, par conséquent, droit au repos. Ma vie active est terminée ; ma vie morale ne finira qu'avec mon existence physique.

Portez-vous bien, c'est un vœu plus facile à formuler qu'à réaliser. Dans tous les cas, comptez toujours sur ma vieille amitié.

Metternich à Sa Majesté l'Empereur Ferdinand, à Innsbruck (Lettre).

Londres, le 5 juin 1848.

1841. Sire, ma conscience me commande de soumettre à l'homme de confiance de Votre Majesté ce que je crois devoir dire aujourd'hui que je suis dans une position tout à fait libre. J'ai adressé la lettre ci-incluse au comte Henri de Bombelles, qui personnellement possède toute ma confiance, parce que je ne connais pas d'une manière certaine l'homme qui est le plus près de Votre Majesté et que je voudrais instruire en toute sécurité du fait que j'élève la voix. Mon nom est aujourd'hui mis à l'index par le parti subversif. Cela ne m'empêcherait pas d'élever la voix dans la situation sans exemple où se trouve la Monarchie, si j'avais la conviction de ne pas faire de mal en me faisant entendre ! *Mon nom*, Sire, ne peut figurer aujourd'hui dans aucune question gouvernementale, car il ne ferait, au contraire, qu'aggraver la situation. Je prie donc Votre Majesté de ne prononcer, à la suite de ma démarche présente,

mon nom devant personne d'autre que le comte de Bombelles.

Indifférent à tout danger qui menace ma personne, je ne le suis pas relativement à ceux qui peuvent menacer le trône, l'Empire et la cause à laquelle j'ai voué ma vie entière et que je regarde comme un devoir de défendre jusqu'à mon dernier soupir.

Que Votre Majesté daigne agréer l'hommage du profond respect que j'ai la satisfaction d'avoir professé pour elle à toutes les époques, et dont je lui ai donné toutes les preuves qu'il était en mon pouvoir de lui donner.

Metternich au comte Henri de Bombelles, à Inspruck (Lettre et Mémoire).

Londres, le 5 juin 1848.

1942. J'ai déjà déclaré que la résolution prise par l'Empereur de se retirer de Vienne est un des événements les plus considérables du jour. S'il pouvait y avoir un doute à cet égard, il serait dissipé par l'impression générale que ce fait a produite. Toutes les nouvelles d'Allemagne témoignent du contre-coup favorable de la résolution impériale sur le parti monarchique et sur les partis révolutionnaires. En Angleterre, elle est universellement approuvée; l'esprit positif du peuple anglais ne sait apprécier que les faits. Il est insensible aux simples paroles.

Le manifeste adressé par l'Empereur à ses sujets ne donne aucune prise à la critique. Il est excellent à tous les égards, et c'est ainsi qu'on l'a jugé ici.

Le corps diplomatique a été convoqué à Inspruck. Il s'ensuit de là qu'il faut qu'on désigne dans cette ville l'homme avec lequel ce corps sera appelé à traiter.

Je suppose que la chose est faite à l'heure actuelle.

D'après des bruits qui circulent ici, le baron de Wessenberg n'aurait pas accepté le poste de ministre des affaires étrangères. Dans ce cas, Sa Majesté aura sans doute jeté les yeux sur une autre personnalité.

(Mémoire annexé à la lettre.)

Les considérations suivantes, qui dérivent de la nature des choses et de la situation du jour, sont dignes de l'attention de Sa Majesté, et le pressentiment qu'on s'en est déjà occupé à Inspruck ne saurait m'empêcher de les exposer pour l'allègement de ma conscience. C'est à la sagesse du Souverain qu'il appartient de se prononcer sur leur valeur.

1. La révolution dans notre Empire est le produit d'une conjuration de certaines classes de la population, conjuration dont on n'a pas tenu compte et qui non-seulement n'a pas été arrêtée, mais qui encore a été favorisée dans son développement. Je me borne à rappeler ici les faits qui se sont produits dans la ville qui est la capitale de l'Empire et la résidence de l'Empereur.

Ces classes sont :

- a. Les directeurs des établissements d'instruction publique ;
- b. Les gens de lettres ;
- c. Un groupe de rêveurs faisant partie de l'assemblée des États provinciaux ;
- d. Un grand nombre de révolutionnaires étrangers, et à leur tête des *Polonais*, que les autorités chargées de les surveiller ont laissés faire.

Pour combattre ces éléments, qui par leur agglomération formaient une masse imposante, il n'y avait que la confiance du Gouvernement dans le bon sens et la fidélité du peuple, c'est-à-dire une position passive en face d'un parti prêt à se livrer à toutes les attaques contre l'ordre établi.

Les moyens dont ce parti disposait pour exécuter des projets qui sans doute n'étaient pas tous les mêmes dans le parti du mouvement, et pour atteindre le but qu'on voulait poursuivre ostensiblement, étaient :

- a. L'enseignement dans l'Université ;
- b. La création d'associations ayant pour objet l'étude de questions scientifiques ou de questions d'intérêt général, destinées en réalité à servir d'enseigne ;

c. Les violentes attaques de la presse allemande, dirigées surtout par des écrivains autrichiens, contre l'ordre de choses légal;

d. Les tentatives de séparation matérielle d'avec le *Centrum unionis*, tentatives qui se produisaient en Hongrie et en Bohême; enfin,

e. Les explosions à l'étranger de la révolution dépouillée de tout déguisement.

2. Entre Vienne et les autres parties de la Monarchie régnait une différence incontestable et significative au plus haut point, c'est-à-dire que tout ce qui se faisait à Vienne devait porter un autre cachet que les manifestations les plus regrettables qui se produisaient ailleurs. Tout ce qui se passait à Vienne, c'est-à-dire sous les yeux des agents de l'autorité suprême, tout ce qui s'y accumulait, y était toléré ou même favorisé, devait porter le cachet de la connivence du Gouvernement ou du moins de quelques autorités, ou le cachet encore plus fâcheux de l'ignorance du pouvoir central!

Il est démontré aujourd'hui que les événements du mois de mars dernier étaient connus de milliers de gens avant de devenir des faits accomplis. Le Gouvernement savait-il que, dès les premiers jours du mois, le 13 était désigné comme le jour où l'on serait débarrassé de l'homme qui était un obstacle au salut, et que la Constitution serait proclamée le 15? On le savait à Paris et dans les clubs de Vienne!

De ces faits devait sortir fatalement une situation qui joue un rôle considérable aujourd'hui. *Vienne devait se surfaire!* Les événements de chaque jour prouvent qu'il en est ainsi, et c'est précisément dans cette faute que se trouvent les moyens de salut, si l'on sait en tirer parti. On peut présenter le problème sous la courte formule que voici, formule parfaitement vraie :

L'Empereur est tout, Vienne n'est rien!

On trouve une preuve solide de cette vérité dans l'impression générale produite par l'éloignement du Souverain de son palais. Il n'y a qu'un corps animé par un esprit qui soit vivant; si l'esprit a disparu, l'enveloppe qui le recélait s'en va en poussière!

Vienne est, par la nature des choses, la capitale de la plus petite province de tout l'Empire; elle est la capitale de l'ensemble, parce que l'Empereur y a établi sa résidence, ce qui s'explique par la situation centrale de la ville.

Sans l'Empereur, Vienne est perdue, réduite à sa situation restreinte!

Je n'ai nullement l'intention de me permettre d'attaquer la position nouvelle prise par l'Empereur, telle qu'elle ressort de l'idée rationnelle des concessions faites le 15 mars dernier * et telle qu'elle existe par rapport à l'Empereur et à l'Empire; au contraire, je la prends comme point de départ des réflexions que je consigne dans ce Mémoire; mais précisément parce qu'il en est *ainsi*, ces réflexions prennent de l'importance.

L'Empereur n'est pas dans le palais impérial de Vienne; c'est là où *il est* que se trouve le pouvoir central, qui seul peut encore enrayer le mal qu'engendre la tendance au morcellement de l'Empire.

D'autre part, il se trouve dans la *ville de Vienne* des organes sans lesquels l'Empereur ne peut pas maintenir son droit et peut encore moins le faire triompher de fait. A cette vérité se joint encore une circonstance aggravante au premier chef: les premiers organes gouvernementaux sont *responsables personnellement*, par conséquent absolument libres d'agir à leur gré. Il en résulte incontestablement que le centre gouvernemental supérieur est divisé en deux parties, dont l'une est formée par le Souverain sans pouvoir matériel et l'autre par les ministres armés de ce pouvoir.

En exposant cette situation, je ne puis m'empêcher de rappeler une observation dont on ne semble pas avoir tenu compte dans notre Empire depuis les événements qui se sont précipités à la suite du 15 mars.

L'Empereur a déclaré les ministres *responsables*. Un homme

* La proclamation impériale du 15 mars accordait, comme on le sait, la *liberté de la presse* dans les mêmes conditions que dans les États où elle existait, la création de la *garde nationale*, et promettait la *convocation de toutes les assemblées provinciales* pour fixer la *Constitution* du pays.

(Note de l'Éditeur.)

ne peut être responsable que vis-à-vis de sa conscience, ou vis-à-vis de quelque *autorité judiciaire*. D'après les idées constitutionnelles, l'autorité judiciaire indispensable réside dans le Parlement; pour qu'elle puisse entrer en action, il faut qu'il y ait un Parlement, et il faut qu'il y ait, pour les juges comme pour les individus responsables, une jurisprudence qui serve de guide.

Or, les ministres sont déclarés *responsables* sans qu'il y ait une autorité vis-à-vis de laquelle la responsabilité devient effective. Il en résulte que n'étant responsables ni vis-à-vis d'une autorité *supérieure* ni vis-à-vis de l'autorité *inférieure*, puisque celle-ci n'existe pas, ils ne relèvent, dans le sens *moral*, que de leur *propre conscience*, et, dans le sens *matériel*, que de ces détenteurs du pouvoir qui *se posent en représentants de l'opinion publique*. Une pareille situation est naturellement insoutenable. Il est inutile d'insister sur l'oubli total des idées de droit les plus élémentaires, qui a amené cette situation. Mais il est un fait qui saute aux yeux, c'est l'impuissance du ministère responsable vis-à-vis de l'*Empire* et de ses parties.

Le ministère ne joue aujourd'hui (et il ne saurait en être autrement) que le rôle d'autorité gouvernementale de la province de la basse Autriche; il n'est même qu'un pouvoir qui *enregistre* dans la capitale les résolutions des meneurs qui courent les rues, et qui les *proclame* sous l'apparence de la légalité! S'il n'y avait pas d'autre preuve pour établir la vérité, la proclamation du ministère responsable du 27 mars la fournirait *!

Il faut remédier à cet inconvénient, qui a le caractère d'une absurdité; cela est d'autant plus urgent qu'il se complique fatalement de dangers de tout genre, dont le premier et le plus

* C'est probablement une allusion à la proclamation du ministre d'État Pillersdorf, qui était adressée *directement* à certaines portions spécifiées de la population (garde nationale, légion académique, etc.), avec l'invitation à concourir au rétablissement du repos, de l'ordre et de la confiance, de manière à permettre de mettre en vigueur aussitôt que possible la Constitution du pays. Cette proclamation porte la date du 26 mars, mais elle ne fut publiée par les journaux de Vienne que le 27. Il n'existe pas, à notre connaissance, de proclamation du 27 mars.

(Note de l'Éditeur.)

sérieux est l'abaissement du pouvoir suprême, du pouvoir protecteur! Si l'on n'y remédie pas, la séparation des parties d'avec le centre fera nécessairement des progrès rapides, et avant peu le *trône impérial* sera devenu un mythe.

Dans la situation actuelle, la ville de Vienne est dans l'ensemble de l'Empire un point isolé et restreint qui est livré au radicalisme le plus brutal. Une pareille situation ne saurait se prolonger.

Toutes les parties de l'Empire s'adressent à l'*Empereur*, au chef visible et véritable de l'Empire; quelqu'un s'adresse-t-il au *ministère*, qui ne représente que lui-même? Les ordres du ministère seront-ils acceptés en Hongrie? Peuvent-ils même y être acceptés, puisque dans ce pays ils se heurtent à un autre ministère responsable? Le ministère porte-t-il la couronne de Saint-Étienne? La Bohême ou n'importe quel autre pays obéira-t-il à *ses* ordres? Comment un rescrit ministériel, qui sera quelque peu en contradiction avec les vues du comte du Tyrol, sera-t-il accueilli à Inspruck?

La situation générale, telle qu'elle résulte de la révolution de mars, est *absurde*, et, parce qu'elle l'est, on la reconnaît partout comme telle.

De toutes les situations, celle dans laquelle le stupide libéralisme a mis la ville de Vienne est *la plus absurde* et, par suite, *la plus insoutenable à la longue*. La légèreté particulière à tous les niveleurs, l'esprit superficiel qu'ils ont montré à toutes les époques dans la manière de concevoir les choses, et sans lequel les hommes ne peuvent devenir des révolutionnaires, ce défaut capital, joint à l'ignorance, se manifeste hautement à Vienne en ce moment.

Vienne n'est point *Paris* : Vienne n'est point une ville qui absorbe la vie de tout l'Empire et peut par suite lui faire la loi à sa fantaisie. Elle n'est que l'enveloppe dans laquelle s'établit le cœur de l'Empire, s'il le juge à propos. C'est ce que Vienne et sa malheureuse population doivent vivement sentir aujourd'hui. C'est l'Empereur qui doit dicter des lois à la ville, et non la ville à l'Empereur. De degré en degré, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif sont tombés entre les mains de

l'Université; celle-ci peut exercer ce double pouvoir dans la ville, si les Viennois le veulent bien, mais le fait n'est pas admissible pour l'Empereur et pour les provinces dont se compose l'Empire. Il faut secouer le joug!

Cela ne sera pas encore le salut de l'Empire, mais ce sera du moins un point de départ pour arriver au salut.

Envisagée sous son vrai jour, la situation actuelle de notre Empire est la suivante :

Deux éléments sont en lutte entre eux : d'un côté, la tendance à la *séparation*, qui est une conséquence de la surexcitation du sentiment des nationalités; de l'autre, la conscience de l'existence de grands intérêts matériels et moraux, qui fait désirer le *maintien de l'union* entre des pays qui ne peuvent trouver qu'ainsi les avantages de la liberté du trafic, de la protection réciproque et de la force commune contre des voisins menaçants.

La tâche du Gouvernement consiste donc à trouver la juste mesure de l'*union* et de la *séparation* des corps politiques dont l'ensemble doit continuer à former l'Empire. Où sont les obstacles qui s'opposent à ce que ce but soit atteint?

Je fais abstraction du manque de force qui résulte de l'esprit subversif dont sont pénétrés tous les États *du continent*, et qui se manifeste hautement chez nous aujourd'hui par suite de la non-existence d'une force centrale sérieuse, pour m'en tenir à quelques questions de détail qui rendraient impossible la situation intérieure de l'Empire (quelle qu'elle fût) et la cohésion de l'ensemble, si l'on ne trouvait pas de remède au mal!

Le premier des dangers est la formation d'un Parlement central, dont la forme extérieure ne répondra certainement pas à ce nom, car, quand même les provinces allemandes s'identifieraient avec lui, il ne faudrait pas s'attendre à voir la Hongrie en faire autant; la séparation des parties de l'Empire s'étendra donc au seul lien qui les unit encore, *au Trône*.

L'autre danger réside dans l'Assemblée nationale allemande,

qui n'est pas compatible non plus avec l'idée de la souveraineté, prise même dans son acception la plus restreinte, ni avec la liberté de mouvement nécessaire au chef de tout l'Empire d'Autriche et dérivant de cette souveraineté.

Il est impossible que l'Empereur d'Autriche soit placé avec les parties allemandes de son Empire sous la souveraineté d'un Parlement allemand et qu'il garde ses droits de Roi de Hongrie. La portion allemande de l'armée autrichienne ne peut être livrée *au bon plaisir* du Parlement allemand, tandis que la portion appartenant aux autres parties de l'Empire resterait *indépendante* de cette assemblée.

C'est en cela que la situation de l'Empereur diffère des autres membres de l'ancienne *Confédération* germanique, qui est en train de se transformer en un *État fédéral*.

La marche irréfléchie que le ministère *responsable* a suivie dans les affaires allemandes a créé de nombreux dangers pour l'Empire, dangers qu'on laisse au destin le soin de conjurer. L'Empereur ne peut accorder ce dont il ne saurait se dépouiller qu'aux dépens du soin de sa propre conservation. Or, cette vérité de fait est en contradiction avec l'élection formellement approuvée de députés autrichiens comme membres de l'Assemblée nationale constituante de l'Allemagne, et avec leur entrée dans cette assemblée. Tandis que *n'y pas entrer aurait été facile*, il s'agit maintenant de la *tâche bien autrement difficile d'en sortir*.

Si l'on examine la situation dans son ensemble, l'observateur bien pensant se trouve en face d'une nécessité qui est devenue une condition vitale. La seule désignation qui puisse s'appliquer aux faits est celle d'un état de choses absolument anarchique, ce dernier degré de la confusion dans toutes les positions.

Le pouvoir gouvernemental est à terre.

Les parties de l'Empire sont déchirées par des luttes intestines ou sont aux prises entre elles.

Dans la capitale de l'Empire, le Gouvernement est aux mains d'un ramassis d'étudiants, dont les conseillers sont *des Polonais, des Français et le rebut des universités allemandes*.

La force matérielle dont dispose l'Université consiste dans les *prolétaires* et dans la *garde nationale*, qui n'est qu'une force *négative*.

Le ministère s'est abaissé au rôle absurde d'autorité exécutive de l'Université. Le vrai peuple succombe au plus terrible de tous les fardeaux, à celui que l'*anarchie* lui impose.

L'armée est en campagne. L'étranger se demande où est la force qui dirige encore le grand Empire du centre, et il ne la trouve pas.

Pour sortir d'une pareille situation, l'Empereur n'a plus qu'un seul moyen; ce moyen consiste dans la résolution de *tirer une ligne en travers de la situation*; de commander une trêve et, pour ce qui concerne les mesures à prendre pour assurer la conservation de l'Empire, *de réunir autour de lui un comité aussi restreint que possible de représentants des différentes assemblées d'états provinciaux*.

Vienne n'est pas aujourd'hui l'endroit qui convient pour cela. Il n'est pas question ici d'*élections populaires* ou d'un *Parlement*, mais de la *réunion d'un conseil*. Celui-ci ne peut être dirigé que par des hommes dignes de la confiance de l'Empereur et capables de remplir leur tâche. Ces hommes, il faut que l'Empereur les appelle auprès de lui et leur impose avant tout le devoir de lui soumettre un programme conforme à ce que les circonstances exigent. Dans des situations comme celle du jour, il faut qu'avant tout le Gouvernement se rende compte de *ce qu'il veut*, et qu'il s'occupe de savoir *comment* il croit pouvoir le réaliser. Vivre au jour le jour, laisser faire, ne peut que conduire à la mort.

MISSION DE HUMMELAUER A LONDRES, AU PRINTEMPS
DE L'ANNÉE 1848.

(Page 23.)

1943. Mémoire de Hummelauer pour le prince de Metternich (sans date *).

1945. Le surlendemain de la retraite imposée par la violence au comte de Ficquelmont, je reçus du conseiller d'État baron de Lebzelter l'ordre d'aller immédiatement à Londres. Je lui demandai si, en l'absence d'un ministre des affaires étrangères, il me donnerait des instructions; il s'y refusa et m'invita à parler au comte de Ficquelmont, qui me donna connaissance d'une dépêche n° I dont la date était en blanc et qui avait été préparée plusieurs jours avant sa retraite. Je devais porter à la connaissance du Gouvernement anglais les *suggestions* qui y étaient contenues, et voir si l'on serait disposé à les accueillir.

Comme le comte de Ficquelmont n'était plus ministre et que le baron de Lebzelter déclinait la responsabilité d'instructions à donner; comme, d'autre part, je ne pouvais pas accepter une mission à l'étranger à moins de l'avoir reçue d'un ministre responsable, le baron de Lebzelter parla de cette question au président du conseil des ministres, et le baron de Pillersdorf me fit venir chez lui.

Il me dit : « Nous sommes dans l'impossibilité de vous donner des instructions positives. Il est urgent pour nous de hâter la fin des complications italiennes. Voyez quel appui il y aurait à obtenir du côté du Cabinet anglais. La considération la plus importante pour nous, c'est le transfert d'une partie de la dette publique à ces pays. Les moyens de faire la guerre de manière à en finir promptement nous font défaut, et même une victoire ne mettrait pas fin à la complication. Vous ferez un rapport sur la situation telle que vous la trouverez. »

Telles sont donc les *seules instructions véritables* que j'ai

* Nous n'hésitons pas à reproduire ici ce document d'une importance si considérable pour l'histoire de cette époque, d'autant plus qu'il est accompagné d'une note critique dont Metternich est l'auteur. (*Note de l'Éditeur.*)

reçues, et cela concorde avec ce que le comte de Ficquelmont dit, dans ses *Éclaircissements*, page 27*, sur le but de ma mission :

« Vu sa nouvelle organisation, l'Autriche avait un intérêt capital à savoir quel était le véritable but de l'Angleterre en persévérant dans une conduite ambiguë qui n'avait plus de raison d'être actuellement, et *jusqu'où* elle comptait pousser son hostilité à notre égard. »

Le point de départ de ma mission et le caractère qui la distingue sont ainsi parfaitement définis.

A mon arrivée en Angleterre, je trouvai ce pays bien plus défavorablement disposé pour l'Autriche qu'on ne se l'était figuré à Vienne. Depuis plusieurs années, l'idée que l'Autriche fût capable d'un acte de vigueur avait de plus en plus perdu du terrain. On connaissait notre situation en Italie, où nos troupes, réduites à la possession de Vérone et à l'occupation de Mantoue et de Peschiera, étaient diminuées par suite des pertes éprouvées lors de l'évacuation de la Lombardie, et manquaient de tout. Si les événements de Vienne avaient à eux seuls surpris le public anglais, la dépêche du 5 avril, adressée au comte de Dietrichstein, nous avait donné le coup de grâce et nous avait perdus dans l'opinion de l'Angleterre, parce que nous n'avions pas le courage de reconnaître à ces événements leur véritable caractère; en même temps, la précipitation avec laquelle les troupes impériales et royales avaient été obligées de quitter la Lombardie avait détruit la croyance à la possibilité de sauver la Monarchie, même dans les sphères où l'on avait toujours soutenu l'alliance avec l'Autriche. Le Cabinet anglais *en masse* était entré dans les vues de la révolution italienne, et voulait assurer à l'Angleterre une influence directe en Italie au moyen de la création d'un grand royaume au nord de l'Italie, royaume à former du Piémont, de la Lombardie, de Venise, de Parme et de Modène, sous la domination du Roi Charles-Albert; aussi les insinuations contenues dans la dépêche n° 1 du... furent-elles

* C'est la publication de Ficquelmont, mentionnée dans les lettres de Metternich à Léontine, n°s 1787-1788. (Note de l'Éditeur.)

repoussées de la manière la plus catégorique par le Cabinet anglais.

C'est lord Palmerston qui me fit entendre que l'Angleterre refusait d'entrer dans nos vues. Dans l'entretien confidentiel qui suivit cette communication officielle faite au nom du Cabinet, lord Palmerston s'exprima dans le sens que voici : il regrettait personnellement la résolution du Cabinet, car il aurait regardé comme plus pratique l'évacuation de la Lombardie par l'Autriche, à condition qu'elle garderait la Vénétie avec la ligne de l'Adige ou du Mincio.

Dans la situation où nous nous trouvions, je crus premièrement devoir accueillir *ad referendum* toute idée émanant du Gouvernement anglais, sans toutefois engager en quoi que ce fût le Gouvernement impérial et royal par mes démarches ; en second lieu, je crus devoir viser à obtenir la promesse formelle d'une médiation éventuelle comme dernière ancre de salut en ce qui concernait le transfert d'une partie de la dette publique dans le cas où l'armée ne serait pas à même d'amener un revirement décisif. Il était certain, en effet, que dans une pareille situation nous n'aurions pas, sans l'intervention de l'Angleterre, obtenu un liard de la partie adverse. Le Gouvernement autrichien évaluait à dix millions de florins de rente annuelle la part de la dette publique afférente aux deux provinces.

Immédiatement après l'entretien susdit avec lord Palmerston, nous apprîmes à Londres, par la *Gazette de Vienne*, la nouvelle de la fuite de la Cour impériale à Inspruck. Cette nouvelle m'offrait le seul moyen de parler de nouveau en Angleterre de l'idée d'un revirement possible en Autriche et d'essayer de faire modifier la déclaration si défavorable pour nous qu'avait faite le conseil des ministres anglais. J'étais chargé d'édifier le Gouvernement autrichien sur ce qu'on pourrait attendre du côté de l'Angleterre, et cette mission impliquait nécessairement l'autorisation d'entrer en pourparlers avec le Cabinet anglais au sujet d'éventualités possibles, sans toutefois engager en rien le Gouvernement impérial. Il n'y avait pas à tenir compte de l'opinion personnelle que lord Palmerston avait exprimée en ma présence, tant qu'on n'aurait

pas discuté la question de savoir jusqu'à quel point il serait à même de décider le conseil des ministres à la partager. Il fallait que cette discussion eût lieu sans délai, si je ne voulais pas purement et simplement laisser tomber les insinuations de lord Palmerston, car la décision du conseil devait être prise immédiatement, vu que quelques semaines de plus, passées sans que nos armes eussent remporté un succès sérieux, auraient ruiné toute espérance de modification.

Comme, en présence de la résolution du Cabinet que lord Palmerston était chargé de me communiquer, cet homme d'État ne pouvait pas lui-même faire une proposition différente, nous convinmes que je parlerais de son idée indiquée ci-dessus dans une *lettre particulière confidentielle* que je lui adresserais. Des documents de cette nature n'ont dans la diplomatie anglaise *aucune valeur, aucun caractère officiel*, n'obligent en aucune façon le Gouvernement qui les reçoit, font partie de la correspondance privée du ministre, ne sont pas déposés dans les archives de son Gouvernement et ne peuvent pas être soumis au Parlement. Quiconque a quelque expérience des affaires de ce genre trouvera que dans cette lettre il est question d'espérances et d'éventualités qui ne peuvent trouver place dans une note officielle ou du moins dont on ne peut parler qu'avec une extrême réserve. Cette lettre était destinée à fournir à lord Palmerston le moyen de combattre la résolution du conseil des ministres. J'ai suivi cette voie parce qu'elle permettait de nous édifier complètement sur l'attitude de l'Angleterre à notre égard, et parce qu'en procédant ainsi la Cour impériale et royale n'était engagée à rien. Le Cabinet anglais envisageait aussi cette démarche au même point de vue ; c'est ce que prouve la conclusion de la note de lord Palmerston du 3 juin.

(If then, upon a full consideration of all the circumstances of the present case, *the Austrian government should feel disposed not to withhold its assent to an arrangement which being framed upon the principles stated in your Memorandum of the 24 May with reference to Lombardy, should include such portions of the Venetian territory as may be agreed upon by the*

respective parties, Her Majesty's Government would lose no time in setting on foot a negociation framed on such a basis *.)

Plus tard, lord Palmerston a présenté au Parlement la lettre confidentielle susdite, en la dépouillant de ce caractère spécial et en lui donnant celui d'une note officielle; mais ce fait ne pouvait pas changer le véritable caractère de la démarche primitive, et le Gouvernement impérial et royal ne pouvait se trouver engagé à rien par cette altération que rien ne justifiait. Pour protester contre un pareil abus, le Gouvernement impérial avait en main les preuves authentiques, et il était tout à fait maître de confondre publiquement le ministre anglais.

Il importe de préciser la base dont parle la note anglaise. Lorsque lord Palmerston parla au Conseil des ministres de la lettre confidentielle que je lui avais adressée, la majorité du Cabinet était peu disposée à en prendre connaissance. Evidemment l'intention du Gouvernement anglais était de voir l'Autriche acculée à la nécessité, qu'on regardait alors en Angleterre comme inévitable, d'abandonner les deux provinces. En présence de cette intention, lord Palmerston, se conformant aux sentiments de bienveillance dont Sa Majesté la Reine et le Prince son époux étaient animés à l'égard de l'Autriche et de la Maison Impériale, déclara que, puisque l'Autriche s'était adressée à l'Angleterre, il n'y avait pas lieu d'insister pour l'abandon de la province vénitienne, dont quelques parties seulement étaient entre les mains des insurgés. Grâce à l'influence de la Cour, le Conseil des ministres se décida à accepter la modification suivante : l'Autriche n'abandonnerait que les portions du territoire vénitien au sujet desquelles il y aurait entente entre les deux parties.

Quelque défavorable que fût pour l'Autriche la manière

* Traduction littérale : Si donc, après avoir mûrement examiné toutes les circonstances du cas présent, le Gouvernement autrichien était disposé à ne pas refuser d'accepter un arrangement qui, conformément aux principes développés dans votre memorandum du 24 mai, qui est relatif à la Lombardie, comprendrait certaines parties du territoire vénitien, le Gouvernement de Sa Majesté Britannique ne perdrait pas de temps pour engager des négociations reposant sur une base pareille.

dont la question elle-même se trouvait posée, celle-ci offrait pourtant dans la situation d'alors cet avantage que, dans le cas où le succès de nos armes se serait borné à la conservation du territoire vénitien, ce qui dans le moment n'était pas l'hypothèse la plus défavorable possible, l'Angleterre s'engageait éventuellement à soutenir le transfert à la Lombardie d'une part proportionnelle de la dette publique autrichienne, en acceptant pour base la conservation de la Vénétie. L'intention du Conseil des ministres semblait être de chasser tout à fait l'Autriche de l'Italie, tandis que, d'autre part, lord Palmerston, tout en voulant agrandir considérablement le Royaume de Sardaigne, semblait aussi vouloir conserver à l'Autriche une influence efficace, bien que plus restreinte, en Italie.

Lord Palmerston *espérait* que nos troupes sauraient se maintenir dans la Vénétie et infliger une bonne défaite à l'ennemi. Il me dit relativement aux expressions *such portions of the Venetian territory* : « Ce qu'il vous faut, c'est une bonne bataille gagnée ! » D'après ce propos, on pouvait admettre qu'au premier succès sérieux remporté par les armes impériales, lord Palmerston aurait rétracté la promesse qu'il avait été obligé de faire au Conseil des ministres, et qu'il en serait revenu à son idée de la conservation de la ligne de l'Adige ou du Mincio.

Quand je quittai Londres, *on n'y savait encore que la fuite de la Cour à Inspruck.*

En même temps que j'arrivais à Inspruck, le prince de Schwarzenberg venait y apporter la nouvelle de la prise de Vicence et l'offre du feld-maréchal de chasser l'ennemi de la Lombardie si on lui envoyait 25,000 hommes de renfort. A mon arrivée à Inspruck, j'appris également que, *pendant que j'étais à Londres, et sans attendre le résultat de ma mission*, le baron de Wessenberg avait envoyé un fonctionnaire diplomatique en mission spéciale à Milan, et qu'il avait offert au comte Casati, *d'une manière directe et tout officielle*, l'indépendance de la Lombardie comme base des négociations futures.

Le Gouvernement avait donc à opter entre l'offre du feld-maréchal et l'offre de médiation de l'Angleterre. Les ministres

Wessenberg et Dobblhoff, ainsi que le prince de Schwarzenberg, allèrent à Vienne, où l'on prit la résolution d'accorder au feld-maréchal les renforts qu'il demandait, de poursuivre la solution des questions pendantes sur le terrain militaire, et de repousser la proposition du Gouvernement anglais. La prise de cette résolution fut favorisée par une circonstance inattendue : juste à ce moment, la presse révolutionnaire, qui jusqu'alors s'était prononcée catégoriquement pour l'abandon de l'Italie et contre tout envoi de troupes dans ce pays, préféra tout d'un coup voir partir les troupes pour l'Italie, afin de les éloigner des provinces héréditaires allemandes.

Les événements ont prouvé que cette résolution n'était pas suffisante pour en finir. Ce n'est qu'au mérite des généraux et à l'abnégation sans pareille de l'armée qu'on a dû de voir les résultats de deux campagnes trancher la question de manière à écarter toute influence étrangère. Mais on ne pouvait pas admettre cela d'avance comme absolument certain, et, au point de vue politique, il fallait donc aussi regarder comme possible un résultat moins décisif. Si la justesse de cette réflexion ne peut pas être contestée, elle devait avoir une valeur encore bien plus positive au moment de ma présence à Londres. Si le succès de nos armes avait été moins complet, nous n'aurions peut-être pas pu garder indéfiniment notre position dans la Lombardie, et dans ce cas il eût été, dans l'intérêt de l'Autriche d'avoir les moyens de mettre fin à la complication par l'intervention de tierces puissances, de manière à ne pas sacrifier en pure perte une vaillante armée et à sauvegarder autant que possible nos intérêts financiers.

C'est dans ce sens que j'ai agi à Londres. J'ai trouvé le Cabinet anglais engagé dans une politique dirigée contre l'ensemble des possessions de l'Autriche; j'ai profité des sentiments personnels du ministre des affaires étrangères, qui nous étaient moins défavorables, et des dispositions franchement amicales de Sa Majesté la Reine et du prince son époux, pour restreindre l'hostilité du Conseil des ministres à la base de la conservation de la ligne de l'Adige ou du Mincio et de l'acceptation par la Lombardie d'une part proportionnelle de notre dette publique.

J'ai reçu une offre éventuelle et formelle de l'Angleterre, accompagnée de la promesse *de respecter absolument la liberté des résolutions de la Cour impériale*; de toute manière, on a gagné ainsi du temps et permis au Gouvernement impérial de réfléchir et de régler ses résolutions finales sur les succès de son armée*.

SUR LA SITUATION DU JOUR.

(Page 25.)

1944. Metternich à l'Archiduc Jean (Lettre). Londres, le 10 juillet 1848.

1944. Monseigneur, en écrivant à Votre Altesse Impériale, je n'ai pas besoin de préambule pour lui faire comprendre selon sa véritable signification ce que je pense, ce que je sens et ce que je veux dire dans cette lettre. Quand deux individualités ont été en contact pendant près d'un demi-siècle; quand

* Ce Mémoire, qui n'est pas signé, reçoit le cachet de l'authenticité par une note marginale autographe du prince de Metternich, note qui est ainsi conçue : « Le document qui porte la désignation suivante : « *Ma mission à Londres au printemps de l'année 1848* », a pour auteur le conseiller aulique Hummelauer. Il me l'a communiqué comme un travail confidentiel qui contient des matériaux importants pour l'histoire du temps.

« Je me trouvais à Londres quand M. de Hummelauer vint dans cette ville. Le baron de Pillersdorf, qui, après la retraite du général d'artillerie comte de Ficquelmont, dirigeait par intérim le ministère des affaires étrangères, avait invité M. de Hummelauer à *se tenir éloigné de moi*, invitation dont cet envoyé ne tint pas compte. Je fis observer à ce dernier, lorsqu'il me donna connaissance de l'objet de son voyage en Angleterre, que sa mission n'avait pas de sérieuse raison d'être, et *qu'en admettant la meilleure chance*, elle ne mènerait à rien. L'événement a confirmé mes prévisions. En tout cas, la chose a l'avantage de prouver clairement combien l'Empire était tombé bas à la suite de la révolution qui l'avait envahi! Si l'esprit militaire du feld-maréchal comte de Radetzky n'avait pas su tenir tête à la faiblesse absolue du pouvoir central, que serait-il advenu de l'Empire?

« Le rapport de M. de Hummelauer prouve que, tout équivoques qu'étaient les sentiments politiques de lord Palmerston, ils reposaient sur une base meilleure que celles où se plaçaient les premières autorités gouvernementales de Vienne! »

(Note de l'Éditeur.)

ces relations ont subsisté sans s'altérer au milieu de vicissitudes comme celles qui, pour des Empires entiers et pour des individus, ont marqué la première moitié du siècle actuel, toute parole prononcée est sérieuse et mérite d'inspirer la confiance.

Votre Altesse Impériale est aujourd'hui munie des pleins pouvoirs de l'autorité suprême *, que vous représentez comme dépositaire visible de cette autorité. Je prie Votre Altesse de voir dans ce fait le motif de ma démarche actuelle.

C'est pour moi un devoir de conscience d'exposer à votre haute personnalité, loyalement et sans détour, ce que je pense de la situation du jour.

L'anathème dont m'honore le parti subversif ne saurait influer sur ma position morale. Sur ce terrain, je suis ce que j'étais autrefois, ce que je resterai jusqu'à mon dernier soupir : un défenseur de la vérité et des autorités les plus respectables, celle du droit et celle du bon sens, grâce auxquelles seules la vérité peut affirmer ses droits !

La situation dans laquelle se trouve notre Empire, autrefois si florissant et si paisible, a été amenée par des défauts internes et par des influences étrangères, comme cela arrive toujours dans des circonstances pareilles. Pour les premiers, la voix de la révolution les recouvre de *mon nom* ; quant aux autres, elle s'en fait honneur à elle-même. Ce qu'il y a de vrai ou de faux là dedans, Votre Altesse Impériale le sait aussi bien que moi ; mes pressentiments et mes vues sur l'existence de sérieux dangers dans les directions les plus diverses datent de longtemps, personne ne le sait mieux que Votre Altesse Impériale.

...Votre Altesse Impériale a une grande tâche à remplir ; elle a moins le caractère de la *conservation* que celui de la *création*. L'Empire est ébranlé jusque dans ses bases, au point que sa conservation sous la couronne impériale ne serait plus possible si l'on se contentait de suivre les anciens errements.

Les chefs des partis qui, sciemment ou non (peu importe, car les résultats restent les mêmes), ont amené le bouleverse-

* En qualité de représentant de Sa Majesté l'Empereur Ferdinand.

(Note de l'Éditeur.)

ment et cherchent à l'exploiter aujourd'hui, suivent une voie qu'ils appellent *celle du progrès*, et que la multitude regarde comme devant la conduire à d'utiles *conquêtes*. Peu importe sans doute ce que je pense de ce progrès; mais il n'en est pas de même de l'inévitable résultat qu'amène la situation dans laquelle notre Empire se trouve aujourd'hui. L'Autriche est le prototype d'un Empire qui, comparativement au Saint-Empire allemand d'autrefois, présente une différence tout à l'avantage du premier, en ce que l'Empereur, tout en portant la couronne impériale, réunit sur sa tête les couronnes des parties qui sont séparées les unes des autres par la nationalité, la langue, les lois et les traités, et que, par conséquent, il forme le véritable lien qui fait la cohésion de l'ensemble.

J'ai toujours eu, Monseigneur, cette idée fondamentale présente à l'esprit; elle y était trop enracinée pour s'effacer jamais sur le terrain politique (qui était le mien), pour ne pas régir mon action sur le terrain gouvernemental (qui était occupé par d'autres que par moi), et pour ne pas me déterminer, par une conséquence logique du fait, à poursuivre sans cesse l'affermissement de l'autorité centrale.

L'événement a prouvé quel a été le peu de succès de mes efforts, malgré l'importance du but à atteindre. Au jour du danger, la force qui devait sauver l'Empire n'existait pas.

Mais encore aujourd'hui même le problème est et reste entier. Si l'on ne relève pas l'autorité centrale, c'en est fait de l'Empire! Que Votre Altesse Impériale me permette de montrer sous sa véritable forme le grand mal du jour. Il y a lutte entre les idées de *souveraineté royale* et de *souveraineté populaire*, ou, ce qui revient au même, entre la *Monarchie* et la *République*. La lutte n'existe pas, comme on veut le faire accroire aux masses, entre le *despotisme* et la *liberté*. La liberté et l'ordre sont deux idées indissolubles; le triomphe du despotisme est aussi celui du désordre; le règne de l'ordre a pour conséquence forcée la liberté.

Sans vouloir entrer dans une discussion polémique sur les avantages de la Monarchie ou de la République, je me borne à cette thèse inattaquable : les monarchies assises sur des

bases républicaines, ainsi que les républiques reposant sur des institutions monarchiques, sont des monstruosités. Si cette vérité peut s'appliquer à tous les États, elle s'applique encore bien plus à notre Empire, qui ne peut trouver sa raison d'être que dans la couronne impériale, c'est-à-dire dans une idée qui n'est qu'une chimère sans l'indépendance du chef de l'État. L'Autriche ne comporte pas l'idée de la souveraineté du peuple, car il ne saurait être question d'une souveraineté du peuple dans l'Empire qui porte ce nom, ne fût-ce que parce qu'avec les éléments différents qui forment l'Empire, si certaines parties voulaient se soumettre à cette souveraineté, elles ne pourraient reconnaître *une autre* souveraineté analogue superposée à la leur. La force la plus indestructible, qui réduira toujours toutes les théories au silence, est celle de la logique.

Ces vérités étant admises, — et, d'après leur nature, on ne peut pas les rejeter, — il est clair que les difficultés avec lesquelles notre Empire est aux prises aujourd'hui consistent surtout dans les *concessions* arrachées à l'Empereur depuis les journées de mars, et qui sont toutes dans le sens de la *souveraineté du peuple*.

Les derniers événements qui se sont passés en France prouvent clairement que, dans le pays qui sert de modèle au continent, l'idée de la souveraineté du peuple a été dépassée par une autre encore plus fertile en conséquences. On ne peut rien imaginer au-dessus des dangers qu'entraînent les doctrines du *socialisme* et du communisme, car le dernier danger qui puisse menacer la société humaine, c'est bien celui de son entière dissolution. Que Votre Altesse Impériale ne croie pas que les victoires chèrement achetées qu'on a remportées à Paris aient écrasé la tête de l'hydre. Le mal subsiste, et il a jeté de profondes racines dans l'Allemagne elle-même.

Je ne parle pas des affaires allemandes, Monseigneur; dans ma situation actuelle, elles dépassent les limites de ma compréhension. Le rôle que prendra Votre Altesse m'offrira un point de repère.

LA QUESTION ALLEMANDE.

ORIGINE, DÉVELOPPEMENT ET ÉTAT ACTUEL DE CETTE QUESTION.

(Page 25.)

1945. Mémoire de Metternich destiné à l'Archiduc Jean, Administrateur de l'Empire d'Allemagne, daté de Londres, août 1848*.

1945. Une condition essentielle pour bien comprendre l'état dans lequel se trouve aujourd'hui la *question allemande*, c'est la connaissance des événements qui ont amené la *situation du jour*. Les périodes les plus importantes peuvent se diviser ainsi : celle de la *paix générale*, la *période comprise entre l'année 1815 et le printemps de l'année 1848*, enfin celle des *faits accomplis depuis le mois de mars dernier*. Ceux-ci constituent la situation du jour.

I. — *La paix générale.*

Lorsqu'au mois d'août 1813, les Souverains se réunirent pour conclure la quadruple alliance, cette grande œuvre de paix qu'il fallait accomplir par la voie des armes, la *question allemande* formait, eu égard à la marche de l'alliance et à la durée de son triomphe, un problème naturel et dont la solution était de la plus haute importance.

Le Saint-Empire romain, cet Empire dix fois séculaire, s'était dissous en 1806. Une partie des princes, formant une confédération, s'était placée sous le protectorat de l'Empereur français; elle combattit les souverains alliés sur les champs de bataille.

Les Monarques alliés pouvaient prendre en considération les trois éventualités suivantes :

¹ L'Archiduc Jean prit le poste d'Administrateur de l'Empire d'Allemagne le 12 juillet. Dès que ce fait fut parvenu à la connaissance du chancelier

a. Traiterait-on en ennemis les princes allemands qui faisaient partie de la Confédération du Rhin, et regarderait-on leurs États comme des pays à conquérir?

b. Créerait-on ou rétablirait-on un Empire germanique?

c. Réunirait-on tous les pays allemands *en une confédération d'États*?

La première de ces solutions était désirée par la Prusse.

L'Empereur François n'en voulait pas, et, pour la prévenir, son Cabinet engagea avec la Bavière des négociations dont l'issue devait empêcher la réalisation du plan prussien au moment où les Monarques étaient en pourparlers pour conclure définitivement la quadruple alliance.

L'Empereur ne voulut pas donner suite à la proposition qui lui était faite par des voix très-autorisées, celle de reprendre la couronne d'Empereur d'Allemagne qu'il avait déposée. Ce que l'Empereur demandait à l'alliance, c'était d'assurer la paix politique après vingt-deux années de guerre et de bouleversements de tout genre. Vouloir reconstruire le vieil édifice désagrégé lui semblait une entreprise peu pratique; quant à en construire un nouveau, semblable pour la forme et l'extérieur à celui qui avait disparu, il disait que c'était une chimère dangereuse.

Les Monarques s'entendirent donc pour former un grand corps politique, placé au centre du continent européen, qu'on ne pouvait concevoir que comme une force politique et conservatrice, ayant la forme d'une confédération composée des princes souverains d'Allemagne et des quatre villes libres auxquelles on devait rendre l'existence politique. Le principe fut arrêté à Teplitz; quant au développement de l'idée, il fut remis jusqu'au Congrès qui devait se réunir à Vienne, à la suite des succès remportés par l'alliance.

Le 9 juin 1815 fut signé à Vienne le traité constituant la Confédération.

d'État, celui-ci examina également les affaires d'Allemagne dans le mémoire détaillé adressé à l'Administrateur de l'Empire germanique, que nous publions dans le chapitre ci-dessus : « *La Question allemande.* »

(Note de l'Éditeur.)

II. — *La période comprise entre l'année 1815 et l'année 1848.*

Les vues et les intentions les plus diverses s'étaient affirmées au cours des discussions du Congrès de Vienne ; on peut désigner par des noms de personnes celles qui agirent le plus directement sur la discussion de la question allemande. C'étaient :

1. Les idées secrètes qui avaient pour objet l'agrandissement de la Prusse ; elles étaient défendues par *Hardenberg* et *Humboldt* sous le drapeau libéral.

2. L'élément de la petite noblesse de l'Empire et l'élément démocratique, qui étaient représentés par *Stein* et *Münster*.

3. La demande mise par la *Bavière* et le *Wurtemberg* au premier rang de tous les calculs, savoir, qu'on garantit le maintien des droits souverains illimités que les Rois de ces deux pays avaient obtenus par suite de la disparition de l'ancien Empire germanique et de la création de la Confédération du Rhin.

4. Le teutonisme d'*Arndt* et de *Jahn* tel que le comprenaient les universités et les sociétés de gymnastique.

5. L'idée d'une confédération d'États, formée dans des conditions normales d'existence, idée soutenue par le Cabinet impérial, qui voulait, non pas une confédération pour la forme, mais une union nationale à établir dans ces conditions, et la garantie des *droits particuliers* de tous les États constituant l'ensemble du corps germanique, garantie à assurer en même temps que l'idée de cette unité.

Les éléments que je viens d'indiquer devaient se retrouver au siège de la Diète et agir de manière à entraver le développement et la marche de celle-ci. La fermeté qui inspira la conduite de la Cour impériale assura les bases de la Confédération.

Les constitutions que l'année 1817 vit éclore dans les États confédérés de l'Allemagne du Sud formaient un amalgame bizarre d'éléments qui se combattaient réciproquement. Parmi ces constitutions, celles de la *Bavière*, du *Wurtemberg* et du

grand-duché de *Bade* étaient les plus remarquables. Celle de la Bavière réunissait des idées et des formes empruntées aux anciennes assemblées d'États de l'Allemagne aussi bien qu'à la Charte octroyée par Louis XVIII en 1814; elle affirmait nettement la volonté de maintenir les droits de la royauté à l'intérieur, et de conserver vis-à-vis de la *Confédération germanique* les droits de souveraineté acquis depuis la Confédération du Rhin. Parmi les constitutions qui, depuis 1817, ont surgi dans les pays d'Allemagne, celle de la Bavière contenait les éléments les plus capables de troubler et d'affaiblir les *idées fédérales*.

Je crois devoir placer ici l'explication historique suivante, qui jette quelque lumière sur la perturbation amenée par ces tendances.

Le Roi Maximilien de Bavière était venu à Vienne en 1817; après m'avoir fait connaître les motifs qui l'avaient décidé à donner à son pays la constitution telle qu'elle existait, il se répandit en plaintes sur la *création de la Confédération germanique*, qu'il appelait « une entrave à son existence comme Roi ». En réponse aux remarques que je lui fis, il compara sa situation à celle des Rois de Sardaigne et de Suède, qui, sans lui être supérieurs en puissance, jouissaient de l'avantage d'avoir *une indépendance complète*. Je résumai ma controverse dans les paroles suivantes : « Votre Majesté part du sentiment que vous êtes Roi de Bavière, *minus* votre qualité de membre de la Confédération germanique; renversez les termes du problème et admettez la proposition telle que l'Empereur l'établit : l'Empereur se dit qu'il est, lui, Empereur d'Autriche, et, *de plus*, Souverain confédéré allemand. »

La constitution *wurtembergoise* s'est inspirée de la *forme d'un contrat* entre le prince et les assemblées d'États, forme qui avait existé dans les temps anciens.

La constitution *badoise* a emprunté la plupart de ses articles à la Charte française, qu'elle a prise pour modèle.

Parmi les constitutions nées plus tard dans les autres États de l'Allemagne, l'expérience a démontré que celle de Hesse-Cassel était la plus avancée dans le sens démocratique.

Du côté de la Prusse, on s'est attaché à faire à tous les égards de l'intérêt *prussien* la base de la Confédération, tandis que moi en Autriche, dans l'État qui avait la présidence à la Diète, je n'ai même pas pu réussir, dans l'espace de trente-deux années, grâce aux difficultés soulevées par les autorités intérieures, à obtenir la *publication officielle*, dans les formes voulues par la loi, des prescriptions fédérales! Par suite des menées de la Prusse et de la négligence de l'Autriche, les forces désorganisatrices avaient beau jeu sur le terrain de l'existence légale de la Confédération. La plus puissante de toutes les entraves a été l'union douanière, à laquelle l'administration des finances impériales n'a pas accordé l'attention qu'elle méritait, et à laquelle on n'a pas donné de contre-poids, en dépit de mes avertissements*.

Lorsqu'en 1819, les excès de la jeunesse universitaire d'Allemagne eurent abouti à l'assassinat de Kotzebue, les Gouvernements allemands s'effrayèrent, et je profitai de l'occasion pour provoquer la Conférence de Carlsbad, d'où sont sorties quelques mesures de police indispensables et les premières conférences ministérielles de Vienne, qui avaient pour objet un développement plus complet de la Confédération, qui jusqu'alors n'était assurée que dans ses *principes essentiels*.

La révolution de juillet 1830, qui ébranla l'Allemagne jusque dans ses fondements, amena les secondes conférences ministérielles de Vienne, dont les résultats furent tels que, pour assurer l'existence du corps fédéral, on n'aurait plus eu besoin d'autres *lois fondamentales*, c'est-à-dire de lois qui, d'après l'acte fédéral, ne pouvaient être votées qu'à l'unanimité.

La période écoulée entre les dernières conférences ministérielles et le printemps de l'année 1848 a prouvé une fois de plus combien les lois sont inutiles quand on ne les applique pas ou qu'on les applique à faux. La législation fédérale donnait, sous tous les rapports, aux Gouvernements allemands un degré de force qui leur faisait défaut s'ils restaient isolés.

* Voir l'*Union douanière prussienne*, t. V, p. 517. (Note de l'Éditeur.)

La peur qu'avaient les uns de paraître même sacrifier la moindre parcelle de leur indépendance souveraine; le désir des autres de devenir plus forts chez eux par la popularité; le manque absolu de surveillance sur le terrain de l'ordre moral et l'absence de tout acte de vigueur sur celui des conditions matérielles du repos intérieur, tout cela complétait la situation lorsque le changement de règne eut lieu en Prusse et que le Roi Frédéric-Guillaume IV répandit à flots les éléments du renversement de tout l'ordre de choses actuel, non-seulement dans son royaume, mais encore dans toute la Confédération des États germaniques.

A partir de l'avènement de ce prince, il faut regarder l'*Allemagne* comme transformée à tous les égards. De tout ce que le Roi rêvait en silence depuis des années et qu'il réalisa après être monté sur le trône, *rien* n'a répondu à ses espérances; au contraire, tout a donné des résultats contraires à ceux qu'il voulait obtenir. Les errements du Roi et leurs conséquences ont, à tous les points de vue, agi d'une manière perturbatrice sur le reste des États allemands. Malgré leur hostilité réciproque, les éléments dissolvants devaient, par des raisons toutes naturelles, se rencontrer sur le terrain de la Confédération germanique et travailler en commun à la destruction « de ce qui existait », sans s'inquiéter « de ce qu'amènerait l'avénir ».

La révolution de Février qui a éclaté en France a fait pencher la balance d'une manière décisive. Elle a été suivie des révolutions de *mars* qui ont eu lieu à Vienne et à Berlin, et dont les résultats forment la *nouvelle phase* dans laquelle est entrée la situation.

III. — *Les résultats des faits survenus depuis le printemps dernier.*

Pour comprendre la situation actuelle de l'Allemagne, il faut avant tout se rendre un compte exact des éléments dont elle est formée. Je citerai les suivants.

Il y a des *révolutions* de différents genres; les plus dange-

reuses sont celles qui présentent un double caractère ou un caractère multiple.

Les plus fertiles en conséquences sont les révolutions *sociales* et les révolutions *politiques*. En Allemagne, les deux se trouvent réunies sur le même champ de bataille.

Parmi les *réformateurs* de la Confédération germanique, il y a deux courants parallèles : l'un conduit à la forme républicaine, l'autre à la forme soi-disant monarchique de la Confédération. Je parle d'un courant *soi-disant* monarchique, parce que ceux qui sont à la tête de ce mouvement s'unissent à la *gauche* en admettant comme elle le *principe de la souveraineté du peuple*.

En restant fidèle au maintien de ce point de départ, le parti républicain, bien que plus faible numériquement, est plus fort sur le terrain logique, plus conséquent et partant plus puissant que l'autre.

Dans la première partie du présent travail, j'ai indiqué la position que le Cabinet Impérial s'était imposé de prendre, depuis le commencement jusqu'à la révolution de Mars, comme étant celle qui correspondait aux bases de la Confédération germanique. Pour moi, ces bases sont les suivantes :

Le principe de la *souveraineté monarchique* ;

Le principe de la réunion des pays allemands en une *confédération d'États*.

Le principe de la souveraineté du peuple est en contradiction absolue avec cette position, et celui d'un *État fédéré* est en contradiction relative avec elle.

Attendu que des principes ne peuvent pas être éludés dans leurs effets et qu'ils conservent toujours leur autorité quand on veut échapper aux conséquences de leur application, la situation actuelle de l'Allemagne ne peut mener qu'à des conflits. Partant de cette hypothèse, je crois devoir examiner les sentiments qui dirigent les combattants sur le champ de bataille. Les plus dignes d'attention me paraissent être :

a. Les Souverains allemands, ensuite les villes libres comprises avec eux dans la *Confédération d'États*, et le *peuple allemand* considéré d'une manière abstraite.

b. Les intérêts particuliers des pays qui forment la Confédération.

Ad *a.* Je n'admets pas qu'à la suite de l'abandon d'une partie de leur puissance, les princes puissent de nouveau bénéficier du principe de la souveraineté monarchique. Ce qu'il y a d'incompréhensible dans la marche des événements et en même temps l'élément décisif qui a présidé à leur cours, élément qui dépasse la mesure de mon intelligence, consiste pour moi dans la reconnaissance *d'un droit* quelconque accordé par les Gouvernements allemands au *Parlement préliminaire* qui s'est convoqué *lui-même*, reconnaissance qui s'est manifestée aussitôt par les relations que la Diète fédérale a eues avec lui et dont les élections pour l'Assemblée nationale constituante de l'Allemagne, préparées par les Souverains allemands, ont été une sorte de conséquence logique.

On ne saurait concevoir des assemblées nationales *constituantes* sans le point de départ, qui est la *souveraineté du peuple*. Tout ce que les *Gouvernements allemands* pouvaient donner eux-mêmes, ils s'en sont laissé dépouiller; l'autre manière de procéder ne leur aurait pas coûté plus cher que cette façon d'agir ne leur a déjà coûté.

Les *peuples* seront-ils disposés de même à subordonner leurs intérêts particuliers à la théorie de *l'unité*? C'est une question que l'avenir décidera.

Ad *b.* Les intérêts particuliers forment trois catégories suivant les trois groupes d'États dont se compose l'Allemagne, c'est-à-dire l'Autriche, la Prusse et les autres pays allemands. Ces intérêts ne pourraient sans doute différer entre eux plus que la nature des choses ne le veut.

L'organisation intérieure de l'Autriche, sa subdivision en nationalités, ne lui permet pas de s'approprier le plan qui forme la base de la politique prussienne et qui donne à celle-ci une marge que l'Autriche n'a pas. Le plan prussien pouvait faire entrevoir *l'absorption de la Prusse par la Confédération germanique* à condition que *la Confédération serait absorbée par la souveraineté prussienne*; aussi est-ce là le plan que les représentants de cette politique ont suivi depuis la paix générale

avec beaucoup d'habileté et au mépris de tout droit, et qu'ils se proposent de faire arriver aujourd'hui à sa maturité. Les représentants les plus avancés de cette direction politique sont le baron d'Arnim et M. de Bunsen.

Le plan suivi par la Prusse — lors même que le Gouvernement impérial ferait abstraction de toute politique de principes, manière d'agir qui est tôt ou tard condamnée par les événements — est, ou bien complètement irréalisable pour l'Autriche, ou bien admissible tout au plus pour la moindre partie de l'Empire ; il est inutile de le démontrer. La situation des deux puissances n'est pas la même ; ni le point de départ et le point d'arrivée, ni les termes moyens du problème ne se ressemblent. L'Autriche ne peut pas se laisser absorber par l'Allemagne sans *renoncer à sa propre existence*, et si, à la suite d'un pareil suicide, elle abandonnait ses provinces allemandes à ce corps germanique, la Prusse, bien plus forte, saurait recueillir cette succession.

L'absorption au profit d'une *unité allemande* ne tente aucun des *grands États de l'Allemagne*, et les populations doivent partager ce sentiment avec les Souverains. La transformation de l'Allemagne *en plusieurs républiques* n'est pas une idée qui sourit à la grande majorité du peuple, tandis que celle d'une république allemande une et indivisible, comme celle de la *monarchie* unitaire, sont des utopies de la plus triste espèce.

En jetant sur les questions allemandes un coup d'œil d'ensemble, on trouve qu'elles présentent des contradictions qui font voir la situation générale sous le jour d'une lutte entre des efforts passionnés, égoïstes, et des intérêts évidents ; ce conflit livre la patrie commune allemande à ces vicissitudes naturelles aux situations anarchiques, qui ouvrent un champ à l'expérience, mais non au calcul, et mettent les intérêts aux prises entre eux.

Le jour où les Gouvernements allemands ont négligé de tenir compte de la différence qui existe entre « la *Confédération d'États* et un *État fédéré* », il s'est ouvert une arène pour des conflits qui s'arrêteront on ne sait à quel point. Sans le sacrifice des droits de souveraineté des différents

États, on ne peut concevoir l'*État fédéré allemand*; cela est vrai de la souveraineté des princes comme de la souveraineté du peuple. S'il y a, relativement à la question dont il s'agit, une différence entre ces idées de souveraineté, elle ne peut se trouver que dans la proportion de la résistance, que la réunion des parties en un seul tout provoquerait chez les peuples à un plus haut degré encore que chez les Souverains effrayés. Des intérêts qui ont mille ans d'existence ont par cela même leur raison d'être bien évidente; or, les peuples entendent la défense de pareils intérêts mieux que les Gouvernements, et cela surtout à une époque comme la nôtre. Le Bavarois ne se laissera imposer ni par Vienne ni par Berlin une loi troublant sa vie intérieure, de même que l'habitant de la basse Saxe ne consentira pas à ce que Munich modifie son existence et son droit local. Le problème tel qu'il est posé est *chimérique*; en voulant le résoudre, on poursuit un but que la *Confédération d'États* est appelée à atteindre sans obstacle. Quand la tâche pratique consiste à faire la part de l'*état d'union* et de l'*état de séparation*, on commet une faute en versant d'un côté comme de l'autre.

Le seul État allemand qui pouvait accepter le passage de la situation de *Confédération d'États* à celle d'*État fédéré*, c'était la Prusse, en supposant qu'elle hériterait du tout en gardant sa part. Or, comme les chances d'arriver à ce résultat ne répondent pas aux vœux de l'État prussien, la réaction commence à se produire, et s'il n'a pas été possible au Gouvernement prussien d'exécuter son projet de conquête, *la force de résistance du prussianisme peut suffire à elle seule pour opposer des obstacles insurmontables au principe de l'unité.*

L'État qui court le plus de dangers dans la solution finale de la question, c'est l'Autriche*.

* Le prince de Metternich envoya le Mémoire ci-dessus au baron de Wessenberg, avec une lettre où il dit : « Je voulais envoyer cet opuscule directement à Mgr l'Archiduc Jean, en l'accompagnant d'une lettre. Je renonce aujourd'hui (12 août) à cette idée, et c'est à vous que j'adresse mon travail. Lisez-le, il ne vous apprendra rien à vous. Si vous voulez le porter à la connaissance de l'Archiduc, vous êtes entièrement libre de le faire, comme aussi de faire le contraire. Il n'est pas adressé au *ministère de l'Empire*, mais

SUR LA QUESTION D'UNE MÉDIATION FRANCO-ANGLAISE EN ITALIE.

(Page 30.)

1946. Notes autographes de Metternich (sans date). — 1947. Metternich à lord Beauvale (Lettre). Londres, le 12 août 1848. — 1948. Metternich au baron de Wessenberg, ministre des affaires étrangères à Vienne (Lettre). Londres, le 18 août 1848.

1946. La paix intérieure de la Péninsule italienne est troublée :

- 1° Par la guerre sardo-autrichienne;
- 2° Par la révolte dans l'État de l'Église, par celle de la Sicile et de la ville de Venise;
- 3° Par le produit des œuvres de la propagande révolutionnaire italienne et européenne.

Deux éléments contribuent à cette déplorable situation, l'élément *politique* et l'élément *social*.

La guerre que le Roi Charles-Albert fait à l'Autriche est une entreprise *politique*.

Cette guerre est une entreprise politique, vu son objet, qui n'est autre que l'agrandissement de la puissance sarde. Elle est politique parce que le Roi cherche à masquer sous le voile du secours à prêter à l'*indépendance de la nationalité italienne*, l'atteinte qu'il porte au respect dû à la sainteté des traités et la manière dont il attaque ainsi dans ses bases le maintien de la paix générale et de toutes les relations internationales. Les révoltes dans l'État de l'Église, en Sicile, et celle de la ville de Venise, n'offrent avec la guerre sardo-autrichienne une différence que par le fait que si dans cette guerre l'élément *politique* figure en première ligne, c'est l'élément *social* qui, dans les perturbations intérieures, occupe cette place.

à la conscience de l'*Archiduc-administrateur de l'Empire*, double qualité que sans doute il n'oubliera jamais. Si je remets ce travail en vos mains, c'est que je sais apprécier la valeur des mains qui le reçoivent. » Nous ignorons si le baron de Wessenberg a fait parvenir ce Mémoire à son adresse.

(Note de l'Éditeur.)

Abstraction même faite de la question confessionnelle, serait-il possible que les puissances ne tinsent pas compte des conséquences qu'aurait inévitablement, non-seulement pour la catholicité, mais aussi au point de vue politique, la suppression de l'indépendance du Souverain Pontife par suite de la suppression de la souveraineté temporelle ?

Une médiation dans un état de choses où les éléments politiques et sociaux se trouvent mêlés dans toutes les directions, sur quelle base pourra-t-elle reposer ?

La seule admissible serait le *retour au repos* ; mais le moyen serait-il approprié à l'objet ? Il est clair que de tous les moyens d'assurer ce résultat, une médiation se présente, d'une part, comme le moins rationnel, et d'autre part, comme celui où les intervenants peuvent le plus facilement se compromettre. Si tel est le cas, et même s'il ne s'agissait que d'un médiateur unique, combien les mêmes considérations ne gagnent-elles pas en force et en valeur, si on les applique à des puissances qui, dans une pareille entreprise en apparence commune, ne peuvent point, si même elles le désiraient, ne pas apporter les différences qui existent entre leurs intérêts et dès lors également entre leurs vues politiques au sujet de l'objet de leur médiation !

Nous nous contenterons des indications sommaires suivantes, qui devront justifier notre manque de confiance dans une entreprise commune.

Le nouveau Gouvernement français a publié son manifeste politique. Ce manifeste se résume dans l'appui qu'il entend prêter à tout bouleversement qui a pour objet la diffusion et le triomphe des principes sur lesquels repose la république démocratique. Il renferme de plus la déclaration que les transactions des années 1814 et 1815 ont perdu toute leur valeur en ce qui concerne la France.

Le Gouvernement britannique peut-il entendre sanctionner et soutenir ces principes ? En s'y refusant (et le refus ne saurait être douteux de sa part), comment la médiation pourra-t-elle avancer dans une direction commune, entre des partis qui ne se rencontrent ni dans le point de départ, ni dans le point

d'arrivée? Le mal que fait la simple apparence d'une uniformité d'action entre les deux Cabinets n'est pas moins réel, parce qu'elle prête à la faction désorganisatrice des armes qu'elle fait tourner contre le seul objet que le Cabinet britannique puisse avoir en vue, celui de la pacification de l'Italie, et en même temps le seul qui soit conforme à l'intérêt des pays soulevés et du corps social tout entier.

Les vues politiques de la France ont dans tous les temps été dirigées contre l'influence que l'état de possession de l'Autriche au delà des Alpes assure à cette puissance dans la Péninsule, à cause de l'obstacle que cette influence oppose aux desseins que nourrit la France en faveur de sa propre prépondérance. Entre-t-il dans les intentions du Cabinet britannique de servir les vues de la France?

La Monarchie sarde a reçu lors de la pacification générale un accroissement de forces dans le but conçu par les puissances d'interposer entre la France et les autres États italiens, ainsi qu'entre la France et l'Autriche, un corps politique suffisamment fort pour répondre à ces intérêts de paix et de conservation. Tout agrandissement de la Sardaigne aux dépens de l'état de possession de l'Autriche, loin de servir ses intérêts ou d'assurer l'indépendance de la puissance sarde, aurait pour résultat de la confier aux bras protecteurs de la puissance aux dépens de laquelle elle ne se serait point agrandie. L'Angleterre pourrait-elle le vouloir?

Les divergences qui existent, à l'égard du sort de la Sicile, entre les deux puissances médiatrices sont d'une évidence telle que nous regarderions comme inutile toute réflexion sur cette brûlante question.

Est-il nécessaire de prendre en considération la perturbation que le mot « nationalité » et ceux d'« égards dus aux nationalités » jettent aujourd'hui dans la situation sociale et politique? Appliqué à la Péninsule italienne, ce qui se trouve être au fond de l'idée que des mots vides de sens pratique sont appelés à définir, couvre le protectorat de la France sur cette partie du continent.

Metternich à lord Beauvale (Lettre). Londres, le 12 août 1848.

1947. Mon cher Beauvale, j'ai reçu votre lettre du 8 de ce mois, et je ne suis pas surpris de vous voir partager mes sentiments. Votre esprit marche dans la droite voie; nos impressions doivent dès lors se rencontrer. L'ex-ministre et l'ex-ambassadeur n'ont point renoncé au métier de *penseurs*, auquel la syllabe *ex* n'est point applicable. Nous pouvons ainsi le conserver en pleine liberté, « de par notre propre droit ».

Vous faites mention dans votre lettre de ce qui est connu sous le nom de *proposition Hummelauer*, proposition dont je ne suis pas à même de constater la valeur, ni quant au passé, ni quant à l'avenir. En accordant à la proposition en question la valeur d'une proposition de *Cabinet à Cabinet*, et non celle d'une idée avancée par un individu, il me serait impossible de ne pas constater à la fois l'existence de deux faits, à savoir que le Cabinet envers lequel la *proposition* ou l'idée (peu importe) a été avancée ne l'a point acceptée, et que si elle devait être reprise aujourd'hui par ce même Cabinet, la situation du corps politique sur lequel elle porte a changé *du tout au tout*. Une offre applicable à une situation, et qui n'est point suivie d'effet, change de nature avec la situation, et je ne connais pas un changement de position plus notable que celui de Charles-Albert et de Radetzky, placés face à face *sur le Mincio ou sur le Tessin!*

La question, comment est-elle ou comment sera-t-elle posée par les puissances intervenantes?

Je Pignore, mais il se présente pour cela deux éventualités : S'agira-t-il de la *paix entre le Piémont et l'Autriche*, ou de la *question italienne*? Je comprendrais la première de ces questions, et je la regarde même comme facile à résoudre. Il n'en saurait être de même de la seconde, et cela par les raisons suivantes : Pour que je puisse la saisir et l'évaluer, il me faudrait comprendre ce qu'est au juste la *question italienne*, que, jusqu'à cette heure, je ne parviens pas à mettre d'accord, en

pratique, avec la valeur des traités sur lesquels repose l'état de possession des États. Les prétentions de la nationalité italienne relativement au droit de l'Empereur de se qualifier *Roi du Royaume Lombard-Vénitien* sont semblables à celles de la nationalité *allemande* dans ses rapports avec le Roi de Danemark, en sa qualité de duc de Schleswig! Si l'Empereur a tort, le Roi de Danemark ne saurait avoir raison, et le tort du premier ne serait-il point partagé par bien d'autres *usurpateurs*, si le droit de la nationalité était étendu à celui de la circonscription territoriale et politique?

Une autre solution que je serais en droit d'attendre, c'est de savoir en faveur de quelle puissance tournerait le verdict favorable pour la nationalité italienne, appliqué à la question territoriale; serait-ce pour l'*Italie* (cet être de raison que, malgré de constantes recherches, je n'ai point encore su trouver autrement qu'inscrit sur les cartes géographiques, et qui m'échappe dès que je veux le toucher, comme on touche ce qui a un corps)? serait-ce pour l'*Autriche*, pour la *France* ou pour l'*Angleterre*?

Arrivé à cette demande, ma réponse ne peut se présenter comme douteuse à mes souvenirs historiques. Je n'ai pas la prétention d'empiéter sur votre sentiment. Ce qui en tout état de cause est certain, c'est que le maréchal a fait une magnifique campagne, et qu'il a su placer dans son jour véritable la différence qui existe entre la pratique et la théorie, entre la vérité et la prétention. Une considération, — et je ne la qualifie pas de flatteuse, bien s'en faut, — ne pourra manquer de jouer un rôle dans la situation qui, comme toutes les situations sociales et politiques, se compose aujourd'hui de réalités et d'une large portion de fantasmagorie. L'Autriche n'est plus entachée par le despotisme, par l'obscurantisme et le manque absolu d'égards pour les principes qui courent les rues sous l'étendard de la liberté, de l'égalité et de la fraternité; elle a même atteint d'un seul bond tous les produits de ces vertus cardinales! Elle est dès lors digne d'entrer en lice avec les puissances qui l'ont devancée dans le progrès et d'avoir la prétention de marcher de pair avec la France, qui, au bout de

soixante années de travail, n'est pas plus avancée que l'Autriche, et qui aujourd'hui a même un *dictateur* que nous n'avons pas! L'Autriche n'est plus ainsi punissable pour ses méfaits. Cette considération égalise la partie; quel rôle jouera-t-elle dans la solution de la question qui, en dernière analyse, se trouve réduite à des termes fort simples? Ces termes sont : l'égalité entre les positions de l'Autriche et de la France, sur le terrain des *improvements* intérieurs; celle qui existe aussi entre l'Autriche et le Piémont sur ce terrain, sur lequel, si je ne me trompe, le Roi Charles-Albert est même un peu en retard. En face de ces similitudes se trouve la différence qui, sans aucun doute, existe entre des pays à *reprandre* et des pays repris, entre ce qui matériellement est vide ou est encore à vider. Le *caput mortuum* de l'opération me semble ainsi appartenir à la *politique*, et voici à quoi j'arrive comme *penseur*. Jamais la Péninsule italienne ne sera politiquement *une*, ni même *unie*, et si par hasard il devait en être autrement, cette situation n'aurait ni une autre valeur, ni une autre durée que celle qui est dévolue aux accidents. L'Italie sera ainsi toujours placée sous l'influence de l'étranger, et en première ligne sous celle des corps politiques qui, vu sa configuration géographique, sont ses plus proches voisins.

Cela établi, et ne pas l'admettre serait se refuser à une incontestable vérité, comment le fait réagit-il sur l'Angleterre? En faveur de quelle influence politique doit-elle désirer voir pencher la balance? Avant tout, en faveur de la sienne propre : si elle croit la servir en augmentant celle de la France, elle fera bien de soutenir la fantasmagorie de la nationalité italienne aux dépens de l'état de possession; si elle la croit mieux servie par l'influence de l'Autriche sur la politique des États italiens, il faut que l'Angleterre soutienne l'Autriche. C'est cette dernière façon d'agir qui a prévalu au Congrès de Vienne. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de décider de ce qui entre dans le domaine des calculs de la Grande-Bretagne. Ce qui est de mon droit, c'est de juger les questions en toute liberté

Metternich au baron de Wessenberg, ministre des affaires étrangères
à Vienne (Lettre). Londres, le 18 août 1848.

1948. Je me trouve placé, vis-à-vis de notre pays, dans une situation tout à fait singulière. La faction qui pèse sur lui ne veut pas de moi, et je ne veux pas d'elle ; nous avons réciproquement raison. Ceci admis, il est certain que si je n'ai pas le pouvoir d'influer sur ses errements, elle n'a pas celui de me prescrire ceux que j'entends suivre, et mes errements sont les plus naturels possibles et les seuls qui satisfassent à la voix de ma conscience. Je n'entends pas me mêler des affaires du jour autrement qu'en ma qualité d'observateur ami de la cause de l'ordre ; l'ordre ne se fait pas par-lui-même, il ne doit être servi et il ne peut l'être qu'à l'aide de la connaissance des situations. Vous venir en aide me semble un devoir, et c'est pour cela que je tiens à compléter ce que vous recevez dans des voies officielles, mais qui n'épuisent pas la matière. Je vous regarde comme un homme sûr, ou, ce qui est la même chose, comme un ami de l'ordre dans les voies pratiques. C'est à ce sentiment que vous devez mes lettres. C'est à vous qu'il appartient de me dire si vous désirez que je ne vous écrive pas.

Il serait difficile que, placé ainsi que vous l'êtes à distance et dans un tourbillon qui bouleverse jusqu'aux idées, vous puissiez vous faire une juste idée de l'effet que la campagne du maréchal Radetzky a produit ici sur l'esprit public. Cet effet ne peut être mieux saisi qu'en le comparant à celui d'un *bien retrouvé*, de la disparition d'une *illusion intense*, d'une *victoire remportée par la vérité sur le mensonge*. La prétendue cause italienne a croulé bas, et il en résulte une grande gêne pour le Cabinet qui, en toute réalité, ne vit que d'une existence passive, grâce à l'absence de la volonté d'autres hommes de se saisir du pouvoir. La session étant à sa fin, le ministère atteindra l'autre session, mais il ne se relèvera pas.

Je vous envoie, pour votre connaissance personnelle, les pièces de correspondance ci-jointes *. Elles vous montreront

* Il s'agit de la correspondance entretenue avec lord Beauvale au sujet de

la situation que la victoire a faite à notre Cour et le contre-coup produit sur la situation de lord Palmerston. Ce n'est pas moi qui ai demandé les explications dans lesquelles lord Beauvale est entré vis-à-vis de moi, et auxquelles j'attacherais moins de valeur, si je ne connaissais la situation par d'autres voies que celle où l'intérêt de la parenté joue un rôle. Depuis que la déconfiture pleine et entière du Roi de Sardaigne est constatée, lord Palmerston se dédit de tout ce qui porterait la couleur de la protection qu'il lui avait vouée et qui en réalité a engagé Charles-Albert dans la fausse direction où il s'est laissé entraîner par son caractère. Il ne pouvait rien arriver de pire à ce prince que l'aide qui lui a été fournie par le dévergondage politique du principal secrétaire d'État, si ce n'est l'abandon auquel il le voue aujourd'hui.

Dites-vous qu'à l'égard de la Cour de Londres et de la complète impuissance de la France de fournir aucun appui matériel (fait que je vous prie de regarder comme certain), notre Cour a la faculté de ne consulter que ses intérêts dans la question italienne! C'est ce dont je désire vous convaincre, afin de ne pas vous savoir ballotté entre la fantasmagorie du dehors et les faiblesses de notre position gouvernementale intérieure. Faites de mon avis ce que vous voudrez et pourrez en faire dans l'intérêt de ce qui se nomme encore l'Autriche; la situation est telle que je vous la dépeins; mes facultés et mes prétentions ne vont pas au delà d'un avertissement que ma conscience croit devoir vous adresser. La commission dont Hummelauer a été chargé a tellement manqué de sens commun, qu'il a fallu une série d'actions d'éclat telles que l'armée a su en fournir, pour relever ici jusqu'au sentiment qu'il y a encore une Autriche! Un symptôme tout à fait *anglais*, c'est le nombre d'individus de toutes les classes qui me jettent des cartes avec ces mots « pour féliciter » au bas de leurs noms! *Osborne house* lui-même est monté *au noir et jaune*. Le tricolore n'y est pas en faveur, ni le républicain, ni le fédéral.

Lisez le discours que Disraëli a tenu hier à la Chambre des

la question d'une médiation anglo-française, correspondance dont fait partie la lettre précédente, n° 1947.

(Note de l'Éditeur.)

Communes, et attachez à ce qu'a dit ce grand orateur la valeur de ce que sent et pense aujourd'hui l'immense majorité du pays. Vous verrez qu'il m'a emprunté l'idée de la différence qui existe entre une médiation *politique* ou *sentimentale*. La question politique que soulève le conflit entre la Sardaigne et l'Autriche est inscrite dans les traités, non-seulement dans l'acte du Congrès de Vienne, mais dans les traités existants entre les deux Cours; la question de la *nationalité* italienne est une question *sentimentale*, indéfinissable à son point de départ et sans limites calculables pour l'avenir. La situation tout entière se résume dans la différence qui existe entre la portée de l'une et de l'autre de ces questions.

L'impression sous laquelle je désire vous placer, par tout ce que je viens de vous dire, c'est qu'à l'égard de ce pays-ci et de la France, qui aujourd'hui est impuissante, *vous êtes le maître des décisions à prendre dans la question italienne*. Admettre le contraire, ce serait vous livrer à une illusion qui pourrait tourner au détriment de l'Autriche. C'est ici que s'arrête mon rôle. Pour dépasser cette limite, il me faudrait connaître l'étendue des facultés du Gouvernement en face des éléments délétères au milieu desquels il se trouve placé. Un risque que vous ne courez pas, c'est de me voir évaluer sur une échelle trop basse les embarras d'un état de choses où l'action de l'autorité est paralysée par des forces qui peuvent tout pour le soutien du mal et qui sont impuissantes dans la direction du salut!

INDICATIONS POUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Page 44.)

1949. Metternich à Schwarzenberg (Lettre). Brighton, le 17 janvier 1849.
— 1950. Metternich à Schwarzenberg (Mémoire sans date).

1949. Mon cher prince, je profite de la première occasion sûre pour vous adresser quelques mots.

L'Autriche a prouvé en 1848, à ses dépens comme à ceux du monde, combien la force matérielle peut s'allier à la faiblesse morale. Le défaut capital des révolutions, leurs allures de casse-cou, a frayé aux forces matérielles la seule voie qui permette de sauver ce qui peut encore être sauvé. Les hommes seuls peuvent remédier au mal quand ce sont eux qui l'ont causé. Vous et d'autres vous êtes au gouvernail ; prenez-le d'une main ferme ; ne vous trompez pas de route, et la traversée sera heureuse ! Vous me trouverez toujours à la tête de la phalange de ceux qui vous bénissent. Je ne saurais faire un meilleur usage de ma liberté personnelle, de cette liberté que j'ai conquise après un long martyre moral. C'est avec un vif sentiment d'espérance que j'ai suivi vos premiers pas ; aussi je regarde comme un devoir de vous conseiller de continuer comme vous avez commencé, et d'avancer dans la voie dans laquelle le nouveau ministère est entré. Ne vous laissez pas dérouter par des mots, mais gouvernez de manière à aller droit au but. Je connais l'ennemi que vous avez à combattre ; personne ne peut en douter moins que vous. Vous êtes dans la direction de mon esprit. Vous êtes un élève de mon école et vous avez recueilli de l'expérience au seul endroit où l'on puisse la trouver, sur le champ de bataille où j'ai combattu pendant plus d'une longue existence d'homme sans trouver dans mon propre pays quelqu'un qui voulût combattre avec moi. Pourquoi suis-je resté seul ? L'explosion de la Révolution l'a moins montré — bien que le 13 mars ait fourni d'assez tristes preuves dans ce genre — que la qualité des hommes qui ont tenu la campagne dans la période subséquente.

Recevez quelques indications de ma part. En en tenant compte, vous vous rendrez service à vous-même et, par suite, à la cause que vous avez à défendre.

Le mal dont notre Empire est atteint et qui se fait aujourd'hui plus ou moins sentir partout, c'est la révolution sous sa forme la plus grossière. Bien des choses qui échappaient aux aveugles se sont montrées nettement en 1848, et j'avoue que j'ai regardé comme un bienfait de la Providence la circonstance suivante, savoir, que le revirement ne s'est pas produit dans les

sphères supérieures à une époque où il aurait barré le chemin aux événements d'octobre, sans diminuer l'influence des éléments d'où ces événements sont sortis et sans les affaiblir ainsi autrement qu'en apparence.

L'organisation intérieure de l'Empire d'Autriche est tellement particulière qu'au bout de la *révolution* dans le sens exact du mot se trouve le double fait du danger qu'elle crée pour l'État et de la résistance que l'État peut lui opposer. La raison en est dans la séparation des parties qui forment l'Empire et dans l'intérêt incontesté que ces parties trouvent à être réunies. Le résultat naturel de la révolution est nécessairement, pour un corps politique organisé comme l'Autriche, *le danger de la séparation des parties entre elles*, par conséquent la ruine de l'Empire, pendant que la force de *résister* à ce danger réside précisément dans *l'intérêt que toutes les parties ont à rester réunies*. Cette considération — et c'est la seule qui puisse s'adapter à notre Empire — conduit aux conclusions suivantes : les deux objets principaux *de la Révolution*, c'est-à-dire le triomphe de la doctrine de la souveraineté du peuple primant le principe de la souveraineté du monarque, et l'introduction d'un système de centralisation, non-seulement ne sauraient s'appliquer à l'Autriche, mais encore sont condamnés à y entrer en lutte ouverte avec la base de la vie politique, c'est-à-dire avec les intérêts matériels des parties qui constituent l'ensemble de la Monarchie. La passion des chefs du parti radical et la sottise des libéraux qui leur servent d'instruments ne reconnaissent pas ces vérités, qui n'ont rien de problématique et qui sont, au contraire, basées sur des faits. Elles ne sont pas méconnues par le nouveau ministère, c'est ce que prouvent son programme et l'excellente déclaration qu'il a opposée à l'article premier de la proposition concernant les droits fondamentaux. Vous voyez que je vous suis pas à pas dans votre marche. On peut suivre quelqu'un qui marche, on ne peut pas suivre quelqu'un qui se laisse traîner par un autre ou qui court après un tiers ; or, du mois de mars au mois de novembre, on n'a pas fait autre chose.

Une autre considération relative à l'application de la question de souveraineté est la suivante, que je vous sou mets.

Si l'on envisage cette question en laissant de côté toute discussion sur le caractère qu'elle a au point de vue des principes ou des doctrines, on en arrive à conclure que la souveraineté du monarque forme la base de la *Monarchie* et la souveraineté du peuple celle de la *République*. Élever des édifices sur d'autres bases que celles qui leur conviennent, c'est une folie qui a trouvé son application dans le juste milieu de la révolution de Juillet, et dont la révolution de Février a été l'infailible résultat. Une des faiblesses de l'esprit allemand est la manie d'admirer et de s'approprier tous les articles de mode français comme étant les meilleurs à l'user. C'est ce qui est arrivé pour l'application de la souveraineté du peuple, qui ne peut servir de base qu'à une république, à la monarchie du juste milieu. Deux troupes ont joué de concert dans ce drame : la troupe radicale et la troupe libérale, la première ayant pleine conscience de ce qu'elle faisait, l'autre étourdie par les fumées de l'ivresse. Ce tableau est de l'histoire. Mais comment le fait se présente-t-il, appliqué à l'Autriche ?

Le caractère particulier de cet Empire est la séparation naturelle de ses parties et leur réunion en un tout. Un observateur superficiel sera tenté d'y voir une analogie avec le Saint-Empire allemand d'autrefois. Sans doute la situation présente des ressemblances ; toutefois, une différence capitale empêche la similitude d'être absolue, et cette différence est tout à l'avantage de l'Autriche. Elle consiste dans le fait que *l'Empereur d'Autriche porte également les couronnes de toutes les parties qui forment l'Empire*, avantage que n'avaient pas les *Empereurs d'Allemagne*. Je rappelle cette différence essentielle parce que je ne l'ai encore jamais vu établir et parce qu'elle a la valeur d'un *impedimentum dirimens* dans l'application de la base du juste milieu à notre Empire. En effet, il est absolument certain que l'*unité* de l'Empire d'Autriche ne peut reposer sur aucune autre base que cette souveraineté du monarque, parce que la souveraineté du peuple, dans son application à cet Empire, se transformerait en souveraineté *des peuples* qui en forment les parties. Or, la souveraineté du monarque peut s'étendre à *plus d'un peuple*, ce qui arrive dans l'État autrichien, tandis

que la souveraineté du peuple est limitée à *un seul* peuple, parce que les souverainetés ne peuvent pas *se superposer*. Donc, celui qui parle de la souveraineté populaire appliquée à l'Autriche parle implicitement de la dissolution de l'Empire. Les hommes qui n'ont pas hésité à changer le titre d'*Empereur par la grâce de Dieu* pour le remplacer par les mots absurdes d'*Empereur constitutionnel sans plus*, ont-ils pensé à l'*impedimentum in re* qui se montrait nettement devant eux? Certainement non. Mettez à profit la force qui réside dans le fait; celui-ci se présente sous la formule que voici : *ou bien* l'Empire d'Autriche, *ou bien* sa dissolution ! Il n'y a pas de milieu.

La même question se dégagera de la question d'*unité* sur le terrain *allemand*, sur le terrain de *Francfort*. La différence entre son application à l'Autriche et son application au territoire fédéral est la même que celle qui existe entre la *différence des nationalités* et celle des *racés de même nationalité*.

Ne croyez pas, mon cher prince, que j'improvise des réflexions de ce genre. Elles m'ont servi de règle dans ma longue vie d'affaires, et si vous trouvez le temps (ce dont je doute) de jeter un coup d'œil sur les volumineux documents que j'ai écrits autrefois, vous y verrez ces vérités exprimées sous cent formes différentes. Mais puisque je suis en train d'écrire, je vais encore appeler votre attention sur quelques objets.

Comme je l'ai dit plus haut, il y a une faiblesse dans le caractère allemand; c'est la manie de singer toutes les nouveautés françaises. Ce mal se révèle jusque sur le terrain constitutionnel; il a subsisté à l'état chronique depuis l'époque où Louis XVIII a octroyé sa charte, jusqu'à celle de la république rouge. Une fois que la *fabrication de constitutions* (besogne qui logiquement ne peut aboutir qu'à des produits avortés) est devenue une nécessité inévitable, qu'on adopte au moins la meilleure forme et non la plus mauvaise; car si, comme je l'ai dit, la possibilité d'y échapper n'est plus entre les mains des hommes, ceux-ci restent néanmoins libres de choisir en ce qui concerne la partie formelle de la tâche. Parmi les formes constitutionnelles, la forme anglaise est bien préférable à la forme

française; dans ses traditions parlementaires, la première ne connaît que des *amis* et des *adversaires* du Gouvernement. C'est pourquoi le Parlement ne présente que deux côtés, et ces côtés se trouvent en face l'un de l'autre. Quant à des *subdivisions* dans le *pour* et le *contre*, le Gouvernement ne s'en préoccupe pas; il dit : Qui n'est pas pour moi est contre moi. La tradition française ne reconnaît pas les droits de cette logique évangélique; elle a un centre, une droite et une gauche, et, pour porter la confusion à son comble, elle a encore imaginé un côté *demi-droit* et un côté *demi-gauche*, que le parlementarisme allemand a docilement adoptés. On est encore allé plus loin : en France, et par conséquent en Allemagne aussi, a surgi la *tribune*. Les inconvénients qu'elle présente apparaissent dans les directions les plus diverses, parmi lesquelles la forme théâtrale vient en première ligne, forme qui contribue à paralyser beaucoup de bons esprits et à stimuler les bavards remplis d'eux-mêmes. Est-il encore possible de revenir chez nous à de meilleurs errements? Je n'examinerai pas la question; il y a là quelque chose à faire par le Gouvernement, — et cela n'est pas sans importance; — si peu que ce soit, cela est d'un grand poids par les conséquences qui en dérivent. D'après les traditions anglaises, on dit : « le Gouvernement de Sa Majesté », au lieu de dire comme chez nous : « le ministère » ou même *les ministres*. Aux mots *le Gouvernement du Monarque* se rattache l'idée de l'origine du pouvoir; cette idée repose sur une *grandeur permanente*, tandis que dans l'autre méthode *la puissance tombe de sa hauteur permanente* entre les mains d'une *grandeur passagère*. Cette réflexion n'est pas le fruit de la pédanterie, mais d'une logique pratique. Je comprends que de petits esprits puissent être charmés de parler *d'eux* comme *du pouvoir*; aussi est-il incontestable que les adversaires du pouvoir sont enchantés quand celui-ci se rapetisse autant que possible et qu'il se livre ainsi à ceux qui veulent l'étrangler; mais précisément parce que je comprends ces conséquences, mon esprit les repousse.

A présent, mon cher prince, je cesse d'abuser de votre temps. Je pourrais vous dire encore bien des choses que j'ai

sur le cœur, mais en voilà assez pour aujourd'hui. Vous vous êtes entouré, dans votre département, d'hommes capables. c'est tout ce qu'un chef peut faire. Si vous voulez leur communiquer cette lettre, il n'y en aura pas un parmi eux dont le sentiment diffère du mien.

Je vous envoie ci-joint une lettre adressée à l'Empereur que je vous prie de lui remettre. Je serai très-heureux s'il veut vous la faire lire*.

Recevez l'assurance de ma vieille amitié.

Metternich à Schwarzenberg (Mémoire sans date).

1950. Aucun État ne peut se soustraire aux conditions auxquelles est subordonnée sa vie intérieure et au contre-coup de la situation générale sur sa situation particulière.

Cette question : Quelle est la situation de l'Autriche? implique donc aussi cette autre : Quelle est la situation du continent européen? On peut répondre à la deuxième de ces questions en disant que c'est un état chaotique. Dans une pareille situation, les éléments qui, lorsqu'ils sont convenablement réglés, forment la vie politique, sont en lutte les uns avec les autres. C'est dans une lutte de ce genre que la Révolution française a jeté le continent européen; elle dure depuis soixante ans et n'est pas encore près de finir. Il n'est pas étonnant qu'elle se soit étendue aussi à l'Autriche. Dans quelle situation a-t-elle mis ce grand Empire du milieu? Voilà la question relativement à laquelle le Gouvernement impérial ne doit se livrer à aucune illusion; il faut qu'il la comprenne bien s'il veut trouver le salut.

La révolution de Mars a mis fin dans notre Empire à l'ancien ordre des choses. Pouvait-elle traiter de même les conditions fondamentales de la vie de l'Empire? Certainement non.

* Cette lettre se trouve dans la note qui accompagne le Journal de la princesse Mélanie, page 43.
(Note de l'Éditeur.)

Les révolutions sont des perturbations momentanées dans la vie des États. Ce ne sont pas elles, ce sont leurs conséquences finales qui déterminent *la forme* politique — bonne ou mauvaise — qui en résulte. L'ordre finit toujours par reprendre ses droits; les États ne meurent pas comme les individus, ils se transforment; la tâche des pouvoirs protecteurs est donc de diriger la transformation et de veiller à ce qu'elle suive la véritable voie. Quelles sont les conditions fondamentales *de la vie de l'Empire autrichien*? C'est dans la conception nette de ces conditions seulement qu'est le salut; si l'on n'en tient pas compte, ou si le pouvoir protecteur entre dans quelque mauvaise voie, l'Empire sera inévitablement perdu.

En Autriche, on se sert depuis longtemps dans la langue usuelle des mots : *la Monarchie*. Ce titre ne convient pas à un État *formé de parties gouvernées monarchiquement, mais distinctes entre elles sous bien des rapports*. La seule idée applicable à un pareil assemblage politique est l'idée d'un *Empire*. La raison pour laquelle cette expression, *la Monarchie*, si facile à comprendre, avait cours partout, est dans l'application du mot Empire au Saint-Empire allemand d'autrefois dont les chefs ont été, pendant une longue suite non interrompue d'années, les Monarques autrichiens.

Quelque insignifiante que puisse paraître la réflexion consacrée à une expression si simple en apparence, elle n'en a pas moins une valeur considérable, car elle porte sur la différence radicale qui existe *entre un corps uniforme dans son organisation intérieure et un corps composé à l'intérieur de plusieurs membres*.

L'Empire d'Autriche est *un composé*, et cela pour des raisons qui ne sont nullement arbitraires, mais pour des raisons d'une force invincible, en tête desquelles se trouve la différence des nationalités.

Pour montrer dans tout son jour ce que c'est que l'Empire autrichien, il suffit de comparer les conditions essentielles de

son existence et celles de l'ancien Empire germanique et du plus grand État *unitaire* du continent européen, de la France.

Si le *principe de l'unité*, qui, par suite de la Révolution, s'est développé en France jusqu'à amener une *centralisation* dépassant les bornes d'une saine pratique, si ce principe, dis-je, ne présente aucun point d'appui pour la comparaison des conditions de l'existence de l'Autriche avec celles de la France, — que celle-ci s'appelle Monarchie ou République, — il n'en est pas de même de la comparaison entre la situation de l'Autriche et celle de l'Empire d'Allemagne d'autrefois, comparaison qui est tout à l'avantage de l'Autriche.

Dans l'Empire d'Allemagne, les droits de souveraineté appartenaient à *l'Empereur et à l'Empire*. Les parties dont cet Empire se composait étaient gouvernées par des princes qui possédaient la *souveraineté territoriale*; cette situation amenait fatalement des conflits on ne peut plus regrettables entre les pouvoirs supérieurs, et l'influence qu'elle a exercée sur l'existence de l'Empire a fini par en causer la dissolution.

Il n'en est pas ainsi de l'Autriche. C'est dans l'Empereur que se concentrent les droits souverains de toutes les parties dont la réunion forme l'Empire. Les conflits qui se produisaient fatalement dans l'Empire germanique d'autrefois n'ont aucune raison d'être dans l'Empire d'Autriche.

Ce fait, dont il importe tant de tenir compte, a toujours été présent à mon esprit : — qu'il me soit permis de parler ici de moi. Je l'ai prouvé par la proposition du *couronnement* de l'Empereur François, proposition que j'ai faite à la suite d'une sage ordonnance rendue par cet Empereur lorsqu'il accepta la couronne impériale d'Autriche. On n'a pas compris l'importance que j'attachais à cette question, et si je cite le fait, ce n'est pas pour lui attribuer la valeur d'un contre-coup immédiat sur les funestes événements de l'année 1848, mais simplement pour montrer qu'il forme la base de l'existence de l'Empire d'Autriche, et pour rappeler une vérité incontestable, que je formule ainsi : *l'exclusion absolue du principe de la souveraineté du peuple appliqué à l'Empire d'Autriche*. Je ne veux pas m'engager dans une dissertation approfondie, et je me borne, en ce

qui concerne le corps politique autrichien, à répéter que ce principe ne peut nullement s'appliquer au groupe d'États qui forme dans son ensemble le corps politique portant le nom d'Empire d'Autriche.

J'ai déjà formulé cette maxime, que la révolution de Mars trace une ligne de démarcation profonde entre l'ancien ordre de choses et un nouveau régime à créer dans l'Empire d'Autriche, et j'y ai ajouté cette réserve, que le changement ne doit pas atteindre les conditions essentielles de l'existence de cet Empire.

Au nombre de ces conditions je reconnais :

1° Le maintien *des parties* qui forment l'Empire, maintien contraire à l'abus de la *centralisation* telle qu'elle existe en France.

2° Le maintien absolu de la souveraineté du Monarque, sans laquelle l'Empire dans son ensemble ne saurait se concevoir, parce que des souverainetés nationales ne peuvent pas se superposer l'une à l'autre, et que l'Empire existant comme corps politique sous leur autorité est une véritable utopie.

Les difficultés qu'entraîne nécessairement la transformation de l'ancien ordre de choses en un nouveau régime sont-elles résolues par le fait qu'on reconnaît comme exactes ces maximes? Assurément non; mais cette reconnaissance assure une base à la transformation; or, c'est folie pure que de vouloir élever un édifice sans base.

On n'a sans doute jamais vu d'absurdité plus grande que la proclamation d'un *Empereur constitutionnel d'Autriche*, et cela non-seulement parce que des princes peuvent être nés « légitimes », mais non *constitutionnels*, mais parce que, pour rendre le mot intelligible, il faudrait plutôt dire : *régnant constitutionnellement*, mots qui équivaudraient à l'épithète « honnête » ou « juste » ajoutée au nom d'un particulier quelconque. Si cette expression absurde pouvait se justifier, ce serait par l'hypothèse de la dignité impériale considérée comme une émanation

de la souveraineté du peuple, c'est-à-dire par une idée qui, pour ce qui concerne notre Empire, n'est susceptible d'aucune application.

En m'appuyant sur les deux points que j'ai posés comme étant des conditions vitales pour l'Autriche, je rencontre une question qui repose non-seulement sur des exigences de l'époque, mais encore sur des droits acquis. J'appelle ainsi l'organisation des corps représentatifs dans l'Empire.

Si le Gouvernement n'admet pas l'existence de corps représentatifs dans les parties dont se compose l'ensemble de l'État, il fera intervenir le sentiment des nationalités sur le théâtre de la lutte et compromettra l'idée de l'unité de l'Empire. S'il a en vue une *représentation centrale* avec le maintien de la *représentation provinciale*, il créera des *Parlements superposés*, c'est-à-dire une organisation dont l'existence serait impossible, et cela pour des causes inévitables. Le Parlement central absorberait nécessairement les représentations locales, ou bien ces dernières le paralyseraient dans sa marche. Si l'on peut concevoir un chef politique exerçant des droits de souveraineté sur des corps représentatifs distincts entre eux, ce qui existe réellement en Suède et en Norvège par suite de l'*union personnelle* entre ces deux pays, et ce qui existait avec quelques restrictions avant la suppression du Parlement irlandais et son absorption dans le Parlement britannique, on ne peut concevoir la *subordination d'un Parlement à un autre*.

Sans doute on pourrait chercher le moyen d'arriver au but dans un partage rigoureusement pondéré des compétences parlementaires, mais ce moyen ne serait pas efficace. La tendance à franchir les limites de leur compétence est naturelle aux Parlements; combien ne serait-elle pas plus forte là où la lutte s'engagerait non pas sur le terrain des pouvoirs législatif et exécutif, mais uniquement sur celui de la compétence législative?

S'il n'est pas possible d'éviter une *représentation centrale* à côté des états provinciaux, — et je crois que cela est inévitable, — je ne connais pas d'autre solution que celle que pourrait présenter le point de départ des représentations, c'est-

à-dire la *loi électorale*. Les mêmes électeurs ne peuvent être appelés à nommer leurs représentants dans les assemblées provinciales et dans le Parlement central. Comme on peut admettre que les pays dont se compose l'Empire n'offriraient peut-être pas le nombre nécessaire d'individus aptes à fournir des députés pour les deux genres d'assemblée, les meilleurs candidats se porteraient, ou bien aux élections de la représentation provinciale, ou à celles de la représentation centrale, selon que l'une ou l'autre leur présenterait plus de chances d'activité utile.

Ces considérations, fondées sur l'étude pratique de la question, me ramènent au système dont s'occupait le Gouvernement avant le fatal mois de mars 1848 : à celui de la convocation des membres des états provinciaux pour former un *conseil consultatif*, conseil auquel il faudrait assigner aujourd'hui une sphère d'activité plus étendue. La position de la représentation centrale échapperait ainsi aux difficultés inhérentes à l'*élection populaire*, et les membres les plus éminents des assemblées provinciales arriveraient à former ainsi une représentation centrale par une voie plus facile et généralement plus sûre que l'élection.

J'ignore quel plan le Gouvernement suit par rapport à l'organisation d'une représentation. Quel qu'il soit, la *manière de former la représentation centrale* est, à mes yeux, d'une importance considérable, je dirai même capitale*.

J'ai considéré tout d'abord comme inévitable le résultat que faisait prévoir la chimère d'une Allemagne unitaire. Il n'y a rien de *stable* dans tout ce qu'on a fait à Francfort, et la même destinée est réservée à l'entreprise de Berlin. En somme, le Corps germanique est engagé *dans une lutte entre la république rouge et les anciennes convoitises prussiennes*.

L'histoire n'offre pas un second exemple d'évolutions comme celles que l'année 1848 a présentées dans la situation de l'Allemagne; une pareille succession d'événements ne peut s'expliquer que par l'anéantissement de la force gouverne-

* Voir sur ce sujet le chapitre suivant : « Sur une Constitution en Autriche, »
(Note de l'Éditeur.)

mentale à la suite de la terreur que la révolution de Mars avait répandue sur toute l'Allemagne. Ce n'est qu'à cette condition qu'on a pu voir se produire des faits tels que la réunion d'un *Parlement préliminaire*, la nomination d'hommes de confiance, celle de la commission des Cinquante, choisie dans ce Parlement préliminaire, les élections ordonnées par les Gouvernements eux-mêmes pour l'Assemblée nationale constituante, cet acte dont la base absolue était la *reconnaissance de la souveraineté du peuple* par les princes!

En ce qui concerne l'Allemagne, l'Autriche ne peut être qu'à la tête du *Corps germanique* ou *en dehors*. La première situation ne peut se concevoir sans la base du principe monarchique; l'Empereur d'Autriche ne peut pas se courber sous le joug de la souveraineté populaire allemande, car même s'il consentait à se placer lui-même sous la souveraineté des populations de son propre Empire, il ne pourrait en aucun cas se mettre dans la dépendance de *deux* maîtres!

La question allemande, telle que les circonstances l'ont développée, est un non-sens, et ne peut, par conséquent, se résoudre ni dans le sens des représentants de la démocratie en Allemagne, ni dans celui de l'esprit de conquête qui anime la Prusse. L'Autriche a été rendue étrangère à l'Allemagne; l'attitude qu'elle a prise en présence de l'état actuel des choses est la seule correcte; c'est celle qui convient à des situations dans lesquelles un grand État ayant droit à l'indépendance ne peut accepter la place qui lui est assignée et doit, par conséquent, se mettre en dehors et à côté de cette place que la raison lui défend d'occuper. La situation dans laquelle la Prusse s'est mise est, ou bien celle d'une nation qui montre au grand jour ses désirs de conquête, ou celle d'un pays qui cache ses visées ambitieuses sous le masque de la protection. De pareilles situations se dénouent mal, car elles provoquent toujours la résistance matérielle à côté de la résistance morale.

La sagesse humaine et l'expérience ne suffisent pas pour prévoir avec quelque certitude le dénouement de la situation actuelle. Ce qu'on peut dire de l'état général des choses s'applique également à notre Empire. L'époque où nous vivons est une période de transition; c'est la destruction, et non la réédification, qui forme le caractère principal de ces périodes, où la sagesse pratique se borne à se cramponner aux bases de la vie de l'ensemble et à celles de l'existence des divers États. D'après ma conviction, les bases de l'existence d'un Empire autrichien sont, indépendamment de celles qui sont communes à tous les États, les suivantes :

L'unité jointe à la variété; l'unité du Gouvernement et la prise en considération de la différence des parties qui forment l'Empire;

Le maintien des droits légaux des différents pays, reposant sur la différence des nationalités, ce grand moyen de faire ressortir les idées dont l'effacement sert de base à la situation générale où l'on se trouve;

L'affermissement du pouvoir gouvernemental *par l'action du gouvernement* dans le véritable sens du mot, et la pondération pratique de la représentation des pays dans leurs parties et au centre. Sous ce dernier rapport, j'ai déjà dit que je regardais comme impossible la superposition de Parlements issus d'un seul et même *système électoral*.

L'appui donné à la grande propriété foncière, comme étant le seul contre-poids effectif à opposer à l'invasion de la démocratie.

Je n'ai pas besoin de rappeler que ces indications ne donnent pas les moyens de supprimer entièrement les difficultés inhérentes à la situation. Il y a bien une différence entre s'occuper de ces difficultés et trouver les moyens d'arriver au but, c'est-à-dire à la conservation de l'Empire. Ce n'est qu'à des Gouvernements sachant bien ce qu'ils veulent qu'il est possible de triompher des vicissitudes du présent et d'avoir des chances d'avenir.

SUR UNE CONSTITUTION EN AUTRICHE.

(Pages 47 et 218.)

1951. Schwarzenberg à Metternich (Lettre). Olmütz, le 16 février 1849. —
 1952. Metternich à Schwarzenberg (Réponse). Brighton, le 25 février 1849.

1951. ...J'ai pris la direction des affaires à une époque où *personne* ne voulait s'en charger. La situation ne s'est améliorée que légèrement; pourtant, l'Empereur a un Gouvernement qui fait les affaires, qui inspire confiance par-ci par-là, qui se fortifiera, je l'espère, et rendra du prestige au pouvoir.

Il ne faut pas se faire illusion sur la situation générale; la révolution est *partout*, elle existe de fait et dans toutes les têtes; là où elle n'est pas encore, on ne voit que faiblesse, découragement, et, par suite, le Gouvernement ne trouve aucun point d'appui. A l'étranger, l'état de choses n'est pas meilleur, et les influences d'au delà des frontières ne peuvent qu'augmenter le mal à l'intérieur. Dans de pareilles circonstances, suivre hardiment une voie tracée d'avance, grouper autour de soi le peu d'amis qu'on a et combattre les ennemis est une tâche difficile. Il faudra absolument que nous finissions par fabriquer une Constitution. Cela ne pourra être ni un produit français ni un produit anglais, car l'Autriche telle qu'elle est ne peut trouver la cohésion qu'au moyen d'une Constitution adaptée à sa situation particulière. Malheureusement, il n'y figurera que trop de ces dispositions exigées par la mode, car ce sont là des sacrifices nécessaires et aujourd'hui inévitables; c'est le tribut payé à l'époque. Mais, pour notre malheur, il manque un facteur dont l'absence ne nous permet pas de tirer parti des éléments les plus importants de la Constitution anglaise : nous n'avons pas d'aristocratie capable de jouer un rôle politique; une institution comme la Chambre des pairs anglaise ne serait nullement pratique en Autriche et ne servirait qu'à rendre infiniment plus difficile la tâche du Gouvernement.

L'ennemi qui nous presse et que nous avons à combattre, c'est la démocratie avec ses conséquences extrêmes ; comme un contre-poids nous fait défaut et qu'une aristocratie fonctionnant comme corps politique actif ne peut se créer du jour au lendemain, nous ne pouvons opposer à la révolution qu'une seule digue conservatrice, et cette digue, c'est la *propriété*, par conséquent le cens calculé d'après la part que les individus doivent avoir à la conduite des affaires publiques. La propriété est encore en grande partie aux mains de la noblesse. Il faut conserver l'institution des majorats, et alors ce sera l'affaire des grands propriétaires d'utiliser l'influence qui leur appartient naturellement pour se constituer en une véritable aristocratie.

Metternich à Schwarzenberg (Réponse). Brighton, le 25 février 1849.

1952. Le comte de Colloredo m'a remis votre lettre du 16 de ce mois. Voici l'impression que m'en a laissée le contenu : Je suis convaincu qu'en appréciant comme vous le faites les grandes difficultés de votre position, c'est-à-dire de celle du Gouvernement, vous êtes sur le terrain de la vérité. Quoi qu'il en soit, dans une pareille situation, il n'y a pas autre chose à faire qu'à enfoncer son chapeau sur sa tête et à suivre la voie qu'indiquent la justice et la conscience.

Vous prévoyez que le Gouvernement sera obligé de fabriquer une Constitution. Je crois que le Gouvernement (si avant le dernier changement de Cabinet il y en avait eu un de *palpable*) aurait dû depuis longtemps mettre la main à l'œuvre. Vous posez en fait que la Constitution doit être autrichienne, et qu'elle ne peut être ni anglaise ni française. Vous avez parfaitement raison ; mais il y a précisément dans la situation particulière de l'Empire qu'on appelle l'Autriche, une somme considérable de difficultés dont on ne peut venir à bout que si on les envisage courageusement et sans illusions.

Le *système français de centralisation* ne convient pas à l'Autriche ; dans son excès, il ne convient pas même au pays où il a pris naissance ; en France, la véritable tendance du mouve-

ment est contraire à la centralisation. Il ne peut donc être question pour nous de ce système.

Tout bien pesé, la Constitution *anglaise* ne convient qu'à l'Angleterre; partout ailleurs elle devient une caricature, parce qu'on ne peut transplanter avec elle les conditions essentielles qui la font subsister.

Je crois néanmoins devoir faire une observation relativement à l'*aristocratie* dont vous avez parlé. Aux mots *aristocratie anglaise* on rattache facilement l'*idée de noblesse*. Cela n'est pas tout à fait exact. La base de l'aristocratie anglaise ne repose pas sur cette idée, mais sur celle de la *grande propriété*; sans doute la *noblesse* joue un rôle, mais ce rôle est le moins important, et, en définitive, l'idée ne va pas au delà du *titre*, sans lequel le noble lui-même ne peut pas obtenir la dignité de pair dans la Chambre haute, tandis que le roturier d'aujourd'hui peut être élevé demain au rang de la haute noblesse. Si l'on examine l'idée sous cette face, — et c'est, de fait, le seul côté exact, — on voit que l'Autriche ne manque pas de l'élément aristocratique auquel l'Angleterre doit sa force et son repos. Nous avons encore la grande propriété; par conséquent, la difficulté de créer un *contre-poids aristocratique* n'est pas là; elle est dans l'esprit qui, depuis que la révolution a éclaté dans notre Empire, non-seulement a pu trouver le champ libre chez nous, mais de plus un terrain malheureusement aplani et même préparé à souhait par l'autorité qui s'appelait le Gouvernement responsable.

Vous voulez maintenir les majorats. Vous avez parfaitement raison, et si l'on veut garder la grande propriété, il faut non-seulement les conserver, mais encore les augmenter. Voilà encore une conséquence conforme à l'esprit de la législation anglaise.

Tout cela, mon cher prince, est possible, bien que non facile, dans une situation foncièrement mauvaise.

Mais la plus grande de toutes les difficultés, c'est la *représentation*.

Les parties dont se compose l'Empire doivent-elles avoir des représentations *particulières*? Doit-il y avoir une *représen-*

tation centrale? Ces questions demandent avant tout des solutions nettes, et si vous voulez savoir ce que je pense à cet égard, je vous dirai qu'en cette matière il n'y a qu'un moyen terme de *possible*, attendu qu'un *oui* et un *non* catégoriques présentent des difficultés insurmontables.

Des *représentations nationales superposées* sont une absurdité. On peut remédier à cet inconvénient, diront les unionistes : on n'a qu'à établir la représentation centrale toute seule. Peut-on fondre ensemble les parties dont la réunion a graduellement formé l'Empire? Je ne crois pas que cela soit possible, et, si l'impossibilité de le faire était démontrée, comment concevoir une représentation centrale? D'après ma conviction, cette représentation ne pourrait exister que dans la limite et avec les réserves sous lesquelles on admettait l'idée avant les journées de Mars, et sous la forme d'une réunion au siège du Gouvernement de députés représentant les parties de l'Empire. Ici, il importerait surtout de spécifier les questions qui devraient être traitées dans les assemblées provinciales et au centre; ainsi le veut la nature des choses, mais en même temps le problème à résoudre est bien difficile.

SUR LA SITUATION EN HONGRIE.

(Page 59.)

1953. Metternich à Schwarzenberg (Lettre). Richmond, le 26 juin 1849.

1955. ...L'Autriche a de graves problèmes à résoudre; ce sont, selon moi, les suivants :

- 1° La situation en Hongrie;
- 2° La situation financière.

Si je m'abstiens de parler ici de l'esprit de désordre qui a envahi le monde, bien que cet esprit soit, à mes yeux, le point de départ de toutes les difficultés du jour, je me tais uniquement parce que je veux parler non de la situation générale,

mais seulement de la situation particulière qui pèse sur notre Empire.

Dites-vous que le désordre en Hongrie ne peut pas prendre fin si le secours ne vient pas du pays lui-même. Le système de la *fusion* ne convient pas à ce Royaume; pratiquement, il ne saurait être question que d'un *appui*, et encore d'un appui réciproque.

La *fusion* se faisait tout naturellement d'elle-même lorsque les procédés autoritaires de l'Empereur Joseph II cherchèrent imprudemment à la précipiter. A la suite de l'insuccès de ces tentatives, elle est devenue une impossibilité de fait. La Hongrie n'est plus le pays tel que l'avait trouvé l'Empereur Joseph, mais celui qu'il a laissé à son successeur. Afin de ne pas s'abuser, il faut, pour juger la situation de la Hongrie, considérer deux moments : les diètes de 1790 à 1791 et de 1825.

Les conséquences des malheureuses tentatives de l'Empereur Joseph, de celles qu'on poursuivait encore comme de celles auxquelles on avait déjà renoncé (double mouvement, double agitation qui ébranlait les fondements du vieil édifice politique), ces conséquences, qui se sont manifestées à la première de ces diètes, on les aurait vues se produire sans les guerres de 1792 à 1814; elles auraient été bien plus redoutables qu'elles ne l'ont été, grâce à la Révolution française et à ses suites belliqueuses. Quoi qu'il en soit de la diète de 1790, elle a créé un état de fait *que j'ai toujours considéré comme le point de départ de la situation de la Hongrie.*

La diète de 1825 forme un deuxième chapitre de l'histoire contemporaine de la Hongrie, et pour faire comprendre l'opinion que j'exprime, il faut que je rappelle les faits historiques suivants, qui certainement ne vous sont pas connus.

Dans le cours de l'année 1816, la première de l'ère de la paix, j'ai cru remplir un devoir de conscience en exposant à l'Empereur la nécessité impérieuse de changer le système gouvernemental, comme le demandait le nouvel état de choses. La situation de la Hongrie devait surtout appeler son attention. L'Empereur me donna raison, mais en réalité l'on ne fit rien. On suivit la vieille routine. *On avait la paix poli-*

tique, le Gouvernement n'en demandait pas davantage. Le règlement de la situation financière fut la seule tâche qu'on s'imposa; elle était nécessaire, cela est certain; le tort qu'on a eu, c'est de s'en occuper *exclusivement*, car on ne peut pas régler les finances en les restreignant à la *question d'argent*; c'est l'*État* qui forme la base des finances, et la tâche *d'assurer l'existence de l'État* n'est même pas le dernier mot du problème; le *développement* du corps politique revendique aussi ses droits.

Je n'ai pas besoin de dire que dans ma pensée ce *développement* n'avait rien de commun avec les idées fausses du parti de la *réforme*, qui prétendait avoir incarné en lui l'esprit du temps; mais, par contre, je voyais clairement que, par suite des tendances qui avaient pénétré manifestement ou secrètement dans toutes les veines du corps politique, le vieil édifice avait besoin de certaines réformes, et que (même si tel n'avait pas été le cas), après être sorti de vingt-deux années de guerre, accompagnées de sacrifices sans exemple, pour entrer dans une période de paix politique probablement assez longue, il fallait avoir égard au sentiment du pays. L'Empereur était de mon avis; mais il s'en tint là, et l'exécution des réformes nécessaires fut ajournée indéfiniment, tant était forte l'habitude du *laisser aller de la machine politique*, habitude particulière au monde des fonctionnaires en général, et que l'Empereur François n'eut pas la force de vaincre, tout en reconnaissant la nécessité de la combattre.

Avant l'ouverture de la diète de 1825, l'Empereur m'avait exprimé le désir de me voir étudier de près les problèmes à résoudre en Hongrie. Je n'avais pas perdu mon temps, et, depuis la conclusion de la paix générale, je m'étais occupé de l'étude d'une situation que je ne connaissais qu'imparfaitement jusqu'alors. Je fus amené à me préoccuper tout d'abord de cette question: « L'Empereur regarde-t-il l'ancienne Constitution comme la base de l'état de choses politique en Hongrie, qui a besoin d'améliorations, ou bien compte-t-il donner à cet état de choses une base nouvelle? » Quand je posai cette question à l'Empereur, il parut étonné de voir que j'eusse cru

nécessaire de la lui adresser. « J'ai juré de respecter la Constitution, et je ne viole pas mes serments », me répondit l'Empereur. « Comment pouvez-vous, après cela, me poser cette question? — Parce que », répliquai-je à Sa Majesté, « dans le cas où vous êtes résolu à rester fidèle à la direction que vous avez adoptée, la première mesure à prendre devant la prochaine diète sera d'affirmer nettement ce fait. Il faut que le pays soit délivré de l'incertitude où il est à bon droit, et que le Gouvernement trouve le terrain qui lui manque dans la position équivoque où il se maintient. » L'Empereur trouva que j'avais raison et ordonna que le discours du Trône, qui devait être prononcé à l'ouverture de la diète, fût rédigé dans ce sens : « Le résultat de cette démarche », dis-je à Sa Majesté, « sera de briser l'opposition actuelle et de la couper en deux partis; les gens éclairés et les honnêtes gens se rallieront au Gouvernement, les rêveurs et les hommes possédés de l'esprit du temps se grouperont pour former une opposition soi-disant *libérale*. C'est avec cette opposition que s'engagera la lutte; mais la Couronne aura l'*élément hongrois* pour elle, tandis que ses adversaires seront obligés de se placer sur un terrain étranger à la Hongrie. Le droit et la force seront du côté du Gouvernement; ce sera à lui de tirer parti de cette circonstance. »

En entrant dans ces détails historiques, je n'ai d'autre but que de vous préparer à ce que je crois devoir dire sur le *quid faciendum* en ce qui concerne la Hongrie.

Je considère comme bases de mes vues et de mes sentiments dans cette grave question, dans cette question qui touche à l'existence même de l'Empire, les faits suivants, qui, d'après ma conviction intime, sont incontestables.

1. Sous le rapport de son étendue et de ses ressources intérieures, la Hongrie est la partie la plus importante de l'Empire.

2. La nationalité magyare ne peut pas se laisser supprimer; il faut qu'on la *réconcilie* avec les autres nationalités qui forment l'Empire. Le moyen d'arriver à ce but est indiqué par l'intérêt hongrois lui-même. A moins de s'engager dans de lon-

gues luttes, la Hongrie est incapable de former un État indépendant séparé des autres parties de l'Empire d'Autriche. Pour atteindre ce résultat, il faudrait avant tout qu'elle reculât ses frontières dans la direction de l'est et du sud; or, la race magyare n'a aucun des moyens qu'il faut pour cela, sauf celui de la force brutale, dont les autres nationalités du territoire qui s'appelle *Hongrie*, mais qui n'est pas un pays exclusivement magyare, disposent également vis-à-vis de cette race.

3. La Hongrie est un pays *resté stationnaire* dans la civilisation. La cause de cet inconvénient doit être imputée bien plutôt au pays même qu'à la Couronne hongroise. Elle se trouve surtout dans la lutte entre les vainqueurs et les vaincus qui forment la population de la Hongrie; dans la crainte de la caste exemptée autrefois des charges de l'État de se trouver exposée au danger de voir la caste vaincue sortir de la condition de *miseræ plebs*, comme on l'a appelée très-justement. Depuis la Diète de 1825, cette crainte a produit ce que produisent toujours de pareilles situations volcaniques. Une fois qu'on se met à les discuter, on ne songe plus à chercher tranquillement le remède au mal; les vaincus se transforment en vengeurs et ne tardent pas à devenir, sous des chefs intéressés, conquérants à leur tour. Voilà ce qui est arrivé en Hongrie, entre les années 1825 et 1848, et il en est résulté que le pays se trouve aujourd'hui dans une situation parfaitement anormale, dans celle d'une démocratie sans éléments vraiment démocratiques. On avait songé à chercher ces éléments dans la dissolution de tout ordre social, projet qui conduit non pas à la démocratie dans le vrai sens du mot, mais à l'anarchie pure.

4. A la suite de la révolution de Mars et de l'absence de gouvernement qui en a été la conséquence immédiate, la Diète réunie à Presbourg renversa l'ancienne Constitution et en établit une nouvelle, qui non-seulement a détaché la Hongrie de l'Empire pour en faire une république démocratique, mais encore fait de la réunion permanente de la Hongrie au reste de l'Empire une impossibilité absolue. L'Empereur a donné sa sanction à cette œuvre bâtarde.

Les suites du coup d'État révolutionnaire ne se sont pas fait

attendre et ont abouti à l'*ultima ratio*, à la guerre, et la lutte a eu lieu non-seulement entre la Couronne et le pays, mais aussi entre les différentes races qui forment la population de la Hongrie.

Voilà où en sont les choses ; de cette situation résulte naturellement la nécessité pour le Gouvernement de se préoccuper d'une manière sérieuse de la solution. Il n'y a que trois éventualités possibles. Si le Roi triomphe, — comme je n'en doute pas, — il pourra traiter la Hongrie en pays conquis. Pourra-t-il la laisser sans Constitution ? Certainement non. Sur quelles bases faut-il asseoir cette Constitution ?

1° Sur l'ancienne, la traditionnelle ;^e

2° Sur celle de 1848, ou

3° Sur une toute nouvelle ?

Si j'avais un avis à donner, voici ce que je dirais :

A. Le Roi fait de l'ancienne Constitution la base de l'entreprise. Il met cette Constitution en harmonie avec les besoins de l'époque et la situation générale de la Monarchie.

B. Le Roi *octroie* la Constitution.

C. Il l'asseoit sur la base d'éléments monarchiques, en établissant une juste pondération entre les éléments aristocratiques et ceux qu'on nomme démocratiques.

Pour garantir les *premiers*, le Roi écarte tout ce qui serait contraire à l'idée de l'*unité de l'Empire* et au droit de la Couronne de préserver cette unité.

Pour maintenir les éléments *aristocratiques*, le Roi rétablit la table des magnats avec des membres *héréditaires*, en lui donnant la forme de la Chambre des pairs anglaise.

Pour maintenir les éléments *démocratiques*, le Roi établit un *droit électoral* répondant à la situation de la Hongrie.

Voilà ce que je ferais si j'étais le Roi. Toute autre tentative échouera, je le crains. On peut concevoir des députations des deux tables formant une représentation *centrale*, cela est certain. Procédant d'*élections populaires*, cette représentation ne peut dégénérer qu'en convention démagogique.

Faites de mon idée ce que vous voudrez, eile est honnête et fondée sur une connaissance plus exacte de la situation de la

Hongrie que ne l'était celle de mes collègues allemands et même de la majorité de mes collègues hongrois au ministère. Le résultat final est entre les mains de Dieu. Vous n'êtes libre que de choisir la bonne direction; or, la seule bonne direction est celle qui repose sur des principes et sur leur application pratique. Je sais ce que *l'esprit du temps* peut objecter à mon opinion. Il veut un Trône faible et repousse tout élément aristocratique, c'est-à-dire *conservateur*. Il veut le tête-à-tête entre le Souverain paralysé et la démocratie déchainée. La recette n'est pas applicable en Hongrie, car elle produirait une république déguisée; or, une république *hongroise* est de fait une chimère.

Je ne parle pas des finances. J'espère qu'il se trouvera un moyen de régler cette question, bien que sa solution m'échappe en ce moment. Dites-vous en tout cas que la *misère générale* que l'année 1848 a déchainée sur l'Europe pèsera plus lourdement sur notre Empire, après ce qu'on appellera le rétablissement du repos, que l'anarchie passagère.

LA MISSION DE KUBECK A FRANCFORT ET LES COMPLICATIONS
ALLEMANDES.

(Page 78.)

1954. Metternich à Kübeck, à Francfort (Lettre). Bruxelles, le 31 décembre 1849. — 1955. L'alliance des trois Rois et l'Etat fédéral d'Erfurt. (Notes autographes de Metternich, sans date.)

1954. ...Vous êtes aujourd'hui chargé d'une affaire* des plus difficiles. Comme le comte de Rechberg vous a donné

* Après la retraite de l'Archiduc Jean du poste d'administrateur de l'Empire germanique (20 décembre 1849), quatre commissaires fédéraux, deux délégués par l'Autriche et deux par la Prusse, exercèrent par intérim l'autorité centrale, qu'ils se partagèrent entre eux. L'un des deux commissaires autrichiens était le baron de Kübeck. Cette importante mission le prit tout à fait au dépourvu. Il écrivit donc au chancelier d'État en le priant instamment de l'éclairer de ses lumières; c'est ce qui amena la réponse reproduite ci-dessus.

(Note de l'Éditeur.)

connaissance de la lettre confidentielle que je lui ai adressée, je n'ai pas besoin de motiver le jugement que je porte sur la nature de votre tâche. Pour *l'Allemagne*, il n'y a qu'une seule manière pratique de garantir sa nationalité, c'est de former une *confédération d'États*. Peu importe que la forme de cette confédération soit monarchique ou républicaine. Le temps ne saurait altérer cette vérité fondamentale, et personne ne saurait en être convaincu plus intimement que moi, parce que ma conviction est le résultat d'une étude qui a formé la base des déclarations faites par la Cour impériale en 1813, base qui s'est trouvée pleinement confirmée par tout ce qui s'est passé dans le cours des trente-quatre années de paix et particulièrement des deux dernières années.

Aujourd'hui, la Prusse oppose l'*État fédéral* à la *confédération d'États*. Elle serait plus honnête en disant sans détour : La Confédération germanique a fait son temps; elle se compose de deux grands États et d'une infinité de petits États. Entre les deux premiers il n'y a pas d'égalité. L'Autriche est un corps politique établi solidement dans ses possessions; la Prusse est géographiquement mal conformée : pour qu'elle se trouve bien, il faut que ses États prennent de la densité. L'agitation est le résultat d'un besoin vital qui n'est pas satisfait, tandis que le repos est une condition de prospérité. Le moyen de tout concilier se trouve dans la forme d'un État fédéral, forme qui permet aux petits États de trouver aide et protection sous la tutelle du grand État, sans qu'ils soient absorbés formellement par lui. L'Autriche ne saurait jouer ce rôle de protectrice, la nature des choses le lui défend. Elle possède une base assez large pour se soutenir toute seule; la Prusse n'a pas cette base; il faut qu'elle l'acquière.

Vouloir se retrancher derrière l'article XI de l'acte fédéral est une entreprise absurde; c'est rompre en visière au simple bon sens.

Quoi qu'il en soit, la solution de cette question (qu'on y arrive par des voies honnêtes, c'est-à-dire droites, ou par des voies tortueuses, cela ne fait rien à l'affaire) est-elle difficile? Je la considère non-seulement comme certaine, mais encore

comme extrêmement dangereuse pour la Prusse elle-même. A toutes les époques et surtout aujourd'hui, il est plus facile de chasser des Souverains que de mélanger des races. Si la Prusse réussissait à réaliser son plan, ce plan si habilement ourdi (et elle a beaucoup de chances de réussir), les conséquences de son succès seront *nécessairement* incalculables, au point de vue de l'étendue des dangers qu'il créera non-seulement pour la Prusse, mais encore pour toute la société européenne.

Deux parlements, un parlement exclusivement prussien et un parlement fédéral, ne *peuvent* pas exister l'un à côté de l'autre. Il faut que l'un soit absorbé par l'autre; or, le plus faible sera nécessairement absorbé par le plus fort.

Je crois m'être servi, dans ma dernière lettre au comte de Rechberg, de l'image d'une « lutte sous la forme d'un contrat réciproquement léonin entre le prussianisme et le teutonisme ». Pour la compléter, il suffit de considérer un fait incontestable, c'est que sous les deux *ismes* se trouve le radicalisme dans toute sa nudité. Si je ne me trompe, je vous ai donné connaissance jadis de ma correspondance avec le Roi Frédéric-Guillaume IV. *S'il en est ainsi*, vous devez avoir la conviction que toutes mes prévisions relatives à ses excentriques promesses de Constitution se sont réalisées. Ce que je viens de dire de sa tentative de conquête se confirmera de même, si cette tentative finit réellement par s'effectuer.

Si les apparences ne me trompent, je crois qu'à Berlin on avancera de pied ferme dans le détestable système dans lequel le Roi est comme emprisonné.

Les autres Rois *voudront-ils* ou *pourront-ils* persévérer dans la résistance que leur commande le sentiment de la conservation personnelle? Pour pouvoir être réalisé dans toute son étendue, le plan prussien exige l'oubli complet du droit et de la conscience, et même des dangers qui dérivent de cette entreprise pour la couronne de Prusse elle-même. Ce plan a pour objectif (cela est visible) l'attaque des pouvoirs inférieurs contre la liberté de résolution des pouvoirs supérieurs. Il repose sur l'union du Cabinet prussien et des chefs des

partis révolutionnaires ; il forme, par conséquent, une monstruosité politique et morale, un « va banque » de joueurs qui ne s'entendent pas *sur le but* à atteindre, mais qui sont d'accord *sur les moyens* à employer. Dans une telle situation, il reste peu de marge au calcul. Le gain et la perte sont l'affaire d'un coup de dés. Reconnaît-on cela à Berlin ? Je me permets d'en douter.

Le Roi (je le connais trop bien pour concevoir le moindre doute à cet égard) se crée un terrain légal idéal, un terrain qu'il a abandonné de fait : l'égoïsme particulier au pays, égoïsme qui va jusqu'à l'aveuglement, ne tient aucun compte des dangers que présente pour la Prusse elle-même l'application qu'on est en train de faire du système de condensation. Il y a donc ici une lutte entre les pouvoirs dirigeants, les pouvoirs moraux comme les pouvoirs de fait ; or, des luttes de ce genre éclatent toujours dans un avenir plus ou moins prochain, quand même elles ne sont pas visibles dans les premières phases d'une entreprise. Le Roi ira-t-il jusqu'à l'*emploi de la force ouverte* contre les Rois qui lui résistent ? Je ne crois pas qu'il le *veuille* jamais. *Pourra-t-il* tenir tête à l'influence que les puissances infernales exercent une fois qu'on les a évoquées ? Je ne suis pas compétent pour résoudre ce problème, et j'avoue ne pas connaître ceux qui pourraient en trouver la solution. Dans le Corps germanique, tous les éléments, les bons, les mauvais (j'ai de la peine à en trouver de parfaitement bons), sont confondus dans un vaste chaos, et, en présence d'une pareille situation, le calcul cesse d'être possible.

Un corollaire de cette réflexion, c'est l'assertion suivante : à côté des accidents qui jouent un grand rôle dans des situations où la confusion prédomine, j'assigne une place considérable à la clairvoyance et à l'énergie des Rois allemands menacés dans leur existence par les plans de la Prusse. Mais *à côté*, sinon *au-dessus* des Rois, il y a les menées des partis révolutionnaires, avec toutes leurs nuances, depuis la sagesse des professeurs théoriciens jusqu'à la brutalité du radicalisme extrême ; or, ces menées échappent aux calculateurs. — Ce

n'est pas l'intérim de Francfort, mais le parlement d'Erfurt qui laisse entrevoir à qui reviendra le rôle décisif.

Vous constaterez sans doute dans cette longue lettre une lacune très-importante. Je veux parler de mon sentiment sur la position de notre Cour (car, malgré les conquêtes de l'année 1848, je me permets encore de parler d'une Cour) dans les complications allemandes. Ce sentiment, je puis l'exprimer en quelques mots : « Sous la pression du temps, et en raison de sa situation intérieure, l'Autriche ne peut se tenir que sur le terrain des principes et, en ce qui concerne les événements, prendre une attitude expectante. » On ne peut concevoir une Allemagne sans l'Autriche; l'idée de l'*unité* absolue ne peut pas s'appliquer à l'Allemagne, et celle de l'*union* des races qui forment l'Allemagne est la seule qui puisse s'appliquer à ce pays. Quand des forces morales ne peuvent prendre un corps qu'à la seule condition d'être renforcées par des éléments matériels, il ne saurait être question de suivre des voies menant à une position chimérique dans un milieu idéal entre des positions qui n'admettent pas de capitulation. Que l'Autriche ne se déporte donc pas du principe de la *confédération*, et, si cela est inévitable, qu'elle attende dans une position plus libre quel sera le sort du chimérique État fédéral ! Quelque périlleuse que soit cette position, elle sera forte parce qu'elle est correcte, et elle formera, par conséquent, la contre-partie des fautes qui tombent à la charge de l'interrègne de l'année 1848.

Vous trouverez dans le général de Radowitz un auxiliaire très-dangereux dans la sphère d'activité de l'intérim, que je ne m'explique pas très-bien*. Je connais fort bien les qualités et les défauts du personnage. Radowitz est un cerveau excen-

* M. de Radowitz était un des deux commissaires fédéraux de la Prusse, et comme tel, il était chargé de la direction des affaires étrangères; le second commissaire fédéral de la Prusse, le premier président Bötticher, dirigeait l'intérieur. Des deux délégués fédéraux de l'Autriche, le lieutenant feld-maréchal de Schœnhals et le baron de Kübeck, le premier prit le département de la guerre et le dernier les finances. C'est ainsi que la sphère d'action de l'intérim était partagée entre les quatre commissaires fédéraux.

trique; or, de pareilles personnalités deviennent des puissances fort dangereuses quand elles sont forcées de quitter le terrain de l'imagination pour celui de la réalité. Aujourd'hui, Radowitz joue évidemment le rôle du *diabolus rotæ*. Il est de ces esprits qui ne s'arrêtent pas à mi-chemin, qui s'étourdissent eux-mêmes et tâchent d'étourdir les autres par l'amas d'idées et le déluge de mots qui les caractérisent. Vous saurez échapper aux effets de son éloquence; quant au premier défaut, Radowitz finira par y succomber. « Tout est bien qui finit bien », est un proverbe qui m'a toujours paru parfaitement insignifiant. Il ne tient pas compte de ce qui périt écrasé entre les points de départ et les points d'arrivée; or, précisément à notre époque si pleine de dangers de tout genre, le monde a un grand nombre d'accidents de ce genre à surmonter.

L'ALLIANCE DES TROIS ROIS ET L'ÉTAT FÉDÉRAL D'ERFURT.

(Note de Metternich, sans date.)

1955. Dans l'adhésion de la Cour impériale à la convention des trois Rois, signée à Munich *, il y a deux points qui méritent la plus grande attention : l'entrée de tout l'Empire dans la Confédération germanique et l'admission d'une Chambre de représentants du peuple dans le Corps formant l'autorité la plus haute au sein de la Confédération.

Pour mesurer l'importance de ces changements, il suffira peut-être de lire les réflexions suivantes :

1. L'Empire d'Autriche est un corps politique de premier ordre, composé d'éléments très-disparates, mais réunis par la communauté des intérêts. Pour prospérer, pour assurer même leur existence, des corps de ce genre ont avant tout besoin d'un fort pouvoir central. Tout ce qui mène à l'amoin-

* La Bavière, le Wurtemberg et la Saxe conclurent à Munich (27 février 1850) une convention contre les efforts faits par la Prusse pour réunir les petits États allemands en une confédération qui serait placée sous le protectorat prussien.
(Note de l'Éditeur.)

ment de ce pouvoir influe nécessairement d'une manière très-fâcheuse sur l'Empire.

2. La subordination d'un pouvoir qui a droit à l'indépendance à un autre pouvoir affaiblit inévitablement le premier. Cette considération a eu à toutes les époques une influence sensible sur la situation de l'Autriche dans l'organisation de l'Allemagne. Sous l'Empire germanique, les « *privilegia Austriaca* » assuraient la liberté d'action du pouvoir suprême à l'intérieur de ce qu'on nommait les États héréditaires allemands. Sous le régime de la Confédération, cette liberté était garantie par l'esprit du pacte conclu entre des États souverains.

Une Confédération qui se formerait à la suite de la convention de Munich offrirait-elle à l'Autriche les conditions dans lesquelles celle-ci se trouvait quand elle était unie à l'Empire germanique et plus tard à la Confédération ?

L'alliance des trois Rois s'arroge trois pouvoirs qui sont indispensables à tout État qui prétend à l'indépendance politique : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Ces trois pouvoirs appartenaient certainement au vieil Empire comme à la jeune Confédération. Mais dans le vieil Empire, l'Autriche jouissait des immunités qui lui étaient nécessaires, et la différence qui existe entre les formes du traité d'alliance de 1815 et le plan de Munich est assez marquée pour que je n'insiste pas sur ce point.

L'acte fédéral du 8 juin 1815 avait pour première base le maintien des droits de souveraineté des princes et des villes libres faisant partie de la Confédération, et l'union des membres de celle-ci sous une forme politique garantissant ces droits, celle d'une Confédération d'États. Il était évident que les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, qui sont inhérents à tout corps politique, devaient être garantis à cette union. Par suite de l'idée fondamentale de l'œuvre, ces pouvoirs furent déférés à la Diète permanente, c'est-à-dire à un Congrès permanent, formé par les délégués des États souverains formant la Confédération, tandis que, d'après la convention de Munich, le pouvoir exécutif de la Confédération d'États est confié à un directeur composé des plénipotentiaires de sept États; le pouvoir

législatif est partagé entre les Souverains des différentes parties de la Confédération et les représentants de la patrie allemande tout entière; enfin, le pouvoir judiciaire est mis entre les mains d'un tribunal fédéral indépendant. Il est inutile d'examiner de plus près combien grande est la différence entre les deux situations.

En face de l'alliance des trois Rois du Sud se trouve l'État fédéral qui est en train de se former à Erfurt sous l'influence et la suprématie de la Prusse, et qui se donne le nom générique d'allemand, — création particulière qui, dans la Confédération d'États, ne pourrait pas occuper d'autre position que celle d'un *status in statu*, c'est-à-dire une position paralysant le fonctionnement ou menaçant ouvertement l'existence du système fédéral.

Pour expliquer une situation sans pareille dans l'histoire, il convient peut-être d'étudier ici les éléments qui l'ont amenée, d'autant plus qu'ainsi seulement on peut jeter un coup d'œil sur l'avenir.

L'état dans lequel se trouvent les questions allemandes est le résultat de la lutte qui a éclaté entre les points de départ de la souveraineté, soit des princes, soit du peuple, lutte qui, à vrai dire, s'était engagée depuis la Révolution française entre la forme monarchique et la forme républicaine (celle-ci cachée sous le masque du libéralisme doctrinaire), mais qui, en 1848, se dessina franchement au sein de l'Assemblée de Francfort, sur le territoire de l'Allemagne. Un autre mal qui, dans la situation telle que je viens de l'indiquer, vient en aide à l'élément démocratique, c'est l'ambition prussienne, cette ambition qui ne recule pas devant la violation des principes de droit les plus vulgaires, ni même devant les dangers qui menacent l'existence de l'État prussien lui-même.

Pour bien faire connaître la situation et les perspectives qu'elle présente, je crois devoir tracer ici une ligne entre les faits qui appartiennent au passé et ceux que l'avenir laisse entrevoir.

Parmi les faits appartenant au passé, je range les suivants :
Les huit siècles d'existence du « Saint-Empire allemand »,

de cet Empire si respectable, et la dissolution, en 1806, de ce vaste groupe d'États qui se trouvait situé au centre du continent européen et qui en formait le centre de gravité; — la naissance d'une nouvelle Allemagne en 1815, sous la forme d'une Confédération, basée sur le principe des souverainetés particulières et formée pour protéger et pour conserver celles-ci; — la création d'une Allemagne unitaire sur la base de la souveraineté du peuple en 1848, et l'avortement patent de cette entreprise!

Comme sur le terrain historique on ne peut pas faire de divisions qui suppriment le lien qui rattache le passé au présent et celui-ci à l'avenir, il est important de relever les moments dont l'influence se fait sentir aujourd'hui. Il suffit d'un simple coup d'œil pour se convaincre que les éléments qui sont intervenus autrefois dans les questions allemandes déterminent aujourd'hui la situation du jour, bien que dans d'autres proportions de force ou de faiblesse.

Comme les éléments les plus actifs, je citerai les convoitises révolutionnaires et les convoitises prussiennes, qui, sous le drapeau de l'Allemagne et de la Prusse, sont en lutte entre elles, comme le sont toujours les forces dissolvantes, mais qui, dans la Confédération, s'unissent pour combattre les principes conservateurs.

En face de ces forces actives se trouvent les États allemands, qui se sont placés sur le terrain de la résistance.

Ce qu'il y a d'étrange dans cette lutte, c'est la création d'institutions auxquelles la première de toutes les forces, la force des choses, refuse avant tout la faculté de vivre.

L'unité de l'Allemagne n'est possible ni dans le sens du « teutonisme », ni dans celui du « prussianisme ».

D'un autre côté, la garantie de la séparation des États allemands sous la protection de l'ensemble du corps politique, devient une utopie dès qu'il existe une représentation nationale au siège de l'unité fédérale.

Si l'on admet cela, — et ne pas l'admettre serait se livrer à de singulières illusions, — on ne peut arriver à d'autres conclusions qu'aux suivantes :

Ou bien le corps germanique se dissoudra une deuxième fois, et la Prusse s'agrandira de ses fragments, pendant que d'autres parties chercheront à prolonger leur existence sous la forme d'une alliance politique ;

Ou bien les pays allemands, y compris la Prusse, deviendront la proie de la Révolution, et il en sortira un état de choses impossible à prévoir maintenant, et qui ne deviendra définitif que sous l'influence du temps ;

Ou bien il y aura une réunion des États allemands sur la base de la Confédération de 1815, réunion qui ne pourrait subsister ni sur la base de l'alliance des trois Rois du Nord, ni sur celle de l'alliance des trois Rois du Sud.

Quelle est l'attitude à prendre par l'Autriche en face de ces différentes éventualités ?

Dans le premier cas, l'Autriche sera appelée à jouer un rôle politique basé sur sa conservation personnelle ;

Dans le deuxième cas, l'Autriche sera réduite à satisfaire aux exigences de sa conservation personnelle ;

Dans le troisième cas, l'Autriche pourra occuper dans la Confédération germanique la place qui lui revient ; telle n'est pas celle qui est réservée à l'Empire par l'alliance des trois Rois du Sud.

Lequel des trois cas se réalisera ? Chercher à le prévoir, ce serait perdre son temps.

On ne peut pas anticiper sur des solutions qui, en fin de compte, dépendent de la force des choses.

L'Europe, et les pays allemands en particulier, ressemblent aujourd'hui à un champ de bataille où se trouvent en présence des armées régulières, des corps francs, des combattants et des non-combattants de toute sorte, menaçants et menacés, confondus et séparés.

Les États qui, unis entre eux par un lien, peuvent seuls représenter un corps politique allemand, se trouvent, sur le terrain social, sous la pression des forces conservatrices et des forces subversives qui se combattent, et, sur le terrain politique, ils suivent trois directions différentes : La première est représentée par la Prusse, qui est avide de conquêtes ; nous

l'appellerons le pays « qui veut ». Les États allemands de deuxième, de troisième et de quatrième ordre sont condamnés à suivre l'autre voie ; on peut les appeler « ceux qui cherchent ». L'Autriche suit la troisième direction ; il convient de lui donner le nom de « conservatrice ».

De cette manière absolument vraie d'envisager la situation où se trouvent aujourd'hui les États allemands, se déduit la position morale que l'Autriche est appelée à occuper. Elle n'est et ne peut être qu'expectante. Les positions expectantes demandent avant tout un point d'appui solide. L'acte fédéral du 8 juin 1815 offre ce point à l'Autriche conjointement avec ses confédérés. Abandonner ce point d'appui serait une grossière faute politique ; le dépasser, c'est affaiblir la position qu'on occupe.

Il est incontestable que la Confédération, telle que l'a constituée l'acte fédéral, avait besoin d'être perfectionnée et qu'elle en a grand besoin aujourd'hui. Mais on ne peut perfectionner des institutions que si l'on possède la liberté de ses mouvements, et celle-ci ne se trouve que dans le repos.

Que l'Autriche s'en tienne à l'acte fédéral et à son perfectionnement sur la base qu'il offre. Mais qu'elle ne s'engage pas dans cette entreprise avant que la Confédération ait les moyens de la mener à bonne fin en écartant des velléités particularistes qui lui créent des obstacles. Ni l'alliance des Rois du Nord ni celle des Rois du Sud ne peuvent donner la vie au corps politique allemand.

L'Allemagne avec exclusion de l'Autriche se conçoit aussi peu que l'Allemagne sans la Prusse.

La question étant ainsi posée, il ne peut s'agir d'une lutte entre les Hohenzollern et les Habsbourg ; il s'agit de savoir s'il y aura une Allemagne ou non.

Les inconvénients propres à la Confédération portent sur le terrain législatif et non sur le terrain politique. Ce dernier a été fixé constitutionnellement par l'acte fédéral et par son admission parmi les actes du Congrès. La détermination du terrain législatif est une réserve essentielle, dont on ne peut s'occuper avec fruit dans la lutte des partis, mais seulement

dans le Conseil fédéral. C'est pour le moment où l'on aura les moyens de réussir qu'il faut que l'Autriche réserve sa parole, si l'on ne veut pas que sa voix se perde dans les bruits de la tempête actuelle, ou que le Gouvernement Impérial soit emprisonné dans des liens qu'il serait obligé de briser plus tard.

*
* * *

La Prusse poursuit depuis longtemps une politique utilitaire. Cette politique est l'opposé de celle qui est basée sur des principes de droit. Si la politique utilitaire n'exclut pas absolument les idées de droit, elle n'en tient compte que si elle les trouve en harmonie avec le but qu'elle poursuit. De son côté, la politique fondée sur le droit n'exclut pas la poursuite des intérêts; mais elle ne recherche cette dernière que lorsqu'elle n'est pas en contradiction avec les principes du droit. Il y a entre ces deux systèmes politiques la même différence qu'entre les agissements de banquiers sérieux et ceux de joueurs à la Bourse.

La direction que le Cabinet prussien suit dans les complications allemandes se réduit, en somme, à une « partie au plus fin » entre ce Cabinet, les représentants du libéralisme et du constitutionnalisme allemand, et les défenseurs du droit des différents États allemands.

Voici comment les rôles sont distribués entre les joueurs :

La Prusse déclare vouloir s'absorber dans l'Allemagne. Cette déclaration est basée sur la perspective de l'absorption des États allemands par la Prusse, perspective logique en fait, car l'absorption des parties par le tout, de la quantité la plus petite par la quantité la plus grande, est plus naturelle que l'absorption d'un plus grand corps par des corps plus petits. La forme correspondant au but s'appelle l'État fédéral.

Le parti libéral accepte cette forme, parce qu'il se voit assuré d'atteindre son but par la convocation d'une représentation nationale dans l'État fédéral.

Si la Prusse est absorbée par l'État fédéral allemand, même

nominalement, c'en est fait de la Prusse. Deux Parlements, celui de Berlin et celui d'Erfurt, ne peuvent pas être à la fois parallèles et superposés. Il faut que l'un absorbe l'autre.

Pour empêcher cela, le Cabinet prussien vise à incorporer le Parlement de l'Union au Parlement prussien. Si l'entreprise réussit, ce sera la mort politique des Princes de l'Union allemande et des populations qu'ils représentent. Cette entreprise est-elle facile à exécuter par la Prusse?

Le Roi Frédéric-Guillaume est un rêveur avec des sentiments honnêtes. Il est toujours la dupe des diseurs de belles paroles. Quatre noms désignent les directions dans lesquelles se débat son esprit, malgré la contradiction qui existe entre ces différentes directions :

- a) Celle de Gerlach et consorts. Elle est ultra-prussienne.
- b) Celle du baron d'Arnim. Elle est entièrement radicale.
- c) Celle du Dr Bunsen. C'est le chaos pur.
- d) Celle du général de Radowitz. Dans son point de départ, elle s'appuie sur des principes; dans son application, elle n'est qu'une utopie.

Ces quatre personnalités se détestent entre elles. La marche suivie par le Roi se ressent de la diversité de leurs tendances et de leurs agissements; elle est donc un mélange d'éléments contradictoires.

LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE EN AUTRICHE.

(Page 82.)

1956. Notes autographes du prince de Metternich, écrites en mai 1850. — 1957. Metternich au nonce Viale Prela, à Vienne (Lettre). Bruxelles, le 27 mai 1850. — 1958. Metternich à Viale Prela (Lettre). Bruxelles, le 7 juin 1850.

1956. Dans un article du *Lloyd* du 3 mai 1850, qui discute les dernières dispositions prises par le Gouvernement impérial

relativement à l'affaire de l'Église catholique *, se trouvent les phrases suivantes :

« Avant l'année 1848, la liberté religieuse illimitée a été accordée en Belgique comme en Amérique. Après l'année 1848, on l'a proclamée dans d'autres États de l'Europe qui ont ressenti l'influence de la Révolution... Quant à la constitution de mars, qui devait donner à l'Autriche la paix et la liberté, elle reconnaît le principe d'après lequel aucune Église ne peut être dominante dans l'État et aucune Église ne peut être asservie, etc. »

Tout l'article est un mélange d'idées justes et de vues fausses, comme il en est presque toujours de déductions qui, sans insulter à la vérité, ne veulent pas non plus heurter de front de prétendues idées du temps.

On ne peut résoudre les questions religieuses que si on les ramène à ces points de vue simples.

L'Église est-elle dans l'État, ou l'État est-il dans l'Église? Réponse :

L'Église, qui se considère comme l'Église universelle, ne peut se trouver dans l'État, sinon elle perdrait le caractère de l'universalité. Tout bien examiné, l'*État en tant qu'État* n'est pas non plus dans l'Église; ce sont les *fidèles* qui sont dans l'Église, car ils en forment une partie intégrante.

Il ne peut donc y avoir d'autres Églises d'État que des Églises *non catholiques*, attendu que celles-ci renoncent à l'idée d'universalité, c'est-à-dire à une idée qui repose sur celle de la vérité exclusive des doctrines et sur la conséquence naturelle de ce principe, sur l'idée que ces doctrines seules ont l'avantage de conduire les âmes dans la voie du salut.

Si l'Église n'est pas dans l'État, c'est-à-dire si elle ne se rattache pas à lui par des rapports de sujétion, et si l'État n'est pas dans l'Église, c'est-à-dire en qualité de corps politique,

* Il s'agit des négociations engagées avec les évêques catholiques réunis à Vienne, et ayant pour objet le règlement de la situation de l'Église, négociations dont les résultats furent approuvés en grande partie sur le rapport du ministre des cultes, daté du 7 avril 1850, et reçurent force de loi en vertu de la résolution prise par l'Empereur le 18 du même mois. Une des dispositions principales concernait la suppression du *placetum regium*. (Note de l'Éditeur.)

quel point commun y a-t-il entre les deux institutions? Réponse :

Il faut que les deux puissances cherchent ce point dans le respect des droits qui leur sont propres et dans l'observation des devoirs communs qui leur incombent, comme cela arrive pour toutes les institutions qui, tout en étant unies de la manière la plus intime, ont des droits réels et sérieux à l'indépendance.

Le moyen d'arriver au but, c'est de bien comprendre les *questions de compétence* et de les résoudre correctement.

Parmi les anomalies qui, dans l'Empire d'Autriche, ont marqué les tentatives de solution dont les questions ecclésiastiques ont été l'objet depuis l'époque de l'Empereur Joseph, il faut compter ce fait que l'observation rigoureuse de la compétence a été négligée aux dépens de l'*Église catholique* et des confessions non catholiques (car ni la confession luthérienne ni la confession calviniste ne forment des Églises), et qu'on a fait juste le contraire de ce qu'il fallait faire. L'État s'est arrogé le droit de s'immiscer dans l'exercice de l'autorité de l'Église catholique, ce que celle-ci ne pouvait admettre; par contre, le Gouvernement s'est abstenu de toute influence sur les Églises non catholiques, tandis qu'à l'égard des confessions non catholiques cette intervention de l'État est dans l'esprit de leur institution et, en conséquence, est attendue par elles.

Cette émancipation des réformés en Hongrie a eu les conséquences les plus funestes. A dire vrai, le Gouvernement autrichien s'est, pendant plus d'un demi-siècle, arrogé vis-à-vis de l'Église catholique des droits qu'il n'avait pas, pendant qu'il renonçait de fait à l'exercice des droits qui lui appartenaient relativement aux confessions non catholiques.

Metternich à Viale Prela, nonce à Vienne (Lettre). Bruxelles,
le 27 mai 1850.

1957. Veuillez recevoir mes sincères remerciements pour votre lettre du 15 mai. Aucune marque de souvenir ne pouvait me donner plus de satisfaction.

Votre lettre s'est croisée avec celle où je me suis expliqué

avec vous à l'égard de mes impressions sur l'affaire religieuse. Je suis certain que vous en aurez pris connaissance sans surprise. C'est avec une vive satisfaction que j'ai trouvé dans votre lettre la confirmation de la part active que le jeune Empereur a prise à ce qui, — vu les antécédents, — a le caractère d'une opération *césarienne*, ou du coup de sabre de *Scanderbeg*. Le coup est porté, et il a dû l'être, parce que le temps considérable pendant lequel le nœud, — un nœud composé de bien misérables éléments, — aurait pu être dénoué avec moins d'éclat et par cela même d'une manière plus utile, avait été perdu.

Toute action amène une réaction ; je ne crains pas celle qui ne dispose que de l'arme du mensonge, et telles sont toutes les armes que renferme l'arsenal écroulé du libéralisme religieux et politique qui dans mon pays a été mis sous le patronage du josphisme. Ce que je me permets de vous recommander, Monseigneur, c'est, dans la poursuite d'une œuvre salutaire, clairement posée aujourd'hui, de porter votre attention sur *un fait* que j'ai toujours tenu en vue, parce qu'il m'a semblé prêter une arme utile aux défenseurs du bon droit. Ce fait est le suivant.

La pire des conditions dans lesquelles puisse s'engager un Gouvernement et par cela même la chose publique, c'est *de se trouver placé* sous une *législation inexécutable*. Telle a été la situation faite à l'Empire par les ordonnances de l'Empereur Joseph II et la *législation* subséquente. Les conséquences anti-canoniques du code civil n'ont point été mises à exécution, par la très-simple raison qu'elles étaient inexécutables. Cet argument me paraît avoir la valeur d'une arme puissante à la disposition du Gouvernement réformateur, dans le sens d'une réforme non-seulement juste, mais inévitable. L'argument que je regarde comme à la portée du Gouvernement Impérial ne l'est pas moins à celle de tous les bons esprits ; il a la valeur d'un argument *ad hominem*. Il est utile à employer, comme tout ce qui a la raison pour soi, et vouloir l'impossible, c'est ne rien vouloir. Je sais bien que la faction doctrinaire ne se déclare point battue facilement ; il faut dès lors la forcer

dans son dernier retranchement, et ce retranchement doit être attaqué avec la question catégorique : « Voulez-vous être catholique ou cesser de l'être ? » A cette demande devra être jointe la déclaration que l'Empereur et son peuple sont et veulent rester dans l'Église et ne pas se placer en dehors de l'Église, et qu'ils veulent dès lors vivre avec elle en bon accord. Mille voix se prononceront *pour*, sur une qui s'élèvera *contre*, et il se trouvera que cette voix sera celle d'un fou, ou celle d'un esprit égaré, mais d'un cœur franc.

Ce n'est pas la question religieuse en Autriche qui se trouve seule aujourd'hui dans cette phase, où les masques cessent d'être à la disposition des partis qui se sentent le besoin d'en emprunter afin de se dissimuler. Voyez ce qui se passe en France; une véritable *signatura temporis* me paraît être le discours que M. Thiers a tenu dans la séance du 25 mai, dans l'Assemblée législative à Paris. Quand l'auteur de l'*Histoire de la Révolution française* sent le besoin de se charger du rôle de défenseur de la vérité antirévolutionnaire, il faut bien que la situation ait changé. La lumière commence à se montrer. Malheureusement elle plane sur le chaos. La prétendue civilisation a ramené les situations aux premiers jours de la création du monde.

Je partage en entier, Monseigneur, votre sentiment à propos de ce qui se passe aujourd'hui dans les États sardes. Rien à cet égard n'a lieu de me surprendre; la leçon porte ainsi sur d'autres que sur moi.

J'ai vu, il y a quelques jours, M. de Jarcke, qui a fait une excursion à Paris et à Bruxelles. Je regrette que le *sentiment politique* ne soit point chez Jarcke à la hauteur de l'activité de son *sentiment religieux*. Sa vie se concentre dans le journal dont il est un des premiers soutiens. Il prêche des convertis : je voudrais qu'il étendît ses soins aux pervers.

Metternich à Viale Prela (Lettre). Bruxelles, le 7 juin 1850.

1958. J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en réponse à celle où j'ai

exposé le franc aveu de la double impression sous laquelle m'a placé la grande mesure du règlement des affaires religieuses dans l'Empire d'Autriche. Vous me confirmez ce que je savais, car il m'eût été impossible de mettre en doute que le mérite de cette grande œuvre ne remontât à la personne même du Monarque. Si pour m'orienter j'ai regardé comme nécessaire de fixer ma pensée sur les organes intermédiaires, je ne m'étais pas abusé pour cela sur le fait principal.

Cela établi, la vérité à l'égard des conséquences d'un fait accompli *ante* ou *post diluvium* ne perd rien de sa valeur à mes yeux ni dans le for de ma conscience. Si à ce sujet j'avais eu besoin, pour asseoir ma pensée, du secours de l'expérience, il ne m'eût point manqué dans le pays que j'habite en ce moment. Le pays est éminemment catholique ; il le serait d'une manière moins gênée si l'ordre dans les affaires religieuses ne s'y trouvait pas lié au point de départ du désordre politique. Mon regret est ainsi raisonné, et par cela même il n'est point entaché du sentiment personnel que Dieu dans sa miséricorde a tenu éloigné de mon individualité.

De bien importantes questions de détail restent encore à mettre dans l'accord qui leur est dû avec le principe qui aujourd'hui est proclamé dans l'Empire. Je regarderais comme utile que le Gouvernement tirât parti d'un fait historique, en ce qui concerne la législation fautive qui a été le produit naturel des fausses doctrines du dix-neuvième siècle ; c'est que, dans le cours des soixante dernières années, *les lois existantes n'ont pas été exécutées* par suite de l'impossibilité de leur application aux cas spéciaux ! L'argument me semble tellement *ad hominem*, qu'il fait appel aux esprits droits. Étendre ce soin à ceux qui sont *perdus* ne vaudrait pas la peine.

La dernière allocution du Souverain Pontife réunit les conditions de la vérité aux nuances réclamées par la sagesse. Le passage qui a rapport à ce pays-ci ne restera pas sans un effet utile. Des élections partielles ont lieu dans ce moment, et le parti catholique est à même d'en tirer un profit qui se traduira par l'entrée dans la Chambre des représentants d'un à douze membres de plus de ce parti...

ENTRETIEN DE METTERNICH AVEC LE ROI MAXIMILIEN II DE BAVIÈRE
A BRUXELLES, LE 29 JUILLET 1850.

(Page 85.)

1959. Notes autographes du prince de Metternich.

1959. Le Roi de Bavière est arrivé, le 27 au soir, d'Aix-la-Chapelle à Bruxelles. Il passa la journée du 28 avec le Roi Léopold. Le 29 au matin, il me fit dire qu'il viendrait me voir dans le courant de la matinée.

Après quelques paroles affectueuses, le Roi en vint à l'objet de sa visite.

« Que pensez-vous de la situation en Allemagne ? » Tel fut le point de départ de notre conversation. Je lui répondis : « Je ne puis répondre à la question que m'adresse Votre Majesté qu'en faisant des réserves. Je suis de ces hommes qui savent tirer une ligne entre les choses et les situations. Aujourd'hui, je suis étranger aux affaires et ne veux plus m'en mêler, parce que je regarde comme une faute l'immixtion dans les affaires quand on est à l'écart. Le droit de l'homme versé dans les affaires, mais se tenant en dehors d'elles, se borne à une question de sentiment ; or, sur ce terrain-là je me reconnais le droit d'examiner librement les situations et de les juger en tenant compte du temps et en observant la modération voulue. Aussi je n'hésite pas à dire brièvement à Votre Majesté ce que je pense de la situation actuelle de l'Allemagne.

« Tout bien examiné, l'Allemagne est engagée aujourd'hui dans la même lutte que celle qui la déchire depuis des siècles. Le ferment qui s'appelait autrefois la Réforme s'appelle aujourd'hui la Révolution. La situation s'est améliorée, car elle est devenue plus nette. De la Réforme sont sorties deux Allemagnes. L'ancienne est restée sous la protection de l'Autriche ; à la tête de l'autre s'est placée une puissance qui est née de la Réforme. Cette puissance s'appelle la Prusse, et elle ne dément point son origine. Fille de la Réforme, elle cherche à

compléter sa force dans les luttes de l'époque actuelle, en suivant les voies de la Révolution.

« L'Autriche, fidèle aux conditions de son existence, défend la *Confédération d'États*; la Prusse veut l'*État fédéral*.

« L'Autriche est placée sur le terrain où les droits et les devoirs se maintiennent en équilibre, et sur ce terrain elle ne recherche pour elle rien qu'elle ne reconnaisse également aux autres, dans les limites du droit; la Prusse veut s'arroger ce qu'elle ne peut obtenir qu'aux dépens d'autrui.

« De l'idée de l'*État fédéral* elle a passé à celle d'une *Union*, qui est plus modérée en apparence. Mais les dénominations ne changent rien au fond des choses.

« La lutte entre les Gouvernements allemands a lieu entre les défenseurs de la Confédération, formée selon les principes du droit des gens entre les princes souverains de l'Allemagne et les villes libres, et un corps étranger qu'on veut introduire dans cette Confédération, et au moyen duquel les membres souverains du corps fédéral, devenus membres de l'Union, seraient réduits à la condition de vassaux de la Prusse, ce qui placerait nécessairement tous les pays allemands, sauf l'Autriche, sous la domination prussienne, ou bien romprait du moins l'unité politique de l'Allemagne. »

Le Roi déclara qu'il était parfaitement d'accord avec moi, puis il ajouta :

« Aussi ne m'avez-vous pas vu hésiter un seul instant sur le parti à prendre; je me suis allié à l'Autriche, je resterai debout ou je tomberai avec elle. Mais ce n'est là qu'une affirmation vaine. Quelle sera la fin de la lutte?

« — La fin de la lutte, répliquai-je, est, comme celle de toutes les luttes, écrite dans le livre du destin; or, vouloir lire dans ce livre, c'est se donner une peine inutile et paralyser ainsi sa propre force. Les Rois comme les autres hommes ne peuvent, dans les luttes inévitables, que se placer sur un terrain solide. C'est le droit seul qui fournit ce terrain; les défenseurs de la Confédération n'en occupent point d'autre.

« Dites-vous du reste, Sire, que la lutte n'existe qu'en apparence entre la *Confédération* et l'*Union*; elle est engagée en

réalité entre la *Révolution* et les *principes conservateurs*. S'il fallait une preuve de cette vérité, on la trouverait dans le fait qu'à l'exception du parti *rouge*, qui pour le moment se tient en embuscade, les esprits dévoués à la Révolution se déclarent pour les plans de la Prusse, c'est-à-dire pour des plans qui, sans doute à l'insu du Roi, ébranleraient sérieusement les droits de sa couronne, et dont le succès n'aurait pour conséquence finale que l'absorption de la Prusse en une république allemande. Quant à l'idée de l'unité allemande sous un chef qui aurait à porter le sobriquet d'Empereur, on est fixé là-dessus par les aveux qui se sont fait entendre dans l'église de Saint-Paul. Le Roi Frédéric-Guillaume n'est pas tombé dans le piège que lui avait tendu la Convention allemande; mais il en est un autre qu'il n'a pas su éviter. Le piège est le même, seulement l'appât est différent.

« Ramenée à ses éléments les plus simples, la lutte dont l'Allemagne est aujourd'hui le théâtre se présente sous l'aspect suivant. La première de toutes les questions est *celle-ci* : Doit-il y avoir un corps politique allemand ou non? Si l'on résout cette question par l'affirmative, et elle l'est depuis l'année 1813, et la sanction officielle qu'elle a reçue ensuite au Congrès de Vienne, alors se pose cette autre question : Sous quelle forme le corps politique allemand doit-il exister? La forme de la Confédération est non-seulement la forme existante, mais encore la seule possible, parce qu'elle seule permet de réaliser l'unité politique en respectant les droits souverains des parties.

« Voilà la thèse que soutient l'Autriche, d'accord en cela avec ses fidèles confédérés. Sur quel terrain la Prusse est-elle placée avec les partisans de l'Union? Évidemment sur un terrain où elle ne peut se maintenir. La Prusse ne nie pas l'existence de la Confédération, mais elle veut faire entrer de force une Confédération dans celle qui existe. L'Union n'a et ne peut avoir d'autre valeur que celle d'un coin qu'on chasse dans un tronc; cette opération a un nom; cela s'appelle *faire sauter*.

« On ne peut opposer qu'une seule force à cette œuvre de destruction, c'est *celle* de la cohésion des parties qui forment le

tronc. Si celui-ci est plus solide que le coin, c'est ce dernier qui se brisera. »

Le Roi déclara qu'il abondait tout à fait dans mon sens, mais il me demandait quel était le moyen de se maintenir dans la position qu'il reconnaissait comme étant la seule correcte.

« Je ne connais », répondis-je, « qu'une manière d'agir ; elle s'applique à la vie politique comme à la vie ordinaire : c'est « de s'appuyer sur le droit et de suivre la direction qu'il « indique ». Dans le cas présent, le droit s'appelle la Confédération, et la direction à suivre est indiquée par la loi fédérale. La Prusse est sortie de la voie du droit, et elle prétend ne pas agir contre l'idée qui préside à la Confédération. C'est à la Prusse à prouver *qu'elle a raison*, ce n'est pas à la Confédération à démontrer qu'elle est placée sur le terrain du droit. Je ne puis mieux exprimer mon sentiment sur la manière de bien faire comprendre la situation qu'en me servant de l'image suivante. Je me figure une table ronde à Francfort, autour de laquelle sont placés dix-sept sièges. Sur ces sièges sont assis les représentants des dix-sept voix qui formaient le petit conseil de l'ancienne assemblée fédérale. Il peut y avoir des sièges qui restent vides sans que cela prive d'aucun droit ceux qui occupent les leurs.

« Ce n'est pas le principe fédéral, mais son application, qui a besoin d'une révision. M'appuyant sur le principe, je voudrais voir la *révision finale* ajournée à l'époque où tous les sièges seront occupés ; jusque-là subsisterait, avec les voix présentes, un état de choses provisoire. Si l'on procède ainsi, la question se confond avec celle-ci : les places vides peuvent-elles déposer de leur droit les places occupées ? Si elles ont ce pouvoir, il est inutile de parler ; si elles ne l'ont pas, le droit reste entier, et il faudra qu'il triomphe dans une lutte engagée non pas entre Vienne et Berlin, mais entre Francfort et Erfurt. »

Ici le Roi me demanda comment j'entendais les réformes à introduire dans l'organisation fédérale.

« Dans le principe de l'organisation fédérale », répondis-je, « il ne peut être question d'une réforme ; la Confédération ne

peut se concevoir que reposant sur le principe de la souveraineté de ses membres et de l'égalité de leurs droits et de leurs devoirs réciproques. Toute dérogation à ces bases détruirait la Confédération. L'idée de l'unité allemande ne peut être considérée que comme une idée conditionnelle. Sous la forme d'un *corps politique*, cette unité se manifeste hautement vis-à-vis de l'étranger; au point de vue de sa constitution intérieure, les questions de compétence des parties dont se forme l'unité politique reprennent leur droit. Relativement à ces questions, je prends la liberté de demander à Votre Majesté un éclaircissement. Qu'est-ce que le Gouvernement bavarois entend par une *représentation populaire* au centre de l'autorité fédérale? Si l'on veut l'avènement d'un *Parlement national allemand*, il faut nécessairement que les divers États soient prêts à renoncer à leurs droits souverains et à ne reconnaître à leurs assemblées d'États particulières que des droits qui appartiennent à des assemblées provinciales, car des Parlements procédant d'une égale puissance et armés des mêmes pouvoirs ne peuvent se concevoir *superposés*.

« — L'idée d'une représentation du peuple allemand », dit le Roi en m'interrompant, « appartient à M. von der Pfordten, elle ne vient pas de moi. Vous savez combien est difficile la situation des ministres allemands; ils ne croient pas pouvoir heurter de front certaines idées qui sont le produit de l'esprit du temps. Je vois que cette idée est irréalisable, et j'espère que mon sentiment personnel sera justifié par la preuve de l'impossibilité de réaliser les idées en question.

« — Votre Majesté m'a entendu prononcer le mot de *question de compétence*. L'idée des compétences renferme la clef de la conservation de l'organisation fédérale.

« Je considère comme une impossibilité la création d'une représentation du peuple allemand au siège du centre de la Confédération; cette idée est bien arrêtée dans mon esprit. S'il est plus facile de concevoir dans ce centre une réunion de députés des corps représentatifs des États confédérés, il n'en est pas moins vrai que la réalisation de cette idée rencontrerait de grandes difficultés, et qu'elle ne deviendrait pos-

sible qu'à la condition de délimiter rigoureusement les compétences. »

L'entretien avec le Roi, dont j'ai indiqué ici les points principaux, m'a laissé l'impression que ce Prince ne se fait pas illusion sur la situation du jour. Le Roi voit parfaitement clair dans le jeu de la Prusse, qui prête la main aux partis révolutionnaires. Il me paraît avoir la ferme volonté d'assurer son propre salut en se ralliant étroitement à l'Autriche.

LE CONSEIL DE L'EMPIRE EN AUTRICHE.

(Page 94.)

1960. Le baron de Kübeck à Metternich (Lettre). Vienne, le 24 janvier 1851.
— 1961. Metternich au baron de Kübeck (Lettre). Bruxelles, le 14 février 1851.

1960. Après mon retour précipité de Francfort, j'ai trouvé ma femme gravement malade en Moravie, et j'ai eu d'autres tribulations qui m'ont entièrement absorbé. Je n'avais alors aucun pressentiment de ce qui m'attendait. Plus tard, quand je vins à Vienne et que je me présentai à Sa Majesté l'Empereur et au prince de Schwarzenberg, je fus simplement invité à dire ce que je pensais de l'institution du Conseil de l'Empire. Ainsi que Votre Altesse peut le supposer, je me prononçai pour la nécessité d'une pareille institution; tout en indiquant rapidement quelques bases de l'organisation de ce Conseil et quelques conditions indispensables pour en assurer le succès, je crus néanmoins devoir exprimer le désir de voir Sa Majesté décréter cette institution, mais en faisant appel auparavant aux lumières de plusieurs personnes compétentes qui en discuteraient les statuts, afin que l'Empereur eût sous les yeux un travail sérieux sur cette question.

L'Empereur et le prince de Schwarzenberg accueillirent

cette proposition, et me chargèrent en même temps de diriger la commission et de présider le futur Conseil de l'Empire.

Dans la commission nous avons tiré parti de tous les travaux antérieurs sur le Conseil d'État autrichien. Comme je me rappelais que dès 1816 Votre Altesse avait développé à Milan, en ma présence et devant le comte de Stadion, alors ministre des finances, ses idées sur une réorganisation de notre Conseil d'État, et comme je savais que plus tard vous aviez soumis à l'Empereur un travail sur cette question, je fis immédiatement faire des recherches. Mais jusqu'à présent on n'a trouvé trace de ce travail que dans les actes de Cabinet du comte de Wallis, dans un avis motivé donné par ce dernier. Toutefois je me rappelle fort bien en gros les conversations de Milan et de Vienne, sans avoir jamais vu l'acte lui-même. J'ai profité de mes souvenirs dans la direction des travaux de la commission; Votre Altesse pourra s'en convaincre dès que je trouverai une occasion sûre de lui soumettre le résultat de ces délibérations.

Ainsi que Votre Altesse l'avait recommandé à l'Empereur François, l'organisme du Conseil d'État ne fut pas entièrement supprimé; mais on n'en garda que la division en sections dirigées par des chefs de section, et, en général, la réforme ne fut pas exécutée de manière à répondre à ce qu'on en attendait. A cette époque, on avait fait appréhender à l'Empereur qu'on n'eût l'intention, sinon de restreindre son autorité, du moins d'en gêner l'exercice par des formes que l'Empereur regardait comme de véritables entraves. Cette appréhension a été la cause première de l'état incomplet dans lequel resta alors l'organisation du Conseil d'État. Dans notre situation actuelle, la difficulté n'est plus de ce côté-là, elle est dans la toute-puissance ministérielle, qui croit prévoir, du côté du Conseil de l'Empire, des empiétements et des entraves qu'elle désire éviter. J'espère néanmoins que l'Empereur et le prince de Schwarzenberg ne perdront pas de vue la position de la Couronne, et qu'ils n'iront pas affaiblir eux-mêmes le sérieux appui qu'elle peut trouver dans le Conseil de l'Empire*.

* Le Conseil de l'Empire, dont il s'agit ici, entra bientôt en fonction, à la

A la suite d'observations attentives, j'ai trouvé notre situation fort améliorée à certains égards, inquiétante à d'autres.

Je l'ai trouvée améliorée en tant que l'immense majorité de la population de l'Empire est dégoûtée de la révolution et de ses fruits, et que, principalement en Hongrie, en Transylvanie et en Galicie, elle soupire après la domination du Monarque, d'un Roi, attendu qu'elle ne connaît pas les ministres et qu'elle ne comprend ni n'a envie de comprendre les mots, vides de sens, de responsabilité et d'irresponsabilité.

Ce que je trouve inquiétant, c'est l'état de nos finances, la nature et la portée d'un grand nombre de mesures gouvernementales empruntées à la révolution, et surtout la résistance matériellement passive, mais moralement très-active, que la population oppose à tout cet appareil de nouveautés qui forment toute une bibliothèque d'actes législatifs postérieurs au mois de mars.

Toutes les nouvelles créations portent plus ou moins la marque de leur origine révolutionnaire; elles flottent entre la vie et la mort. Elles ne peuvent pas devenir bien vivantes, parce qu'elles sont contraires aux habitudes, aux mœurs, à la situation de la plus grande partie de notre population, et que, par suite, elles ne peuvent pas prendre racine dans l'Empire; mais il ne sera pas si facile de les supprimer, parce qu'elles ont pris une force artificielle répandue dans leurs organes, qui gagnent du terrain comme des plantes parasites et qui tâchent de se cramponner où ils peuvent.

L'Empereur, le prince de Schwarzenberg et, comme je le crois, le ministre Bach, dont le jugement est sûr et droit, ne se font pas illusion sur l'état des choses et comprennent bien la situation.

Mais comment en sortir? Voilà la question, voilà le problème dont la solution s'impose au Gouvernement, qui est allé trop loin, et qui s'est trop hâté de prendre les devants.

Puisse le bon génie de Bruxelles apparaître bientôt dans

suite des lettres patentes impériales du 13 avril 1851. D'après sa composition et ses attributions, c'était une refonte de l'ancien Conseil d'État.

(Note de l'Éditeur.)

l'Empire, sa patrie, pour nous assister au moins de ses conseils !

Metternich au baron de Kübeck (Lettre). Bruxelles, le 14 février 1851.

1961. Je profite d'une occasion tout à fait sûre pour vous dire que j'ai reçu, le 9 de ce mois, votre lettre du 24 janvier. On retrouve bien dans ces lignes le caractère de tout votre être moral, de la marche pratique de votre esprit et du discernement qui vous fait reconnaître la vérité dans les situations du jour et qui est le privilège exclusif des esprits qui ont *des yeux pour voir*. La situation dans laquelle se trouve aujourd'hui notre Empire « *est telle que vous la concevez* ». Ces paroles renferment la preuve que je sens le mal et le *mieux* (non le *bien*, car nous n'y sommes pas encore arrivés) dans la mesure et dans les directions que vous indiquez en peu de mots. Je suivrai votre exposé en gardant l'ordre que vous observez vous-même dans votre lettre.

1. — *Le Conseil de l'Empire.*

Je vois par votre lettre que vous n'avez jamais eu connaissance d'un travail que j'ai soumis au défunt Empereur François (1817), et qui avait pour objet la création d'un Conseil de l'Empire. Voici l'histoire de ce document : Moi qui me suis toujours compté parmi les hommes *qui pensent*, j'avais considéré comme extrêmement difficile la situation dans laquelle l'Empire était placé par le passage d'une période de vingt-deux années de guerre à une longue période de paix politique (car j'étais convaincu que cette période serait longue). Pour me pénétrer de ce sentiment, il me suffisait d'une vérité expérimentale à laquelle je crois fermement et dont on ne tient pas assez compte : c'est la différence très-réelle qui existe entre le passage *du repos au mouvement* et celui *du mouvement au repos*, laquelle transition est bien plus difficile que la première. La cause en est toute naturelle, comme toutes les causes. Le mouvement tend les esprits, et il trouve en lui-même les élé-

ments d'activité nécessaire. Le retour au repos détend les esprits ; mais, dans cette évolution, deux voix hostiles s'élèvent : celle des *impatiens* et celle des *ennuyés*. Les premiers veulent jouir immédiatement des douceurs du repos qu'ils ont retrouvé, et ils oublient qu'entre la maladie et la santé il y a la convalescence ; les autres transportent sur le terrain moral le mouvement qui a cessé sur le terrain matériel.

A la suite de la dernière paix de Paris (1815), le sentiment du repos *matériel* enfin obtenu était celui qui dominait dans les hautes régions gouvernementales en Autriche. Plus je partageais ce sentiment, plus la situation *morale* de la société tout entière m'inspirait d'appréhensions. Vous pouvez m'en croire sur parole : du premier moment où je l'ai vue à l'œuvre, j'ai reconnu que la *Restauration* en France ne pouvait être assurée que par une suite d'aventures heureuses ; d'un autre côté, je reconnaissais, vous n'en doutez pas, la nécessité de ranger bien des choses dans notre ménage politique. Mais pour faire une chose nécessaire quelconque il faut les moyens, et, comme moyen d'assurer à la machine gouvernementale une marche régulière, je conçus l'idée de la création d'un Conseil de l'Empire.

Je développai cette idée à l'Empereur, et elle lui plut. J'ai passé l'année 1816 à l'élaborer *dans ses traits principaux* ; quant à mon travail, que je priai de faire examiner par une commission lorsque j'en fis la remise, je le déposai entre les mains de l'Empereur au commencement de l'année 1817, et l'Empereur le mit *dans son tiroir*.

Quand, après sa grave maladie de 1827, l'Empereur fut entré en convalescence, il me fit venir un jour, à huit heures du matin. Lorsque j'eus pris place près de lui, il commença par s'excuser de m'avoir fait appeler à une heure aussi matinale ; puis il me dit les paroles suivantes : « Il faut que je vous fasse un aveu : je reviens à la vie après une maladie à laquelle je croyais succomber. Dites-vous que, pendant que j'étais malade, je m'accusais comme d'un crime de n'avoir pas examiné votre travail. Dès que je serai tout à fait remis sur pied, je nommerai une commission qui sera chargée d'étudier la question et

que vous présiderez. Donnez-moi une liste des hommes que vous désirez avoir pour collaborateurs. »

Le 31 décembre 1834, je me rendis chez l'Empereur pour lui présenter mes vœux de bonne année. « Vous voyez de nouveau en moi un pécheur repentant », dit l'Empereur en m'interrompant ; « votre travail n'est pas encore sorti de mon tiroir. Je vous donne ma parole d'honneur que l'année 1835 ne s'écoulera pas avant que l'institution soit créée. » Deux mois plus tard, l'Empereur n'était plus.

En 1845 ou 1846, après avoir longtemps cherché ce que mon travail pouvait être devenu, je l'ai découvert (dans les archives du Conseil d'État ou dans celles de la Conférence d'État, je ne m'en souviens pas exactement). L'avais-je remis dans les archives de cette dernière ou déposé avec mes lettres de Cabinet parmi les documents de la chancellerie d'État ? Je ne pourrais pas le dire davantage *. Ce que je sais, c'est qu'en somme mon travail peut s'appliquer à toutes les époques, mais qu'à la suite des derniers événements la forme de l'institution doit nécessairement être restreinte. J'ai admis de tout temps, comme un élément considérable du mécanisme qui s'appelle le *Gouvernement*, l'existence d'une autorité consultative, non embarrassée par la possession d'un pouvoir *exécutif*. Le nom de Conseil d'État, Conseil de l'Empire, Conseil pur et simple ou tout autre, ne fait rien à l'affaire ; mais il importe que l'autorité à créer soit moralement indépendante, fortement organisée, et composée de personnes très-capables. A ces conditions, elle rassurera les ministres et inspirera confiance à la masse. Pour moi, *la formule la plus intelligente* pour les grandes mesures gouvernementales a toujours été la vieille formule française : « Notre Conseil entendu » ; Napoléon, dont on peut dire qu'il a été l'un des esprits les plus absolus, ne considérait ses ministres que comme des

* Nous avons parlé dans une note concernant le Conseil de l'Empire, page 75 du tome III, de la difficulté de retrouver ce travail. Dans les points essentiels, les données fournies par le prince de Metternich concordent parfaitement avec ce que nous avons dit.

auteurs de propositions, ne reconnaissait au Conseil d'État que le droit d'examen, et se réservait à lui-même le droit de décider. Le nom de Conseil d'État est aujourd'hui mal accueilli chez nous, parce que le corps auquel il appartenait était trop limité comme nombre, qu'il n'a jamais pu fonctionner convenablement, et que, par suite, il entravait la marche des affaires au lieu de la faciliter en la réglant. Vous avez très-bien relevé dans votre lettre la cause du mal. Elle tenait, comme tant d'autres, aux faiblesses humaines.

II. — *La situation du jour.*

Vous voyez clairement et vous désignez tout aussi nettement les éléments qui forment la situation actuelle de notre Empire. Cette situation est le produit des faits suivants.

Le vaste groupe de pays dont se compose l'Empire d'Autriche est une *union* d'États; aussi notre Empire ne ressemble-t-il à aucun autre. Des situations exceptionnelles présentent toujours des avantages et des inconvénients qui résultent de leur nature même. Comparativement à tous les autres pays, l'histoire des soixante-deux dernières années, jusqu'au mois de mars 1848, offre un avantage pour l'Autriche, c'est le peu d'influence de la Révolution sur l'Empire; si dans la funeste époque que nous venons de traverser il y avait eu un pouvoir gouvernemental ayant conscience de sa force, l'Autriche serait sortie de la crise, non sans faire des efforts et des sacrifices, mais enfin elle en serait sortie victorieusement comme de tant d'autres. La destinée ne l'a point permis; or, accuser le sort, c'est courir au mal quand il faudrait fixer ses regards uniquement sur le bien possible. Je me reconnais le droit de dire ces vérités, et j'ai assez de témoins qui peuvent attester que j'ai indiqué la voie du salut en recommandant d'appliquer la véritable idée du *Gouvernement* là où on la négligeait!

La révolution du mois de mars 1848 a été une intruse dans notre Empire; elle a pénétré dans le pays par une porte de derrière à laquelle on ne prenait pas garde, et non par la

grande porte. Les pouvoirs appelés à gouverner et qui, en réalité, ne gouvernaient point, ont vidé la place devant un *ramassis*. C'était l'éroulement de l'édifice politique.

La prise de Vienne indiquait le moment où l'Empereur aurait pu dire à la révolution : « Tu n'iras pas plus loin. » La funeste translation à Kremsier de l'assemblée représentative de l'Empire ôtait toute chance d'enrayer le mal et amenait une situation où le changement de Souverain ne pouvait plus trancher dans le vif, et condamnait le Gouvernement à traîner après lui un bagage dont il ne peut se débarrasser qu'à la longue et grâce à la misérable qualité des marchandises qui forment ce bagage.

Vous que je connais, et moi, nous sommes de ces esprits qui n'essayent pas de revenir sur le *fait accompli* et qui savent voir les choses *telles qu'elles sont*. La formule que j'ai non-seulement adoptée pour moi-même, mais encore indiquée nettement au Cabinet impérial comme la seule applicable à la situation de l'Empire, est la suivante : « Un tremblement de terre a renversé l'édifice politique; les tremblements de terre n'atteignent que les parties supérieures des édifices et respectent les fondements. On perd sa peine et son argent à réparer les dégâts; il faut songer à reconstruire, mais sans toucher aux fondements qui subsistent encore et en tirant parti des anciens matériaux. » C'est dans cette image qu'est la vérité pratique. Un édifice entièrement nouveau ne devient possible qu'à la condition d'enlever les fondements sur lesquels reposait la partie supérieure détruite; or, cette condition ne peut se réaliser quand il est question de construire, non pas une maison, mais un édifice politique. Il en est de même des matériaux. Les architectes n'ont à leur disposition que les anciens matériaux, plus une très-petite quantité de matériaux neufs.

Le Gouvernement a pris à tâche de reconstruire et non de réparer, et je suis intimement convaincu qu'il a eu raison. A-t-il suffisamment tenu compte des anciens matériaux qu'il ne peut laisser de côté? Je m'estimerais heureux si je pouvais m'en convaincre. La mode est une maladie dangereuse. L'Empereur et le prince de Schwarzenberg n'en sont pas atteints,

je le sais; j'admets volontiers que d'autres en sont guéris ou sont en train d'en guérir. Mais cette maladie se montre toutefois, dans des directions très-importantes, comme un fait dont le Gouvernement doit prendre pour tâche principale de bien régler les conséquences. Ici doit intervenir le Conseil de l'Empire.

Reverrai-je l'Empire auquel ma vie appartenait (car, il y a vingt-cinq ans, j'ai construit mon dernier asile à Plass)? Je ne puis pas encore me prononcer aujourd'hui là-dessus. Déjà au moment où je franchissais nos frontières, j'ai désigné l'année 1851 comme étant celle où je pourrais prévoir mon retour. Je ne vois pas encore assez clair maintenant; le printemps m'apportera la lumière, je l'espère. Au mois de mai prochain, j'aurai soixante-dix-huit ans; à cet âge (c'est déjà un tour de force d'y arriver), *l'homme qui pense* (de pareils hommes forment aussi une exception) songe à l'endroit où il pourra jouir du repos. Dans ces conditions, les projets de changement de séjour sont passablement chimériques. *Ceci soit dit entre nous.*

La situation dans laquelle se trouve la France est bien inquiétante. Ce pays est menacé de recevoir des *coups*, car sans coups un pays ne revient pas des sentiers aventureux aux chemins battus. La France veut l'*ordre*, mais chacun des partis qui s'y combattent le veut sans sacrifier ses convoitises particulières. Tout en France a dégénéré en *caricatures*; la pire de toutes est bien l'aspiration au repos dans les conditions du mouvement. La situation est pleine de périls, et le contre-coup s'en fait ressentir bien au delà des frontières du pays.

J'ignore si je vous ai communiqué le jugement que j'ai porté au commencement de l'année 1851, en présence de quelques amis, sur la situation du corps social. Il est très-simple. Je compare cette situation à celle où se trouvait le monde au premier jour de la création. Ce jour-là, le Créateur a prononcé le *Fiat lux*, et la lumière fut. La lumière éclairait le chaos. Aussi la journée fut-elle mauvaise, tout en valant mieux que la précédente, où la lumière manquait! Aujourd'hui, nous ne sommes pas dans des conditions meilleures; le premier degré

dans l'éclaircissement d'une situation quelconque, c'est la découverte que font les partis qu'ils ne savent plus ce qu'ils doivent vouloir. Telle est, prise dans son ensemble, la situation de la France, et les partis, considérés isolément, ne sont pas dans une situation meilleure.....

LE RETOUR DE METTERNICH A VIENNE.

(Page 96.)

1962. Metternich à Schwarzenberg (Lettre). Bruxelles, le 27 mars 1851. —
1963. Schwarzenberg à Metternich (Lettre). Vienne, le 6 avril 1851.

1962. Je vous adresse aujourd'hui une question à laquelle je vous prie de répondre avec la même franchise que je mets à vous la poser.

Le temps passe, et avec lui s'écoule la vie des individus. Il y a entre les personnes et les événements des rapports étroits, éloignés ou imperceptibles; de là résultent des situations particulières. Une des plus singulières qu'on puisse voir, c'est la mienne; je n'ai pas besoin d'insister pour vous le faire comprendre. C'est le sentiment exact de cette situation qui me détermine à vous écrire.

Dans le cours du mois de mai prochain, j'accomplirai ma soixante-dix-huitième année. Si c'est un tour de force d'avoir fourni cette longue carrière, abstraction faite de plus de cinquante ans passés dans la pratique des affaires, le besoin du repos est, pour l'homme qui a tant vécu, un des plus vifs parmi les sentiments auxquels il est encore accessible. Mais des circonstances extérieures influent également, dans une mesure plus ou moins large, sur la satisfaction de ce besoin; une des principales, c'est la différence que présentent la situation d'un père de famille et celle d'un individu libre de tout lien. Si je ne me trouvais pas dans la première de ces situations, je ne prendrais pas la plume aujourd'hui.

La question de savoir si mon éloignement de mes propriétés et mon séjour à l'étranger avec ma famille sont avantageux ou

préjudiciables pour moi, qui suis obligé de compter avec la dépréciation de notre papier-monnaie, n'a pas besoin d'être discutée. Ce n'est pourtant pas la raison qui me met la plume à la main.

Mon retour chez moi, — et je ne connais dans notre Empire d'autre chez moi que Vienne, — exige bien des arrangements qui ne me permettraient en aucun cas d'arriver avant les mois d'été. Pour prendre ou ne pas prendre une résolution pareille, il me manque aujourd'hui la première de toutes les bases, et je la cherche dans votre libre appréciation (dans une appréciation que je voudrais voir émaner du Trône lui-même) de la question suivante : « Mon retour dans l'Empire pourrait-il créer quelque embarras au Gouvernement? »

Cette question, mon cher prince, veuillez la considérer, vis-à-vis de vous-même et de l'Empereur, non comme adressée par moi à des autorités amies, mais comme posée confidentiellement au Gouvernement, et, à ce titre, je vous prie d'y répondre avec une entière franchise.

Post-scriptum confidentiel. — J'éprouve le besoin d'ajouter à ma lettre ci-dessus quelques mots qui ont pour but de lui ôter le caractère d'une pièce officielle.

Vous me connaissez trop bien, moi et la nature de mon esprit, pour me croire capable de me livrer à des illusions. Je connais la situation où se trouve le monde, celle de notre Empire dans le monde, celle du Gouvernement dans l'Empire, et finalement celle où je me trouve moi-même vis-à-vis de ces différentes situations. Dans tous ces calculs et dans toutes ces évaluations, je suis placé sur le terrain de l'observateur prosaïque ; en général, du reste, mon esprit est insensible à la *poésie* quand il s'agit des affaires de ce monde, et il l'a toujours été dans le cours de ma carrière politique.

Ma situation est, en deux mots, la conséquence inévitable d'un long passé. Je n'ai jamais été en contradiction avec moi-même. J'ai été le représentant « d'un ordre de choses » dans la sphère où il m'était donné de l'introduire. Il répugnait à ma nature morale de dépasser la ligne de démarcation que je

vois entre la rectification et le renversement des bases de l'ordre social. Je me suis retiré *avant* le bouleversement, parce que je ne pouvais ni l'empêcher ni y prendre part; le 14 mars 1848 a prouvé que je ne me trompais pas sur ce qui, le 13, se cachait derrière les demandes adressées au pouvoir suprême chargé de protéger l'ordre social, derrière ce que les idéologues appelaient des *réformes*. Les réformateurs aveugles ont fêté le bouleversement de l'Empire en l'appelant par euphémisme la *chute de mon système!* Le mot (qui n'est qu'un vain son) est devenu un talisman, et, comme tel, il n'a aucune valeur. Mais il a exercé une influence réelle sur ma situation personnelle, et la démarche que je fais aujourd'hui suffirait à vous prouver que je suis convaincu de cette vérité. Toutefois, n'exagérez pas plus l'importance de ce fait que je ne l'exagère moi-même.

J'ai dit dans mon autre lettre que, si j'étais seul au monde, c'est-à-dire si je ne me devais pas à une famille, l'idée de retourner dans l'Empire ne saurait avoir de l'importance pour moi. Je suis de ces hommes qui savent tracer des lignes de démarcation dans leur vie; ma position après le bouleversement du mois de mars 1848 n'est pas en contradiction avec celle que j'ai su garder dans le cours de ma longue vie publique. A cet égard, les lieux de mon séjour ne présentent pas de différence, et si l'on pouvait en concevoir une, elle serait peut-être à l'avantage de la *commodité morale* qu'offre la vie à l'étranger. Mais il n'est pas question de cela entre vous et moi; cette considération m'est toute personnelle, dans ma double situation d'homme et de père de famille. Je tiens compte de cette dernière, ainsi que le prouve la question que je vous adresse. Je vous prie d'y répondre selon votre devoir et votre conscience.

Mon retour prêtera matière à des bavardages derrière lesquels il n'y aura rien, comme il en est de tous les bavardages du monde; mais pourra-t-il en résulter des ennuis pour le Gouvernement? Voilà le fond de la question que je vous adresse dans toute sa simplicité. Ce n'est qu'après avoir reçu votre réponse que je me prononcerai; encore ne le ferai-je pas sans tenir compte de la situation générale.

Entre le moment actuel et la fin du prochain mois de mai, des situations très-importantes se dessineront mieux. Avant le milieu ou la fin de l'été, je ne pourrais guère songer à un déplacement. Entre ce moment-là et aujourd'hui il pourra se produire maint événement susceptible d'éclaircir les situations.

Schwarzenberg à Metternich (Lettre). Vienne, le 6 avril 1851.

1965. Prince, il m'a fallu attendre le retour de l'Empereur pour répondre aux lettres que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 27 mars, et qui me sont parvenues par l'entremise du comte de Kuefstein.

Sa Majesté est arrivée ici avant-hier ; je lui ai remis immédiatement les lettres en question, et Elle m'a donné l'ordre de faire à Votre Altesse la réponse suivante :

L'Empereur éprouve pour Votre Altesse ces sentiments de haute considération et de reconnaissance que tout véritable Autrichien a pour l'homme qui, par son action, a honoré et servi la Maison Impériale pendant une longue suite d'années et dans les moments les plus difficiles. Il sera très-heureux de revoir Votre Altesse à Vienne et de pouvoir lui réitérer personnellement l'expression de ces sentiments.

Le retour de Votre Altesse dans la capitale de l'Empire donnera lieu à bien des bavardages, cela est incontestable ; le parti du mouvement rattachera cette circonstance à bien des mesures qui devront être prises successivement, cela est tout aussi certain ; mais dans tout cela l'Empereur ne voit aucune raison de s'opposer à une chose juste par elle-même et désirée par vous.

En m'acquittant de ma mission d'une manière qui répondra, je l'espère, aux vœux de Votre Altesse, je vous prie d'agréer la nouvelle assurance du respect et de l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être le très-dévoué serviteur de Votre Altesse.

SCHWARZENBERG, *m. p.*

Vu et entièrement approuvé :

FRANÇOIS-JOSEPH, *m. p.*

Post-scriptum confidentiel. — J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Altesse une réponse à votre lettre du 27 mars, réponse qui a passé sous les yeux de l'Empereur, et que Sa Majesté, ainsi que vous pouvez le voir, a pleinement approuvée.

Ce que les ministres disent du retour projeté de Votre Altesse n'a plus lieu d'être pris en considération après que Sa Majesté a parlé; cependant, je suis heureux de pouvoir vous affirmer qu'ils n'ont pas, eux non plus, soulevé la moindre objection.

Les vœux de Votre Altesse doivent être parvenus par une autre voie à la connaissance de quelques personnes, car j'ai été interrogé à ce sujet, et j'ai appris avec étonnement que ce sont précisément ceux qui se posent en réactionnaires et en vrais conservateurs, ceux qui détestent le plus cordialement le ministère, qui élèvent des objections et produisent des arguments contre le retour de Votre Altesse à Vienne. Habitué à rechercher les causes de phénomènes anormaux, je n'ai pu, cette fois encore, trouver chez ces ardents patriotes d'autres et de meilleurs motifs que ceux qui malheureusement déterminent en général les opinions et les actions des hommes, c'est-à-dire l'intérêt personnel et la vanité. Ce n'est plus un mystère pour personne que des mesures sensées et pratiques se préparent et que *bien* des édifices élevés sous la pression des circonstances doivent être reconstruits en partie. Or, beaucoup de ces messieurs appréhendent (et vont jusqu'à le dire) que ces transformations ne soient attribuées aux conseils de Votre Altesse, et qu'il n'en résulte pour le Gouvernement de grands embarras. D'où vient cette tendre sollicitude pour un Gouvernement qui, aux yeux de ce parti, est révolutionnaire avec des tendances franc-maçoniques? D'où vient ce respect subit pour une prétendue opinion publique dont jusqu'à présent on n'admettait pas l'existence? Voici comment cela s'explique. Ces messieurs, qui se considèrent comme les chefs du parti de la restauration, veulent autant que possible garder *pour eux seuls* la gloire d'avoir amené le Gouvernement à se rapprocher de leurs principes, et ils espèrent en même temps avoir ainsi entre leurs mains, et l'Empereur, et le Gouverne-

ment. Ils semblent aussi craindre fort de ne pas trouver dans Votre Altesse un appui pour soutenir leurs attaques passionnées et violentes contre le ministère, et de perdre ainsi une autorité qu'ils sont habitués à revendiquer souvent de loin. Dans tous les cas, il serait singulier que, dans la circonstance présente, il ne vint des objections que du côté de ceux qui se targuent à tout propos de leurs tendances antirévolutionnaires.

Que Votre Altesse daigne agréer l'assurance renouvelée de mon profond respect.

SCHWARZENBERG, *m. p.*

SUR LES TRAITS PRINCIPAUX DES MESURES ARRÊTÉES PAR SA MAJESTÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1851.

(Page 122.)

· 1964. Mémoire de Metternich. Vienne, le 2 janvier 1852*.

1964. Partant du point de vue des principes et du point de vue historique, je prends la liberté de retracer en quelques mots la situation actuelle.

Les vérités suivantes sont incontestables pour moi :

1. Le grand corps politique qui porte le nom d'« Empire d'Autriche » s'est formé sur le terrain historique d'une manière qui n'a pas de précédent dans l'histoire.

Si, relativement à la forme de gouvernement de chaque

* Les traits principaux des réformes à introduire dans les pays de la couronne de l'Empire d'Autriche sont issus des délibérations d'une commission instituée par Sa Majesté l'Empereur à l'effet de reviser la Constitution. Ces traits ont reçu la sanction impériale par une lettre autographe de l'Empereur datée du 31 décembre 1851, et ont été portés à la connaissance du public le 1^{er} janvier 1852. Comme le lecteur le sait par le Journal de la princesse Mélanie, le baron de Kübeck, qui présidait la commission, avait communiqué les projets de réformes à exécuter au prince de Metternich, qui profita de cette occasion pour réunir dans le mémoire ci-dessus les vues qu'il avait à cet égard et qui concordaient dans les points essentiels avec les propositions de la commission. Vu la date à laquelle les réformes ont été promulguées, on ne peut attacher à ce document qu'une valeur rétrospective.

(Note de l'Éditeur.)

État, on peut parler avec ou sans chances de succès du choix entre la forme monarchique et la forme républicaine, la possibilité même d'un pareil choix disparaît en ce qui concerne l'État autrichien.

La seule forme de gouvernement qui convienne à l'agglomération de pays qui forment l'ensemble de l'Empire, c'est la forme monarchique, parce que la cohésion des parties serait absolument impossible sous la forme républicaine, et qu'elle n'est possible que sous le gouvernement monarchique, *qui trouve dans la personne de l'Empereur la pierre angulaire et la clef de voûte de l'Empire*. Pour s'en convaincre, il suffit de quelques considérations extrêmement simples.

La monarchie repose sur l'idée de la souveraineté *personnelle* comme point de départ de la plénitude des droits et de la puissance, de même que l'idée de la souveraineté *populaire* doit servir naturellement de base à la forme républicaine. L'idée de la dernière de ces formes n'est pas applicable à l'Empire d'Autriche ; *cela tient au seul fait de la non-existence d'un peuple autrichien*.

Il n'existe point de *peuple* de ce genre : l'Empire d'Autriche est une agglomération de *peuples de races diverses*, dont l'ensemble forme l'Empire. Si un Souverain personnel peut régner sur des populations d'origine différente, on ne peut concevoir, d'un autre côté, une souveraineté populaire placée *au-dessus* d'autres souverainetés de même genre et de même origine.

Partant de ce point de vue, qui embrasse à la fois des principes et des faits, point de vue dont il faut tenir compte dans toutes les directions où il est question de notre législation, j'arrive à une conclusion qui est d'une importance majeure pour bien comprendre la situation de l'Empire et des devoirs imposés par le temps et par les événements au pouvoir législatif, et qui se résume dans la nécessité de compter avec ces deux éléments qui existent dans l'Empire : « *l'unité et la diversité*. »

On ne peut imaginer un plus violent contraste que celui que présentent à cet égard l'État français et l'État autrichien. De même que dans le premier de ces corps politiques l'élément *de l'unité* relègue, pour des raisons naturelles, celui *de la di-*

versité au second plan, de même ces deux éléments se contrebalancent dans l'autre. Si en France l'idée de l'unité (en français, on dit : de l'unité et de l'indivisibilité) a pu aller jusqu'à l'excès dans la *centralisation de l'administration*, en Autriche, par contre, les tentatives du Gouvernement pour arriver à une *égalité pareille* échoueraient toujours. Quand deux forces sont en face l'une de l'autre, il faut que l'une cède le terrain à l'autre, ou bien il faut délimiter le champ d'action qui appartient naturellement à chacune et prévenir ainsi toute collision. On ne peut empêcher les conflits qu'en désignant le terrain propre à chaque élément. Pour l'idée d'unité dans tous les États, et particulièrement dans l'Empire autrichien, il faut le terrain *gouvernemental*; pour l'idée de *diversité*, il faut le terrain *administratif*. Il est inutile de faire remarquer que cette sorte de cantonnement de deux éléments se complique de mainte difficulté, et qu'elle intéresse le domaine juridique aussi bien que le domaine politique. Nier un fait, c'est perdre son temps; l'homme pratique reconnaît et règle ce qui est vrai et nécessaire.

2. Une des tâches qui s'imposent le plus sérieusement au Gouvernement, c'est l'examen des causes qui ont amené les difficultés du jour. Je range ces dernières en trois périodes, qui ont créé une triple tâche.

J'appelle ainsi le *passé*, la période *intermédiaire* et la période *contemporaine*.

Le *passé* finit au 14 mars 1848.

La période *intermédiaire* s'étend depuis ce jour jusqu'au 4 mars 1849.

Comme point de départ de l'époque *contemporaine*, il faut indiquer l'édit constitutionnel du 4 mars.

Le *passé* a une valeur irrécusable pour l'étude de l'origine de la situation.

La période *intermédiaire* est marquée par un cataclysme tel que ceux qui répandent la destruction dans le monde physique et ne créent rien.

La période *contemporaine* exige la reconstruction de l'édifice politique, écroulé et ébranlé jusque dans ses bases.

Pour moi, l'acte le plus important de la période *contemporaine* (je dirai même qu'il a la valeur d'un point de départ) est celui du 20 août 1851 *, et cela *parce que cet acte a fait retrouver et rendu accessible la source du salut que la révolution avait fait disparaître, et qui est indispensable pour redonner la vie à l'Empire.*

Après avoir indiqué les bases sur lesquelles mon esprit s'appuie dans l'examen de la tâche assignée par l'Empereur à la commission chargée d'étudier la révision de la Constitution, je vais analyser les rapports que cette commission a présentés.

Elle s'est inspirée de deux principes :

a) Du maintien de toutes les conditions de la forme monarchique ;

b) De l'unité politique de l'Empire.

Tout bien considéré, le problème b) se confond avec le problème a), ou bien il exige, pour être complet, la *prise en considération de la diversité* par opposition à l'idée de l'*unité absolue*.

Je me suis déjà expliqué au commencement de ce travail sur le compte qu'il faut tenir des éléments de l'unité et de la diversité de notre Empire (c'est une nécessité qui est la conséquence naturelle de la situation nationale et historique des différentes parties de l'Empire). En déposant son rapport, la commission était animée du même sentiment ; c'est ce qui ressort de son travail. Elle-même reconnaît qu'il faut tenir compte, dans des limites rationnelles, de l'idée de diversité jointe à l'idée d'unité ; c'est ce que prouve le mot *politique* ajouté au mot *unité*. La pondération de ce qui appartient à chacun des deux éléments opposés constitue pour le législateur une tâche difficile, mais à laquelle il ne peut se soustraire ; c'est là une de ces vérités devant lesquelles le législateur ne doit point reculer, mais qu'il doit, au contraire, envisager d'un œil ferme.

* Les décrets impériaux du 20 août 1851, qui suppriment la responsabilité ministérielle, et par lesquels l'Empereur ordonne de soumettre le texte et la possibilité de l'exécution de la Constitution de mars à un examen sérieux, et de faire des propositions dans ce sens.

(Note de l'Éditeur.)

Animé de ces sentiments et les prenant pour point de départ, je m'associe aux réflexions, aux propositions et aux réserves de la commission, que je me fais un devoir d'examiner dans leurs points essentiels et dans l'ordre suivi dans les protocoles.

En ce qui concerne particulièrement les propositions relatives à *l'étendue et à la division des pays de la Couronne*, je puis me borner à deux courtes observations.

J'avoue qu'en l'entendant pour la première fois, je n'ai pu m'expliquer la dénomination de grand-duché appliquée au petit territoire de Cracovie, et que je me trouve encore aujourd'hui dans la même situation. La Galicie ne peut être divisée qu'en Galicie orientale et en Galicie occidentale; Cracovie ne peut que former un *district* indépendant ou trouver sa place dans la *Galicie occidentale*, situation à laquelle ne convient pas le nom de grand-duché. Une fois que ce nom aura été donné, il ne pourra plus être repris; la seule chose possible sera de ne pas en tenir compte.

Mon opinion sur la subdivision de la Galicie en deux districts est suffisamment développée dans les actes de l'année 1846*, et j'éprouve d'autant moins le besoin d'y revenir ici que les intentions du Gouvernement semblent être conformes à mes idées.

La *Wojwodina*, considérée au point de vue de son existence autonome, me sourit tout aussi peu que l'érection du territoire de Cracovie en grand-duché; mais je crois que la décision à prendre au sujet de ce pays se rattache trop étroitement aux autres questions hongroises pour pouvoir être considérée aujourd'hui comme étant arrivée à sa maturité.

Le *pouvoir judiciaire* est un des points les plus importants de l'économie d'un État.

La définition du conseiller de l'Empire Salvotti : « Le pouvoir judiciaire est le droit de majesté le plus élevé », est la seule juste; il en résulte incontestablement la nécessité d'annuler la disposition contenue dans le § 100, chapitre XII de

* Voir les « *Réflexions aphoristiques sur la situation en Galicie* », t. VII, p. 204.
(Note de l'Éditeur.)

la constitution du 4 mars 1849 : « Toute juridiction émane de l'Empire », disposition qui ne résiste pas à un examen sérieux.

Dans la Monarchie, où la souveraineté, cette expression la plus haute de la puissance, réside dans le Chef de l'État, la justice ne peut être rendue qu'au nom du Monarque, comme dans la République elle ne peut l'être qu'au nom du peuple souverain. L'État n'assure à la justice que sa *sphère d'activité*; quant au point de *départ*, il faut que le droit le cherche ailleurs; l'État ne peut pas être ce point de départ, car il est le point d'arrivée: il est donc à l'origine du droit ce que le champ est à celui qui l'ensemence.

J'adopte de même les vues et les déclarations de la commission qui sont relatives à la *publicité* et à la *forme orale* des procès civils et du rejet des jurys avec le maintien de la procédure à suivre par le ministère public dans la justice criminelle.

A des questions nettement posées comme le sont les suivantes, il convient de ne faire que des réponses également catégoriques.

Pour expliquer la conviction que j'ai que la question de savoir « si le maintien et la mise en vigueur de la constitution de l'Empire du 4 mars sont possibles », ne peut être résolue que par la négative, de courtes observations suffiront peut-être.

Parmi les erreurs qui se sont fait jour à notre époque d'agitation malade, se place en première ligne l'idée *qu'il est au pouvoir des législateurs de donner des constitutions*.

Tout ce qui est de leur domaine se borne à l'établissement d'un *ordre de choses* qui puisse donner naissance à une constitution, grâce au temps qui crée et qui détruit, qui découvre des vérités et qui redresse des erreurs; à la détermination de certains *points de départ* et à l'indication des principes qui doivent servir de bases à une œuvre où le temps est l'unique facteur.

La détermination de pareils points de départ équivaut à des *chartes* et non à des *constitutions*.

Une *charte* reposant sur des bases logiques, répondant à la

situation matérielle et aux conditions d'existence de l'État, peut avec l'aide du temps se transformer en constitution ; dans la première période de son existence, elle n'est et ne peut être qu'un *programme* et non une *œuvre achevée* ; or les chartes ont ceci de commun avec tous les programmes que plus elles sont élaborées et minutieuses, plus seront nombreuses les difficultés que rencontreront ceux qui sont appelés à les appliquer.

On ne peut pas attribuer une autre valeur à la Constitution du 4 mars.

Elle est une *base*.

Enfin, pour ce qui concerne les *anciennes constitutions provinciales*, il faut que j'exclue le rétablissement des anciens droits dans une direction incompatible avec la situation actuelle de l'Empire, attendu que mes principes me commandent de reconnaître, dans la réédification de l'Empire, la place que l'élément de la *diversité* doit occuper à côté de l'*unité politique* et de l'*unité gouvernementale*.

Quant à mon jugement sur les vues et les propositions de la commission, je puis dire sommairement que je suis entièrement d'accord avec elle ; je le déclare d'une manière d'autant plus catégorique que le développement de certaines questions très-importantes est encore réservé à des études ultérieures, sérieuses et approfondies.

L'EMPIRE RESSUSCITÉ ET LA SITUATION GÉNÉRALE.

(Page 138.)

1965. Metternich à son fils Richard (Lettre). Vienne, décembre 1852. —
 1966. Metternich au Roi Léopold de Belgique (Lettre). Vienne, janvier 1853.

1965. ...L'événement qui s'est produit sur la scène du monde le 2 décembre 1852* couvrait depuis le 24 février 1848,

* Louis-Napoléon est proclamé Empereur des Français sous le nom de Napoléon III.
 (Note de l'Éditeur.)

de même que les événements de Février étaient les conséquences logiques des journées de juillet 1830. Ces journées ont enlevé à l'édifice politique français la base du droit sur lequel il reposait et mis un trompe-l'œil à la place d'une réalité. Cette vérité est évidente aujourd'hui; le problème de calcul suivant en fait foi.

Jusqu'à la deuxième banqueroute de la République française, la lutte était engagée dans l'État modèle entre les systèmes monarchiques et le système républicain. Trois d'entre les premiers étaient aux prises : l'ancienne Monarchie royale, la nouvelle Monarchie royale et la Monarchie impérialiste. Le mot « constitutionnelle » est un vain son, car *sans* constitution il n'y a point de corps social. La nouvelle Monarchie, qui s'était donné le nom vide de sens de « juste milieu », a confirmé par sa fin le jugement que j'en avais porté, car j'avais dit que *ce* milieu ressemblait à la position entre deux chaises.

Ont disparu :

- a) La République ;
- b) La nouvelle Monarchie sous la forme du juste milieu.

Sont restées debout :

- a) L'ancienne Monarchie comme un principe ;
- b) La Monarchie impérialiste comme un fait.

Telle est la situation exacte.

L'idée de la souveraineté du peuple n'y intervient que sur le terrain de la polémique. Il y a des arguments pour et contre une discussion établie sur ce terrain. Sur celui des faits, on trouve cette vérité indiscutable que la souveraineté du peuple ne peut être comprise par ses défenseurs eux-mêmes que comme un point de départ, attendu qu'on ne peut pas commander et obéir en même temps. Le peuple souverain ressemble, par conséquent, à un irresponsable qui a besoin d'un curateur. La lutte est donc engagée entre la prétention au *droit* et la prétention à la *puissance*.

Me voici amené à parler de la différence des positions que l'oncle et le neveu ont revendiquées pour exercer (non pour fonder) leur puissance. Cette différence apparaît nettement dans les deux en-tête : « Par les constitutions de l'Empire » et

« Par la volonté nationale ». L'oncle a dit : « Vous m'avez appelé à régner, la Constitution garantit mon maintien sur le trône. » Le neveu a l'air de dire : « Vous m'avez appelé à régner, je ne resterai sur le trône qu'aussi longtemps que vous le voudrez. »

Le neveu pense-t-il comme il parle ?

S'il n'en est pas ainsi, pourquoi ne s'est-il pas placé sur le terrain de l'oncle ? Je ne trouve pas la réponse à faire à cette question.

Si tu veux te faire une idée bien exacte de la situation, *mets-toi* à mon point de vue. Aujourd'hui, la lutte est engagée, en France, non pas entre la Monarchie et la République, — car ce dernier mot n'est qu'un euphémisme destiné à masquer l'anarchie, — mais entre la Royauté *de droit* et l'Empire *de fait* , qui cherche sa base légale dans la *volonté nationale* , c'est-à-dire dans une base qui reconnaît le changement comme son droit.

Louis-Napoléon comprend-il la situation telle qu'elle est ? Je n'en puis douter, car la vérité saute aux yeux. Pourquoi a-t-il choisi le terrain sur lequel il est placé ? Je crois que c'est parce qu'il se fait fort de fixer la volonté populaire. Cette espérance est-elle fondée ?

On dit et l'on imprime journellement en France des choses qui sont au-dessous de toute critique. Juste au moment où j'écris ces lignes, je trouve dans le nouveau *Journal de l'Empire* un article de La Guéronnière qui prouve surabondamment que ces gens-là se dispensent de penser ou qu'ils croient leurs lecteurs incapables de réflexion.

La Guéronnière dit dans sa controverse avec M. de Salvandy : « Nous demanderons à M. de Salvandy si, aux yeux du Roi Louis XVIII, l'Empereur des Français était légitime. » A cette question on ne peut faire qu'une réponse : « Non ; d'après le principe sur lequel repose le Trône royal de France, Louis XVIII n'a pas pu qualifier de légitime l'occupation du Trône de France par l'Empereur des Français. Rayez le mot « légitime », et Louis XVIII n'aurait pas hésité à reconnaître le fait historique que Napoléon a été Empereur des Français. »

La fin de l'article frise l'extrême limite de l'ineptie : « C'est toute la différence entre Louis XVIII et Napoléon III ; le premier, en datant son règne de 1796, n'invoquait que le droit de sa race ; le second, en datant le sien de 1852, n'invoque que les droits de la France. »

Si Louis-Napoléon était le rival de Louis XVIII, on pourrait encore admettre la différence établie par La Guéronnière. Mais en quoi consiste la différence entre Louis XVIII et Napoléon III ? S'il en existe une qui tombe sous le sens, elle se réduit à ceci : c'est que le chiffre XVIII s'accordait avec le droit dynastique, tandis que le chiffre III est un chiffre fantastique, qui foule le droit aux pieds, en même temps qu'il implique un mépris arbitraire du droit dynastique aussi bien que du principe de la souveraineté du peuple. Quelqu'un fait-il cette réflexion chez ce peuple d'enfants qui s'appellent les Français ?

Metternich au Roi Léopold de Belgique (Lettre). Vienne, janvier 1853.

1966. ...Que Votre Majesté me permette de Lui retracer à grands traits les principales situations telles que mon esprit se les représente :

La situation de la France.

Aujourd'hui comme autrefois, comme dans tous les temps à venir, il y a dans le corps social deux partis irréconciliables qui sont en lutte, ceux *qui possèdent* et ceux *qui ne possèdent pas*. Ces partis se composent d'hommes honnêtes et d'autres qui ne le sont pas, de gens sages et d'esprits chimériques, d'hommes pratiques et d'idéologues. Depuis plus de soixante-trois ans, la France est la grande arène des partis. La Révolution n'a pas pris un caractère contagieux aussitôt après son explosion, parce qu'au bout de peu de temps elle a dégénéré en folle anarchie à l'intérieur et abouti à la guerre avec l'étranger. La Révolution a eu son sort habituel, elle est devenue la proie d'un soldat heureux et bien doué. Enivré par

la victoire, Napoléon s'est également perdu lui-même, et Louis XVIII, élève de l'école qui s'appelait l'*école anglaise*, au lieu de replacer le Trône dix fois séculaire d'autrefois sur des bases historiques et de se borner dans l'administration du Royaume à conserver ce qui était pratique et répondait aux besoins du temps, a conduit le Trône des Bourbons à sa ruine. Si les fautes de la période de la Restauration ont frayé la voie au régime de Juillet, ce régime, de son côté, a rendu le même service à la révolution de février 1848. Le grand pays est devenu pour la deuxième fois la proie de la République, c'est-à-dire qu'il a été condamné à la forme d'existence qui, entre tous les régimes, convient le moins à l'esprit du peuple français. Si la République a péri en peu d'années à la suite des horreurs qu'elle a déchainées sur la France, l'avortement effectif et moral de la deuxième tentative faite pour transformer la France en une République sans républicains, a été la cause de sa mort. Si, au commencement de ce siècle, le Trône est échu à un soldat, il n'a fallu, pour le passage de la deuxième République à un Empire, que le *neveu d'un soldat* et non le héros lui-même. Cette différence montre mieux que tout le reste qu'en France, dans ce pays tout à fait désorganisé moralement, toute véritable force a disparu.

Le nouvel Empire est créé. Il est plus facile en France de *créer* les choses que d'assurer *leur durée*. Le pays sent — la chose est incontestable — le besoin du repos matériel; or, le neveu a su, comme l'oncle, employer le bon moyen: il a relevé l'autorité compromise. Mais ici se présente une difficulté. Ce que le Français a surtout en horreur, c'est l'ennui; aussi court-il après le changement. Pour son esprit mobile, repos et ennui sont synonymes. Comment le repos pourra-t-il s'acclimater en France? Napoléon I^{er} avait à sa disposition des drames militaires à grand effet. Le deuxième Empire a-t-il la même ressource? Tout bien considéré, Sire, dans les deux positions, il n'y a que le titre qui soit semblable!

La situation de l'Angleterre.

En vérité, je ne puis avoir la prétention d'apprendre quelque chose à Votre Majesté sur cette grave question. Pour fixer mes vues sur ce sujet, il suffit de me rappeler les quelques mots contenus dans Votre lettre du 31 décembre dernier, qui résumement en épuisant la matière les impressions qu'avait fait naître en moi la composition du nouveau Cabinet.

D'après ma conviction intime, il n'est pas un pays où les *ministères de coalition* puissent moins qu'en Angleterre trouver en eux les éléments de la force ; car, en vertu de sa pesanteur spécifique et par suite de l'esprit de sa population, la Grande-Bretagne a extrêmement besoin d'une forte direction, et cela dans son propre intérêt comme dans l'intérêt général. Si l'idée de faiblesse est inséparable de celle de coalition, il faut encore tenir compte d'une circonstance particulière dans celle dont il s'agit. Dans le cours ordinaire des choses, ce ne sont pas les *chefs de parti* qui s'unissent, mais l'un ou l'autre chef rassemble et réunit sous sa haute direction les individus de la classe des *minorum gentium*. Telle n'est pas cette fois le cas en Angleterre. Les chefs des partis divisés entre eux se trouvent réunis dans le Cabinet, et l'on peut appliquer à cette étrange situation la question posée par Votre Majesté : *Comment la pièce sera-t-elle jouée, du moment qu'il n'y a que des premiers rôles ?*

Comment un Aberdeen pourra-t-il aller de pair avec un J. Russell ? Comment tous deux pourront-ils s'accorder avec lord Palmerston ? Comment Palmerston fera-t-il pour marcher avec les deux premiers ? Comment enfin les représentants de partis longtemps irréconciliables arriveront-ils à se mettre parfaitement d'accord ? Y a-t-il quelque individu assez fort pour conduire un pareil attelage ? Aberdeen est-il cet homme-là ?

L'Angleterre, Sire, est sur une pente dangereuse. L'ancienne Angleterre est près de disparaître, et l'Angleterre nouvelle se perd encore dans la nuit de l'avenir : le pays est

devenu grand et fort par ses qualités particulières. Des théories et des idées étrangères conviennent à la société anglo-saxonne moins qu'à toute autre. Si l'école anglaise mal comprise a fait la ruine de la France, l'influence de l'école française pourrait bien préparer à l'Angleterre un sort pareil.

La situation de la Belgique.

Cette situation est nette et partant facile à comprendre.

Par suite de son peu d'étendue, la Belgique n'est pas un grand royaume; mais grâce à sa position géographique, elle est dans des conditions qui facilitent son existence. En résumé, la Belgique n'a qu'un côté exposé à des attaques ennemies : c'est le sud. Elle a derrière elle la Hollande, à laquelle la Belgique sert d'avant-garde. Sur le flanc droit, le pays trouve une protection sûre dans la puissance anglaise, et sur son flanc gauche on ne voit pas d'ennemi possible. La Belgique est animée d'un esprit national bien accentué; elle a été admirablement partagée par la nature, et l'industrie y a pris un grand essor. L'idée de la neutralité politique convient à ce pays mieux qu'à tout autre corps politique; car elle est d'accord avec l'intérêt de toutes les puissances. Au point de vue militaire, la Belgique forme, dans le cas où elle serait menacée par un danger, l'avant-garde d'un secours qui ne peut pas lui manquer. On ne peut imaginer une attaque contre la Belgique, de quelque côté qu'elle vienne, sans qu'il s'ensuive une guerre entre les grandes puissances. Le Royaume a besoin d'une armée en proportion avec ses ressources, parce qu'il forme une avant-garde. Il n'a pas à faire d'autre politique que de la politique conservatrice. Il a besoin du repos intérieur, qui, pour défier les menées des partis à l'étranger, ne peut lui être assuré que par un Gouvernement sage et fort. Ce que je pense des moyens d'arriver à ce but salutaire, Votre Majesté le sait : le récent dénoûment des embarras de la France me semble en faciliter l'application.

La situation générale.

Pour l'indiquer en peu de mots, il suffit de dire que *la confusion règne d'un bout à l'autre.*

La maladie qui, à la fin du siècle dernier, a célébré son éruption sous la forme de la *Révolution*, a passé par ses phases naturelles dans le pays où elle s'est montrée d'abord, puis dans tous les autres États, qui ont subi la contagion selon qu'ils étaient plus ou moins susceptibles d'être infestés; elle a parcouru ainsi, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, un cycle dont elle a atteint le terme entre les années 1848 et 1849. Le mal a-t-il disparu? Tout danger a-t-il cessé par le fait? Ce serait se livrer à une illusion bien dangereuse que de l'admettre même comme possible. Il y a une différence dans les situations; le mal est mieux connu, bien des masques sont tombés, ce qui constitue une force pour ceux qui savent s'en servir en vue du bien.

Ici, la France est la première à donner l'exemple. Le caractère français est porté à *exagérer toutes choses*, et ce défaut a pour conséquence la manie du changement.

Votre Majesté a bien raison de chercher le salut dans l'union des puissances auxquelles l'Europe a dû d'être sauvée il y a quarante ans. Un des premiers devoirs des puissances, c'est l'union; malheureusement, le *spécialisme*, auquel l'Empire d'Autriche est plus étranger que tout autre État, crée sous ce rapport des obstacles sérieux. L'esprit droit et juste du jeune Empereur François-Joseph combat énergiquement ce mal, c'est ce que prouve chacune de ses démarches. Qu'on seconde ses vues. Je ne connais pas de meilleur conseil à donner à ceux qui attachent une valeur pratique à mes opinions, de conseil qui réponde mieux à ma conscience et qui soit plus désintéressé, car je n'ai pas à m'occuper du présent.

Les temps, Sire, ne sont pas devenus plus mauvais qu'ils ne l'étaient avant les dernières perturbations; ils ont même du bon, et parmi les avantages qu'ils présentent, je mets en première ligne mainte expérience précieuse. Plus ces expé-

riences ont coûté cher, plus il faut savoir en tirer parti. Tel est le conseil que je donne aux Gouvernements et aux peuples dans les premiers jours de l'année qui commence.

UNE DÉMARCHE DU SULTAN AUPRÈS DU PRINCE DE METTERNICH.

(Page 143.)

1967. Rifaat-Pacha à Metternich (Lettre). Constantinople, le 14 avril 1853.
— 1968. Metternich à Rifaat-Pacha (Réponse). Vienne, le 1^{er} mai 1853.

1967. Les lettres particulières que Son Excellence Aarif-Effendi, ambassadeur de la Sublime Porte à Vienne, vient de m'adresser, contiennent un rapport que j'ai lu avec bien du plaisir. Il rend compte des considérations intéressantes que, dans votre bienveillance pour le Gouvernement ottoman, vous avez bien voulu lui exposer, en lui exprimant toute votre satisfaction du renouvellement des anciennes relations d'amitié entre la Sublime Porte et le Gouvernement Impérial d'Autriche. Vous avez fait observer à l'ambassadeur que le maintien de ces relations serait un bienfait pour les deux puissances, et que vous seriez heureux d'y contribuer par vos efforts et votre assistance.

Vous avez aussi indiqué, à cette occasion, le système de politique intérieure et extérieure que le Gouvernement de la Sublime Porte devrait adopter actuellement afin de concilier les principes les plus sains avec les exigences du moment.

Cette nouvelle marque de sympathie de votre part fortifie la confiance que le Sultan place depuis longtemps en votre sagesse, et a augmenté les sentiments de bienveillance particulière qu'il se plaît à témoigner à Votre Altesse.

Sa Majesté Impériale m'a chargé, en conséquence, de vous exprimer de Sa part Sa haute satisfaction, et de vous transmettre l'assurance que Sa Majesté tient beaucoup à voir se resserrer de plus en plus les liens d'amitié et de bon voisinage qui unissent les deux Cours. Je dois aussi, au nom de mon

auguste Maître, prier Votre Altesse de vouloir bien continuer à honorer le Gouvernement de la Sublime Porte de sa sympathie et de cette bienveillance dont Elle nous a fourni tant de preuves dans différentes circonstances.

Je profite de cette occasion pour offrir à Votre Altesse, etc.

Metternich à Rifaat-Pacha (Réponse). Vienne, le 1^{er} mai 1853.

1968. Je profite du départ du porteur de la présente pour Constantinople, pour vous accuser réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 14 avril dernier.

Cette lettre, je prie Votre Excellence d'en recevoir l'assurance, m'a causé une sincère satisfaction. Rien ne saurait me paraître plus flatteur que le souvenir que l'Empereur, votre auguste Maître, daigne garder des preuves que, dans le long cours de ma vie publique, il m'a été réservé de donner à la Sublime Porte et à Sa Majesté Impériale en particulier, de la fixité des principes qui m'ont servi de guide dans l'appréciation des intérêts qui existent entre les deux Empires limitrophes.

Retiré aujourd'hui de la scène sur laquelle se déroulent les intérêts politiques, et spectateur bienveillant de ce qui tend à assurer la paix du monde, rien ne peut m'engager à modifier mes sentiments et mes convictions à l'égard de l'existence d'une pleine conformité entre les intérêts qui doivent servir de base et de guide à la politique de l'Autriche et de la Sublime Porte, intérêts que les mots de réciproquement *conservateurs* qualifient exactement. Que la pensée de Votre Excellence sur cet important sujet se rencontre avec la mienne, je ne saurais le mettre en doute, et nous devons dès lors nous rencontrer également dans son application à tous les cas échéants. S'il m'est permis de donner un conseil au Divan, c'est de se pénétrer en toute occasion de la communauté de cet intérêt.

Les années qui viennent de s'écouler, et qui ne laissent que trop de traces après elles, ont été riches en leçons pour les

Gouvernements et les peuples. Si elles n'avaient produit que le seul résultat d'avoir mis à nu l'inanité de ce que l'esprit de parti, — esprit toujours faux, — se plaît à qualifier de *progrès* sociaux, elles auraient droit à évoquer dans les esprits justes et pratiques le sentiment de la reconnaissance. Ce qui en tout état de cause est acquis au monde, c'est une appréciation plus facile des intérêts moraux, et la preuve que ce n'est pas avec des phrases que ces intérêts peuvent être servis, que la paix intérieure et celle des Empires peuvent être assurées, et que cette politique peut être garantie. Ni Votre Excellence ni moi n'avons eu besoin de ces leçons pour nous rencontrer sur le chemin de la vérité.

En priant Votre Excellence de mettre aux pieds de Sa Majesté Impériale l'hommage de ma profonde reconnaissance pour le souvenir si flatteur qu'Elle daigne me garder, veuillez ajouter l'expression de ma pleine conviction que la pensée politique qui, dans le présent, anime le Cabinet Impérial d'Autriche, ne diffère en rien de celle dont j'ai eu l'honneur d'être durant de longues années l'interprète dévoué et sincère vis-à-vis de la Porte.

MÉLANGES *.

RECUEIL D'ÉCRITS DIVERS DE METTERNICH (1850-1858).

Différence entre les droits de l'État et ceux de la famille (1850).

1969. Dans la discussion qui a eu lieu dans les Chambres belges sur la question de l'éducation, M. Dechamps, dans un

* Même pendant sa retraite des affaires, le prince de Metternich suivait avec un intérêt particulier tout ce qui apparaissait dans le domaine de la littéra-

discours qu'il a prononcé le 23 avril 1850, a fait cette observation très-juste sur la différence qui existe entre les droits de l'État et ceux de la famille :

« Dire que l'État peut faire ce que ferait la famille, est un grossier sophisme. Il y a une très-grande différence. L'État ne peut faire que ce que la loi lui permet, tandis que la famille peut faire tout ce que la loi ne lui défend pas. »

Ce contraste explique l'un des points de départ des maux du jour. Le radicalisme tire parti des vues fausses du parti libéral pour mettre la liberté de mouvement des citoyens de l'État sous une tutelle tyrannique. La *toute-puissance de l'État*, de ce corps idéal, résulte des doctrines du constitutionnalisme moderne comme l'effet naît de la cause; or, sa conséquence est la restriction aussi grande que possible de la *liberté individuelle* sacrifiée à l'idée de la plénitude de la puissance d'une *idée matérialisée*. Si l'on examine sans prévention la perturbation qui, à notre époque si profondément agitée, pèse sur le corps social, on arrivera partout à remonter à cette source du mal.

Le traitement des fonctionnaires en Angleterre (1850).

1970. Le Parlement anglais est occupé aujourd'hui à régler dans des proportions équitables le traitement des fonctionnaires de l'État. Je ne doute pas que la décision finale ne

ture, et jetai immédiatement ses pensées sur le papier, quand les journaux ou n'importe quelles autres publications lui en fournissaient l'occasion ou lui en inspiraient le désir. C'est ainsi qu'est née toute une série de travaux d'occasion que le prince a réunis lui-même et qu'il a destinés à être déposés dans les archives de sa famille. Conformément à l'intention qu'il a exprimée, ces « Mélanges » doivent témoigner de l'esprit de l'époque qui les a vus naître, et servir à expliquer les principes, les vues et les sentiments de leur auteur sur les questions les plus diverses. Malheureusement le défaut d'espace nous oblige à nous contenter de faire un choix restreint parmi les nombreux matériaux dont nous disposons; nous avons donné la préférence à des écrits caractéristiques, que nous reproduisons sous la rubrique ci-dessus, afin de donner une idée de l'activité intellectuelle déployée par le prince de Metternich depuis qu'il était rentré dans la vie privée.

(Note de l'Éditeur.)

porte le caractère pratique qui prédomine toujours dans la législation anglaise.

En ce qui concerne la question, il me semble qu'on ne doit pas négliger un point de vue dont les théories démocratiques ne tiennent pas compte.

La *multiplicité des places* et l'*insuffisance des traitements* répondent à l'esprit de la démocratie. Cet esprit dérive de la marche des idées démocratiques. Relativement à l'avantage de l'État, cette marche est-elle juste?

Le traitement des fonctionnaires équivaut à un dédommagement, à une compensation pour les sacrifices que les fonctionnaires font à la chose commune, aux dépens de leur temps et de l'entretien de leur propre ménage.

Cette idée, — la seule juste en principe, — conduit à la différence très-réelle qui existe entre le sacrifice fait au service par un individu aisé et celui qui est fait par un individu sans biens. Des serviteurs gratuits sont généralement des serviteurs suspects. Celui qui est mal rétribué se rapproche de ce genre de serviteurs, et s'il existe une différence entre les deux classes, elle est à l'avantage de la première.

Un traitement trop modeste a pour effet d'éloigner du service les chefs de famille aisés et fidèles à leur devoir, et l'État perd ainsi cette classe de fonctionnaires qui, à intelligence égale, lui présente plus de garanties que les autres.

Disciples pervertis (1850).

1971. L'*Indépendance belge* du 28 avril 1850 raconte que Raspail, Félix Pyat et d'autres individus qui tiennent aujourd'hui la tête dans les rangs des socialistes rouges, non-seulement ont reçu une éducation religieuse, mais encore qu'ils ont débuté dans le monde par être d'obscurs serviteurs de l'Église.

En donnant ces détails biographiques, l'*Indépendance* a pour but de prouver que l'influence du clergé dans la question de l'éducation n'aboutit à aucun résultat pratique. Aussi l'article conclut-il par ces mots :

« Il est probable que les feuilles cléricales, qui toutes, ou

peu s'en faut, reçoivent ce bulletin, laisseront avec grand soin ces lignes à l'écart. »

Sans vouloir affirmer positivement l'exactitude des données fournies sur les premières années des socialistes rouges dont il est question, je n'hésite pas à leur attribuer la valeur de l'entière vérité; mais qu'est-ce que des tentatives manquées pour faire des chrétiens de Raspail, de Pyat et consorts prouvent contre l'éducation chrétienne et contre l'influence logique que l'Église est appelée à exercer sur l'enseignement donné dans les écoles? Dans les familles les plus honnêtes il y a des vauriens; des meilleurs établissements d'instruction il sort des têtes à l'envers. Ce fait peut-il être invoqué contre la famille, l'école et les principes qui appartiennent à l'une comme à l'autre? L'attitude prise par un Lamennais prouve-t-elle quelque chose contre l'Église?

Je me reconnais le droit de dire un mot sur cette question, la plus importante de toutes. Je suis personnellement un des produits de la *mauvaise* école où j'ai reçu mon éducation morale et politique. Mon précepteur était un ami intime de Robespierre et un des juges du tribunal révolutionnaire du département du Bas-Rhin, auprès duquel Euloge Schneider remplissait les fonctions d'accusateur public.

Si j'ai pu devenir infidèle à la doctrine *rouge*, pourquoi d'autres ne pourraient-ils pas devenir infidèles à la bonne doctrine? Qu'est-ce que les égarements prouvent contre la morale éternelle, les rêveurs contre la vérité pratique, les déserteurs contre les sérieuses qualités de l'armée dont ils abandonnent les rangs?

L'Église et l'armée (1850).

1972. Dans un excellent discours prononcé par M. De-champs à la Chambre belge sur la question de l'éducation, il a dit entre autres choses :

« Un grand orateur l'a dit à une autre tribune, et il faut sans cesse le redire, il ne reste plus que deux choses debout et qui résistent : dans l'ordre moral, la religion, l'Église; dans

l'ordre politique, l'armée; l'un qui doit sauver le présent, l'autre qui doit préparer l'avenir! »

Cette affirmation repose sur une vérité indiscutable. Mais où est le lien qui fait concourir au même but ces deux institutions, l'Église et l'armée? Il se trouve dans la *puissance de la discipline*, dans l'organisation hiérarchique, qui est le moyen d'arriver au but quand le but à atteindre est l'ordre.

Aussi cette vérité n'échappe-t-elle pas à l'instinct des fauteurs du désordre. Ils ont de bonnes raisons pour diriger leurs efforts contre les deux grandes institutions qui entravent leurs projets dans leurs points de départ et dans leurs points d'arrivée, et qui, aux points intermédiaires, leur opposent la force brutale.

La question du Schleswig-Holstein et la puissance maritime de l'Allemagne
(1850).

1975. La solution misérable et néanmoins naturelle à laquelle est arrivée la question du Schleswig-Holstein est traitée par le *Times* et par la *Deutsche Volkshalle* à des points de vue parfaitement justes.

Trois éléments ont servi de base à cette question :

a) Un sentiment naturel *allemand* de l'utilité qui résulterait pour l'industrie nationale de l'extension de la côte maritime du Nord.

b) Les menées révolutionnaires qui ont éclaté en 1848, surtout grâce au parti schleswig-holsteinois.

c) Le déni de justice que la politique prussienne a érigé en principe depuis l'année 1848.

L'illusion qui, dans cette question, a la valeur d'un *mot d'ordre*, consiste dans l'idée d'une puissance maritime allemande. Par la possession du Holstein, en y ajoutant le Schleswig et même le Jutland, l'Allemagne ne pourrait jamais devenir une *puissance maritime*, quelle que fût d'ailleurs sa constitution intérieure. Pour le devenir, il faudrait que le corps politique allemand absorbât la Belgique et la Hollande. Ce qui constitue une puissance maritime, ce sont des côtes et

des ports, et non pas des *bâtiments* de guerre avec des côtes insuffisantes et des mers trop étroites. De petites possessions dans l'intérieur du continent européen ne feraient pas de l'Angleterre une puissance continentale. La Russie possède de grandes flottes, et pourtant elle n'est pas une puissance maritime dans le vrai sens du mot. Toutes les menées du Schleswig-Holstein ne sont autre chose qu'une vaine démonstration dans un sens révolutionnaire.

Amnistie et grâce (1850).

1974. Le *Lloyd* du 13 juillet 1850 contient un article éloquent sur la grâce que l'Empereur vient d'accorder à cent neuf condamnés et prévenus hongrois. Le *Lloyd*, ainsi que les autres journaux de son bord, appellent cet acte une *amnistie*. Le mot amnistie, qui n'est prononcé nulle part et qui ne peut s'appliquer au cas présent, a un sens tout à fait différent de celui que renferme l'idée d'un *acte de grâce*, c'est-à-dire d'un acte de *pardon*. Dans le cours de ma longue carrière publique, j'ai toujours tenu compte de la différence qui existe entre ces deux choses; l'Empereur François partageait ma manière de voir : aussi y a-t-il eu dans l'Empire, entre l'année 1809 et l'année 1848, beaucoup de *grâces*, mais pas une amnistie.

Une amnistie passe par-dessus la tête du criminel et s'étend jusqu'au *crime*, la grâce est restreinte à l'*acte* du criminel. Il est naturel que des criminels politiques préfèrent la forme plus large à la forme plus restreinte; mais dans l'intérêt de la morale on ne peut pas raisonner de même*.

Note de Bunsen (1850).

1975. Dans la note adressée, le 2 août 1850, par M. Bunsen à lord Palmerston dans l'affaire danoise, on lit :

* Le prince a développé plus longuement, à une époque où il était dans les affaires, l'idée qui sert de base à ces réflexions; ce développement se trouve dans une dépêche adressée au comte de Lützow, à Rome, en 1846. Voir tome VII, page 251. (Note de l'Éditeur.)

« Des parties intégrantes de l'Allemagne ne sauraient jamais être considérées comme des parties intégrantes d'un État étranger, car si cela était, il faudrait qu'elles subissent le sort de ces États, quand ont cessé les conditions dynastiques et constitutionnelles qui leur permettent d'avoir le même Souverain qu'un État étranger. »

Comment concilier ces paroles avec la conduite tenue par le Cabinet prussien vis-à-vis de la Cour d'Autriche?

En appliquant purement et simplement ce principe, on arriverait à la conclusion suivante : *Les provinces autrichiennes d'origine allemande ne peuvent pas être soumises aux conditions constitutionnelles de la partie non allemande de l'Empire.* Comment la Prusse ose-t-elle exclure ces provinces de la législation fédérale? Par suite de cette tentative, le Gouvernement prussien se place franchement sur un terrain contraire à celui qu'il a choisi dans l'affaire du Danemark et du Holstein. Dans cette affaire, il admet le principe que la partie *allemande* doit partager le sort de provinces *non allemandes* qui sont placées sous un seul et même sceptre. Dans la politique qu'elle suit à l'égard de l'Autriche, la Prusse exclut sans façon les provinces allemandes de l'Autriche de l'union germanique.

N'y a-t-il pas là deux poids et deux mesures ?

La souveraineté du peuple; que veut dire ce mot? Qu'est-elle? (1850.)

1976. L'idée de souveraineté comprend celle du *droit* suprême et de la *puissance suprême*. Le droit sans la puissance est une chimère, et la puissance sans le droit est un abus. La souveraineté se trouve là où les deux conditions sont réunies; ce qui en dérive, c'est le *gouvernement*.

Le peuple peut-il *gouverner*? Pour gouverner, il faut trouver le contraire, l'obéissance. Qui obéira, si c'est la masse qui gouverne?

Un droit qui ne peut être exercé n'est qu'un mot vide de sens; aussi la souveraineté du peuple ne va-t-elle pas, dans son application, au delà du mot; dans la pratique, la souveraineté

du peuple se réduit au droit de *se faire représenter*, c'est-à-dire de cesser dès qu'elle commence à s'exercer.

Ce qui m'inspire cette réflexion, c'est le pas en arrière que Lamartine vient de faire (commencement de septembre 1850) dans ses théories législatives. Lui qui est un des héros de Février, il se déclare pour le retrait des concessions faites et constate l'impossibilité de mettre en pratique ce qui a été obtenu.

La révision de la Constitution française (1850).

1977. La question du jour en France s'appelle aujourd'hui (septembre 1850) la révision de la Constitution de 1848. Qu'est-ce que ce mouvement prouve? Cela montre surtout la prédominance du sentiment que l'édifice construit dans l'année susdite est défectueux, qu'il n'est pas habitable tel qu'il est, et qu'il faut le construire autrement ou entreprendre une construction toute nouvelle. Quand un pareil sentiment se fait jour et se propage, il dérive d'une foule de bonnes raisons. L'esprit de parti succombe devant le sentiment général.

Mais sur quel fait spécial repose le sentiment qui domine incontestablement en France, « que dans ce pays les choses ne peuvent pas rester telles qu'elles sont »? *En toutes choses il n'y en a qu'une qui soit essentielle*; dans le mécontentement qui règne en France, l'impossibilité de prévoir la situation dans laquelle le pays se trouvera *demain*, a la valeur de la chose.

Où est la cause de l'impossibilité de prévoir le lendemain? Uniquement *dans l'absence d'une base pour le pouvoir chargé d'assurer l'ordre*.

Ce pouvoir s'appelle *l'autorité*; il a sa base dans la loi; or, les lois n'ont de force que lorsqu'elles ne sont pas en contradiction avec le but qu'on veut atteindre grâce à elles.

La France, comme tout corps politique, a besoin d'une forme de gouvernement; or, celle qui répond le mieux à l'esprit de la nation sera toujours la meilleure.

L'esprit français n'est pas celui qui se plaira jamais aux con-

ditions d'existence d'une république. Il a besoin d'une haute direction *concentrique*, que l'on ne peut trouver que dans la forme monarchique.

Trois noms qui répondent à ces formes sont prêts pour faire passer le pays sous le régime monarchique ; ce sont ceux de Henri V, du comte de Paris et de Louis-Napoléon. Ce ne sont pas les personnes qui ont à trancher la question, mais les principes qu'elles représentent. Henri V est l'incarnation du principe monarchique conservateur. Louis-Napoléon représente le principe chimérique de la souveraineté du peuple. Le comte de Paris ne représente aucun principe. Lequel des trois prétendants l'emportera ? Présentée ainsi, la question est mal posée. Voici ce qu'il faut se demander : « *Quel principe triomphera, le principe monarchique ou le principe républicain ?* » Dans le premier cas, Henri V remontera sur le trône de ses pères ; dans l'autre, les trois noms s'en iront en fumée.

La souveraineté nationale et la souveraineté du peuple (1850).

1978. La circulaire du comité électoral légitimiste, signée par le secrétaire de ce comité, Barthélemy, agite (fin septembre 1850) les partis politiques en France. Le *Journal des Débats*, qui soutient l'orléanisme dans ses points de départ faux, se pose en défenseur de la différence reconnue *essentielle* par lui entre la souveraineté nationale et la souveraineté du peuple. Entre les idées qui servent de base à ces mots il n'y a pas de différence grammaticale à établir ; quant à la différence que les défenseurs de l'orléanisme (*vulgo* de la révolution de 1830) font entre les deux idées de souveraineté, Louis Veuillot l'explique fort bien dans l'*Univers*. Voici ce qu'il écrit :

« La souveraineté du peuple (que l'orléanisme rejette) est celle du grand nombre. La souveraineté nationale est celle du petit nombre. Au fond, cette souveraineté, c'est la souveraineté éphémère d'une faction, c'est la souveraineté de la ruse ou de la force, c'est l'anarchie. Tout en affectant de mépriser la souveraineté du peuple, il (le *Journal des Débats* et

l'orléanisme) fait sa cour à son peuple à lui, qui est le bourgeois, car traduisez souveraineté nationale par souveraineté de la bourgeoisie, et vous aurez vaincu le Sphinx; vous saurez ce qu'on entend par organes légaux. »

Cette explication de la différence que les défenseurs de la révolution de Juillet font entre les idées de *nation* et de *peuple*, différence qui ne repose sur aucune base grammaticale, cette explication, dis-je, est irréfutable. Des affirmations absurdes ont toujours une raison d'être. Quand elles ne sont pas dictées par le manque de bon sens, elles sont le résultat d'un calcul. Dans l'orléanisme, c'est le dernier de ces deux cas qui se produit.

L'orléanisme est naturellement le milieu que les partis, à défaut d'une base solide, ont nommé, sans tenir compte de ce qu'il y a de vicieux dans toute tautologie, le *juste* milieu, comme s'il pouvait y avoir un autre milieu que celui-là. Pour bien caractériser le juste milieu, je n'ai pas trouvé, dans tout le cours de son existence réelle, d'autre image que celle du milieu entre deux chaises.

Sur le terrain dynastique, le parti orléaniste avait à combattre deux noms de famille, celui des Bourbons et celui des Bonaparte, le principe de droit bourbonien de la souveraineté du prince et le principe de droit bonapartiste de la souveraineté du peuple. Louis-Philippe ne pouvait pas adopter le premier, parce qu'il renfermait en lui-même sa condamnation. Il n'a pas osé essayer l'application du second. Lui et son parti ont donc choisi leur point de départ et leur position sur le terrain parlementaire, bien que celui-ci n'eût à offrir à l'entreprise qu'une élection due à une minorité comme base de l'acceptation de la dignité royale. La conséquence inévitable de cette situation s'est manifestée par la lutte entre le « parce que » et le « quoique », lutte à laquelle on ne pouvait opposer que le *beatus possidens*.

Le soi-disant principe du *juste milieu* a servi de base au système gouvernemental du Trône élevé sur ce principe et a eu à subir les conséquences logiques de son application journalière. Il s'était créé une légitimité entre deux idées de légitimité, et

l'idée même de la nation s'était restreinte à la couche moyenne de la société, à celle du tiers état. Placé entre un côté droit et un côté gauche, le juste milieu a emprunté son avoir à l'un et à l'autre côté, et a pris la position d'un élément modérateur entre deux forces ennemies.

Louis-Philippe lui-même s'est appliqué, à toutes les époques de son règne, à transporter sa position du terrain des principes sur celui des faits : « Je ne connais qu'un Roi *légitime* pour la France; ce Roi, c'est Charles X ou Henri V. Par contre, je ne connais qu'un Roi *possible* dans le pays, c'est moi! »

Napoléon en a dit autant de lui-même.

L'événement a prouvé que la France peut exister sans un Louis-Philippe et sans un Napoléon. La France a encore à montrer si elle peut vivre en République; si elle ne le peut pas, le principe de la légitimité vient occuper le premier rang, le rang qui lui appartient à lui seul, et il donne la base nécessaire pour assurer l'avenir.

Le *Portefeuille historique* de Raumer (1850).

1979. Dans le *Portefeuille historique* publié par Raumer, troisième suite, deuxième année (1850), se trouve un article intitulé : *le Congrès de Carlsbad*. C'est un travail sur l'*Histoire du développement de la situation générale de l'Allemagne*, par Schaumann.

Cet article est un mélange d'idées justes et de vues qui ont besoin d'être rectifiées. Il n'y a point de *mala fides* dans ces dernières. Ce qu'elles contiennent d'erroné provient de l'ignorance où était l'auteur relativement à bien des faits et à l'influence de l'élément qui rétrécit facilement l'horizon du savant de cabinet quand il s'occupe de questions politiques.

Pour faire connaître sous leur vrai jour les délibérations de Carlsbad, il faut les considérer au double point de vue des principes et des faits. Personne n'est plus à même que moi de remplir cette double tâche, car c'est moi qui ai convoqué le Congrès de Carlsbad. Pour éclaircir et pour rectifier l'article du *Portefeuille historique*, il suffira peut-être de quelques indications,

que je divise en indications *historiques* et en considérations de principes.

I. — *Faits matériels.*

Lorsqu'en 1813 l'Autriche changea sa *neutralité armée* en *médiation armée*, et qu'elle se rendit compte des chances que la guerre à laquelle elle serait appelée à prendre part pourrait présenter pour la garantie d'un véritable état de paix futur, le *quid faciendum* des pays allemands se plaça au premier rang parmi les questions à étudier. Le Saint-Empire allemand, cet Empire dix fois séculaire, s'était dissous en 1805-1806, et, à la suite de cet événement, le nom même d'un corps politique allemand avait disparu. Les pays allemands étaient partagés en quatre lots : l'Autriche, la Prusse, les États formant la Confédération du Rhin sous la protection de l'Empereur des Français, enfin les portions de territoire allemand incorporées à l'Empire français comme partie intégrante sous le nom de départements.

Qu'y avait-il à faire des territoires à reprendre à la France? Comment ceux qui appartenaient aux princes de la Confédération du Rhin devaient-ils être traités par les puissances alliées? D'après tous les principes du droit des gens admis par ces puissances, les territoires allemands devaient être traités en pays conquis, si la victoire finissait par se prononcer en leur faveur.

L'intention exclusive du Cabinet impérial était d'amener et d'assurer la paix politique, troublée par les guerres que l'Europe avait eu à soutenir depuis 1792; ce but ne pouvait être atteint par un système fondé sur la conquête. L'esprit modéré de l'Empereur François le porta à ne souhaiter que le retour de son Empire à ses anciennes limites.

Il posa le même principe pour la Prusse. L'état des possessions de l'Empire d'Autriche et du Royaume de Prusse, tel qu'il existait en 1805, fut adopté, sur le vœu du Roi de Prusse, comme base de la reconstitution des deux États.

La deuxième question était celle-ci : Sous quelle forme peut-on ressusciter un corps politique allemand?

La restauration du Saint-Empire romain d'autrefois n'était pas possible, les anciens éléments nécessaires pour cela avaient disparu. On ne pouvait pas créer un nouvel Empire sans médiatiser les princes. La Prusse ou l'Autriche auraient-elles consenti à se laisser médiatiser? La création d'une Confédération paraissait le seul moyen pratique de reconstituer l'Allemagne. Elle fut l'œuvre du Congrès de Vienne.

II. — *Questions de principes.*

La Confédération a été établie sur la base des droits de souveraineté que les princes de la Confédération du Rhin avaient obtenus à la suite de la dissolution du Saint-Empire romain, et qui avaient appartenu autrefois à l'Empereur et à l'Empire. L'idée de la souveraineté n'a pas été prise par les créateurs de la Confédération dans un sens dynastique exclusif, ainsi que le prouve la reconstitution des villes hanséatiques républicaines. Les articles 1 et 2 de l'acte du Congrès de Vienne montrent que l'idée fédérale reposait au dehors sur l'unité *politique* des États formant l'association, et au dedans sur celle de la séparation *administrative* de ces États. En opposition à cette idée se sont élevées les aspirations à une unité allemande, chimériques aspirations qui gagnaient de jour en jour du terrain dans les Universités et dans d'autres associations, et que la presse travaillait à propager.

L'assassinat de Kotzebue était un symptôme des menées d'individus égarés qui en étaient déjà venus jusqu'à l'action.

Les Gouvernements menacés ont senti qu'il fallait enrayer le mal; c'est ce qui a provoqué la réunion de Carlsbad. Les mesures prises dans les conférences étaient sages; c'est ce qu'a prouvé la fureur des partis qui se sentaient atteints par les résolutions du Congrès. Si dans la pratique elles ont peu répondu à ce qu'on en attendait, ce sont les Gouvernements qu'il faut en accuser.

La noblesse (1850).

1980. Parmi les symptômes de la maladie de l'époque, il faut compter la position tout à fait fautive que la noblesse ne prend que trop fréquemment. Presque partout c'est *elle* qui a favorisé les troubles dans leur période préparatoire, et elle s'est effacée lorsqu'ils ont éclaté.

Cela tient à ce que la noblesse en général s'est éloignée de la véritable idée de la noblesse, considérée au point de vue de la *grande propriété*, que l'Angleterre a conservée intacte, et de la pairie, ce trait d'union entre le Trône et le peuple, qui est fondée sur la possession territoriale.

De toutes les formes sociales, le dualisme est la plus dangereuse; il conduit nécessairement à la lutte entre les pouvoirs et manque ainsi à la première de toutes les conditions de la vie des États, à la garantie du repos, grâce auquel seul on peut concevoir des *progrès* réels dans le véritable sens du mot.

La première atteinte sérieuse portée à l'élément protecteur doit être imputée à Richelieu, qui s'en est rendu coupable sous le règne de Louis XIII. Eu moins d'un siècle elle a abouti à la théorie fautive de Louis XIV : « La France, c'est moi. » Le dix-huitième siècle a montré où cette *unité* chimérique a conduit le pays.

Charles III d'Espagne a suivi le système français et a transformé la *grandezza* en noblesse de Cour. L'histoire nous apprend ce qu'est devenue l'Espagne.

Dans l'Allemagne catholique, la suppression des principautés ecclésiastiques a fait descendre la noblesse capitulaire à la position de noblesse mendicante, et dans le Nord protestant la noblesse est devenue une noblesse soldatesque.

Par suite de la disparition de l'élément intermédiaire, le dualisme s'est constitué entre les Trônes et la masse de la population. Un nouvel élément intermédiaire, la bourgeoisie, a cru pouvoir prendre en France la position abandonnée. Au lieu de combattre le dualisme, cette conception mort-née n'a pu que

le rendre plus dangereux en faisant naître dans la couche inférieure de la population l'idée qu'elle seule était le *peuple*.

La carrière diplomatique (1850).

1981. Entre toutes les *carrières* que la vie politique ouvre à ceux qui veulent prendre place parmi les rouages de la machine de l'État, la carrière *diplomatique* est celle qui exige le plus la *connaissance des hommes* et qui en même temps offre le plus de *moyens* d'acquérir cette connaissance.

Elle demande la connaissance des hommes parce que la diplomatie n'a rien de commun avec l'administration proprement dite, tout en donnant des résultats qui jouent le rôle principal sur le terrain de la politique, comme mesure de la force ou de la faiblesse des États.

Elle apprend à connaître les hommes, parce que les affaires qui sont du domaine de la diplomatie sont toujours placées sous l'influence directe de l'esprit, des passions, des penchants et même de l'humeur des individus qui interviennent dans leur conduite.

Bien qu'on retrouve cette influence dans toutes les autres directions que suit la vie des affaires, il n'en est pas moins vrai qu'elle joue un rôle plus marqué dans l'action de la diplomatie. Sur le terrain du *gouvernement* comme sur celui de l'*administration*, la matière vient en première ligne; les hommes sont comme les ouvriers d'une fabrique; il y a, d'une part, ceux qui commandent et, d'autre part, ceux qui obéissent. Sur les terrains *purement moraux* il n'y a plus de *commandement*. Il se change en *enseignement*. Il en est autrement sur le terrain de la *diplomatie*; là, les *droits se heurtent*, les *forces se mesurent*; il n'est donc pas question sur ce terrain de *commander* ni d'*obéir*. Les droits sont égaux; la lutte consiste dans la discussion entre les représentants des différents intérêts.

Il faut éviter la lutte ouverte et atteindre le but. Ici interviennent, par conséquent, les individus avec leurs qualités et leurs défauts. Les résultats sont amenés par la controverse.

Sur le terrain de la théologie, le juge est placé en dehors du

monde matériel; sur celui de la jurisprudence, il s'appelle le tribunal; sur le terrain de la politique, le succès est le seul juge.

Les révolutions (1850).

1982. La lutte dans laquelle la société est engagée aujourd'hui est déjà ancienne; elle est éternelle, à cause des éléments qui y interviennent; elle est la même que celle qui se manifeste dans les individus entre les conditions de la vie et celles de la mort sous la forme de la santé ou de la maladie.

La santé et l'équilibre sont des idées identiques, comme les idées de « repos » et d'« ordre », car sans l'ordre le repos n'est pas possible. Le repos social est troublé quand un conflit éclate entre des forces morales, et que, par suite, des forces matérielles sont mises en mouvement. Ces forces-là ne connaissent ni règle ni mesure. Une fois déchainées et aux prises entre elles, elles s'entre-choquent jusqu'à ce que l'une ou l'autre succombe et qu'il se produise ainsi, non le véritable repos, mais un repos *apparent*, qui, même dans la force victorieuse, n'est que la suite de la *fatigue*.

Ces quelques traits renferment l'histoire des révolutions et de toutes les formes qu'elles affectent. Soit anciennes, soit nouvelles, elles n'équivalent qu'à des épisodes; elles forment des transitions sans rien fonder de définitif et ne changent rien à la nature des choses. Elles sont incapables de changer autre chose que des formes, car les conditions essentielles de la vie sociale sont immuables.

Le point de départ de la puissance séculière (1851).

1985. L'Église catholique, dit la *Deutsche Volkshalle* du 3 janvier 1851, ne réclame pas à côté d'elle pour l'ordre social extérieur une forme de gouvernement déterminée, République, Monarchie absolue ou constitutionnelle. Tout lui est indifférent, pourvu qu'une *seule* vérité soit reconnue et maintenue dans toutes ces formes. Cette vérité, c'est que toute autorité tient sa puissance d'en haut, que cette autorité ne dérive

ni de la volonté d'un individu ni de celle de la multitude, qu'elle ne fait, par conséquent, que représenter une volonté supérieure. C'est sur cette base que repose la puissance de toute autorité séculière.

C'est dans l'idée énoncée ci-dessus que repose la véritable théorie des droits formulés dans les mots *souveraineté* et *par la grâce de Dieu*, droits à côté desquels les idées de *souveraineté du peuple* et de *droit divin*, pris dans le sens des légitimistes français, paraissent de véritables caricatures.

Dans tout le cours de ma vie j'ai défendu cette idée, telle que la *Volkshalle* l'expose, contre les conceptions naturalistes des partis de l'extrême gauche ou de l'extrême droite. En assurant le point de départ *de tout droit*, elle implique l'obligation pour les dépositaires du pouvoir *d'accomplir leurs devoirs*, et, par conséquent, elle fournit la meilleure garantie contre l'idée foncièrement fautive de l'absolutisme, cet épouvantail contre lequel s'escriment les divagations de l'esprit de parti.

Joseph Gærres (1851).

1934. Dans le quatrième fascicule du tome XXVII des *Feuilles historiques et politiques pour l'Empire d'Allemagne* (publié le 16 février 1851), figure le troisième chapitre d'une étude écrite par Guido Gærres sur la vie de son père Joseph Gærres. Ce chapitre contient un tableau très-éloquent et très-exact de la première période de la Révolution française (p. 276 à 296) et du vertige qui, à cette époque, s'empara d'une foule d'esprits distingués. Le récit des événements qui s'écoulèrent de 1848 à 1849, par lequel commence la partie en question, est également d'une vérité et d'une fidélité parfaites.

Ce qui me fait prendre un intérêt particulier à ce travail, c'est, d'une part, le rôle que la destinée m'a imposé dans ces temps de vertige révolutionnaire, et, d'autre part, les relations que j'ai eues avec les personnages que le biographe met particulièrement en scène. Je veux parler surtout de Joseph Gærres.

J'avais reconnu en lui, même à l'époque où il était le plus

exalté en politique, l'élément qui a fini par triompher des erreurs auxquelles il a payé tribut entre 1808 et 1820. Pendant son séjour à Strasbourg comme réfugié, je le fis surveiller, et cette surveillance confirma mon sentiment sur le véritable caractère de cet homme remarquable.

Joseph Gœrres était un de ces esprits qui ne perdent jamais de vue le bien et le vrai, même lorsqu'une exaltation maladeive les entraîne constamment dans les sentiers de l'erreur. Si, comme j'ai essayé de le faire, j'avais pu gagner Gœrres lorsqu'après la bataille de Leipzig les Souverains alliés avaient transporté leur quartier général à Francfort, il n'aurait pas manqué de conquérir une haute situation sur le terrain de l'action.

Le travail de Guido Gœrres se distingue en ce qu'il est un tableau aussi fidèle que brillant des événements qui, de 1848 à 1850, ont fait de l'Allemagne un borbier révolutionnaire. Ce qu'on y trouve de particulièrement remarquable et instructif, c'est le récit du revirement qui s'est opéré chez des hommes tels que Klopstock, Jean de Müller et Forster, en ce qui concerne leur appréciation sur les premières périodes de la Révolution française.

La vue des hommes et des choses me fait trouver un intérêt puissant au tableau de la lutte que j'ai eu à soutenir pendant tout le cours de ma vie contre de pareils adversaires et de pareils éléments, lutte qui, à la fin de ma carrière, a été désignée sous le nom de conflit entre le prétendu progrès et le système de Metternich.

M. de Radowitz, mon biographe (1851).

1935. Vers 1840, je ne connaissais le nom de M. de Radowitz que par le rôle que ce dernier, attaché au service de l'Électeur de Hesse, avait joué lors de la mésintelligence qui avait existé entre ce prince et sa femme, sœur du Roi Frédéric-Guillaume III, jusqu'au moment où il entra au service de la Prusse. Quant à la part que M. de Radowitz avait prise à la rédaction des *Feuilles historiques et politiques* qui paraissaient

alors à Berlin sous la direction de M. de Jarcke, j'en avais eu connaissance par ce dernier, lorsque pendant un séjour que je faisais au Johannisberg en 18.., M. de Radowitz, alors major dans un régiment prussien, vint me rendre visite.

J'accueillis le voyageur avec mon empressement habituel, et il passa deux jours chez moi.

Le premier jour, nos conversations roulèrent sur des questions sociales, religieuses et politiques d'un caractère général, sur lesquelles nous nous trouvâmes entièrement d'accord. Le lendemain, M. de Radowitz me fit la proposition suivante :

« A la suite de notre conversation d'hier, je me crois autorisé à vous adresser une prière qui vous étonnera peut-être et qui néanmoins répond tout à fait à mes sentiments. Des hommes en évidence ne sont que rarement compris par la multitude; vous êtes dans la position d'un de ces hommes dont je parle; *acceptez-moi comme votre biographe*, vous n'en trouverez pas de plus impartial, ni dont l'esprit ait plus d'affinité avec le vôtre. »

Je répondis à l'auteur de cette proposition que je ne cherchais pas de biographe, et que je ne comptais pas en chercher jamais. « Ma vie et mes actions sont publiques; elles appartiennent, par conséquent, au tribunal de l'histoire; vouloir anticiper sur l'arrêt de la postérité était à mes yeux une entreprise vaine, comme, d'autre part, rien ne pouvait modifier cet arrêt. Si vous pensez comme moi sur les hommes et sur les choses, nous nous rencontrerons, et l'histoire fera notre éloge ou nous condamnera. Les contemporains ne peuvent pas devancer le jugement de l'histoire; ils ne peuvent que fournir des matériaux à l'histoire. »

Quelques années plus tard, M. de Radowitz se trouva en relations personnelles avec le Roi Frédéric-Guillaume IV. On lui confia des missions à Vienne; la dernière (dans l'automne de 1847) coïncida avec ma retraite du ministère, qui eut lieu la veille de la révolution du mois de mars 1848. Ma retraite, effectuée *avant* le bouleversement de l'ancien ordre de choses dans l'Empire d'Autriche, bouleversement que j'étais impuissant à conjurer par mes efforts personnels,

marque le moment où *mon biographe* s'engagea dans le borbier révolutionnaire*.

Nicolas Vogt (1851).

1936. Lorsque je fréquentais l'Université de Mayence, en 1790, je suivis les leçons du professeur Nicolas Vogt sur l'histoire de l'Empire.

Dans la suite, Vogt se retira à Francfort-sur-le-Mein, où il devint membre du conseil de la ville sous le prince primat, et il termina sa carrière comme sénateur de la ville, redevenue libre en vertu des décisions du Congrès de Vienne.

Vogt est un historien remarquable dans le sens conservateur et un ami passionné de la patrie rhénane, à laquelle il consacra de nombreux ouvrages. A l'époque de l'Empire français, l'esprit romanesque qu'il apportait dans la vie pratique le jeta dans l'illusion que l'élément *allemand*, placé sous la protection de Napoléon, contre-balancerait les éléments de la Révolution. Les dernières années du règne du protecteur de la Confédération du Rhin l'ont détrompé.

Losqu'en 1816 je devins propriétaire du Johannisberg et que dans la suite j'y fis d'assez nombreux séjours, Vogt ne manquait jamais de venir me voir; il se montrait enthousiasmé de la direction politique que je suivais et se plaisait à répéter que c'était grâce à ses leçons que j'étais entré dans cette voie.

En 18.., Vogt vint me voir pour la dernière fois au Johannisberg, pour lequel il professait un culte particulier, comme étant le plus beau point des bords du fleuve qui baignait son pays natal.

A cette époque, Vogt était déjà parvenu à un âge très-avancé. Il formula en peu de mots l'objet de sa visite. « Je voudrais, me dit-il, trouver mon dernier asile au Johannis-

* Cette notice et la suivante formaient le commencement d'un recueil destiné à compléter les biographies de contemporains connus; malheureusement, le chancelier d'État ne continua pas son travail.

(Note de l'Éditeur.)

berg. Il réunit toutes les conditions que je recherche ; c'est le plus beau point des bords du Rhin, et il appartient au plus cher de mes élèves. Ordonnez qu'on m'enterre au Johannisberg. »

J'objectai à mon vieil ami l'étrangeté du vœu qu'il exprimait. « Je ne donnerai jamais d'ordres au sujet de votre enterrement, vous seul avez le droit de désigner votre lieu de repos ; faites-le connaître dans votre testament ; si vous vous prononcez pour le Johannisberg, je veillerai à ce que vous soyez inhumé non dans le cimetière de la commune, qui ne relève pas de moi, mais dans le rayon de la cure et de l'église du château qui m'appartiennent. Je consacrerai à votre mémoire un monument dans cette église même. » Vogt ne fut pas satisfait par cette promesse ; il insista pour me faire immédiatement donner par écrit les instructions voulues à mon régisseur et au curé du bourg de Johannisberg, qui est en même temps le desservant du château. C'est ce que je fis, et Vogt en fut visiblement tranquillisé.

Quelques années plus tard, Vogt mourut à Francfort. Dans son testament, il faisait de ses restes mortels la singulière distribution que voici. Il indiquait le Johannisberg comme lieu de sépulture de son corps ; il demandait que ses intestins fussent mis dans un rocher situé sur la rive droite du Bingerloch, et que son cœur reposât dans le rocher de la Loreley. J'ai tenu la main à ce que sa volonté fût exécutée de point en point ; son tombeau se trouve près du mur de l'église du château de Johannisberg, devant la façade ; c'est là aussi que repose son corps.

François Raveaux (1851).

1837. Un des plus intéressants produits de la presse du jour (mars 1851) est la brochure qui porte le titre d'*Explication de la révolution badoise*, et qui a été écrite par François Raveaux, le marchand de cigares en faillite bien connu à Cologne, député à l'Assemblée constituante de Francfort et nommé administrateur de l'Empire à Stuttgart par un tronçon de ce Parlement. Il est aujourd'hui réfugié à Bruxelles.

Ce petit écrit porte le cachet qu'un sort inévitable imprime à tous les individus du genre de son auteur et qu'ils transmettent à leurs ouvrages. On ne peut rien concevoir de plus vulgaire, de moins pratique que les idées exposées par Raveaux, non sans un degré incontestable de sincérité, dans son tableau du parti démocratique et de la levée de boucliers entreprise dans le grand-duché de Bade sans aucune chance de succès.

S'il est une œuvre littéraire faite pour éclairer le public, qu'il est si facile d'égarer, sur les voies par lesquelles des aventuriers savent le conduire pour le jeter enfin dans un abîme de misère, c'est bien la brochure dont il s'agit.

D'autre part, cet opuscule fournit matière à de sérieuses réflexions sur la situation misérable à laquelle la révolution du printemps de 1848 avait réduit tous les Gouvernements de l'Allemagne. On ne saurait guère trouver une preuve plus frappante de ce triste état des choses que la nomination d'un homme comme François Raveaux au poste de commissaire impérial, nomination émanant de l'Administrateur de l'Empire, l'Archiduc Jean d'Autriche, et de son ministre Henri de Gagern.

On ne trouve et, s'il plaît à Dieu, on ne trouvera plus dans l'histoire un second pandémonium du genre de celui que l'Allemagne formait à cette époque-là.

L'Église et l'État (1851).

1988. Dans une étude sur la situation intérieure de la France, la *Gazette de Cologne* du 10 avril 1851 soutient la thèse suivante :

« Vouloir que le clergé ne se mêle pas de politique, c'est certainement être d'accord avec la parole de Dieu comme avec le progrès des lumières du siècle, qui ne veut pas plus asservir l'État à l'Église que l'Église à l'État. »

Autant de mots, autant d'erreurs.

L'Église et l'État sont aussi inséparables dans l'idée de la vie publique que l'âme et le corps le sont dans la vie humaine.

La politique est un mot fatal. Il est certain que l'Église n'a

pas à se mêler de querelles politiques, de même que l'État (cette idée abstraite) n'a pas qualité pour intervenir dans des questions purement ecclésiastiques. Si une discussion se place sur le terrain moral, l'Église ne peut pas y rester étrangère, car c'est alors dans *son* domaine que cette discussion pénètre.

L'irresponsabilité des Rois et la responsabilité des ministres (1852).

1889. La Prusse s'occupe aujourd'hui (au commencement de l'année 1852) de reconstruire l'édifice politique qui s'est écroulé en 1848, de même qu'en France et en Autriche. Là aussi les partis sont en présence : l'un veut assurer le nouvel édifice sur l'ancienne base ; l'autre veut le fonder sur des théories conformes aux tendances de l'époque.

Un journal qui soutient la cause du droit historique (la *Gazette de la Croix*) fait ressortir dans sa chronique de février l'absurdité criminelle de certaines affirmations qui trouvent leur place dans ces compositions académiques de nos jours qui se parent du nom de constitutions. Parmi beaucoup de produits d'un calibre analogue, on trouve, par exemple, des articles de loi de l'espèce suivante :

« La personne du Roi est inviolable ! Le Roi nomme et renvoie ses ministres ! Le Roi a le commandement en chef des armées ! Il a le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix, etc., articles qu'on ne peut lire qu'en souriant ou avec colère quand on n'est pas grisé par les idées constitutionnelles. En quoi leur inviolabilité en petit format a-t-elle servi aux Rois Louis XVI, Charles X et Louis-Philippe ? Louis XVI est mort sur l'échafaud, Charles X et Louis-Philippe sont morts en exil. Les Rois responsables, les ministres irresponsables, voilà la vérité des chartes françaises. Polignac est mort à Paris, et, un an après la révolution de Février, Guizot jouissait pleinement de ses droits politiques et ouvrait tranquillement ses salons. »

Voilà ce que dit le chroniqueur.

Si les événements politiques fournissent la preuve du mensonge effectif qui s'étale sur le terrain du constitutionnalisme

moderne, cela vaut la peine de montrer la cause pour laquelle des principes constitutionnels du calibre de ceux que je viens de citer sont inapplicables.

La cause est simplement celle-ci : *des choses qui en vertu de leur nature s'entendent d'elles-mêmes, perdent leur force quand on les revêt de la forme de règlements arbitraires!* Quand cela se produit, la chose change dans son essence. La manie de *fabriquer des lois* est un symptôme de la maladie qui depuis soixante-deux ans éprouve si cruellement le corps social, et qui met le constitutionalisme en avant pour égarer l'opinion et pour pallier le mal.

Ce qui fait partie des forces *naturelles* soit dans le monde moral, soit dans le monde matériel, ne se prête pas à des *règlements humains*. Que dirait-on d'une Charte où figureraient, à côté des droits de l'homme, les lois de la pesanteur, de la force centripète et de la force centrifuge, ne fût-ce que sous la forme d'une déclaration qui les reconnaît? Entre le décret de la Convention (la nation française reconnaît l'Être suprême) et ces autres mots sonores tels que la Déclaration des droits de l'homme, la responsabilité et l'irresponsabilité, on n'a en vérité que l'embarras du choix! S'il n'y a point de Dieu, il ne servira de rien de déclarer qu'il en existe un; s'il en existe un, il n'a pas besoin d'une pareille déclaration pour exister.

L'erreur qui consiste à considérer certains objets comme pouvant prêter matière à *des dispositions législatives*, conduit à l'amoindrissement, sinon à l'annulation complète de l'objet soumis à cette opération. La suppression de la responsabilité pour le chef de l'État et l'assujettissement des instruments dont il a besoin à la responsabilité, fournissent une preuve évidente de cette vérité. L'érection de ces principes en lois a pour effet de faire chasser les Rois, pendant que les ministres restent.

Les grandes puissances (1852).

1990. Cette expression renferme le germe de grands dangers. Quelle valeur ce titre a-t-il?

Considéré au point de vue matériel, il ne s'élève pas au-dessus

de la détermination au moins inutile de la différence qui existe entre les États sous le rapport de la superficie de leur territoire et du chiffre de leur population, c'est-à-dire de l'indication de deux faits dont la valeur *politique* peut être augmentée ou diminuée, voire même complètement annulée à des points de vue purement politiques par la position géographique du pays, par les influences de climat auxquelles ils sont soumis et par les degrés de culture de leur population. Est-ce qu'au moyen âge les petits territoires de Venise et de Gênes, et même les territoires hanséatiques, n'auraient pas pu prétendre avec raison au rang de grandes puissances? Qui pourrait contester le rang de grandes puissances à des Empires comme l'Autriche, la France, la Russie, l'Angleterre, même comme les États-Unis de l'Amérique du Nord? Est-ce qu'au dix-septième siècle la Suède n'a pas joué le rôle d'une grande puissance européenne? Par conséquent, à quoi bon cette dénomination pompeuse qui ne contribue en rien à la force effective des Empires?

Le mot de « grande puissance » ne s'applique donc qu'au terrain moral, et sur ce terrain il ouvre la porte à l'abus. L'abus conduit à des prétentions injustes sur le terrain du droit, au mépris de l'égalité des droits des corps politiques indépendants, abstraction faite de l'étendue des États. Que l'on examine les actes de ma longue carrière politique, et l'on n'y verra pas que j'aie fait usage du mot « grandes puissances »; on trouvera, au contraire, que je me suis toujours élevé contre l'emploi de ce terme. J'ai toujours repoussé cette expression, parce qu'elle est inutile et que, pour cette raison, elle fournit matière à des idées fausses. La différence entre les forces matérielles des corps politiques est suffisamment indiquée par la différence qui existe entre les idées de *puissance* et d'*État*, tandis que l'étendue des possessions ne pourrait motiver aucune différence entre les idées du droit sans compromettre celles-ci. La réflexion de « *parva sapientia* » du vieil Oxenstierna trouve une nouvelle confirmation dans le fait que la dénomination de grandes puissances a d'abord été employée par les Cabinets des États de second et de troisième ordre, et

cela dans des cas où ces Gouvernements se sont trouvés induits à se soustraire à des obligations quelconques.

L'opinion publique (1852).

1991. Je lis dans la *Volkskshalle* du 30 janvier 1852 les lignes suivantes :

« Tout le système représentatif n'est qu'un mensonge révolutionnaire ; il ne peut se soutenir que par le mensonge. C'est s'abuser que d'en attendre autre chose. On s'abuserait de même en supposant que dans le système représentatif on tient compte de l'opinion publique. En général, on en est encore à se demander si l'idée de l'opinion publique par elle-même n'est pas une chimère révolutionnaire comme l'idée de la souveraineté du peuple. »

Comme je suis en mesure de répondre d'une manière définitive aux questions effleurées ici, je parlerai de l'idée qui doit nécessairement servir de base au mot « opinion publique », car tout mot a besoin de reposer sur une base tangible, sous peine de n'être plus qu'un vain son.

Entre les sentiments et les opinions il y a une différence capitale. Les premiers sont la plupart du temps soumis à des influences extérieures, tandis que les autres trouvent exclusivement leur point de départ dans le fond de l'esprit humain. Toute gêne comme tout soulagement est ressentie même par les individus les plus grossiers et par les masses les moins sensibles ; mais l'opinion sur les moyens d'écarter ce qui gêne et de faire durer des sensations agréables et bienfaisantes n'est conçue par les individus que rarement dans la bonne direction ; même la manière de la concevoir échappe entièrement aux masses populaires. Ici il y a, de plus, une grande différence entre les moments où une opinion se forme. *A priori*, les opinions courent toujours risque d'être dirigées contre le but à atteindre ou du moins d'allonger au lieu de raccourcir le chemin à suivre pour l'atteindre ; *a posteriori*, l'opinion se transforme en un produit de l'expérience, et, comme tel, elle

peut certainement obtenir la valeur qu'a la *vox populi* dans le véritable sens du mot.

Le droit historique (1852).

1992. Le *Lloyd* du 18 février 1852 soutient la thèse suivante : « En 1815, après les guerres de Napoléon, on créa à Vienne un nouveau droit historique pour l'Europe; en 1852, après que la Révolution eut été étouffée dans la même ville, surgit un nouveau droit historique pour l'Autriche ou, pour mieux dire, une nouvelle loi pour l'Autriche, une loi qui ne s'éleva à la valeur du droit historique que si le gouvernement a la force de la maintenir pendant une longue période. »

Ces paroles sont du galimatias pur.

En 1815, on n'a pas fondé un nouveau droit historique au Congrès de Vienne; on s'inspira de l'ancien droit, parce qu'il n'y en a pas d'autre, parce qu'il ne peut pas y en avoir d'autre dans l'État chrétien, et sur les bases de ce droit, ou du moins en en tenant compte, on régla les questions du jour, des questions politiques, partant changeantes de leur nature.

« Il ne peut y avoir », continue l'auteur de l'article, « que deux partis dans l'État : l'un, qui veut conserver l'ordre politique tel qu'il existe; l'autre, qui veut le renverser. »

Cette allégation est inexacte en général et ne peut s'appliquer à la situation actuelle de l'Autriche en particulier. A un point de vue général, il existe, indépendamment des partisans ou des adversaires d'un ordre politique donné, encore d'autres partis qui prennent une position intermédiaire entre ces opinions absolues. Ces partis prennent facilement une importance supérieure de fait à celle des partis franchement dévoués ou franchement hostiles à la cause qui est en question.

Mais la situation dans laquelle l'Empire d'Autriche se trouve encore actuellement n'offre point par elle-même des bases à la formation de partis pareils, car ceux du « pour et du contre » n'ont pas d'objet devant eux, c'est-à-dire un édifice à conserver ou à détruire.

Les Rois libéraux (1852).

1995. Le *Lloyd* du 28 mars 1852 dit dans un article de fonds : « Pourquoi a-t-on chassé Charles X en 1830? Pourquoi a-t-on chassé Louis-Philippe en 1848? Pour fonder finalement un régime qui montre clairement par ses actes que Charles X ainsi que Louis-Philippe ont été des Souverains par trop libéraux! »

Il y a dans cette affirmation une incontestable vérité, dont l'accent toutefois doit porter non sur les personnes, mais sur la chose, c'est-à-dire sur le libéralisme, qui est vide de sa nature, si l'on veut qu'il soit autre chose qu'un lieu commun. S'il s'agit de personnes, ce reproche s'adresse aussi bien à Louis XVI et à Louis XVIII qu'à tout autre Souverain du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, quand même les conséquences funestes du défaut « d'avoir été trop libéral » n'ont pas atteint également les princes tout en se faisant sentir dans les États. Le libéralisme est de sa nature un non-sens, une noix creuse, un vain mot. Personne ne peut s'appuyer sur des formules pareilles; or, gouverner, c'est se tenir debout et marcher!

Le mobilier de l'église Saint-Paul (1852).

1994. On trouve une preuve frappante des caprices de la destinée dans le sort final du mobilier du Parlement de Francfort, que les feuilles publiques nous apprennent (août 1852).

Il y a quelques semaines, les sièges, bureaux, etc., de l'église Saint-Paul furent vendus à l'encan à Francfort. La tribune a été achetée par la commune catholique de Burgelsur-le-Mein; celle-ci l'a fait transformer en une chaire qui a été inaugurée par une mission de Jésuites.

Concessions et non-concessions (1852).

1995. Dans un discours à ses électeurs, sir James Graham, un des leaders du peelisme, mais qui depuis peu penche vers le radicalisme, a prononcé les paroles suivantes :

« L'expérience m'a appris que la plus grande sagesse de l'homme d'État ne consiste pas seulement à savoir quelles concessions il doit faire, mais encore à discerner le moment où elles s'imposent à lui. »

En ce qui concerne la chose elle-même, mes idées d'homme d'État ne sont pas d'accord avec l'allégation de sir James Graham. Le vrai mérite d'un homme d'État ne tient pas à la qualité dont parle l'orateur; il consiste dans le talent d'épargner au pouvoir suprême la nécessité de faire des concessions. Pour bien comprendre la direction que suit mon esprit dans cette grave question, il faut savoir exactement se rendre compte de ce que c'est qu'une concession.

Je prends comme point de comparaison la différence qui existe entre un capital et ses intérêts. La concession à faire peut porter sur le capital lui-même ou sur l'intérêt qu'il produit. Dans le premier cas, elle atteint le capital; dans le second, elle équivaut à l'emploi d'un bien disponible. Ce que l'esprit de parti veut obtenir du pouvoir suprême à titre de concession équivaut à un empiétement sur les droits de ce pouvoir, ou bien se réduit à une question d'intérêt général. Il faut que les détenteurs du pouvoir repoussent les empiétements, car ils diminuent le capital des forces protectrices et conduisent à la ruine des Empires, de même que tout individu qui vit en dépensant son capital finit par la banqueroute.

Entretien entre Thiers et moi (1852).

1996. *L'Indépendance belge* du 20 septembre 1852 contient l'anecdote suivante :

« M. Thiers, que nous nous plaisons à citer souvent, parce qu'il a joué le plus grand rôle dans les derniers temps de nos troubles politiques, M. Thiers, dans ses récents voyages, eut l'occasion de causer avec le prince de Metternich sur tous les grands événements qui se sont succédé en Europe. M. Thiers interrogeait sans cesse le prince sur sa politique. Le prince de Metternich lui répondit : « Je n'ai jamais eu d'autre politique que la politique du bon sens. — Vous êtes bien heureux »,

« lui répondit M. Thiers ; je voudrais bien pouvoir en dire « autant de la mienne. » M. Thiers a bien assez d'esprit pour être sincère et modeste. »

Il y a dans ce récit du vrai et du faux. Il est vrai qu'en 1850, pendant que je passais l'été à Bruxelles, M. Thiers est venu me voir pour me demander de l'éclairer sur quelques points historiques qu'il lui importait de connaître exactement pour son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Après lui avoir dit que j'étais prêt à lui donner les renseignements désirés, je le priai de me poser par écrit ses questions, auxquelles je répondrais de même.

M. Thiers me posa douze questions ; je pus répondre immédiatement à dix d'entre elles, sans éprouver le besoin de recourir aux Archives. Quant aux deux autres, je promis à M. Thiers de consulter les documents officiels et de lui faire connaître le résultat de mes recherches au bout de trois semaines, époque qu'il m'avait indiquée comme devant être celle de son retour de Bade à Bruxelles.

J'ai tenu ma promesse, et, lors de notre dernier entretien, M. Thiers m'adressa la question que rapporte l'*Indépendance belge*. Mais ma réponse fut différente :

« Je me suis fait une loi de toujours m'appuyer sur un principe et de ne jamais le fausser dans son application, à l'égard de laquelle le bon sens m'a toujours semblé le meilleur guide. Aussi n'hésiterais-je pas à jeter un défi à quiconque voudrait prouver que dans une occurrence quelconque je me serais écarté de la ligne de mes principes. »

Là-dessus M. Thiers me répliqua :

« Vous avez raison, et si vous aviez besoin d'un associé, je m'engagerais dans votre défi. Voilà la différence entre votre position et la mienne. *J'ai souvent changé de principes* * . »

Le chiffre de Napoléon III (1852).

1997. Dans sa réponse à la proclamation du nombre de

* Voir sur le même sujet la note de la page 253, tome I^{er}.

(Note de l'Éditeur.)

voix qui appelait Louis-Napoléon à la dignité impériale, celui-ci s'exprima, vis-à-vis du Sénat et du Corps législatif, sur la désignation de *Napoléon III*, dans les termes suivants :

« Plus j'accepte tout ce que depuis cinquante ans l'histoire nous transmet avec son inflexible autorité, moins il m'était permis de passer sous silence le règne glorieux du chef de ma famille, et le titre régulier, quoique éphémère, de son fils, que les Chambres proclamèrent dans le dernier élan du patriotisme vaincu. Ainsi donc le titre de Napoléon III n'est pas une de ces prétentions dynastiques et surannées qui semblent une insulte au bon sens et à la vérité. C'est l'hommage rendu à un Gouvernement qui fut légitime, et auquel nous devons les plus belles pages de notre histoire moderne. Mon règne ne date pas de 1815, il date de ce moment même où vous venez de me faire connaître les suffrages de la nation ! »

Tout dans ces paroles est faux ; des affirmations comme les suivantes :

« J'accepte tout ce que l'histoire transmet ;

« Le patriotisme vaincu (en 1815) ;

« Des prétentions dynastiques et surannées ;

« Un Gouvernement qui fut légitime »,

sont illogiques, car on ne peut pas repousser les faits relatés par l'histoire. Il n'en est pas de même du bien et du mal, de la justice et de l'injustice dans les situations. On peut ne pas tenir compte de cette critique ; mais le titre de Napoléon III n'en résiste pas mieux à l'examen.

Le chiffre III ne peut reposer que sur une base dynastique ou sur le principe de la souveraineté du peuple.

Dans l'ordre de la succession dynastique, et notamment dans un ordre sanctionné dans la famille des Bonaparte par la décision du peuple souverain (1804), Louis-Napoléon ne peut être sous ces deux noms que le *premier*, et sous celui de Napoléon tout court, que le *cinquième*.

Si l'on tient compte du verdict rendu par la souveraineté du peuple, Louis-Napoléon ne peut être ni le troisième ni le cinquième. Le peuple souverain l'a appelé en 1848 à être le président de la République ; il a prouvé ainsi qu'il considérait

le plébiscite de 1804 comme n'ayant plus d'effet. S'il en avait été autrement, il aurait suffi que le peuple demandât à Louis-Napoléon de reprendre son droit de succession dynastique. Mais Louis-Napoléon lui-même, par son acceptation de la présidence de la République, a reconnu que ce droit n'existait plus.

L'enthousiasme d'une population ou « un vote naïf et spontané », inscrit sur quelques arcs de triomphe et sur quelques drapeaux de village, ne changent rien à la question de droit qui, dans le cas dont il s'agit, s'unit à la question historique. « Rien » ne peut être en même temps vivant et mort. Louis-Napoléon ne peut compter sa dignité impériale que du 1^{er} décembre 1852, et non de l'année 1804. Comme Empereur d'Allemagne, l'Empereur d'Autriche François I^{er} s'appelait François II. Comme Empereur d'Autriche, il n'aurait pas pu s'appeler ainsi.

La France n'a pas ressuscité l'ancien Empire, elle en a fondé un nouveau. Si dans de pareilles questions il s'agissait du nombre de Souverains du même nom (désignation qui peut s'appliquer également aux formes de gouvernement les plus diverses), Louis-Napoléon aurait pu se donner le titre de « Louis XX ».

Sur le parlementarisme en Angleterre (1852).

1998. La chute du ministère Derby fournit une nouvelle preuve de la situation critique dans laquelle se trouve l'Angleterre, malgré sa puissance matérielle. On ne saurait exposer les causes de cette situation en quelques lignes jetées à la hâte sur le papier; aussi je ne songe pas à une pareille entreprise. Je me borne à indiquer un fait qui agit profondément sur la situation de l'Angleterre, et que je n'ai pas encore entendu citer dans les termes dont je me sers pour l'exposer.

L'Angleterre n'est pas seulement l'État modèle pour la vie politique qu'on appelle représentative ou constitutionnelle; le mot lui-même de « régime parlementaire » appartient en propre à l'Angleterre. Ce pays a vécu pendant des siècles sous

ce régime. Au dix-huitième siècle, la France l'a signalé comme modèle à l'Europe, mais sans savoir se l'approprier à elle-même. Dans ce pays, le *régime parlementaire* s'est changé en caricature; il est devenu le parlementarisme théorique, cette chose qui ne peut avoir d'application dans la vie réelle.

Ce non-sens a passé la Manche, et il empoisonne la vie politique dans la patrie même du régime parlementaire.

Par quoi se manifeste la différence entre les deux pays?

Dans la vieille Angleterre, *les choses seules ont de la valeur*, et les hommes n'ont que la valeur de simples représentants des choses.

Dans le parlementarisme français, *les personnes prennent la place des choses*, qui n'ont plus que la valeur de *mots d'ordre*.

La France paisible (1853).

1999 Dans un article de fonds du *Constitutionnel* du 9 janvier 1853, Granier de Cassagnac écrit ce qui suit :

« La France n'est pas de sa nature un pays révolutionnaire.

« Quelques meneurs de Paris faisaient, la France regardait faire.

« Paris lui-même, quoique le centre, le foyer et le mobile des agitations, est au fond une ville essentiellement et forcément liée à la cause de l'ordre, du calme et de la paix.

« Autre chose est Paris, — autre chose sont les éléments qui l'influencent, qui l'égarer et qui l'agitent. Maîtrisez l'action de ces éléments, et Paris restera laborieux et calme. Paris n'est ni une ville irréligieuse ni même une ville révolutionnaire. Quand elle s'enflamme, c'est que d'autres mains que les siennes y ont mis le feu. »

Il n'y a rien à objecter contre la vérité que contiennent ces phrases. Mais qu'est-ce qu'elles prouvent? Rien que ce fait démontré par l'expérience, que, pour n'être pas entraînées, des masses ne doivent pas être ébranlées dans les bases qui leur servent de point d'appui, ni être placées sur des plans inclinés.

Toutes les révolutions trouvent leur point de départ dans le

désordre qui amène le bouleversement de l'ordre social, parce que les pouvoirs protecteurs ne tiennent pas compte de cette vérité, soit par suite de leur faiblesse, soit à cause des erreurs grossières où ils se laissent entraîner!

Les révoltes trouvent leur point de départ dans les couches inférieures de la société. *Les révolutions* proviennent toujours des fautes des Gouvernements.

Considérée comme corps social, la France n'est pas révolutionnaire; elle est avant tout *conservatrice*, comme tous les corps de cette espèce qui ont de la vitalité. Tel est aussi le cas de la capitale de l'Empire. Comme point où se rencontrent les tendances de tout genre, Paris, ainsi que toutes les capitales, ressemble aux endroits où les matières les plus hétérogènes se trouvent en contact et donnent lieu à des fermentations et à des explosions. Il faut surveiller ces points-là; or c'est contre les précautions prises à leur égard que regimbent les partis qui ont besoin de l'agitation pour arriver à leur but.

Les partis en Angleterre (1853).

2000. « La glorieuse époque de la tactique parlementaire d'autrefois est passée », écrit l'*Économiste*, journal fort respectable de Londres, « l'époque de Walpole, de Chatham et de Pitt, où la Chambre des communes se composait de deux armées opposées l'une à l'autre. »

Ce fait, dont les conséquences sont si regrettables pour l'Angleterre, s'explique par trois causes qui priment toutes les autres, comme j'ai pu m'en convaincre personnellement pendant les soixante années qu'a remplies ma carrière publique (1793-1853). Les points de départ de ce mal si plein de dangers sont, à mes yeux, les suivants :

1° Le contre-coup de la Révolution française sur la Grande-Bretagne, contre-coup qui ne s'est fait sentir, par une conséquence logique, qu'après la paix politique générale, et qui est devenu de jour en jour plus sensible;

2° Les impôts écrasants dont vingt années de guerre ont accablé le Royaume britannique, et l'incroyable essor que

l'industrie a pris en Angleterre pendant les trente dernières années;

3° La politique personnelle de M. Canning, le bill de réforme de lord Grey, et l'administration féconde à bien des égards de sir R. Peel.

Si la réforme de lord Grey, conçue dans un esprit libéral et doctrinaire, a ouvert la porte aux transformations du régime parlementaire dans le sens du parlementarisme français, la disparition des tories et des whigs *comme partis visibles et palpables* a eu pour conséquence de briser la force de résistance des *éléments conservateurs* qui avaient leurs racines dans les deux partis. L'Angleterre est encore en possession de ses vieilles formes parlementaires; mais le pays est ébranlé dans ses bases constitutionnelles, et, par suite, il se trouve placé sur une pente dangereuse.

L'État chrétien et l'État païen (1853).

2001. Jamais le contraste qui existe entre l'État chrétien et l'État païen n'a été mis en évidence aux yeux de la foule plus que cela n'a lieu aujourd'hui. Qu'est-ce que la foule y entend? Dans les discussions polémiques elle ne saisit que les mots; n'y a-t-il pas une autre voie meilleure et plus courte pour faire comprendre à la foule des ignorants et des gens qui pensent peu, la différence qui existe entre ces deux formes de la vie d'un État?

Le moyen d'y arriver consiste, selon moi, à exposer simplement la différence des résultats triomphants que la doctrine chrétienne obtint en mettant sur la même ligne les *droits* et les *devoirs*, par opposition à toutes les autres doctrines religieuses. La doctrine chrétienne ne connaît aucun droit qui n'ait pour corrélatif un devoir; elle présente, pour cette raison, des garanties égales à celui qui commande et à celui qui obéit : au premier, dans le devoir de l'obéissance qui s'impose à ses subordonnés; au second, dans le devoir imposé à celui qui commande de ne pas abuser de son pouvoir; l'accomplissement de l'un et de l'autre de ces devoirs restant d'ail-

leurs soumis à la responsabilité envers Dieu. Cette seule maxime ne renferme-t-elle pas la base de l'ordre social, qui est lui-même la seule base possible de la véritable liberté?

La guerre sur la base de l'orthodoxie russe (1853).

2002. Dans une correspondance de Paris, publiée par le *Lloyd de Vienne* du 31 juillet 1853, je trouve des considérations sur la teinte religieuse dont l'Empereur Nicolas colore sa conduite à l'égard de la Porte.

Le correspondant se prononce contre la possibilité du retour de guerres de religion comme celles d'autrefois.

« Aujourd'hui, c'est-à-dire à une époque où la philosophie et la littérature ne tiennent plus le sceptre du monde, on parle dans certains cercles russes d'une guerre de religion.

« Est-ce que ces ardents boyards ont mûrement réfléchi aux conséquences du mot redoutable qu'ils osent prononcer? La guerre est toujours un malheur. Les guerres d'aujourd'hui ne peuvent et ne doivent se rattacher qu'à des intérêts vivants, à des idées et à des sentiments émanant de la civilisation nouvelle. C'est ainsi que l'honneur national, la prépondérance politique, le développement du commerce, même le progrès des peuples, peuvent conduire à des hostilités. Mais la guerre de religion est-elle une idée de notre temps? Une guerre de ce genre serait donc aujourd'hui une anomalie, un anachronisme qui nous ramènerait brusquement à l'époque des croisades. Où se cache donc en Russie ce nouveau Pierre l'Ermite? Où sont les Godefroy de Bouillon, les émules de ce Roi qui, à Jérusalem, mit sur sa tête la couronne d'épines? Où sont ces Tancrede, ces Raymond, les comtes de Toulouse? Est-il en Russie un poète, un seul, qui se sente la vocation d'écrire la *Jérusalem délivrée* avec la piété du Tasse? » Mots sonores et, en réalité, mots vides de sens que tout cela.

L'esprit religieux, qu'il marche dans la voie de la vérité ou dans celle du mensonge, représente une force qu'on peut employer dans l'une ou dans l'autre direction dans un but religieux, ou qui peut servir à masquer d'autres desseins. Vouloir

chercher dans les préceptes changeants de la philosophie et de la littérature des raisons de se rassurer contre la possibilité de nouvelles guerres de religion, c'est de la folie pure.

A une époque où la société civile est ébranlée jusque dans ses fondements, il est plus facile de trouver et de faire valoir des prétextes de tout genre pour troubler la paix politique qu'il ne le serait en des temps calmes. Le fanatisme est un moyen vieux comme le monde de troubler la paix politique; ce qui est important, c'est le choix de la direction dans laquelle le fanatisme vient se mettre au service de ceux qui poursuivent un but politique; sous quelque forme qu'il se présente, il peut toujours servir à quelque chose.

La question de religion joue sur le terrain de la politique russe un rôle unique, un rôle qui diffère essentiellement même de celui que le Souverain de l'Angleterre joue relativement à l'Église.

Depuis Pierre le Grand, les Czars ont revendiqué la position de chefs de l'Église russe. Vis-à-vis de l'Église d'Orient, qui se donne le nom d'orthodoxe, cette prétention ne peut se soutenir, et à cet égard la position des Souverains de l'Angleterre est meilleure dans l'Église anglicane, car elle leur donne le droit de suprématie, droit que n'ont pas les Czars dans l'Église *d'Orient*.

En toute circonstance s'affirme l'influence de la position mal définie des Czars dans l'Église dont relève leur Empire, et c'est pourquoi l'élément religieux s'introduit dans leur politique. Celle-ci leur commande de ne jamais perdre de vue cet élément, car il leur sert d'appui dans leur propre Empire, bien que cet appui ne repose que sur une prétention, et que, par conséquent, il révèle la faiblesse inséparable de *droits imaginaires* par opposition à des *droits réels*.

Par l'empiétement qu'il s'est permis sur le terrain ecclésiastique, Pierre le Grand a commis une faute fertile en conséquences. Il aurait assuré à ses successeurs un terrain plus pur, partant plus fort, s'il s'était contenté de leur laisser la position de protecteurs de l'Église orthodoxe armés de la puissance séculière la plus étendue. En leur assignant dans l'Église une

position non définie, il a placé l'Empire russe en dehors de l'Église d'Orient. Les conséquences de cette faute politique éclateraient le jour où la Russie réussirait à s'emparer de Constantinople. Le conquérant devrait-il laisser subsister le patriarcat de Constantinople avec ses antiques privilèges? Dans ce cas il faudrait qu'il rendit un patriarcat à la Russie, ou bien qu'il fit ressortir la position schismatique de cet Empire en ne nommant pas un chef visible de l'Église russe.

L'une ou l'autre révolution entraînerait l'amointrissement de la position actuelle des Czars dans leur propre Empire.

La remarque faite par le correspondant de Paris que notre époque repousse les guerres de religion, n'est pas rationnelle. Les questions religieuses fournissent et fourniront toujours la plus ample matière à des luttes dans la société humaine. Des luttes peuvent avoir une origine sérieuse ou être exploitées comme de simples moyens d'animer l'esprit de parti par des meneurs animés de cet esprit. La chose, c'est-à-dire la lutte, est et reste la même. Les moyens d'en hâter le dénoûment différeront seuls. Plus la matière est riche, plus elle offrira de ressources, et dans la même proportion où les projets des partis s'éloigneront du droit incontesté, la société se ressentira des conséquences des luttes engagées. C'est ce qui arriverait dans le cas d'une guerre qui aurait son origine dans les prétentions de l'autocratie russe.

L'Empereur Nicolas a commis une autre faute grave en favorisant, lors de la dernière guerre de l'indépendance, la création d'un État grec, création que ne compense pas l'augmentation d'influence que la paix d'Andrinople accorde à la Russie sur les destinées de l'Empire ottoman. Aussi longtemps que le Péloponèse, l'Attique et les îles ont été placés sous la souveraineté du Sultan, le rôle des Czars comme protecteurs de l'Église d'Orient était assuré. Sur le terrain ecclésiastique, la nationalité grecque, affranchie par son émancipation même du joug de la Porte, et venant se placer au nombre des puissances chrétiennes, a été reconnue *indépendante* et, par suite, soustraite à la protection russe. Dans l'Église *grecque*, le sentiment national grec jouera dans le nouvel ordre de choses le

rôle d'un adversaire dangereux de l'Église *russe*, et n'abandonnera pas la suprématie à cette dernière; la Grèce libre et indépendante a des droits plus sérieux à la succession de l'Empire d'Orient que la puissance russe, qui est bien plus jeune, tout en étant plus grande. Bien qu'on ne puisse pas prévoir l'issue de la lutte, quand une fois elle sera engagée, cette incertitude ne diminue en rien la faute de la politique russe.

L'association catholique d'Allemagne (1853).

2005. L'association *catholique* d'Allemagne est aujourd'hui réunie en assemblée à Vienne; les séances dureront du 21 au 23 septembre 1853. En même temps, le synode ecclésiastique *protestant* est réuni à Berlin.

Le 4 septembre, le général Gortschakoff passa une revue à Bucharest. Dans un ordre du jour, le prince s'est exprimé en termes flatteurs sur la tenue de l'armée. Cet ordre du jour se termine par les mots suivants : « *La Russie est appelée à détruire le paganisme*; quiconque essaierait d'entraver l'accomplissement de cette sainte mission périrait comme les païens. Vive le Czar et le Dieu des Russes! »

L'époque actuelle présente vraiment un singulier mélange (qui est heureusement rare dans les annales du monde) de bonnes et de mauvaises situations, de besoin d'ordre et d'agitation malsaine, de folles chimères et d'institutions dangereuses de fait.

L'Église, qui est bâtie sur un rocher, trouvera toujours plus de force dans l'organisation hiérarchique qui lui est propre et dans les simples idées que personuifient son chef et ses membres, ainsi que dans l'idée d'obéissance à la discipline ecclésiastique, que dans des associations qui ne sont qu'une copie du Gouvernement de la foule par elle-même et qui appellent à leur aide et représentent les fidèles comme des corporations délibérantes. Cette observation se rapporte surtout à l'association générale catholique, par opposition à des associations plus étroites du genre de celles de Saint-Boniface, de Saint-Severin et d'autres associations placées sous la sur-

veillance des autorités diocésaines locales et du Gouvernement. Le résultat logique auquel des institutions de ce genre n'échappent jamais, par suite de leur extension au delà d'une mesure déterminée, c'est de donner de la force aux mauvais éléments que renferment toutes les choses humaines, au détriment des bons et du but que ceux-ci poursuivent.

Si cette vérité est confirmée par l'histoire de tous les temps, elle prend une valeur particulière par suite des sentiments qui animent aujourd'hui la société tout entière. Le droit et le fait de l'association font partie des mots d'ordre du jour devant lesquels tout s'incline. Des associations sont des forces; à ce titre, elles doivent avoir un but réel.

Des associations générales comme l'association catholique aujourd'hui réunie à Vienne, portent le cachet du meeting incarné dans les traditions anglaises, et, quelque sacré que soit leur but, elles comprennent un public des plus mêlés.

Ces associations ne sont-elles formées que d'individus animés d'un sincère dévouement à l'Église? On ne peut pas mettre des associations de ce genre sur la même ligne que des *missions*, car dans les missions il n'y a que des gens qui *enseignent* et des gens à *instruire*. Les missionnaires sont des ecclésiastiques qui ont fait leurs preuves devant les autorités supérieures de l'Église et qui ont été spécialement désignés par elle pour enseigner. Dans les missions, il n'y a ni controverse ni libre discussion. Dans les associations catholiques, les membres du clergé et les laïques jouissent de droits égaux; il y a dans cette égalité un encouragement à la confusion des pouvoirs, et, d'un autre côté, la forme des séances rappelle les usages représentatifs de la France.

Une résolution du synode évangélique de Berlin (1853).

2004. Dans la *Nouvelle Gazette de Prusse* du 22 septembre 1853, je lis ce qui suit :

« C'est avec un battement de cœur que nous avons franchi l'enceinte *sacrée* (du synode de Berlin), et nous avons éprouvé une vive inquiétude et une grande émotion lorsqu'on a voulu

commencer à parler de la confession d'Augsbourg comme du symbole fondamental de l'Église évangélique d'Allemagne dans toutes ses subdivisions, et qu'on a essayé de faire entrer tous les chrétiens évangéliques dans le cercle étroit d'un christianisme symbolique confessionnel, etc.

« Celui qui écrit ces lignes s'est senti soulagé lorsqu'il a vu adopter à la presque unanimité la proposition du comité, relative à l'adoption de la confession d'Augsbourg comme base de toute l'Église évangélique d'Allemagne dans toutes ses subdivisions, proposition à laquelle on a encore ajouté un correctif. »

Comprenez qui pourra le sens de cette résolution. Quant à moi, je me déclare incapable de concevoir une *Église*, je dirai même une communauté religieuse, sans la base d'une *confession permanente*, d'un symbole. Une communauté sans point de départ arrêté, une association qui doit poursuivre un but commun à condition que chacun de ses membres sera libre de choisir les moyens d'atteindre ce but, est une chimère et ne peut pas être autre chose.

Déclarer que la confession d'Augsbourg doit former la base des différentes confessions évangéliques, c'est ne rien dire du tout, particulièrement si l'on veut tenter ainsi d'offrir aux idées dissolvantes du protestantisme une base qui, avec la réserve du libre examen, aboutit à n'être que le point de départ de l'incrédulité, une base qui est loin d'avoir la valeur d'une base pour la foi et qui est en contradiction flagrante avec une base de ce genre. *Examiner* et *croire* sont des idées tout opposées. Dans l'ordre logique, la foi, ainsi que le savoir, peuvent être le résultat de l'examen; mais l'inverse n'est pas vrai, et il est impossible de trouver une autre base pour la foi religieuse que les vérités révélées et une interprétation authentique de ce que commande la révélation.

Les saint-simoniens (1853).

2005. Les renseignements suivants, concernant la position sociale actuelle des chefs du saint-simonisme, me fournissent l'occasion de rappeler brièvement les détails que voici.

Je ne sais pas comment, à l'époque où le saint-simonisme commençait à se répandre en France, j'ai pu faire croire à ses chefs que je pouvais être gagné à cette cause. La preuve qu'ils avaient cette illusion m'a été fournie par un écrit du Père Enfantin, qui, à la suite d'une résolution de la commission supérieure qui se donnait le nom de « saint synode », m'envoya la collection complète des documents relatifs à la secte. Je mis simplement ces pièces *ad acta*.

En 1835, j'étais à Kœnigswart. Quelques jours après mon arrivée dans cette ville, je reçus une lettre de M. Michel Chevalier, datée de Carlsbad, dans laquelle il me demandait si je lui permettais de venir me voir. Michel Chevalier avait occupé une position éminente dans la secte, qui avait été dissoute depuis quelques années, et il était au service de l'État en France. Je lui donnai rendez-vous chez moi, et après les premiers compliments, auxquels il répondit en disant que le désir de faire ma connaissance avait été le motif de son voyage en Bohême, je lui posai nettement la question suivante : « Veuillez m'aider à nous placer l'un en face de l'autre dans une position claire et nette, et pardonnez-moi une question qu'à cet effet je me sens le besoin de vous adresser : Comment un homme doué d'un esprit aussi lucide que l'est incontestablement le vôtre, a-t-il pu donner dans une folie telle qu'est démontré avoir été le saint-simonisme ? »

M. Michel Chevalier me répondit : « Ma réponse se trouvera dans un simple exposé des faits. Moi et mes complices, nous sommes entrés, à l'époque de la Restauration, à l'École polytechnique. L'enseignement dans cet institut a eu pour objet de nous inspirer la haine de Dieu et de la Royauté ; il a révolté nos esprits et nous a fait chercher la vérité en dehors de l'École. Doués d'un esprit ardent et privés d'une saine direction, un certain nombre d'entre les écoliers se sont voués à la recherche d'une base pour l'édifice social que ne nous offrait pas l'enseignement stupide de nos professeurs. Nous nous sommes appliqués à la recherche d'une religion et d'un ordre social aptes à remplacer la religion catholique et la Monarchie, que l'on s'attachait à nous représenter comme

usées dans la pratique. Voilà notre point de départ. Celui de l'arrivée a dû se ressentir de notre pleine ignorance. Aujourd'hui, je suis catholique et royaliste, et je n'ai rien à ajouter à mon récit. »

Je n'hésitai pas à remercier M. Michel Chevalier des renseignements qu'il m'avait donnés et que je jugeais suffisants.

Sur la liste des saint-simoniens figurent les noms d'hommes qui ont montré, dans les différentes directions de la vie, qu'ils étaient sinon des individus absolument remarquables, du moins des gens d'esprit.

Le saint-simonisme n'existe plus sous sa *forme* primitive, mais ses doctrines fausses subsistent sous d'autres dénominations.

La réconciliation des princes d'Orléans avec le chef de la Maison
de Bourbon (1853).

2006. Le *Lloyd* du 30 novembre 1853 contient un article qui discute la réconciliation des princes de la Maison d'Orléans avec le chef de la branche aînée des Bourbons; cet article épuise en peu de mots, et de la façon particulière à M. Édouard Warrens, la matière que cet événement offre à la discussion.

Personne ne sait mieux que moi comment cela s'est passé. Les rapports que j'ai eus en Angleterre avec les chefs du parti orléaniste, de 1848 à 1849, et à Bruxelles en 1850 et 1851, d'une part, et, d'autre part, les relations que j'ai eues en tout temps avec la Cour légitimiste de Frohsdorf, m'avaient mis à même de suivre on ne peut mieux toutes les phases de l'événement. Ce n'est qu'en 1849 que se réveilla chez les chefs du parti orléaniste, chez MM. Guizot, Duchâtel, Salvandy, le sentiment du manque total d'une base sur laquelle l'orléanisme pût s'appuyer, une fois déposé du trône. M. Guizot me parla pour la première fois pendant l'été de 1849 « de la nécessité d'une *fusion* des intérêts des deux branches de la Maison de Bourbon ». En réponse à ses paroles, je fis remarquer à M. Guizot qu'en se servant de l'expression « la fusion », il émettait une idée fausse, qu'il ne pouvait être question « d'une

fusion » à Frohsdorf, et qu'il ne devrait pas en être question à Claremont, attendu qu'une fusion conduirait au mépris du principe de droit sans qu'il y eût sur le terrain des faits une compensation pour ce principe. M. Guizot essaya de défendre le mot de « fusion » en l'expliquant par la nécessité de « sauver l'honneur du Roi Louis-Philippe ». Je me souviens d'avoir répondu à cette argumentation de M. Guizot : « Vous voulez engager la lutte entre un fait et une chimère ; la partie est inégale, et vous la perdrez à Frohsdorf. » Mes prévisions ont été confirmées par l'événement.

Après la mort de Louis-Philippe, j'ai trouvé les mêmes hommes placés sur le seul terrain pratique, sur celui de la soumission.

Je ne pourrais ajouter à l'article de M. Warrens que les mots ci-dessus : « Cet article épuise la question telle que je la comprends personnellement. »

L'émigration irlandaise (1854).

2007. Parmi les symptômes de l'époque, qui n'est qu'une période de transition agitée par les mouvements les plus désordonnés qui puissent se produire dans la situation sociale, *les faits qui se passent en Irlande* forment une péripétie remarquable dont le continent européen ne tient pas suffisamment compte. *L'Irlande émigre!* elle émigre aux États-Unis de l'Amérique du Nord, dont elle augmente la population, et offre à la race anglo-saxonne une place qui se vide et que celle-ci sait occuper. Il ne s'agit pas ici de faire des théories philanthropiques et humanitaires. Du reste, en Angleterre, ces théories tiennent généralement une bien plus grande place parmi les produits *for exportation* que parmi les articles destinés à la *home consumption*. Aujourd'hui, le protestantisme complète en Irlande les victoires qu'il a remportées en Angleterre, et cela moins par instinct confessionnel que dans ses directions politiques et matérielles.

« Comme l'abîme appelle l'abîme, comme l'or attire l'or, ainsi l'émigration appelle l'émigration. »

Cet axiome parfaitement vrai est confirmé aujourd'hui par le fait qui se passe actuellement en Irlande, fait qui constitue un chapitre presque inaperçu dans la confusion générale du dix-neuvième siècle. *Au temps seul* appartient le droit et le pouvoir de montrer et de régler les résultats de grandes choses. Quelle sera la situation de l'Irlande au point de vue moral, religieux et matériel? Qu'on pose cette question au vingtième siècle. Alors la réponse sera plus facile qu'aujourd'hui. Il en est d'ailleurs de même pour l'Angleterre et pour beaucoup d'autres Empires.

Une opinion du *Constitutionnel* (1854).

2003. Si l'on peut constater dans ces feuilles une lacune dans l'expression de mes sentiments sur certaines questions aujourd'hui pendantes, cela tient à la marche que suivent les *complications européennes* (auxquelles on donne le nom d'*orientales*), marche où l'on remarque surtout l'absence de la *lumière* sans laquelle les choses les plus simples s'embrouillent et les choses les plus faciles à comprendre deviennent inintelligibles. La marche des événements, à partir du moment où le prince Menschikoff est intervenu à Constantinople jusqu'à la fin de l'année 1854, restera une énigme pour l'histoire, car elle n'a pas de donnée pour la calculer. L'idée d'une confusion sans bornes est la seule qui caractérise la situation; or, la confusion ne présente aucune mesure qui puisse servir de base au calcul.

Le *Constitutionnel* du 23 décembre 1854 — le *Constitutionnel* est un journal inspiré par le Cabinet français — contient le passage suivant :

« Parmi nous, le sang de bien des hommes coule plus vite et le cœur tressaille au souvenir de 1812, et notre génération tout entière a appris de ses pères quel compte horrible elle avait à régler avec le Moscovite et le Cosaque. Remercions le Ciel d'avoir fait venir le jour de l'expiation, et, puisque l'Europe nous y convie, ne manquons pas à son appel. »

Accorde qui pourra cette exclamation avec le sens que les deux puissances maritimes prêtent à leur levée de boucliers contre les empiétements de la Russie. Réduite à sa plus simple expression, la thèse de la feuille officielle veut dire ceci :

« Napoléon I^{er} a attaqué la Russie en 1812, et la Russie a su se défendre; la France peut, Dieu merci, punir la résistance à son attaque! L'Europe invite la France à tirer cette vengeance de la Russie; la France ne fera pas défaut à son appel! »

Où trouver ici une trace du plus simple bon sens?

Paroles prononcées à un banquet par le prince Napoléon (1855).

2009. Dans un banquet donné par les membres du jury international de l'Exposition universelle de Paris au prince Napoléon Bonaparte, le 24 juillet, le prince a prononcé dans un toast les paroles suivantes :

« Nous, — la France, — nous sommes une nation de démocratie et d'égalité, par nos mœurs, nos institutions, et surtout par notre but. Chez nous, l'employé devient ministre; l'ouvrier, industriel; le paysan, propriétaire; le soldat, général; le peuple entier se couronne en élevant au trône une dynastie de son choix. »

En interprétant ces paroles dans le sens le plus modéré, on trouve qu'elles se réduisent à des lieux communs qui ne sauraient donner à la France aucune supériorité sur les autres États en ce qui concerne les usages, les mœurs et les lois, et qui, par conséquent, portent le cachet de prétentions que rien ne justifie.

La morale de ces absurdités est contenue dans la phrase finale.

« La nation se couronne elle-même en élevant au trône une dynastie de son choix. » Voilà un non-sens qu'on n'avait pas encore imaginé jusqu'à présent.

Napoléon I^{er} a dit : « La nation, en m'appelant au trône, et en établissant le droit de succession au trône dans ma famille, a exercé un droit de souveraineté. »

Il était réservé au neveu de transformer l'idée de l'oncle, en ce qui concerne sa valeur morale, en celle d'une action matérielle, ou, ce qui revient au même, de changer une énonciation téméraire en absurdité pure. Et c'est de pareilles niaiseries que se payerait « la nation la plus spirituelle du monde » !

On ne peut répondre à cette question que par l'affirmative. L'esprit français est léger, extrêmement mobile et entreprenant. Le Français traduit ses sentiments en action, sans se préoccuper des détails accessoires ; il s'engage dans toute entreprise qui le tente, sans calculer le résultat de l'aventure, et il compte, pour réussir, sur son adresse et sur la chance.

Le renversement de l'ancienne royauté a donné aux Français une infinité de moyens d'arriver à la considération et à la fortune, et l'histoire de tous les temps ne pourrait guère présenter un second exemple de carrières fournies aussi rapidement dans des circonstances données que celle des maréchaux français.

La visite de la Reine d'Angleterre à Paris (1855).

2010. La *Gazette autrichienne* du 3 septembre 1855 contient, relativement au voyage de la Reine d'Angleterre à Paris, le passage suivant : « On ne saurait contester au rapprochement entre l'Angleterre et la France l'importance qui ressort de la démonstration elle-même. Ce rapprochement fiévreux renferme la preuve que *chacun des deux Gouvernements poursuit un but différent qu'il ne croit pas pouvoir atteindre seul*. Car si le but était commun, on n'aurait pas besoin de faire si grand bruit de l'entente qui règne entre les deux pays et d'embellir leur bonne amitié par tant de grandes phrases. Si le but était commun, on aurait pu le formuler depuis longtemps, tandis que jusqu'à présent personne n'a encore pu s'expliquer la véritable cause de la crise actuelle. Une idée nettement exprimée serait probablement réalisée depuis longtemps, car ce n'est qu'au moyen d'une idée de ce genre qu'on peut réussir à faire d'alliés diplomatiques de véritables alliés. La lutte contre

la Russie, telle qu'elle est engagée, n'offre pas une explication suffisante, car Sébastopol ne vaut pas le prix qu'on a déjà payé et qu'il faudra payer encore. »

Ces réflexions sont parfaitement conformes à la vérité, et les faits allégués impliquent un reproche fondé contre la signature de l'acte du 2 décembre 1854 par le Cabinet autrichien. Ce Cabinet savait-il alors *ce que voulaient les deux puissances maritimes*? Il ne pouvait pas le savoir, car aujourd'hui même le mystère n'est pas encore éclairci. Par suite de cette ignorance, le Cabinet impérial s'est réservé formellement dans le traité une certaine liberté d'action. Un traité conclu en présence d'une réserve de ce genre n'a pas la valeur d'une *alliance*. Il ne peut rien sortir de bon d'une situation pareille!

L'histoire du percement de l'isthme de Suez (1855).

2011. Je consigne la notice suivante, qui concerne une des plus grandes questions qui intéressent le monde et dont la solution amènera des résultats qui échappent encore au calcul, je la consigne, dis-je, dans ces feuilles que j'ai écrites à la hâte et qui n'ont d'autre but que de renseigner exactement ceux qui viendront après moi sur ce que j'ai pensé, sur ce que j'ai cru, sur ce que, pendant la longue carrière que j'ai fournie sur le terrain social, j'ai maintenu *en principe* avec une constance inébranlable.

Je parle du percement de l'isthme de Suez, c'est-à-dire d'une question qui vient d'entrer (à la fin de l'année 1855) dans sa seconde phase, d'une question à l'apparition de laquelle j'ai joué un des principaux rôles, et à laquelle je ne déroberai pas mon concours, même après ma retraite de la vie publique.

La valeur de l'entreprise est évidente par elle-même. Quelle influence l'exécution de cet immense travail exercera-t-elle sur le commerce du monde et particulièrement sur celui de notre Empire? Il est inutile de s'étendre sur cette question. Trieste et Venise deviendront des marchés considérables et seront les intermédiaires du commerce d'importation entre tous les pays

d'Allemagne et le Nord, d'une part, et l'Inde, la Chine et l'océan Pacifique, d'autre part, positions qui ne peuvent risquer d'être exposées à aucune vicissitude, car la nature elle-même a créé pour cette mission les points dont il s'agit; la destination de ces pays dérive de leur position géographique, et, pour cette raison, ils ne peuvent la perdre d'une manière durable.

Lorsque vers 1840 Méhémet-Ali eut l'idée de faire percer l'isthme de Suez, son coup d'œil si sûr lui fit entrevoir, à côté des avantages qui en résulteraient pour l'Égypte, bien des difficultés que l'exécution de l'entreprise pourrait rencontrer sur le terrain politique. La confiance personnelle que Méhémet-Ali me témoignait depuis plusieurs années, le porta à me faire part de son projet et à m'inviter à lui dire ce que je pensais des moyens à employer pour écarter les objections politiques possibles contre l'entreprise.

Je chargeai le consul général d'Autriche en Égypte de répondre en mon nom à Méhémet-Ali; dans ce but, j'adressai au consul Laurin une lettre qui contenait les matériaux nécessaires pour lui permettre d'expliquer clairement mes idées. Je résumai ma manière de voir de la façon suivante :

1^o L'entreprise que Méhémet-Ali se propose d'exécuter présente un intérêt général et mérite, à ce titre, d'être appuyée par la Porte et par les puissances européennes;

2^o Pour que l'exécution en soit possible, il faut avant tout que Méhémet-Ali s'entende avec la Porte; cette entente obtenue, l'affaire sera placée sur la base des droits de souveraineté du Sultan, qui régissent incontestablement le droit de libre circulation en dedans des limites du territoire ottoman (l'isthme qui relie l'Égypte aux parties orientales de l'Empire ottoman et aux côtes où aboutira le percement);

3^o Cependant les droits de souveraineté de la Porte ne suffisent pas pour garantir l'exécution de l'entreprise. Bien que celle-ci intéresse le commerce du monde, il se présente des considérations d'ordre politique avec lesquelles il faut compter, ne fût-ce que pour en avoir raison si elles venaient à être mises en avant.

L'Angleterre (mais l'Angleterre seule) peut prendre en considération les trois questions suivantes :

a. Est-ce que, par suite du percement de l'isthme de Suez, les relations commerciales existant entre l'Europe et particulièrement entre le Royaume-Uni et ses possessions dans l'Orient ne subiront pas une perturbation préjudiciable à l'Angleterre?

b. Le commerce maritime de l'Angleterre ne risquera-t-il pas de faire de grandes pertes?

c. Les possessions que l'Angleterre a dans les Indes orientales ne seront-elles pas exposées à des dangers politiques par suite de l'ouverture d'une voie navigable reliant la Méditerranée à la mer Rouge?

De ces trois considérations, la dernière seule mériterait d'être examinée; encore perd-elle beaucoup de sa valeur si l'on garantit que les vaisseaux de guerre seront exclus de la voie navigable à ouvrir.

Pour assurer cette exclusion dans le cas où l'Angleterre la demanderait, le moyen le plus simple serait de faire signer un traité de neutralité pour l'exploitation du canal de Suez, traité qui serait accepté par toutes les puissances maritimes et par la Porte.

Méhémet-Ali partagea mes vues; des embarras politiques et les révolutions de l'année 1848 amenèrent un temps d'arrêt dans l'entreprise. Le Gouvernement anglais profita de cet intervalle pour construire une ligne de chemin de fer destinée à relier le Caire et Suez dans son intérêt particulier.

Méhémet-Saïd, le pacha d'Égypte actuel, a repris l'idée de son père. Comme il était au courant de mes vues, il s'est mis en relation avec moi aussitôt après son avènement, afin de faire avancer l'entreprise. Il arrivera à son but*.

* Du reste, nous renvoyons le lecteur aux documents publiés dans le t. VI, p. 702; il y trouvera la lettre à Laurin, mentionnée ci-dessus.

(Note de l'Éditeur.)

Mort de Henri Heine (1856).

2012. Henri Heine vient de mourir (17 février 1856). On s'explique très-bien les jugements contradictoires des contemporains sur un poète placé si haut par l'esprit et tombé moralement dans un bourbier par sa dépravation. Heine était un grand poète, une personnalité placée au dernier degré de l'échelle morale, mais douée de grandes qualités intellectuelles, et avant tout un cynique renforcé. Je croirai volontiers, d'après ses propres aveux, que, pendant la dernière période de sa maladie, il a plus penché vers le spiritualisme que vers le grossier matérialisme ; mais, d'autre part, il est certain pour moi que son cœur ne savait pas s'élever jusqu'au sentiment religieux.

Une des réflexions les plus absurdes parmi celles que la mort de Heine a provoquées chez les libres penseurs, c'est bien la suivante, qui émane d'un de ses amis français, qui était en même temps son frère en irrégion : « Quel deuil de voir un de ces microcosmes plus vastes que l'univers et contenu dans l'étroite voûte d'un crâne, brisé, perdu, anéanti ! *Quelles hautes combinaisons* il faudra à la nature pour former une tête pareille ! »

Il est impossible au matérialisme de tomber dans une aberration plus grossière que lorsqu'il accouple les idées de « hautes combinaisons » et de nature, et confond l'idée du Créateur avec celle de la créature !

Sur la conférence de Paris (1858).

2015. L'idée de placer l'intégrité de la Porte sous la garantie des puissances européennes est absolument fautive. Elle devient juste si on la change en celle de l'obligation réciproque de s'interdire tout empiétement sur les possessions territoriales du Sultan. Telle qu'on la conçoit aujourd'hui, l'entreprise repose sur une *petitio principii*. Toute garantie implique une subordination à une puissance étrangère et est, par conséquent,

un empiétement sur l'indépendance souveraine, qu'elle tend à restreindre.

Si l'on jette un coup d'œil critique sur les délibérations de la conférence de Paris actuelle, on est frappé tout d'abord de ce qu'il y a de singulier dans leur marche.

N'ayant pas de programme arrêté, n'ayant pas précisé la question qu'il s'agit de traiter, cette réunion s'agit dans un cercle sans issue, dont le centre est une tâche non définie, ce qui arrive toujours quand on met en avant de grands mots qui peuvent se gonfler jusqu'à l'infini. Aussi la conférence ne s'occupe-t-elle jamais de la question elle-même, ainsi que le prouvent les discussions de chaque jour; par contre, elle étudie la manière de la faire avancer; elle n'examine pas la question *an*, mais seulement le *quomodo*.

En procédant ainsi, on relègue forcément le fond de la question au second plan, et l'on se borne dans les discussions à rechercher des moyens qui, dans la plupart des cas, au lieu de conduire à la solution du problème, ne font que le rendre plus compliqué.

Sur la tendance à pousser l'Autriche vers l'Orient (1858).

2014. L'idée d'engager l'Autriche en Orient joue le rôle d'un article stéréotypé dans la littérature des journaux et des brochures, et cela non-seulement dans les derniers temps, mais depuis une trentaine d'années.

Ce fait provient des calculs auxquels se livrent les partis les plus divers, sur le terrain social aussi bien que sur le terrain politique.

Par suite de son importance et de sa position géographique, l'Autriche forme un centre de gravité au milieu du continent européen. Suivant les circonstances, ce point apparaît tantôt comme une grandeur négative, tantôt comme une grandeur positive. Dans l'une comme dans l'autre hypothèse on est obligé de compter avec l'existence d'un Empire qui pèse d'un grand poids dans la balance.

L'Autriche a été de tout temps un obstacle à la politique

toujours envahissante de la France et aux efforts révolutionnaires des partis qui se démènent sous prétexte de *réforme* ou de *renversement de l'ordre de choses existant*, et il en sera de même tant qu'il y aura un grand Empire au centre du continent. Là où les partis sociaux et politiques ne peuvent pas se flatter de l'espoir de renverser la puissance qui les gêne, leurs menées tendent nécessairement à affaiblir moralement et matériellement le corps dont la présence les importune.

Un moyen d'arriver à leur but, c'est de pousser l'Autriche *vers l'Orient*, moyen qui coïncide avec l'*élimination* de l'Autriche de l'Occident.

La presse considérée comme l'expression de l'opinion publique (1858).

2015. La presse est une puissance si dangereuse parce que, d'une part, elle cherche en elle-même ce qui est en dehors d'elle et que, d'autre part, elle croit trouver en dehors d'elle *quelque chose* qui pourtant n'existe qu'en elle. Ses aveugles adorateurs lui reconnaissent le droit à la direction des affaires publiques, tandis que son influence sur elles est plutôt perturbatrice que salutaire, ne fût-ce que parce qu'elle ne peut jamais agir comme une puissance unie. Ces adorateurs honorent la presse du nom d'« écho de l'opinion publique », et pourtant chaque écrit n'est que l'expression des idées particulières de son auteur. Ici l'on voit apparaître journallement une anomalie palpable. Attribuera-t-on jamais à une publication émanant d'un gouvernement quelconque, même d'un gouvernement républicain, la valeur d'une expression de l'opinion publique? Assurément non! Par contre, il n'est pas d'obscur journaliste qui ne revendique pour ses produits l'honneur de représenter l'opinion de tous. Quelle confusion ne trouve-t-on pas ici dans les idées!

La foi religieuse (1858).

2016. La décadence des Empires va toujours de pair avec les progrès de l'incrédulité.

La foi religieuse, qui est la première des vertus, est précisément pour cela la plus grande des forces. Elle seule règle l'attaque et rend la résistance invincible. La foi ne peut pas diminuer chez une nation sans entraîner l'affaiblissement de cette dernière; or, la chute des États ne suit pas une progression arithmétique comme la chute des corps, elle ne tarde pas à conduire au néant.

LIVRE XI.

L'ANNÉE DE LA MORT DU PRINCE.

RECUEIL DE DOCUMENTS (1859).

SUR LES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES DU JOUR ET AUTRES FAITS.

RECUEIL DE LETTRES ADRESSÉES PAR LE PRINCE DE METTERNICH AU COMTE DE BUOL, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A VIENNE, ET DE DIVERSES AUTRES LETTRES ÉCRITES DU 1^{er} JANVIER A LA FIN DU MOIS DE MAI 1859.

2017. Satisfaction causée au prince par l'attitude de son fils Richard à Dresde. — 2018. Jugement de Dechamps sur Louis-Napoléon. — 2019. Sur les projets de Louis-Napoléon. — 2020. Deux pamphlets. — Vote du Parlement ionien. — Élections dans la Moldo-Valachie. — 2021. — La nouvelle carte de l'Europe. — Discours d'ouverture de Napoléon au Corps législatif. — 2022. Entretiens avec le maréchal Narvaez et Lesseps. — 2023. Sur la situation et l'attitude de l'Autriche. — 2024. Article de la *Patrie* sur les traités conclus par l'Autriche avec les princes italiens. — 2025. Entretien avec Cowley. — 2026. Encore un article de la *Patrie*. — 2027. Nuages menaçants à l'horizon politique. — Contre le congrès préventif. — 2028. Sur le silence de Rossini. — 2029. Avant la campagne d'Italie. — 2030 et 2031. Explosion de la guerre. — 2032. Sur une mission du prince de Windischgraetz. — 2033. Réflexions faites sur le quatre-vingt-sixième anniversaire de naissance. — 2034. Le dernier écrit du prince.

2017-2018. Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, le 1^{er} de l'an 1859.

2017. Je ne saurais mieux inaugurer cette date qu'en vous adressant quelques mots.

La lettre de Richard me satisfait en ce qu'elle me prouve qu'il suit les impressions du chef de Cabinet auquel il a affaire, avec l'attention qu'un météorologue zélé voue aux variations atmosphériques. Ce qui importe, c'est que l'observateur ne se trompe pas entre les causes et les effets, et ne cherche pas dans l'un les éléments de ce qui appartient à l'autre.

Je comprends que le chef du ministère du roi de Saxe soit fort ému d'une position politico-sociale comme celle que l'année qui vient de finir a léguée à l'année dans laquelle nous venons d'entrer. Pour cela, il peut me suffire d'écouter mes propres impressions, qui, je l'avoue, ne sont pas flatteuses pour la situation.

30 janvier.

2018. C'est au moment où je venais d'écrire la dernière ligne de la lettre que je marque par le chiffre n° 1, que j'ai reçu par la voie de la poste la lettre ci-jointe de M. Dechamps, dont le contenu est empreint de l'esprit qui anime l'auteur de l'article du *Journal de Bruxelles* du 23 janvier.

Le jugement que M. Dechamps* porte sur Louis-Napoléon est en parfait accord avec celui que je forme et que rend à merveille le mot de M. Thiers que vous trouverez dans la lettre de M. Dechamps (un mot que je n'ai point connu) : « *Louis-Napoléon est un fou flegmatique, avec toutes les apparences du bon sens.* »

En ajoutant à ce trait caractéristique, si spirituellement exprimé par M. Thiers, les données que renferme la lettre de M. Dechamps sur les influences qui agissent en ce moment sur le *Napoléon du jour*, données que je regarde comme pleinement conformes à la vérité de la situation, il ne nous reste, ce me semble, rien à apprendre pour juger la situation.

Ce que M. Dechamps dit de la pensée d'un interlocuteur anglais, est un amalgame d'idées à la fois bonnes et défectueuses, mais qui mérite une sérieuse attention. Comme à ceux

* Un des principaux chefs et orateurs du parti conservateur en Belgique à cette époque-là.
(Note de l'Éditeur.)

qui veulent bien m'écouter j'aime mieux parler qu'écrire, veuillez, si vous tenez à savoir ce que je pense, m'envoyer le baron de Werner, et me renvoyer, par lui ou par toute autre voie, la lettre de M. Dechamps, que vous jugerez sans doute digne d'être copiée pour extrait, et placée dans les archives du département.

Metternich à lady Westmoreland.

Vienne, le 6 février.

2019. Ma chère comtesse, quel effet produit sur votre si bon esprit la position où se trouve aujourd'hui engagée l'Europe? Comment serait-elle jugée par le duc de Wellington, qu'il faut estimer heureux de ne pas avoir eu à la subir? Quant à moi, elle me pèse comme un outrage au *common sense*, comme un cauchemar, un outrage à l'humaine raison et aux conditions les moins douteuses de la vie sociale! Ce tableau est-il chargé? Certes non. Ce qui peut arriver de pire dans la marche du temps, c'est une confusion qui s'étend jusqu'au langage et dans laquelle les mots eux-mêmes perdent leur signification. Quel est aujourd'hui le sens des mots alliance, droit, liberté et vie internationale? Les grammaires et les dictionnaires seront-ils soumis à une refonte? Car enfin il faudrait pouvoir *s'entendre*, et, à cet effet, *commencer par se comprendre*.

Quelle autorité sera chargée de la tâche? Sera-ce une nouvelle conférence ou un congrès à Paris?

Avez-vous pris connaissance du pamphlet récemment paru à Paris sous ce titre : *Est-ce la paix? est-ce la guerre?* S'il n'en est point ainsi, corrigez votre oubli; vous trouverez dans ce produit le *fond de la pensée napoléonienne*, qui toutefois offre dans son application une difficulté montrant la différence qui existe entre *ce qu'un Napoléon* (lequel se trouve n'être en dernière instance qu'un homme) *veut* ou *voudrait pouvoir vouloir*.

L'auteur de l'opuscule en question suit une ligne de raisonnement logique, qui se résume dans les termes suivants :

« 1° La guerre est le fléau à la fois le plus grand et le plus immoral qui puisse peser sur l'humanité ;

« 2° La paix est, par contre, le plus grand des biens ;

« 3° Ce qui n'est ni la guerre ni la paix est une situation insoutenable. C'est à cette situation qu'il est nécessaire de mettre un terme. »

Voilà, certes, trois points qui sont justement présentés.

Passons aux conséquences et aux moyens à employer pour servir la cause de l'humanité.

Ils sont placés sous la main ; il suffit de les admettre.

« Le premier moyen, c'est l'établissement d'une cour arbitrale, investie du droit de verdict *sans appel* dans les causes qui lui seront soumises par les parties engagées dans un litige, ou remises à son arbitrage par la Cour qui portera le titre de Congrès de Paris. »

Second moyen :

« Faire passer des codes de la *loi civile* dans ceux du *droit des gens* le principe de l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique (en changeant toutefois le mot *publique* en celui d'utilité européenne).

« L'Europe tout entière sera chargée de l'exécution du verdict de la cour arbitrale aux dépens de la partie récalcitrante.

« *Budget des causes pressantes à juger par arbitrage.*

« Elles se réduisent à la *question italienne*. Les autres questions, telles que celle des principautés du Danube, celle de la navigation sur ce fleuve, celle de la Serbie, etc., peuvent être ajournées ; ce qui presse, c'est :

« *a.* L'expropriation forcée de l'Autriche du royaume lombard-vénitien, pour punir le délit de tyrannie de cette puissance et pour venger le respect dû aux nationalités ;

« *b.* L'expropriation des ducs de Modène et de Parme, comme entachés des délits reprochés au Gouvernement autrichien ;

« *c.* Celle du Pape, vu l'incapacité du pouvoir spirituel d'exercer le pouvoir temporel ;

« *d.* L'expropriation du Roi de Naples pour cause de mauvais gouvernement.

« Avec cela, la paix du monde est assurée à jamais; sachez-le, et soumettez-vous. »

L'homme qui a couché sur le papier les paroles que vous venez de lire est-il fou ou tout simplement imbécile?

Non; c'est soit un confident, soit un courtisan terrible, comme il y a des *enfants terribles*. Dans tous les cas, ce n'est qu'un sot; les fous se trouvent placés plus haut.

Où faut-il aller chercher les dupes? Je me garde de les signaler; mais ce dont j'ai pleine conviction, c'est que leur nombre est aujourd'hui fort restreint, si toutefois il s'en trouve encore dans quelque coin reculé.

La puissance de l'Océan se laissera-t-elle régler par l'arbitrage et *exproprier*? Je suis aussi sûr du contraire que je le suis à l'égard des puissances continentales, à commencer par celle que l'excès de sa tyrannie a rendue indigne de posséder un pouce de terrain au delà des Alpes.

Ce qui, en tout état de cause, est certain, c'est que le mot de *folie* ne convient plus à la situation, et qu'il n'est encore applicable qu'à une individualité qu'aucun éclat de bombe fulminante n'a touchée, mais qui me semble ne pas avoir échappé à son effet moral.

2020-2022. Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, le 7 février.

2020. Si vous pouvez en disposer, veuillez me renvoyer la brochure « *Est-ce la paix? est-ce la guerre?* » que je vous ai confiée. J'attache une certaine valeur à en rapprocher le contenu avec le pamphlet « *l'Empereur Napoléon III et l'Italie* », que je viens de recevoir. Il m'a suffi d'en lire les premières pages pour acquérir la certitude que les deux pamphlets ont le même point de départ et sont comme une sorte de préface au discours du Trône, qui vous sera sans doute transmis dans le courant de la journée. *Tout cela*, en somme, est du *nonsense*, criminel dans sa conception, plein d'audace dans sa poursuite et de danger pour son auteur et tous ses aboutissants. Ramené à son expres-

sion la plus simple, c'est du mélodrame de la pire et surtout de la plus *plate* espèce. J'en reviens à l'idée d'un cerveau détriqué par l'explosion des bombes fulminantes.

Deux faits viennent aujourd'hui en aide à l'Europe torturée :

Le vote du Parlement ionien,
Les élections moldo-valaques*.

Ces deux faits ont la valeur de coups du sort. Que les Cabinets les admettent *comme tels*, et ne se rendent pas coupables d'intervertir les conséquences naturelles des produits des idées napoléoniennes, condamnées à subir l'épreuve de leur mise en action. Pour atteindre ce but, il leur suffira de s'attacher à la valeur des traités et à la défense de cette valeur. Le Gouvernement anglais ne pourra se refuser au soutien de la question, qui, ainsi posée, n'admet pas la discussion.

Si je ne me trompe, l'Europe se trouve, à l'heure qu'il est, plutôt en face des *idées de Plonplon* que de celles de Louis-Napoléon. Toutes deux sont des idées napoléoniennes, également entachées du manque de pratique; les nuances seules les distinguent.

8 février.

2021. Je vous renvoie, mon cher comte, la carte de l'Europe remaniée. A quel parti appartient le politique géographe qui en est l'auteur? Je suis plutôt porté à le chercher dans les rangs des réfugiés français en Angleterre, que parmi les amis de Louis-Napoléon. La France, qui dans ce remaniement reste les mains vides, est une attaque dirigée contre le Cabinet impérial et qui me semble inspirée par la chanson aussi sublime que connue : *J'ai du bontabac dans ma tabatière, mais tu n'en auras pas*. La France est le pays condamné à fournir au

* Les députés des îles Ioniennes, réunis par Gladstone pour examiner les réformes proposées, demandaient la révision des traités de 1815 et l'incorporation des îles Ioniennes à la Grèce. Le deuxième point mentionné ci-dessus se rapporte à la nomination d'Alexandre Couza comme hospodar de la Moldavie et de la Valachie par les assemblées nationales de ces deux pays, élection par suite de laquelle les deux principautés se trouvaient réunies de fait en un seul État.
(Note de l'Éditeur.)

monde, dans toutes les occasions, la preuve que le ridicule touche au sublime.

Le discours du 7 février* n'invalide point cette vérité; il est même riche en preuves que tel est le sort du pouvoir qui personnifie la France. Je suis cependant trop juste pour ne pas admettre à son égard une nuance de mots; «ridicule» ne convient pas à la situation, il faut en substituer un, tel que celui d'«infatuation», ou tout autre dont je vous laisse le choix, et qui caractérisera le mieux le cas d'un batteur de grosse caisse qui, en faisant sa ronde dans une ville, *amusera les dormeurs en les empêchant de dormir*. La puissance napoléonienne la plus compacte ne suffira jamais pour atténuer la vérité dans ce cas.

L'accusation dirigée contre l'Autriche dans le discours du 7 février est réduite à un bien mince objet. Le *règlement de l'ordre* dans les pays *roumains* est certes l'une des choses qui n'ont pas le droit d'être qualifiées de *sublimes*; ce qui, par contre, fait toucher le *sublime* au *ridicule*, c'est l'embarras où devra se trouver inévitablement placé le Cabinet français par la défaite de ses plans de perfectionnement à l'usage de la Moldo-Valachie. L'Autriche peut sans danger pour elle-même assister à cet embarras en qualité de spectatrice, et attendre le développement d'une pièce fort mal engagée par son auteur.

21 février.

2022. Vous allez lire quelques lignes qu'à juste titre vous et moi pourrions qualifier de commérage, s'il ne s'agissait de personnages qui excluent jusqu'à une certaine mesure cette épithète.

* Discours prononcé à l'ouverture des séances du Corps législatif, dans lequel l'Empereur Napoléon fait entrevoir assez nettement la guerre avec l'Autriche. Il y dit qu'il continue d'être l'homme de la paix, que jamais l'intérêt personnel et une mesquine ambition ne dirigeraient ses actions, mais que, les mêmes intérêts ayant étroitement uni la France et la Sardaigne, et l'Empereur se sentant fort de son alliance avec l'Angleterre et de ses relations amicales avec la Russie et la Prusse, il réglerait les différends avec l'Autriche en faisant triompher la civilisation.

(Note de l'Éditeur.)

Voici ce que je crois devoir porter à votre connaissance.

Hier matin, un valet de chambre est venu me dire que le maréchal Narvaez me faisait demander l'heure à laquelle il pourrait se présenter chez moi.

Vous comprendrez que j'ai cru que mon homme se trompait de nom. Il me prouva qu'il n'en était point ainsi, ayant écrit ce nom sous la dictée d'un laquais de M. d'Ayllon. J'ai répondu que le maréchal me trouverait prêt à l'heure qui lui conviendrait.

Le maréchal vint en effet se présenter chez moi à deux heures, accompagné de M. d'Ayllon et d'un autre personnage, qu'il me présenta comme ayant été le dernier gouverneur militaire de Madrid.

Nous nous assimes, et la conversation suivante s'engagea entre nous. Je vous en rends textuellement le début :

MOI. — « Qu'est-ce qui vous amène à Vienne et me procure ainsi l'honneur de faire votre connaissance personnelle ? »

NARVAEZ. — Je viens de Paris et me rends à Venise, où je compte passer la fin de l'hiver. J'ai pris la voie de Vienne, uniquement pour avoir une occasion de vous voir. J'ai, depuis que je suis au monde, toujours entendu prononcer votre nom ; j'ai voulu faire votre connaissance personnelle.

MOI. — Ce que vous me dites ne peut que me flatter ; je puis vous assurer, de mon côté, que je suis charmé de faire votre connaissance. Comptez-vous faire un séjour ici et vous présenter à l'Empereur ?

NARVAEZ. — Je ne m'arrêterai pas au delà d'un jour à Vienne. Il est possible que je revienne par ici quand je quitterai Venise. Mais je ne puis me présenter à la Cour aujourd'hui, n'ayant pas même un uniforme dans mes bagages de touriste. »

Après ce début, je tournai la conversation sur la déplorable position du jour et sur les impressions sous lesquelles il venait de quitter Paris. Vous rapporter sa réplique, ce serait vous apprendre ce que vous, moi et le monde entier savons et sentons. Mais les paroles suivantes offrent un intérêt plus particulier :

« Il n'y a qu'un cri en France, c'est celui de *paix*; ce cri est celui de la population tout entière, de toutes les classes dont se compose cette population, y compris l'armée.

— Comment! m'écriai-je, y compris l'armée?

— Oui, l'armée, à commencer par les maréchaux, et à peu d'exceptions près, toutes les notabilités militaires. »

À la demande que je lui adressai, s'il s'était trouvé en relation particulière avec l'Empereur, il me répondit qu'il avait pris congé de lui avant son départ.

« Et quelle impression vous a-t-il faite ?

— Celle d'un homme qui se sent engagé dans un défilé sans issue. »

Faites de ce récit tout ce que vous voudrez; je vous le livre sans y ajouter de commentaire.

Ce matin, M. de Lesseps est venu me voir à son passage pour l'Égypte. Après avoir parlé du canal de Suez, qui marche en avant comme poussé par la *force même des choses*, je lui ai demandé compte de ses impressions sur la situation de la France. Ses paroles se confondent avec celles du maréchal Narvaez. Il regarde la situation que s'est faite l'Empereur comme éminemment dangereuse pour lui et comme le produit d'une aberration de son esprit. Ce qui est curieux, c'est le dernier mot de notre conversation :

« Avant de partir de Paris, j'ai eu un long entretien avec le prince Napoléon, lequel, comme vous le savez, est un chaleureux partisan de l'œuvre du canal, et que sa position actuelle engage dans cette entreprise d'une manière spéciale. Après avoir épuisé cet objet, j'ai dit au prince : — Tout cela est bel et bon; mais en face de quoi sommes-nous placés? Est-ce en face de la guerre ou de la paix, qui exerceront, l'une ou l'autre, une influence directe sur notre entreprise? Voici ce que le prince m'a répondu : — Je ne puis faire une réponse catégorique, mais mon sentiment est que les chances de la paix l'emporteront sur celles de la guerre. »

Faites également de ce récit tout ce que bon vous semblera. Je n'y ajouterai qu'un dernier mot. Lesseps m'ayant dit :

« L'Empereur m'a toujours recommandé de suivre dans

l'affaire du canal vos inspirations sur la marche à suivre, et il m'a répété ce conseil quand j'ai pris congé de lui.»

Voici ce que je lui ai répondu :

« Si l'Empereur Napoléon tient compte de mes impressions, je regrette de ne pas me trouver en face de lui comme je l'ai été à l'égard de son oncle. Quand celui-ci m'a dit, après une conversation de neuf heures de suite, et dans laquelle j'ai trois ou quatre fois ramassé le gant qu'il a fait semblant de me jeter : « Eh bien ! savez-vous ce qui arrivera ? « L'Autriche ne me fera pas la guerre. » Je lui ai répondu : « Sire ! vous êtes perdu ! » Si aujourd'hui je me trouvais en face du neveu, voici ce que je lui dirais : « La situation, telle « que vous l'avez amenée, arrivera à une fin. Le premier coup « de canon que vous tirerez fera appel à des milliers de coups « de canon. L'affaire se trouvera engagée, selon ma conviction « intime, entre la France qui aujourd'hui est vous, et l'Europe ; « l'Europe aura pour et contre elle le sort naturel des guerres ; « elle aura pour elle la chance du succès et contre elle celle de « la défaite. Vous êtes, par contre, placé différemment ; vous « aurez contre vous l'une comme l'autre de ces chances. »

Telle est évidemment la position que s'est faite le neveu de Napoléon I^{er}. La situation est-elle pour cela même plus flatteuse pour l'Europe ?

J'ai de la peine à le croire.

Je m'attends à être exposé sous peu à avoir un entretien avec l'ex-empereur Soulouque ! Le monde, mon cher comte, est en état de folie. Restons sages, et nous le resterons si nous nous plaçons sur la base de *principes* hautement avoués.

Metternich au prince de Windischgraetz.

Vienne, 24 février.

2023. Ce serait se livrer à une erreur si l'on fixait les yeux seulement sur les embarras strictement *politiques* du jour, qui sont en réalité la conséquence d'un mal plus profond et dont

les mots de *perturbation sociale* renferment la véritable expression.

C'est non-seulement sur le terrain politique, mais sur le terrain social que, sur le continent européen, deux Empires se trouvent placés en opposition directe : — la France, bouleversée par une révolution sociale, et occupée en vain depuis plus d'un demi-siècle à la reconstruction d'un édifice gouvernemental *solide* sur des bases *révolutionnaires* ; l'Autriche, par contre, appelée, par une force des choses nullement arbitraire, à ne pas dévier des principes qui sont les bases mêmes de son existence, et qu'elle ne saurait abandonner sans courir le risque de la dissolution de l'Empire.

En établissant ces vérités, je ne croirais pas nécessaire d'en dire davantage pour justifier la valeur que j'attache à ces vérités comme renfermant le seul point de vue pratique pour ne pas se tromper sur les causes premières et permanentes des froissements qui existent entre l'Empire ou (si l'on veut) entre l'Empereur, qui à juste titre peut se qualifier d'être la France du jour, et notre Empire conservateur.

Tout ce qui dépasse les limites de cet exposé appartient au domaine de la conduite politique que doit suivre l'Autriche pour ne point courir le risque de fausser sa position et de se placer en opposition avec les bases mêmes de son existence.

La marche de notre Gouvernement doit en toute occurrence être *prononcée et claire*, comme doit et peut l'être seule celle d'une autorité qui, vu qu'elle ne cherche rien et qu'elle n'a rien à chercher en dehors de ses droits et de son état de possession légal, n'a rien à cacher de ce qu'elle cherche et veut, comme de ce qu'elle ne veut et ne cherche pas dans tout cas donné. En suivant cette ligne de conduite politique, nous gênons sans aucun doute la puissance qui s'est engagée dans la pire des conditions politiques et sociales — celle de ne jamais pouvoir avouer ce qu'elle veut et cherche en réalité. — De là le froissement qui existe entre la France et nous ; c'est l'Autriche qui gêne le représentant de la France dans le développement de ses plans inqualifiables ; la gêne irrite

ceux qui l'éprouvent; à ce mal il n'y a point de remède, mais l'irritation n'est pas une force et moins encore une raison ni l'expression d'un droit, et ce n'est pas en lui portant le droit en holocauste que l'on arrêtera ses effets; ils s'en trouveront renforcés.

2024-2027. Metternich au comte de Buol, à Vienne.

Vienne, le 28 février.

2024. Je suppose que vous avez été rendu attentif à l'article que la feuille de l'*Indépendance* de ce jour consacre à la récente manifestation du journal *la Patrie* sur le compte des *traités de l'Autriche avec quatre Cours italiennes*. S'agit-il, en effet, de ces traités? Non! Ce dont il s'agit, c'est d'un prétexte propre à expliquer et à justifier l'attitude que l'Empereur, *mal-avisé*, a prise dans ce qui porte le nom d'*affaires d'Italie*, c'est-à-dire dans une question qui avant tout n'existe pas, et à laquelle celui qui y cherche une arme défensive pour fausser les esprits et les étourdir *sur ce qu'il veut, sans avoir le droit de le vouloir*, ajoute la valeur d'un appui fantastique et pleinement injustifiable. Le fait, à mes yeux, a le caractère d'une manœuvre. Ce qui a de l'intérêt, c'est de savoir si cette manœuvre a pour but de servir de masque à une retraite ou à un changement dans le point de l'attaque. Je penche pour la dernière de ces suppositions, ne fût-ce que parce que *l'objet est nul et de toute nullité de sa nature*.

La question des traités se réduit à deux faits :

a) Les États indépendants jouissent-ils du droit de conclure des traités?

b) Les traités conclus entre de pareils contractants ont-ils une valeur légale?

Les réponses à ces questions ne sauraient être douteuses. Sur quoi peut donc porter une récrimination de la part d'une autorité *tierce*?

Elle ne peut être trouvée que dans une prétention (et une prétention n'est pas l'équivalent d'un droit) injustifiable devant

le tribunal de la raison, nommément dans celle que *les États jouissant de la souveraineté sont bornés dans l'exercice de leurs droits par les convenances d'une autorité suprême qui réside dans la puissance française.*

L'Angleterre, — et je la cite de préférence, parce que son opinion compte bien particulièrement dans ce moment, — l'Angleterre *peut-elle* se prononcer en faveur de la prétention française ?

Lord Cowley sort de chez moi. Il m'a bien franchement rendu compte de sa position, et cela dans un très-bon sens.

1^{er} mars.

2025. Je vous rapporte ci-après les traits saillants d'un entretien que j'ai eu hier avec lord Cowley.

Il s'est présenté à moi comme à la plus ancienne connaissance à laquelle se rapportent les souvenirs de sa jeunesse. Il m'a dès lors mis en droit de me placer dans ce rôle et de tirer profit de ma position actuelle.

Après quelques phrases de banale courtoisie, je lui ai adressé cette simple question :

« Que venez-vous faire et chercher ici ? Êtes-vous un organe français ou le représentant de votre Cabinet ? — Je suis, m'a-t-il répondu, chargé d'éclaircir le terrain dans l'intérêt de la cause de l'ordre, non comme un fondé de pouvoir du Gouvernement que je représente en France, mais comme un organe bénévole des dispositions favorables au maintien de la paix de l'Empereur, qui est fourvoyé, et que veulent tirer d'une situation insoutenable les hommes dévoués en France à son existence et au maintien de la paix politique. Mon Gouvernement m'a permis de remplir ce rôle ; il entend ne rien proposer, afin de s'assurer une pleine liberté à l'égard des décisions. Ce que vous ne mettez pas en doute, c'est que ces décisions seront, le cas échéant, conformes au respect qu'il professe pour le bon droit et la valeur des traités. »

« — Je vous avouerai, ai-je répliqué, que je préfère l'attitude prise par votre Cabinet, parce qu'elle ne préjuge pas la

liberté de son action, à une attitude plus avancée. Les questions que je vous adresserai pour me donner quelque lumière sur la situation ne sauraient dès lors avoir trait qu'à la situation de la France.

« En admettant que l'Empereur Napoléon lui-même ou que ses serviteurs sentent le besoin de changer de direction, est-il en mesure de reculer? »

Lord Cowley me dit : « Je conçois que vous puissiez avoir des doutes à ce sujet; il en est autrement de ma part. Louis-Napoléon est un jongleur habile et osé; il a du jarret, et les sauts périlleux ne l'effrayent pas. Le dégoût général de la situation actuelle qui se prononce en France lui viendra en aide pour faire volte-face.

« — Et le cousin? demandai-je à lord Cowley. — Le cousin n'exerce pas sur l'Empereur d'autre influence que celle de la peur, et pour le pays il n'est qu'un objet de peu d'estime.

« — Eh bien, dis-je à lord Cowley, avancez ici avec confiance, et vous ne tarderez pas à vous convaincre des vérités suivantes. L'Empereur sait ce qu'il veut et ce qu'il ne saurait vouloir. Ce qu'il veut, c'est la paix, avec ses garanties légales et rationnelles. Il ne cherche rien en dehors des limites de son Empire, si ce n'est la réciprocité des égards que se doivent les États. Ce à l'égard de quoi il n'admettra jamais une concession, c'est au détriment d'un principe. Il veut et doit vouloir ce que doivent vouloir tous les pouvoirs qui savent se respecter eux-mêmes et d'autres pouvoirs. »

Tel est le résumé d'un entretien qui a duré plus d'une heure, et qui me laisse l'impression que mon interlocuteur est animé d'un bon esprit. Ce qui dans notre entretien a pour moi le plus de valeur, c'est ce qui concerne l'attitude du Cabinet anglais dans la mission de son représentant officiel en France, qui est son intermédiaire dans ce moment à Vienne. C'est ce qui m'engage à vous faire part de ce que m'a dit lord Cowley.

Quant au jugement qu'il porte sur la situation de la France *extra et intra muros*, ses impressions se rencontrent en tout point avec les miennes.

5 mars.

2026. Je vous adresse ces lignes pour vous engager à jeter les yeux sur l'article de la *Patrie* que rapporte l'*Indépendance* de ce jour. Il sort évidemment du Cabinet de Louis-Napoléon.

Je ne saurais admettre comme possible un *tohu-bohu* plus complet de pensées, de volonté, de gêne, de sophismes à la place de raisons, de recherches pour rendre clair l'injustifiable, en le noyant dans un amas de paroles vides de sens.

L'aveu est clair, que ce dont il retourne, c'est la *question d'Italie*, c'est-à-dire, une question qui est et qui restera un spectre jusqu'à ce qu'elle soit rendue *définissable* et par cela même *compréhensible*. Qu'ont de commun avec la *question d'Italie*, et Waterloo, et Sébastopol, et les larmes du duc de Richelieu, etc., etc. ?

La *Patrie* dit : « *Il importe que l'Italie échappe à cette alternative terrible d'une révolution ou d'un asservissement.* »

L'Autriche sera d'accord avec cette solution. Mais alors, dites comment vous entendez servir la cause que l'Autriche entend servir de son côté. Cette cause pourra-t-elle être servie par des paroles vides de sens, telles que celles de nationalité, de respect pour le principe de non-intervention, et le fait d'une intervention permanente de la France en faveur de la Révolution, d'un appel à l'insurrection des populations contre leurs Gouvernements, et par le cri non dissimulé et proféré sous des injures à l'Autriche du mot : « Ote-toi de là que je m'y mette » ?

Ce qui est clair, c'est que Louis-Napoléon se moque du monde.

Posez hardiment les questions, et qu'elles soient rendues publiques avec les réponses !

3 avril.

2027. En même temps que je vous rends compte de mes impressions sur la déplorable position où se trouve placée la

chose publique (je ne trouve pas d'autre nom pour désigner la situation), je vous envoie une sorte de complément de notre dernier entretien.

Les nouvelles de chaque jour annulent mes facultés et paralysent ainsi ma bonne volonté *de penseur et de spectateur du désarroi dans lequel sont entrés les intérêts les plus graves de la société.*

Sur quel point de départ puis-je en effet asseoir un travail inutile pour ceux qui sentent et qui voient ce que je vois et ce que je sens? Celui sur lequel peut être fondé un exposé logique de la situation *du jour* change d'aspect *d'heure en heure.*

L'Europe ressemble à un vase dans lequel les substances les plus diverses sont en évolution, en une fermentation non spiritueuse, mais dissolvante, dont le mouvement empêche la cristallisation des substances homogènes. Reconnaître cette vérité, ce n'est pas se tromper, mais rien de plus.

Je m'arrête dès lors à quelques propositions que je formule dans les termes les plus simples, et qui rendent le mieux compte de mes impressions.

1° L'Europe se trouve en présence d'une perturbation qui est le produit, non d'une révolution nouvelle, mais de celle qui a pris son essor en France il y a soixante-dix ans. *Sociale* de sa nature, cette révolution a bouleversé jusque dans ses fondements le pays dans lequel elle a pris naissance, et elle a étendu son action sur les autres États.

2° Huit banqueroutes*, que des systèmes de gouvernement fondés sur des théories privées de toute saine pratique ont imposées à la France, et qui composent en toute vérité son histoire pendant les dernières soixante-dix années, marquent-elles la fin de la détestable situation dans laquelle se trouve placé le second Empire sous le troisième Napoléon?

Certainement non. La neuvième banqueroute *gouvernement-*

* *Liste des banqueroutes qui ont eu lieu en France dans le cours des dernières soixante-dix années :*

1° *Entre les années 1789-1791.*

Banqueroute de la réforme des abus ayant existé sous le régime de la

tale est conforme aux règles sur lesquelles peut seul être fondé un calcul de probabilités. Ce pronostic me conduit toutefois à une remarque d'une valeur bien importante.

La France a seule traversé jusqu'à cette heure les maux d'une révolution sociale; les lois qui la régissent, son administration intérieure, en un mot, sa vie intérieure, sont les produits de la chute de l'ancien édifice social et de la construction du nouveau.

Il suffit de l'existence de ce fait pour rendre palpable la différence qui existe entre les dangers que la Révolution offre à la France actuelle, produit d'une révolution consommée, et ceux dont elle menace tous les autres États placés sur des bases historiques. Le fait constaté par l'épreuve de plus d'un demi-siècle, et qui en même temps est la conséquence de la différence qui existe entre les dangers que les crises révolutionnaires offrent à la France et aux autres États, — c'est que ce qui pour ces États serait une cause de bouleversement de tout l'ordre de choses qui constitue leur vie et leur existence, — n'a plus pour la France d'autre valeur que celle d'une révolution de palais.

3° Réduite à sa plus simple expression, la situation actuelle se compose des éléments suivants :

Une France construite sur les principes de 1789 et appelée

France et signalés dans les cahiers des députés aux états généraux en juillet 1789, et celle du programme d'une *royauté constitutionnelle*.

2° *Entre les années 1791-1794.*

Celle de la République une et indivisible et de la Terreur.

3° *Entre les années 1795-1799.*

Celle de la République directoriale.

4° *Entre les années 1799-1804.*

Celle de la République consulaire.

5° *Entre les années 1804-1814.*

Banqueroute de l'Empire.

6° *Entre les années 1814-1830.*

Celle de la Royauté légitime restaurée.

7° *Entre les années 1830-1848.*

Celle de la Royauté parlementaire.

8° *Entre les années 1848-1851.*

Banqueroute de la République modérée.

D'après une note autographe du prince.

(*Note de l'Editeur.*)

par cela même à la défense de théories condamnables sous tous les aspects moraux et pratiques, se dresse en face de l'Europe menacée par l'application de ces prétendus principes, décorés par le Chef actuel du grand Empire du nom — d'idées napoléoniennes.

A la tête de l'Europe (ou ce qui est la même chose, des bases de vie sur lesquelles repose l'antique société), se présente en pleine évidence l'Autriche, et cela par suite des conditions mêmes sur lesquelles repose l'existence de l'Empire. Rien dans l'antagonisme qui existe entre les deux grands corps politiques continentaux n'est arbitraire, tout en lui est inévitable. Il faut reconnaître le *fait* et l'admettre ; car, quelque pénible que puisse parfois être le fait dans son application, l'Autriche ne peut vivre qu'à l'aide des conditions sur lesquelles repose son existence comme corps *politique*. Il en est de même de la vie de la France nouvelle, et bien évidemment de celle même de son Chef actuel. Les deux situations offrent toutefois une différence absolue. Les conditions sur lesquelles repose l'existence de notre Empire sont pures de leur nature, tandis que celles sur lesquelles repose le pouvoir dictatorial de l'Empereur des Français sont fautives et condamnent leur défenseur à vivre d'*habiletés* au milieu de dangers contre lesquels il n'y a point de remède.

Je termine l'exposé qui précède par le verdict suivant :

Quelque grave que soit la position dans laquelle se trouve notre Empire, toute capitulation avec un principe l'exposerait à la ruine.

C'est ce que sent l'Empereur des Français et avec lui la gent révolutionnaire, à quelque secte qu'appartiennent ses suppôts. C'est ce qui engage le Cabinet à ses ordres dans les voies tortueuses qu'il suit et dont l'objet est de placer notre Cour dans l'alternative de se compromettre, soit par un éclat intempêtif, soit par l'abandon de sa position morale.

Vous avez le sentiment que chaque jour augmente les brouillards qui obscurcissent la situation. C'est ce que veut l'adversaire de l'Autriche, et en quoi l'aident nos anciens alliés, aux dépens de leur propre intérêt et par suite de faux calculs,

quel que soit le point de vue sous lequel ils puissent être abordés. La cause que défend l'Autriche est celle de tout pouvoir régulier; aussi n'est-elle pas désavouée *dans sa base* par les Cabinets de Londres, de Berlin et de Saint-Pétersbourg; c'est dans le mode de défense de cette cause que les trois Cabinets obéissent à de déplorables influences. Pour le prouver, il me suffira de m'arrêter à l'idée *d'un Congrès chargé d'une tâche préventive*; idée absurde de sa nature, et cela non-seulement à l'égard de son objet, mais également à celui du moyen de le servir, et avant tout enveloppée dans les brouillards.

De quel Cabinet est émanée la première proposition? Si je ne me trompe, la lumière manque encore à cet égard, et je me contente de l'attribuer à un *chercheur de remèdes* inspiré soit par des vues de conciliation, soit par des vues opposées, mais en tout état de cause peu soucieux de la valeur de sa proposition. Un congrès? *Pourquoi?* Une prise en considération? *De quoi?* Une délibération? *Sur quoi?* En vérité, il y a dans la crudité de la proposition un mépris pour les égards dus au simple *bon sens*, de nature à effrayer tout penseur à froid. C'est ce dont je n'entends pas m'occuper, mais de la position que fait à notre Cour la phase dans laquelle est entrée la grande énigme du jour.

C'est à celui ou à ceux qui font une proposition à désigner l'objet qu'ils ont en vue. Le Cabinet Impérial a admis l'idée de la réunion, quelque confuse que soit la proposition; il a pu en agir ainsi, vu le *respect pour les traités* professé par le Cabinet de Saint-Pétersbourg. De quoi s'agit-il, en dernière analyse, pour l'Autriche et pour l'Europe? De la reconnaissance d'un principe avec lequel aucune capitulation n'est admissible, ni pour les Gouvernements, ni pour les gouvernés.

Que le Cabinet tienne ferme, non-seulement sur le principe, mais sur son application à toute solution admissible; c'est ce que je lui demande dans son intérêt et dans celui du corps social tout entier. Advienne alors que pourra!

Voilà ce que j'avais à vous dire et ce que — je ne saurais en

douter — avec tous les esprits et cœurs droits, vous vous dites à vous-même.

Veillez, mon cher comte, faire prendre, par un de vos employés, copie de ma lettre de ce jour ; je tiens à pouvoir la consulter pour le repos de ma conscience.

Je vous prie d'attacher une certaine valeur à la *seconde partie* de ma remarque n° 2. Elle porte sur un fait dont les conséquences sont depuis longtemps frappantes à mes yeux, et bien que je n'aie encore jamais entendu quelqu'un faire cette observation, rien ne me prouve que mon impression soit erronée. En admettant la justesse de ma remarque, vous trouverez en elle une cause qui explique la différence qui, au point de vue d'une impunité relative, existe dans le danger que la propagande révolutionnaire offre à la France et aux autres États.

Metternich à Rossini,

Vienne, 11 avril.

2028. Mon cher maestro, je vous donne ce titre, parce qu'il vous appartient à un tel point que nulle volonté humaine, fût-elle même la vôtre propre, ne saurait vous en dépouiller. M. Lumley m'a procuré une vraie satisfaction en me racontant qu'il venait d'entendre par vous et chez vous des sons admirables de la lyre que vous tenez sous clef, cachée, enfouie en vous-même. Pourquoi vous constituez-vous geôlier et pourquoi préférez-vous cette tâche à celle d'être le dispensateur de nobles jouissances? Le monde a besoin d'*harmonie*; je suis amateur passionné de cette puissance, dont le champ est vaste et comporte des subdivisions. Vous, qui êtes le chef de l'une de celles qui, dans leur ensemble, composent les grands bienfaits, vous n'avez pas le droit de vous taire. Voilà mon jugement clairement formulé.

Je vous regarde comme en demeure fixe à Paris. De là au séjour qu'en règle je fais annuellement aux bords du Rhin, il n'y a qu'un pas. Quand vous saurez que je suis au Johan-

nisberg, venez m'y voir, et n'oubliez pas que l'homme sur lequel pèse cette année le cinquantième anniversaire de son entrée à un lourd ministère n'a plus devant lui qu'un espace de vie fort restreint.

Brouillon d'une lettre de Metternich, daté du 17 avril 1859 (sans adresse).

2029. *Jacta est alea**. La chose est naturelle et, par conséquent, une suite naturelle de la situation. La manière dont l'affaire a été engagée est-elle correcte? Je me permets d'en douter sérieusement, et cela pour les raisons suivantes :

1° Au lieu de contrecarrer l'entente rapide que l'Angleterre avait en vue en envoyant lord Cowley en mission, par l'acceptation de la proposition franco-russe d'un congrès, le Cabinet autrichien aurait dû plutôt décliner cette proposition.

Par l'acceptation de cette proposition, qui n'est qu'un leurre, et par le précédent qu'elle crée et qui préjuge l'avenir, l'Autriche commet une faute dont la France saura profiter.

2° On croit prévenir le mal en désarmant la Sardaigne. J'ai condamné *ab ovo* l'idée de demander le désarmement de la Sardaigne comme n'étant pas pratique dans l'application. Aussi l'Angleterre a-t-elle cru devoir remplacer l'idée de cette demande par celle d'un désarmement général, c'est-à-dire par une idée qui n'est également qu'un simple jeu de mots.

En revenant à la demande du désarmement de la Sardaigne, échappera-t-on aux conséquences de la faute commise? Je ne le crois pas.

La situation effective se décompose, comme toutes les situations politiques, en deux éléments : l'élément moral et l'élément matériel.

La difficulté inhérente à la situation du jour provient du fait étrange qu'il y a aujourd'hui un grand Empire dont la vie n'est à tous les égards, au dedans comme au dehors, qu'erreur et que mensonge.

* Le 17 avril, l'Autriche adressa à la Sardaigne son ultimatum, dans lequel elle demandait la mise de l'armée sarde sur le pied de paix et le licenciement des volontaires.

(Note de l'Éditeur.)

Cet Empire, c'est l'Empire français. En face de lui se trouve l'Empire d'Autriche, parce que les conditions essentielles de sa vie lui font une loi du culte de la vérité.

Il faut donc qu'entre les Empires se déroule une lutte qui tient à différentes causes.

L'Autriche vit de principes, la France s'égaré dans des théories et dans des convoitises ; rien n'est arbitraire dans la situation des deux pays ; les Empires sont soumis à des lois naturelles que le napoléonisme ne peut accepter à moins de cesser d'être. La lutte est donc naturellement inégale entre la société civile, qui arrive à sa plus haute expression dans la vie politique, et le napoléonisme.

On peut réunir des contradictions, mais on ne peut plus les concilier. Entre des contrastes comme celui qui consiste dans des faits positifs comme la vie et la mort, l'idée de conciliation aboutit forcément au mal chronique. L'expérience a montré où conduit une conciliation de ce genre ! Il ne saurait être question du retour à la santé ; tout au plus pourrait-il s'agir d'une mort plus ou moins prochaine.

Metternich à son fils Richard.

Vienne, le 29 avril.

2050. Le manifeste impérial* publié aujourd'hui te sera parvenu en même temps que cette lettre, sinon plus tôt. Il est franc, concis, par conséquent bien rédigé, et tout le public le comprend dans ce sens. On ne peut demander à une publication officielle de ce genre ni plus ni autre chose. La lutte entre aujourd'hui dans sa première phase ; sur le terrain matériel, la situation se dessine nettement : tout l'Empire se sent plus à

* Dans le manifeste de guerre lancé contre le Piémont le 28 avril, il est dit que l'Empereur est obligé, quoique bien à contre-cœur, de prendre les armes pour défendre son bon droit ; qu'il a toujours généreusement traité la Sardaigne, après l'avoir vaincue dans deux campagnes, mais qu'il est forcé de prendre les armes pour la troisième fois ; qu'il espère bien ne pas rester seul, attendu que la cause de l'Autriche est aussi la cause de l'Allemagne.

(Note de l'Éditeur.)

l'aise que sous la pression d'un état de choses où *personne*, pas même ceux qui étaient le mieux instruits, n'était capable de s'orienter. La tâche politique portait le caractère du grand mal (ou plutôt de l'état de langueur) dont souffre tout le corps social et qu'on ne peut définir que comme une lutte entre le mensonge et la vérité, entre le droit et l'injustice, entre le calcul réfléchi et la passion qui ne raisonne pas.

Bien que cette lutte remonte au delà du siècle actuel, on voit apparaître une différence capitale dans la position morale des forces révolutionnaires. Au commencement du siècle, on voyait la *lie de l'erreur* à la tête des partis en lutte; aujourd'hui, la Révolution s'est abritée sous des couronnes. Dans cet état de choses, l'absurdité se montre au premier rang. Il ne peut pas y avoir de *couronnes radicales*; des couronnes libérales sont des chimères qui n'ont rien de pratique; elles ne sont que le masque dont l'*autocratie absolue* sait se couvrir tant que ce masque ne tombe pas fatalement.

Le dernier de ces cas caractérise la situation dans laquelle Napoléon III s'est enfermé; or, pour faire voir clairement les contradictions que cette situation présente, il suffit de l'impossibilité de résoudre le problème suivant : jouer en même temps à l'autocrate dans son propre pays et au révolutionnaire dans les pays étrangers.

On peut pendant quelque temps faire prendre patience aux imbéciles, mais le vrai parti radical n'en contient pas; il vise au positif, et si une alliance entre un Cavour et un Napoléon est possible, c'est-à-dire une alliance qui n'est qu'une partie au plus fin, il ne peut point en exister entre Napoléon et les mazzinistes. Il est impossible de concevoir une situation plus mauvaise — je parle de la situation personnelle — que celle de l'Empereur des Français. *Dixi*, et j'attends!

Pauline et Sophie* vont très-bien; il ne leur manque que toi. Depuis hier, la timidité de la dernière en ma présence commence à disparaître. Elle court sans se gêner de sa chambre à la mienne, traverse par conséquent toute une enfilade de

* La femme et la fille de l'Éditeur.

(Note de l'Éditeur.)

pièces, et sert de messagère entre Pauline et moi. Un vieux mendiant avec un bâton à la main passait dans la rue. En l'apercevant, Sophie s'est écriée : « Voilà grand-papa ! » Mais ses sentiments ne se bornent pas à cette impression ; hier, elle a dit à sa mère et à sa grand-mère qu'elle voulait m'épouser, et, du reste, l'idée de mariage l'occupe beaucoup. Cette idée est un peu précoce, il faut en convenir ; elle me rappelle le mot de mon frère, alors âgé de quatre ou cinq ans, qui voulait épouser notre gouverneur, piariste plus que sexagénaire ! Aucun des deux souhaits ne s'est réalisé.

Tout ce que je sais de Paul, c'est qu'il y a huit jours il était à Montechiaro. *Vale.*

5 mai.

2051. On ne peut rien écrire aujourd'hui sur la situation, car aux jours où l'*action* est maîtresse du terrain, il faut que la *pensée* elle-même fasse une pause. Les impressions transmises par les sens extérieurs, la vue et l'ouïe, doivent être prises en considération et fournissent matière à des calculs qui, pour avoir quelque valeur, doivent reposer sur la vérité (la plus simple et la plus prosaïque), et non sur l'erreur et le mensonge.

Tous les jours on voit mieux de quel côté, dans la lutte actuelle, se trouve la vérité, de quel côté trône l'erreur. Je laisse à d'autres le soin de calculer le nombre de ceux qui se sentent déçus. Je ne suis pas de ceux-là, c'est ma conscience qui me le dit. Tu m'as entendu dire, il y a déjà longtemps de cela, qu'un des grands maux du temps, c'est la *méconnaissance du vrai sens des mots* *.

Aujourd'hui, il ne saurait y avoir de doute à cet égard, mais

* Parmi les papiers du prince se trouve un recueil de notes autographes sous cette rubrique : *Mots employés à contre-sens*, c'est-à-dire mots qui, bien appliqués, sont l'expression de la vérité, mais qui, employés de travers, deviennent la source de maux incalculables. Parmi ces mots il faut, d'après Metternich, ranger entre autres les locutions suivantes : partage des pouvoirs, souveraineté du peuple, les principes éternels de 1789, les droits fondamentaux, la civilisation, le principe de non-intervention, le juste milieu, la pondération des pouvoirs, l'opinion publique, la nationalité, la bureaucratie, etc. Nous nous réservons de publier peut-être ces notes ultérieurement.

(Note de l'Éditeur.)

malheureusement les suites de la faute sont par trop évidentes. Dans le cours des dernières années, les pouvoirs protecteurs ont parlé et reparlé sans pouvoir se mettre d'accord sur l'acception à donner aux mots : *paix, valeur des traités, droits et devoirs de la vie internationale, droit d'immixtion des pouvoirs souverains* dans les actes d'autres pouvoirs du même genre, et sur le sens qu'il convient d'attribuer aux idées de *nationalité, etc.*

De cette manière, le véritable moyen d'arriver à une entente (parce qu'il est le plus simple), la *discussion*, est devenu la source d'une confusion infinie. Aujourd'hui, c'est le canon qui parle ; il parle du moins un langage *intelligible*. Quelque grand que puisse être le mal, quelque menaçant qu'il soit, la situation n'en est pas moins meilleure qu'autrefois. Quant à moi, je ne connais que la vie et la mort, et *entre les deux, la santé; la langueur comme état intermédiaire* m'est antipathique. Je laisse à d'autres tempéraments la satisfaction de s'en contenter.

On doit être aussi bien renseigné à Dresde que nous le sommes ici de la manière dont les choses vont à Paris. L'Empereur n'est pas sur un lit de roses, il n'en saurait être autrement. Le mensonge est un triste point d'appui, même pour un autocrate.

Je t'écrirai s'il devient possible que tu viennes chercher ta femme et ton enfant ici. Dès que je le saurai, tu en seras informé.

L'affaire de Parme* n'est pas sans valeur morale. Où l'*esprit populaire* italien se montre-t-il mieux, dans le peuple ou dans l'officine du carbonarisme? N'est-il pas clair que les mots « affaires d'Italie » signifient tout autre chose que le vœu des populations du pays? *Vale.*

* La contre-révolution à Parme, qui eut pour conséquence le rétablissement du gouvernement légitime (mais seulement pour peu de temps).

(Note de l'Éditeur.)

Esquisse d'un travail de Metternich du 9 mai 1859 (sans adresse).

2052. 1. La mission du feld-maréchal prince de Windischgraetz demande avant tout qu'on soit fixé sur l'objet qui la motive, et cela à un double point de vue : à celui de l'affaire elle-même et à celui du choix de la personne qui doit la conduire.

2. Relativement à l'objet de l'affaire, il y a une grande différence entre une *manifestation* et une *négociation*.

Il ne peut sans doute être question que d'une manifestation, car il est évident qu'entre nous et la Cour de Russie, qui nous est hostile à tous les égards, il n'y a pas matière à négociation.

S'il y a de grandes différences dans les situations et dans les positions de la Prusse et de la Russie, comparées à la nôtre, il convient également d'en tenir compte dans une mission du prince de Windischgraetz à Berlin et à Saint-Pétersbourg (ou plutôt *par* Berlin à Saint-Pétersbourg). Si dans tous les cas l'idée d'une *négociation*, appliquée à la situation de la Prusse vis-à-vis de l'Autriche, pouvait avoir un sens, on ne saurait appliquer cette idée également à la position de la Russie. Mais, même s'il en était autrement, l'intervention d'une personnalité aussi haute que celle du feld-maréchal ne conviendrait pas à une simple tentative faite pour voir si dans l'état actuel des choses une négociation avec la Russie serait possible.

3. On ne peut donner qu'une direction à une *manifestation* de l'Empereur contre le Souverain de la Russie. L'Empereur ne peut pas *se plaindre*, car toute plainte proférée par nous serait interprétée et exploitée par le Cabinet russe, qui s'est laissé entraîner dans les voies les plus regrettables, comme l'aveu d'un sentiment de faiblesse et une demande de secours indirecte.

Un exposé des faits qui se sont passés dans les dernières années serait tout aussi peu approprié à la situation du jour, car cela ne mènerait qu'à des controverses, dont le résultat serait non pas d'amener une entente entre les deux Cours, mais de les aigrir l'une contre l'autre.

On ne peut donc trouver aucune autre matière à une manifestation de l'Empereur d'Autriche que la déclaration suivante :

a. « Que Sa Majesté Impériale, s'élevant au-dessus de toute manœuvre politique, se considère comme le défenseur, battu en brèche par l'esprit subversif, des bases mêmes de la société, du droit des gens, du respect des traités et des droits de souveraineté, ainsi que de leur libre application dans le domaine de la vie intérieure comme de la vie internationale des États. »

b. « Que Sa Majesté Impériale ne recherche et ne prétend pour Elle rien qu'Elle ne reconnaisse également comme un droit pour les autres; que toutefois Elle a besoin, pour être forte, de la conviction rassurante que ses amis reconnaissent également la situation telle que Sa Majesté l'a indiquée et admise. »

D'une définition exacte de la situation et de la concordance des sentiments des Monarques avec ceux de Sa Majesté Impériale sortirait peut-être la base du rétablissement de la paix rompue par la méconnaissance des principes en question de la part des puissances qui sont en guerre avec l'Autriche.

Comme, d'après ma conviction, il ne saurait être question aujourd'hui d'une négociation entre notre Cour et celle de Russie, et que, par suite, la mission du feld-maréchal prince de Windischgraetz se réduirait nécessairement à une manifestation, il suffirait de faire connaître le but de cette mission à la Cour royale d'Angleterre, ainsi que le commandent les règles de la plus simple prudence. Je ne puis me défendre de la conviction que l'Angleterre ne restera pas étrangère à la lutte et qu'elle ne pourra qu'être avec nous, parce que le sentiment national anglais est, avant tout, le sentiment du *droit*. En négligeant de faire connaître la mission d'une haute personnalité en Russie, on fournirait aux adversaires que l'Autriche compte en Angleterre une occasion de se rapprocher de la puissance avec laquelle l'Angleterre a des attaches qu'elle cherche à rompre, occasion que le Cabinet français et le Cabinet russe ne manqueraient pas de saisir pour contrecarrer l'Autriche.

Si l'on admet ce que j'ai dit plus haut, les considérations suivantes viennent se placer en première ligne :

a. L'aspect sous lequel m'apparaît la mission du prince de Windischgraetz en Russie n'exclut pas l'urgence qu'il y a à mettre le prince (bien qu'il ne soit qu'un envoyé personnel adressé par Sa Majesté l'Empereur à l'Empereur de Russie) au courant de la situation actuelle du Cabinet autrichien vis-à-vis des autres Cours.

b. J'ai déjà dit qu'il était urgent que le feld-maréchal allât à Saint-Pétersbourg *par Berlin*; les raisons du fait sont palpables.

Si, pour parler, le feld-maréchal peut se prévaloir d'une entente avec la Prusse, sa parole aura bien plus d'autorité à Saint-Pétersbourg. S'il se présente dans cette ville sans connaître exactement ce que la Prusse veut ou ne veut pas, le Cabinet russe saura exploiter cette ignorance contre nous et s'en faire une arme pour nous éconduire.

c. Le moment du départ du prince ne peut, selon moi, être déterminé que par des faits auxquels on peut s'attendre d'un jour à l'autre. Parmi ceux qu'on peut prévoir, je me permettrai d'en indiquer deux :

1. Quelle sera l'attitude que le ministère anglais prendra à la suite des élections pour le Parlement qui viennent d'avoir lieu? C'est ce que nous saurons au premier jour.

2. Quel sera le résultat du premier fait de guerre*?

Metternich à lady Westmoreland.

Vienne, le 20 mai.

2055. Vous avez pensé au 15 mai (anniversaire de la naissance du prince de Metternich), et je vous en remercie. Je pense à vous tous les jours, et chaque jour me fait sentir la priva-

* Tout ce que nous savons sur le sujet dont il est question ici, c'est que dans les premiers jours de juillet 1859 (par conséquent, quelques semaines après la mort de Metternich), le prince de Windischgraetz alla en mission particulière à Berlin pour discuter avec Son Altesse Royale le prince régent l'é-

tion que les distances font peser sur ceux qui sont dignes d'être amis. Ce n'est pas une félicitation que vous m'avez adressée; ce sont des souvenirs et des regrets que nous partageons réciproquement. Comment, en effet, féliciter un ami du quatre-vingt-sixième anniversaire de sa venue au monde, non dans le monde tel que le Créateur l'a fait, mais tel que le triste don de la *liberté d'agir* a permis aux mortels de l'arranger à leurs propres risques et dépens! Les hommes se sont (la chose est plus évidente aujourd'hui qu'à aucune époque de l'histoire) fort mal acquittés de leur devoir, et pour prononcer ce jugement, je me reconnais le droit de faire appel au simple *bon sens* (dont je remercie Dieu de m'avoir accordé l'usage); de plus, il m'a accordé un laps de temps plus long qu'il n'entre dans les destinées ordinaires des individus d'en disposer, pour observer la marche des événements, c'est-à-dire celle des hommes, car ce sont les *hommes* qui font les *affaires*.

Voici, ma chère amie, une remarque rétrospective qui se rapporte à ma vie. L'année actuelle a de particulier pour moi qu'elle clôt la soixante-dixième année de la Révolution française, la cinquantième de ma vie ministérielle, la soixante-cinquième de mon entrée dans celle des affaires. Ajoutez aux soixante-dix années écoulées depuis le bouleversement social seize années de vie dans le monde antédiluvien, et vous arriverez au 15 mai dernier, et, croyez-moi sur parole, durant ce long cours d'années, j'ai senti et reconnu comme *vrai* ce qui aujourd'hui m'est démontré être la vérité. Si quelqu'un devait s'aviser de mettre en doute la fixité de mes impressions et celle de ma conviction, je vous appellerais comme témoin à l'égard des quarante-six dernières années. Votre conscience viendra à l'appui de ce que j'avance.

Quel est mon jugement à l'égard de la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la *société* dans la composition de laquelle les *corps politiques* ne comptent que comme des individualités?

ventualité d'une intervention armée relativement à la rupture survenue entre l'Autriche et la France; cette mission prit fin par suite des préliminaires de paix signés à Villafranca, le 11 juillet, entre l'Autriche et la France.

(Note de l'Éditeur.)

« Jamais la société n'a éprouvé une perturbation égale — ni même semblable à celle de la présente tourmente. »

Ce qui constitue cette situation, c'est le fait qu'elle est le produit d'une lutte à mort engagée entre la vérité et le mensonge, entre le bon droit et les adversaires de tout droit, entre les défenseurs de la vérité *véritable* (qui est le produit naturel de l'ordre, sans lequel la vérité n'est qu'un vain mot) et la tyrannie la moins supportable, qui est celle qui se pare de misérables et de dégoûtants oripeaux, tels que les *prétendus* principes de 1789 proclamés sous le titre d'*Idées napoléoniennes*. Je dis que la lutte une fois engagée sur le terrain des principes et des fausses prétentions est une lutte *à mort*, car la raison éternelle le veut ainsi. Ce qui n'est point un sujet de doute, c'est que la vérité triomphera, en définitive, du mensonge, car elle est impérissable de sa nature. Il en est autrement des chances que courent les combattants et des ruines qui pourront être les conséquences de la lutte et de sa durée.

Si vous voulez savoir ce que je pense à l'égard des causes qui ont conduit à une aussi détestable situation, je n'ai point de difficulté à les caractériser dans les termes suivants. Il faut, pour ne pas se tromper, s'avouer que ces causes se réduisent dans leur plus simple expression à une incommensurable somme de faux mouvements dans les directions les plus diverses, en tête desquels il faut placer l'existence d'un jongleur habile et les faiblesses humaines qui produisent les dupes dans les rangs des hommes de bonne foi.

Voilà ce à quoi je suis arrivé à la suite d'une longue observation des affaires, dont la majeure partie pèchent par cela même qu'elles sont qualifiées d'affaires sans en avoir la valeur. Ce sont *les choses* qui constituent *les affaires*, et non *des mots* à double et triple entente, qui mènent droit au gâchis moral et par suite au gâchis matériel, en conduisant à la recherche d'*expédients* privés de toute saine application.

Vous voyez que je n'entre pas dans ma quatre-vingt-septième année le cœur réjoui. Ce que je vous permets d'admettre, par contre, c'est que je jouis d'une pleine tranquillité de conscience.

Je ne saurais songer à un séjour au Johannisberg pour cette année. Mes projets se limitent à la Bohême. Je regrette cette gêne, parce qu'elle ne me permet pas d'espérer que nous puissions nous rencontrer. Êtes-vous même sûre de pouvoir jouer le rôle si enviable de touriste sur le Rhin?

Rien n'est sûr aujourd'hui que le respect et l'amitié que je vous porte; sentiment sur lequel les idées et les convoitises napoléoniennes n'ont aucune prise.

Tout à vous de cœur et d'âme.

Metternich au D^r Travers Twiss.

Vienne, .. mai.

2054. Je commence cette lettre sans savoir le jour de la date de son envoi. Je tiens à vous dire que j'ai retrouvé dans celle que vous m'avez adressée le 4 et le 5 mai, mes propres impressions sur la grave situation où se trouve l'Europe. Vous êtes ami de la vérité; nous devons dès lors nous rencontrer dans toutes les circonstances dans lesquelles cette puissance se trouve directement engagée. Votre esprit suit une ligne droite; il en est de même de la direction que suit le mien; nos jugements ne peuvent ainsi se croiser. Vous êtes Anglais et je suis Allemand et Autrichien; rien n'empêche que nous nous comprenions: nous sommes de la même race; vous êtes sage et je le suis également, et nous savons dès lors faire, dans toutes les circonstances où le cas se présente, la juste part qui leur appartient aux conditions dans lesquelles se trouvent placés les corps politiques.

Voici ce qui pour moi a la valeur de la vérité dans la situation actuelle, — de la vérité dépouillée de tout fard et prise en considération sans idées préconçues.

La lutte — et une lutte à mort — est engagée aujourd'hui entre la vérité et le mensonge, entre le droit et la négation, entre les conditions fautes desquelles la paix morale et la paix matérielle avec ses conséquences naturelles, l'ordre et la

liberté (la véritable et non la fausse), — deviennent une impossibilité.

La situation présente n'est pas nouvelle, elle est la suite de la révolution qui aujourd'hui compte soixante-dix années d'existence depuis qu'elle s'est montrée à moi. Dans tout le cours de cet espace de temps (relativement long et court), l'Autriche, attaquée par elle dans les bases de son existence, a soutenu la lutte avec son ennemie. Elle a su souffrir sans se décourager, et après vingt années de guerre, nonobstant les maux que ce long combat lui a infligés, elle a su servir en 1813 de point de ralliement à l'Europe désolée. L'Europe a remporté la victoire sur la Révolution incarnée dans une individualité; cette individualité abattue, l'Europe a joui de la plus longue paix consignée dans les annales de son histoire. La sagesse et la modération des vainqueurs, également sans précédents dans l'histoire, ont rétabli les bases les plus indispensables pour la reconstruction d'un nouvel édifice social, telles que le respect pour l'indépendance des corps politiques et pour la vie internationale.

Ce qui malheureusement n'a que trop été mis à l'écart, c'est la durée impossible à éviter des conséquences de la perturbation morale causée *par la Révolution* passée de l'état *flagrant* à un *état chronique*.

Cette erreur ne tombe pas à la charge de l'Autriche. Son Gouvernement ne s'est point rendu coupable de cette faute. Il ne s'est pas arrêté aux conséquences pénibles, mais inévitables, de la voix de la conscience. L'Empire s'est établi sur la *base de la vérité*, dont les *principes* n'offrent que les formules. L'Autriche a dû subir les conséquences de sa position, en tête desquelles s'est trouvé son isolement politique, et elle s'y est soumise. Comment les choses se trouvent-elles placées aujourd'hui?

Il me semble que la réponse à cette question ne saurait être douteuse. La position a subi un changement notable. Couverte de brouillard et de fumée, elle est devenue reconnaissable à la vue même des masses, condamnées, par cela même qu'elles sont des masses, à servir de pâture aux *habiles*. Les

spectres ont pris un corps, et les *partis* ont perdu leur force jusqu'ici prédominante sur la réalité réduite à ses termes les plus simples. C'est le troisième *Napoléon* de nom et le deuxième de fait, qui dans le cours des derniers quinze mois a rendu (certes à ses dépens) ce service au monde. Animé d'un esprit de justice peu méritoire devant le tribunal de la plus simple raison, je me plais à lui reconnaître ce mérite, dont toutefois une part peut être réclamée par Orsini et son crime médité. L'Empereur du 16 janvier 1858 n'a plus été celui du 14. L'auteur des *Idées napoléoniennes* a été sauvé matériellement de l'atteinte des bombes fulminantes, mais il n'en a pas été de même moralement.

Aujourd'hui que les dés sont sortis du cornet *, c'est le sort qui décidera du gain ou de la perte de la partie. Je dis *de la partie*, mais non *de la cause*. Dans une lutte engagée entre le respect pour les bases impérissables de l'ordre et les conditions de la mort pour la société, les choses deviennent claires. La société périra-t-elle? Un sot peut seul en admettre la possibilité.

Ce que les hommes de sens ne peuvent se cacher, c'est le mal incalculable que la ruine de l'ordre social et sa conséquence inévitable, — une ère de complète anarchie qui se présenterait comme le passage d'un état de choses détruit à un ordre de choses nouveau, — causeraient au monde.

Un ordre de choses nouveau! Y en a-t-il un de possible qui ne reposât sur les principes sur lesquels peut seul reposer l'ordre? Oui, le défenseur actuel du respect dû à ces principes pourra succomber dans la lutte à laquelle le sort l'a condamné, mais ce ne seront ni les soi-disant principes de 1789, formulés en *idées napoléoniennes*, ni leur défenseur, qui pourront jouir de leur triomphe ou le célébrer.

Tout ce que vous venez de lire, mon cher Twiss, dépasse la valeur de phrases. Ce sont des vérités dépourvues de fard, et ce n'est surtout pas *de la politique* que j'ai entendu faire. Si vous tenez à un jugement *politique*, changez ainsi la phrase

* Le 20 mai eut lieu la première rencontre entre les Français et les Autrichiens à Montebello.
(*Note de l'Éditeur.*)

par laquelle j'ai clos l'alinéa précédent : « Ce n'est ni la France ni son dictateur actuel qui feront la conquête de l'Europe et qui auront jamais à célébrer un pareil triomphe* . »

DERNIERS JOURS ET MORT DE METTERNICH.

LETTRE DU BARON ALEXANDRE DE HUBNER A L'ÉDITEUR.

TRÈS-CHER AMI,

Vous désirez que je vous donne quelques détails sur les derniers jours de la vie de votre père, sur ces jours que j'ai passés près de lui, plus heureux en cela que le fils qu'il aimait tant et qui était alors absent. Vous les trouverez dans les feuilles ci-jointes.

Tout à vous.

HUBNER.

Vienne, le 26 mai 1883.

(Annexe de la lettre.)

La guerre avec la France venait d'éclater. Le 3 mai 1859, je demandai mes passe-ports, quittai Paris le lendemain et arrivai à Vienne le soir du 6 mai. Je me rendis aussitôt chez le comte de Buol, ministre des affaires étrangères ; je fus ensuite reçu par l'Empereur, et, à une heure déjà avancée, j'allai au Rennweg chez le prince de Metternich. Je le trouvai au salon, entouré de sa famille et de quelques amis intimes. Il me conduisit dans son cabinet, où, encore tout ému d'une visite

* Cette lettre est restée inachevée et n'a pas été envoyée à son adresse. C'est, à notre connaissance, le dernier document sorti de la plume du prince.

(Note de l'Éditeur.)

dont l'Empereur l'avait honoré dans la matinée, il me parla de la gravité de la situation.

Les jours suivants, je passai au Rennweg toutes mes heures de loisir et toutes les soirées. Ce fut une période d'angoisses continuelles. Le vénérable prince partageait l'agitation dans laquelle nous étions tous. Les longues heures que j'ai passées à causer avec lui ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Il analysait la situation, indiquait les avantages et les inconvénients de notre attitude ; il écrivait aussi beaucoup : c'étaient la plupart du temps de courts mémoires qu'il me lisait sur les affaires intérieures, sur les changements qu'entraînerait la retraite imminente du comte de Buol, sur les vicissitudes de la campagne qui venait de s'ouvrir et sur leurs conséquences possibles.

Parfois il reportait ses regards vers le passé, vers la plus brillante époque de sa carrière diplomatique, alors que, brisant les liens dont la France avait enlacé l'Autriche, il amenait son pays à conclure une alliance avec la Prusse et la Russie, et que, devenu l'âme de la coalition, il prenait une part décisive à l'œuvre de la délivrance, à la rupture du joug étranger et au renversement de Napoléon I^{er}.

Il se plaisait particulièrement à parler de ses longs et persévérants efforts pour maintenir la concorde parmi les grandes puissances et, quand elle était menacée, pour trouver un « centre d'entente », comme il disait, ce qui lui avait permis d'assurer à l'Europe le bienfait de trente-trois années de paix.

Comme toujours, il parlait de l'Empereur François avec amour et avec admiration. Lui-même, disait-il, n'était pas un Richelieu, et François I^{er} n'était pas un Louis XIII. Il n'était que le ministre de l'Empereur, son premier ministre, mais non pas son ministre unique. Sauf un cas (pendant la première campagne turco-russe, en 1828), c'était toujours lui qui avait décidé des questions sur le terrain de la politique extérieure. Il n'en était pas de même dans la politique intérieure. Là, il avait rencontré souvent des obstacles insurmontables. Mais, en deçà des limites qui lui étaient tracées et qu'il n'avait ni la volonté

ni le pouvoir de franchir, la direction des affaires a été, sous le règne de l'Empereur François I^{er}, entre ses mains. Dans les moments d'embarras, grands ou petits, c'était toujours à ses lumières qu'on avait recours. Néanmoins, dans les questions de politique intérieure, il devait suivre une voie toute tracée. La pensée dominante de l'Empereur était la conservation de l'ancienne société chrétienne. Des innovations dans le sens des constitutions modernes faisaient horreur à François I^{er}. Plus ces formes se propageaient sur le continent, plus le Souverain cherchait le salut dans l'isolement de la Monarchie par rapport à l'étranger. A mesure que les sociétés secrètes étendirent leurs funestes ramifications dans les deux péninsules du Sud, on vit chez nous la police, véritable arme à deux tranchants, redoubler d'activité. L'air s'épaissit dans la maison hermétiquement fermée. Nombre d'esprits généreux se sentirent poussés vers les rangs de l'opposition, et comme elle ne trouvait pas de base légale dans un État absolutiste, l'opposition fut révolutionnaire et passa pour telle.

La Monarchie, dont l'immobilité contrastait avec les transformations progressives de ses voisines occidentales, tomba peu à peu dans une situation qui ne pouvait se prolonger. Personne ne reconnut le péril plus tôt et mieux que le prince de Metternich. Aussi songea-t-il en temps utile aux moyens de remédier au mal. Mais il n'arriva pas à faire triompher ses vues. Après la mort de l'Empereur, on trouva dans le bureau de Sa Majesté différentes propositions sur les affaires intérieures les plus importantes, propositions auxquelles on n'avait pas donné de suite.

Le chancelier d'État était convaincu que, soutenu par la confiance et par l'autorité du Souverain, il pouvait entreprendre l'œuvre réformatrice sans risquer d'être entraîné à d'autres concessions. L'Empereur en doutait. La révolution de Juillet en France le confirma dans son opinion. A qui les événements auraient-ils donné raison? C'est ainsi que François I^{er} mourut sans avoir rien fait de décisif.

Sa mort ouvre une phase nouvelle dans la vie publique du prince. Il fut et il est encore fréquemment désigné comme le

représentant de l'absolutisme, tandis qu'il était monarchiste, mais non absolutiste; un adversaire du constitutionnalisme moderne, mais non pas un ennemi de la liberté. Partout où il le pouvait, il cherchait à agir dans ce sens; mais — que de fois le lui ai-je entendu dire à lui-même! — il était obligé de compter avec les facteurs donnés, c'est-à-dire que ses efforts se brisaient contre la résistance d'une coterie puissante, qui était puissante parce qu'elle tenait les fils de l'administration entre ses mains. Celui qui la dirigeait passait pour un protagoniste des idées libérales, tandis qu'il n'était que le chef nominal d'une bureaucratie momifiée. Le prince de Metternich, encore entouré de l'éclat de la puissance, se sentait paralysé, et il l'était en effet. Pourquoi ne s'est-il pas retiré à ce moment-là? Je me suis souvent posé cette question autrefois. Aujourd'hui que l'expérience m'a éclairé, je comprendrais que le prince soit resté à son poste, quand même il ne m'aurait pas lui-même expliqué ses raisons. Il faisait corps avec l'édifice politique tel qu'il s'était constitué depuis la fin du Saint-Empire et les guerres de l'indépendance. Sa retraite était synonyme d'un revirement incalculable dans ses suites. Voilà pourquoi il est resté. Aussi n'était-il pas tout à fait seul. Le comte Charles de Clam-Martinitz, aide de camp général de l'Empereur Ferdinand, homme doué de grandes qualités intellectuelles et possédant une grande variété de connaissances, d'une énergie et d'une fermeté de caractère remarquables, très-influent à la Cour, et qui était encore dans toute la force de la maturité, a été l'ami et le confident du prince, dont il partageait les sentiments, et qui voyait en lui l'espoir de l'Autriche. Tout à coup, en 1840, la mort l'enleva.

Le chancelier d'État était donc réduit à ses propres forces. Résolu à poursuivre sa tâche, bien qu'il fût convaincu qu'il était impossible de la remplir, il resta encore au gouvernail pendant huit années entières. S'il est vrai que les mortels expient presque toujours ici-bas le bonheur dont ils ont joui, le prince Clément-Lothaire de Metternich n'a pas échappé à la destinée commune. A une longue période de succès, de reconnaissance, de gloire, d'honneurs, succéda une période de

luttés obscures et stériles, de sombres pressentiments, et, ce qui était plus cruel que tout le reste, la conviction de l'impossibilité de continuer à suivre les anciens errements aussi bien que de les abandonner tout à coup. Lorsque, le 1^{er} mars 1848, il m'envoya à Milan, il me dit : « Tout le monde veut qu'on fasse quelque chose. Mais la maison est trop vieille et trop dégradée pour qu'il soit possible de pratiquer des fenêtres et des portes dans les murs. Il faudrait bâtir à neuf. Ce ne sont pas les idées qui me manquent pour cela, mais c'est la puissance et le temps. »

N'attendant rien de l'avenir, mais ne repoussant pas toute espérance, il ne songea plus qu'à dérober nos infirmités et nos faiblesses aux regards de l'étranger.

C'est ainsi que la révolution de Mars l'atteignit sans le surprendre.

J'ai résumé dans ce qui précède ce qu'il m'a souvent dit autrefois de son passé, mais particulièrement ce qu'il m'a dit à Richmond, peu de temps après sa retraite. C'est ainsi qu'il s'est peint lui-même. Ce n'est pas moi qui ai fait ce tableau, c'est lui. Il jugeait ses adversaires et ses ennemis avec une impartialité et une douceur vraiment remarquables. Pas une plainte, pas un reproche, pas une accusation, pas la moindre trace d'amertume ou de ressentiment, car ces sentiments étaient étrangers à son grand cœur. On peut dire de lui comme du grand cardinal Alexandre Farnèse : *Nullas unquam ultus inimicorum injurias*.

Le 15 mai, il célébra le quatre-vingt-sixième anniversaire de sa naissance. A table il fut gai et parla beaucoup, mais nous fûmes péniblement frappés du changement qui s'était opéré dans sa personne.

Le 25 au soir, je devais partir pour Naples. Je passai encore toute la matinée auprès de lui. Nous fîmes une petite promenade dans le jardin ; il s'appuyait sur mon bras. Je fus surpris de trouver le fardeau si léger. Puis je le suivis dans son cabinet. La conversation fut vive et animée. Quand je le quittai, il me dit à plusieurs reprises et avec force : « J'ai été un rocher de l'ordre. » J'avais déjà fermé la porte lorsque je

la rouvris doucement pour contempler encore une fois le grand homme d'État. Il était là, assis à son bureau, la plume à la main, le regard pensif et perdu dans l'espace, droit, calme, fier, majestueux, tel que je l'avais vu si souvent autrefois à la chancellerie d'État dans tout l'éclat de la puissance. Cette ombre qui précède la mort et que j'avais cru remarquer dans les derniers jours, avait disparu de son visage. Un rayon de soleil éclairait la pièce, et le reflet de la lumière transfigurait ses nobles traits. Au bout de quelques instants il m'aperçut sous la porte, attacha sur moi un long regard empreint d'une profonde bienveillance, puis il se détourna en disant à demi-voix : « Un rocher de l'ordre. »

Quelques semaines plus tard je recevais à Castellamare la nouvelle de sa mort. Bientôt après mon départ le contre-coup s'était fait sentir. L'agitation, la tension d'esprit continuelle, le désir de travailler encore dans ses derniers jours pour la patrie, la douleur que lui avaient causée les malheureux débuts de la campagne, avaient épuisé le reste de ses forces. Le 10 juin, il se fit encore promener au jardin dans une chaise roulante. Son ami de jeunesse, l'ancien ambassadeur à Londres, le prince Paul Esterhazy, marchait à côté de lui. Le lendemain matin, pendant qu'il s'habillait, il eut une courte syncope. Le docteur Jaeger, qui le soignait depuis de longues années, le fit mettre au lit. Les membres de la famille séjournant à Vienne ; ses filles, la princesse Herminie, la comtesse Mélanie Zichy et le mari de celle-ci ; sa petite-fille et sa bru, la princesse Pauline de Metternich, son plus jeune fils Lothaire, auxquels se joignirent quelques vieux amis, l'ancien président de la Diète le comte de Münch, le prince Paul Esterhazy, le baron Josika, autrefois chancelier de Cour en Transylvanie, M. de Pilat et le comte de Rechberg, nouvellement nommé

ministre des affaires étrangères, entouraient son lit. Il reçut les sacrements ; ne pouvant déjà plus parler, il bénit les siens d'un geste qui s'adressait sans doute à ses fils Richard et Paul, qui étaient sur le théâtre de la guerre, et s'éteignit doucement et sans agonie, le 11 juin 1859, vers midi.

ÉPILOGUE.

L'œuvre est achevée, le problème est résolu tel qu'il s'était posé à notre esprit. Traverser la vie féconde du chancelier d'État en s'appuyant sur les documents qu'il a laissés, c'était une tâche ardue, mais qui nous est devenue chère.

Le résultat matériel de notre travail est là. Tous ces écrits réunis et classés méthodiquement, où se déroule en son entier l'image de la vie du prince de Metternich, forment huit forts volumes. Il n'est pas étonnant que l'œuvre ait pris de pareilles proportions, si l'on songe à la longue et vaste carrière du prince et à l'interminable fécondité de son esprit.

Le principal but de cette publication était de mettre en lumière, par la production de nombreux documents, les idées dont le chancelier s'est inspiré, sur le terrain de l'action, dans toutes les grandes questions et dans

toutes les affaires importantes. Il n'entrait pas et il ne pouvait pas entrer dans nos vues d'aller plus loin, de suivre, en citant les preuves à l'appui, toutes les affaires depuis leur origine jusqu'à leur règlement définitif, de fournir des matériaux complets pour des monographies.

Ainsi que nous l'avons déjà rappelé dans une autre circonstance, notre tâche a été singulièrement facilitée par le concours bienveillant et éclairé de collaborateurs dévoués à notre œuvre. Nous sommes heureux d'exprimer encore une fois toute notre reconnaissance à ceux qui nous ont aidés de leurs conseils et de leur personne. L'éditeur se fait un plaisir et un devoir de le répéter ici. Il éprouve notamment le besoin de redire quel vaillant auxiliaire il a trouvé dans son ami et principal collaborateur, M. le conseiller aulique de *Klinkowstrœm*, qui a entrepris, avec un dévouement au-dessus de tout éloge, la tâche difficile de réunir les matériaux de l'édifice et d'élever l'édifice lui-même, en déployant un zèle infatigable pour mener cette entreprise à bonne fin.

Nous offrons aussi nos sincères remerciements à MM. les libraires : *Braunüller*, de Vienne; *Plon*, de Paris, et *Bentley*, de Londres; nous les remercions de l'empressement éclairé et des soins intelligents qu'ils ont apportés à l'exécution de l'œuvre sortie de leurs maisons. De même, relativement à l'édition originale allemande de l'ouvrage que l'éditeur a naturellement observée de plus près, il ne peut que rendre un éclatant hommage à M. Charles *Fromme*, le directeur de la célèbre imprimerie I. et R. de la Cour, qui

s'est acquitté de sa tâche avec autant de zèle que de succès.

Les hommes spéciaux élaboreront les matériaux amassés dans cet ouvrage et exploiteront cette mine dans l'intérêt du but scientifique qu'ils pourront poursuivre, afin de dégager la figure historique du chancelier d'État autrichien des actes de sa vie publique, et de lui donner des traits plus accentués qu'il n'était possible d'après les données connues jusqu'à ce jour.

Dans ces ouvrages de l'avenir, trois grands moments, où son activité diplomatique a joué un rôle considérable, se placeront sans doute au premier rang et seront appréciés comme ils le méritent. Ce sont ceux qui marquent :

La chute du dictateur et la délivrance de l'Europe du joug de Napoléon I^{er},

La reconstitution et l'agrandissement de la puissance de l'Autriche,

Les bienfaits d'une longue paix accordée aux peuples fatigués.

Résultats historiques d'une portée universelle, auxquels le nom de Metternich restera attaché pour toujours!

En jugeant les qualités politiques du prince d'après les documents reproduits dans cet ouvrage, les historiens consciencieux prendront acte des principes qui guidaient sa politique, cette politique qui a reçu sa direction au milieu des orages de la première République, ainsi que de la constance inébranlable avec laquelle il a suivi la voie qu'il s'était tracée. La Monarchie légitime, fondée sur la société telle que l'histoire l'avait faite, et

animée de l'esprit du christianisme : voilà quel était son idéal politique, et il regardait comme la tâche la plus noble de sa vie de réunir tous les Souverains sur cette base. Personne n'ignore le succès dont ses efforts furent couronnés pendant un long espace de temps. Pourrait-on expliquer autrement la position, unique dans l'histoire, qu'il a occupée vis-à-vis des plus grands monarques, cette position due à la haute confiance qu'il leur inspirait, qui le mettait en rapport continu avec les têtes couronnées, et qui lui a permis d'exercer une influence décisive, une influence qui lui a fait souvent donner par les ministres de son époque le surnom de *ministre européen* ?

Il n'appartient pas à son fils, à celui qui, à partir de sa plus tendre jeunesse, a pu admirer de près, pendant trente ans, la haute intelligence, la noblesse d'âme du chancelier d'État et son dévouement à sa grande mission, il n'appartient pas au témoin immédiat de l'activité infatigable, du zèle jaloux qu'il a déployés pour l'honneur et le bien de sa patrie, de rehausser par un éclat étranger une gloire qui parle assez haut par elle-même, et de mêler sa voix à la grande voix de son père.

Il doit se contenter de renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même, où il trouvera dans des documents authentiques ce que le cœur du fils serait si heureux de dire. Qu'on nous permette seulement une courte remarque.

Lorsque l'histoire a depuis longtemps déjà retracé à grands traits les actions des hommes qui ont joué un rôle marquant, l'historien est toujours encore curieux de détails qui animent la peinture des caractères. A cet égard, les nombreuses notes intimes qui figurent dans

l'ouvrage fournissent d'abondants matériaux à ceux qui tiennent à connaître ce que le chancelier d'État avait l'habitude d'appeler la « marche de son esprit », aussi bien qu'à ceux qui voudraient retrouver l'homme privé dans le cercle étroit de ses amis et de sa famille. Que ceux qui prendront le livre en main ne négligent pas de pénétrer dans la vie intime du prince, où, dans une perpétuelle succession de joie et de douleur, éclate son inébranlable confiance en Dieu ; qu'ils ne dédaignent pas de suivre dans son exil volontaire le chancelier d'État retiré de la vie publique, celui dont la voix puissante retentissait autrefois au loin. Là ils n'entendront pas une plainte sur les injustices subies, pas une récrimination contre les adversaires d'autrefois ; ils verront avec émotion le vieillard relégué sur la terre étrangère s'intéresser toujours avec la même passion aux destinées de sa patrie, ils ressentiront l'impression bienfaisante de l'égalité d'une âme forte, de la sérénité pleine de tolérance d'une âme tendre au milieu de situations cruelles, dans des heures douloureuses comme celle où, pensant à son jardin qu'il a dû quitter, il écrit à sa fille : « Salue de ma part le lilas s'il est en fleur. »

Et maintenant je dépose la plume avec la satisfaction que donne le devoir rempli.

Plein de confiance dans l'arrêt de l'histoire, qui sera d'autant plus juste qu'on aura répandu plus de lumière sur la vie du grand homme d'État, et animé par le vœu filial que l'Autriche paye son tribut de reconnaissance à celui qui a dirigé si longtemps et dans des temps si difficiles les destinées de cet État, en ce qui concerne

ses relations extérieures, je termine cet ouvrage ainsi que je l'ai commencé, par ces mots :

« En livrant cet ouvrage à la publicité, je rends hommage à la mémoire de mon père. »

Le prince RICHARD DE METTERNICH.

Château de Plass, la veille de Noël 1883.

FIN DU TOME HUITIÈME.

INDEX ANALYTIQUE

DE LA DEUXIÈME ET DE LA TROISIÈME PARTIE

DU TOME III AU TOME VIII

Les membres non régnants des Maisons souveraines, dans le cas où ils n'ont pas de titre particulier (celui de duc), ainsi que les Souverains des petits Etats, sont désignés sous le nom du pays auquel ils appartiennent.

- AARIF-EFFENDI, ambassadeur de Turquie à Vienne, VIII, 552.
- ABBAS-MIRZA, prince persan, IV, 484.
- ABD EL-KADER, émir kabyle, VI, 420.
- ABD UL-MEDJID, Sultan, VI, 373, 378-386, 420, 435, 446 ss., 452 ss., 455, 457 ss., 478, 481, 483, 486, 509, 544, 549, 612, 676 ss., 709; VIII, 353, 354, 358, 372, 388, 389, 552, 553, 554.
- ABERDEEN (Georges Gordon, lord), homme d'État anglais, VI, 486, 489, 500, 513, 524, 529, 593, 596; V, 5, 48, 67, 622; VI, 333, 558, 560, 587, 591, 593, 597 ss., 658, 679, 685, 690; VII, 5, 23, 75, 78, 89, 100, 129, 140, 327; VIII, 19, 41, 204, 346, 347, 549.
- ABRANTÈS (duchesse d'), Joséphine-Laurette Junot, née Parmon, écrivain, V, 115; VI, 410.
- ACERENZA (Jeanne, duchesse d'), née princesse de Courlande et Sagan, VI, 518.
- ACKERMANN, professeur de théologie à Vienne, III, 236; IV, 435, 471, 473, 476, 483, 574, 575.
- A'COURT (sir William). Voir HEYTESBURY.
- ADAIR (sir Robert), membre du Parlement, écrivain et auparavant ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Vienne, VI, 91.
- ADAMS (sir Frédéric), IV, 201.
- ADÉLAÏDE, femme du Roi Guillaume IV, Reine douairière de la Grande-Bretagne, née princesse de Saxe-Meiningen, VIII, 238.
- ACOULT (madame d'), dame d'honneur de la duchesse d'Angoulême, V, 256; VI, 111, 112.
- AILESBUY (Marie, marquise d'), VIII, 20.
- ALAVA (Miguel d'), général et diplomate espagnol, VI, 35.
- ALBANI (Joseph-Clément), cardinal secrétaire d'État sous Pie VIII, et cardinal légat de Bologne sous Léon XII, III, 24, 186, 192; IV, 57 ss., 180 ss., 588; V, 150, 377.
- ALBANY (Louise, comtesse d'), née princesse de Stolberg-Guedre, veuve de Charles-Édouard Stuart, prince d'Écosse, III, 30.
- ALBERT, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, mari de la Reine Victoria d'Angleterre, VI, 401, 517, 601, 663; VII, 18, 75, 78, 128, 129; VIII, 24, 171, 310, 453, 455.
- ALBONI (Marietta, madame), chanteuse d'opéra, mariée plus tard au comte Pepoli, VII, 80.
- ALBRECHT, directeur de Cabinet prussien, III, 278.
- ALCUDIA (don Antonio Saavedra, comte d'), ancien ministre espagnol, partisan et agent diplomatique de Don Carlos, V, 611, 612; VI, 15, 54,

- 61, 94 ss., 203, 211, 392, 596.
- ALDBOROUGH (lady), IV, 559.
- ALDENBURG (Roger, baron d'), actuellement conseiller intime I. R. et ministre plénipotentiaire, VI, 525 ss., 661; VIII, 91, 110, 132, 134, 137, 145, 370, 373.
- ALDINI (Giovanni, chevalier d'), professeur de chimie à Milan, V, 248, 255.
- ALEMBERT (d'), Jean Le Rond, mathématicien et philosophe français, III, 59.
- ALEXANDRA FEODOROVNA, Impératrice de Russie, née princesse Charlotte de Prusse, IV, 498, 591; V, 451; VI, 68, 70 ss., 82, 241, 293 ss., 407 ss., 648; VII, 152.
- ALEXANDRE I^{er}, Empereur de Russie, III, 54 ss., 61, 90, 121, 126, 130 ss., 131, 132, 133, 144, 152, 153, 154, 165, 166, 173, 226, 229, 235, 236, 254, 255, 259, 305, 331, 337, 351, 357, 360, 363, 365, 368, 371, 372 ss., 411, 412, 425, 426 ss., 449, 450, 455 ss., 460, 466, 472, 474 ss., 475, 477, 478, 483, 492, 493, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 506, 519, 524, 530, 531, 534, 536, 537, 539, 543, 544, 546, 547, 549, 550, 551, 552, 553, 559, 561, 562, 563, 564, 565, 570, 575, 576, 580, 581, 582, 588, 589, 590, 595, 596, 599, 601, 602, 607, 621, 630; IV, 4, 6, 12, 18, 19, 22, 24, 28, 34, 62, 66, 69, 70, 71, 72, 74, 76, 79, 80, 82, 83, 85, 86, 91, 92, 93, 100, 101, 114, 130, 133, 135, 137, 138, 140, 147, 179, 185, 186, 190, 191, 205, 217, 258, 269, 271, 272, 276, 278, 279, 282, 294, 300, 304, 306, 310, 330, 335, 350, 366, 434, 451, 565, 568, 571, 579, 591, 602; V, 8, 19, 76, 118, 160, 450; VI, 69, 128; VII, 174, 283, 365, 367.
- ALEXANDRE II, Empereur de Russie, autrefois grand-duc héritier, VIII, 634, 636.
- ALEXANDRE VI, Pape, III, 60.
- ALFIERI (Vittorio), poète italien, III, 30, 455, 465.
- ALI, pacha de Janina, III, 535.
- ALI-BEY, fils de Reschid-Pacha, VI, 639.
- ALIBAUD (Louis), connu par son attentat contre la vie de Louis-Philippe, VI, 146, 152.
- ALLARD (Jean-François), généralissime et ministre de la guerre de Rundschit Shing, VI, 289.
- ALLEYE, diplomate anglais, V, 613, 618.
- ALOPÉUS (Maximilien, baron), diplomate russe, III, 416.
- ALTENSTEIN (baron d'), ministre prussien, IV, 99.
- ALTIERI (Luigi), prince, cardinal, nonce pontifical à Vienne, VII, 67, 68, 561.
- ALVANLEY (William Arden, lord), VI, 65, 126, 131, 254.
- ALVENSLEBEN (Albert, comte d'), homme d'État prussien, V, 556 ss., 568, 629.
- ALVENSLEBEN (d'), auteur d'une biographie de Metternich, VIII, 161.
- AMADÉ (Alexandrine, comtesse), plus tard mariée sous le nom de comtesse Wurmband, VI, 316.
- AMBROGIO, chanteur, III, 540.
- AMÉLIE, Reine de Saxe, née princesse de Bavière, VII, 70.
- AMMANATI (Bartolomeo), sculpteur et architecte italien du seizième siècle, VI, 258.
- ANCILLON (Frédéric d'), ministre prussien, IV, 142, 191, 489, 492; V, 202, 252, 396, 406, 410, 412, 433 ss., 442, 446 ss., 453, 472 ss., 480, 537 ss., 543, 555, 556, 568, 569, 572, 573, 609, 622, 629; VI, 4 ss., 69, 71, 72, 168, 174.
- ANDLAU (François, baron), diplomate badois, V, 256, 564, 577, 578; VI, 22, 331, 344, 405, 536; VIII, 115.
- ANDRASSY (Georges, comte), V, 248, 250.
- ANDRÉ (o'), baron, agent diplomatique français, VII, 558.
- ANDRIAN (Victor, baron d'), envoyé

- de l'Empire à Londres et écrivain politique, VIII, 30, 31, 36, 43.
- ANGLESEY (Henri-William Paÿet, marquis d'), général anglais, VI, 10.
- ANGLETERRE (prince régent d'). Voir GEORGES IV.
- ANGLETERRE (Élisabeth, princesse d'), III, 114, 157.
- ANGOUËME (Louis-Antoine, duc d'), comte de Marnes, « Dauphin », fils du comte d'Artois, qui fut plus tard le Roi Charles X, III, 527; IV, 51, 56, 163, 172; VI, 281; VII, 6.
- ANGOUËME (Marie-Thérèse, duchesse d'), « Dauphine », fille du Roi Louis XVI, IV, 163, 172; V, 254, 256, 290, 298; VI, 540.
- ANHALT-COETHEN (Henri, duc d'), VII, 75, 77.
- ANHALT-COETHEN (Julie, duchesse d'), née comtesse de Brandebourg, V, 100; VI, 17, 597; VII, 85.
- ANHALT-DESSAU (Léopold, duc d'), VII, 76.
- ANHALT-DESSAU (Frédérique, duchesse d'), née princesse de Prusse, VII, 76.
- ANNA PAULOWNA, Reine des Pays-Bas, femme du Roi Guillaume II, née grande-duchesse de Russie, VIII, 14, 63, 281.
- ANSALDI, chef d'insurgés napolitains, III, 470.
- ANTONELLI (Giacomo), cardinal secrétaire d'État, VIII, 343.
- ANTONINI (Emilio, baron), diplomate napolitain, VI, 662.
- ANTRAIQUES (Emmanuel-Louis-Henri Delannay, comte d'), royaliste français, plus tard conseiller d'État russe, IV, 195.
- APPEL (Christian, baron d'), aide de camp général de l'Empereur François I^{er}, plus tard général de cavalerie, V, 262, 443, 445, 652.
- APPONYI (Antoine, comte), ambassadeur d'Autriche à Paris, III, 36; IV, 88, 273, 296, 341, 348, 421, 519; V, 9, 11, 15, 108, 227, 331, 410, 559; VI, 122, 155, 170, 272, 275, 278, 354, 393, 413, 414, 434, 500, 507, 509; VII, 15), 215, 216, 217, 219, 220, 404, 413, 436, 458, 460, 461, 462, 508, 556; VIII, 134, 421.
- APPONYI (Georges, comte), vice-chancelier de Cour hongrois, plus tard chancelier de Cour et *judex curiæ*, VII, 17, 18, 617.
- APPONYI (Rodolphe I^{er}, comte), diplomate autrichien, VI, 529, 600.
- APPONYI (Rodolphe II, comte), diplomate autrichien, plus tard ambassadeur I. R. à Londres et à Paris, VI, 533, 609.
- APPONYI (Anna, comtesse), née comtesse de Benkendorff, VI, 243, 533, 600, 657.
- APPONYI (Julie, comtesse), née comtesse Sztáray, VI, 657.
- APPONYI (Thérèse, comtesse), née comtesse Nogarola, III, 28; VI, 243, 533; VIII, 135.
- APRAXIN (comte), diplomate russe, V, 255.
- AQUILA (Louis, comte d'), prince royal des Deux-Siciles, VI, 684 ss., 689, 701.
- ARCO (Charles, comte d'), conseiller du Royaume bavarois, III, 413; VII, 413.
- ARCO (?), comte, VII, 74.
- ARENBERG (Auguste-Romuald, prince d'), VII, 69.
- ARENBERG (Pierre, prince d'), IV, 278; VI, 657; VIII, 64, 83, 90, 101, 265.
- ARCOUT (Apollinaire, comte d'), ministre du commerce français, V, 128, 599.
- ARLINCOURT (Victor, vicomte d'), écrivain français, IV, 279.
- ARMFELDT (Gustave-Maurice, comte d'), gentilhomme suédois et conseiller de l'Empereur Alexandre I^{er}, IV, 195.
- ARNDT, intendant du prince de Metternich, III, 115, 116, 122.
- ARNDT (Ernest-Maurice), poète allemand, III, 396; VIII, 462.

- ARNETH (Antonia, madame d'), née Adamberger, VI, 423.
- ARNIM (Adolphe, comte d'), ministre prussien, VII, 155.
- ARNIM (Henri, comte d'), diplomate prussien, VII, 158, 159, 163, 272, 305, 315, 327, 610.
- ARNIM (Henri-Alexandre, baron d'), homme d'État prussien, écrivain politique, VIII, 468, 513.
- AROST (?), III, 61.
- ARTHBER (Rodolphe DE), grand négociant à Vienne, VI, 395; VII, 343.
- ARTHAUD (madame), autrefois femme de charge de lady Jersey, VIII, 69, 71.
- ASHLEY (lady), fille de lady Palmerston, VIII, 45.
- ASPRE (Constantin, baron d'), général autrichien, III, 41, 209, 231; V, 241, 564.
- ASTURIEN (don Charles-Louis, prince DES), infant d'Espagne, plus tard comte de Montemolin, VI, 150, 598, 615, 621, 658, 700; VII, 70, 121; VIII, 27, 28.
- ATTEMS (Ignace, comte d'), VII, 8.
- AUERSPERG (Charles, comte d'), général autrichien, VII, 310, 311, 407; VIII, 35.
- AUERSPERG (Maximilien, comte d'), général autrichien, VI, 268.
- AUERSPERG (Vincent, prince d'), plus tard grand chambellan I. R., VI, 237, 395.
- AUERSPERG (Marie, comtesse d'), née comtesse d'Attems, femme du poète Anastasius Grün, VII, 8.
- AUERSWALD (Jean-Adolphe-Erdmann d'), major général prussien, député au Parlement de Francfort, VIII, 34, 193.
- AUMALE (Henri, duc d'), fils du Roi Louis-Philippe, VI, 682, 684 ss., 690.
- AUTRICHE (Albert, Archiduc d'), feld-maréchal, VI, 102, 103, 121, 266, 312, 325, 345, 400, 401, 402, 422, 465, 466, 467; VIII, 119, 140.
- AUTRICHE (Antoine, Archiduc d'), grand maître de l'Ordre Teutonique, VI, 7.
- AUTRICHE (Charles, Archiduc d'), frère de l'Empereur François I^{er}, feld-maréchal, VI, 7, 9, 10, 99, 239.
- AUTRICHE (Charles-Ferdinand, Archiduc d'), fils de l'Archiduc Charles, VI, 513.
- AUTRICHE (Charles-Louis, Archiduc d'), fils de l'Archiduc François-Charles, VI, 11; VIII, 115, 126, 136.
- AUTRICHE (tienne, Archiduc d'), fils de l'Archiduc palatin Joseph, plus tard Palatin lui-même, VI, 312, 317, 515, 521, 523; VII, 80, 81, 85, 104, 157, 161, 163, 304, 312, 319.
- AUTRICHE (Ferdinand-Charles d'Este, Archiduc d'), feld-maréchal, IV, 201, 297, 309, 265.
- AUTRICHE (Ferdinand-Maximilien, Archiduc d'), fils de l'Archiduc François-Charles, plus tard Empereur du Mexique, V, 51, 225, 243, 247, 568; VIII, 75, 141.
- AUTRICHE (François-Charles, Archiduc d'), second fils de l'Empereur François I^{er}, IV, 112, 129, 261; V, 225, 230, 427, 555, 560; VII, 68, 150, 317, 534; VIII, 12, 19, 25, 39, 44, 117, 141.
- AUTRICHE (François-Joseph, Archiduc d'), fils aîné de l'Archiduc François-Charles, S. M. l'Empereur régnant actuel François-Joseph I^{er}, III, 7 ss.
- AUTRICHE (Frédéric, Archiduc d'), fils de l'Archiduc Charles, vice-amiral, VI, 328, 367, 372, 421, 449, 509, 510, 513.
- AUTRICHE (Guillaume, Archiduc d'), grand maître de l'Ordre Teutonique, VIII, 115, 126.
- AUTRICHE (Jean, Archiduc d'), feld-maréchal I. R., frère de l'Empereur François I^{er}, administrateur de l'Empire d'Allemagne, V, 652; VI, 69, 121, 168, 179, 308, 315, 423;

- VII, 9, 10, 145, 186; VIII, 24, 25, 26, 35, 40, 129, 456, 460, 469.
- AUTRICHE (Joseph, Archiduc d'), palatin de Hongrie, frère de l'Empereur François I^{er}, VI, 517.
- AUTRICHE (Louis, Archiduc d'), frère de l'Empereur François I^{er}, général d'artillerie, IV, 235; V, 651, 652, 675; VI, 19, 85, 86, 101 ss., 121, 128, 131, 211, 215, 217 ss., 228, 234, 237, 240, 315, 329; 542 ss., 619, 626, 628, 632 ss.; VIII, 12, 35, 121, 150, 221.
- AUTRICHE (Louis-Victor, Archiduc d'), VIII, 131.
- AUTRICHE (Maximilien d'Este, Archiduc d'), grand maître de l'Ordre Teutonique, VII, 310; VIII, 116.
- AUTRICHE (Régnier, Archiduc d'), Vice-Roi de Lombardie et de Vénétie, III, 350; VI, 127, 517, 522; VII, 475, 477; VIII, 138.
- AUTRICHE (Rodolphe, Archiduc d'), cardinal, frère de l'Empereur François I^{er}, III, 250.
- AUTRICHE (Rodolphe, Archiduc d'), prince héritier, VIII, 291.
- AUTRICHE (Caroline, Archiduchesse d'), fille de l'Empereur François I^{er}, plus tard femme du prince Frédéric-Auguste, devenu dans la suite Roi de Saxe, III, 215, 217, 261.
- AUTRICHE (Clémentine-Marie, Archiduchesse d'), fille de l'Empereur François I^{er}, princesse de Salerne, III, 78; VI, 121.
- AUTRICHE (Élisabeth, Archiduchesse d'), fille de l'Archiduc palatin Joseph, IV, 285.
- AUTRICHE (Hermine, Archiduchesse d'), fille de l'Archiduc palatin Joseph, V, 250, 251.
- AUTRICHE (Hildegarde, Archiduchesse d'), née princesse de Bavière, femme de l'Archiduc Albert, VII, 5, 79, 147, 307, 316.
- AUTRICHE (Léopoldine, Archiduchesse d'), fille de l'Empereur François I^{er}, femme de Dom Pedro, III, 6, 23-43, 45, 50, 163.
- AUTRICHE (Marie, Archiduchesse d'), fille de l'Archiduc Charles, mariée plus tard à l'Archiduc Régnier, VII, 147, 316, 317; VIII, 95, 120.
- AUTRICHE (Marie, Archiduchesse d'), fille de l'Archiduc Joseph, Palatin de Hongrie. *Voir* BRABANT (Marie, duchesse de), VIII, 145.
- AUTRICHE (Marie-Anne-Caroline-Pie, Archiduchesse d'), fille de l'Archiduc François-Charles, VI, 386, 390.
- AUTRICHE (Marie-Dorothée, Archiduchesse d'), née princesse de Wurtemberg, femme de l'Archiduc palatin Joseph, VII, 2, 5, 307; VIII, 281.
- AUTRICHE (Marie-Élisabeth, Archiduchesse d'), née princesse de Savoie-Carignan, femme de l'Archiduc Vice-Roi Régnier, III, 350 ss.; V, 248, 258.
- AUTRICHE (Sophie, Archiduchesse d'), née princesse de Bavière, femme de l'Archiduc François-Charles, IV, 2; V, 89, 235, 241, 424, 427, 428, 444, 591, 652; IV, 11, 13, 15, 21, 23, 24, 29, 61, 99, 101, 102, 103, 106, 109, 110, 120 ss., 132, 168, 191, 195, 183, 184, 234 ss., 266, 267, 295, 308, 309, 315, 329, 386, 392, 393, 416, 419, 422, 515; VII, 5, 6, 17, 18, 66, 68, 71, 72, 85, 147, 150, 152, 163, 308, 317, 318; VIII, 10, 11, 24, 35, 58, 75, 88, 89, 92, 96, 115, 117, 118, 119, 123, 130, 132, 136, 140.
- AUTRICHE (Thérèse, Archiduchesse d'), fille de l'Archiduc Charles, plus tard femme du Roi Ferdinand II des Deux-Siciles, VI, 101, 103, 121, 123, 124, 127, 132, 147, 152, 153, 159, 398.
- AUTRICHE (la seconde et la troisième ligne de la Maison d'). *Voir* TOSCANE et MODÈNE.
- AYLON (Don Mateo Miguel d'), en-

- voyé d'Espagne à Vienne, VI, 691; VIII, 134, 616.
- AZEGLIO (Massimo, marquis D'), homme d'État sarde, VII, 299, 300, 303, 408, 443, 587.
- BABARZY (Aimeric DE), capitaine de cavalerie, attaché à la chancellerie militaire centrale de l'Empereur, auteur des *Aveux d'un soldat*, à Vienne, 1850, VIII, 95.
- BACH (Dr Alexandre, baron DE), ministre autrichien, VIII, 110, 115, 119, 130, 139, 141, 143, 526.
- BACH (Édouard), gouverneur de Linz, VIII, 112.
- BACHARACHT, consul de Russie à Bruxelles, VIII, 91.
- BACHARACHT (Thérèse DE), née de Struve, écrivain, VII, 313.
- BACOURT (M. DE), diplomate français, VII, 69.
- BADE (Charles-Louis, grand-duc DE), III, 9, 12, 233 ss., 396, 401, 412.
- BADE (Frédéric, prince DE), VI, 611, 638.
- BADE (Frédéric - Guillaume - Louis, prince régent DE), plus tard grand-duc Frédéric I^{er}, VIII, 133.
- BADE (Guillaume - Louis - Auguste, prince DE), VIII, 133.
- BADE (Léopold-Frédéric, grand-duc DE), VI, 294; VIII, 53.
- BADE (Louis, grand-duc héritier DE), VI, 611, 638, 641.
- BADE (Marie, princesse DE), actuellement duchesse de Hamilton, VI, 337, 341.
- BADE (Sophie-Wilhelmine, grande-duchesse DE), née princesse de Suède, VI, 175, 538 ss.; VIII, 111.
- BADE (Stéphanie, grande-duchesse douairière DE), VI, 337, 341, 538, 608, 638, 642; VIII, 18, 109, 110, 275.
- BAGOT (sir Charles), diplomate anglais, III, 533, 587, 589, 591 ss., 599; VI, 14; VIII, 22.
- BAGRATION (princesse DE), veuve du maréchal russe prince Pierre de Bagration, IV, 271; VIII, 132.
- BALBI (Adriano), géographe et statisticien, V, 571.
- BALBO (César, comte), historien italien, VII, 298, 300, 303, 408, 443.
- BALZAC (Honoré DE), romancier français, VI, 14, 88.
- BANDIERA (François, baron DE), plus tard contre-amiral, V, 277; VI, 328, 372, 482; VII, 5, 8.
- BANDIERA, les fils du précédent, officiers autrichiens, VII, 5, 7.
- BANDINELLI (Baccio), sculpteur du seizième siècle, VI, 258.
- BARAGA, missionnaire catholique, plus tard évêque des missions en Amérique, VI, 174.
- BARANTE (Guillaume-Prospér Brugière, baron DE), diplomate français, VI, 349, 373 ss.
- BARCLAY et PERKINS, raison sociale d'une brasserie de Londres, VIII, 186.
- BARÈRE DE VIEUZAC (Bertrand), membre de la Convention nationale, III, 531.
- BARING, banquier hollandais, III, 127.
- BARING (Henri Bingham), ministre anglais (commerce), V, 622.
- BARTHE (Félix), ministre français (justice), V, 128; VI, 197.
- BARTHÉLEMY (marquis DE), pair de France jusqu'en 1848, membre influent du parti royaliste et catholique, VIII, 562.
- BARTOLOMEO (Fra, di San Marco), célèbre peintre du seizième siècle, VI, 257.
- BASSANO (Hugues-Bernard Maret, duc DE), VIII, 417.
- BASSERMANN (Frédéric-Daniel), membre du Parlement de l'Union d'Erfurt, VIII, 317.
- BATHYANYI (Arthur, comte), VI, 648; VII, 149.
- BATHYANYI (Gustave, comte), VIII, 67, 69.
- BATHYANYI (Louis, comte), ministre

- président hongrois en 1848, VII, 85, 536, 616; VIII, 72.
- BATTHYANY (Philippe, prince), seigneur héréditaire de Németh-Ujvár, comte de Strattmann, chevalier de la Toison d'Or, VIII, 136.
- BAUER (DE), officier autrichien, V, 279.
- BAUMANN (Alexandre), archiviste du Conseil de l'Empire autrichien, auteur de chansons, de romances et de petits drames en dialecte autrichien, VI, 396, 670; VII, 18, 85, 320; VIII, 126.
- BAUMHAUER, directeur général des finances hollandaises à Java, V, 236.
- BAVIÈRE (Charles, prince DE), feld-maréchal, VI, 645.
- BAVIÈRE (Luitpold, prince DE), VI, 611; VIII, 284.
- BAVIÈRE (Augusta, princesse DE), née Archiduchesse d'Autriche, fille du grand-duc Léopold II de Toscane, femme du précédent, VIII, 284.
- BAVIÈRE (Léopoldine, électrice DE), née princesse de Modène, veuve de l'électeur Charles-Théodore, VI, 654, 665.
- BEAUFORT (duc DE), VI, 254; VIII, 18, 20, 66.
- BEAUFORT (duchesse DE), VI, 254.
- BEAUVALE (lord), ambassadeur d'Angleterre à Vienne, autrefois sir Frédéric Lamb, VI, 326, 330, 371, 407, 409, 410, 411, 413, 414, 415, 417, 418, 424, 511, 512, 523; VII, 86; VIII, 20, 29, 30, 64, 66, 125, 473, 476, 477. Voir LAMB.
- BECK (Joseph), courrier de Cabinet, VI, 54.
- BECKENDORF (D^r Georges-Philippe DE), conseiller du gouvernement prussien, III, 258.
- BECKER (Nicolas), auteur du *Chant du Rhin*, VI, 447; VIII, 288.
- BECKX (le Père), Pierre-Jean, général de la Société de Jésus, VIII, 391.
- BEDINI (abbé), auditeur à la nonciature pontificale de Vienne, VII, 67.
- BEER (D^r), professeur de médecine à l'Université de Vienne, IV, 17.
- BEER (D^r Adolphe), historiographe, VI, 570.
- BEIL, conseiller, VIII, 103.
- BEIRA (Marie-Thérèse, princesse DE), veuve, sœur de Dom Miguel, mariée en secondes noccs avec Don Carlos, VI, 203, 204, 247.
- BELGIOJOSO (les princes), VI, 244, 254, 321, 541, 542.
- BELLEGARDE (Henri, comte DE), général autrichien et président du Conseil aulique de la guerre, III, 154, 155.
- BELLIARD (Augustin-Daniel, comte), général français, V, 17, 18, 20, 22, 24, 25, 26, 29 ss.
- BELLINI (Giovanni Gian), célèbre peintre italien, IV, 561.
- BELLOCQ (chevalier), diplomate français, V, 127, 131.
- BELVÈDÈRE (Caraffa, prince), V, 377.
- BEM (Joseph), général de l'insurrection polonaise et plus tard de l'insurrection hongroise, VIII, 65.
- BENEDEK (Louis DE), lieutenant-colonel, plus tard général et commandant d'armée, VII, 148.
- BENKENDORFF (Alexandre, comte DE), aide de camp général russe, VI, 21, 23, 25, 187, 341, 533; VIII, 65.
- BENONI (?), VI, 642, 663.
- BENTINCK (lord William), amiral anglais et gouverneur général des Indes, III, 79, 80, 89; VI, 66, 289.
- BENVENUTI (Gian Antonio), cardinal légat d'Ancône, V, 133.
- BERG, député d'Oldenbourg aux conférences ministérielles allemandes, V, 629.
- BERG (Frédéric-Guillaume Rembert, comte DE), général russe, VIII, 107.
- BERGEN (et non BERG, Caroline, comtesse DE), veuve du prince électeur Guillaume II de Hesse, VIII, 267.
- BÉRIOT (Charles-Auguste), grand violoniste, VI, 295; VIII, 72, 73, 90.

- BERNADOITE (Jean-Baptiste), prince de Ponte-Corvo, plus tard Charles-Jean 1^{er}, Roi de Suède, III, 476.
- BERNARD (Jacques, baron), général français et ministre de la guerre, V, 619.
- BERNETTI (Thomas), cardinal secrétaire d'Etat, V, 190, 212.
- BERNSTORFF (Chrétien-Gontran, comte DE), homme d'État prussien, III, 171 ss., 272, 273, 276, 299, 416, 502, 520, 525, 560, 610 ss.; IV, 85 ss.; 99, 180, 188 ss., 413, 525, 527; V, 66, 436, 537.
- BEROLDINGEN (Joseph, comte DE), ministre wurtembergeois, V, 577; VI, 535, 536.
- BEROLDINGEN (Caroline, comtesse DE), née comtesse de Larisch, V, 556.
- BERRY (Charles-Ferdinand, duc DE), second fils du comte d'Artois, qui fut plus tard le Roi Charles X, III, 335.
- BERRY (Marie-Caroline, duchesse DE), née princesse des Deux-Siciles, IV, 163 ss., 172, 550; V, 233, 234, 254, 284, 298, 299, 300, 340, 350, 453, 581, 594; VII, 557.
- BERRYER (Pierre-Antoine), avocat français et célèbre orateur parlementaire, VI, 21, 26, 65, 120, 128, 129, 356; VIII, 85, 88, 95.
- BERRYER, fils du précédent, VIII, 85.
- BERSTETT (Guillaume, baron DE), ministre du grand-duché de Bade, III, 224, 299, 387, 396; IV, 79, 104 ss.
- BERTIN (Armand), rédacteur en chef du *Journal des Débats*, VII, 104.
- BERTIN DE VAUX (Louis-François), d'abord journaliste, puis diplomate français, V, 137, 280.
- BERTRAND (Henri-Gratien, comte), général français et grand-maréchal de la Cour, III, 533.
- BETHMANN (Simon-Maurice DE), banquier à Francfort-sur-le-Mein, III, 119; VI, 532.
- BETHMANN-HOLLWEG (Maurice-Auguste DE), conseiller d'État prussien, plus tard ministre, VII, 77.
- BEUST (Frédéric-Ferdinand, baron DE), ministre saxon, plus tard comte, ministre des affaires étrangères autrichien, VIII, 101, 304, 400.
- BEVILAQUA, membre du Gouvernement provisoire de Bologne, V, 152.
- BIBIKOFF (DE), général russe, VII, 164.
- BIGNON (Louis-Philippe, baron), diplomate et historiographe français, III, 436.
- BINDER (Charles, baron DE), conseiller des forêts autrichien, V, 436, 437, 443, 564, 566.
- BINDER (Charles, baron DE), diplomate autrichien, III, 526; IV, 103; VI, 407, 408.
- BINDER (baronne DE), V, 407.
- BIRON-WARTEMBERG (Gustave-Calixte, prince DE), III, 105.
- BISMARCK-SCHOENHAUSEN (Othon-Édouard-Léopold DE), plus tard prince, homme d'État allemand, alors envoyé de Prusse à la Diète de Francfort, VIII, 105.
- BLACAS (Louis, duc DE), officier autrichien, VI, 15, 84, 108, 129, 178, 514, 516, 649; VIII, 95.
- BLACAS (Pierre-Louis d'Aulps, duc DE), diplomate français et ministre de Louis XVIII, III, 502; V, 298, 453; VI, 346.
- BLANC (Louis), démocrate socialiste, VIII, 184, 185, 187.
- BLOMBERG (Louis-Henri-Auguste, baron DE), ministre plénipotentiaire wurtembergeois à Vienne, VI, 56.
- BLOME (Gustave, comte DE), diplomate autrichien, VIII, 296.
- BLUCHER (Lebrecht, prince), feld-maréchal prussien, III, 147; VIII, 223.
- BLUM (Robert), libraire à Leipzig (exécuté à Vienne, en 1848), VII, 130, 140.
- BLUMEL, directeur de l'usine métallurgique du prince de Metternich, à Plass, VI, 604.
- BODENHAUSEN (Charles, baron DE), en-

- voyé du Hanovre à Vienne, V, 260; VI, 530.
- BOECK, chanteur, baryton au théâtre viennois de la Josephstadt, VI, 73.
- BOERNE (Louis), écrivain allemand, V, 5, 63, 599.
- BOETICHER (D^r), commissaire de la Prusse à la Diète de Francfort pendant l'intérim, VIII, 515.
- BOETIGER (Charles-Guillaume), archéologue et littérateur, III, 97
- BOFONDI (Joseph), cardinal secrétaire d'Etat, VII, 560, 591, 592.
- BOHN, éditeur à Londres, VIII, 223, 224.
- BOIS-LE-COMTE (comte DE), envoyé français en Suisse, VII, 455, 460, 484, 485.
- BOLIVAR (Simon), nommé *el Libertador*, dictateur du Venezuela, IV, 175.
- BOLOGNE (cardinal légat DE). Voir ALBANI et OPPIZZONI.
- BOLOGNE (Jean), sculpteur italien, VI, 258.
- BOMBELLES (Charles, comte DE), grand maître de la Cour de la duchesse Marie-Louise de Parme, IV, 181; VI, 244.
- BOMBELLES (Charles, comte DE), fils du comte Henri, VI, 518, 600, 604; VII, 67.
- BOMBELLES (Henri, comte DE), diplomate autrichien, plus tard gouverneur des fils de l'Archiduc François-Charles, IV, 181; V, 47, 279; VI, 29, 459; VII, 67, 318; VIII, 21, 25, 61, 66, 81, 262, 439, 440.
- BOMBELLES (Louis, comte DE), diplomate autrichien, IV, 181, 296, 371; VI, 38, 604.
- BOMBELLES (Marc, comte DE), VI, 171, 540, 666.
- BOMBELLES (Sophie, comtesse DE), née *Miss Fraser of Saltoun*, VI, 171, 600; VIII, 67.
- BOMBELLES (Thérèse, comtesse DE), VI, 111, 666.
- BONALD (DE), légitimiste français, IV, 153, 156, 159.
- BONAPARTE (Joseph), frère de Napoléon, Roi de Naples et ensuite d'Espagne, V, 151, 158, 159; VIII, 344, 410.
- BONAPARTE (Louis), ex-Roi de Hollande, puis duc de Saint-Leu, V, 122; VI, 289; VIII, 344.
- BONAPARTE (Louis), plus tard l'Empereur Napoléon III, V, 288; VI, 158, 260, 281, 283, 286, 287, 289, 414, 435, 441, 442. Voir NAPOLEON III.
- BONAPARTE (Lucien), prince de Canino, frère de Napoléon, V, 157.
- BONAPARTE (Napoléon-Joseph-Charles-Paul), plus connu sous le nom de prince Napoléon, fils de Jérôme, Roi de Westphalie, né du second mariage de ce prince, VIII, 599, 614, 617, 622.
- BONAPARTE (Napoléon). Voir NAPOLEON.
- BONAPARTE-MONTFORT (prince Jérôme), officier wurtembergeois, VI, 536.
- BONAPARTE (Élise), sœur de Napoléon, mariée avec le prince Bacciocchi, III, 38, 41, 57, 193.
- BOOS-WALDECK (Clément, comte DE), conseiller général prussien, III, 118.
- BORDEAUX (Henri, duc DE), comte de Chambord, Henri V, IV, 163; V, 430; VI, 39, 85, 111, 112, 178, 214, 324, 325, 347, 603, 611, 620; VII, 3, 22, 23; VIII, 31, 36, 87, 88, 95, 98, 137, 360, 562, 564, 596.
- BORELLI (Jean-Pierre), membre du Gouvernement provisoire à Bologne, III, 463; V, 272.
- BORGHÈSE (Pauline, princesse), sœur de Napoléon, V, 236, 242.
- BORSTELL (Charles-Henri-Louis DE), général prussien, VI, 336, 338.
- BOTICELLI, chanteur, III, 540.
- BOTTA D'ADORNO (Antoine-Othon, marquis), général autrichien, VII, 301.
- BOUCOËLET, historien français, VIII, 137.
- BOURDOIS, médecin à Paris, V, 150.

- BOURGOGNE (Philippe III, le Bon, duc DE), VII, 661.
- BOURMONT (Louis-Auguste de Ghaisne, comte DE), maréchal français, V, 455.
- BOURQUENEY (Adolphe, baron DE), diplomate français, VI, 619, 676; VIII, 142, 360, 364, 422, 423.
- BOUVIER-DUMOLARD, membre de la Chambre française, V, 269.
- BRABANT (Léopold, duc DE), actuellement Roi des Belges, VIII, 145.
- BRABANT (Marie, duchesse DE), Archiduchesse d'Autriche, femme du précédent, VIII, 281.
- BRAGANCE (duc DE). Voir MIGUEL (Dom).
- BRAIC (Augustin), vice-directeur des études théologiques à Vienna, III, 3, 4.
- BRANDENBURG (Frédérie-Guillaume, comte DE), lieutenant général prussien, fils du Roi Frédéric-Guillaume II, VII, 85; VIII, 37, 40, 315.
- BRASSIER DE SAINT-SIMON (comte), diplomate prussien, VII, 315.
- BRENNER-FELSACH (Adolphe, baron DE), diplomate autrichien, VI, 406, 666.
- BRÉSIL (Empereur du). Voir PEDRO (Dom).
- BRESSON (Charles, comte), diplomate français, V, 473, 474, 480, 487, 489; VI, 195; VII, 19.
- BRETZENHEIM (Ferdinand, prince DE), VII, 547.
- BRETZENHEIM (Caroline, princesse DE), née princesse de Schwarzenberg, VI, 314, 322, 402.
- BREUNNER (Auguste, comte DE), conseiller aulique I. R., VI, 407; VII, 543, 545.
- BREWSTER, physicien anglais, inventeur du stéréoscope, VIII, 241, 242.
- BRIGNOLE (Antonio, marchese di Sales), ambassadeur de Sardaigne à Paris, V, 119; VI, 256.
- BROCKHAUSEN (Adolphe, baron DE), diplomate prussien, V, 247, 249, 255, 445, 446, 556, 566; VI, 76.
- BROEMSER, vieille famille noble du pays rhénan, III, 120; VI, 339; VII, 74.
- BROGLIE (Achille-Charles, duc DE), ministre français (affaires étrangères), V, 257, 302, 303, 305, 306, 457, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 469, 470, 471, 474, 477, 479, 501, 502, 503, 505, 507, 508, 504, 542, 566, 570, 596, 599, 601, 603; VI, 32; VII, 493, 494; VIII, 360.
- BROOKE-TAYLOR. Voir TAYLOR.
- BROUCHAM (Henry, baron), VIII, 19, 70, 163, 418.
- BROUVILLE (madame), chanteuse, VI, 246.
- BRUCK (Charles-Louis DE), directeur du Lloyd autrichien à Trieste, plus tard ministre autrichien, VI, 22; VII, 13; VIII, 39, 110.
- BRUGES (DE), ami de Louis XVIII, IV, 146.
- BRUNET (Jacques-Charles), bibliographe français, V, 599.
- BRUNETTI (Lazare-Ferdinand, comte), envoyé d'Autriche en Espagne, III, 612; IV, 5, 55; V, 255, 256, 466.
- BRUNNOW (Philippe DE), diplomate russe, V, 452; VI, 62, 250, 341, 342, 343, 403, 526, 556, 557, 630, 680; VIII, 18, 29, 47, 68, 80, 305, 319.
- BRUNSWICK (Guillaume, duc DE), V, 260; VIII, 129.
- BRUSCHI (Secondin), auditeur de la nonciature pontificale à Vienne, VI, 8.
- BUBNA (Ferdinand, comte DE), général autrichien, III, 492, 493, 495, 498.
- BUCHMAYER (Antoine-Louis), évêque et vicaire général à Vienne, VI, 325.
- BUGAUD (Thomas de la Piconnerie, duc d'Isly), maréchal de France, VIII, 41.
- BULOW (Henri, baron DE), homme d'État prussien, IV, 527; V, 69,

- 271, 333; VI, 596, 609, 633, 635; VII, 111, 113, 114, 116, 130.
- BULWER (sir Henri LYTON), diplomate anglais, VII, 19, 277, 279; VIII, 23, 27.
- BUNSEN (Christian, chevalier DE), diplomate et écrivain prussien, V, 277; VI, 183, 234, 269, 275; VII, 327; VIII, 310, 313, 326, 393, 468.
- BUOL-SCHAUENSTEIN (Charles, comte DE), diplomate autrichien, plus tard ministre des affaires étrangères, V, 16, 101, 574, 576; VI, 343, 525, 527, 535, 597, 604, 662; VII, 8, 440; VIII, 47, 93, 127, 128, 130, 133, 135, 138, 140, 142, 143, 385, 394, 397, 402, 411, 420, 426.
- BUOL-SCHAUENSTEIN (Jean), envoyé d'Autriche, président de la Diète, III, 119, 244, 253, 297.
- BURDETT (sir Francis), membre du Parlement anglais, III, 342.
- BURGER (Geffroi-Auguste), poète allemand, VIII, 204.
- BURIAN, étudiant à l'Université de Vienne, VII, 542; VIII, 4.
- BUSCO (marchese), de Milan, VI, 253.
- BUSSIERRE (DE), diplomate français, V, 429, 461, 469.
- BUTENIEFF, diplomate russe, V, 203; VI, 648, 676; VII, 84.
- BUTURLIN (comtesse), VI, 260.
- BUXHOEVEN (mademoiselle DE), plus tard comtesse de Lœwenhjelm, VI, 392.
- BYRON (Georges-Noël Gordon, lord), le célèbre poète anglais, III, 307.
- CABET (Étienne), membre de la Chambre des députés français, V, 465.
- CABRERA (Don Ramon), comte de Morella, général carliste, VI, 403.
- CADIX (François, duc DE), infant d'Espagne et plus tard mari de la Reine Isabelle, VI, 684; VII, 19, 182.
- CAGLIOSTRO (Alexandre, comte DE), Joseph Balsamo de son vrai nom, le charlatan connu, III, 479.
- CALABRE (François, duc DE), plus tard François 1^{er}, roi des Deux-Siciles, III, 423, 490.
- CALDERON, poète espagnol, VIII, 116.
- CALL, major, VI, 635.
- CAMBRIDGE (Georges-Guillaume-Frédéric-Charles, duc DE), fils de Georges III, feld-maréchal anglais, VIII, 18, 38, 63, 69, 70, 75, 85, 203, 230.
- CAMBRIDGE (Auguste-Wilhelmine-Louise, duchesse DE), princesse de Hesse-Cassel, VIII, 28, 64, 69, 85, 101, 103 ss., 136, 204, 206, 271.
- CAMBRIDGE (Marie-Adélaïde DE), princesse d'Angleterre, fille des précédents, plus tard mariée au duc de Teck, VIII, 101, 103, 104, 271.
- CAMESINA (Albert), plus tard chevalier de San Vittore, conservateur des monuments de l'architecture, VII, 7.
- CAMPAN (Jeanne-Louise-Henriette, madame), née Genet, directrice d'une maison d'éducation et écrivain, IV, 3.
- CAMPBELL (Colin), colonel anglais, plus tard lieutenant général et gouverneur de Ceylan, V, 493, 498.
- CAMPHAUSEN (Othon), financier prussien, membre de la Chambre des députés d'Erfurt en 1850, VIII, 317.
- CAMPOCHIARO (duc DE), homme d'État napolitain, III, 424.
- CAMPUZANO (marquis), envoyé d'Espagne à Vienne, V, 550, 551, 552, 553.
- CANAMY (M.), écuyer de Madame Élisabeth, III, 38.
- CANINO. Voir BONAPARTE (Lucien).
- CANITZ (Charles, baron DE), général et homme d'État prussien, VI, 633, 635; VII, 130, 137, 139, 158, 159, 264, 267, 272, 276, 277, 281, 434, 590.
- CANNING (Georges), homme d'État anglais, III, 171, 556; IV, 8, 11, 26,

- 34, 38, 41, 55, 90, 91, 97 ss., 102, 103, 112, 139 ss., 141, 146 ss., 150 ss., 154, 163, 192, 195, 203, 206, 219-227, 229, 235, 270, 283, 284, 288, 308, 318, 319 ss. 327 ss., 335, 336, 339 ss., 366, 370, 379, 381 ss., 385, 420 ss., 432, 526, 604; V, 195; VII, 573; VIII, 236, 238, 588.
- CAPEFIGUE (Baptiste-Honoré-Raimond), écrivain français, VI, 28, 52, 88, 146, 338.
- CAPPELLARI (cardinal). *Voir* GRÉGOIRE XVI, V, 149.
- CAPO D'ISTRIA (Jean, comte DE), homme d'État russe, III, 136, 139, 144, 146, 153, 171, 318, 329, 336, 340, 357, 373 ss., 388, 414, 448 ss., 478, 500, 502, 519, 533 ss., 559; V, 8, 112, 204; VII 174.
- CAPPACINI (François), secrétaire d'État pontifical, VI, 212, 230, 232, 233, 260.
- CAPPONI, patricien de Florence, un des chefs du parti libéral, VII, 299.
- CARABELLI (Georges DE), dentiste de la Cour à Vienne, V, 250.
- CARAMAN (Charles-Louis-Victor Riquet, marquis puis duc DE), diplomate français, III, 119, 138, 141, 150, 193, 502, 560, 610 ss.; IV, 180, 373, 420, 422.
- CARIATI, prince, autrefois envoyé de Murat à Vienne, III, 415.
- CARIGNAN (princes DE). *Voir* CHARLES-ALBERT et VICTOR-EMMANUEL.
- CARL, acteur, V, 570.
- CARLIER, préfet de police à Paris, VIII, 84.
- CARLOS (Don), frère du Roi Ferdinand VII, prétendant au trône d'Espagne, plus tard comte de Molina, V, 551, 552, 553, 578, 581, 582, 583, 609, 611, 638, 640, 644, 642, 666, 667, 671, 672; VI, 35, 107, 134, 144, 154, 196, 200, 211, 270, 271, 375, 413, 587, 588, 590, 591, 592, 598, 615, 678, 681, 683, 685, 687, 688, 690, 695, 696, 697, 700, 701; VII, 19, 25, 40, 41, 45, 46, 121, 122, 124, 125, 126; VIII, 27.
- CARNOT (Lazare-Nicolas, comte), membre de la Convention et du Directoire, ensuite ministre de la guerre, III, 53; IV, 416.
- CAROLA (princesse). *Voir* SAXE.
- CAROLINE, Reine d'Angleterre, III, 157, 354, 357, 376, 378, 463; V, 250, 265.
- CAROLINE, Reine de Bavière, née princesse de Bade, VI, 313.
- CAROLINE, Reine de Naples, femme de Murat, sœur de Napoléon, III, 137.
- CAROLINE, Reine de Suède, née Clary, femme de Bernadotte, III, 137.
- CAROLINE-AUGUSTA (Impératrice d'Autriche), quatrième femme de l'Empereur François I^{er}, III, 215, 217; VIII, 78, 89, 140, 145.
- CAROLINE (Charlotte), Alexandrine Féodorowna, Impératrice de Russie, femme de l'Empereur Nicolas, fille du Roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, VIII, 359.
- CARS (vicomte des), VII, 312.
- CARTWRIGHT (Thomas), diplomate anglais, V, 613.
- CASATI (comte), podestat de Milan, VIII, 454.
- CASELLI (Charles-François), cardinal-archevêque de Parme, III, 36.
- CAST. *Voir* KAST, VI, 344, 345, 536.
- CASTEL, général français, VIII, 340, 341.
- CASTELBAJAC (comte DE), membre de la Chambre des députés français, III, 532 ss.
- CASTELBARCO-VISCONTI-SIMONETTA (César, comte DE), conseiller intime I. R., VII, 587.
- CASTEL-MELHOR (Don Alphonse DE), marquis de Vasconcellos, grand maître de la Cour de Portugal, III, 13.
- CASTIGLIONE, cardinal. *Voir* PIE VIII, IV, 588.

- CASTLEREACH (Robert Stewart, vicomte), plus tard marquis de Londonderry, homme d'Etat anglais, II, 127, 141, 151, 157, 171, 317, 318, 319, 320, 358, 368, 384, 518, 519, 520, 522, 524, 543, 549, 556, 563; IV, 317, 365; VIII, 330.
- CASTLEREACH (lady), III, 127, 128.
- CATALANI (Angelica), cantatrice, III, 28, 105, 106, 130.
- CATHERINE II, Impératrice de Russie, IV, 275.
- CAUER, sculpteur allemand, VIII, 289, 290.
- CAUSSIDIÈRE, préfet de police à Paris, démocrate socialiste, VIII, 184.
- CAVAIGNAC (Eugène), général français, VIII, 37, 41, 210.
- CAVOUR (Camillo Benso, comte DE), homme d'Etat italien, VIII, 395, 631.
- CELLINI (Benvenuto), VI, 258.
- CETTE (Auguste, baron DE), homme d'Etat bavarois, V, 455, 582.
- CHABOT (comte DE). Voir ROHAN-CHABOT, VI, 12, 13, 34, 35, 36.
- CHAMBORD (Henri, comte DE). Voir BORDEAUX (duc DE), VIII, 31, 36, 87, 88, 95, 98, 137, 360, 562, 564, 596.
- CHANDELLIER, chef de cuisine du prince de Metternich, VIII, 150.
- CHARLES I^{er}, Roi d'Angleterre, VIII, 46.
- CHARLES III, Roi d'Espagne, VIII, 567.
- CHARLES X, Roi de France, auparavant comte d'Artois et Monsieur de France, IV, 111 ss., 143-145, 160, 162 ss., 172, 175, 440; V, 1, 26, 28, 69, 115, 243, 247, 248, 249, 263, 293, 298, 351, 452, 453, 476, 539, 595; VI, 10, 18, 43, 83, 85, 112, 129, 130, 160, 692; VII, 535; VIII, 243.
- CHARLES-ALBERT, (Amédée), prince de Savoie-Carignan, plus tard Roi de Sardaigne, III, 463 ss., 491 ss., 525 ss.; IV, 178, 263-265; VII, 433; VIII, 49, 183, 221, 424, 450, 470, 473, 475, 477.
- CHARLES-FÉLIX, duc de Genevois, plus tard Roi de Sardaigne, III, 491 ss., 516, 525 ss., 609; IV, 178, 263-268.
- CHARLOTTE, Reine de Portugal, VI, 103.
- CHASSÉ (David-Henri, baron DE), général hollandais, V, 406.
- CHATHAM (William Pitt, comte DE), homme d'Etat anglais, VIII, 587.
- CHATEAUBRIAND (François-Auguste, vicomte DE), homme d'Etat et littérateur français, III, 59, 610; IV, 4) ss., 44 ss., 51, 96, 99, 103, 146, 153, 198, 201, 288, 293, 562, 577, 588; V, 115, 137, 144, 477, 575, 644; VII, 167.
- CHENEY (M.), écrivain anglais, VIII, 76, 132.
- CHENU (A.), pamphlétaire, VII, 628.
- CHESTERFIELD (Phil. Dormer Stanhope, comte DE), vice-roi d'Irlande, membre du Parlement et écrivain, mort en 1773, VIII, 433.
- CHEVALIER (Michel), conseiller d'Etat et écrivain français, VI, 411; VIII, 595, 596.
- CHLOPICKI (Joseph), dictateur et généralissime polonais, V, 73, 118.
- CUMEL (Joseph), vice-directeur des archives de palais, de Cour et d'Etat I. R., VII, 146.
- CHOISEUL (Etienne-François DE), duc de Choiseul et d'Amboise, connu d'abord sous le nom de comte de Stainville, plus tard ministre de Louis XV, VII, 83, 312.
- CHORINSKY (Marie-Thérèse, comtesse), née princesse Esterhazy, VI, 94.
- CHOTEK (Charles, comte), gouverneur de Bohême, III, 136, 351; V, 446; VI, 82, 496, 654.
- CHOTEK (Ferdinand-Marie, comte), prince-archevêque d'Olmütz, VII, 156.
- CHOTEK (Marie, comtesse), née comtesse Berchtold, VI, 82, 418.
- CHREPTOWITCH (Michel, comte, chambellan et conseiller aulique russe,

- V, 449, 451, 452; VI, 250; VIII, 84, 85.
- CHREPTOWITCH (comtesse), femme du précédent, fille du comte de Nesselrode, VIII, 85.
- CHRIST (?), III, 244.
- CHRISTIAN VIII, Roi, auparavant prince de Danemark, III, 122; VII, 269.
- CHRISTINE, Reine d'Espagne, V, 553; VI, 36, 204, 351, 591, 592, 684, 686, 694, 699, 700, 701; VII, 19, 279.
- CHRISTINE, Reine des Deux-Siciles, née princesse de Sardaigne, VI, 95.
- CLAM-GALLAS (Édouard, comte DE), général autrichien, VIII, 129.
- CLAM-MARTINITZ (Charles, comte DE), aide de camp général de l'Empereur Ferdinand 1^{er}, V, 80, 92, 226, 232, 252; VI, 55, 88, 131, 238, 245, 266, 329, 388, 389, 391, 392, 396, 613; VIII, 647.
- CLAM-MARTINITZ (Caroline, comtesse DE), plus tard mariée au comte Léon de Thun, VI, 388, 513.
- CLAM-MARTINITZ (Sélina, comtesse DE), née lady Meade, VI, 388, 390, 409, 513.
- CLANRICARDE (Ulick-John de Burgh, marquis DE), homme d'État anglais, VIII, 63.
- CLANWILLIAM (lord), VIII, 70, 133.
- CLANWILLIAM (Richard Meade, comte DE), diplomate anglais, III, 502; VI, 178, 409; VII, 315; VIII, 70, 133.
- CLARENDON (Georges-William-Frédéric Villiers, comte DE), homme d'État anglais, VIII, 143.
- CLARY (Charles-Joseph, prince), III, 352.
- CLARY (Edmond, prince), V, 438, 440; VI, 208, 542.
- CLARY (Élisabeth-Alexandrine, princesse), née comtesse de Ficquelmont, VIII, 142.
- CLARY (Louise, princesse), née comtesse Chotek, V, 440; VI, 71, 296.
- CLOVIS, Roi des Francs, de la race des Mérovingiens, VIII, 46.
- COBENZL (Philippe, comte), ministre autrichien, V, 96.
- COCHELET, diplomate français, VI, 453.
- COCHRANE (Alexandre-Thomas, comte de Dundonald), amiral anglais, IV, 288.
- CODRINGTON (Édouard, lord), amiral anglais, IV, 398-400, 410.
- COLBRAND-ROSSINI, cantatrice, III, 540.
- COLLIN (Mathieu DE), professeur et poète, ensuite précepteur du duc de Reichstadt, III, 96.
- COLLOREDO (François de Paule, comte DE), vice-chancelier autrichien, VII, 643.
- COLLOREDO-MANNSFELD (Ferdinand, comte DE), major dans l'armée, directeur général des bâtiments de la Cour, président de la Société d'économie rurale de la basse Autriche, commandant de la Légion académique, VIII, 22.
- COLLOREDO-MANNSFELD (Jérôme, prince DE), général autrichien, V, 204.
- COLLOREDO-MANNSFELD (Rodolphe-Joseph, prince DE), grand maître de la Cour de l'Empereur Ferdinand 1^{er}, V, 96, 651; VI, 240, 396.
- COLLOREDO-WALLSEE (François, comte DE), diplomate autrichien, V, 96; VI, 536, 604, 655, 661; VII, 352, 354, 355, 356, 357, 358, 540, 553, 563; VIII, 22, 45, 47, 48, 57, 59, 65, 70, 216, 295.
- COLLOREDO-WALLSEE (Joseph, comte DE), feld-maréchal I. R., III, 133.
- COLLOREDO-WALLSEE (Wenceslas, comte DE), feld-maréchal I. R., III, 133.
- COLLOREDO-WALLSEE (comtesse), née comtesse Potocka, en premières noces comtesse Sobenska, femme de l'ambassadeur d'Autriche à Londres, VIII, 53.
- COLMET D'AGE, journaliste français, III, 369.
- COLOMB (Christophe), VII, 229.

- CONCILI (DE), Lorenzo, général des insurgés napolitains, III, 489.
- CONFALONIERI, membre du Gouvernement provisoire de Bologne, V, 152.
- CONFIGLIACHI (Aloïs, abbé), professeur à Bergame, VI, 250, 251.
- CONSALVI (Hercule, cardinal), III, 2, 6, 80, 81, 99, 148, 195, 198, 216, 218; IV, 91, 588; VII, 311, 469.
- CONSTANT DE REBECQUE (Henri-Benjamin), écrivain politique français, III, 246, 376; IV, 288, 293.
- CORMENIN (Louis, vicomte DE), conseiller d'État et publiciste français, VII, 440.
- CORREGIO (Antonio Allegri), VI, 259.
- CORSINI-NERI (prince), ministre toscan, VI, 259.
- COTTA (Georges (?), baron DE), VI, 533.
- COUDENHOVE (Edmond, comte DE), commandeur de l'Ordre des chevaliers de Malte, VI, 334, 530, 532; VII, 8.
- COUDENHOVE (Paul, comte DE), conseiller du Gouvernement à Trieste, VI, 339, 525.
- COUDENHOVE (Sophie, comtesse DE), dame d'honneur de l'Impératrice Caroline-Auguste, VI, 514; VIII, 2.
- COURLANDE (duc DE), VII, 83.
- COURVOISIER (Jean), d'abord avocat, puis ministre français, IV, 594.
- COUSIN (Victor), ministre de l'instruction publique en France, VI, 429.
- COUZA (Alexandre), hospodar de la Moldavie et de la Valachie, VIII, 614.
- COWLEY (lord), diplomate anglais, IV, 426, 488, 513, 549, 600; V, 4, 5, 143; VI, 679; VIII, 102, 621, 622, 629.
- COWLEY (lady), V, 101; VIII, 102.
- CRALING (mademoiselle), fondatrice d'un orphelinat à Berlin, VI, 654.
- CRAMPTON (John, M.), diplomate anglais, plus tard ambassadeur, VI, 414.
- CRENNEVILLE (Louis-Charles Folliot, comte DE), général autrichien et grand maître des cérémonies de l'Archiduc Vice-Roi Régnier, V, 443; VIII, 294.
- CRIVELLI (Albert, comte), diplomate autrichien, VI, 535; VII, 537.
- CROSSARD (Louis, baron DE), général français, VI, 635.
- CROY (Léopold, prince DE), actuellement général autrichien, VIII, 138.
- CRUIKSHANK, peintre de genre et caricaturiste, III, 380.
- CUBIÈRES (Amédée-Louis Despans DE), général et ministre de la guerre français, V, 281, 429.
- CUSTINE (Adolphe, marquis DE), écrivain, VI, 15, 652, 654.
- CZARTORYSKI (Adam, prince), ministre russe, V, 110; VII, 174, 175.
- CZARTORYSKA (Wanda, princesse), née princesse Radzivill, VI, 542; VII, 175.
- CZERNIN (Jean-Rodolphe, comte), grand chambellan I. R., V, 566.
- CZERNIN (Rodolphe, comte), propriétaire du domaine de Schönhoff en Bohême, III, 352.
- CZERNY (Alexandre). Voir KARAGEORGIEWITSCH.
- CZERSKI (Jean), un des chefs des catholiques allemands, VII, 135, 136.
- CZIRAKI (Antoine, comte), ministre d'État et de conférence autrichien, VI, 324.
- CZOERNIC (Charles, baron DE), statisticien autrichien, VIII, 366.
- DAFFINGER, peintre de portraits, III, 541; V, 239, 429; VI, 10, 131, 132; VIII, 66.
- DAGUERRE (Louis-Jacques Mandé), peintre, inventeur de la daguerréotypie, VIII, 242.
- DAHLMANN (Frédéric-Christophe), historien, membre de la Chambre des États d'Erfurt, VIII, 317.
- DALWICK (Charles-Frédéric-Reinhard, baron DE), ministre du grand-duc de Hesse, VIII, 105.
- DAMAS (Ange - Hyacinthe, baron DE),

- homme d'État et légitimiste français, IV, 146, 163, 184, 295, 405, 410.
- DANDOLO (Sylvestre, comte), contre-amiral autrichien, IV, 398; VII, 14, 15.
- DANEMARK (Caroline, princesse DE), née princesse de Schleswig-Holstein-Sonderburg, III, 121.
- DANTE (Alighieri), VII, 229.
- DANTON (Georges-Jacques), IV, 416.
- DARMÈS, connu par l'attentat contre la vie du Roi Louis-Philippe, VI, 445.
- DAVID, chanteur, III, 206, 540.
- DAVY (sir Humphrey), célèbre chimiste anglais, V, 255.
- DECAZES (Élie), duc de Glücksburg, ministre français, IV, 577, VIII, 54.
- DECAZES (Théodore, baron), neveu du précédent, attaché d'ambassade à Londres, VIII, 54.
- DECHAMPS (Adolphe), homme d'État belge, VIII, 554, 557, 610, 611.
- DELACOUR, ministre plénipotentiaire de France à Vienne, VIII, 340.
- DELESSERT (M.), autrefois préfet de police, orléaniste, VIII, 18, 88.
- DELMAR, (baron), VIII, 20.
- DELMAR (baronne), née miss Rumbold, VIII, 20.
- DEMBINSKI (Henri), général polonais, VIII, 52, 65.
- DEMIDOFF (Élise, princesse), VII, 160.
- DENLE (M. DE), VI, 56.
- DENBIGH (William-Basile Percy Fielding, comte DE), VIII, 19, 157.
- DENOIS, diplomate français, V, 133.
- DE PONT (Alphonse, baron), conseiller aulique I. R. à la chancellerie d'État, V, 245, 256, 435; VI, 112, 661.
- DERBY (Edouard-Geoffrey Smith Stanley, comte DE), autrefois lord Stanley, homme d'État anglais, premier ministre, VIII, 337, 585.
- DESSEWFFY (Aurèle, comte), homme politique considérable en Hongrie, VI, 596; VII, 52.
- DESSEWFFY (Émile, comte), publiciste hongrois, VIII, 79, 247, 248.
- DESSOLES (Jean-Joseph-Paul, marquis), général et ministre français, IV, 577.
- DEVONSHIRE (William-Spencer Cavendish, duc DE), grand trésorier d'Irlande, VIII, 20.
- DEVRIENT (Wilhelmine, madame), née Schrøder, cantatrice et actrice, VI, 409.
- DIEBITSCH-SABALKANSKY (Jean-Charles-Frédéric, comte), feld-maréchal russe, IV, 590; V, 65, 94, 129, 132, 142.
- DIEPENBROCK (Melchior, baron DE), cardinal prince-évêque de Breslau, VII, 81; VIII, 116.
- DIETRICHSTEIN (François-Joseph, prince DE), V, 262; VI, 88, 101, 118, 132, 337, 338, 525, 532.
- DIETRICHSTEIN (Maurice sen., comte DE), grand chambellan I. R., III, 479; IV, 552, 589, 603, 646, 647; VII, 103, 492.
- DIETRICHSTEIN (Maurice jun., comte DE), diplomate autrichien, IV, 345; V, 89; VII, 17; VIII, 17, 20, 21, 28, 134, 450.
- DIETRICHSTEIN (Gabrielle, comtesse DE), née comtesse Wratislaw, VI, 88, 132, 185, 542.
- DIETRICHSTEIN (Thérèse, comtesse), née comtesse de Gilleis, VI, 409.
- DIETZ, famille bourgeoise à Coblenz, VI, 336.
- DINO (Dorotheé, duchesse DE), puis duchesse de Talleyrand-Périgord, née princesse de Courlande et de Sagan, plus tard, après la mort de sa sœur aînée Catherine (1839), duchesse de Sagan, IV, 96; V, 622, 657, 658; VI, 518, 670; VII, 146.
- DISRAELI (Benjamin, lord Beaconsfield), homme d'État et écrivain anglais, VIII, 20, 23, 30, 327, 435, 477.
- DOAZAN (Jules), préfet français à Coblenz, VIII, 270.

- DOBLHOFF (Antoine, baron DE), ministre autrichien, VIII, 24, 28, 455.
- DOEBLER, prestidigitateur, VI, 398.
- DOEHLER (Théodore), virtuose de chambre russe, pianiste, VI, 597.
- DOENHOFF (Auguste, comte DE), envoyé prussien à la Diète, VII, 77.
- DOERNBERG (Ferdinand-Guillaume, baron DE), diplomate hanovrien, VI, 544.
- DOLGOROUKY (prince), diplomate russe, V, 267; VI, 341.
- DONIZETTI (Gaetano), compositeur, VI, 642; VII, 6, 165.
- DONIZETTI, frère du compositeur, VII, 165.
- DONIZETTI, neveu du compositeur, VII, 165.
- DONOSO CORTÈS. *Voir* VALDECAMAS.
- DONZELLI, chanteur d'opéra, VI, 513, 597.
- DOSTAL, intendant du prince de Metternich, V, 430.
- DOUGLAS (Amélie-Élisabeth-Caroline, marquise DE), née princesse de Bade, femme du marquis de Douglas, plus tard duc d'Hamilton, VIII, 18.
- DOURO (lord), fils du duc de Wellington, VIII, 42.
- DRACHENFELS (Frédéric-Adolphe, baron DE), major général, ministre plénipotentiaire du grand-duché de Hesse, VIII, 136.
- DRAGOMANNI (madame), III, 193.
- DROSTE-VISCHERING (Clément-Auguste, baron DE), archevêque de Cologne, VI, 304, 528.
- DROUYN DE LHUYS (Édouard), homme d'État français, VIII, 364.
- D RUEY (M.), président du Gouvernement dans le canton de Vaux, VII, 89.
- DUCHATTEL-TANNECZY (comte), ministre de l'intérieur (France), VI, 155; VIII, 18, 105, 340, 360, 596.
- DUDLEY (John-William, lord), ministre anglais, IV, 400, 489.
- DUFOUR (Guillaume-Henri), général de la Confédération helvétique, VII, 496.
- DUMONT (Alphonse), aide de camp du général Jochmus, plus tard baron, VI, 514.
- DU MONTEL-FISSON (Joseph, baron) (nommé comte par erreur), lieutenant-colonel I. R., IV, 154, 171, 172.
- DUMOURIEZ (Charles), général français, VIII, 245.
- DURHAM (John-Georges Lambton, comte DE), diplomate anglais, V, 252.
- DUTHIL. *Voir* THIL (DU).
- DWERNICKI (Joseph), général polonais, V, 96, 132, 143.
- ÉCOSSE (Charles-Édouard Stuart, prince D'), V, 555, 561.
- EDLING (comte), III, 33.
- EFFINGER-WILDEGG (madame DE), femme de l'envoyé suisse à Vienne, VII, 2.
- ÉGALITÉ (duc Philippe d'Orléans), V, 86.
- EICHHOFF (Joseph, baron D'), président de la Chambre antique des finances, VI, 216, 221, 222, 224, 225, 227, 421.
- EKERLIN, cantatrice, III, 540.
- ÉLÉONORE DE GONZAGUE, Impératrice, femme de l'Empereur d'Allemagne Ferdinand II, VI, 62.
- ELGIN (James Bruce), earl of Elgin and Kincardine, VIII, 411.
- ÉLISABETH, Impératrice d'Autriche, duchesse de Bavière, VIII, 290.
- ÉLISABETH, Impératrice de Russie, femme de l'Empereur Alexandre I^{er}, IV, 285.
- ÉLISABETH, Reine de Prusse, née princesse de Bavière, VIII, 290.
- ÉLISE (Madame). *Voir* BONAPARTE (Élise).
- ELLICE, miss Marion, VIII, 358.
- ELLIFF (George), comte de Minto, amiral anglais, VI, 35.
- ELSSLER (Fanny), danseuse, V, 239,

- 246; VI, 178, 670; VII, 71, 151.
 ELTZ (?), VI, 526.
 ELTZ (Aimery, comte d'), diplomate autrichien, III, 27, 33, 43, 133.
 ELTZ (Jacques, comte d'), III, 117; VI, 341, 533.
 ELTZ (Lothaire, comte d'), VI, 333, 335, 341, 526.
 ELTZ (Antonia, comtesse d'), chanoinesse, VI, 335, 340, 341; VIII, 294.
 ELY (John-Henri Loftus, marquis d'), VIII, 134.
 ELY (Jane Hope Vere, marquise d'), dame de la Cour de la Reine d'Angleterre, VIII, 134.
 EMILIANI, chanoine, IV, 59.
 ENDER (Jean), peintre de portraits à Vienne, IV, 550; VI, 26, 28.
 ENDLICHER (Étienne), botaniste, professeur, VIII, 83.
 ENFANTIN (Barthélemy-Prosper), nommé ordinairement le Père Enfantin, saint-simonien, fondateur de l'institution modèle saint-simonienne de Ménilmontant, VIII, 595.
 EÖTWÖS (baronne), VI, 322.
 ERBERG (Joseph-Ferdinand, baron), diplomate autrichien, VI, 490.
 ERDOEDY (Alexandre, comte), VI, 323.
 ERNEST-AUGUSTE, Roi de Hanovre, VI, 386; VIII, 27, 42, 60.
 ERNST (Henri-Guillaume), violoniste, VI, 395.
 ERRO (M.), VI, 685.
 ESKELES (baron d'), banquier à Vienne, VI, 118.
 ESPAGNE (Carlos, infant d'), prétendant au trône. Voir CARLOS (DON).
 ESPAGNE (Charles-Louis, infant d'). Voir ASTURIÉS.
 ESPAGNE (François [Don Francesco], infant d'). Voir CADIX (duc DE).
 ESPAGNE (Louise-Ferdinande, infante d'), mariée au duc de Montpensier, VII, 162, 277, 385.
 ESPARTERO (don Balduino), duc de la Victoire, pendant quelque temps régent, général espagnol, VI, 591, 592, 655, 684, 699, 700.
 ESTERHAZY (Georges, comte), diplomate autrichien, VIII, 341, 343.
 ESTERHAZY (Joseph, comte), gendre de Metternich, III, 59, 134, 195, 210, 361 ss., 465; IV, 156; V, 265, 569, 584; VI, 268, 597, 398, 417; VII, 147.
 ESTERHAZY (Maurice, comte), diplomate autrichien, plus tard ministre, VI, 601, 604, 620, 661, 668, 669; VIII, 9, 11, 13, 14, 15, 151.
 ESTERHAZY (Nicolas, prince), VI, 643.
 ESTERHAZY (Paul, prince), ambassadeur d'Autriche à Londres, III, 300 ss., 449, 465, 543, 544, 592; IV, 34-39, 43, 102, 130-139, 164, 192, 219-227, 307 ss., 312-317, 341, 352-372, 379 ss., 398-401, 414, 424, 448-452, 462-466, 469, 482-489, 496-503, 511, 513-532; V, 49, 69, 239, 240, 249, 253, 381, 587, 588, 589, 604, 606, 622; VI, 20, 24, 36, 37, 75, 76, 87, 100, 101, 118, 156, 157, 171, 268, 367, 371, 401, 409, 417, 420, 524, 541, 548, 560, 561, 643, 661, 662; VII, 157, 158, 160, 161, 538; VIII, 114, 136, 647.
 ESTERHAZY (Valentin, comte), ministre plénipotentiaire d'Autriche à Munich, VIII, 107, 112.
 ESTERHAZY (Anna, comtesse), née comtesse de Weissenwolf, VI, 321.
 ESTERHAZY (Antonia, comtesse), née baronne Perényi, VI, 322.
 ESTERHAZY (Caroline, comtesse), née comtesse Praszma, VI, 321.
 ESTERHAZY (Félicie, comtesse), née comtesse Sigray, VII, 541.
 ESTERHAZY (Hélène, comtesse), née de Bézobrazov, seconde femme du comte Joseph, VII, 546.
 ESTERHAZY (Marie, comtesse), née princesse de Metternich (premier lit), III, 33 ss., 121, 130 ss., 133, 193 ss., 194, 204, 207, 213 à 217, 220, 345,

- 359 ss., 370 ss.; IV, 559; VI, 322.
- ESTERHAZY (Marie, princesse), née princesse de Liechtenstein, VI, 94, 107, 182, 256, 512.
- ESTERHAZY (Marie-Thérèse, princesse), née princesse de la Tour et Taxis, VI, 657; VIII, 112.
- ESTERHAZY (Rose, princesse), VI, 94, 409, 542.
- ESTERHAZY (Rosine, comtesse), née comtesse Festetics, VI, 322, 647.
- ESTERHAZY (Sophie, comtesse), née princesse de Liechtenstein, VI, 322, 646.
- ESTOURMEL (Joseph, comte d'), VI, 180.
- ÉTIENNE, journaliste, VIII, 107.
- ETTINGSHAUSEN (André d'), professeur de physique, naturaliste, VI, 334, 335.
- EYNARD (J. G.), célèbre philhellène, VI, 288.
- FABVIER (Charles-Nicolas, baron), colonel français, IV, 201.
- FAIX (Agathon, baron), secrétaire intime de Napoléon, IV, 114.
- FALKENHAYN (Eugène, comte DE), général autrichien et grand maître de la Cour de l'Archiduc François-Charles, VI, 414, 656.
- FALKENHAYN (François, comte DE), actuellement conseiller intime I. R., membre héréditaire de la Chambre des seigneurs, VII, 68.
- FALKENHAYN (Jules, comte DE), aujourd'hui ministre I. R. de l'agriculture, VII, 68.
- FALKENHAYN (Ladislas, comte DE), VII, 68.
- FARDELLA, général napolitain, III, 480, 490.
- FARNÈSE (Alexandre, prince), cardinal, VIII, 646.
- FAUSTIN 1^{er}, Empereur d'Haïti, nommé autrefois Soulouque, VIII, 241, 618.
- FERDINAND 1^{er}, Empereur d'Autriche, auparavant Ferdinand V, Roi de Hongrie et prince héritier d'Autriche, IV, 265, 266; V, 645, 650, 651, 652, 665, 674, 675, 676, 677; VI, 6, 8, 9, 12, 13, 17, 18, 20, 31, 59, 60, 61, 68, 83, 97, 101, 103, 118, 120, 123, 143, 170, 178, 202, 234, 239, 243, 263, 264, 265, 267, 297, 312, 320, 321, 322, 328, 330, 419, 422, 423, 478, 501, 509, 581, 588, 602, 610, 644, 645, 654, 664, 666, 681; VII, 5, 9, 13, 32, 33, 35, 36, 37, 65, 67, 68, 100, 123, 130, 138, 145, 154, 155, 160, 165, 180, 183 ss., 237, 248, 250, 270, 308, 311, 314, 319, 340, 355, 359, 393, 404, 414, 419 ss., 437, 442, 450, 468, 470 ss., 486, 488, 509, 513, 517, 536, 542, 546 ss., 562, 584 ss., 586, 601, 605, 620, 622, 629, 642; VIII, 16, 17, 39, 40, 131, 204, 213, 439, 440, 441, 443, 448, 457, 645.
- FERDINAND 1^{er}, Roi des Deux-Siciles, III, 62, 80, 120, 214, 382, 407, 419 ss., 425 ss., 448 ss., 458, 485 ss., 502, 510, 516, 544, 699, 614; IV, 48, 51 ss., 112; VI, 159, 160.
- FERDINAND II, Roi des Deux-Siciles, VI, 106, 433, 691; VIII, 406.
- FERDINAND II, Empereur d'Allemagne, VII, 71; VIII, 93.
- FERDINAND VII, Roi d'Espagne, III, 544, 597, 610; IV, 20, 53; V, 552, 640, 672; VI, 145, 587, 588, 698; VII, 121, 125, 274, 383.
- FERETTI (Gabriel), cardinal, VII, 314, 318, 426, 332, 467, 551.
- FERGUSSON (D^r), médecin à Londres, VIII, 61.
- FESCH (Joseph), cardinal, oncle de Napoléon 1^{er}, VI, 548.
- FESTETICS (Ladislas, comte), VI, 600.
- FESTETICS (Thassilo, comte), plus tard général de cavalerie, VII, 149.
- FICQUELMONT (Louis, comte DE), général de cavalerie I. R. et diplomate, plus tard président du conseil aulique de la guerre, en 1848

- ministre des affaires étrangères, IV, 563-586; V, 67, 109, 205, 231, 241, 242, 444, 452, 537, 543, 652; VI, 17, 97, 125, 267, 328, 330, 345, 346, 372, 374, 375, 403, 406, 409, 419, 422, 505, 523, 542, 664; VII, 79, 87, 157, 158, 163, 309, 310, 340, 476, 477, 478, 533, 535, 583; VIII, 2, 136, 248, 250, 253, 254, 449, 450, 456.
- FICQUELMONT (Dolly [Dorothee], comtesse DE), née comtesse de Tiesenhausen, VI, 73, 524, 542; VII, 158, 310.
- FICQUELMONT (Élisabeth, comtesse DE). Voir CLARY (Élisabeth, princesse).
- FIESCHI, connu par l'attentat contre la vie du Roi Louis-Philippe, VI, 94, 148.
- FIÉVÉE (Joseph), écrivain français, V, 648; VI, 171.
- FISCHER (Dr Paul), médecin de la Cour à Vienne, V, 648.
- FITZ-JAMES (Édouard, duc DE), homme d'État français, IV, 146, 201; V, 255.
- FITZ-JAMES (Édouard, duc DE), petit-fils du précédent, VII, 312.
- FITZ-JAMES (duchesse DE), née Marmier, VII, 312 ss.
- FITZ-JAMES (Marie DE), fille de la précédente, VII, 313.
- FLADUNG (M. DE), botaniste, V, 248.
- FLAHAULT (Auguste-Charles-Joseph, comte DE), ambassadeur de France à Vienne, VI, 540, 541, 552, 598, 599, 601, 610, 619, 620, 648, 651, 657, 658, 660, 671, 676, 679, 680; VII, 66, 90, 150, 160, 164, 170, 216, 217, 218, 279, 280, 344, 349, 351, 355, 359, 493, 510, 513, 555; VIII, 47, 60, 63, 98, 157.
- FLAHAULT (comtesse DE), VI, 644, 651, 656; VIII, 157, 163.
- FLAHAULT (mademoiselle Émilie DE), VI, 671.
- FLAHAULT (mademoiselle Louise DE), VI, 651.
- FLEISCHER, libraire à Leipzig, VIII, 232.
- FLORENCOURT, journaliste, VIII, 419.
- FLORET (chevalier DE), conseiller d'ambassade autrichien, III, 22, 36, 115, 129, 191, 218, 465, 559.
- FODOR (madame), cantatrice, VI, 645.
- FONFRÈRE (Henri), journaliste français, VI, 196, 197.
- FONTANA (M. DE) (?), V, 89; VI, 250, 251, 252.
- FONTENAY (M. DE), diplomate français, IV, 480.
- FONTON (Félix DE), chargé d'affaires de Russie à Vienne, VII, 538.
- FORBES (Réginald), ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Dresde, VIII, 6.
- FORSTER (Georges), savant, VIII, 571.
- FOSSOMBRONI (comte), ministre toscan des affaires étrangères, V, 553.
- FOUCHÉ (Joseph), duc d'Otrante, ministre de la police de Napoléon, III, 476; V, 428.
- FOULD (Achille), banquier, plus tard ministre français, VII, 337.
- FOY (Maximilien-Sébastien), général français, III, 652, 632.
- FRANCHET, royaliste français, IV, 156, 159.
- FRANCIS (John), connu par l'attentat contre la vie de la Reine Victoria, V, 601.
- FRANÇOIS (le Père), prêtre de l'Ordre des Capucins à Vienne, VI, 542.
- FRANÇOIS 1^{er}, Empereur d'Autriche, III, 6, 11, 47, 55, 67, 96, 98 ss., 110, 121 ss., 130, 131 ss., 192 ss., 213 ss., 218, 222, 227, 245, 269 ss., 273 ss., 284 ss., 320 ss., 334, 350, 354, 359, 362, 363 ss., 372, 388 ss., 401, 403, 406 ss., 414, 416, 425, 460, 469, 474, 497, 499, 505, 506, 518, 519, 523, 535, 551, 555, 565, 580, 587, 598, 611, 623, 630; IV, 3, 12, 18, 21 ss., 27, 35, 59, 61, 80-82, 109 ss., 116, 125, 128, 161, 173, 183, 204, 213, 219 ss., 235, 242, 251, 261, 263,

- 265 ss., 270, 304, 309, 346, 354, 355, 377, 381, 383, 385, 410, 413-417, 488, 503, 593, 602; V, 13, 16, 18, 21, 23, 24, 29, 31, 32, 35, 42, 44, 60, 64, 69, 70, 77 ss., 88, 90, 95, 97, 100, 101, 107, 113, 131, 154, 177, 180, 184, 187, 188, 200, 202, 205, 212, 221, 223, 229, 231, 240, 243, 245, 251, 252, 262, 264, 273, 289, 292, 298, 300, 303, 311, 313, 317 ss., 326, 329, 332, 336, 348, 357, 369, 373, 375 ss., 389, 427, 433, 440 ss., 472 ss., 482, 502, 504, 506, 517, 532 ss., 542, 543, 550, 556, 564, 566, 581, 584, 589, 590, 591, 614, 620, 624, 625, 627, 628 ss., 645 ss., 657, 659, 660, 662, 663, 673, 674, 675, 676, 677; VI, 2, 5, 7, 8, 11, 19, 20, 26, 49, 50, 89, 93, 95, 100, 110, 113, 254, 298, 328, 347, 384, 392, 588, 602; VII, 1, 8, 37, 143, 153, 154, 393, 548, 581, 619, 620, 625, 642; VIII, 2, 31, 55, 130, 235, 238, 414, 461, 486, 497, 498, 525, 527, 528, 529, 559, 585, 630, 643, 644, 645.
- FRANÇOIS I^{er}, Roi de France, V, 320.
- FRANÇOIS I^{er}, Roi des Deux-Siciles. Voir CALABRE (duc DE). VIII, 329.
- FRANÇOIS II, Empereur d'Allemagne, VIII, 429, 585.
- FRANÇOIS-JOSEPH, Empereur d'Autriche, autrefois Archiduc d'Autriche, VIII, 39, 42, 43, 48, 52, 54, 57, 58, 61, 62, 65, 75, 80, 82, 85, 89, 91, 96, 98, 100, 109, 116, 117, 120, 123, 125 ss., 135 ss., 139, 140, 141, 143, 145, 204, 221, 276, 285, 289, 291, 294, 332, 340, 342, 391, 393, 398 ss., 408, 412, 484, 492, 514, 516, 517, 518, 524, 525, 531, 534, 536, 537, 538, 541, 551, 559, 626, 634, 635, 636, 642.
- FRANK (D^r Pierre), professeur et médecin, V, 257.
- FRÉDÉRIC II, Roi de Prusse, IV, 262, 383.
- FRÉDÉRIC VI, Roi de Danemark, VI, 341, 342.
- FRÉDÉRIC-AUGUSTE II, Roi de Saxe, VI, 83, 85; VIII, 6, 24, 52, 145.
- FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, Roi de Prusse, III, 125, 126, 130, 139, 152, 158, 164, 177 ss., 269-282, 384, 410 ss., 416 ss., 609; IV, 128 ss., 180, 188, 381 ss., 605; V, 104, 105, 193, 196, 200, 215, 240, 252, 472, 474, 536, 537, 542, 543, 550, 624, 635, 636, 652; VI, 464, 467, 470, 471; VIII, 572.
- FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, Roi de Prusse, auparavant prince héritier, III, 412; V, 665, 677; VI, 177, 209, 211, 216, 293, 294, 296 ss., 341, 399, 406, 407, 437, 465, 466, 490, 499, 502, 506, 528, 543, 588, 617, 623, 635, 641; VII, 6, 69, 72, 74, 75, 99, 100, 103, 128, 139, 157, 159, 178, 305, 314, 360, 371, 375, 389, 441, 516, 535, 572, 590, 609; VIII, 8, 14, 37, 40, 47, 49, 51, 59, 108, 109, 146, 275, 276, 283, 284, 285, 310, 315, 316, 326, 397-401, 408, 409, 465, 503, 504, 513, 521, 572.
- FRÈRE-OREAN (Hubert-Joseph-Gautier), homme d'État belge, VIII, 338.
- FRIZZOLINI, cantatrice, VI, 395.
- FRIBERT (Charles-Louis, vicomte DE), VI, 395.
- FRIES (Jacques-Frédéric), professeur de philosophie à Iéna, III, 244, 257.
- FRIES (Maurice, comte DE), conseiller de légation autrichien, VII, 543.
- FRIMONT (Jean, comte DE), prince d'Androcco, général de cavalerie I. R., III, 490, 494; V, 91, 123, 124, 132.
- FRINT (Jacques), abbé et curé du palais à Vienne, IV, 235, 240.
- FRITSCH (baron DE), membre des conférences ministérielles allemandes pour Saxe-Weimar, V, 629.
- FRORIEP (Frédéric-Louis DE), professeur à Iéna, III, 257.

- FUCHS (Éléonore, comtesse), née comtesse de Gallenberg, V, 95; VI, 321.
- FUHRICH (Joseph), peintre d'histoire, IV, 436 ss.; VI, 19.
- FUNKIRCHEN (Louise, comtesse DE), née comtesse de Wurmbrand, VI, 653, 755.
- FURSTENBERG (Charles-Égon, prince DE), général badois, III, 347.
- FURSTENBERG (François-Égon, comte DE), VI, 72, 398, 530, 542.
- FURSTENBERG (Frédéric, landgrave DE), général I. R., VI, 398.
- FURSTENBERG (Frédéric, landgrave DE), grand maître des cérémonies I. R., V, 574; VI, 122, 599; VIII, 136.
- FURSTENBERG (Joachim-Égon, landgrave DE), IV, 6.
- FURSTENBERG (Joseph, landgrave DE), VI, 122, 395; VIII, 43, 111.
- FURSTENBERG (Caroline, landgravine DE), née princesse d'Auersperg, VI, 321.
- FURSTENBERG (Gabrielle, comtesse DE), plus tard mariée au margrave Palavicini, VI, 666.
- FURSTENBERG (Sophie, landgravine DE), née princesse d'Oettingen-Wallerstein, IV, 6.
- FURSTENBERG (Thérèse, landgravine DE), née princesse de Schwarzenberg, grande maîtresse de la Cour de l'Impératrice Marie-Anne, VI, 101, 102, 118, 121, 132, 182, 542, 646, 647; VII, 308; VIII, 64, 111, 284.
- FUSTER (Antoine), député au Parlement de Vienne, VIII, 257, 260.
- GABRIELLI (?), V, 574; VI, 321, 541; VII, 72.
- GAGARIN (Eugène, prince), diplomate russe, V, 255.
- GAGERN (Henri, baron DE), ministre de Darmstadt, président du Parlement de Francfort, plus tard président du ministère de l'Empire, VIII, 40, 104, 270.
- GAGERN (Jean-Christophe, baron DE), conseiller d'État des Pays-Bas, père de Henri et de Maurice de Gagern, VIII, 104, 270, 575.
- GAGERN (Maurice, baron DE), directeur de cercle, VIII, 104.
- GAGERN (baronne DE), femme de Jean-Christophe de Gagern, VIII, 104.
- GAISRUCK (Charles-Gaëtan, comte DE), cardinal-archevêque de Milan, V, 150.
- GALIGNANI, rédacteur du *Messenger*, V, 101.
- GALILEI (Galileo), VII, 229.
- GALIOTI (?), VI, 59.
- GALL (D^r Frédéric-Joseph), le phrénologue, III, 31; IV, 344 ss.
- GALLENBERG (mademoiselle DE), V, 564.
- GALLES (Albert-Édouard, prince DE), successeur au trône d'Angleterre, VI, 405, 517.
- GALLOIS (Gaëtan), commandant d'escadre français, V, 267, 275, 280, 281.
- GALLOIS (?), frère du précédent, V, 282.
- GANDOLPHI (Democrito), sculpteur, VI, 519, 639, 661.
- GARCIA-VIARDOT (Pauline, madame), cantatrice, VI, 296, 644.
- GARNIER-PAGÈS (Étienne-Joseph), membre de la Chambre des députés française, V, 536.
- GASSER (le Père Henri), Franciscain, VI, 641 ss.
- GATTERBURG (Ferdinand, comte DE), III, 465.
- GEISSEL (Jean), cardinal-archevêque de Cologne, VI, 634; VII, 77, 136.
- GEISSLER (Jean-Népomucène, baron), substitut du chancelier de Cour illyrien, III, 76.
- GÈNES (duc DE). Voir CHARLES-FÉLIX.
- GENTZ (Frédéric, chevalier DE), conseiller aulique I. R. à la chancellerie d'État, et publiciste, III, 446, 119, 124, 171, 201, 242, 246 ss., 253, 255 ss., 260 ss., 267 ss., 410, 414, 502, 562, 610; IV, 103, 128, 154 ss., 157 ss., 182 ss., 193, 194 ss., 229-231, 274, 317-321, 354, 421, 424, 489, 556, 558, 599 ss.; VII, 71; VIII, 164.

- GEOFFROY, écrivain, IV, 280.
 GEORGE III, Roi d'Angleterre, VI, 350.
 GEORGE IV, Roi d'Angleterre, auparavant prince régent, III, 299 ss., 358, 480, 518 ss., 522 ss., 531, 545; IV, 88, 152, 164, 173, 318; V, 561; VI, 10, 662; VII, 158; VIII, 66, 190.
 GEPPERT (Meinard, baron DE), général autrichien, V, 132.
 GÉRAMB (Léopold, baron DE), général autrichien, VI, 312.
 GÉRARD (Étienne-Maurice, comte), maréchal de France, V, 304, 305.
 GERLACH (Ernest-Louis DE), président de la haute cour de Magdebourg, jurisconsulte prussien, fondateur de la *Gazette de la Croix*, VIII, 513.
 GERLACH (Léopold DE), lieutenant général prussien et aide de camp du Roi de Prusse, VIII, 513.
 GEROLD (Frédéric), libraire à Vienne, III, 96, 259.
 GERSDORF (Gustave DE), grand chambellan du Roi de Saxe, VI, 407.
 GERVAY (Sébastien-Joseph, baron DE), conseiller aulique I. R. et rédacteur des protocoles de la conférence d'État, V, 110, 582; VI, 11, 22, 61, 228, 602, 610, 646, 664; VII, 3, 157, 158, 159, 320.
 GERVAY (Barbe, baronne DE), née baronne Mayr, VII, 320.
 GEYGER, famille patricienne d'Aix-la-Chapelle, III, 124.
 GEYMULLER (Jean-Henri, baron DE), banquier et grand négociant à Vienne, VI, 519, 520.
 GIOBERTI (Vincent), prêtre, homme d'État et écrivain italien, VII, 298, 408, 426, 432, 443, 563.
 GIRARDIN (Émile DE), député et journaliste français, VI, 534; VII, 337.
 GIROD de l'Ain (baron), président du Conseil d'État français et garde des sceaux, VI, 318.
 GIROUX, valet de chambre du prince de Metternich, III, 124, 206; IV, 101, 199, 286.
 GISE (Frédéric-Auguste, baron DE), ministre bavarois (intérieur), V, 554; VI, 537, 538; VII, 74.
 GIZZI (Pasquale - Tommaso), cardinal secrétaire d'État, VII, 413, 414.
 GLADSTONE (William-Ewart), homme d'État anglais, VIII, 614.
 GLOUCESTER (Marie, duchesse DE), comtesse douairière de Waldegrave, femme du duc de Gloucester (William-Henri), frère de George III, VIII, 38, 203.
 GODEFROI DE BOUILLON, duc de la Basse-Lorraine, chef de la première croisade (1096), VIII, 589.
 GOERCEN (Dr Gustave), médecin et directeur d'une maison de santé à Dœbling près de Vienne, VIII, 34.
 GOERCEY (Arthur), général hongrois, VIII, 65.
 GOERRES (Gui DE), poète et écrivain politique, VIII, 570, 571.
 GOERRES (Joseph DE), savant et publiciste, III, 258; V, 385; VIII, 570, 571.
 GOESS (Pierre, comte DE), grand maréchal de Cour I. R., III, 46, 51; VII, 154.
 GOESS (Isabelle, comtesse DE), née comtesse de Thürheim, VI, 312.
 GOETHALS (E. A., baron DE), aide de camp du duc de Brabant, VIII, 346.
 GOETHE (Wolfgang), III, 106 ss.; VI, 76.
 GOETHE (madame DE), belle-fille de Wolfgang Gœthe, VI, 11.
 GOETZ (Dr Joseph-Michel), médecin à Vienne, V, 432.
 GOLDSCHMIDT (Maurice), consul de Prusse et fondé de pouvoir de la maison Rothschild, VI, 94, 332, 653.
 GOLOWKIN (comte), diplomate russe, III, 41, 46, 245, 363, 375, 383, 416, 532, 554, 584 ss.; VI, 670.
 GOLTZ (Auguste-Frédéric-Ferdinand,

- comte VON DER), homme d'État prussien, III, 119.
- GORDON (sir Robert), diplomate anglais, III, 502; IV, 34, 38; V, 2, 134; VI, 542, 591, 595, 597, 602, 648, 657, 658, 660, 662, 663; VII, 5, 162, 272 ss., 277, 278.
- GORDON (madame DE), VII, 272.
- GORTSCHAKOFF (prince), général russe, VIII, 592.
- GORTSCHAKOFF (Alexandre, prince), diplomate russe, plus tard chancelier d'État, VI, 14, 22; VIII, 105, 106, 387.
- GOULBURN, ministre anglais (intérieur), V, 622.
- GREVEL (ou mieux Graevell, Maximilien-Charles-Frédéric-Guillaume), homme de lettres, III, 258.
- GRAHAM (sir James-Robert-Georges), homme d'État anglais, VIII, 581, 582.
- GRANIER DE CASSAGNAC, journaliste français, VIII, 586.
- GRANVILLE (Édouard-Elliott, comte DE), homme d'État anglais, IV, 153, 294; V, 278, 282; VI, 371.
- GRANVILLE (lady), veuve Acton, née Dalberg, VII, 313.
- GRASSALKOWITSCH (Antoine, prince), VI, 322.
- GRASSALKOWITSCH (Léopoldine, princesse), née princesse Esterhazy, III, 209; VIII, 17, 21, 163, 292.
- GRÉGOIRE VII, Pape, III, 60.
- GRÉGOIRE XVI, Pape, auparavant cardinal *Mauro Cappellari della Colomba*, V, 150, 153, 327, 337, 339, 435; VII, 153, 246, 396, 411, 430.
- GREGORIO (Emmanuel DE), cardinal archimandrite de Messine, Vice-Roi de Sicile, IV, 588, 589.
- GREICH, amiral russe, IV, 493.
- GREY (Charles, vicomte Howick, comte), homme d'État anglais, V, 143, 235, 335, 458, 582, 590; VIII, 588.
- GREY (sir George), homme d'État anglais, VI, 412.
- GREY (Marie, comtesse), née Copley, VI, 412; VIII, 20.
- GRICCI, improvisateur, III, 36 ss.
- GRIMM (Vincent, baron du Sud), conseiller aulique I. R. auprès du Gouvernement de Milan, VII, 574.
- GRISBECK, famille noble de Bohême aujourd'hui éteinte, du château de Kralowitz près de Pilsen, VI, 416.
- GRISONI-POLA (Marie-Anne, comtesse), dame de l'Ordre de la Croix étoilée et dame du palais, VII, 41.
- GROLMANN (Charles-Guillaume-Georges), général prussien, VI, 422, 500, 502, 505.
- GROS (baron), diplomate français, VIII, 317.
- GROSSE, orateur à la fête de Hambach, V, 349.
- GROSVENOR (lord), VI, 412.
- GROSVENOR (Charlotte, lady), fille de lord Cowley, VI, 412.
- GRUBEN (baron DE), membre des conférences ministérielles allemandes pour la Hesse, V, 629.
- GRUNNE (Alexandre, comte DE), VI, 530.
- GRUNNE (Eugène, comte DE), VI, 530.
- GRUNNE (Guillaume, comte DE), VI, 530.
- GRUTSCH, poète, VIII, 241.
- GUERRA (Alexandre), écuyer, VI, 55.
- GUNTNER (Dr François-Sér.), médecin attaché à la personne de l'Empereur François I^{er}, V, 647.
- GUICCIARDI (Don Diego, comte), III, 78.
- GUILLAUME I^{er}, Roi des Pays-Bas, VI, 91.
- GUILLAUME I^{er}, Roi de Wurtemberg, III, 5, 317, 386, 389-395, 412, 564; IV, 345; V, 357, 508, 509, 513, 516; VIII, 52, 110.
- GUILLAUME II, Roi des Pays-Bas (mort au mois de mars 1849), VIII, 10, 13, 14.
- GUILLAUME IV, Roi d'Angleterre, autrefois duc d'York, IV, 318.
- GUILLEMINOT (Armand-Charles, comte), général et diplomate fran-

- çais, IV, 154, 172, 415; V, 135.
- GUIZOT (François-Pierre), homme d'État et publiciste français, V, 302; VI, 146, 155, 358, 359, 445, 447, 450, 451, 452, 507, 508, 509, 513, 544, 548, 550, 598, 612, 613 ss., 626, 627, 672 ss., 685, 689 ss., 710; VII, 20, 21, 24, 27 ss., 89 ss., 117, 120, 122, 123, 168, 171 ss., 179, 191 ss., 209, 216 ss., 279, 305, 312, 322 ss., 371 ss., 388 ss., 399, 413 ss., 437 ss., 453 ss., 460 ss., 485, 490 ss., 501, 502, 507 ss., 517, 520, 524, 527, 534, 552, 554 ss., 597; VIII, 18, 19, 36, 37, 38, 43, 87, 99, 321, 340, 341, 360, 576, 595, 597.
- GURIEFF (Alexandre, comte), conseiller intime russe, V, 249, 255.
- GURK, lithographe, VI, 63.
- GUTZKOW (Charles-Ferdinand), écrivain et dramaturge allemand, VI, 610.
- CYULAI (François, comte), général autrichien, V, 245; VI, 180, 390; VII, 65, 149.
- HACKE (Gustave, comte), général prussien, III, 105.
- HAFIZ (Méhémet-Pacha), général turc, VI, 365.
- HAGER (François, baron DE), directeur général de la police I. R., III, 477.
- HAHN-HAHN (Ida, comtesse DE), femme de lettres, VIII, 144, 145.
- HAÏTI (Reine de), IV, 559.
- HAÏTI (Améthyste et Athénaïs, princesses de), IV, 559.
- HALIL-PACHA, amiral turc, V, 501.
- HALKETT, capitaine, VIII, 24.
- HAMILTON (M.), diplomate anglais, IV, 201, 289; VI, 333.
- HANDEL (Maximilien, baron DE), diplomate autrichien, VII, 257, 272, 482; VIII, 111.
- HANDEL (Paul-Antoine, baron DE), ministre résident I. R. à Francfort-sur-le-Mein, III, 115, 116, 120, 152, 158 à 160, 482.
- HARCOURT (Élisabeth, lady), VI, 254.
- HARDEGG (Ignace, comte DE), général autrichien, plus tard président du Conseil aulique de la guerre, V, 245, 584; VI, 232, 328, 422, 541; VII, 533.
- HARDENBERG (Antoine, comte DE), diplomate hanovrien, VIII, 61.
- HARDENBERG (Charles-Auguste, prince DE), chancelier d'État prussien, III, 118 ss., 132, 142, 156, 171, 178, 270 ss., 299, 302, 416, 502, 610; VI, 129, 178, 529, 530; VIII, 462.
- HARDINGE (Henri, vicomte), feld-maréchal anglais, VIII, 20.
- HARRACH (Charles-Philippe, comte DE), père de la princesse de Liegnitz, IV, 115.
- HARTIG (Edmond, comte DE), diplomate autrichien, VII, 183; VIII, 105.
- HARTIG (François, comte DE), homme d'État et publiciste autrichien, VI, 277, 667; VII, 581; VIII, 5, 95, 110, 150, 233, 298, 324.
- HARTIG (Julie, comtesse DE), née comtesse de Grundemann, VI, 182.
- HARTMANN (DE), conseiller d'État wurtembergeois, V, 629.
- HARTUNG (Dr), médecin d'état-major I. R., VI, 511.
- HASSENPFUG (Jean-Daniel-Louis-Frédéric), ministre de la Hesse électorale, VIII, 322.
- HATZFELD (Louis, prince DE), général et diplomate prussien, III, 127, 610 ss.; IV, 99, 180, 339.
- HAUER (M. DE), géologue, V, 559.
- HAUGWITZ (Eugène, comte DE), général autrichien et commandeur de l'Ordre Teutonique, VI, 10, 597.
- HAUGWITZ (Henri-Chrétien-Kurt, comte DE), ministre prussien, IV, 195.
- HAXO (Nicolas-Benoît, baron), général français, V, 601.
- HAYNAU (Jules-Jacques, baron DE), général d'artillerie autrichien, VIII,

- 65, 88, 124, 135, 141, 332, 333.
- HEINE (Henri), poète allemand, V, 599; VIII, 604.
- HEINFELTER (Clara), cantatrice, mariée à M. Stœckl, V, 258; VI, 537.
- HELFERT (Dr Joseph-Alex., baron DE), sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique et des cultes à Vienne, historien, VIII, 39.
- HEMMERLEIN (Charles), peintre de Mayence, VI, 342.
- HENDRICH (baron DE), III, 247.
- HENRI, auteur d'un attentat contre la vie du Roi Louis-Philippe, VII, 160.
- HENRI IV, Roi de France, V, 71; VI, 426.
- HENRI V. Voir BORDEAUX (duc DE).
- HENSEL, peintre de portraits, VIII, 283.
- HERBERSTEIN (Nani [Marie-Anne], comtesse DE), dame d'honneur de l'Archiduchesse Sophie, VI, 101, 102, 267, 610.
- HERTFORD (marquis), auparavant lord Yarmouth, IV, 293, 317-321; VI, 252, 253.
- HERTLING (Charles, baron DE), ministre résident de Bavière en Suisse, VI, 38.
- HESSE (Henri DE), général autrichien, plus tard feld-maréchal et baron, VI, 506, 508, 526, 646; VII, 142; VIII, 379-390.
- HESSE (Marie-Anne, baronne DE), femme du précédent, née baronne Diller, VII, 152; VIII, 138.
- HESSE (Émile), prince de Hesse et du Rhin, lieutenant feld-maréchal autrichien, III, 119, 153 ss.; VI, 344, 526; VII, 77; VIII, 75, 107.
- HESSE (Georges, prince DE), VIII, 136.
- HESSE-CASSEL (Frédéric, prince DE), général danois, VII, 77.
- HESSE-CASSEL (Frédéric-Guillaume I^{er}, prince électeur DE), corégent depuis 1831, VII, 77; VIII, 310, 311, 322.
- HESSE-CASSEL (Guillaume I^{er}, électeur DE), III, 158 ss., 481.
- HESSE-CASSEL (Guillaume II, électeur, autrefois prince héréditaire DE), VI, 506; VIII, 571.
- HESSE-CASSEL (Frédérique-Christine-Augusta, princesse DE), née princesse de Prusse, femme du prince héréditaire qui fut plus tard l'électeur Guillaume II de Hesse, VIII, 571.
- HESSE-DARMSTADT (Louis, grand-duc héritier, plus tard grand-duc Louis III DE), VI, 521, 526; VIII, 310.
- HESSE-DARMSTADT (Mathilde, grande-duchesse héritière DE), née princesse de Bavière, VII, 79.
- HESSE-HOMBOURG (Gustave, prince héritier DE), lieutenant feld-maréchal autrichien, III, 114, 129; IV, 321, 425 ss., 428; VI, 34.
- HESSE-HOMBOURG (Philippe, landgrave DE), général d'artillerie autrichien et gouverneur de Mayence, VI, 344.
- HESSE-HOMBOURG (Louise, princesse héritière DE), née princesse d'Anhalt-Dessau, III, 121, 157; VI, 532.
- HEUSS, peintre de Mayence, VI, 531, 532.
- HEYDEN, contre-amiral russe, IV, 416.
- HEYDT (Auguste, baron VON DER), ministre du commerce prussien, VIII, 315.
- HEYTESBURY (William A'Court, baron), diplomate anglais, IV, 425, 489, 498, 513.
- HILAIRE, Pape (461-468), VIII, 46.
- HIRSCHL, négociant à Trieste, VII, 9, 41.
- HISLOP (lady), VIII, 31.
- HITTROFF (madame DE), III, 451.
- HOBHOUSE (John Cam, lord Broughton), homme d'État anglais, IV, 288.
- HODDE (L. DE LA), pamphlétaire, VII, 628, 629.
- HODITZ [nommé à tort baron Horitz] (Jean, comte DE), aide de camp de

- l'Archiduc Étienne, plus tard major général, VII, 161.
- HOFBAUER (le Père Clément-Marie), Rédemptoriste à Vienne, III, 237.
- HOFER (André), VI, 247.
- HOFFMANN, architecte, VIII, 291, 292.
- HOHENBRUCK (Édouard, baron DE), VI, 651.
- HOHENBRUCK (Éléonore, baronne DE), née Grohmann, VI, 651.
- HOHENLOHE-LANGENBURG (Ernest, prince DE), général wurtembergeois, VI, 13.
- HOHENLOHE-LANGENBURG (Gustave, prince DE), aide de camp du duc de Wurtemberg, V, 563.
- HOHENLOHE-LANGENBURG (Anna Féodorowna, princesse DE), née princesse de Leiningen, VI, 13.
- HOHENLOHE-SCHILLINGSFURST (Alexandre, prince DE), grand prévôt et vicaire général à Grosswardein, plus tard cardinal, III, 479 ss.
- HOHENZOLLERN-HECHINGEN (Frédéric, prince DE), lieutenant feld-maréchal I. R., VI, 321; VII, 83.
- HOHENZOLLERN-HECHINGEN (Pauline, princesse DE), née princesse de Sagan-Courlande, V, 564; VI, 321, 518.
- HOLLAND (Henri-Richard Fox, lord), homme d'État anglais, III, 461 ss.; IV, 319.
- HOLLANDE (Maurice, prince DE), VIII, 83.
- HOLLANDE (Reine DE). Voir ANNE PAULOWNA et SOPHIE, Reines des Pays-Bas.
- HOLTEI (Charles DE), poète et écrivain allemand, VI, 513.
- HOMPESCH (comte), VIII, 95.
- HOOGHWORST (baron D'), envoyé extraordinaire du Roi des Belges Léopold, V, 200, 201.
- HORITZ (baron). Voir HODITZ.
- HOSCHEK, cor célèbre, VII, 68, 72.
- HOWARD (lord), diplomate anglais, VII, 276.
- HOWARD (miss), VIII, 307.
- HOYOS (Ernest, comte), général I. R., grand maître de la Cour du Roi Ferdinand de Hongrie, plus tard grand veneur, V, 584, 648, 651; VI, 107, 132, 541; VIII, 22.
- HOYOS (Henri, comte), VII, 543, 547.
- HOYOS (Félicie, comtesse), née comtesse Zichy, V, 434; VII, 146, 540.
- HOYOS (Thérèse, comtesse), plus tard religieuse, VII, 146.
- HRUBY-GELENY (Charles-Édouard, baron DE), diplomate autrichien, III, 301, 305, 413.
- HUBNER (Joseph-Alexandre, baron DE), diplomate autrichien, VI, 84; VII, 79, 158, 305, 328, 534, 589; VIII, 37, 49, 54, 101, 107, 138, 140, 364, 371, 373, 422, 642.
- HUELIST (Joseph DE), conseiller d'État I. R. et directeur de chancellerie à la chancellerie d'État, III, 36, 121, 128, 148.
- HUGEL (Charles, baron DE), diplomate autrichien, VI, 66, 240, 315, 319, 389, 393, 395, 398, 402, 409, 415, 416, 424, 518, 527, 529, 531, 532, 597, 599, 642, 652, 665, 670; VII, 13, 16, 517, 547; VIII, 1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 14, 20, 21, 22, 23, 30, 38, 42, 68, 146, 156, 160, 163.
- HUGEL (Charles-Eugène, baron DE), diplomate wurtembergeois, envoyé à Londres, plus tard ministre des affaires étrangères à Stuttgart, VII, 67, 163; VIII, 26.
- HUGEL (Clément, baron DE), diplomate autrichien, V, 241, 249, 255, 259, 263, 265, 571, 584, 652; VI, 19, 54, 56, 64, 107, 111, 112, 117, 212, 233, 324, 329, 398, 410, 411, 413, 532, 597, 598, 604, 608, 646, 661, 665, 670; VII, 7, 8, 13, 73, 146, 546; VIII, 10, 61.
- HUGEL (Élisabeth, baronne DE), femme du baron Charles de Hügel, née Farquharson, VIII, 147.
- HUGO (Victor), poète et romancier français, VI, 129, 452.

- HUMANN (Jean-Georges), ministre français (finances), VI, 549.
- HUMBOLDT (Alexandre DE), savant, V, 438, 439, 440, 635; VII, 573; VIII, 96.
- HUMBOLDT (Guillaume DE), ministre et diplomate prussien, III, 171; VI, 11, 107, 209, 296, 411; VIII, 462.
- HUME, membre de la Chambre des communes anglaise, VII, 328.
- HUMMELAUER (Charles DE), diplomate autrichien, V, 621, 655; VIII, 21, 22, 23, 40, 449, 456, 473, 477.
- HUNYADY (Louis, comte), VI, 180.
- HUNYADY (Henriette, comtesse), née princesse de Liechtenstein, VI, 180, 184, 238, 639; VII, 146.
- HUNYADY (Julie, comtesse), née comtesse Zichy, VI, 184; VIII, 112.
- HUNYADY (Marie, comtesse), plus tard mariée au prince Aldobrandini, VII, 146.
- HURTER D'AMANN (François-Antoine DE), élève de l'Académie des ingénieurs, aujourd'hui général autrichien, fils du suivant, VII, 69, 171.
- HURTER D'AMANN (Frédéric), autrefois pasteur protestant en Suisse, plus tard conseiller aulique et historiographe de l'Empereur d'Autriche, VII, 69; VIII, 93.
- HUSKISSON (William), homme d'État anglais, IV, 328.
- HUSS (Jean), fondateur d'une secte religieuse en Bohême, VIII, 339.
- HUSSEIN-PACHA, général turc, IV, 493, 494.
- HUSSIAN (Raphaël), accoucheur à Vienne, V, 250.
- HUSZÁR (Valentin DE), conseiller de la chancellerie d'État autrichienne, VI, 310, 327, 639, 640.
- IBRAHIM (Ismail), pacha de Navarin, plus tard de Morée, fils et successeur de Méhémet-Ali, IV, 177, 188, 191, 296, 360; V, 460, 494, 504; VI, 366, 449, 456, 509.
- ILLESHÁZY (Thérèse, comtesse), née comtesse Barkóczy, V, 241.
- IMPERATORI (Jules-César), conseiller de Gouvernement autrichien, VII, 245.
- INFANTADO (duc DE L'), général et homme d'État espagnol, III, 598; IV, 56.
- INGELHEIM (famille des comtes D'), sur les bords du Rhin, V, 426; VI, 333 ss., 605.
- INGELHEIM (Damien-Frédéric, comte D'), diplomate autrichien, VI, 530.
- INGELHEIM (Erwin, comte D'), VI, 530.
- INGELHEIM (Joseph, comte D'), VI, 532; VII, 77; VIII, 102, 108, 109.
- INGELHEIM (Joseph-Raban, comte D'), VI, 530.
- INGELHEIM (Antoinette, comtesse D'), née comtesse de Westphalen, femme du comte Joseph, VI, 340, 530, 662; VIII, 108, 109, 275.
- INGERSLEBEN (Charles-Henri-Louis D'), ministre prussien, III, 118.
- INGESTRE (lord), fils aîné du comte de Talbot, IV, 285.
- INNOCENT III, pape, IV, 558.
- INZACHI (Charles, comte), grand chancelier de Cour I. R., VI, 611; VII, 183.
- ISABELLE, Reine d'Espagne, V, 551, 554, 640, 641, 671, 672; VI, 37, 154, 351, 353, 590, 591, 598, 658, 688, 690, 691, 694, 697, 700; VII, 19, 20, 41, 69, 99, 276, 279; VIII, 27.
- ISMÂIL-BEY, plus tard khédive d'Égypte, VII, 66.
- ITZSTEIN (Jean-Adam D'), député badois, membre du Parlement de Francfort, VIII, 270.
- IZZET (Méhémet), Capudan-Pacha (grand amiral turc), IV, 191.
- JABLONOWSKA (Caroline, princesse), née comtesse Woyna, VI, 321.
- JABLONOWSKA (Thérèse, princesse), chanoinesse, V, 89; VI, 650, 655; VIII, 112, 164.
- JABLONOWSKI (Louis, prince), diplo-

- mate autrichien, III, 36, 79; V, 444; VII, 13.
- JACOMINI [mieux Giacomini] (Joseph), marchand d'articles de mode et d'antiquités, V, 261.
- JACQUIN (Joseph-François, baron DE), naturaliste, V, 251.
- JAGER (Dr Frédéric), plus tard chevalier de Jaxthal, célèbre oculiste et médecin particulier de Metternich, III, 32 ss., 219; IV, 17 ss., 554; V, 250, 591; VI, 309, 329, 332, 521, 532, 610; VII, 156; VIII, 647.
- JAHN (Frédéric-Louis), écrivain allemand et éducateur du peuple, III, 396; VIII, 462.
- JAMESON (Anna), née Murphy, écrivain, VI, 11.
- JANIN (Jules), écrivain français, VI, 354.
- JANKOVICH (Guillaume), officier de l'armée I. R., VII, 468.
- JARCKE (Dr Charles-Ernest DE), conseiller de la chancellerie d'Etat autrichienne et publiciste, V, 262; VI, 641; VII, 158; VIII, 83, 517, 572.
- JARNAC (comte DE), diplomate français, VII, 279; VIII, 360.
- JASDIN (mademoiselle), V, 474.
- JASPER, libraire-éditeur à Vienne, VIII, 268.
- JEAN IV, Roi de Portugal, IV, 505.
- JEAN VI, Roi de Portugal, III, 42 ss.; IV, 11, 470, 504, 507.
- JEAN-BAPTISTE DU MONT-CARMEL, nommé Fra Giovanni, VII, 67.
- JELLACHICH DE BUZIM (Joseph, comte DE), général autrichien, ban de Croatie, VIII, 34, 35, 48, 138, 296, 230.
- JELLACHICH (Sophie, comtesse DE), née comtesse de Stockau, femme du précédent, VIII, 138.
- JELLINEK (Hermann), journaliste à Vienne, fusillé en 1848 d'après l'arrêt d'une cour martiale, VIII, 206.
- JENIFER (Daniel), ministre plénipotentiaire des États-Unis de l'Amérique du Nord à Vienne, VI, 641.
- JERSEY (George Child-Villiers, comte DE), VI, 115; VIII, 134.
- JERSEY (lady), III, 376; VI, 115, 117, 119, 667; VIII, 69, 134, 229.
- JOCHMUS DE COTIGNOLA (Auguste), général turc, plus tard général autrichien, VI, 514.
- JOELSON (M. DE), V, 238.
- JORDAN (M. DE), diplomate prussien, V, 36; VI, 408.
- JORDAN (madame DE), VI, 408.
- JOSEPH, vieux serviteur du prince de Metternich. *Voir* PFIELL.
- JOSEPH II, Empereur d'Allemagne, III, 5, 6, 58, 69, 188 ss.; VI, 301; VII, 33; VIII, 292, 293, 312, 392, 414, 496, 515, 516.
- JOSIKA (Samuel, baron), conseiller aulique I. R., plus tard chancelier de Cour transylvanien, VI, 180, 513; VII, 17, 18, 546, 617; VIII, 105, 647.
- JULES II, Pape, VI, 259.
- JULLIEN, septembriseur, IV, 153.
- JUSTEL (Dr Joseph-Aloïs), prévôt et conseiller d'État I. R., III, 6, 41; VI, 301; VII, 183.
- KAISERSFELD (Maximilien, baron DE), diplomate autrichien, IV, 529; VII, 455, 483, 484, 485, 491, 553.
- KALERCIS (Démétrius), général grec, VI, 686.
- KALTENBAECK (Jean-Paul), archiviste I. R. aux archives de palais, de Cour et d'État, et écrivain, VII, 146.
- KAMNI-EFFENDI, diplomate turc, VIII, 96.
- KAPUDAN-PACHA. *Voir* IZZET (Méhémét-Pacha).
- KARA-GIORGEWITSCH (Alexandre Czerny), prince de Serbie, VI, 676, 677.
- KAROLYI (Aloïs senior, comte), VI, 324, 649, 660.
- KAROLYI (Aloïs junior, comte), plus tard diplomate, VII, 13.

- KAROLYI (Georges, comte), VI, 100, 324; VII, 13.
- KAROLYI (Ferdinandine, comtesse), née de Kaunitz-Rietberg, V, 241; VI, 342, 660.
- KAROLYI LASZLO (Ladislas, comte), officier de la marine I. R., VII, 8, 13; VIII, 135, 178.
- KARR (Alphonse), écrivain français, VI, 393, 523.
- KAST [et non Cast] (Théodore), baron, VI, 201.
- KAST (baronne), VI, 201.
- KAUFMANN de Traunsteinburg (François), général de l'armée I. R., VI, 138.
- KAULBACH (Guillaume), peintre d'histoire, VI, 205; VII, 73.
- KAUNITZ (Pauline, comtesse DE), née comtesse de Bucquoi, VI, 542.
- KAUNITZ-RIETBERG (Aloïs, prince DE), ambassadeur I. R., III, 41, 46, 81, 148, 209, 546; IV, 109.
- KAUNITZ-RIETBERG (Wenceslas, prince DE), chancelier d'État autrichien, IV, 109.
- KAUNITZ-RIETBERG (Françoise, princesse DE), née comtesse de Weissenwolff, V, 99, 241; VI, 310, 321, 513, 597; VIII, 135.
- KEGLEVICH (Charles, comte DE), VI, 527.
- KEGLEVICH (Adèle, comtesse DE), née comtesse Zichy, V, 241.
- KEGLEVICH (Cécile, comtesse DE), née princesse Odescalchi, VI, 527.
- KEMBLE (mademoiselle), cantatrice, VI, 254.
- KENT (Victoria, duchesse DE), née princesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld, mère de la Reine Victoria, VII, 72.
- KENTZINGER, général français, V, 69.
- KESAR (Charles, chevalier DE), employé à la chancellerie d'État, III, 231, 239.
- KESSELSTADT (Hugo, comte DE), commandeur, chanoine de l'ancien chapitre de Trèves, VI, 340, 420.
- KHEVENHULLER (François de Sales, comte DE), général et envoyé de l'Ordre de Malte, plus tard général d'artillerie et grand prieur de l'Ordre, VI, 108; VIII, 105.
- KHEVENHULLER (Antoinette, princesse DE), née comtesse Lichnowsky, VI, 636.
- KHUNENBURG (comtesse DE), dame d'honneur de l'Archiduchesse Léopoldine, Impératrice du Brésil, III, 23, 33.
- KIELMANSEGG (comte DE), envoyé hanovrien à Londres, VIII, 27, 41, 42, 78.
- KIESER (Thierry), professeur à Iéna, III, 244.
- KINSKY (Wilhelmine, princesse), née comtesse de Colloredo-Mannsfeld, V, 652.
- KISELEFF (Nicolai), diplomate russe, conseiller d'ambassade et chargé d'affaires à Paris, plus tard ministre plénipotentiaire à Rome, VI, 371; VII, 521; VIII, 356.
- KISELEFF (madame DE), VI, 115, 214.
- KLEBELSBERG (François, comte DE), président de la Chambre aulique des finances I. R., V, 531.
- KLENZE, architecte, VI, 206.
- KLETZL (Édouard DE), chargé d'affaires à Constantinople, plus tard conseiller aulique et ministériel, VIII, 348.
- KLINDWORTH, agent diplomatique, VII, 312, 404; VIII, 18, 110, 182.
- KLINKOWSTROEM (Frédéric-Auguste DE), propriétaire de l'établissement d'instruction de garçons qui porte son nom, III, 236; IV, 539; V, 108.
- KLOPSTOCK (Frédéric-Théophile), poète, VIII, 571.
- KNAPE, professeur à Halle, III, 257.
- KNESEBECK (Charles-Frédéric DE), général prussien, IV, 115; VI, 401.
- KOCH (Jean-Frédéric), historiographe militaire français, III, 330.

- KOCK (Paul DE), romancier français, VIII, 200.
- KOENIGSMARCK (Jean-Charles, comte DE), diplomate prussien, VI, 541.
- KOENIGSMARCK (Jenny, comtesse DE), née comtesse de Bülow, VI, 541.
- KOENNERITZ (Rodolphe DE), diplomate saxon, VI, 537, 649; VIII, 101, 136, 145.
- KOERNER (Théodore), poète allemand, VI, 72.
- KOHARY (François-Joseph, comte DE), chancelier de Cour hongrois, IV, 290; V, 475.
- KOKORSOWA (Charles, comte DE), VI, 117.
- KOLLER (Auguste, baron DE), diplomate autrichien, VI, 410, 561; VIII, 17, 20, 70, 80, 269, 296, 297, 401.
- KOLOWRAT (François-Antoine, comte DE), ministre d'État et de conférences I. R., IV, 610; V, 15, 652; VI, 13, 18, 68, 72, 99, 101, 102, 117, 118, 122, 125, 130, 215, 216, 218 ss., 242, 248, 420 ss., 520, 646, 654, 664, 667; VII, 9, 11, 148, 161, 183, 442, 541, 620, 621, 631, 634; VIII, 37, 46, 55.
- KOLOWRAT (Rosa, comtesse DE), née comtesse Kinsky, VI, 422.
- KORN (Maximilien), acteur du théâtre de la Burg, V, 448.
- KOSSUTH (Louis), VII, 535, 616; VIII, 37, 39, 40, 46, 47, 52, 62, 119, 120, 139, 143, 201, 211, 263, 338, 339.
- KOSTER (Pierre DE), vice-consul I. R., VI, 706.
- KOTZEBUE (Auguste DE), conseiller d'État russe, poète et écrivain, III, 201, 227 ss., 257, 259; IV, 116; VIII, 464, 566.
- KRAMER, architecte, IV, 559.
- KRAUSS (Philippe, baron DE), ministre des finances (Autriche), VIII, 39, 110, 115, 328.
- KRUDNER (Julienne, baronne DE), née baronne de Vietinghoff, III, 52, 60.
- KRUDNER (baron DE), envoyé de Russie auprès de la Suisse, VII, 401, 492, 502, 504, 533, 554.
- KRUG (Guillaume-Traugott), philosophe et littérateur, III, 243, 258.
- KRUSEMARK, diplomate prussien, III, 517.
- KUBECK (Charles-Frédéric, baron DE), président de la Chambre autique des finances I. R., VI, 556; VII, 9, 11, 183; VIII, 77, 78, 92, 94, 121, 130, 131, 139, 143, 233, 235, 282, 303, 501, 505, 524, 527, 538.
- KUBECK (Julie, baronne DE), femme du précédent, VIII, 524.
- KUEFSTEIN (François, comte DE), diplomate autrichien, III, 133; VIII, 6, 7, 536.
- KUEFSTEIN (Guidobaldine, comtesse DE), née comtesse de Paar, VII, 308.
- KUPPELWIESER (Léopold), peintre d'histoire, VI, 26.
- KURAKIN (Alexandre ou Alexis, prince), ministre russe, VI, 417.
- KUSZAK, tailleur, insurgé hongrois, VIII, 338.
- KUTSCHERA (Jean, baron), général d'artillerie et aide de camp général de l'Empereur François 1^{er}, V, 232.
- LABACHE (Louis), chanteur d'opéra, IV, 7; VI, 73, 645.
- LABOUCHÈRE (Henri DE), financier anglais, plus tard ministre, III, 127.
- LA BOURDONNAYE (François - Régis, comte DE), ministre de l'intérieur (France), IV, 594.
- LABRADOR, gentilhomme espagnol, confident de Don Carlos, VII, 25, 44, 45.
- LABUS (Giovanni), archéologue et épigraphiste, VI, 298.
- LADENBERG, et non Ladenburg (Adalbert DE), ministre des cultes prussien, VIII, 315.
- LAFARGE (Marie), née Capel, VI, 404, 415.
- LA FAYETTE (Gilbert, marquis DE), gé-

- néral et homme d'État français, V, 22, 348, 370, 465, 575.
- LA FERRONNAYS (comte DE), diplomate français, III, 444, 502, 610 ss.; IV, 149, 184, 190, 218, 383 ss., 481, 535, 562, 577; VI, 296.
- LAFFITTE (Jacques), ministre français, V, 188.
- LAGARDE (comte DE), ministre plénipotentiaire de France près de la Cour d'Espagne, III, 613, 620.
- LA GUÉRONNIÈRE (DE), écrivain et journaliste français, VIII, 546, 547.
- LAHARPE (Frédéric-César), général russe, autrefois gouverneur de l'Empereur Alexandre 1^{er}, IV, 92.
- LANLANDE (Joseph-Jérôme), physicien et astronome, III, 59.
- LALLEMAND (frères), partisans de Napoléon réfugiés au Texas, VII, 657.
- LAMARQUE (Maximilien, comte DE), général français, V, 238.
- LAMARTINE (Marie-Louis-Alphonse DE), homme d'État et poète français, V, 569; VI, 412; VII, 603; VIII, 451, 475, 476, 477, 561.
- LAMB (sir Frédéric), plus tard lord Beauvale, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, IV, 469; V, 234, 246, 249, 253; V, 260, 278, 321, 376, 383, 396, 411, 428, 494, 577, 654, 655; VI, 109, 119, 154, 176, 183, 213, 215, 251, 264, 299; VI, 213. Voir BEAUVALE.
- LAMBERG (François-Philippe, comte DE), général autrichien, VII, 8; VIII, 34, 35.
- LAMBERG (Gustave, prince DE), VII, 479, 481.
- LAMBESC (Charles-Eugène de Lorraine, prince DE), duc d'Elbeuf et de Lorraine, de la maison de Guise, d'abord feld-maréchal autrichien, puis maréchal de France, IV, 546.
- LAMBRUSCHINI (Louis), cardinal secrétaire d'État, V, 439; VI, 512; VII, 247.
- LAMENNAIS (François-Hugo-Robert DE), abbé, écrivain et philosophe français, V, 144, 235, 575; VIII, 557.
- LA MOTTE-FOUQUÉ (Frédéric, baron DE), romancier allemand, III, 258.
- LANGKORONSKA (Adélaïde, comtesse DE), née comtesse de Stadion, V, 570; VI, 22, 129, 238, 268.
- LANGKORONSKI (Charles, comte DE), grand chambellan, VIII, 436.
- LANDSDOWNE (Henry Petty, marquis DE), ministre anglais, IV, 319; VI, 340.
- LANDSFELD (Lola Montès, comtesse DE), VIII, 451.
- LANGENAU (Frédéric-Charles-Auguste, baron DE), général autrichien, III, 119, 482; VI, 402.
- LANGENAU (Ferdinand, baron DE), général et diplomate autrichien, VIII, 82, 309.
- LANGENSCHWARZ, improvisateur, V, 264; VI, 125.
- LANGERMANN, réfugié politique polonais, V, 144.
- LANGERON (comte), général russe, IV, 493.
- LANGSDORFF (Émile, baron DE), diplomate français, V, 270, 272, 282.
- LANNER (Joseph), compositeur de valse, V, 400; VI, 316.
- LA REDORTE (comte DE), général et diplomate français, VI, 362.
- LA ROCHEFOUCAULD (Hippolyte, comte DE), diplomate français, V, 569, 637, 639.
- LAS CASES (Emmanuel-Auguste-Dieudonné, marquis DE), historien, compagnon de Napoléon à Sainte-Hélène, IV, 5, 13.
- LASINIO, graveur sur cuivre à Florence, VI, 19.
- LATIL (Antoine DE), cardinal-archevêque de Reims, VII, 107.
- LATOUR (Théodore, comte DE), ministre de la guerre (Autriche), VIII, 34.
- LA TOUR-MAUBOURC (Marie-Victor Fay, marquis DE), général français, V, 127, 281.

- LA TOUR-MAUBOURG (Rodolphe, comte DE), général français, VI, 347.
- LA TOUR-MAUBOURG (Septime, comte DE), diplomate français, VI, 324.
- Laurin (Antoine), consul général autrichien à Alexandrie, VI, 287, 706; VIII, 602, 603.
- LAVAL (duc DE), diplomate français, III, 449; IV, 561 ss.
- LAWRENCE (sir Thomas), célèbre portraitiste, III, 129 ss., 163, 216, 218, 231, 343, 345, 353; IV, 6.
- LAZANSKY (Antoine, comte), chambellan de l'Archiduc Étienne, VII, 80.
- LAZANSKY (Procope, comte), chancelier de Bohême, de Moravie et de Silésie, III, 76.
- LAZANSKY (Udalrique, comtesse), née comtesse de Falkenhayn, grande maîtresse de la Cour de l'Impératrice Caroline-Augusta, V, 443; VI, 132.
- LEBEAU (Jean-Louis-Joseph), homme d'État belge, VIII, 93.
- LEBERMUTH, professeur, VIII, 99.
- LEBELTERN (Édouard, baron DE), diplomate autrichien, VII, 482, 538, 598, 600.
- LEBELTERN (François, baron DE), conseiller d'État I. R., VII, 612, 613; VIII, 449.
- LEBELTERN (Louis, comte DE), diplomate autrichien, III, 51, 61, 129, 138, 368, 525, 536, 548, 559, 565, 589, 593 ss., 599, 610; IV, 157, 167, 170, 186, 190, 193, 195, 196, 207-215, 217, 227, 260, 271, 308, 310, 468; V, 62; VIII, 90.
- LEDERER, médecin de la princesse Mélanie de Metternich, VI, 247, 329; VII, 82, 84.
- LEDRU-ROLLIN (Philippe), radical, avocat, membre du Gouvernement provisoire en France (1848), VIII, 217.
- LEIDEN (Charles), courrier de Cabinet, IV, 128, 635; VIII, 102.
- LEIDEN, marchand de vin à Cologne, VI, 309, 336, 527, 638; VIII, 96.
- LEININGEN (Charles-Frédéric-Guillaume-Aimeric, prince DE), demi-frère de la Reine Victoria d'Angleterre, VIII, 29, 125.
- LEININGEN - WESTERBURG (Auguste, comte DE), général autrichien, VII, 65.
- LEININGEN - WESTERBURG (Chrétien, comte DE), lieutenant feld-maréchal dans l'armée I. R., III, 65; VIII, 141.
- LEISTLER, ébéniste à Vienne, VIII, 100.
- LENORMANT (Marie-Anne, madame), cartomancienne et devineresse à Paris, III, 462.
- LENZONI (Ottaviano, cavaliere), envoyé de Toscane à Vienne, VII, 405, 406, 409.
- LÉON XII, Pape, IV, 546, 560; V, 212, 377.
- LEOPARDI (Giacomo, comte), poète et philologue italien, VII, 303.
- LÉOPOLD 1^{er}, roi des Belges, autrefois prince de Saxe-Cobourg-Gotha, IV, 592; V, 146, 252, 269, 575; VI, 36, 106, 159, 320, 360; VII, 129; VIII, 67, 68, 69, 73, 93, 94, 98, 101, 102, 127, 138, 145, 230, 244, 290, 296, 297, 305, 306, 337, 319, 544, 547.
- LERCHENFELD-KOEFERING (Maximilien, comte DE), homme d'État bavarois, IV, 95; VI, 667.
- LESSEPS (Ferdinand, vicomte DE), célèbre par le percement de l'isthme de Suez dirigé par lui, VIII, 617, 618.
- LEUCHTENBERG (Auguste, duc DE), V, 609, 610; VI, 11.
- LEUCHTENBERG (Eugène, duc DE), autrefois Eugène Rose, vicomte de Beauharnais, V, 120, 121.
- LEUCHTENBERG (Maximilien, duc DE), VIII, 135.
- LEUCHTENBERG (Marie, duchesse DE), uce grande-duchesse de Russie, femme du précédent, VIII, 106.

- LÉVIS (duc DE), VI, 324, 611.
- LEYKAM (Anatole, baron DE), élève de l'Institut Klinkowstrœm, plus tard général, V, 508.
- LROZKY, VIII, 24, 155, 156, 157.
- LIBENYI, auteur d'un attentat contre l'Empereur François-Joseph, VIII, 140.
- LICHNOWSKY (Édouard, prince DE), V, 108, 513.
- LICHNOWSKY (Félix, prince DE), autrefois général espagnol, député du Parlement de Francfort, VI, 344; VIII, 34, 193.
- LICHNOWSKY (Guillaume, comte DE), général autrichien, VI, 100, 103; VII, 66.
- LICHNOWSKY (Christiane, comtesse DE), née comtesse de Thun, VI, 388.
- LICHNOWSKY (Éléonore, princesse DE), née comtesse Zichy, V, 88, 250.
- LIEBENSTEIN (M. DE), membre de la deuxième chambre de l'Assemblée des États de Bade, III, 387.
- LIEBIG (Justus DE), le célèbre chimiste, VI, 664; VII, 78.
- LIECHTENSTEIN (Aloïs [Louis], prince DE), le prince régnant, V, 665; VI, 122, 237, 238, 394, 395, 514; VII, 305; VIII, 117, 123, 149, 290.
- LIECHTENSTEIN (Charles, prince DE), général de l'armée I. R., plus tard général de cavalerie et premier grand maître de la Cour de l'Empereur François-Joseph, V, 665; VI, 21, 22, 24, 179, 296, 314, 517; VII, 86, 149, 547; VIII, 120, 136, 138.
- LIECHTENSTEIN (Jean, prince DE), feld-maréchal I. R., IV, 6; VI, 321.
- LIECHTENSTEIN (Rodolphe, prince DE), capitaine dans l'armée I. R., VI, 643; VII, 149, 152, 155, 547.
- LIECHTENSTEIN (Wenceslas, prince DE), général de l'armée I. R., VI, 393, 395, 423, 597, 604.
- LIECHTENSTEIN (Fanny, princesse DE), née comtesse Kinsky, VI, 24, 106, 122, 178, 180, 238, 309, 514, 643; VII, 146.
- LIECHTENSTEIN (Fanny, princesse DE), née comtesse Wrba, VI, 674; VIII, 137.
- LIECHTENSTEIN (Joséphine, princesse DE), née landgravine de Fürstenberg, VII, 2, 534.
- LIECHTENSTEIN (Léopoldine, princesse DE), née princesse Esterhazy, VI, 29; VII, 157.
- LIECHTENSTEIN (Léopoldine, princesse DE), plus tard mariée au prince Alexis Lobkowitz, VI, 171.
- LIECHTENSTEIN (Marianne, princesse DE), plus tard mariée au prince de Trautmansdorff, VI, 179.
- LIECHTENSTEIN (Mimi [Marie], princesse DE), VI, 238, 321, 512.
- LIEGNITZ (Augusta, princesse DE), née comtesse Harrach, mariéemorganatiquement avec le Roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, IV, 115; V, 438, 439, 440, 441.
- LIEVEN (baron DE), VIII, 130, 139.
- LIEVEN (Christophe-Andriewitsch, comte, plus tard prince DE), général et diplomate russe, III, 127, 171, 529, 524, 610 ss.; IV, 283, 335, 354, 463, 365; V, 267; VI, 187.
- LIEVEN (Dorothee, comtesse DE), plus tard princesse, née comtesse de Benkendorff, III, 129, 560; VI, 436; VIII, 36, 37, 41, 42, 43, 45, 54, 62, 65, 66, 85, 87, 88, 97, 359.
- LIGNE (Eugène Lamoral, prince DE), VIII, 77.
- LIGNE (Louise, princesse DE), née comtesse de Duras, IV, 555.
- LILIENBERG-VETTER (Wenceslas, comte DE), gouverneur de Dalmatie, VI, 169, 526.
- LIMBOURG (évêque de), VIII, 291, 292.
- LIND (Jenny), cantatrice, VII, 75, 76, 151; VIII, 186.
- LINDE, envoyé de la principauté de Liechtenstein à Francfort, VIII, 107.

- LINDEN (Dr), écrivain, IV, 98.
- LINDNER (Dr), rédacteur de la *Gazette du Neckar*, III, 627.
- LISZT (François), le célèbre pianiste et compositeur, VI, 242, 392; VII, 76, 151.
- LITTA (Louis, comte DE), diplomate autrichien, V, 437, 445; VI, 22.
- LITTA (Visconti, duchesse DE), née marquise Lummelini, VI, 254.
- LITROW (Joseph DE), directeur de l'Observatoire de Vienne, V, 251.
- LIVERPOOL (Robert Jenkinson, comte DE), ministre anglais, III, 519, 224.
- LOBKOWITZ (Auguste-Longin, prince DE), gouverneur de Galicie, plus tard président du bureau des monnaies et des mines, V, 74, 247; VI, 406.
- LOBKOWITZ (François, prince DE), commandeur de l'Ordre Teutonique, V, 439; VI, 314.
- LOBKOWITZ (Joseph, prince DE), colonel dans l'armée I. R., plus tard général de cavalerie et grand maître de la Cour de l'Impératrice Élisabeth, VI, 240, 643.
- LOBKOWITZ (Isidore, prince DE), III, 153.
- LOBKOWITZ (Bertha, princesse DE), née princesse de Schwarzenberg, V, 250; VI, 101, 117, 119, 123, 314, 395, 402; VII, 146.
- LOBKOWITZ (Caroline, princesse DE), née comtesse de Wrba, VI, 123, 124, 667.
- LOBKOWITZ (Marie, princesse DE), née princesse de Liechtenstein, VI, 118, 121, 294, 312, 314; VII, 308.
- LOBKOWITZ (Sidonie, princesse DE). Voir PALFFY.
- LOBRON (Antoinette, comtesse DE), dame de la Cour de l'Impératrice du Brésil, III, 33, 45.
- LOE (baron DE), V, 246, 252.
- LOEWENHJELM (Charles-Gustave, comte DE), envoyé de Suède à Vienne, VI, 392, 529; VIII, 291.
- LOEWENSTEIN (prince DE), VI, 395, 670.
- LOEWENSTEIN (Constantin, prince DE), lieutenant général et aide de camp général bavarois, V, 558.
- LOEWENSTEIN (Georges-Henri, baron DE), envoyé danois à Vienne, VI, 14, 670; VII, 446, 448.
- LOLA MONTÈS, plus tard comtesse de Landsfeld, VII, 305, 313, 532; VIII, 151.
- LONATI, chanteur, VI, 175.
- LONDONDERRY (marquis DE), VIII, 19, 20, 26, 160. Voir CASTLEREAGH et STEWART.
- LONDONDERRY (marquise DE), femme du précédent, VIII, 20.
- LONOVICS (Joseph DE), évêque de Csanád, plus tard archevêque de Kalocsa-Bács, VI, 398; VII, 47.
- LORENZ (DE), ministre d'État et de conférence I. R., III, 2 ss.
- LORRAINE (prince DE). Voir LAMBESC (comte DE).
- LOTTUM-WYLIICH (Charles, comte DE), ministre d'État prussien, V, 412.
- LOUIS (baron), ministre des finances (France), V, 128.
- LOUIS I^{er}, Roi de Bavière, autrefois prince héritier, III, 9 ss.; IV, 292, 592; VI, 204 ss., 290, 525, 535; VII, 5, 73, 76; VIII, 294.
- LOUIS XIII, Roi de France, V, 81; VII, 181; VIII, 567, 643.
- LOUIS XIV, Roi de France, IV, 262; V, 81, 82, 115, 320; VI, 10, 352, 688, 698; VII, 49; VIII, 45, 429, 567.
- LOUIS XV, Roi de France, V, 82.
- LOUIS XVI, Roi de France, III, 531; IV, 48, 545; V, 82; VII, 559; VIII, 245, 576, 581.
- LOUIS XVIII, Roi de France, IV, 111 ss., 143, 379, 577; V, 83, 539; VI, 427, 618; VII, 222, 239, 596, 626; VIII, 336, 428, 429, 463, 482, 546, 547, 548, 581.
- LOUIS-PHILIPPE I^{er}, Roi des Français, autrefois duc d'Orléans, IV, 155; V, 15, 20, 21, 23, 29, 59, 61, 84 ss.,

- 105, 120, 132, 138 ss., 154, 155, 162, 163, 169, 189, 209, 234, 244, 288 ss., 310, 348, 350, 398, 425, 448, 540, 541, 571, 601, 604, 606, 610, 612, 617, 619, 620, 638, 640, 642, 654, 665, 667, 670 ss.; VI, 18, 31 ss., 104, 107, 110, 133 ss., 151, 160 ss., 162, 185 ss., 211, 229, 260, 264, 270, 276, 280, 288, 347, 361, 368, 375, 420, 427, 433, 440, 448, 486, 489, 507, 544 ss., 589, 598, 603, 614, 618, 626, 658, 663, 678, 680, 682 ss.; VII, 7, 20, 25, 26, 31, 45 ss., 90 ss., 103, 104, 107, 126, 160, 162, 196, 209, 280, 293 ss., 302, 306, 312, 325 ss., 327, 340, 386, 415, 458, 461, 534, 535, 568, 595, 596; VIII, 36, 38, 73, 88, 98, 267, 340, 421, 563, 564, 576, 581, 597.
- LOUISE, Reine des Belges, fille du Roi Louis-Philippe, VI, 405; VII, 75, 103, 128 ss.; VIII, 73, 87, 90, 230.
- LOURDOUEIX (Henri DE), légitimiste et publiciste français, III, 542.
- LUCAS (Charles), acteur du théâtre de la Burg, VII, 542.
- LUCAS, fils du précédent, VII, 542.
- LUCQUES (Charles-Louis, duc DE), VI, 13, 83, 100; VII, 346, 354, 434, 572.
- LUCQUES (Ferdinand-Charles, prince DE), VII, 346.
- LUCQUES (Marie-Thérèse, duchesse DE), née princesse de Sardaigne, V, 89; VI, 99, 255.
- LUDEN (Henri), professeur à Iéna, III, 242 ss.
- LUDERS (Alexandre), général russe, VIII, 65.
- LUMLEY, directeur d'opéra à Londres, VIII, 628.
- LUTHER (Martin), III, 60, 245; VIII, 339.
- LUTTEROTH (Alphonse DE), diplomate français, V, 569.
- LUTTEROTH (Éléonore DE), née comtesse Batthyanyi-Strattmann, V, 569.
- LUTZOW (François, comte DE), ministre plénipotentiaire d'Autriche à Darmstadt, VIII, 136.
- LUTZOW (Jérôme, comte DE), vice-président I. R. de la Cour des comptes, VI, 316.
- LUTZOW (Rodolphe, comte DE), ambassadeur d'Autriche à Rome, III, 589 ss., 599, 610; IV, 535, 548, 558, 551; V, 95, 125, 127, 129, 131, 171, 173, 178, 190, 191, 316; VI, 405, 406, 409, 410, 595; VII, 306; VIII, 559.
- LWOFF (princesse DE), VII, 164; VIII, 87.
- LYNDHURST (John Singleton Copley, lord), lord-chancelier et juriste anglais, V, 412, 415; VI, 412, 415; VIII, 21, 163.
- LYNDHURST (lady), VI, 415.
- LYONS (sir Edmond), ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Athènes, VII, 19, 390.
- MAGAULAY (Thomas Babington, lord M. of Rothley), historien anglais, VIII, 45.
- MACCALOX (marquis DE), ambassadeur portugais, III, 31 ss., 36, 41, 119.
- MACKINTOSH (sir James), membre du Parlement anglais, IV, 103.
- MADemoiselle DE FRANCE (Marie-Louise-Thérèse d'Artois), fille du duc de Berry, petite-fille de Charles X, IV, 163; V, 254; VI, 111, 176, 540.
- MAGAROLLI (comte), ministre à Parme, III, 86.
- MAHMOUD II, Sultan, III, 601 ss.; IV, 72, 132, 281, 328, 358, 386, 392, 403, 420, 434, 439, 444, 449, 476, 483, 515 ss., 592; V, 494; VI, 370, 375, 380, 381, 472.
- MAHON (Philippe-Henri, lord), plus tard comte de Stanhope, VIII, 46. Voir STANHOPE.
- MAILATH (Georges DE), conseiller d'État et de conférence I. R., puis *judex Curie*, IV, 256; V, 582; VI, 321; VII, 150.

- MAILATH (Jean, comte DE), historien, VIII, 75.
- MAILATH (Caroline DE), née d'Uzovics, VI, 647.
- MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise DE), veuve Scarron, femme de Louis XIV, VIII, 219.
- MAISON (Nicolas-Joseph, marquis DE), maréchal de France et diplomate, V, 93, 119, 137, 143, 144, 158, 183, 227, 234, 243, 262, 273, 279, 280, 300, 305, 307, 310, 437, 439, 440, 448, 473, 474, 493, 506, 619.
- MAISON (madame), V, 225.
- MAKRYANNI, un des chefs de l'insurrection grecque, VI, 686.
- MALFATTI (Dr Jean), médecin à Vienne, IV, 113; VI, 184, 214, 309, 346.
- MALIBRAN (Marie-Félicité), née Garcia, cantatrice célèbre, VI, 252, 644.
- MALLAC, employé au ministère de l'intérieur (France), VIII, 340, 341.
- MALTITZ (mademoiselle DE), VI, 651.
- MALTZAHN (Mortimer, comte DE), envoyé de Prusse à Vienne, V, 69, 72, 255; VI, 94, 212, 258, 293, 296, 298, 328, 346, 387, 392, 393, 395, 398, 399, 400, 406, 407, 409, 410 ss., 466, 490, 512, 513, 524 ss., 596, 661, 662.
- MALTZAHN (Adine [Alexandrine], comtesse DE), plus tard mariée à lord Beauvale, VI, 214, 258, 406, 410, 415, 512.
- MALTZAHN (Augusta, comtesse DE), née comtesse von der Goltz, VI, 94, 214.
- MANIANI DELLA ROVERE (Terenzio, comte DE), révolutionnaire italien, puis ministre pontifical, V, 272.
- MANDELSLOHE (Auguste, comte DE), diplomate wurtembergeois, III, 390 ss., 395.
- MANDEVILLE (John, lord), diplomate anglais, V, 494.
- MANTEUFFEL (Edwin-Jean-Charles, baron DE), aide de camp du Roi Frédéric-Guillaume IV, plus tard feld-maréchal et gouverneur d'Alsace-Lorraine, VIII, 109.
- MANTEUFFEL (Othon-Théodore, baron DE), homme d'État prussien, président du Conseil des ministres en 1850, VIII, 315, 327, 409.
- MANZI (Tito), ministre napolitain, III, 78 ss.; V, 552.
- MARCHESI (Pompée, cavaliere), sculpteur à Milan, VI, 253, 324, 348; VII, 8, 155.
- MARENZELLER (Dr Adolphe) [anobli plus tard], homœopathe à Vienne, V, 98, 431, 432; VI, 181, 541.
- MARESCALCHI (comte), III, 192.
- MARESCALCHI (comte), secrétaire d'ambassade de France à Vienne, VII, 98.
- MARET (Hugues-Bernard), duc de Bassano, ministre français (affaires étrangères), IV, 202, 203.
- MARQUERITE (comte DE LA). Voir SOLLAR.
- MARIA DA GLORIA, Reine de Portugal, IV, 323, 504 ss.; V, 38.
- MARIE, femme de chambre de la princesse de Metternich. Voir SÉSSLER.
- MARIE, Impératrice mère de Russie, veuve de l'Empereur Paul I^{er}, née princesse de Wurtemberg, III, 153; VII, 163.
- MARIE, Reine de Saxe, née princesse de Bavière, femme du Roi Frédéric-Auguste II, VI, 386, 390; VII, 71; VIII, 132.
- MARIE-AMÉLIE, duchesse d'Orléans, plus tard Reine des Français, femme du Roi Louis-Philippe I^{er}, IV, 155.
- MARIE-ANNE, femme du Roi Ferdinand V de Hongrie, née princesse de Sardaigne, ensuite Impératrice d'Autriche, V, 112, 230; VI, 13, 16, 24, 26, 95, 120, 125, 126, 236, 244, 246, 247; VIII, 16, 24, 64, 89, 119, 120, 139, 145.
- MARIE-ANTOINETTE, Reine de France, fille de l'Impératrice Marie-Thérèse, IV, 3; VIII, 245.

- MARIE-LOUISE, veuve de Napoléon 1^{er}, fille de l'Empereur François 1^{er}, duchesse de Parme, III, 33, 35, 39, 44 ss., 86, 350; V, 241, 244, 245; VI, 7, 108, 109, 244, 261, 650, 656, 666; VII, 163, 319, 221.
- MARIE-THÉRÈSE, Impératrice d'Allemagne, VII, 558.
- MARIE-THÉRÈSE, Impératrice d'Autriche, née princesse des Deux-Siciles, seconde femme de l'Empereur François 1^{er}, III, 354.
- MARINI, chanteur d'opéra, VI, 175.
- MARINOVICH, commandant de l'arsenal de Venise, assassiné à l'occasion de ses fonctions, VIII, 14.
- MARLBOROUGH (John Churchill, duc DE), général anglais, III, 481.
- MAR MONT (Auguste-Frédéric de Viesse, duc de Raguse), maréchal de France, III, 309; IV, 294; V, 92, 99, 103, 235, 236, 241, 249, 259, 561, 564, 566, 569; VI, 183, 207, 212, 244, 296, 392; VII, 78; VIII, 125, 410.
- MARNES (comte DE). Voir ANGOULÈME.
- MAROTO (don Étienne), général espagnol, VI, 374.
- MARRAST (Armand), président de l'Assemblée nationale à Paris, VIII, 220.
- MARS (Adde), actrice, VI, 254.
- MARSCHALL (Guillaume, baron), ministre président à Nassau, III, 224, 284, 299.
- MARSCHALL (Wenceslas-Philippe, baron), général et diplomate autrichien, VI, 94, 183, 198.
- MARTIGNAC (Gaye, vicomte DE), ministre français, IV, 440, 589; V, 63.
- MARTIN (Antoine, baron), directeur du cabinet intime I. R., V, 648.
- MARTIN DU NORD, ministre français, VI, 197.
- MARTIUS (Charles-Frédéric-Philippe), botaniste, VI, 346.
- MARTONITZ (André, baron DE), général autrichien, VI, 423 ss.
- MARZANI (Jean-Baptiste, comte), délégué, plus tard vice-président du gouvernement lombard-vénitien, VII, 567.
- MASSOW, docteur-médecin à Lemberg, IV, 22.
- MASTAI-FERRETTI (comte), cardinal. Voir PIE IX.
- MASTAI-FERRETTI (comte), neveu du Pape Pie IX, VII, 318.
- MATTEUX (DE), incognito du prince et de la princesse de Metternich pendant le voyage de 1848, VIII, 6.
- MAUCLER (baron), ministre de la justice de Wurtemberg, IV, 98.
- MACPERTUIS (Pierre), président de l'Académie de Berlin, VII, 639.
- MAUROCORDATO (Alexandre, prince), diplomate grec, IV, 201.
- MAUROJENI (Jean DE), chargé d'affaires turc à Vienne, V, 586.
- MAXIMILIEN 1^{er}, Empereur d'Allemagne, VI, 248.
- MAXIMILIEN 1^{er}, Roi de Bavière, III, 623; IV, 2, 95, 96, 114; VIII, 463.
- MAXIMILIEN II, Roi de Bavière, autrefois prince héritier, V, 357, 521, 522, 533; VI, 534, 537, 543; VIII, 41, 85, 112, 519, 520, 522, 523, 524.
- MAYER, fabricant de verrerie en Bohême, VI, 649.
- MAYER (François), capitaine de la Société de navigation à vapeur du Danube, VI, 224.
- MAVERN (DE), incognito du prince et de la princesse de Metternich pendant le voyage de 1848, VIII, 6.
- MAZAS, historien français, V, 261.
- MAZZINI (Joseph), chef des révolutionnaires italiens, V, 617; VI, 46, 48, 142; VII, 5, 303, 408, 560; VIII, 139, 143.
- MAZZUCHELLI (Aloïs, comte), général autrichien, V, 92, 558, 574.
- MECKLEMBOURG-SCHWERIN (Alexandra, grande-duchesse de), née princesse de Prusse, VI, 195, 336, 609.
- MECKLEMBOURG-STRELTITZ (Charles, duc

- de), général prussien, V, 438, 439, 441.
- MECKLEMBOURG-STRELITZ (Frédéric-Guillaume, grand-duc héritier de), grand-duc régnant depuis 1860, marié avec la princesse Augusta d'Angleterre, VIII, 69, 70, 75, 285.
- MECKLEMBOURG-STRELITZ (Georges, prince de), mari de la grande-duchesse Catherine de Russie, VIII, 87.
- MECKLEMBOURG-STRELITZ (Augusta, grande-duchesse de), princesse d'Angleterre, VIII, 284.
- MEDEM (Paul, comte), diplomate russe, V, 440; VI, 521 ss., 531, 533, 535, 558, 578 ss., 647 ss., 657, 658, 665; VII, 82, 86, 146, 163.
- MÉHÉMET-AKHBAR-KHAN, général indien, VI, 636.
- MÉHÉMET-ALI, pacha d'Égypte, IV, 375, 433; V, 460, 493 ss., 502, 507; VI, 279, 287, 326, 327, 366, 371, 374, 376, 377, 403, 411, 412, 415, 435 ss., 446, 450, 453 ss., 472 ss., 483 ss., 516, 544, 703, 704, 706; VII, 66, 297; VIII, 602, 603.
- MÉHÉMET-SAÏD, pacha d'Égypte, VIII, 603.
- MÉHÉMET-SÉLIM-PACHA, grand vizir, IV, 406-408, 412, 437.
- MELBOURNE (William Lamb, viscount), homme d'État anglais, V, 582, 590; VI, 320, 363, 364.
- MELLERIO (Jacques, comte), chancelier lombard-vénitien, III, 76.
- MELLO (M. DE), III, 41.
- MELVILLE-DUNDAS (Robert Saunders, lord), homme d'État anglais, IV, 321.
- MELZI (duchesse DE), VI, 250.
- MENSDOFF (Emmanuel, comte DE), général autrichien, VII, 7, 321.
- MENSDOFF (Hugues, comte DE), colonel, VII, 321.
- MENSDOFF-POUILLY (Alexandre, comte DE), général et diplomate autrichien, plus tard ministre des affaires étrangères et prince de Mensdorff-Dietrichstein, VII, 321; VIII, 93.
- MENSZHENGEN (Ferdinand, baron DE), diplomate autrichien, VI, 344; VII, 77; VIII, 103, 106, 273.
- MENSZHENGEN (Caroline, baronne DE), née baronne de Syberg, VI, 344, 531; VIII, 103, 106.
- MENTSCHIKOFF (Alexandre, prince), général russe, IV, 493.
- MENTSCHIKOFF (Alexandre Sergejewitsch, prince), amiral et ministre de la marine russe, VIII, 349, 350, 351, 353, 598.
- MERAN (François, comte DE), fils de l'Archiduc Jean, VI, 315.
- MERCY (André-Florimond, comte DE), conseiller aulique à la chancellerie d'État, III, 41, 32, 119, 209, 416; IV, 22 ss., 80, 540; V, 253, 256, 588; VI, 122, 329, 420.
- MERTENS (Charles, baron DE), général d'artillerie, VIII, 104.
- MERVEDT (Maximilien, comte DE), aide de camp de l'archiduc François-Charles, VI, 414, 605.
- MESSEHAUSER (Wenceslas), commandant de la garde nationale de Vienne en 1848; fusillé en cette qualité par arrêt du conseil de guerre, VIII, 210.
- METTERNICH-WINNEBURG (Ernest, comte DE), aïeul de Metternich, VI, 421.
- METTERNICH-WINNEBURG-OCHSENHAUSEN (François-Georges, prince DE), père de Metternich, III, 107, 108, 142; IV, 550.
- METTERNICH-WINNEBURG (Clément, prince DE), fils issu du troisième mariage de Metternich, V, 429, 431.
- METTERNICH-WINNEBURG (Lothaire, prince DE), fils né du troisième mariage de Metternich, VI, 181, 322, 397; VII, 157; VIII, 25, 107, 136, 155, 290, 291, 647.
- METTERNICH-WINNEBURG (Paul, prince DE), fils né du troisième mariage de

- Metternich, plus tard général autrichien, V, 589; VI, 67, 175, 310, 397, 516, 652, 656; VIII, 25, 76, 82, 95, 106, 121, 143, 632, 648.
- METTERNICH - WINNEBURG (Richard, prince DE), fils né du deuxième mariage de Metternich, aujourd'hui chef de la famille, ambassadeur d'Autriche, IV, 534, 537, 541; V, 98, 99, 104, 230, 234, 239, 431, 433, 563, 566, 569, 570, 574, 579, 584; VI, 17, 171, 179, 202, 241, 268, 322, 336, 404, 409, 413, 639, 648, 656, 662; VII, 8, 68, 146, 155, 160, 161, 311, 313, 318, 554; VIII, 6, 7, 9, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 38, 42, 49, 57, 60, 69, 71, 72, 76, 81, 85, 87, 88, 89, 91, 101, 108, 110, 121, 143, 151, 158, 160, 163, 202, 203, 204, 206, 219, 220, 236, 267, 277, 278, 283, 285, 364, 405, 544, 610, 630, 648, 654.
- METTERNICH-WINNEBURG (Victor, prince DE), premier fils de Metternich, diplomate autrichien, mort en 1829, III, 134, 226, 346 ss., 465, 560; IV, 7, 9, 15, 106, 157, 270, 271-274, 277, 280, 284 ss., 294-296, 339-345, 407 ss., 414, 418-423, 533-539, 540, 555, 556 ss.; VI, 262, 323, 657.
- METTERNICH-WINNEBURG (Antoinette, princesse DE), née Leykam, comtesse de Beilstein, seconde femme de Metternich, IV, 344, 421, 534, 541, 545, 550, 560; V, 425.
- METTERNICH-WINNEBURG (Clémentine, princesse DE), fille issue du premier mariage de Metternich, III, 129, 134, 216, 218, 335-347, 359, 361; VII, 6.
- METTERNICH - WINNEBURG (Éléonore, princesse DE), née princesse de Kaunitz-Rietberg, première femme de Metternich, III, 22-50, 103-106, 109-116, 119-133, 193-227, 346 ss., 362, 370; IV, 10, 15-23, 106, 148-151, 165, 559.
- METTERNICH - WINNEBURG (Hermine, princesse DE), fille issue du premier mariage de Metternich, III, 50, 134 ss.; IV, 151, 156, 166, 273, 278, 280, 546, 557, 563; V, 250, 251, 434, 571; VI, 22, 113, 129, 247, 330, 336, 342, 344, 346, 394, 410, 415, 416, 521, 527, 530, 534, 660, 668; VII, 75, 311, 316, 540; VIII, 30, 53, 72, 73, 76, 134, 187, 204, 283, 284, 290, 647.
- METTERNICH - WINNEBURG (Léontine, princesse DE), fille issue du premier mariage de Metternich, mariée plus tard au comte Maurice Sándor, III, 31, 134, 192; IV, 150, 156, 166, 272, 278, 280, 348, 532, 538, 541, 546, 551, 555, 563; V, 89, 90, 236, 250, 251, 259, 260, 434, 437, 438, 454, 556, 571, 589, 590; VI, 22, 23, 56, 113, 314, 323, 330, 393, 597, 600, 645, 649, 650, 657, 660, 664, 668, 669, 670; VII, 72, 75, 308, 539; VIII, 3, 52, 58, 60, 72, 73, 79, 80, 83, 94, 101, 114, 122, 147, 228, 278, 450.
- METTERNICH-WINNEBURG (Marie, princesse DE), mariée au comte Joseph Esterhazy, fille née du premier mariage de Metternich. Voir ESTERHAZY.
- METTERNICH - WINNEBURG (Marie-Béatrix, princesse DE), née comtesse de Kageneck, mère de Metternich, III, 11, 107 ss., 116-118, 214 ss., 446, 503; IV, 9, 280, 291-294, 428 ss.; V, 571.
- METTERNICH - WINNEBURG (Mélanie, princesse DE), née comtesse Zichy-Ferraris, troisième femme de Metternich, IV, 6; V, 593; VI, 54, 56, 58, 59, 61, 71, 72, 75, 80, 86, 634; VII, 540, 612; VIII, 1-146 (Journal de la princesse), 147, 149, 154, 155, 157, 159, 163, 230, 240, 267, 276, 281, 283, 290, 292, 371, 432, 484, 538.
- METTERNICH - WINNEBURG (Mélanie, princesse DE), fille née du troisième mariage de Metternich, mariée plus tard au comte Joseph Zichy, III,

- 179, 202, 241, 247, 323, 326, 337, 395, 404, 413, 525, 526, 644, 648, 652, 653; V, 230, 431, 434, 569, 574, 579; VI, 19, 23, 54, 86; VII, 157, 158, 311, 316; VIII, 20, 24, 60, 72, 73, 76, 87, 92, 93, 110, 114, 132, 145, 160, 187, 204, 206, 230, 276, 281, 647.
- METTERNICH - WINNEBURG** (Pauline, princesse DE), née comtesse Sándor, femme du prince Richard. *Voir* SÁNDOR, VIII, 631, 632, 633, 647.
- METTERNICH - WINNEBURG** (Pauline, princesse DE), sœur de Metternich. *Voir* WURTEMBERG.
- METTERNICH-WINNEBURG** (Sophie, princesse DE), petite-fille du chancelier d'État, plus tard princesse d'Oettingen-Spielberg, VIII, 631, 632, 633, 647.
- MEUNIER**, connu par son attentat contre le Roi Louis-Philippe, VI, 187.
- MEYENDORFF** (Pierre, baron DE), envoyé russe à Berlin et plus tard à Vienne, V, 104, 236, 247, 249, 253, 255; VI, 660; VII, 152; VIII, 47, 120, 131.
- MEYENDORFF** (Mimi [Wilhelmine], baronne DE), née comtesse de Buol-Schauenstein, femme du précédent, V, 101, 104, 105, 247; VI, 328, 342, 344, 525 ss., 654; VIII, 47, 120, 129, 131.
- MEYENDORFF** (?) (baron DE), VI, 660.
- MEYERBEER** (Giacomo), compositeur, VII, 76; VIII, 256.
- MEYENBUC-RIVALIER** (Othon, baron DE), diplomate autrichien, VI, 576.
- MEZZOFANTI** (Joseph, abbé), plus tard cardinal, le célèbre linguiste, III, 24.
- MICHEL** (Joseph), valet de chambre de Metternich, VIII, 8.
- MICHELANGE** (Buonarrotti), VI, 258.
- MICHELET** (Charles-Louis), philosophe hégélien, VIII, 393.
- MIEG** (DE), diplomate bavarois, V, 521, 522.
- MIER** (Félix, comte DE), diplomate autrichien, V, 37.
- MIEROSLAWSKI** (Louis DE), agitateur et historien polonais, VII, 173.
- MIGUEL** (Dom), duc de Bragança, prétendant au trône de Portugal, IV, 323, 466-469, 503 ss.; V, 246, 650.
- MILDE** (Vincent-Édouard), prince-archevêque de Vienne, V, 236, 241, 247; VII, 316; VIII, 141.
- MILANOLLO** (Thérèse et Marie, sœurs), violonistes célèbres, VI, 645.
- MILNES** (M. Monckton), membre radical de la Chambre des communes anglaise, VIII, 28, 54.
- MILOSCH**. *Voir* OBRENOWITSCH.
- MILTITZ** (Alexandre, baron), diplomate prussien, IV, 142.
- MINCIAKY** (Mathias DE), conseiller d'État russe, IV, 20, 84, 100, 147, 260, 281, 301, 357.
- MINCKWITZ** (baron), diplomate saxon, V, 629.
- MINICHINI** (Luigi), prêtre et chef d'insurgés napolitain, III, 461.
- MINSK** (abbesse DE) [nom inconnu], VII, 306.
- MINTO** (Gilbert Elliot Murray Kyninmond, comte DE), homme d'État anglais, VIII, 20, 30. *Voir* ELLIOT.
- MIRAFLORES** (marquis), ministre espagnol, V, 638.
- MIRBACH** (comte DE), cousin de Metternich, VI, 533.
- MITCHELL**, chef de chartistes, VIII, 21, 163.
- MITTROWSKY** (Joseph, comte DE), chambellan de l'Empereur Ferdinand, VI, 646.
- MOCENICO** (Louis, comte), VI, 362.
- MODÈNE** (Ferdinand-Victor), Archiduc d'Autriche-Este, fils du duc François de Modène, mari de l'Archiduchesse Élisabeth, VII, 72.
- MODÈNE** (François IV, duc DE), Archiduc d'Autriche-Este, III, 24 ss., 84 ss., 462; V, 151, 153, 190; VI, 254, 261; VII, 146.

- MODÈNE (François-Ferdinand, prince héritier, puis duc François V DE), Archiduc d'Autriche-Este, VI, 354; VII, 72, 310, 319, 552.
- MODÈNE (Aldegonde, duchesse DE), née princesse de Bavière, VII, 10.
- MODÈNE (Béatrix, duchesse DE), née princesse de Sardaigne, IV, 547.
- MODÈNE (Marie - Thérèse), Archiduchesse d'Autriche-Este, mariée plus tard au comte de Chambord, VI, 326, 654.
- MOHAMMED-SAÏD, pacha d'Égypte, VIII, 287.
- MOIRA (Francis Rawdon, marquis of Hastings, comte DE), général anglais et gouverneur de Malte, IV, 160, 172.
- MOLÉ (Louis-Mathieu, comte), homme d'État français et président du Conseil, V, 31, 601; VI, 155, 156, 188, 199, 271, 276, 280, 281, 284, 285, 286 ss., 309, 316, 317, 349, 351 ss., VII, 92; VIII, 99, 360.
- MOLERUS (Guillaume, baron DE), envoyé néerlandais à Vienne, V, 260, 558.
- MOLERUS (baronne), sa femme, V, 260.
- MOLINA (comte). Voir CARLOS (Don).
- MOLL (Jean, baron), aide de camp de l'Empereur Ferdinand 1^{er}, VI, 118, 173, 174.
- MOLTENI, peintre, VI, 98.
- MOMBELLI, cantatrice, III, 540.
- MONTALIVET (Camille Bachasson, comte DE), ministre de l'intérieur français, V, 340; VI, 137, 197.
- MONTBEL (Guillaume-Isidore, baron DE), ministre et écrivain français, IV, 594; V, 243, 245, 252, 265, 424, 453; VIII, 360.
- MONTABELLO (Napoléon-Auguste Lannes, duc DE), VI, 318; VIII, 43.
- MONTECUCCOLI (Albert, comte), vice-président du gouvernement de Milan, VII, 540.
- MONTMOLIN (comte DE). Voir ASTURIENS.
- MONTENEGRO (Joachim, chevalier), attaché espagnol à Vienne, plus tard chambellan du duc de Parme, V, 89, 574; VI, 541; VIII, 126, 290.
- MONTENEGRO (vladika de), VI, 169; VII, 3; VIII, 351.
- MONTENUCOVO (Albert-Guillaume, comte DE), plus tard prince et général de cavalerie, VII, 152, 544.
- MONTESQUIEU (Charles de Secondat), baron de la Brède, écrivain philosophique et politique, VII, 638; VIII, 433.
- MONTCELAS (Maximilien-Joseph, comte DE), homme d'État bavarois, III, 10.
- MONTHOLON (Charles, comte DE), général, compagnon d'exil de Napoléon à l'île d'Elbe, IV, 153.
- MONTMORENCY (Mathieu, vicomte DE), III, 610 ss.; IV, 156.
- MONTMORENCY (duchesse DE), IV, 156.
- MONTPENSIER (Antoine, duc DE), fils cadet du Roi Louis-Philippe, VII, 162, 273, 275, 277, 279, 280, 312, 326, 383, 385.
- MONTPENSIER (Louise, duchesse DE). Voir ESPAGNE.
- MORAES-SARMENTO, homme d'Etat portugais, V, 638.
- MORIANI (Napoléon), chanteur d'opéra, VI, 257, 265, 395, 598.
- MORIER, diplomate anglais, VII, 89.
- MORILLO (don Pablo), comte de Carthagène, général espagnol, III, 598.
- MORINI, cantatrice, VI, 257, 265, 597.
- MORNY (Charles-Auguste, comte DE), homme d'État français, VIII, 31.
- MORTIER (Joseph - François), duc de Trévise, maréchal de France, V, 619; VI, 32.
- Mos, hôtelier à Coblenz, VIII, 87.
- MOSCHELES (Ignace), pianiste et compositeur, VII, 18.
- MOUNIER (François, baron), diplomate français, III, 171.
- MULLER, professeur, VIII, 106.
- MULLER (Adam-Henri), chevalier de Nitterdorf, consul général à Leipzig et publiciste, plus tard conseiller

- aulique à la chancellerie d'État, III, 225, 236, 239, 245, 249, 255 ss., 262 ; IV, 539.
- MULLER (Jean DE), historien, VIII, 571.
- MULLER (Caroline), actrice du théâtre de la Cour, V, 448, 564.
- MULLERFELD (madame DE), VI, 536.
- MUNCH-BELLINGHAUSEN (Joachim, baron DE), plus tard comte, diplomate autrichien, puis président de la Diète, enfin ministre d'État et de conférence I. R., IV, 99, 105, 125-128 ; V, 15, 286, 348, 514, 516, 531, 532 ; VI, 183, 331, 332, 340, 342, 343, 453, 525 ss., 607, 661, 665 ; VII, 77, 79, 139, 158, VIII, 647.
- MUNCHHAUSEN (baron DE), ministre hanovrien, III, 299.
- MUNSTER (Ernest-Frédéric Herbert, comte de Ledenburg), diplomate hanovrien, III, 119, 142, 156, 299, 302 ss. ; IV, 224 ss. ; VIII, 462.
- MURAT (Achille, prince), V, 157.
- MURAT (Joachim), ex-Roi de Naples, grand-duc de Berg, III, 79, 60 ; V, 152 ; VI, 212 ; VII, 649.
- MURAT (Caroline), née Bonaparte, sœur de Napoléon, VI, 281.
- MURAWIEFF (Nicolas), général russe, V, 461.
- MURHARD (frères Frédéric et Charles), III, 627.
- MUSCRUS-PACHA, diplomate turc, VII, 390.
- NADASDY (François, comte), décapité en 1671, V, 254.
- NADASDY (Michel, comte), conseiller d'État et de conférence I. R., V, 251, 582.
- NAGLER (baron DE), diplomate prussien, IV, 104.
- NAGY (Pál), chef de parti à la Diète hongroise, IV, 204.
- NAMYK-PACHA, diplomate turc, V, 586.
- NAPIER (sir Charles James), amiral anglais, VI, 450, 452.
- NAPOLÉON I^{er}, Empereur des Français, III, 33, 79, 196 ss., 305 ss., 350, 477, 483, 531, 554, 624 ss. ; IV, 5, 13 ss., 28 ss., 114, 194 ss., 202, 262, 270, 420, 546, 555, 566 ; V, 13, 20, 26, 83 ss., 99, 154, 160, 194, 247, 320, 429, 497, 540, 569, 577 ; VI, 125, 172, 254, 259, 281, 392, 442, 447, 451, 544, 572 ; VII, 4, 212, 283, 558, 626, 642 ; VIII, 87, 148, 180, 344, 346, 406, 410, 416, 417, 529, 546, 548, 564, 565, 573, 580, 599, 600, 618, 643, 651.
- NAPOLÉON II, Voir REICHSTADT (duc DE).
- NAPOLÉON III, Empereur des Français, VIII, 22, 37, 41, 42, 49, 98, 121, 128, 130, 134, 138, 139, 205, 210, 214, 220, 223, 230, 267, 307, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 366, 397, 399, 405, 407, 421, 422, 423, 432, 544, 546, 547, 562, 583, 584, 585, 600, 610, 613, 614, 615, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 626, 631, 633, 641, 642.
- NARISCHKIN (?), VI, 417.
- NARVAEZ (don Ramon-Maria), duc de Valence, général et homme d'État espagnol, VII, 336 ; VIII, 616, 617.
- NASSAU (Adolphe, prince, plus tard duc DE), VI, 12, 182, 314, 315, 332, 341, 609 ; VII, 152, 317 ; VIII, 88, 103, 104, 106, 110, 273.
- NASSAU (Guillaume-Georges, duc DE), III, 110, 525 ; V, 450, 451 ; VI, 12, 61, 83, 333, 337, 342, 533, 535.
- NASSAU (Maurice, prince DE), VI, 333, 337, 341 ; VII, 152.
- NASSAU (comtesse DE), veuve du Roi des Pays-Bas, VIII, 97.
- NASSAU (Adélaïde, duchesse DE), née princesse d'Anhalt-Dessau, seconde femme du duc Adolphe, VIII, 103.
- NASSAU (Élisabeth Michailowna, duchesse DE), née grande-duchesse de Russie, veuve du duc Guillaume-

- Georges de Nassau, VI, 526, 536, 608; VIII, 103.
- NASSAU (Hélène, princesse DE), mariée plus tard au prince de Waldeck et Pyrmont, VIII, 103.
- NASSAU (Pauline, duchesse DE), née princesse de Wurtemberg, VI, 526 ss., 608; VIII, 105, 106.
- NASSAU (Sophie, princesse DE), mariée plus tard au Roi Oscar II, de Suède, VIII, 104.
- NAUMBURG (Antoinette, comtesse DE), mariéemorganatiquement au landgrave Philippe de Hesse-Hombourg, VI, 526.
- NAVARRO (DE), III, 41.
- NAZZARI, chanteur italien, III, 540.
- NEGRI, chanteur d'opéra, VI, 533.
- NEIPPERG (Marie, comtesse DE). *Voir* WURTEMBERG (Marie).
- NEMOURS (Louis, duc DE), fils du Roi Louis-Philippe I^{er}, VI, 38, 101, 102, 136; VIII, 360.
- NESSELRODE (Charles-Robert, comte DE), homme d'État russe, III, 55 ss., 171, 254, 368, 375 ss., 416, 447 ss., 457, 465, 500, 532, 559, 561 ss., 581 ss., 588, 610, 613; IV, 18, 20 ss., 62-70, 80, 81, 83, 85, 88, 92, 101, 179, 188, 190, 193, 195, 227, 229, 272, 283, 307, 309, 323, 325, 336 ss., 384, 395, 416 ss., 424, 428, 486, 514, 568, 586; V, 7, 8, 9, 10, 16, 62, 63, 196, 197, 203, 444, 447, 449 ss., 537, 543; VI, 25, 61, 64, 68, 69, 72, 250, 293 ss., 370, 374, 405, 521, 587, 647, 648; VII, 81, 146, 147, 599; VIII, 84, 85, 92, 129, 131, 134, 291, 319, 350, 356, 357, 409.
- NESSELRODE (Marie, comtesse DE), née comtesse Gurieff, III, 128; VI, 405.
- NESTROY (Jean), acteur et auteur dramatique, V, 430, 570, 574.
- NEUMANN, général prussien, VIII, 109.
- NEUMANN (Philippe, baron DE), diplomate autrichien, III, 316, 384, 388, 541; IV, 97, 269 ss., 274-277, 278-291, 318, 342, 343, 345, 468; V, 47, 396, 455, 561, 566, 568, 581, 584; VI, 15, 21, 22, 169, 179, 247, 248, 262, 332, 430, 495, 532, 559, 560, 561, 600, 604, 645, 685; VII, 10, 171, 318; VIII, 30, 42, 80, 83, 91.
- NEUMANN (Louise), actrice du théâtre de la Cour, VI, 599.
- NEWTON (Isaac), physicien et astronome, VII, 573.
- NICOLAS I^{er}, Empereur de Russie, autrefois grand-duc, III, 416; IV, 205, 250, 270, 275, 279 ss., 286, 287, 294, 307-312, 326-332, 350, 367, 384, 393, 424 ss., 427, 432, 442, 464, 470-480, 486, 489, 492, 500, 513, 517, 524, 563 ss., 569 ss., 586, 597; V, 10, 59, 63, 64, 75, 77 ss., 109, 110, 111, 118, 129, 148, 179, 181, 195, 200, 205, 240, 269, 302, 330, 430, 439, 443 ss., 459, 461, 474, 475, 482, 491 ss., 502, 503, 506, 536, 542, 543, 550, 591, 678; VI, 5, 8, 12, 22 ss., 50, 53, 68, 70 ss., 97, 140, 141, 237, 241, 246, 248, 254, 288, 289, 293, 295, 296, 297, 319, 326, 327, 340, 343, 345, 366, 369, 460, 578, 579, 655, 659, 663, 676 ss.; VII, 6, 81 ss., 104 ss., 145, 360, 390, 537, 553, 566, 607, 617; VIII, 18, 50, 51, 57, 65, 68, 80, 87, 120, 126, 129, 130, 131, 138, 183, 281, 339, 348, 349, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 361, 362, 364, 372, 385, 403, 589, 591.
- NIEBAUER (Ernest DE), conseiller de chancellerie d'État I. R., VIII, 115.
- NOAILLES (Paul, duc DE), membre de l'Académie française, VIII, 89, 219.
- NOBILE (Pierre), architecte, conseiller aulique d'architecture, III, 353; V, 436, 578; VI, 55, 57 ss., 173, 205, 209, 210, 324.
- NOBILI (Jean, comte), général autrichien, VI, 100; VII, 149; VIII, 9.

- NORMANBY (Constantin-Henri Phipps, comte de Mulgrave, marquis DE), diplomate anglais, VII, 272, 338.
- NORVINS (historien), biographe de Napoléon I^{er}, IV, 202 ss.
- NOSTITZ - WALLWITZ (DE), ministre saxon, VI, 406.
- NOSTRADAMUS (ou plus exactement Michel de Notre-Dame), astrologue du seizième siècle, dont les prédictions (Centuries, 1558) ont fait grand bruit, VIII, 200.
- NOVELLO (miss Clara), cantatrice, VI, 254.
- NUGENT (Laval, comte DE), général autrichien, plus tard feld-maréchal, V, 564; VI, 25, 317.
- NUGENT (Jeanne, comtesse DE), née duchesse de Sforza-Riario, VII, 11.
- NUGENT (comtesse DE), fille des précédents, VII, 11.
- NURI-PACHA, diplomate turc, VI, 15.
- OBIZZO, propriétaire dans la Vénétie, III, 24.
- OBRENOWITSCH (Michel), prince de Serbie, VI, 677, 678; VII, 7, 158.
- OCHSENBEIN (Ulrich), avocat à Berne, puis président de la Confédération, VII, 499, 561.
- OCIOLI, membre du Gouvernement provisoire de Bologne, V, 152.
- O'CONNELL (Daniel), agitateur irlandais, VIII, 339.
- ODELGA (Auguste, chevalier D'), secrétaire de légation I. R., plus tard baron, V, 576.
- ODELGA (Charles, chevalier), chargé d'affaires de Toscane à Vienne, VI, 16.
- ODESCALCHI (Ladislas, prince), duc de Sarmie, V, 558.
- ODESCALCHI (Victor, prince), fils de la princesse Henriette, VI, 310; VIII, 76.
- ODESCALCHI (Henriette, princesse), née comtesse de Zichy-Ferraris, belle-sœur de Metternich, V, 254, 565; VI, 596; VIII, 76, 92, 114, 122, 136.
- ODESCALCHI (Victoire, princesse), mariée au comte Henri de Redern. Voir REDERN.
- ODILON BARROT (Camille-Hyacinthe), homme d'État français, V, 465; VII, 594.
- O'DONELL (Henri, comte), conseiller aulique à Trieste, VII, 158.
- O'DONELL (Maximilien, comte), aide de camp de l'Empereur François-Joseph, VIII, 141.
- O'DONELL (Clémentine [probablement Christine], comtesse), née princesse de Ligne, VII, 158.
- O'DONELL (Euphémie, comtesse), fille de la précédente, VII, 158.
- ODRY, comique au théâtre des Variétés, à Paris, IV, 287.
- OECUSNER (Joseph-Oscar, baron), diplomate autrichien, IV, 27 ss.; V, 80.
- OETTINGEN - WALLERSTEIN (Charles, prince D'), VI, 338.
- OFALIA (D'), don Narcisso de Heredia, comte, plus tard ministre des affaires étrangères (Espagne), IV, 97, 99; V, 466.
- OKEN (Laurent) [proprement Okenfuss], naturaliste et professeur à Iéna, III, 244, 257, 541.
- OLDENBOURG (Auguste, grand-duc D'), VII, 257, 266.
- OLDENBOURG (Cécile, grande-duchesse D'), née princesse de Suède, VI, 114.
- OLMUTZ (archevêque D'). Voir SOMMERAU-BEEKH.
- OLMUTZ (commandant de place D'). Voir SUNSTENAU.
- OLOZAGA (don Salustiano D'), diplomate espagnol, VI, 694.
- O'MEARA (Barry-Édouard), médecin de Napoléon à Sainte-Hélène et son biographe, III, 554 ss.
- OMER-PACHA, général turc, VI, 613.
- OMPTEDA (baron D'), homme d'État hanovrien, V, 577.
- OPIZZONI (Charles), cardinal-archevêque de Bologne, VI, 260.
- ORANGE (Guillaume, prince D'), V, 49, 536.

- ORANGE (ADNA PAULOWNA, princesse d'), née grande-duchesse de Russie, plus tard Reine des Pays-Bas, VI, 81, 297, 535, 536.
- ORANGE-NASSAU (Guillaume-Frédéric-Charles, prince d'), frère du Roi Guillaume II de Hollande, feld-maréchal et amiral, VIII, 14.
- ORANGE-NASSAU (Augusta-Wilhelmine, princesse d'), femme du précédent, fille du Roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, VIII, 13, 14.
- ORLÉANS (Louis, duc d'), fils aîné de Louis-Philippe I^{er}, VI, 99, 100 ss., 136, 147, 157, 162, 187, 193, 195, 281, 603, 618.
- ORLÉANS (Louis-Philippe, duc d'). Voir LOUIS-PHILIPPE I^{er}.
- ORLÉANS (Philippe, duc d'). Voir ÉGALITÉ.
- ORLÉANS (Hélène-Louise-Élisabeth, duchesse d'), née princesse de Mecklembourg-Schwérin, VI, 195, 252; VII, 534; VIII, 61, 87, 341.
- ORLÉANS (Marie-Amélie, duchesse d'). Voir MARIE-AMÉLIE.
- ORLOFF (comte), diplomate russe, V, 58, 61, 64, 65, 67, 273, 329, 446 ss.; VI, 8, 12, 234, 293 ss., 311; VIII, 130.
- ORSAY (Maximilien, comte d'), VI, 108.
- ORSINI (Félix), connu par son attentat contre Napoléon III, VIII, 422.
- OSEROW, aide de camp de l'Empereur Nicolas, VIII, 129.
- OSSUNA (duc d'), VI, 654.
- OSTINI (Pierre), nonce pontifical à Vienne, V, 256 ss.
- O'SULLIVAN DE GRASZ (Alphonse), plus tard comte, envoyé belge à Vienne, V, 575; VI, 350; VII, 160.
- OTHON, Roi de Grèce, prince de Bavière, V, 382; VI, 112, 114, 666, 692, 708; VII, 297.
- OTRANTE (duc d'). Voir FOUCHÉ.
- OTRANTE (Athanasie, comte d'), fils de Fouché, V, 160.
- OTTENFELS-GSCHWIND (François-Xavier, baron d'), internonce autrichien, puis conseiller d'Etat et de conférence, III, 620 ss.; IV, 69-77, 81-84, 98, 100, 147 ss., 154, 206 ss., 217-219, 258-260, 387-397, 408, 429-448, 492, 495; VI, 169, 179, 329, 437, 639; VII, 2.
- OTTO (Dr), de Breslau, V, 252.
- OWEN (Robert), écrivain, VIII, 278.
- OXENSTIERNA (Axel, comte d'), homme d'Etat suédois (mort en 1654), VIII, 578.
- OZAROWSKY (comte), général russe, VII, 158.
- PAAR (Jean, comte DE), officier autrichien, III, 209, 479.
- PAAR (Ida, princesse DE), née princesse de Liechtenstein, VI, 238, 514, 639.
- PACCA (Mgr Barthélemy), gouverneur de Rome, plus tard cardinal, III, 81.
- PACHTA (Charles, comte), conseiller de gouvernement à Milan, IV, 182; VI, 331.
- PAEZ DE LA CADENA, diplomate espagnol, VI, 61.
- PAGANINI, violoniste célèbre, VI, 645.
- PAGEOT (M.), diplomate français, VI, 598, 599, 690.
- PAHLEN (Pierre, comte DE), général et diplomate russe, VI, 133, 134, 213.
- PALFFY (Aloïs, comte), gouverneur de Venise, VII, 567.
- PALFFY (Antoine, prince), IV, 555.
- PALLFY (Jean-Charles, comte), III, 133.
- PALFFY (Léopoldine, princesse), née comtesse de Kaunitz, VI, 597.
- PALFFY (Tetta [Thérèse], comtesse), née comtesse Rossi, VI, 424.
- PALFFY (Zdenka [Sidonie], comtesse), née princesse Lobkowitz, VI, 322, 647.
- PALFFY-DAUN (Ferdinand, comte), capitaine général à titre héréditaire et comte de Presbourg, VI, 346, 597.

- PALLAVICINI (Gabrielle, marquise), née comtesse de Furstenberg, VIII, 144.
- PALLAVICINI-FABIO, marquise, VI, 537.
- PALM (Léopoldine, princesse DE), née comtesse d'Abensberg-Traun, VII, 308.
- PALMELLA-SOUSA-HOLSTEIN (dom Pedro, marquis DE), ministre portugais, IV, 11, 425.
- PALMER, pseudonyme, VIII, 79, 80.
- PALMERSTON (Henri-John Temple, vicomte), homme d'État anglais, V, 252, 322, 332, 370, 373, 379, 381, 383, 385, 387, 391, 396, 411, 455, 457, 458, 493, 553, 582, 590, 643, 644, 670; VI, 38, 53, 134, 172, 198, 289, 361, 366, 370, 371, 403, 430, 432, 433, 463, 479, 490, 548, 549, 577; VII, 15, 16, 86, 162, 272, 273, 277, 290, 296, 320, 327, 332, 341, 342, 348, 353, 354, 356, 358, 359, 385, 387, 390, 416, 422, 423, 440, 482, 508, 509, 511, 523, 524, 533, 538, 567, 589, 597; VIII, 18, 19, 20, 21, 28, 30, 31, 41, 45, 49, 52, 62, 66, 80, 81, 120, 125, 206, 223, 318, 319, 321, 322, 332, 334, 335, 407, 411, 451, 452, 453, 454, 456, 477, 549, 559.
- PALMERSTON (lady), femme du précédent, VIII, 20, 28, 31, 41, 45, 64, 65, 66, 223.
- PANIN (comte), au service de la Russie, VI, 345.
- PANIN (comtesse), femme du précédent, VI, 345.
- PARIS (Louis-Philippe-Albert, comte DE), fils du duc d'Orléans et petit-fils du Roi Louis-Philippe I^{er}, VI, 252, 603, 622; VII, 67; VIII, 87, 562.
- PARISH (David), banquier, III, 127; V, 159.
- PARME (cardinal-archevêque de). *Voir* CASELLI.
- PARME (Charles II, duc de), VIII, 133.
- PARQUIN, qui joua un rôle dans l'échauffourée bonapartiste de Strasbourg, VI, 193.
- PASKIEWITSCH (Ivan-Fedorowitsch), comte d'Érivan, prince de Varsovie, général russe, V, 110, 206 ss.
- PASSY, ministre français (finances), VI, 363.
- PASTA (Giuditta, madame), cantatrice d'opéra, IV, 550; VI, 254, 418.
- PAUL (saint), apôtre, IV, 343; VII, 255.
- PAUL I^{er}, Empereur de Russie, IV, 276, 309.
- PAULINE, Reine de Wurtemberg, née princesse de Wurtemberg, V, 563; VI, 544, 589.
- PAULUCCI, gouverneur général de Gênes, VI, 256, 265.
- PAULUCCI (madame), sa femme, VI, 263.
- PAULUCCI (Amilear, marquis), vice-amiral autrichien, VI, 597; VII, 8.
- PAWLOWSKY (?), VI, 139.
- PEDRO I^{er} (DOM), Empereur du Brésil, III, 6; IV, 289, 320, 323 ss., 343, 468, 503-513; V, 246, 583, 609, 610, 638; VI, 104, 632.
- PEDRO II (DOM), Empereur du Brésil, VI, 106.
- PEEL (sir Robert), homme d'État anglais, IV, 319; V, 412, 320, 363, 365, 579; VII, 106; VIII, 321, 336, 588.
- PELET DE LA LOZÈRE (baron), ministre français (instruction publique), VI, 137.
- PÉLISSIER (?), IV, 280.
- PENKLER (baron DE), III, 236.
- PENROSE, amiral anglais, III, 42, 44.
- PEPE (Guillaume), général de l'insurrection napolitaine, III, 415, 470, 489.
- PEPOLI, comte, gendre de Murat, V, 152, 153.
- PEREIRA-ARNSTEIN (Louis, baron DE), consul de Suède à Vienne, VI, 325, 404.
- PEREIRA-ARNSTEIN (Henriette, baronne DE), VIII, 137.
- PERIER (Casimir), homme d'État français, V, 106, 108, 109, 130, 131, 134, 140, 142, 143, 145, 179, 181,

- 188, 189, 216, 228, 233, 268, 269, 270, 272, 273, 276 ss., 307, 308 ss., 323, 324, 331, 335, 340, 355; VI, 287, 441.
- PERIER (Eugène), secrétaire d'ambassade français à Vienne, VII, 98, 99.
- PERSIANI, cantatrice d'opéra, VI, 533.
- PERTEW MOHAMMED-SAÏD-EFFENDI, ministre turc, — affaires étrangères — (Reis-Effendi), IV, 64, 218, 357, 435.
- PETITI DE ROVERO, homme d'État et publiciste italien, VII, 300, 408, 443.
- PEUPIN, auteur d'un attentat contre le Roi Louis-Philippe, VI, 148.
- PFIEHL (Joseph), vieux serviteur du prince de Metternich, VIII, 35.
- PLUCEL (Guillaume, baron DE), diplomate autrichien, V, 424.
- PFORDTEN (Louis-Charles-Henri, baron VON DER), homme d'État bavarois, VIII, 112, 296, 523.
- PFUSTERSCHMIDT (Mathias DE), directeur des domaines impériaux, VI, 346.
- PHILIPPE V, Roi d'Espagne, VI, 587, 688; VII, 20, 274, 383, 385.
- PHILIPPS, peintre de portraits, VIII, 47.
- PHILIPPOVICH (?), VI, 653.
- PHILIPPSBERG (Eugène DE), diplomate autrichien, VII, 120.
- PIE VI, Pape, III, 237.
- PIE VII, Pape, III, 6, 28, 195 ss., 217, 237, 245, 479; IV, 57 ss., 588; V, 192, 212, 569; VI, 212; VII, 143, 429; VIII, 342.
- PIE VIII, Pape, IV, 551, 587 ss.; V, 133; VI, 303.
- PIE IX, Pape, VII, 153, 247, 248, 249, 250, 251, 298, 300, 302, 348, 400, 411, 430, 435, 436, 449, 471; VIII, 14, 22, 38, 39, 51, 77, 131, 203, 204, 323, 342, 343, 392, 518.
- PIERRE D'AMIENS, dit Pierre l'Ermite, III, 60; VIII, 589.
- PIERRE LE GRAND, Empereur de Russie, IV, 275; VIII, 590, 591.
- PILAT (Joseph-Antoine DE), autrefois secrétaire particulier de Metternich, rédacteur en chef de l'*Observateur autrichien*, conseiller de gouvernement, III, 96, 203, 230, 236, 239, 252, 259; IV, 547, 552; V, 256, 262, 429; VI, 80, 514; VII, 67, 540, 574, 576; VIII, 647.
- PILGRAM (Jean-Baptiste, baron DE), ministre d'État et de conférence, VII, 37; VIII, 136.
- PILLERSDORF (François, baron DE), ministre de l'intérieur (Autriche), VIII, 21, 22, 28, 235, 444, 449, 456.
- PILLERSDORF (François-Xavier, baron DE), chancelier de la chancellerie de Cour réunie, VII, 183.
- PIPITZ (Joseph), docteur, plus tard baron, conseiller de gouvernement I. R., puis gouverneur de la Banque nationale, VI, 226; VIII, 233, 298.
- PIRET (Louis, baron DE), général autrichien, VI, 335, 340; VII, 3.
- PIRET (Élise, baronne DE), née de Csekonics, VI, 340; VII, 12.
- PISANI (?), chargé d'affaires, IV, 147.
- PISCATORY (Théobald), diplomate français, VII, 49.
- PITT (William), homme d'État anglais, III, 481; VIII, 587.
- PLESSEN (baron DE), ministre d'État de Mecklenbourg-Schwérin, III, 284, 299; V, 629; VI, 198.
- PLETZ (Joseph) [non Plötz], docteur, abbé et curé de la Cour et du palais, à Vienne, VI, 301.
- PLEYEL (Marie-Félicité), pianiste, VI, 346.
- PODSTATZKY-LIECHTENSTEIN (Léopold, comte DE), plus tard directeur de la musique de la Cour, V, 646; VI, 86, 87.
- POERIO (Carlo), avocat et l'un des chefs du parti libéral à Naples, III, 463.
- POCCI (Antonio), chanteur d'opéra, VI, 242, 249, 319.

- POGGI, femme du précédent, cantatrice d'opéra, VI, 249.
- POLIGNAC (Ariand-Jules-Héraclius, prince DE), homme d'État français, IV, 594; V, 1, 2, 5, 6, 9, 63; VII, 535; VIII, 576.
- POLLOCK (sir George), général anglais, VI, 636.
- POMBAL (Dom Sébastien-Joseph, comte DE), homme d'État portugais, IV, 506.
- PONIATOWSKY (Joseph, prince), diplomate et compositeur de musique lyrique, VI, 254, 260; VII, 72.
- PONIATOWSKY (Joseph, prince), maréchal de France, III, 218.
- PONSONBY (Jean, vicomte), diplomate anglais, ambassadeur à Vienne, VI, 141, 365, 417, 511; VII, 348, 422, 482, 511; VIII, 22, 24, 45.
- PONSONBY (lady), femme de l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne, VIII, 24.
- PONTOIS (Édouard, comte DE), diplomate français, VI, 453; VII, 89, 92.
- POTUGAL (Dom Miguel, infant de). Voir MIGUEL (DOM).
- POTUGAL (Roi de). Voir JEAN VI.
- POTUGAL (Isabelle, infante et régente de), IV, 324, 512.
- POTIER, comique au théâtre des Variétés, à Paris, III, 106.
- POTOCKA, comtesse palatine, IV, 16.
- POTOCKA (Diamantine, comtesse), V, 241.
- POTOCKA (Thérèse, comtesse), VI, 316, 424.
- POTOCKI (Alfred, comte), V, 428; VI, 94, 392, 602, 649.
- POTOCKI (Boleslas, comte), VI, 529.
- POURTALES (Frédéric, comte DE), diplomate prussien, VI, 180.
- POZZO (comte), major et chambellan I. R., III, 154.
- POZZO DI BORGO (André, comte DE), homme d'État russe, III, 499, 502, 542, 559, 610 ss.; IV, 12, 90, 97 ss., 150, 158, 169 ss., 176, 193, 195, 294, 324, 385, 577; V, 62, 121, 133, 139, 148, 149, 157, 170, 181 ss., 227, 247, 249, 250, 252 ss., 280, 458, 475; VI, 96, 97, 187, 371.
- PRADT (Dominique Dufour DE), archevêque de Malines, III, 374, 448, 456, 478, 547; IV, 288; VI, 490.
- PRAET (Jules VAN), ministre de la maison du Roi en Belgique, VIII, 77, 83.
- PRALORMO (Charles-François Beraudo, comte DE), diplomate sarde, IV, 292.
- PRASLIN (duc DE), VII, 313.
- PRASLIN (duchesse DE), femme du précédent, VII, 313, 314.
- PRÉVOST, majordome de M. de Tatischeff, VI, 124; VII, 20.
- PRIESZNITZ (Vincent), hydropathe, VII, 83.
- PRIMAT (de Hongrie). Voir SCITOWSKY (Jean).
- PRITCHARD, missionnaire anglais à Taïti, VII, 29.
- PROKESCH-OSTEN (Antoine, chevalier, plus tard baron et comte DE), colonel, plus tard général, diplomate et écrivain autrichien, III, 171, 572, 599; V, 111, 229, 245, 246, 249, 455, 493; VII, 390, 394; VIII, 51, 65, 133, 138.
- PRONAY, baron, V, 237.
- PRUSSE (Albert, prince de), fils du Roi Frédéric-Guillaume III, VI, 83.
- PRUSSE (Auguste, prince de), inspecteur général de l'artillerie, IV, 496; VI, 182.
- PRUSSE (Charles, prince de), fils du Roi Frédéric-Guillaume III, VI, 83.
- PRUSSE (Frédéric, prince de), général de cavalerie, VI, 87; VII, 75; VIII, 110.
- PRUSSE (Guillaume, prince de), aujourd'hui Empereur d'Allemagne et Roi de Prusse, IV, 427, 496; V, 296, 349, 357; VI, 4, 7, 12, 70, 83, 246, 270, 335, 545; VIII, 8, 18, 49, 98, 106, 108, 109, 310, 311, 636.

- PRUSSE (Augusta, princesse de), femme du prince Guillaume de Prusse, née princesse de Saxe-Weimar, aujourd'hui Impératrice régnante d'Allemagne, VI, 526; VII, 75; VIII, 87, 98.
- PRUSSE (Louise, princesse de), née princesse de Bade, VI, 515.
- PRUSSE (Reine de). Voir ÉLISABETH.
- PUCHNER (Antoine, baron DE), général autrichien, VI, 260.
- PUCKLER-MUSKAU (Hermann, prince DE), le célèbre voyageur et écrivain, VI, 387, 389, 391 ss., 400, 511.
- PUFFENDORF (Samuel, baron DE), historien et juriste, IV, 343.
- PULSZKY (François), écrivain politique, VIII, 54, 255.
- PULSZKY (Thérèse, madame), femme du précédent, VIII, 262.
- PURGOLD (Henri, chevalier DE), secrétaire de l'Archiduchesse Sophie, conseiller de gouvernement, VI, 600.
- PUSCH, membre des conférences ministérielles allemandes pour Bade, V, 629.
- PUSCHKIN-MUSSIN (DE), maréchal de Cour (Russie), V, 578.
- PYAT (Félix), révolutionnaire et écrivain français, VIII, 556, 557.
- PYRKER DE FELSEO-COER (Ladislas), archevêque d'Erlau et poète allemand, VI, 662; VII, 160.
- QUINETTE, envoyé de France à Bruxelles, VIII, 245.
- QUINETTE (madame), femme du précédent, VIII, 245.
- QUIROGA (Attila), général espagnol, III, 448, 489.
- RABAUT-SAINT-ÉTIENNE (Jean-Paul), pasteur protestant et écrivain, IV, 280.
- RABE (Rodolphe DE), ministre prussien (finances), VIII, 315.
- RABELAIS (François), écrivain satirique français (seizième siècle), VIII, 425.
- RACZYNSKI (Athanasie, comte), diplomate prussien, VI, 205; VIII, 99.
- RADAY (Gédéon, comte), VI, 324.
- RADETZKY (Joseph, comte), général et plus tard feld-maréchal autrichien, VI, 27, 255, 511; VII, 10 ss., 82, 311, 469, 474, 475, 486, 531, 533; VIII, 24, 28, 31, 32, 33, 35, 39, 48, 49, 50, 52, 76, 125, 142, 180, 181, 182, 222, 230, 456, 473, 476.
- RADOWITZ (Joseph-Marie DE), général, ministre et diplomate prussien, VI, 422, 500 ss., 531; VII, 320, 352, 354, 441, 509, 535, 563, 590, 597, 600; VIII, 90, 303, 304, 310, 313, 315, 326, 327, 505, 506, 513, 571, 572.
- RADZIWILL (Sophie, princesse), née princesse Urusoff, VI, 235.
- RADZIWILL (princesse), née comtesse Clary, VI, 100, 115.
- RAHEL (ou Rachel Levyn), écrivain, femme de Varnhagen von Ense, III, 227; V, 584.
- RAIMANN (Jean DE), médecin de la Cour impériale, VI, 329, 610.
- RAMIREZ (don Vincenzo), envoyé napolitain à Vienne, VII, 16.
- RAMORINO (Jérôme), général polonais et plus tard italien, V, 111, 144, 568.
- RANFTL, peintre, VI, 424.
- RANZONI (Joseph), directeur central de l'administration des biens du prince de Metternich, VII, 6; VIII, 62, 64, 84, 100.
- RAPHAEL SANZIO, VI, 258, 259; VII, 229.
- RASPAIL (François-Vincent), chimiste et homme politique français, VIII, 556, 557.
- RASPONI (Jules, comte), gendre du Roi Murat, V, 153.
- RASUMOFFSKY (André, prince), VI, 24, 110.
- RASUMOFFSKY (Léon, comte), V, 245; VI, 237, 407, 419.
- RASUMOFFSKY (comtesse), V, 245, 560.
- RATH (Paul P.), prêtre du convent de Bénédictins de Seitenstetten, di-

- recteur du musée de Koenigswart, VI, 663; VIII, 286.
- RAUCH (Chrétien), sculpteur, III, 49.
- RAUCH (DE), général prussien et plénipotentiaire militaire à Saint-Petersbourg, VII, 149.
- RAUMER (Frédéric-Louis-Georges DE), historien, VIII, 326, 314.
- RAUSCHER (Joseph-Othmar, chevalier DE), docteur et prélat, plus tard cardinal-archevêque de Vienne, III, 7; VI, 301; VIII, 142, 391, 425.
- RAYEAUX (François), écrivain, député au Parlement constituant de Francfort, VIII, 574, 575.
- RAYMOND IV (comte de Toulouse), qui fut avec Godefroy de Bouillon un des principaux chefs de la première croisade, VIII, 589.
- RAYMUND (Ferdinand), acteur et auteur dramatique, V, 567.
- RAYNEVAL (Alphonse, comte DE), diplomate français, III, 171; V, 5, 47.
- RÉCAMIER (Jeanne, madame), née Bernard, femme d'un banquier de Paris, et amie intime de madame de Staël, V, 115.
- RECHBERG (Aloïs, comte DE), homme d'État bavarois, ministre des affaires étrangères, III, 7 ss., 119, 224, 299, 386, 407, 412 ss., 421, 489, 493, 613; IV, 94, 95, 105, 332; VI, 332; VIII, 41.
- RECHBERG (Jean-Bernard, comte DE), diplomate autrichien, plus tard ministre des affaires étrangères, VII, 532, 547; VIII, 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 16, 17, 44, 45, 47, 78, 124, 126, 136, 142, 143, 149, 501, 503, 647.
- REDERN (Guillaume-Frédéric, comte DE), intendant de la musique de Cour (Prusse), VI, 125, 657.
- REDERN (Henri-Alexandre, comte DE), diplomate prussien, VI, 112, 125, 342, 344, 648; VIII, 110, 137, 408, 509.
- REDERN (Victoire, comtesse DE), née princesse Odescalchi, femme du précédent, V, 250 ss.; VI, 342, 344, 530, 534, 648, 657; VIII, 110, 137.
- REDWITZ (Oscar, baron DE), poète, VIII, 106.
- REICHSTADT (François-Joseph Napoléon, duc DE) [Napoléon II], V, 120, 155, 157, 159, 160, 242, 243, 263, 288, 292, 424; VI, 654.
- REINACH (baron DE), commandeur de l'Ordre Teutonique, VI, 344.
- REINDL, capitaine en retraite, connu par son attentat contre le prince héritier Archiduc Ferdinand, V, 244.
- REISCHACH (Sigismond, baron DE), officier de l'armée I. R., plus tard général d'artillerie, VI, 179, 517.
- REIS-EFFENDI. Voir PERTEW-EFFENDI.
- REITZENSTEIN (DE), diplomate badois, V, 564.
- REMUS, comte, III, 417.
- RENARD (Joseph), courrier de Cabinet, V, 79.
- RESCHID-PACHA, homme d'État turc, VI, 382, 384, 386, 611, 639, 647, 675, 676, 677; VII, 191.
- RETTICH (Jean-Baptiste DE), courrier de Cabinet, VII, 553.
- REUSS (Henri LXIV, prince DE), général I. R., V, 450; VI, 12.
- REUSS-GREITZ (Gasparine, princesse DE), née princesse de Rohan-Rochefort, VI, 113.
- REVENTLOW-CRIMINIL (Eugène, comte DE), diplomate danois, V, 629; VII, 448, 450.
- REVICZKY (Adam, comte), diplomate autrichien, plus tard chancelier de Cour hongrois, V, 433, 577, 582; VI, 95.
- REYBAUD (Louis), écrivain français, VIII, 200.
- REYMOND (Louis-Henri, chevalier DE), employé à la chancellerie d'État, V, 435; VI, 57, 112; VIII, 9.
- RHEDE (madame DE), grande maîtresse de la Cour de la Reine de Prusse, VII, 75.

- RIBEAUPIERRE (Alexandre, comte DE), diplomate russe, IV, 302, 357; VI, 531.
- RICCI (marquis), diplomate sarde, VII, 234.
- RICCIARDI (Giuseppe-Napoléon), homme d'État et poète italien, VII, 303; VIII, 256, 257.
- RICHELIEU (Armand du Plessis, duc DE), cardinal et homme d'État français, IV, 262; V, 81; VIII, 567, 623, 643.
- RICHELIEU (Armand du Plessis, duc DE), petit-fils du maréchal de ce nom et fils du duc de Fronsac, ministre d'État et pair de France, III, 55, 138, 150 ss., 171; IV, 577.
- RIECKENS (Dr), médecin à Bruxelles, VIII, 102, 110.
- RIEDL, régisseur du château de Königswart, IV, 559; VI, 6.
- RIFAAT-BEY, grand amiral turc, VI, 385.
- RIFAAT-PACHA, ministre turc, VI, 639, 647; VIII, 552, 553.
- RIGAMONTI, chanteur italien, VI, 175.
- RIGNY (Henri, comte DE), amiral et ministre français, IV, 594; V, 280, 603, 608, 619, 620; VI, 32.
- RIPPEL, architecte, IV, 551.
- RITTER (baron DE), propriétaire dans le Rhingau, VI, 530.
- RIVIÈRE (duc DE), partisan des Bourbons en France, IV, 156.
- ROBESPIERRE (Maximilien), III, 342, 448; VIII, 557.
- ROCCA (comte DE), mari de madame de Staël, III, 477.
- ROCHE-AYMON (Antoine-Charles, comte DE LA), général français, philhellène, IV, 201, 229.
- ROCHOW (Théodore-Henri DE), général prussien et envoyé de Prusse à la Diète, VIII, 104, 105.
- ROESNER (Charles), architecte à Vienne, VIII, 273.
- ROGER, diplomate français, VI, 362, 526.
- ROGIER, journaliste français, propriétaire du journal *la Paix*, VI, 180.
- ROGIER (Charles), ministre belge, VIII, 338.
- ROHAN (Camille, prince DE), VII, 160.
- ROHAN (Louis, prince DE), général autrichien, III, 352; IV, 292.
- ROHAN (Louise, princesse DE), VI, 113.
- ROHAN-CHABOT (Philippe, comte DE), diplomate français, VI, 12, 32, 33.
- ROLLET, chirurgien à Baden, près de Vienne, V, 244.
- RONCONI, chanteur d'opéra, VI, 398, 402, 645; VII, 6.
- RONCONI (madame), femme du précédent, VI, 402; VII, 6.
- RONGE (Jean), fondateur de la secte des catholiques allemands, VII, 136.
- ROSAMEL (Claude-Marie de Camp), amiral français et ministre de la marine, VI, 197.
- ROSE (Hugh), major anglais, plus tard général et diplomate, ensuite général en chef aux Indes, feld-maréchal et lord Strathnairn, VIII, 303.
- ROSSI (comte), diplomate sarde, VII, 307, 319, 339, 342.
- ROSSI (Pellegrino, comte), ambassadeur français près le Saint-Siège, plus tard ministre pontifical et assassiné comme tel, VII, 555; VIII, 38.
- ROSSI (Henriette, comtesse), née Sonntag, la célèbre cantatrice, VI, 257, 596, 597, 599.
- ROSSINI (Giacomo), compositeur, III, 205, 468, 540, 561; VI, 242, 253, 254, 260; VIII, 628.
- ROTH, agent d'affaires, VIII, 84.
- ROTH (DE), général russe, IV, 493.
- ROTHSCHILD, maison de banque, III, 597; VI, 519; VII, 104.
- ROTHSCHILD (Anselme, baron DE), chef de la maison de Francfort-sur-le-Mein, VI, 318, 332, 344, 531; VII, 77 ss., 159, 160; VIII, 106.
- ROTHSCHILD (Charles, baron DE), chef de la maison de Naples, VI, 525, 531.

- ROTHSCHILD (James, baron DE), chef de la maison de Paris, IV, 179; VI, 318, 332, 531.
- ROTHSCHILD (Salomon, baron DE), chef de la maison de Vienne, VI, 94, 238, 318, 516, 532, 652, 656; VII, 160; VIII, 9.
- ROTHSCHILD (Betty, baronne DE), femme du baron James, le chef de la maison de Paris, fille de Salomon, VI, 332, 531; VIII, 47.
- ROUSSIN (Albin, baron), amiral et diplomate français, V, 429, 430, 461, 500 ss.; VI, 366.
- ROYER-COLLARD (Pierre-Paul), philosophe français, III, 533.
- RUBICHON, statisticien français, VI, 29.
- RUBINI (Giovanni-Battista), chanteur d'opéra, VII, 6.
- RUDIGER, général russe, VIII, 65.
- RUFFO (Fulco, prince), homme d'État napolitain, III, 550; IV, 43, 189.
- RUMBOLD (miss Émilie), aujourd'hui comtesse de la Rochefoucauld, VIII, 20.
- RUMIGLI (Barthélemy-Charles, comte), archevêque de Milan, VIII, 143.
- RUMIGNY (comte DE), envoyé de France en Suisse, V, 601, 614, 616, 617, 661; VI, 38.
- RUSSELL (lord John, plus tard comte Russell), homme d'État anglais, VII, 86; VIII, 549.
- RUSSEL (lady John), femme du précédent, VIII, 64, 65.
- RUSSELL (lady William), VI, 540, 598.
- RUSSIE (Alexandre-Czesarewitsch, grand-duc héritier de), plus tard Empereur Alexandre II, VII, 164. Voir ALEXANDRE II.
- RUSSIE (Constantin, grand-duc de), frère de l'Empereur Alexandre I^{er}, IV, 188, 206, 259, 261, 269, 307, 310; VI, 96; VIII, 120.
- RUSSIE (Michel-Pawlowitsch, grand-duc de), frère de l'Empereur Alexandre I^{er}, IV, 269; VI, 68; VII, 161; VIII, 87, 126.
- RUSSIE (Nicolas, grand-duc de), VIII, 126.
- RUSSIE (Alexandra, grande-duchesse de), femme du grand-duc Constantin, née princesse de Saxe-Altenbourg, VIII, 120, 129, 130.
- RUSSIE (Alexandra-Nikolajewna, grande-duchesse de), plus tard landgravine de Hesse-Hombourg, VI, 164.
- RUSSIE (Catherine, grande-duchesse de), fille du grand-duc Michel et de la grande-duchesse Hélène, VII, 163; VIII, 87, 88.
- RUSSIE (Hélène-Paulowna, grande-duchesse de), née princesse de Wurtemberg, femme et plus tard veuve du grand-duc Michel, VI, 68; VII, 82, 84, 162, 308; VIII, 87, 88.
- RUSSIE (Marie-Alexandrowna, grande-duchesse de), femme du grand-duc Alexandre, plus tard Empereur Alexandre II, née princesse de Hesse, VIII, 136.
- RUSSIE (Marie-Michalowna, grande-duchesse de), fille du grand-duc Michel et de la grande-duchesse Hélène, VII, 162, 164.
- RUSSIE (Marie-Nikolajewna, grande-duchesse de), VI, 104.
- RUSSIE (Olga, grande-duchesse de), plus tard Reine de Wurtemberg, VI, 68, 75; VII, 85, 105, 147, 162; VIII, 136.
- RUSSIE (Impératrice de), femme de l'Empereur Nicolas. Voir CAROLINE (Charlotte).
- SACCO (Aloïs), docteur à Milan, IV, 181.
- SACAN (Catherine-Frédérique-Wilhelmine-Bénigne, duchesse DE), mariée en 1819 pour la troisième fois avec le comte Charles de Schulenbourg, morte en 1839, V, 448, 657, 658; VI, 321; VII, 83.
- SACAN (Dorothée, duchesse de Talleyrand et DE), VIII, 145, 440, 447.

- SAINT-GEORGES** (Maria-Imperia, marquise DE), VI, 234.
- SAINT-LEU** (Louis, duc DE). Voir BONAPARTE (Louis), VI, 251.
- SAINT-MARSAN** (comte DE), ministre sarde, VII, 319, 434.
- SAINTE-AULAIRE** (Louis Beauport, comte DE), diplomate et ambassadeur français à Vienne, V, 127, 129, 130, 133, 190, 262, 289, 310, 342, 431, 433, 476, 477, 555 ss., 566, 569, 571, 583, 593, 595, 601; VI, 611, 619, 620, 621, 655, 657 ss.; VII, 12, 32, 53, 94, 100, 103, 104, 152, 163, 180, 181, 255, 264, 270, 271, 349, 360, 367, 405, 409 ss., 451, 453, 481, 488, 514, 518, 541, 679; VIII, 311.
- SAINTE-AULAIRE** (comtesse DE), sa femme, V, 566, 569; VI, 94 ss., 255.
- SAINTE-AULAIRE** (mesdemoiselles DE), ses filles, V, 569.
- SAINT-PRIEST** (Alexis, vicomte DE), diplomate français, V, 180, 594.
- SAINT-PRIEST** (Emmanuel, comte DE), général russe, émigré français, VIII, 270.
- SALDANHA OLIVEIRA E DAUN** (Jrão Carlos), maréchal et homme d'État portugais, VI, 632.
- SALERNE** (Léopold, prince DE), prince royal des Deux-Siciles, III, 44; VI, 158, 159, 541, 602, 611; VII, 162.
- SALES** (marquis DE). Voir BRIGNOLE, V, 119.
- SALHAUSEN** (Maurice, baron DE), général autrichien, V, 450.
- SALIS** (baron DE), aide de camp du feld-maréchal I. R., duc de Wurtemberg, V, 244.
- SALIS** (François, comte DE), commandant des troupes suisses, VI, 118, 171, 260, 293, 340.
- SALIS-ZIZERS** (Henri, comte DE), major au service de Parme, VI, 171.
- SALIS-ZIZERS** (Rodolphe, comte DE), général I. et R. et chambellan du Roi Ferdinand de Hongrie, V, 244; VI, 118, 293, 340, 396.
- SALM-REIFFERSCHEIDT** (Robert, comte DE), plus tard gouverneur de Trieste, VI, 265, 662.
- SALM-REIFFERSCHEIDT-KRAUTHHEIM** (Hugo, prince DE), VIII, 136.
- SALVANDY** (Narcisse - Achille, comte DE), ministre de l'instruction publique et écrivain français, V, 229; VI, 197; VIII, 546, 596.
- SALVIANI**, membre du gouvernement provisoire de Bologne, V, 152.
- SALVIATI** (duchesse DE), née de Fitz-James, VII, 312.
- SALVIATI-BORGHESE** (Scipion, duc DE), VII, 312.
- SALVOTTI** (Antoine, chevalier d'Eichenkraft), vice-président du tribunal d'appellombardo-vénitien, VII, 578.
- SAMBUY** (comtesse DE), femme du comte de Sambuy-Verton, VII, 522.
- SAMBUY-VERTON** (Manfred-Victor, comte DE), envoyé sarde à Vienne, VI, 522, 539; VII, 2, 147.
- SAMOÏLOFF** (comtesse DE), VI, 402.
- SAND** (Charles-Frédéric), assassin de Kotzebue, III, 232 ss., 239 ss.
- SAND** (George), pseudonyme d'Aurore Dudevant, romancier français, VIII, 200.
- SÁNDOR** (Léon, comte), petit-fils de Metternich, VI, 513, 645; VII, 152.
- SÁNDOR** (Maurice, comte), gendre de Metternich, V, 105, 454, 590; VI, 15, 70, 71, 76, 113, 513, 601, 643, 653, 656, 659, 669; VIII, 90, 94, 96, 101, 104, 148.
- SÁNDOR** (Léontine, comtesse), née princesse de Metternich-Winneburg. Voir METTERNICH, VIII, 3, 52, 58, 72, 80, 83, 101, 114, 122, 148, 294, 450.
- SÁNDOR** (Pauline, comtesse), aujourd'hui princesse Richard de Metternich-Winneburg, VI, 15, 346, 656, 668; VIII, 57, 72, 114, 136, 138.
- SANQUIRICO** (Alessandro), peintre à Milan, VI, 324.
- SARIM-EFFENDI**, ministre des affaires étrangères turc, VI, 674.

- SARTO (André DEL), peintre florentin, VI, 257.
- SAURAU (François, comte DE), ministre I. R. de l'intérieur et grand chancelier, III, 46, 51, 75, 259; IV, 236; VII, 615.
- SAUZET (Jean-Pierre), autrefois avocat, puis président de la Chambre française, VI, 282, 618.
- SAVOIE-CARIGNAN (Victor-Emmanuel, duc de), prince héritier, plus tard Roi de Sardaigne, VI, 654.
- SAXE (Roi de). Voir FRÉDÉRIC-AUGUSTE II.
- SAXE (Reine de). Voir MARIE.
- SAXE (Albert, prince royal de), aujourd'hui Roi régnant, VIII, 133, 145.
- SAXE (Jean, prince royal de), plus tard Roi, VII, 406.
- SAXE (Amélie, princesse de), fille du duc Maximilien, VI, 392, 408.
- SAXE (Augusta, princesse de), fille du Roi Frédéric-Auguste, VI, 392, 408.
- SAXE (Caroline, princesse royale, aujourd'hui Reine de), née princesse Wasa, VIII, 281.
- SAXE-COBOURG-GOTHA (Ernest, duc de), III, 356; VI, 83, 633.
- SAXE-COBOURG-GOTHA (Ernest, prince héritier, plus tard duc de), VI, 83; VII, 273.
- SAXE-COBOURG-GOTHA (Ferdinand, prince de), plus tard mari de la Reine de Portugal, V, 33.
- SAXE-COBOURG-GOTHA (Léopold, prince de). Voir LÉOPOLD I^{er}, Roi des Belges.
- SAXE-COBOURG-GOTHA (Antoinette, princesse de), née princesse Kobary, V, 575; VII, 72.
- SAXE-COBOURG-GOTHA (Antoinette, princesse de), née princesse de Wurtemberg, III, 356.
- SAXE-COBOURG-GOTHA (Louise, duchesse de), née princesse de Saxe-Altenburg, III, 356; VI, 85.
- SAXE-COBOURG-GOTHA (Marie, duchesse de), née princesse de Wurtemberg, III, 356; VI, 83.
- SAXE-COBOURG-KOHARY (Ferdinand, duc de), général de cavalerie, VI, 531; VII, 72.
- SAXE-COBOURG-KOHARY (Léopold-François-Jules, prince de), VII, 279.
- SAXE-WEIMAR (Bernard, duc de), VIII, 18.
- SAXE-WEIMAR (Charles-Auguste, grand-duc de), VI, 527, 533.
- SAXE-WEIMAR (Charles-Frédéric, grand-duc de), VI, 72, 533.
- SAXE-WEIMAR (Édouard, prince de), VIII, 29.
- SAXE-WEIMAR (Ida, duchesse de), née princesse de Saxe-Meiningen, VIII, 28, 29.
- SAXE-WEIMAR (Maria-Pawlowna, grande-duchesse de), née grande-duchesse de Russie, VI, 71.
- SCARPA (Vincenzo), chanoine à Padoue, III, 41.
- SCHACHTEN (Georges DE), envoyé de la Hesse électorale à Vienne, VIII, 136.
- SCHACK (DE), général prussien, VIII, 104.
- SCHAUMANN, historien allemand, VIII, 564.
- SCHERBATOW (comte), général russe, IV, 493, 499.
- SCHIAVONI, portraitiste, VI, 318.
- SCHILLER (François-Ferdinand, chevalier DE), directeur des salines à Gmünden, plus tard baron et conseiller aulique I. R., VI, 660.
- SCHIMMELPENINCK (baron), homme d'État hollandais, VIII, 13.
- SCHLEGEL (Frédéric DE), écrivain et conseiller de légation (Autriche), III, 236.
- SCHLEINITZ (Alexandre-Gustave-Adolphe, baron DE), homme d'État et diplomate prussien, VIII, 315.
- SCHLESWIG-HOLSTEIN-AUGUSTENBURG (Christian, duc DE), VI, 661 ss. VII, 308.

- SCHMALTZ (Dr), oculiste à Dresde, VIII, 124.
- SCHMERLING (Joseph, chevalier DE), général d'artillerie autrichien, VIII, 104.
- SCHMIDT (François), prélat et chantre, III, 236; V, 87, 100; VI, 242, 638.
- SCHMIDT (Guillaume-Adolphe), auteur des *Histoires contemporaines*, VII, 512, 635.
- SCHMIDT-WEISSENFELS (Édouard), historien et publiciste, VI, 570.
- SCHMITZ, chargé d'affaires de la maison princière de Leiningen, III, 114.
- SCHNEIDER (baron), général français et ministre de la guerre, VI, 363.
- SCHNEIDER (Euloge), moine défrôqué du diocèse de Cologne, VIII, 557.
- SCHNELL, professeur, V, 615.
- SCHNITZER DE MEERAU (Charles-Colomban), secrétaire de légation autrichien, VI, 258.
- SCHOBERLECHNER, cantatrice, VI, 242.
- SCHOENBORN (Ernestine, comtesse DE), née comtesse de Küenburg, grande maîtresse de la Cour de l'Archiduchesse Sophie, VI, 656; VII, 308.
- SCHOENBORN (Louise, comtesse DE), VI, 102, 311.
- SCHOENBERG (Alfred, prince DE), diplomate autrichien, III, 209, 355; V, 246, 249, 665; VI, 31.
- SCHOENBURG-HARTENSTEIN (Louise, princesse DE), née princesse de Schwarzenberg, VI, 14, 535; VIII, 127.
- SCHOENBURG-HARTENSTEIN (Alexandre, prince DE), VIII, 14, 15, 69, 70, 298.
- SCHOENFELD (Louis, comte DE), III, 155.
- SCHOENHALS (Charles DE), général autrichien, écrivain militaire, VIII, 77, 131, 505.
- SCHOENSTEIN (Charles, baron DE), fonctionnaire autrichien et chanteur de romances dans les salons de Vienne, VI, 109.
- SCHOENSTEIN (Rosalie, baronne DE), sa femme, VI, 316.
- SCHOLZ (Wenceslas), comique du Leopoldstaedter-Theater de Vienne, V, 430, 570, 574.
- SCHREIBER, auteur d'une description du Rhin, III, 123.
- SCHROEDER (DE), envoyé russe, VI, 408.
- SCHROEDER (madame DE), femme d'un diplomate russe, VI, 115.
- SCHROTZBERG (François), portraitiste, VI, 402, 597.
- SCHUBERT (François), compositeur, VI, 109, 242, 316, 409.
- SCHUBERT (Gottself-Henri DE), philosophe mystique et professeur à Halle, III, 257.
- SCHUHMACHER, directeur de l'Observatoire d'Altona, VI, 602.
- SCHULENBURG (Charles, comte DE), chambellan et lieutenant-colonel I. R., mari de Catherine, duchesse de Sagan, VI, 177, 530, 532, 579.
- SCHULENBURG (Frédéric-Albert, comte DE), homme d'État saxon, III, 299; V, 103, 426; VI, 532, 600, 649, 665, 670; VIII, 73, 107.
- SCHULENBURG (Werner, comte DE), conseiller intime hanovrien, VI, 530.
- SCHUSSELKA (Dr François), écrivain politique, VI, 448; VIII, 240, 241, 242.
- SCHUSTER (Ignace), comique du Leopoldstaedter-Theater à Vienne, V, 97, 108, 245.
- SCHWANTHALER (Louis-Michel), sculpteur, VI, 538; VII, 73.
- SCHWARZBURG-RUDOLSTADT (Adolphe, prince DE), colonel I. R., VI, 14.
- SCHWARZENBERG (Charles, prince DE), feld-maréchal I. R., III, 105, 129, 140, 147; V, 244, 440; VIII, 136.
- SCHWARZENBERG (Edmond, prince DE), général autrichien, VII, 149.
- SCHWARZENBERG (Félix, prince DE), diplomate autrichien, ministre des affaires étrangères, IV, 272, 342, 552;

- V, 103, 439, 443, 446; VI, 169, 522, 524, 603; VII, 8, 79, 531, 532, 590; VIII, 34, 37, 39, 44, 45, 47, 48, 54, 59, 88, 90, 93, 96, 97, 98, 109, 110, 115, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 128, 235, 245, 271, 300, 303, 326, 367, 368, 415, 454, 455, 478, 484, 492, 493, 495, 524, 525, 526, 533, 536, 538.
- SCHWARZENBERG (Frédéric, prince DE), « le Lansquenet », III, 147; VII, 149, 160, 318, 319.
- SCHWARZENBERG (Frédéric, prince DE), prince-archevêque de Salzbourg, plus tard cardinal et prince-archevêque de Prague, VI, 247, 595; VII, 68.
- SCHWARZENBERG (Jean-Adolphe, prince DE), V, 656, 665; VI, 115, 122.
- SCHWARZENBERG (Joseph, prince DE), III, 105.
- SCHWARZENBERG (Éléonore, princesse DE), née princesse de Liechtenstein, VI, 101, 118, 122, 313, 314, 316, 321, 512, 514, 639; VII, 308; VIII, 126, 127.
- SCHWARZENBERG (Mathilde, princesse DE), sœur du prince Félix de Schwarzenberg, VIII, 126, 127, 128.
- SCHWARZENBERG (Pauline, princesse DE), femme du prince Joseph, VIII, 171.
- SCHWEBEL (Louis, chevalier DE), secrétaire d'ambassade français à Vienne, V, 17.
- SCHWEITZER (M. DE), diplomate russe, VI, 25.
- SCITOWSKY (Jean, cardinal), primat de Hongrie, VIII, 132.
- SCOTTI, peintre, V, 570.
- SEBASTIANI (Horace-François de la Porta, comte), maréchal de France et ministre, V, 108, 117, 119 ss., 134, 137, 154, 157, 158, 161, 162, 168, 170, 181, 183, 189, 206, 269, 287, 293, 297, 371, 425; VII, 314.
- SEDLNITZKY (Joseph, comte), président de la police et de la censure, III, 231, 256; V, 70, 95, 103, 245, 248, 251, 265, 428, 648; VI, 25, 27, 85, 94, 268, 309, 319, 398, 423, 541; VII, 541; VIII, 55, 134.
- SEDLNITZKY (Marie-Anne, comtesse), née comtesse de Haugwitz, V, 241; VII, 308.
- SEEBACH (Léon, baron DE), envoyé de Saxe à Saint-Petersbourg, VI, 649.
- SÉGUR (Auguste, comte DE), premier gentilhomme de la chambre de l'Empereur Ferdinand I^{er}, VI, 646 ss.
- SÉGUR (Paul-Philippe, comte DE), général et diplomate français, III, 532.
- SEILERN (Joseph-Auguste, comte DE), VI, 315.
- SEILERN (Antoinette, comtesse DE), née baronne Krosigk, VI, 512.
- SEINSBEIM (Charles, comte DE), ministre bavarois (finances), VII, 69.
- SÉLIM-PACHA, général turc, VI, 449.
- SENFETT-PILSACH (Frédéric-Christien-Louis, comte DE), diplomate autrichien, IV, 189; V, 111, 240, 248; VI, 527 ss., 604, 670; VII, 73, 79, 305; VIII, 64.
- SERRA DI FALCO (duc DE), VII, 16.
- SERVAIS (François-Adrien), violoncelliste, VI, 597.
- SESSLER (Marie), femme de chambre de la princesse de Metternich, VIII, 149, 154.
- SEVENIN (DE), diplomate russe, IV, 369.
- SEYMOUR (sir Georges-François), amiral, VIII, 179.
- SEYMOUR (Georges Hamilton), diplomate anglais, V, 299, 321, 342, 343.
- SHELBURNE (lord), fils de l'homme d'État anglais, marquis de Lansdowne, VI, 651.
- SICKINGEN (Guillaume, comte DE), VI, 653.
- SICKINGEN (Éveline, comtesse DE), née comtesse de Schlaberdorf, VI, 655.
- SIEBENPFIEFFER, rédacteur du *Messenger de l'Ouest*, V, 349.

- SIEBER (baron), secrétaire aulique de la chancellerie d'État, V, 97, 435; VI, 57, 112, 332, 661; VII, 539.
- SIEBOLD (Philippe-François DE), botaniste, VII, 74.
- SIEGWART-MULLER (Constantin), président du Sonderbund, VII, 352, 483.
- SIMON (Frédéric), autrefois précepteur de Metternich, IV, 552.
- SIMON (Louis), de Trèves, membre du Parlement de Francfort, VIII, 270.
- SIMONS (Louis), ministre prussien (justice), VIII, 315.
- SIMONY (Frédéric), orographe et professeur, VI, 659.
- SINA (Georges, baron), banquier à Vienne, VI, 173, 419.
- SISMONDI (Jean-Charles-Léonard-Simonde DE), historien et publiciste français, V, 569.
- SKANDERBEG, héros albanais du quinzième siècle, VIII, 516.
- SKREBSKY (Philippe, baron), président du Gouvernement provincial de Linz, VI, 539.
- SKRZYNECKI (Jean), généralissime polonais pendant la révolution de 1831, V, 129; VI, 367.
- SMITH (J.), bourgmestre de Brème, V, 629.
- SMYTHE (Percy-Ellen-Frédéric-William), plus tard vicomte Strangford, VIII, 93.
- SOBANSKA (Séverine, comtesse), née comtesse Potocka, VI, 513, 524; VII, 158, 306.
- SOLAR DE LA MARCUERITE (comte), ministre sarde (affaires étrangères), VII, 175, 177, 229, 232, 233, 319, 326, 330, 433.
- SOLMS (prince DE), VI, 338, 530.
- SOLMS-LICH (Louis, prince DE), conseiller d'État prussien, VII, 159; VIII, 9.
- SOLTIKOW, princesse, VIII, 136.
- SOMERSET (lord Fitz-Roy-James-Henry), plus tard baron Raglan, feld-maréchal anglais, VIII, 69.
- SOMERSET (lady Fitz-Roy), femme du précédent et nièce du duc de Wellington, VIII, 69.
- SOMMERAU-BEEKH (Maximilien-Joseph-Geoffroy, baron DE), prince-archevêque d'Olmütz, plus tard cardinal, VII, 156; VIII, 3.
- SONDERBURG (princes DE), VII, 257.
- SOPHIE, princesse. Voir ANGLETERRE.
- SOPHIE, Reine des Pays-Bas, femme du Roi Guillaume III, née princesse de Wurtemberg, VIII, 63, 83, 103.
- SOULOQUE, ex-Empereur d'Haïti. Voir FAUSTIN I^{er}.
- SOULT (Victor), duc de Dalmatie, maréchal de France, ministre de la guerre, et à différentes reprises président du Conseil, IV, 146; V, 304, 583; VI, 317, 320, 354, 356, 362, 370; VIII, 340.
- SOUTZO (prince), hospodar de Valachie, III, 170, 492.
- SOUZA-BOTELHO (Dom Pedro DE), chargé d'affaires portugais, VII, 150, 164.
- SPECHT (comte), VIII, 106.
- SPENCER (Georges-John, comte DE), capitaine de vaisseau anglais, plus tard lord de l'Amirauté, IV, 177, 178.
- SPIEGEL (Gaspard-Philippe, comte DE), diplomate autrichien, III, 119, 244, 481; V, 550.
- SPINOLA (Hugues-Pierre, marquis DE), nonce pontifical à Vienne, plus tard cardinal, V, 88, 90, 226, 245.
- SPRINGER (Antoine), historiographe, VI, 570; VII, 635.
- STACKELBERG (comte DE), attaché militaire russe à Vienne, VIII, 134.
- STACKELBERG (Gustave, comte DE), diplomate russe, III, 55; IV, 556.
- STADION (François, comte DE), gouverneur de Trieste, plus tard ministre de l'intérieur, VI, 513; VII, 8, 10, 155; VIII, 40, 59, 124.
- STADION (Gautier, comte DE), commandeur de l'Ordre de Malte, VI, 317.

- STADION (Philippe, comte DE), lieutenant-colonel I. R. et aide de camp de l'Empereur Ferdinand, VI, 311.
- STADION (Philippe, comte DE), ministre des finances d'Autriche, auparavant ministre des affaires étrangères, III, 484, 493, 496; V, 96, 572; VIII, 525.
- STADION (Rodolphe, comte DE), conseiller aulique I. R., VI, 319.
- STADION (Cunégonde, comtesse DE), née comtesse de Kesselstadt, VI, 419.
- STADION (Marie, comtesse DE), dame d'honneur de l'Archiduchesse Sophie, VI, 419, 542.
- STAEL-HOLSTEIN (Anne-Louise-Germaine, baronne DE), écrivain célèbre, III, 476 ss.
- STAINLEIN (Édonard, comte), diplomate bavarois, III, 299.
- STANHOPE (comte DE), auparavant lord Mahon, VIII, 411.
- STANLEY (Édouard Geoffrey, lord), plus tard comte de Derby, homme d'État anglais, VIII, 129.
- STARHEMBERG (Caroline, comtesse DE), née comtesse de Kaunitz-Rietberg, VI, 316, 600.
- STARHEMBERG (Camille-Roger, comte DE), VI, 316.
- STAUDENHEIM (D^r DE), médecin particulier de Metternich, III, 104, 111, 114, 190, 203, 215, 217; IV, 554.
- STAUDIGL (Joseph), chanteur d'opéra au théâtre de la Cour, VII, 151.
- STEFFENS (Henri), philosophe, professeur à Breslau, III, 258.
- STEIGENTESCH (Auguste-Ernest, baron DE), auteur dramatique, III, 419, 129.
- STEIGER (Jacques-Robert), médecin à Lucerne, VII, 97.
- STEIN (Charles), acteur et chanteur, VII, 320; VIII, 462.
- STEIN (Charles, baron DE), homme d'État prussien, IV, 195.
- STEINER, banquier à Vienne, VI, 519.
- STEINHEIL (Charles-Auguste), professeur de physique à Munich, VI, 602.
- STERLING (lady), VI, 183.
- STERNBERG (Gaspard, comte DE), conseiller intime I. R., IV, 292; V, 252.
- STEUER (DE), VI, 530.
- STEWART (Charles-William, lord), demi-frère de Castlereagh, dont le titre de marquis de Londonderry lui fut transmis plus tard, diplomate anglais, III, 416, 500, 502, 545, 562; IV, 175, 320; VI, 416.
- STIFFT (D^r André-Joseph, baron DE), conseiller d'État, médecin de l'Empereur François 1^{er}, III, 215, 236; V, 564, 584, 646, 648.
- STOCKHAUSEN (baron), envoyé hano-vrien à Vienne, VIII, 134.
- STOCKHAUSEN (DE), lieutenant général prussien, ministre de la guerre, VIII, 315.
- STOFFELLA (D^r Pierre), médecin à Vienne, VI, 668, 669.
- STOLBERG (comte DE), général prussien, aide de camp général du Roi, VIII, 108, 110, 145.
- STOPFORD, amiral anglais, VI, 450 ss.
- STOURDZA (Alexandre DE), conseiller d'État russe, III, 225, 259.
- STRANCFORD (Percy-Clinton-Sydney-Smythe, vicomte), diplomate anglais, III, 475, 589, 599, 620 ss.; IV, 62, 67, 101, 131, 301, 305 ss., 473, 511; VIII, 42, 90, 93.
- STRANGWAY (Thomas Fox Horner, esquire), diplomate anglais, V, 590, 643; VI, 662.
- STRASSOLDO (?) (comte), général autrichien, III, 495.
- STRATEN-PONTHOZ (Joseph, comte VAN DER), grand maréchal de la Cour belge, VIII, 337.
- STRATFORD-CANNING DE REDCLIFFE (vicomte), diplomate anglais, neveu de Canning, IV, 115, 116, 139, 147, 149, 179, 180, 206, 217, 283, 288, 322, 337, 367, 368, 552; V, 466; VI, 542, 679; VII, 23, 192, 509, 511, 512, 561; VIII, 141, 349, 363.
- STRAUBE (?), VIII, 161.

- STRAUCH, délégué de Hambourg aux conférences ministérielles allemandes, V, 629.
- STRAUSS (D^r), diplomate à Francfort, VIII, 107.
- STRAUSS (Gérard-Frédéric), prédicateur de la Cour à Berlin, VI, 176.
- STRAUSS (Jean), compositeur de valse, V, 245; VI, 103; VIII, 51.
- STROGONOFF (Grégoire, baron DE), diplomate russe, III, 532, 542, 610; IV, 587.
- STROZZI (Béatrix, marquise DE), née comtesse de Nugent, VI, 317.
- STRUYE (Frédéric-Georges-Guillaume DE), conseiller d'État russe, VI, 113, 328, 330, 579; VII, 313.
- STUART (lord), diplomate anglais, V, 66.
- STURMER (Barthélemy, baron), diplomate autrichien, plus tard comte et intendant à Constantinople, III, 254, 496; IV, 100, 153, 157; VI, 327, 328, 417, 639; VII, 193; VIII, 91, 96, 100.
- STURMER (comtesse), femme du précédent, VIII, 100.
- STURMFEDER (Louise, baronne DE), gouvernante de l'Archiduc François-Joseph, V, 649; VI, 102, 104.
- SUE (Eugène), romancier français, V, 565; VIII, 200.
- SUÈDE (Amélie, princesse de), VII, 71; VIII, 116, 137.
- SUÈDE (Émilie, princesse de), VI, 662.
- SULTAN. *Voir* MAHMOUD et ABD UL-MEDJID.
- SUNSTENAU (Henri, baron DE), général autrichien, commandant la place d'Olmütz, VIII, 3, 45.
- SUVAROFF (prince), colonel russe et aide de camp de l'Empereur Nicolas, V, 444, 447.
- SWOBODA (?), III, 115.
- SYDOW (DE), envoyé de Prusse en Suisse, VII, 504, 507 ss.
- SZÁPÁRY (Antoine (?), comte), VI, 323, 641, 649.
- SZÁPÁRY (Augusta, comtesse), née comtesse de Keglevich, VI, 100.
- SZÉCHÉNYI (Aimery, comte), diplomate autrichien, VII, 247, 248.
- SZÉCHÉNYI (Andor, comte), VI, 514.
- SZÉCHÉNYI (Étienne, comte), plus tard ministre en Hongrie, IV, 246, 247, 248; V, 245; VI, 8; VII, 67, 150; VIII, 34, 193.
- SZÉCHÉNYI (Louis, comte), grand maître de la Cour de l'Archiduchesse Sophie, V, 89, 564; VI, 671; VII, 534.
- SZÉCHÉNYI (Paul, comte), beau-frère de Metternich, VI, 514.
- SZÉCHÉNYI (Émilie, comtesse), née comtesse Zichy-Ferraris, sœur de la princesse de Metternich, V, 254, 565; VI, 514; VII, 540; VIII, 44, 58, 80, 83, 96, 131.
- SZÉCHÉNYI (Françoise, comtesse), née comtesse de Wurmbbrand, V, 564.
- SZÉCSÉN (Antoine, comte), ministre sans portefeuille pour la Hongrie, écrivain politique, VII, 7; VIII, 69, 70, 76, 93, 119, 233, 298.
- SZÉCSÉN (Nicolas, comte), grand maître de la Cour de l'Archiduchesse Sophie, VIII, 115, 117.
- SZENTKIRALYI (Maurice DE), député du comitat de Pesth, VI, 85; VII, 85.
- SZOEGYÉNYI (DE), président de la table des États de Hongrie, IV, 243, 256.
- SZTÁRAY (Sophie, comtesse DE), mariée plus tard au comte Georges Apponyi, VI, 657.
- TAAFFE (Louis, comte DE), premier président I. R. du département de la justice, V, 95, 648; VI, 56, 63, 604, 661, 663; VII, 546, 547, 548, 629.
- TAAFFE (Amélie, comtesse DE), née princesse de Bretzenheim, IV, 539; VI, 56, 642, 661, 663; VII, 546 ss.
- TACHINARDI, cantatrice, VI, 175.
- TADOLINI, cantatrice, VII, 151.
- TAGLIONI (Marie), danseuse, VI, 319, 320, 395.

- TAIX et C^{ie}, fournisseurs de soufre pour le Gouvernement napolitain, VI, 331.
- TALARU (marquis DE), diplomate français, IV, 146.
- TALLEYRAND (Charles, baron DE), attaché à l'ambassade de France à Vienne, VI, 414, 523, 524.
- TALLEYRAND (baronne DE), V, 571.
- TALLEYRAND-PÉRICORD (Charles-Maurice, duc DE), prince de Bénévent, homme d'État français, IV, 157, 317, 458, 480; V, 621 ss.; VI, 39, 45, 140, 144, 146, 187, 244, 414, 524; VII, 69, 293, 325.
- TALLEYRAND-PÉRICORD (Dorothee, duchesse DE). *Voir* DINO.
- TANCRÈDE, un des héros de la première croisade, VIII, 589.
- TARDIVAU (mademoiselle), gouvernante des princesses de Metternich, IV, 278, 286.
- TASSE (LE), Torquato, poète italien, VIII, 589.
- TATISTSCHIEFF (Déméter DE), ambassadeur de Russie à Vienne, III, 337 ss., 349 ss., 563, 571, 573, 580, 583 ss., 590 ss., 595 ss., 610 ss., 620; IV, 15, 20, 21, 99, 169, 110, 179, 180, 187, 215, 217, 230, 231, 261, 269, 292, 311, 312, 322, 323, 332, 334, 369, 371, 416, 426, 462, 465, 582 ss.; V, 104, 110, 133, 226, 234, 236, 249, 251, 252, 255, 437, 439, 446, 447, 449, 451, 452, 569, 576, 590; VI, 8, 12, 24, 25, 57, 58, 61, 64, 65, 68, 72, 87, 93, 96, 112, 114, 115, 176, 183, 209, 213, 237, 244, 293 ss., 309 ss., 330, 345 ss., 393, 398, 407, 409, 410, 417, 422, 424, 522, 524 ss., 541, 579, 664, 667; VII, 80.
- TATISTSCHIEFF (madame DE), femme du précédent, V, 225.
- TAVEL, naturaliste, V, 616, 656.
- TAXIS. *Voir* THURN ET TAXIS.
- TAYLOR-BROOKE, diplomate anglais, V, 139, 191.
- TEGOBORSKI (M. DE), conseiller d'État russe et écrivain, VI, 570.
- TÉLÉKY (Ladislas, comte), représentant de l'insurrection hongroise à Paris, VIII, 255.
- TEMPLE (sir William), diplomate anglais, VI, 327.
- TERCEIRA (Antonio Jose di Souza, duc de Villalor et DE), ministre de la guerre et ministre président en Portugal, VI, 632.
- TERNAUX (Mortimer), fabricant de châles à Saint-Ouen, VIII, 245.
- TETTENBORN (Charles-Frédéric, baron DE), lieutenant général et diplomate badois, III, 228, 232, 233; V, 260; VI, 179, 399, 530, 611, 662; VII, 85.
- TETTENBORN (baronne DE), sa femme, V, 225; VI, 93.
- THALBERG (Sigismond), célèbre pianiste, V, 89; VI, 79, 88, 109, 244, 268, 645; VIII, 91.
- THEODORI, diplomate grec, IV, 201.
- THÉRÈSE, Reine de Bavière, née princesse de Saxe-Altenburg, V, 241; VI, 114, 537; VII, 78.
- THIENFELD (Ferdinand, chevalier DE), ministre autrichien, VIII, 39.
- THIERS (Adolphe), homme d'État et historien français, V, 424, 603, 604; VI, 68, 104, 118, 135 ss., 155, 156, 163 ss., 250 ss., 277, 284 ss., 317, 340, 354 ss., 393, 395, 411, 413 ss., 429 ss., 487 ss., 507, 547, 580, 623; VII, 21, 22; VIII, 41, 61, 86, 87, 95, 344, 406, 410, 416, 417, 517, 582, 583, 610.
- THIERS (madame), VI, 250.
- THIERSCH (Frédéric-Guillaume), philologue, III, 478.
- THIRWORTH (M.), VI, 109.
- THOM (Louis, chevalier DE), diplomate autrichien, VII, 175, 215, 217, 602.
- THORVALDSEN (Albert), sculpteur, III, 218; VI, 251, 536.
- THUN (Frédéric, comte DE), envoyé

- d'Autriche à la Diète de Francfort, VIII, 104, 273.
- THUN (Léon, comte DE), ministre de l'Instruction publique autrichien, VIII, 82.
- THUN-HOHENSTEIN (Joseph, comte DE), VII, 68.
- THUN-HOHENSTEIN (Nicolasine, comtesse DE), née comtesse de Baillet-Latour, VI, 118.
- THURHEIM (Frédéric-Charles, comte DE), ministre bavarois, III, 413.
- THURN (?) (comte DE), diplomate, III, 139.
- THURN (Georges, comte DE), général autrichien, VII, 13.
- THURN (Clémentine (?), comtesse DE), née comtesse de Lichtenberg, III, 451.
- THURN ET TAXIS (Guillaume, prince DE), colonel, V, 87.
- THURN ET TAXIS (Maximilien, prince DE), VI, 117, 118, 331.
- THURN ET TAXIS (Isabelle, princesse DE), née comtesse d'Eltz, VI, 117.
- THURN ET TAXIS (Mathilde, princesse DE), née princesse d'Oettingen-Spielberg, femme du prince régnant Maximilien, VIII, 112.
- THURN ET TAXIS (Thérèse-Mathilde, princesse DE), VIII, 112.
- TICHATSCHEK (Joseph-Aloïs), chanteur d'opéra, VII, 151.
- TIECK (Frédéric), sculpteur, III, 49.
- TITIEN (Vecellio), peintre italien, VI, 261, 408.
- TOLSTOY (Pierre, comte), général et diplomate russe, V, 133.
- TORLONIA (Giovanni, prince), duc de Bracciano, IV, 535.
- TORRESANI (Charles-Just, baron DE), directeur général de la police de la Lombardie à Milan, VII, 442.
- TOSCANE (Ferdinand III, grand-duc de), Archiduc d'Autriche, III, 25, 44, 462.
- TOSCANE (Léopold II, grand-duc de), V, 553, 567; VI, 241; VII, 10; VIII, 70.
- TOSCANE (Marie, grande-duchesse de), veuve du grand-duc Ferdinand III, née princesse de Saxe, VI, 241.
- TOSCANE (Marie, princesse de), Archiduchesse d'Autriche, sœur du grand-duc Léopold II, VI, 211.
- TOSCANE (Marie-Antoinette, grande-duchesse de), née princesse des Deux-Siciles, VI, 552, 553; VII, 10, 12.
- TOUTOUSE (les comtes de), famille éteinte depuis 1249, qui comptait parmi les grands feudataires de la couronne de France au moyen âge. C'est contre eux que fut faite la guerre des Albigeois. VIII, 589.
- TOUR (princesse DE LA), III, 128.
- TRAPANI (François, comte DE), prince royal des Deux-Siciles, VI, 690; VII, 17, 20, 26, 95.
- TRAUN-ABENSBERG (Hugues, comte DE), VI, 648.
- TRACTMANSDORFF (Ferdinand, prince DE), VI, 643; VIII, 136.
- TRACTMANSDORFF (Joseph, comte DE), ministre plénipotentiaire d'Autriche à Berlin, IV, 2, 489, 528; V, 69, 72, 76, 200, 406, 413; VI, 302, 464, 466, 470, 496; VII, 47, 79, 111, 220, 277.
- TREUMANN (Charles), acteur, VII, 320.
- TROLLOPE (Mrs. Frances), née Milion, écrivain, VI, 120.
- TROTT DE SOLZ (baron DE), ministre d'État de la Hesse électorale, III, 305; V, 629.
- TROXLER (Ignace-Paul), docteur, naturaliste, V, 615.
- TRUBETZKOÏ (prince), IV, 272; VI, 529.
- TURNER, diplomate anglais, IV, 218.
- TWISS (Dr Travers), juriconsulte et publiciste anglais, VIII, 77, 109, 639.
- UECHTRITZ (Émile, baron D'), diplomate saxon, V, 426; VI, 299, 406, 409.

- UECHTRITZ (Henriette, baronne d'), VI, 316.
- UEXKULL-GYLLENBAND (Rodolphe, comte d'), maréchal de la Cour de Nassau, VI, 332, 335.
- UCARTE (Joseph, comte d'), envoyé d'Autriche à Stuttgart, VI, 604, 661; VII, 77, 377.
- UIDEN (d'), ministre de la justice en Prusse, VII, 159.
- UNCER (Guillaume), graveur, professeur à l'Académie des arts à Vienne, III, 131.
- USGER-SABATIER (Caroline), cantatrice, VI, 319.
- URUSOFF (prince), V, 577; VI, 531.
- USEDOM (Charles-Georges, comte d'), diplomate prussien, VII, 314, 315, 343, 344, 435.
- VALABRÈQUE, mari de madame Catalani, III, 106.
- VALDEGAMAS (marquis [Donoso Cortés] DE), VIII, 99, 251, 252, 401.
- VAN AKEN, directeur de ménagerie, VI, 215.
- VANDAMME (comte), général français, V, 440.
- VARENNES (?), chargé d'affaires français, V, 460, 493.
- VARNHAGEN VON ENSE (Charles-Auguste), diplomate prussien et écrivain connu, III, 233.
- VARNHAGEN VON ENSE (Antoinette-Frédérique), née Rachel Lewin, écrivain, III, 239; V, 242, 584.
- VAUDÉMONT (prince DE), IV, 546.
- VAUDREY, colonel français, VI, 158.
- VAY (Abraham DE), plus tard comte, vice-président du comitat de Borsad, membre de la Chambre des communes hongroise, IV, 204.
- VAY (Nicolas [Miklos], baron DE), membre de la Diète hongroise, plus tard chancelier de Cour hongrois, VII, 60.
- VECSEY (Marie, comtesse), dame d'honneur de l'Archiduchesse Sophie, VI, 656.
- VEITH (Jean-Emmanuel), médecin et théologien, III, 237.
- VENTURA (le Père Gioachino), célèbre prédicateur à Rome, VII, 426.
- VERNIER DE ROUGEMONT-ORCHAMP ET LUCOS (François, baron DE), capitaine de cavalerie dans l'armée I. R., VIII, 4, 5, 68.
- VERROCCHIO (André), peintre italien, VI, 258.
- VERTOLESE VAN SOELEN, membre des conférences ministérielles allemandes pour les Pays-Bas, V, 629.
- VEUILLOT (Louis), publiciste français, VIII, 99, 562.
- VIALE PRELA (Michel), nonce pontifical à Vienne, plus tard cardinal, VII, 81, 161, 247, 560, 591; VIII, 81, 83, 89, 115, 131, 137, 141, 343, 390, 401, 515, 517.
- VICARI (Hermann), archevêque de Fribourg, VIII, 375.
- VICINI, membre du gouvernement provisoire à Bologne, V, 152.
- VICTOR-EMMANUEL I^{er}, Roi de Sardaigne, III, 86; VII, 435.
- VICTOR-EMMANUEL II, Roi de Sardaigne, VIII, 49.
- VICTORIA, Reine d'Angleterre, IV, 177; VI, 543, 588, 601, 615, 663; VII, 5, 6, 72 ss., 100, 102, 127, 128, 140; VIII, 19, 29, 53, 57, 100, 125, 163, 170, 228, 337, 453, 455, 600.
- VIEL-CASTEL (DE), secrétaire de la légation de France à Vienne, V, 556.
- VILLAFRANCA (marquis DE), conseiller et confident de Don Carlos, VI, 29, 321, 539, 656, 658, 666, 677, 680, 683, 685, 690; VII, 25, 44, 45, 46, 95, 124 ss.; VIII, 27.
- VILLAFRANCA (marquise DE), femme du précédent, VI, 321.
- VILLAMARINA-PES (marquis DE), lieutenant général et ancien ministre de la guerre de Sardaigne, VII, 434.
- VILLARA (boyard), IV, 63, 70.

- VILLA REAL (comte DE), ministre des affaires étrangères portugais et représentant de Dom Miguel, IV, 467; VII, 164.
- VILLA-SECCA (baron DE), diplomate portugais, IV, 468.
- VILLÈLE (Joseph, comte DE), homme d'État français, III, 613, 620; IV, 13, 42, 96, 102, 103, 143, 145, 146, 155, 158, 160, 163, 169, 175, 179, 326, 410, 419, 594.
- VILLEMAIN (Abel-François), écrivain français, ministre de l'instruction publique, III, 339; VI, 363.
- VILLIERS (lady Clémentine), fille de lady Jersey, VI, 667.
- VINCENT (Nicolas, baron), général et diplomate autrichien, III, 149 ss., 499, 502, 517; IV, 5, 42, 96, 141, 162, 271, 273.
- VINCENTI (duchesse DE), IV, 181.
- VINCKE (Charles-Louis, baron DE), plus tard membre de la Chambre des députés prussienne, VI, 345.
- VIOLAND (Ernest DE), député au Parlement de l'Empire autrichien, VIII, 260.
- VITROLLES (baron DE), ministre français, IV, 146.
- VIVENOT (Rodolphe DE), docteur-médecin à Vienne, V, 250.
- VOGT (Charles), naturaliste, membre du Parlement de Francfort, VIII, 270, 393.
- VOGT (Nicolas), professeur, vieil ami de Metternich, VIII, 573, 574.
- VOLTAIRE, V, 98; VII, 659.
- VOSS (Auguste-Ernest, comte DE), VI, 524; VII, 159.
- VRIJTS-TREUFELD (Charles, baron DE), directeur des postes à Francfort-sur-le-Mein, VI, 525, 553.
- VRIJTS-TREUFELD (Maximilien, baron DE), diplomate autrichien, VI, 332, 525, 526, 530, 604; VII, 448.
- VRIJTS-TREUFELD (Zéphirine, baronne DE), née comtesse de Buol-Schauenstein, VI, 342, 344, 521, 525, 532, 604.
- VUCETICH (Michel), négociant à Trieste, VII, 13.
- WACQUANT-GEOZELLES (Théodore, baron DE), général et diplomate autrichien, III, 10, 159.
- WAGNER (Michel), curé de la Cour et du château à Vienne, confesseur de l'Empereur François, plus tard évêque de Saint-Polten, III, 7; V, 646, 648.
- WALCKENAER (Charles-Athanase, baron DE), écrivain, IV, 280.
- WALDERNDORFF (Charles-Wilderich, comte DE), ministre d'État de Nassau, VI, 332 ss.
- WALDSTEIN (Chrétien, comte DE), V, 444.
- WALDSTEIN (Jean, comte DE), *Dr. jur. et phil.*, conseiller de gouvernement à Trieste, VI, 101, 265; VII, 8, 13.
- WALDSTEIN (Joseph, comte DE), aide de camp et chambellan de l'Archiduc palatin Joseph, VI, 173.
- WALDSTEIN (Marie, comtesse DE), née comtesse de Thun-Hohenstein, V, 444; VI, 117, 122.
- WALEWSKI-COLONNA (Alexandre, comte), diplomate français, VI, 481, 482.
- WALLIS (Joseph, comte DE), ministre des finances d'Autriche, III, 133; VIII, 525.
- WALLIS (Joséphine, comtesse DE), dame de la Cour de l'Impératrice Marie-Anne, VI, 102, 234, 244.
- WALLMODEN-GIMBORN (Louis, comte DE), général autrichien, III, 41, 46; VI, 12, 601; VII, 158.
- WALPOLE (sir Robert), comte d'Oxford, homme d'État anglais, mort en 1745, VIII, 587.
- WARRENS (Édouard), journaliste, VIII, 596, 597.
- WASA (Gustave, prince), lieutenant feld-maréchal, V, 561; VI, 114, 179, 235, 394, 402, 641; VIII, 145.
- WASA (Louise, princesse), née princesse

- de Bade, femme du précédent, V, 89; VI, 169, 235, 237, 241; VIII, 110.
- WASHINGTON (M.), voyageur anglais en Afrique, VI, 410.
- WEBER (D^r), médecin à Londres, VIII, 60, 63, 64, 70.
- WEHFELDT (Marie-Anne, baronne DE), dame de la cour de l'Impératrice Caroline-Augusta, V, 443; VI, 265.
- WEINGARTEN (Joseph, baron DE), gouverneur de Trieste, VI, 265.
- WELDEN (Louis, baron DE), général autrichien, VIII, 50.
- WELLESLEY (lord Charles), fils de Wellington, VI, 25; VIII, 42, 133.
- WELLESLEY (lady), VI, 536.
- WELLESLEY (Richard Cowley, marquis DE), homme d'État anglais, IV, 90, 91, 103, 111, 112, 150, 180, 203, 323, 334.
- WELLINGTON (Arthur Wellesley, duc DE), général et homme d'État anglais, III, 131, 149, 164, 171, 358, 368, 477, 481, 543, 577, 560, 610 ss.; IV, 8, 97, 99, 150, 152, 160, 164, 165, 172, 225, 284, 287, 319, 380, 424, 466, 469, 471 ss., 482 ss., 565, 589, 590, 601, 603, 604; V, 48, 235, 590, 618, 621, 643, 654, 671, 673; VI, 10, 12, 25, 35; VII, 315; VIII, 18, 19, 21, 23, 24, 31, 33, 42, 51, 60, 64, 70, 126, 133, 135, 154, 157, 160, 163, 171, 176, 186, 187, 203, 238, 280, 339, 340, 411, 611.
- WERNER (Joseph, baron DE), diplomate autrichien, IV, 142, 191, 414; V, 101, 104, 105, 240, 253, 256, 406, 435, 439; VI, 57, 112, 513, 528, 607, 608, 652, 661; VIII, 127, 611.
- WERNER (Zacharias), prêtre et poète, III, 236.
- WERTHEIMSTEIN (Léopold DE), négociant et fondé de pouvoir de la maison Rothschild à Vienne, VI, 94.
- WERTHER (baron DE), diplomate prussien, V, 139, 157, 162, 170, 285, 297, 410, 692; VI, 133, 209, 211, 216, 293, 294, 396, 397, 468, 524.
- WESENDONCK, membre du Parlement de Francfort, VIII, 270.
- WESSENBURG (Ignace-Henri DE), baron d'Ampringen, évêque et coadjuteur du chapitre de Constance, III, 3, 148.
- WESSENBURG (Jean-Philippe, baron DE), diplomate autrichien, plus tard ministre des affaires étrangères, III, 119; V, 43, 46, 202, 271; VIII, 21, 24, 30, 31, 35, 291, 438, 440, 454, 455, 469, 470, 476.
- WESTMINSTER (Richard Grosvenor, marquis DE), VIII, 28, 173, 174.
- WESTMINSTER (Élisabeth-Marie Lewesson-Gower, marquise DE), VIII, 28, 173, 174.
- WESTMORELAND (John, comte DE), lieutenant général et diplomate anglais, VI, 633; VIII, 65, 124, 125, 134, 160.
- WESTMORELAND (comtesse DE), née Wellesley, nièce du duc de Wellington, VI, 633; VIII, 133, 134, 280, 395, 415, 611, 636.
- WESTPHALEN (comte DE) (?), VI, 533.
- WEYER (VAN DER), envoyé belge à Londres, VIII, 41, 68.
- WHARNCIFFE, membre du ministère tory Peel, V, 622.
- WIELAND, professeur, III, 257.
- WIERER [mieux Wirer] (D^r François), médecin à Vienne, V, 678; VI, 202, 203, 309, 653.
- WIESNER, membre du Parlement de Francfort (de Vienne), VIII, 270.
- WILCZEK (Frédéric, comte DE), président du directoire général des comptes à Vienne, VI, 227.
- WILD (François), chanteur d'opéra, V, 258.
- WILDAUER (Mathilde), actrice du théâtre de la Cour et en même temps cantatrice à Vienne, VII, 18, 320.
- WILLEMS (DE), VI, 662.
- WILLMERS (Rodolphe), pianiste, VII, 66.

- WILSON** (sir Robert), général anglais, III, 376, 478.
WIMPFEN (François, comte DE), général d'artillerie autrichien et commandant de la marine, VII, 8, 164; VIII, 141.
WIMPFEN (Maximilien, baron DE), feld-maréchal autrichien, VIII, 136.
WIMPFEN (Marie-Anne, comtesse DE), née baronne Eskeles, femme du comte de Wimpffen, VII, 13.
WINDISCHGRAETZ (Alfred, prince DE), général autrichien, plus tard feld-maréchal, IV, 292; V, 430, 450, 578; VI, 112, 213, 407, 409, 662; VII, 80, 533, 544, 546, 547; VIII, 34, 35, 36, 39, 48, 50, 52, 82, 120, 135, 289, 290, 618, 634, 635, 636.
WINDISCHGRAETZ (Vériand, prince DE), VI, 213, 600.
WINDISCHGRAETZ (Éléonore, princesse DE), née princesse de Schwarzenberg, femme du prince Alfred, VI, 112, 118, 122, 213, 396, 407, 524; VIII, 24, 134, 171.
WINDISCHGRAETZ (Marie-Hedwige, princesse DE), née princesse Lobkowitz, VIII, 134.
WINDISCHMANN (D^r Charles), médecin à Bonn, III, 257.
WINTZINGERODE (comte DE), ministre de Nassau, VIII, 104, 273.
WINTZINGERODE (Henri Levin, comte DE), ministre wurtembergeois, III, 119, 224, 299, 391, 394; IV, 28; VI, 333, 335.
WIRKNER, secrétaire aulique I. R., plus tard conseiller aulique, VIII, 46.
WIRTH, orateur à la fête de Hambach, V, 349.
WITT, général, V, 448.
WITT (madame DE), III, 546.
WITTEGENSTEIN-SAYN-BERLEBURG (Guillaume, prince DE), ministre d'État prussien, III, 177, 273 ss.; V, 114, 412, 438; VI, 71, 294, 297, 332.
- WITZLEBEN** (Guillaume-Charles-Ernest DE), général prussien, V, 438.
WODZICKI (Stanislas, comte), président du sénat de Cracovie, VII, 284.
WOLF, antiquaire à Dresde, VI, 408.
WOLF, docteur-médecin à Vienne, V, 648.
WOLKENSTEIN (Marie, comtesse DE), née comtesse d'Erdedy, VI, 643.
WOLKONSKY (comte), grand maître de la Cour de la grande-duchesse Marie de Leuchtenberg, VIII, 106.
WOLKONSKY (Pierre, prince), général russe, III, 416; IV, 88; V, 449; VI, 408.
WOLZOGEN (Juste-Louis, baron DE), général prussien, III, 119.
WOODFORD, général anglais, VIII, 29.
WORONZOW (Michel, comte), général russe, IV, 295; VI, 647, 648.
WORONZOW (comtesse), VI, 647, 648.
WOYNA (Édouard, comte DE), général et diplomate autrichien, VI, 652 ss.; VII, 603; VIII, 76, 77.
WOYNA (Félix, comte DE), général autrichien, III, 154.
WOYNA (Sophie, comtesse DE), dame de la Cour de l'Archiduchesse Vice-Reine, VII, 2.
WRANGEL (Frédéric, comte DE), feld-maréchal prussien, VII, 16.
WRATISLAW (Eugène, comte), général autrichien, plus tard feld-maréchal, VI, 646, 647; VII, 161; VIII, 136.
WRBNA (Eugène, comte DE), grand écuyer I. R., VI, 118.
WRBNA (Lato [Ladislas], comte DE), colonel autrichien, plus tard lieutenant feld-maréchal, III, 155, 334; V, 450; VII, 149; VIII, 77.
WRBNA (Rodolphe, comte DE), grand chambellan I. R., IV, 2.
WRBNA (Barbe, comtesse DE), née comtesse Erdedy, VI, 312.
WRBNA (Catherine, comtesse DE), dame de la Cour de l'Impératrice Marie-Anne, VI, 514.
WRBNA (Flora, comtesse DE), née comtesse de Kagenack, III, 383; V, 88,

- 89, 241; VI, 268, 321, 398, 424, 647, 650, 652, 657 ss.; VIII, 112, 164.
- WREDE (Charles-Théodore, prince DE), feld-maréchal bavarois, III, 414; IV, 94, 95; V, 95, 346.
- WURM, comique à Berlin, III, 130.
- WURMBRAND (Ferdinand, comte DE), chambellan, plus tard grand maître de la Cour de l'Archiduc Charles, VI, 414.
- WURMBRAND (Henri-Gondecaire, comte DE), grand maître de la Cour de l'Impératrice Caroline-Augusta, V, 257.
- WURTEMBERG (Charles, prince royal, plus tard Roi de), VI, 535 ss.; VII, 67, 147.
- WURTEMBERG (Ferdinand, duc de), feld-maréchal I. R., beau-frère de Metternich, IV, 345; V, 231, 234, 562.
- WURTEMBERG (Frédéric, prince de), lieutenant général russe, VII, 308; VIII, 105, 111.
- WURTEMBERG (Paul, prince de), VIII, 88.
- WURTEMBERG (Antoinette, duchesse de), née princesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld, III, 356.
- WURTEMBERG (Augusta, princesse de), plus tard mariée au prince Hermann de Saxe-Weimar, VI, 536.
- WURTEMBERG (Catherine, princesse de), mariée au prince Frédéric de Wurtemberg, fille du Roi Guillaume de Wurtemberg, VI, 636; VIII, 111.
- WURTEMBERG (Henriette, duchesse de), née princesse de Nassau-Weilburg, VII, 310, 312.
- WURTEMBERG (Marie, princesse de), mariée plus tard au comte de Neipperg, VI, 535.
- WURTEMBERG (Pauline, duchesse de), née princesse de Metternich-Winneburg, sœur de Metternich, III, 134, 375; IV, 345; V, 231, 563, 589; VI, 131; VIII, 115, 121, 136, 279.
- WURTEMBERG (Théodelinde, princesse de), femme du prince Guillaume de Wurtemberg, née princesse de Leuchtenberg, VIII, 111.
- YARMOUTH (lord). Voir HERTFORD.
- YORK (Guillaume, duc d'). Voir GUILLAUME IV.
- YORK (Jean-Louis), comte de Warthenburg, feld-maréchal prussien, IV, 114.
- YPSILANTI (Alexandre, prince), hospodar de Moldavie, III, 465, 492; IV, 131.
- ZENGERLE (Roman-Sébastien), prindce-évêque de Seckau, III, 236.
- ZAMOYSKI (André, comte), V, 109, 205.
- ZANCHI (François, baron), VII, 9.
- ZANINI (Pierre), général autrichien, V, 232.
- ZAREMBA (Jean, chevalier DE), diplomate autrichien, VIII, 94, 111.
- ZEA (Don Francisco-Bermudez), ministre président espagnol, V, 466, 550, 551; VI, 351, 352, 359.
- ZEDLITZ (Joseph-Christian, baron DE), poète, chargé d'affaires de Nassau à Vienne, V, 569; VI, 396, 522, 533, 661, 663; VIII, 375.
- ZENTNER (Georges-Frédéric, baron DE), ministre bavarois, III, 387 ss., 413 ss.; IV, 94, 95, 96, 104, 105, 120.
- ZERRMANN, aventurier, VI, 598.
- ZESCHAU (DE), ministre d'État saxon, VI, 407.
- ZESCHAU (madame DE), sa femme, VI, 407.
- ZICHY (Charles, comte), III, 36.
- ZICHY (Edmond, comte), VII, 147, 149, 152, 153; VIII, 132.
- ZICHY (Édouard, comte), VI, 100.
- ZICHY (Étienne, comte), diplomate autrichien, III, 416, 525 ss.; IV, 142, 144, 146, 290.
- ZICHY (Eugène, comte), VII, 147; VIII, 34, 131, 132.
- ZICHY (Ferdinand, comte), lieutenant

- feld-maréchal autrichien et commandant de Venise, VII, 13.
- ZICHY (François [Feri] comte), VIII, 145.
- ZICHY (Joseph, comte), gendre de Metternich, VIII, 145, 293, 647.
- ZICHY (Paul, comte), VI, 513.
- ZICHY (Caroline [Carola], comtesse), belle-sœur de Metternich, plus tard religieuse à Bruxelles, V, 236, 266; VI, 111, 117, 262, 323, 668; VII, 540; VIII, 132, 137, 273.
- ZICHY (Fanny, comtesse), née comtesse de Starhemberg, VI, 182, 647.
- ZICHY (Sophie, comtesse), née comtesse Széchényi, VI, 11, 321; VII, 540.
- ZICHY-FERRARIS (Emmanuel, comte), frère de la princesse de Metternich, VI, 252, 643; VIII, 58, 140.
- ZICHY-FERRARIS (Félix, comte), frère de la princesse de Metternich, VI, 22, 323, 394; VIII, 58, 61, 64.
- ZICHY-FERRARIS (François, comte), lieutenant feld-maréchal autrichien, beau-père de Metternich, V, 111; VII, 316.
- ZICHY-FERRARIS (Louis, comte), frère de la princesse de Metternich, VI, 398; VII, 152; VIII, 87, 110.
- ZICHY-FERRARIS (Victor, comte), frère de la princesse de Metternich, VI, 252, 649; VII, 305; VIII, 112.
- ZICHY-FERRARIS (Augusta, comtesse), née Bleszynska, VII, 157.
- ZICHY-FERRARIS (Charlotte, comtesse), née miss Strachan, VI, 252, 262.
- ZICHY-FERRARIS (Molly [Marie], comtesse), née comtesse Ferraris, belle-mère de Metternich, IV, 539, 556, 557, 561; V, 89, 106, 112, 239, 248; VI, 24, 28, 94; VII, 81, 146, 314, 548; VIII, 25, 50, 73, 103, 137, 273.
- ZICHY-FERRARIS (Mélanie, comtesse). Voir METTERNICH-WINNEBURG.
- ZIEGLER (Grégoire-Thomas), évêque de Linz, III, 236.
- ZOBEL-GIEBELSTADT (Louise, baronne de), dame de la Cour de la duchesse Marie-Louise de Parme, VI, 666.
- ZUCCOLI, chanteur d'opéra, VI, 254.
- ZURLO (Giuseppe, prince), ministre napolitain, III, 423.
- ZUYLEN VAN NYEWELDT (baron), envoyé néerlandais à Constantinople, IV, 522, 523.
- ZWIERZINA (Rodolphe), diplomate autrichien, VIII, 112.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.



UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 615 239 1

